REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Janvier à Juin 1873

XXV

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

QUATORZIÈME ANNÉE. — VINGT-CINQUIÈME VOLUME

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Ce

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1873

913
R45

ARCHÉOLOGIE SÉPULCRALE

UNE FOUILLE EN NORMANDIE

OU

NOTICE

SUR DES

SÉPULTURES CHRÉTIENNES

TROUVÉES EN MARS 1871, A SAINT-OUEN DE ROUEN

Parmi les nombreuses allégories que l'antiquité nous a léguées, une des plus belles, ce me semble, est celle du Temps découvrant la Vérité. Cette noble image, appliquée d'habitude aux actes de la vie humaine, regarde avec beaucoup plus de raison les faits encore inconnus de l'histoire. En effet, combien de découvertes a faites de nos jours la science historique, au moyen des recherches de l'érudition et des investigations de l'archéologie ? On peut dire que l'antiquité est sortie vivante de son tombeau, grâce aux efforts tentés de toutes parts pour la résurrection des races mortes et des civilisations éteintes. L'Égypte, l'Assyrie, la Grèce et l'Italie ont été interrogées tour à tour, et cette terre des premiers hommes a livré des secrets que l'histoire n'avait pas enregistrés dans ses pages. Il en est de même aujourd'hui de la Gaule, de la Bretagne et de la Germanie.

Le voile que le temps a jeté sur la vie de nos pères est si épais que des légions de pionniers et des siècles de labeurs suffiront à peine pour en déchirer quelques coins. Pour nous qui avons passé notre vie à éclairer quelques-uns des recoins perdus de notre histoire, nous nous sommes surtout attaché à la sépulture de l'homme

49696

et nous avons cherché la lumière dans la nuit du tombeau; nous avons essayé de classer la poussière humaine sur laquelle le temps avait jeté un suaire en apparence impénétrable.

Nous avons interrogé la pierre muette des tombeaux. Malgré son silence profond nous avons tenté de la faire parler; nous lui avons demandé son âge et sa nationalité. Puis, pressant davantage nos questions, nous avons demandé à la pierre, où se heurtait notre bêche, quelles mains l'avaient taillée et quelles générations elle renfermait dans son sein.

Il faut bien le dire, rarement dans le passé on a autant déchiré le sol et remué la terre que de nos jours. Aussi, pour bien préciser notre situation, nous dirons que nous ne sommes jamais entré dans ces dortoirs de l'homme antique que sur les pas d'un maçon ou d'un terrassier, d'un voyer ou d'un ingénieur. Cette fois ce fut un jardinier paysagiste qui nous ouvrit la porte de la nécropole que nous allons décrire. C'est à la suite du Le Nôtre rouennais que nous avons pu interroger une couche qui commence à la première de nos civilisations, pour s'arrêter au seuil de la renaissance, cette aurore du monde moderne.

Il nous faut raconter ici à quelle occasion s'est faite notre dernière fouille; nous dirons ensuite quels importants résultats elle nous a donnés.

Dans les premiers jours de mars 1871, je visitais les opérations de nivellement et les mouvements de terrain que faisait pratiquer la mairie de Rouen, dans l'ancien jardin des moines de Saint-Ouen

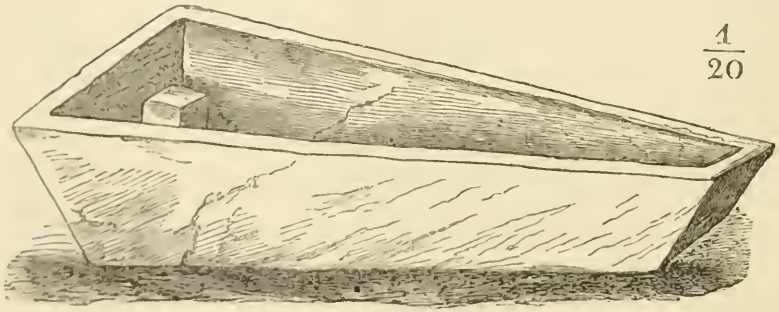

Cercueil mérovingien (Rouen, Saint-Ouen, 1871).

devenu propriété municipale. Après avoir interrogé diverses tranchées profondes, mais où je ne reconnus que des remblais de différents siècles assez rapprochés de nous, j'arrivai à un trou formé par

l'extraction d'un marronnier enlevé carrément, avec toutes ses racines, d'après les principes les plus récents de l'horticulture. La couche de terre qui en était sortie laissait voir un vide d'environ 1m,25 de profondeur. Dans cette cavité, peu importante par elle-même, je ne fus pas médiocrement surpris de rencontrer un cercueil en pierre de Vergelé plus étroit aux pieds qu'à la tête, en un mot un sarcophage ayant tous les caractères de l'époque mérovingienne. Nous le reproduisons ici. Évidemment ce cercueil n'était point à sa place primitive ; mais il n'en appelait pas moins toute mon attention sur un quartier qui s'annonçait comme éminemment sépulcral.

En effet, dans la coupe de terrain, on voyait çà et là percer des ossements provenant d'anciennes sépultures. J'apercevais également quelques débris de vases funéraires, et un ouvrier me remit, comme sorti de cette tranchée, un joli vase en terre blanche recouvert de vernis verdâtre, qui avait dû servir autrefois à contenir l'eau bénite dans une inhumation du moyen âge. Il aura ensuite été jeté dans la tombe d'où il est sorti sain et sauf. Nous reproduisons ici ce charmant échantillon, qui est entré au musée départemental.

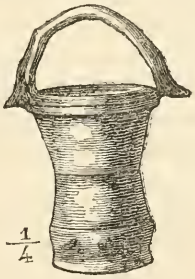

Vase à eau bénite, xve siècle. (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

Alléché par de si belles espérances, je résolus d'interroger un coin de terre qui se présentait sous d'aussi favorables auspices. Secondé par la bienveillance de M. Beaucantin, jardinier paysagiste chargé du travail municipal, je m'y livrai dès les premiers jours de mars et j'y restai jusqu'à la fin du même mois. L'espace que j'interrogeai n'avait pas moins de 12 mètres de longueur sur 10 de largeur ; je descendis parfois jusqu'à 5m,30 de profondeur.

J'étais loin de me douter que je touchais à l'une des plus curieuses nécropoles que j'aie rencontrées de ma vie, et que j'allais trouver ici la justification et le complément de toutes mes données sur les sépultures de nos pères, pendant la période chrétienne qui va du

VIIe au XVe siècle, de saint Ouen à Jeanne d'Arc. Pourtant c'est ce qui est arrivé et ce que j'ai hâte de consigner ici, car c'est pour moi la démonstration, la confirmation de tout ce que j'ai appris, écrit ou enseigné sur les sépultures, pendant les mille ans environ qu'a duré le moyen âge.

La première couche de sépultures ne m'a donné que des inhumations sans cercueils de pierre. J'avais toujours pensé que parmi nous l'usage d'enterrer dans la pierre avait cessé vers le XIIIe siècle, et que si l'on trouvait encore quelques sarcophages du temps de saint Louis, on ne devait plus en rencontrer de Philippe-le-Bel à Louis XI (XIVe et XVe siècles).

Les sépultures que je trouvais ici donnaient raison à mes conjectures, déjà basées sur un grand nombre d'observations. Dans toute cette couche funèbre, où les ossements abondaient, il ne s'est rencontré qu'un seul cercueil de pierre, celui dont j'ai parlé. C'était un ancien tombeau dépaysé ou, si l'on veut, mobilisé au XIVe ou au XVe siècle, le produit d'une fouille ou d'une découverte quelconque que l'on aura transporté ou utilisé par piété ou par fantaisie.

Déjà nous avons constaté pareille singularité à Sigy en 1857 (1), et à Lamberville en 1859 (2). Mais les sépultures régulières, celles qui n'avaient pas subi d'altération et qui possédaient tout le caractère de leur temps, étaient des inhumations chrétiennes orientées est et ouest et qui avaient été mises en terre, quelques-unes dans des coffres de bois, mais le plus grand nombre avec un simple linceul. Des quelques cercueils de bois qui avaient existé ici, il ne restait pour les trahir que des clous en fer, indiquant que les planches avaient une grande épaisseur (de 3 à 4 centimètres).

Mais ce qui donnait la date de ces sépultures, c'étaient les vases à charbon dont nous avons recueilli un certain nombre. Je n'estime pas à moins d'une trentaine les vases que nous avons rassemblés. Toute cette céramique avait les caractères qui distinguent la poterie bien connue du XIIIe au XVe siècle. Le XIVe y dominait. Un ou deux étaient en terre blanche à fond bombé, à collet et à parois côtelées. Nous donnons à la page suivante un de ces vases qui a été recueilli entier et qui est entré au musée de Rouen.

Des vases d'une identité parfaite avec ceux-ci ont été recueillis à

(1) *Procès-verbaux de la Commission des antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 90.

(2) L'abbé Cochet, *Notice hist. et archéol. sur les ant. franq. et l'église de Lamberville*, p. 14. Id., *la Picardie*, t. III, p. 348.

Fécamp en 1856, à Auffay en 1861 (1), à Leure, près le Havre, dans

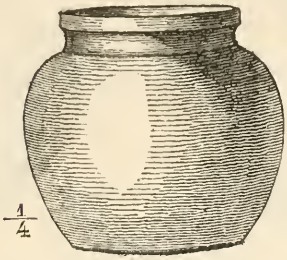

Vase à charbon en terre blanche, XIIIe siècle. (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

la tombe de Pierre Berrenguier [XIIIe siècle (2)], à Saint-Wandrille en 1861 (3), à Lillebonne, à Sigy (4), à l'abbaye d'Aumale en 1859 (5), et au Câtillon, près Bénouville-sur-Orne, en 1851 (6).

Nous reproduisons à la page suivante quelques-uns des vases que nous venons de citer.

Pour les autres, j'en ai surtout distingué de deux sortes : les premiers en terre blanche, les derniers en terre rougeâtre. Ceux en terre blanche avaient une anse et une ouverture sans collet. Au fond de ces vases et sur les bords on trouve du vernis verdâtre mal distribué. De ce même vernis on remarque également quelques taches sur la partie extérieure. Des vases analogues à ces derniers ont été rencontrés à Bouteilles (7), au Petit-Appeville (8), à Rouxmesnil (9), à Neufchâtel (10), à Massy, à Auffay (11), etc. Les vases en terre rose

(1) *Procès-verbaux de la Commission des antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 179.

(2) Ibid., p. 70.

(3) L'abbé Cochet, *Fouilles faites en* 1861 *à l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. 9 et 10.

(4) Id., *Sépult. gaul., rom. et franq.*, p. 390, 392.

(5) *La Picardie*, 2e série, VIIe année, p. 73, 74.

(6) Charma, *Rapport sur les fouilles exécutées au Câtillon en* 1851, p. 23 et 24. Id., *Mémoires de la Soc. des ant. de Norm.*, t. XIX, p. 496. *Sépult. chrét. de la période anglo-normande trouv. à Bouteilles en* 1857, p. 51-58.

(7) L'abbé Cochet, *Archéologie*, vol. XXXVI, p. 266, pl. 21, fig. 6. *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en* 1857, p. 50 et 51.

(8) *Not. hist. et archéol. sur l'égl. et le ham. du Petit-Appeville, près Dieppe*, p. 11.

(9) *Exploration des anciens cimet. de Rouxmesnil et d'Etran*, p. 3.

(10) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 388.

(11) *Procès-verb. de la Comm. des antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 179.

Vases du XIIIe siècle. (Cimetières de Normandie.)

Vases en terre blanche avec vernis verdâtre, XIIIe siècle. (Cimetières de Bouteilles et de Neufchâtel en Normandie.)

ont aussi une anse, un fond bombé, une ouverture sans collet. Le vernis verdâtre y est plus abondant et mieux répandu au dedans qu'au dehors. Comme aucun de ces vases n'est entier à Rouen, nous reproduisons ici des analogues trouvés dans la Seine-Inférieure.

Presque tous ces vases que nous venons de décrire ont été forés après la cuisson, afin de servir d'encensoirs pendant les funérailles, puis jetés immédiatement dans la tombe avec le charbon qui les remplissait.

Dans cette couche nous avons rencontré deux cercueils de plâtre, en plâtre coulé sur place bien entendu. L'un d'eux n'avait guère conservé que les angles; mais l'autre, aperçu le 21 mars, avait montré ses parois qui étaient doubles; il formait la cavité et présentait pour la tête un petit oreiller en forme de calotte. Nous savons qu'à Paris et ailleurs il a été rencontré des cercueils de plâtre descendant jusqu'au XVe siècle. Il doit en être de même de ceux-ci.

Voilà pour la première couche de nos sépultures et la période que j'appellerai *valésienne* (XIVe et XVe siècles).

La seconde assise, que j'appellerai *capétienne* (1050 à 1250), commence à se manifester à $1^{m},25$ pour durer jusqu'à 2 mètres. Assez généralement elle est double, c'est-à-dire que les tombeaux sont les uns sur les autres. Tous ces cercueils sont faits de morceaux de pierre juxtaposés et fixés à l'aide de mortier. Chose remarquable, dans de pareils cercueils on ne trouve jamais de pierre pour servir de fond. Sur les côtés les pierres sont posées de champ, tandis que d'autres, posées à plat, forment le couvercle; il n'y a strictement que la place du corps, et encore un emboîtement carré a été pratiqué pour la tête.

Nous reproduisons ici un de ces cercueils de Rouen.

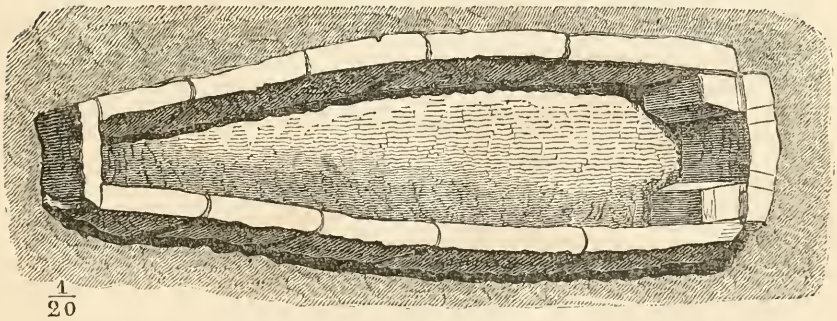

$\frac{1}{20}$

Cercueil chrétien en pierre, XIIe siècle (intérieur). (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

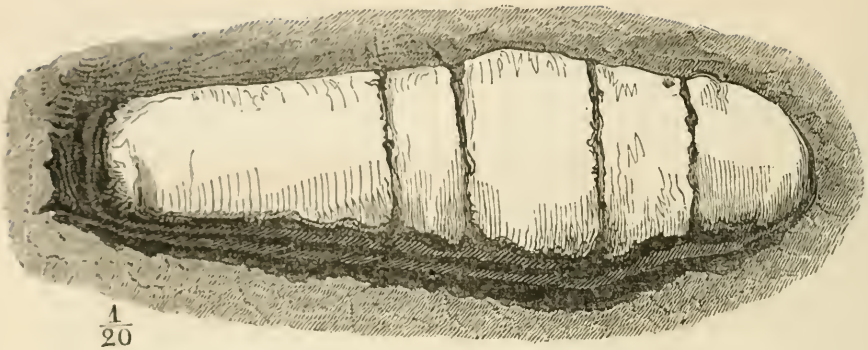

Cercueil chrétien en pierre, XIIe siècle (extérieur). (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

De pareils cercueils sont bien connus. Dans mes différents mémoires sur les sépultures chrétiennes, j'ai eu souvent l'occasion de les mentionner et de les reproduire. Je citerai notamment les trois différentes fouilles faites à Bouteilles, près Dieppe, de 1855 à 1857 (1); celles d'Etran, en 1859 et en 1860 (2); celles de Rouxmesnil en 1858 (3); celles du Petit-Appeville en 1861 (4), et de Saint-Wandrille en 1861 (5). Je ne finirais pas si je voulais citer les analogues découverts soit dans nos contrées, soit ailleurs. Je ne puis cependant me dispenser de citer Hautot-sur-Mer et Martin-Église près Dieppe (6); l'abbaye du Tréport (7); le prieuré de Bonne-Nouvelle, à Rouen (8); la léproserie de Catillon, à Bénouville-sur-Orne (9); l'abbaye de Saint-Denis en France (10); LaRéole, près de Bordeaux (11); Saint-

(1) L'abbé Cochet, *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 221-226, 332-334. Id., *Mém. de la Soc. des antiq. de Norm.*, t. XXII, p. 12-16. *Bulletin monumental*, t. XXV, p. 103-131, 178, 311. *Archæologia*, vol. XXXVI et XXXVII. *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouv. à Bouteilles en* 1857, p. 1 à 40.

(2) *Exploration des anciens cimet. de Rouxmesnil et d'Etran*, p. 9 et 10. *Archæol.*, vol. XXXIV. *Mém. de la Soc. des antiq. de Norm.*,

(3) Id., *Explor. des anc. cim. de Rouxmesnil et d'Etran*, p. 6-7.

(4) Id., *Notice hist. et archéol. sur l'église et le ham. du Petit-Appeville*, p. 10.

(5) Id., *Fouilles faites à l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. 5. *Revue de la Normandie*, année 1862, p. 3-4.

(6) Id., *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 322.

(7) Id., *les Eglises de l'arrond. de Dieppe*, t. I, p. 175.

(8) Pottier, *Revue de Rouen*, année 1850, p 315.

(9) Charma, *Rapport sur les fouilles exécutées au Catillon, près Bénouville-sur-Orne*, p. 20. Id., *Mém. de la Soc. des ant. de Norm.*, t. XIX, p. 494.

(10) *Compte rendu des travaux de la Comm. des mon. hist. de la Gironde*, 1847, p. 36.

(11) Berthevin, *Recherches hist. sur les dern. jours des rois de France*, p. 296.

Serges d'Angers (1); Tarons (Basses-Pyrénées) (2); Bretigny, près Quierzy (Oise) (3); la cathédrale de Laon (4); la cathédrale de Worcester (5), et le collége d'Arundel, en Angleterre (6).

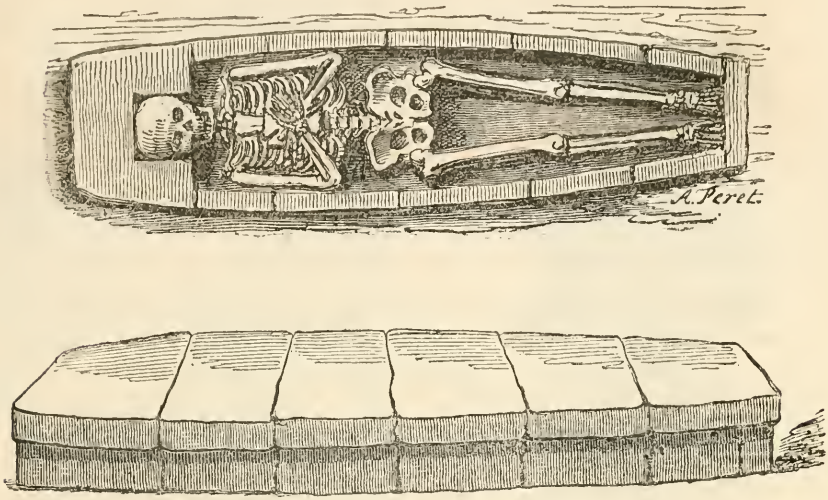

Cercueils en pierre, XIe et XIIe siècles. (Bouteilles près Dieppe, 1855-57.)

Nous éprouverions une certaine difficulté à dater ce genre de cercueils, sans une circonstance particulière qui s'est produite à Bouteilles à diverses reprises. Dans quinze ou seize cercueils s'est montrée sur la poitrine du mort une croix en plomb de forme presque grecque, sur laquelle était gravée une formule d'absolution. L'écriture, tracée à la pointe, a été examinée par les plus savants paléographes de notre école des Chartes, de la Bibliothèque et des Archives nationales. Elle a été jugée par eux appartenir aux XIe et XIIe siècles (7). Nous nous croyons donc autorisé à reporter à cette période toutes les sépultures de la même espèce, qu'elles nous apparaissent en France ou en Angleterre.

(1) Godard Faultrier, *Note sur un tombeau découv. à Saint-Serges*, in-8, Angers, 1867. *Bull. mon.*, t. XXIII, p. 75. *Revue de l'archit. chrét.*, année 1857, p. 130.

(2) *Bullet. du comité d'hist. et d'archéol. de la prov. ecclés. d'Auch*, t. I, p. 512.

(3) *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle*, 3e année, p. 103.

(4) *Journal des Débats* du 21 mars 1857, d'après le *Journal de l'Aisne*.

(5) *The Illustrated London news* du 21 juin 1856, p. 691.

(6) *Sussex archæological collections*, vol. III, p. 80.

(7) L'abbé Cochet, *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 303, 318.

Pour éclairer et convaincre le lecteur, nous reproduisons ici quatre des croix d'absolution trouvées dans les tombeaux de Bouteilles.

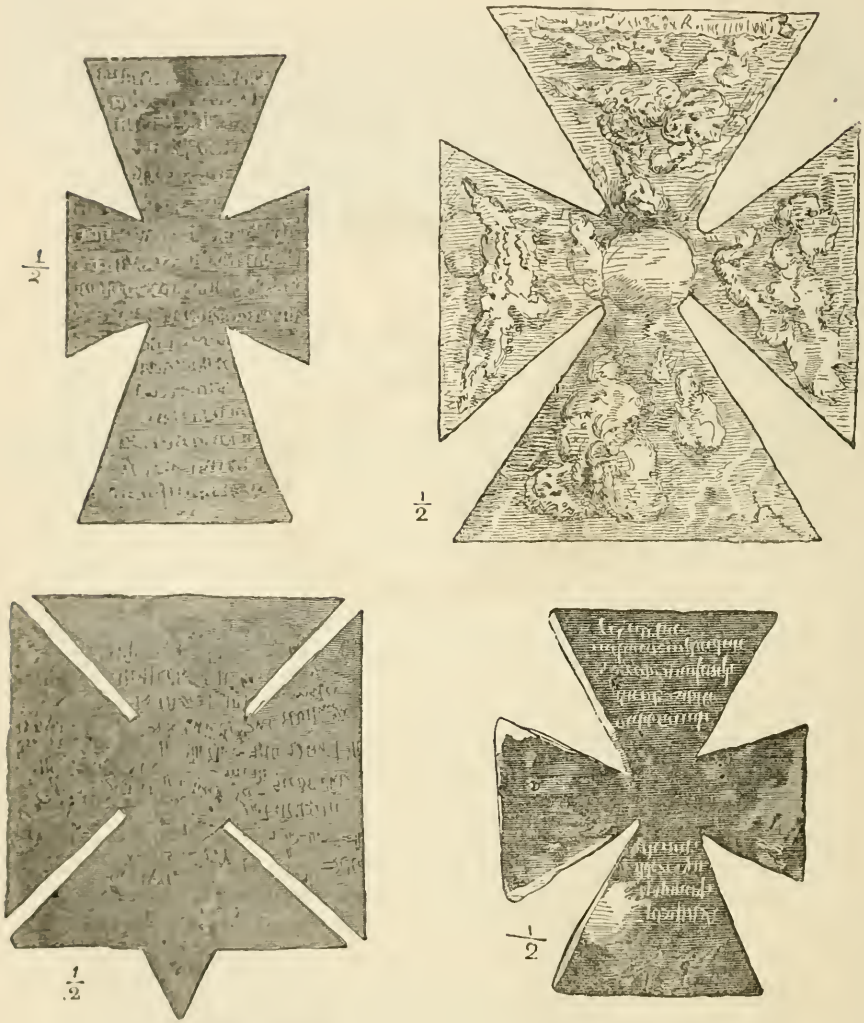

Croix d'absolution des XIe et XIIe siècles. (Bouteilles près Dieppe, 1855-57.)

Plusieurs circonstances ou détails se rattachant soit à la charpente de ces cercueils, soit aux objets meubles qu'ils contenaient, étaient de nature à nous confirmer dans la date que nous leur assignons.

Pour ce qui touche à la construction, un de nos cercueils, fait comme les autres de pièces et de morceaux, renfermait dans sa charpente une sculpture romane détachée de l'église. C'était une bordure circulaire où l'on reconnaissait parfaitement des billettes du XIe siècle, entrées ici dans une sépulture du XIIe. Un autre a offert, gravée sur pierre, une croix grecque semblable à nos croix d'absolution de Bouteilles. Nous reproduisons ici cette croix ; on pourra voir combien sa forme se rapproche de celles de Bouteilles.

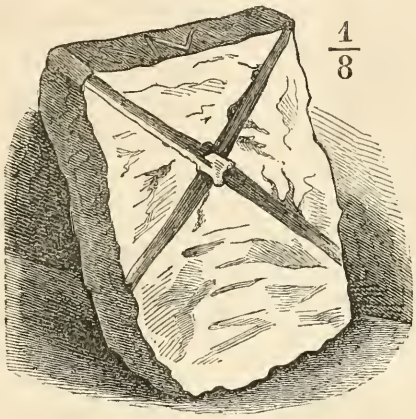

Croix tracée sur pierre. (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

Dans le pauvre et chétif mobilier qui est sorti de ces sépultures, nous signalerons une boucle en fer recueillie à la ceinture et des bottines ou chaussures en cuir rencontrées aux pieds des défunts que l'on est tenté de considérer comme des religieux.

A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de constater la présence de boucles dans des sépultures chrétiennes du moyen âge. La première fois ce fut en 1861, dans le prieuré d'Auffay, près Dieppe (1). La seconde fois ce fut dans une fouille pratiquée la même année dans la célèbre abbaye de Saint-Wandrille (2). Une boucle en cuivre a été également rencontrée en 1858, par M. Métayer, dans la léproserie de la Madeleine de Bernay (3). Une ceinture bouclée a été vue

(1) *Procès-verbaux de la Comm. des antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 178 et 180.

(2) L'abbé Cochet, *Fouilles faites en* 1861 *dans l'abbaye de Saint-Wandrille, Revue de la Normandie*, année 1862, p. 134.

(3) Id., *Note sur les fouilles exécutées à la Madeleine de Bernay en* 1858.

en 1807 dans une sépulture du XIIIe siècle, observée par M. Alexandre Lenoir, dans l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris (1). Enfin une boucle avec ceinture figure sur la plupart des dalles tumulaires des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Je cite pour exemple la tombe de Regnault Lemoine, chaussetier, mort à la léproserie de Dijon, le 25 novembre 1842 (2). Mais comme tout le monde portait ceinture à cette époque, il devient difficile de décider si à Rouen nous avons affaire à des clercs ou à des laïques.

Quant aux chaussures remarquées sur deux des morts de nos tombeaux capétiens, ce n'est certes pas la première fois que cela se rencontre ; nous-même en avons trouvé plusieurs à l'abbaye de Saint-Wandrille, dans des fouilles que nous avons dirigées en 1861 (3). Avant nous le même monastère en avait donné, dès 1671 (4), et celui de Jumiéges en a montré à différentes reprises, tant dans l'église que dans le chapitre. Cela tenait sans doute à l'usage assez général d'inhumer les moines et surtout les abbés tout habillés (5). C'était tout à la fois une prescription liturgique et une forme symbolique : nos ancêtres croyaient que les chaussures signifiaient que l'on était prêt à se présenter au jugement de Dieu. C'est la raison qu'en donnent les liturgistes du XIIe et du XIIIe siècle : « (Mortui) habeant et « soleas in pedibus qua significent se esse paratos ad judicium (6).

(1) A. Lenoir, *Stat. mon. de Paris*, 3e livraison, pl. XI, fig. 1 et 10.

(2) *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. III, p. 14-15.

(3) Guilmeth, *Descript. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., etc.*, t. II, p. 173.

(4) L'abbé Cochet, *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 365. Id., *Revue de l'art chrétien*, t. VI, p. 254.

(5) Johan Beleth, *Divin. offic. explicatio.* CCLIX.

(6) Durandus, *Rationale divin. offic.*, lib. XII, c. 35. Nous pourrions citer une foule d'exemples de défunts inhumés avec leurs chaussures, retrouvées par l'archéologie. On remarque des chaussures liées aux pieds d'un moine du XIIIe siècle, aperçu en 1807, dans l'église de Sainte-Geneviève de Paris (Albert Lenoir, *Statistique monum. de Paris*, 13e livraison, pl. XI, fig. 1 à 10). En 1861, la cathédrale de Worcester a montré dans le mur même de l'édifice un squelette ayant aux pieds des sandales avec des semelles de cuir (*The gentleman's Magazine*, octobre 1861, p. 427). Un petit nombre d'années auparavant, l'évêque Lyndewode, récemment découvert en Angleterre, avait été trouvé avec des sandales aux pieds (*Archæologia*, vol. XXXIV, p. 403; Wylie, *The graves of the Allemanni*, p. 26), ce qui prouva aux antiquaires anglais que cette coutume avait duré chez eux jusqu'au XVIe siècle.

Les églises ou monastères d'Angers nous en ont offert beaucoup d'exemples. Dans le tombeau du chanoine Gérard, fondateur de l'église de Toussaint, mort en 1028, on trouva des chaussures qui disparurent au toucher (Godard Faultrier, *Nouvelles archéol.*, décemb. 1853, p. 2). On en a découvert également dans le tombeau de Robert Ier, mort abbé de ce monastère en 1140 (Id., *Répertoire archéol. de l'Anjou*,

« Et ut quidam dicunt debent habere caligas circà tâbias ut per hoc « ipsos se esse paratos ad judicium representetur. »

Nous ne saurions omettre une double circonstance dont l'une sert à dater l'autre. Le 27 mars nous avons ouvert un cercueil formé de dalles juxtaposées. Au fond se trouvait, par exception, une couche de mortier. Le mort qui y reposait nous a présenté des pieds enveloppés de bottines de cuir. Dans ce même tombeau se trouvait une pierre longue de 40 centimètres, large de 27 centimètres et épaisse de

août 1840, p. 250-251). M. Godard Faultrier cite également des sandales ou bottines de cuir rencontrées sur François d'Orignay, abbé de Saint-Serges, d'Angers, trouvé en 1857. Cet abbé vivait au xve siècle (*Notes sur un tombeau découvert à Saint-Serges d'Angers*, p. 2). — Un historien milanais affirme qu'en 1638 on trouva dans la basilique ambroisienne le tombeau de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne. Ce prince, inhumé en 818, avait encore conservé à ses pieds et autour de ses jambes des chaussures de cuir rouge et des semelles de bois (Puricelli, *Monument. basilic. Ambros.*). — A Chelles on conservait dans l'ancienne abbaye trois souliers attribués à sainte Bathilde et à sainte Berthilde, abbesses ou religieuses de ce monastère au viie siècle. « Il est probable, dit avec raison M. Grésy, que ces chaussures provenaient de leurs cercueils. » (*Revue archéol.*, année 1856, p. 603, pl. 273.) Saint Edmond ou saint Edme, de Cantorbéry, est mort en 1241, à l'abbaye de Pontigny près Auxerre. Dom Martenne raconte que lorsqu'on ouvrit son tombeau on rencontra parmi ses pontificalia des sandales encore intactes. En 1856, M. de Linas a vu ces sandales à Sens chez M. Chauveau, vicaire général. Il les décrivit et les dessina dans la *Revue de l'art chrétien* (t. I, p. 35, fig. 4).

Lors de l'exhumation de Gauthier Cornut, archevêque de Sens, mort en 1241, on trouva une paire de sandales funèbres qui furent réintégrées dans le cercueil (*Revue de l'art chrétien*, t. vi, p. 357). On a surtout recueilli en abondance des chaussures symboliques en bois sculpté dans les tombeaux souabiens de l'ère carlovingienne explorés en 1846 à Oberflacht près Stutgardt, dans le Wurtemberg (Voir Durrich, *Die Heidengraber am Lupfen bei Oberflacht*, pl. XIII, n° 4). Le célèbre docteur Grimm prétend que la coutume des chaussures funèbres existe encore en Allemagne (Wylie, *The graves of the Allemanni in Suabia*, p. 24-26). On cite même des traces de cet usage dès l'époque romaine. M. Deville a reconnu une semelle dorée dans un tombeau de Quatremares, dans *la Revue de Rouen*, année 1843, 1er sem., p. 124. (L'abbé Cochet, *la Norm. souterr.*, 2e édition, p. 49.) Nous-même en avons trouvé à Cany en 1849 (*la Norm. souterr.*, 1re édit., p. 53-54; 2e édit., p. 63-64; Girardin, *Précis analyt. de l'Acad. de Rouen*, 1852, pl. 4), et M. Godard Faultrier en signale à Angers la même année (Godard Faultrier, *la Paroisse*, 1re année, p. 229, septembre 1861). Il ne faudrait pas croire que cette coutume ait péri dans l'Eglise et dans les monastères, ce serait une grande erreur. Dans le *Cérémonial des religieuses de l'abbaye de Montivilliers*, on lit ce qui suit à l'article de l'inhumation d'une abbesse ou d'une religieuse : « Le corps étant levé on le vêtira de vêtements convenables : premièrement d'une sergette, de la robe noire et du grand floc aux professes du chœur seulement, puis les chaussures » (p. 180-182). Dans un compte de dépense des frais funéraires de Roger Belot, prêtre curé de Méry (archidiaconé de Pontoise), mort en 1603, et conservé aux archives de la Seine-Inférieure, on lit : « Il sera accordé pour une paire d'escarpins, pour mettre aux pieds du défunt estant en bière, xii sous 6 deniers. »

8 centimètres, présentant, gravée en creux, une croix grecque entièrement semblable aux croix d'absolution de Bouteilles ; ceci indique une grande parité de date.

Un dernier trait qui vient ajouter à tout ce que nous connaissons et qui aidera encore à dater cette famille de tombeaux, c'est que plusieurs d'entre eux étaient en maçonnerie. Or, des cercueils en maçonnerie ont été rencontrés çà et là, et plusieurs parmi eux peuvent asseoir une date certaine.

Le 9 avril 1857, j'ai trouvé à l'intérieur de l'église de Bouteilles, près Dieppe, un cercueil en maçonnerie grossière. C'était une masse énorme qui ne ressemblait pas mal à une fondation antique. Les bouts et les côtés étaient faits avec de gros silex à peine taillés et soudés à l'aide de mortier. A Saint-Ouen le silex était remplacé par le moellon, des fragments de pierre et des tuffeaux. A Bouteilles, le couvercle se composait de brèches posées sans art et simplement liées avec du mortier. Le squelette renfermé dans l'intérieur offrait sur sa poitrine une croix de plomb avec formule d'absolution. A ce cercueil, daté par la paléographie, nous en ajouterons un daté par l'histoire (1).

Le 9 juillet 1672, des ouvriers occupés à creuser les fondations de la tour occidentale de l'église de Saint-Mélaine, de Rennes, rencontrèrent un cercueil en maçonnerie se rétrécissant vers les pieds et recouvert de grandes dalles plates. Une croix de plomb, placée sur l'estomac du défunt, indiquait la sépulture de Constance, duchesse de Bretagne, fille de Guillaume le Conquérant et femme d'Alain Fergent, décédée en 1091 (2).

Toutefois nous ne voudrions pas affirmer que la forme sépulcrale que nous venons de décrire, soit en maçonnerie, soit en moellons juxtaposés, n'ait jamais franchi le XIIe siècle. Un document écrit nous apprend que Nicolas Gellant, mort évêque d'Angers en 1290, fut enterré « in sarcophago de tuffello de variis peciis composito (3). » Nous croyons aussi qu'il faut attribuer au XIIIe siècle une tombe du genre des nôtres, rencontrée à Arundel, en Angleterre (4), et probablement les trois cercueils de pierre trouvés en 1851, par M. Charma,

(1) L'abbé Cochet, *Sépult. chrét. de la période anglo-normande trouv. à Bouteilles en* 1857, p. 31-40. Id., *Bulletin monumental*, t. XXV, p. 273-298.

(2) L'abbé Cochet, *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouv. à Bouteilles en* 1857, p. 22.

(3) Dom Luc d'Achery, *Spicilége*, t. X, p. 251. De Gerville, *Essai sur les sarcophages*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest*, t. II, p. 213.

(4) *Sussex archæological collections*, vol. III, p. 80.

dans le cimetière de la léproserie de Catillon, à Bénouville-sur-Orne (1).

Chose surprenante, nous n'avons jamais trouvé un seul vase dans ces cercueils, rarement autour d'eux. Nous en concluons qu'aux XIe et XIIe siècles l'usage des vases funéraires pour l'eau bénite et pour l'encens ne subsistait pas encore pour nos trépassés, ou du moins qu'on ne jetait pas encore dans la tombe les vases destinés à ce service. Aussi, jusqu'à présent, nous n'avons véritablement que les croix d'absolution pour dater ces sépultures.

Toutefois la position des mains est de nature à fournir une observation sur les inhumations de cet âge. Au moment où ces cercueils s'introduisent parmi nous, les bras sont pieusement joints sur la poitrine dans une attitude de prière et de repos; les avant-bras se croisent et les mains touchent les coudes. Cette attitude, qui est celle de cet âge, se retrouve ici généralement.

Toutefois il n'est pas sans exemple de voir les mains jointes sur la poitrine.

J'ai un détail à ajouter à propos des cercueils de ce temps, et sur l'empire de l'habitude ou, si l'on veut, de la mode. Dans le milieu où nous sommes et parmi les sarcophages faits de pièces et de morceaux, il s'est trouvé quelques cercueils en pierre de Vergelé d'un seul morceau et ayant tous les caractères des tombeaux francs des VIe, VIIe et VIIIe siècles. Pour nous, ces cercueils étaient, comme nous l'avons déjà dit, des mobilisés, d'anciens sarcophages rencontrés par les fossoyeurs du XIIe siècle et utilisés par eux pour des personnages de leur temps. Cela est si vrai que les couvercles primitifs manquant, on y a suppléé par une série de pierres plates juxtaposées comme on savait le faire alors. De plus, comme la coutume s'était introduite de faire des réceptacles ronds ou carrés pour la tête, et que les auges franques n'en avaient point, on y suppléait en plaçant deux chantiers de pierre, ce qui équivalait à l'entaille prise à même la pierre du pays. Comme on le voit, on ne peut mentir à son origine, et parmi nos pères, nul n'a songé à nous tromper. La critique d'ailleurs et la connaissance du passé faisaient alors complétement défaut.

Avant de passer à la troisième couche de nos cercueils, j'ai encore une observation importante à faire. Elle est relative à une couleur violette qu'on remarque sur un grand nombre de squelettes de cette période. Cette teinte, qui s'attache principalement aux os des jambes,

(1) Charma, *Rapport sur des fouilles exécutées au Catillon* en 1851, et *Mém. de la Soc. des antiq. de la Norm.*, t. XIX, p. 492-496.

des bras et de la tête, était surtout visible dans les cercueils en maçonnerie ou en pierres juxtaposées dans lesquels la terre n'avait pas pénétré. L'interposition de la terre avait tellement pour effet d'anéantir cette coloration que, dans les sarcophages remplis de terre seulement vers les pieds, les ossements avaient la teinte grise et étaient solides comme partout ailleurs, tandis que vers la tête, dans la portion vide du cercueil, les os teints en violet et brillants de salpêtre s'en allaient en poussière au moindre contact.

Ce n'est pas la première fois que, dans des fouilles archéologiques, cette particularité se présente. En 1866, dans un mémoire lu au congrès des sociétés savantes tenu à la Sorbonne de Paris, M. le comte de Pibrac a parlé d'ossements anciens récemment découverts dans une crypte d'Orléans. Ce savant archéologue, ayant reconnu sur quelques-uns de ces os des traces de couleur violette, a supposé qu'ils avaient passé au feu. Un ou deux de ces ossements se trouvant placés sur le bureau de la section d'archéologie, je les ai examinés et ai cru reconnaître sur eux une teinte violette bien prononcée. Ces ossements, toutefois, ne me parurent nullement avoir passé au feu. Je considère la teinte violette qui les recouvre comme un pur effet physique, et je rattache ce fait à la série de ceux que je vais citer.

« En 1807, lorsqu'on détruisit à Paris l'antique église de Sainte-Geneviève, on découvrit plusieurs tombeaux de cette royale basilique. Deux savants illustres, MM. Fourcroy et Vauquelin, virent avec étonnement deux squelettes dont les os étaient teints depuis les côtes jusqu'à la moitié du tibia, d'un beau violet foncé. Ils jugèrent contre divers avis opposés que la matière colorante qui s'était épanchée sur les ossements n'était qu'un simple résultat de la décomposition des corps eux-mêmes (1). »

Ce même fait que nous avons puisé dans un travail de M. Hyacinthe Langlois est cité par M. Alexandre Lenoir lui-même dans les *Mémoires de l'Académie celtique* (2). M. A. Lenoir, à ce que nous pensons du moins, était chargé de surveiller les découvertes faites pendant les travaux de démolition.

En 1845, M. Godard Faultrier découvrit à Angers, dans l'église de Toussaint, le cercueil de l'abbé Robert Ier qui vivait au XIIe siècle. « Les restes de son crâne offraient une légère couche brillante et vio-

(1) Hyacinthe Langlois, *Notice sur des tombeaux gallo-romains découverts à Rouen en* 1827 *et* 1828, et *Mém. de la Soc. des antiq. de Norm.*, t. IV, p. 342.

(2) T. I, p. 358.

lacée, qui vraisemblablement était du phosphate de chaux cristallisé (1). »

Vers 1860, M. l'abbé Decagny, curé d'Ennemain (Somme), a trouvé dans le cimetière de sa paroisse, située près Péronne, un ancien tombeau en pierre taillée et scellée, qui, sans vases ni monnaies, avait sur ses os consumés une teinte violette.

Nous-même enfin, dans le cimetière chrétien de Bouteilles, près Dieppe, nous avons rencontré en 1857 un cercueil du XIIe siècle composé de moellons réunis à l'aide du mortier. Comme la terre n'avait point pénétré dans ce sarcophage, nous avons pu voir le corps dans son état primitif. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons remarqué une teinte violette très-prononcée sur les parties proéminentes des ossements. Ayant remis quelques portions de ces os à M. le docteur Delattre pour les analyser, ce chimiste a reconnu qu'à Bouteilles, comme à Paris, la teinte violette était due à une matière animale (2).

L'abbé Cochet.

(*La fin prochainement.*)

(1) Godard Faultrier, *Répertoire archéologique de l'Anjou*, août 1861, p. 251.

(2) L'abbé Cochet, *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouv. à Bouteilles, près Dieppe, en* 1857, p. 8 et 9. Id., *Bulletin monumental*, t. XXV, p. 110-112.

LA PATÈRE D'IDALIE

(*Suite et fin*) (1)

Mais à Idalium et à Citium, les monuments récemment découverts sont venus nous démontrer qu'Aphrodite resta Uranie et conserva le caractère d'Astarté. Cela tient à ce que les Phéniciens de Citium et d'Idalium, mus par un sentiment de particularisme en face de l'élément grec qui les enserrait de toutes parts et dont l'influence prédominait chaque jour de plus en plus, tinrent à conserver dans toute sa pureté native le mythe et la représentation de la déesse nationale, palladium de leur race en Chypre (2). Les communications fréquentes de Citium et Idalium avec la métropole durent contribuer à empêcher que des altérations se produisissent dans la religion du petit royaume phénicien.

J'en conclus que la déesse assise, gravée sur la patère, est bien la divinité adorée à Idalium, et par conséquent à Citium, l'Isis-Astarté de Byblos, et telle qu'elle est représentée sur des pierres gravées authentiquement phéniciennes (3).

La tunique talaire de la chaste Isis est donnée ici à Uranie comme signe de pureté et indice de l'idée toute métaphysique que représente la déesse, en tant qu'opposée à l'impure Pandémie, car : « L'A-« phrodite Pandémie, dit Himérius (4), n'a rien de commun avec « Uranie. La première, en effet, est, par sa nature même, profane, « impure, et engendre les désirs ; de l'autre, au contraire, naissent « des enfants entourés comme d'une auréole ; leurs flèches sont d'or

(1) Voir le numéro de novembre 1872.

(2) La domination égyptienne établie dans l'île sous Amasis contribua aussi à maintenir le culte dans sa forme isiaque primitive.

(3) J'en vis une à Beyrouth (collection Pérétié). Elle représentait une déesse assise tout à fait pareille à la divinité de la patère. Voir la figure à la fin de cet article.

(4) Himer., *Eclog.*, 18, 3.

« et ne s'adressent qu'aux âmes jeunes et sans tache. » Plotin dit encore (1) : « D'un côté Aphrodite Uranie, de l'autre Pandémie dite « la souillée (ἑταιρισθεῖσα, *adulterata*). » Pausanias est encore plus explicite (2) : « Urania purum significans et corporum cupiditate « vacantem amorem; Popularis ob venerios congressus (3). »

Les raies fines de la robe pourraient bien représenter le ciel.

Quant au chaperon dont est coiffée Astarté, il est orné de raies qui me semblent faites de grènetis ou de perles qui, peut-être, représentent des étoiles.

Les cheveux épars rappellent la douleur d'Isis lorsqu'elle fut en présence du cercueil de son époux, à Byblos.

Les bracelets qui ornent les chevilles et peut-être aussi les bras de la déesse, sont une importation irano-chaldéenne (4). Ils ont peut-être ici une signification astronomique, et symboliseraient alors les cercles dont les anciens entouraient la sphère céleste (voyez une représentation d'un globe constellé et armillé, placé sur les épaules d'Atlas et reproduit dans Rich, p. 584, première colonne). On a trouvé souvent de ces armilles dans les fouilles de ces dernières années. Ce sont des spirales d'or (rares) ou de bronze, à triple tour et assez flexibles pour qu'elles pussent s'élargir quand on les introduisait et céder sous les contractions des muscles. Ces bracelets sont nommés en grec σφιγκτήρ et en latin *spinther* (5). Ils étaient usités à peu près partout dans l'antiquité.

La déesse porte, ici, sur elle-même, les attributs isiaques, le lotus et le fruit.

Quant aux attributs uraniens, ils ont dû, logiquement, et en conséquence d'un respect absolu de la tradition, être, sur la patère, seulement juxtaposés à la déesse, puisque ce ne fut que postérieurement qu'Isis fut comprise sous le rôle qui lui valut son nom astronomique. Ces attributs ne peuvent être autres que les éléments constitutifs du mystique emblème posé sur la table devant l'image sacrée. Voyons si l'hypothèse est exacte.

Nous avons vu qu'Isis n'apparut en Phénicie que pour incarner ses attributs astronomiques dans la personnalité d'Astarté et retourner ensuite en Égypte. Astarté devint à Ascalon, comme je l'ai dit, Aphrodite Uranie, à qui l'on dévolut l'antériorité sur toutes les au-

(1) Plot., *Ennéad.*, l. 9, c. 9. — (2) Paus., l. 9, c. 16.

(3) Cf. Cic., *de Natur. deor.*, l. 3, c. 23; Plat., *Conviv.*, c. 8.

(4) Claud. Quadrig. ap. *Aul. Gell.*, l. 9, 13, 2; Suét., *Nero*, c. 30.

(5) Plaut., *Ménechmes*, act. III, sc. 3, v. 508. Cf. Festus et Isidore, *Orig.*, XIX, 31, 16.

tres Aphrodites et surtout sur Pandémie (celle-ci n'étant que la dégénérescence de celle-là). Platon est explicite sur ce sujet (1) : « L'une, *la plus ancienne*, et qui n'a point eu de mère, est fille d'U- « ranus et nous la nommons à cause de cela Uranie; l'autre, la plus « récente, est fille de Zeus et de Diane et nous l'appelons Pande- « mos (2). » Hésiode, enfin, raconte comment Uranie naquit d'Uranus (3).

Maintenant, qu'était au juste cette divinité primordiale qu'on nommait Uranus? Au dire de Sénèque, c'était cette partie du ciel qui contenait les planètes : « Tout ce ciel est limité par l'éther igné, par- « tie la plus élevée du monde (4). » Macrobe expose avec clarté (5) le système cosmogonique des anciens et quel rôle y était dévolu à Uranus. Il dit d'abord (6) : « Scipion fut ramené vers les choses su- « périeures par un nouvel avertissement de son aïeul qui lui démon- « tra en ces termes la coordination des sphères depuis l'origine du « ciel : Pour toi tout se résume en neuf cercles ou plutôt en neuf « globes dont l'un, le céleste et le plus lointain, celui qui enveloppe « tout le reste, est le grand dieu lui-même qui dirige et contient « tous les autres. A ce ciel sont attachées les étoiles fixes qu'il en- « traîne avec lui dans son éternelle révolution. » Le passage suivant confirme, en la précisant, la citation qui précède (7) : « Le sys- « tème du monde comprend neuf sphères : la première, où sont « fixées les étoiles (les étoiles fixes?), est le ciel proprement dit « (*summus ipse deus* du passage précédent), liant et englobant les

(1) Plat., *Convivium*, c. 8. — (2) Cf. Plotin, *Ennéad.*, l. 5, c. 2.

(3) Hesiod., *Theog.*, vers 185-190.

(4) Senec., *Natur. quæst.*, l. 6, c. 16. Cf. Aristote, περὶ κοσμοῦ, c. 2.

(5) Les explications de Macrobe touchant le symbolisme mythologique méritent d'autant plus de confiance que l'auteur était lui-même un païen éclairé et convaincu. La foi païenne, à l'époque où il vivait (fin du IVe siècle ap. J.-C.), n'avait pu devenir en lui, comme jadis en Julien, une conviction réelle qu'autant qu'elle recevait, dans sa pensée, sa véritable interprétation. « Quand il eut cessé de parler, » dit-il dans ses *Saturnales* (l. 1, c. 17) en parlant de Prétextat, « tous les assistants, « les yeux levés sur lui, manifestaient leur admiration par leur silence. Ensuite on « commença à louer l'un sa mémoire, l'autre sa doctrine, tous sa religion, assurant « qu'il était le seul *qui connût bien le secret de la nature des dieux, que lui seul* « *avait l'intelligence pour comprendre les choses divines et pour en parler* » (trad. Mahul). A cette époque, un lettré, comprenant la poétique splendeur du paganisme, l'originalité de ses allégories, ses symboles pittoresques voilant des vérités scientifiques et aussi anciens que lui, le pensenr en un mot, devait, comme Macrobe, rester païen.

(6) Macrobe, *Commentarius ex Cic. in Somnium Scipionis*, l. 1, c. 17.

(7) Macrobe, *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 4.

« autres sphères et tournant d'orient en occident. Les sept globes « au-dessous, que nous qualifions de mobiles, roulent d'occident en « orient. Le neuvième, la terre, est immobile. Huit (sphères) donc « se meuvent..... »

Ces neuf sphères, qui symbolisent l'univers entier, sont figurées sur la patère par les neuf lentilles groupées dans la concavité du croissant, lequel est lui-même le symbole de la lune et d'Isis-Astarté (1) ou Aphrodite Uranie.

Mais Aphrodite Uranie, qu'est-elle en somme? La parèdre femelle d'Uranus, d'après Macrobe (2) : « Après les sept sphères errantes et « subordonnées, la huitième sphère qui leur est superposée et qui « porte les étoiles s'appelle, par son nom même, le ciel. » C'est la huitième muse de la théogonie d'Hésiode. Il est donc naturel, d'après ce passage, que l'emblème sélénien du ciel femelle embrasse ici, pour ainsi dire, les éléments du grand tout parmi lesquels il figure lui-même (3).

« Plus bas, dit Macrobe (4), roulent sept astres dont le mouvement « rétrograde est contraire à celui de l'orbe céleste. » Ici l'auteur énumère les sept planètes qui sont : Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure et la Lune. Quant à la terre, « immobile et « abaissée au milieu du monde, elle forme la neuvième sphère et « tous les corps gravitent autour d'elle (5). » Enfin l'auteur est plus explicite encore (6) dans cette phrase : « Parmi les neuf sphères, les « sept errantes représentent les planètes. »

Ces sept planètes sont représentées ici par les sept lozanges gravés sur le plateau de la table.

Pour ce qui est des pieds de ce meuble, ils simulent ceux d'un quadrupède que je suppose être la vache, animal consacré à Isis (7) et aussi à Vénus céleste (8).

(1) Luc., *de Dea Syria*, c. 4; Plut., *de Iside et Osiride*, c. 52.

(2) Macrobe, *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 3.

(3) Nous voyons pareillement sur nombre de monuments égyptiens Tpé ou Athor, incarnation des attributs célestes d'Isis, en un mot l'Astarté de l'Égypte, figurer sous forme d'une femme et, comme ciel, entourer de son corps, démesurément allongé, le système astronomique tout entier. (Voy. les ouvrages de la Commission d'Égypte, Champollion, Lepsius, Rosellini, etc.)

(4) Macrobe, *Comm. in Somn. Scip.*, l. 1, c. 17.

(5) Cf. Manilius, *Poem.*, l. 1, v. 811.

(6) Macrobe, *Comm. in somn. Scip.*, l. 2, c. 3.

(7) Hérodote, l. 2, c. 41. D'après cet historien, on ne pouvait tuer les génisses consacrées à la déesse. On sacrifiait des bœufs à la place (l. 2, c. 40).

(8) Il faudra, dit Lucien (l. LXVII, Del., 7), « immoler à Vénus populaire une

De tout ceci il faut conclure, en faveur de l'hypothèse émise plus haut, que l'emblême tout entier est ici le signe capital du rôle astronomique attribué à la déesse assise et inséparable d'avec elle.

Les neuf sphères furent incarnées dans neuf personnalités dont la première conception provient, selon toute vraisemblance, directement d'une tradition égyptienne, arrangée plus tard par les Grecs et qu'on retrouve dans Diodore (1).

Si l'on juge d'après la tradition, ces déités sidérales auraient pris naissance ou auraient été importées en Asie Mineure (car c'est de là que les Aloïdes en apportèrent trois en Béotie) sous le nom de muses, où elles faisaient, je pense, partie du culte d'Anaïtis, l'Astarté anatolienne, d'origine orientale.

En tant que sphères, les muses renfermaient l'harmonie même produite par celles-ci : « Ils savent bien, dit Macrobe (2), que les « Muses sont le chant du monde, ceux qui les ont appelées *Camenas*, « comme qui dirait *Canenas*, de *canere* (chanter). » « Huit sphères « se meuvent, dit encore le même auteur (3), mais sept seulement « représentent autant de sons qui, en vertu de la vitesse, font une « consonnance. » Chalcidius est plus explicite encore (4) : « Dans le « monde sont sept planètes distantes entre elles d'une tonalité mu- « sicale, comme l'atteste Platon lui-même. » « Les théologiens, dit « encore Macrobe (5), font émaner des huit sphères des sons musi- « caux, et de ceux-ci un seul accord. » D'après Platon enfin, de cet accord naquit l'harmonie : « L'unité, dit-il (6), en s'opposant à « elle-même produit l'accord, par exemple l'harmonie d'un arc ou « d'une lyre. Il est absurde que l'harmonie soit une opposition ou « résulte de choses opposées. Mais, apparemment, Héraclite enten- « dait que c'est de choses d'abord opposées, comme le grave et « l'aigu, et ensuite mises d'accord, que la musique tire l'harmo- « nie. L'opposition, tant qu'elle ne s'est pas résolue en accord, ne

« chèvre blanche; *mais à la Céleste*, qui est dans les jardins, *une génisse*. » C'est le contraire de l'assertion d'Hérodote.

(1) Diod., l. 1, c. 18 : διὸ καὶ περιάγεσθαι πλῆθος μουσουργῶν, ἐν οἷς παρθένους ἐννέα δυναμένας ᾄδειν καὶ κατὰ τὰ ἄλλα πεπαιδευμένας τὰς παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ὀνομαζομένας Μούσας. « Aussi emmenait-il (Osiris) avec lui une troupe de musiciens dans laquelle se trouvaient neuf vierges savantes dans l'art du chant et instruites en d'autres choses. Les Grecs les nomment Muses. »

(2) Macrobe, *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 3.

(3) Id., ib., l. 2, c. 4.

(4) Chalcidius, *Comment. in Timæum Platonis*, c. 37.

(5) Macr., *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 3.

(6) Plat., *Convivium*, c. 12. Trad. V. Cousin.

« peut donc produire l'harmonie. L'accord en tout cela, c'est la mu-
« sique (1). »

Les planètes comparées chacune à une note et séparées entre elles par des espaces proportionnels aux intervalles musicaux, leur révolution dans un ordre parfait sous la voûte qu'Uranus, cette autre sphère, roulait au-dessus d'eux, telle est donc la source de l'harmonie céleste et l'origine sidérale de la musique.

Ce chant de l'univers (2), des astres en un mot, fut, à l'origine, exprimé par les premiers éléments constitutifs de la musique : la voix, les instruments à vent et les instruments à cordes, représentés par le tympanon, la flûte et la lyre. Ces trois instruments furent mis entre les mains de trois muses qui symbolisèrent dès lors, à elles trois, l'harmonie en général. Comme telles, elles furent considérées à part de leurs compagnes, et ce sont celles-là qui tout d'abord furent apportées d'Anatolie sur l'Hélicon en Béotie (3).

Sur la patère, les déesses de l'harmonie, correspondant aux déités des Aloïdes, sont représentées toutes les trois avec des instruments de musique derrière le trône d'Astarté ; tournées vers elle, elles exécutent le concert obligé de toute cérémonie religieuse : « Aussi, « dit Macrobe (4), les théologiens admettant le chant céleste ont in-
« troduit dans les sacrifices les sons musicaux, qui, chez les uns,
« étaient produits par la lyre ou la cithare, chez les autres par des
« flûtes ou d'autres instruments de musique. » La double flûte, la lyre et le tympanon se retrouvent tous trois dans l'antiquité égyptienne comme la fable elle-même.

(1) Cf. Pseudo Plutarchi, *De vita et poesi Homeri*, c. 102; cf. Nonnus. *Dionys.*, c. 42, v. 410.

(2) Macr., *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 3, cité plus haut. Cette intervention des lois de l'acoustique en astronomie est basée sur des calculs scientifiques qu'il faut peut-être rapporter aux Chaldéens.

(3) D'après les Grecs, il n'y aurait eu primitivement que trois muses apportées par les Aloïdes. Mais si l'on réfléchit à l'origine astronomique de ces trois musiciennes, et au nombre neuf auquel ces déités furent portées plus tard, on se demande si les Aloïdes ne se sont pas contentés de faire connaître seulement aux Grecs le côté harmonique des Muses, reporté dans le domaine intellectuel, et n'ont pas, pour ainsi dire, tronqué le mythe primordial en laissant de côté les six autres muses dont le rôle, tout sidéral comme on le verra plus loin, ne cadrait point avec l'idée des premiers importateurs. Plus tard seulement, et pour compléter en quelque sorte l'emblématique spirituelle des Muses, les Grecs firent représenter, par les six oubliées, l'épopée, l'histoire, la comédie et la tragédie, la poésie érotique et l'ode, qui ne sont que les diverses formes du récit versifié, lui-même synthèse de la cadence, de la mémoire et de la méditation (ἀοιδή, μνήμη, μελέτη) qui désignaient les trois premières muses. (Paus., l. 9, c. 29.) — (4) Macrob., *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 3,

La lyre est ici d'une forme particulière et ne ressemble point à l'instrument grec de ce nom. Le bâton recourbé figure, selon moi, le croissant; le crochet qui forme l'extrémité de la caisse d'harmonie rappelle la *harpé* qui mutila Saturne et fit ainsi naître Aphrodite, et la jambe de quadrupède est peut-être celle de la vache isiaque. Les sept cordes correspondent aux sept planètes, les sept notes du concert céleste. Cet instrument se rapproche beaucoup de celui que décrit Athénée comme étant d'origine phénicienne (1). Josèphe (2) le nomme νάβλαι, en latin *naulia* ou *nablium* (cf. *nebel* des Psaumes); on en jouait, comme semble le faire ici la musicienne, des deux mains, selon Ovide (3).

Quant au gantelet dont se sert la tympaniste pour frapper son instrument, c'est, je crois, le seul exemple connu de cette sorte d'ustensile.

Pour ce qui est du costume des personnages, il en faut chercher l'explication de chaque partie dans la symbolique du dogme même; car, en matière religieuse, c'est dans cette symbolique que toutes les particularités et bizarreries prennent leur source.

La tiare des trois femmes est la cidaris (κίδαρις) persane, coiffure des dieux, des souverains et de la caste sacerdotale. Ce n'était à l'origine qu'un simple panier, le κάλαθος d'Athor, que nous retrouvons sur des statuettes d'Astarté appartenant à l'époque grecque. Les lentilles de ces tiares sont, sur les cidaris grecques, figurées par des fleurons ou des rosaces identiques à celles figurées, par exemple, sur la tunique d'Athor, au plafond du portique du temple de Dendérah. Les lentilles figurent ici des astres, et chaque coiffure en porte 16 (9+7), dont 8 seulement sont visibles. Le ciseleur, ayant maladroitement divisé la cidaris de la flûtiste en cinq bandes au lieu de quatre, a été obligé de repousser dix lentilles au lieu de huit.

La chemise est identique à la tunique d'Astarté. Elle était probablement d'une étoffe d'origine indienne nommée σινδών, en usage en Egypte et en Asie, et faite de lin en l'honneur d'Isis (4). Les fines rayures sont la représentation d'un fluide, l'éther ou le ciel; « car,

(1) Athen., *Deipnos.*, l. IV, c. 77.

(2) Joseph., *Ant. jud.*, l. 7, c. 12; l. 8, c. 3 (νάβλαι καὶ κινύραι).

(3) Ov., *Ars am.*, l. 3, c. 327.

(4) εἵματα δὲ λίνεα φορέουσι... ἐσθῆτα δὲ φορέουσι οἱ ἱερεῖς λινέην μούνην καὶ ὑποδήματα βύβλινα... ἄλλην δὲ σφι ἐσθῆτα οὐκ ἔξεστι λαβέειν. Hérod., l. 2, c. 37. Cf. Ov., *Métam.*, l. 1, v. 747 : « Nunc dea linigera colitur celeberrima turba. » Cf. Martial. XII, 29.

« dit Parisol (1), le ciel, selon les Egyptiens, n'est point une voûte « solide, un *firmament*, comme l'appelle Moïse, c'est *une voûte « liquide*, océan suspendu en calotte de sphère sur la tête des hom- « mes. Les astres, les dieux voguent, portés par de sveltes gondoles, « sur cette mer d'azur... » Nous voyons, en effet, le ciel représenté sur la tunique de Tpé par des lignes brisées qui, en hiéroglyphes, sont le signe de l'eau. *Ce sont des lignes droites qui symbolisent, je pense, sur la patère, le fluide éthéré, bien distinct du fluide aqueux.*

Le vêtement principal est donc l'emblème de l'origine céleste des Muses.

Mais celles-ci n'étaient pas seulement filles du ciel. Comme leurs devancières, les suivantes d'Osiris, elles devinrent des divinités des eaux. Les Aloïdes les placèrent, sur l'Hélicon, près des cours d'eau dont le susurrement est aussi une cadence, une harmonie des champs, la première musique qui ait frappé l'oreille de l'homme (2). Elles symbolisèrent aussi le murmure monotone et régulier des flots de la mer (3).

Cette attribution aquatique est ici reproduite sur un vêtement annexe : le jupon. Celui de la flûtiste et celui de la tympaniste sont identiques ; ils sont faits d'une étoffe à lignes serpentines qui figurent les ondes de la mer (4).

L'hémicycle gravé sur le jupon de la joueuse de lyre ou *nablium* rappelle celui qui, sur certaines médailles de Chypre et notamment de Paphos, figure le bassin sacré devant le cône d'Astarté. Cet hémicycle symbolise ici une source ou une fontaine, d'où semblent sortir trois cours d'eau dont le fil est figuré par les trois bandes faites d'un quadruple trait et rayonnant jusqu'en bas.

(1) *Dict. mythol.*, t. I, p. 336.

(2) En Sicile le nombre des muses fut porté d'abord à cinq, puis à sept. *On leur donna des noms de fleuves :* Nilo, Trito, Asope, Heptapere, Acheloo, Pactolo, Erodie.

(3) Comme telles elles se dédoublèrent et devinrent, dans la mer Tyrrhénienne, aux mille harmonies, des divinités marines nommées par les Grecs *syrènes*. L'une d'elles porte même le nom de *Thelxiope*, porté par l'une des quatre muses primordiales mentionnées par Cicéron.

(4) Ces lignes, on les retrouve sur un chapiteau du temple de Golgos (*Revue arch.*, déc. 1871) et, comme nous venons de le voir, sur la tunique de la déesse Tpé au plafond du portique du grand temple à Denderah (*Descr. de l'Eg.*, Pl. t. 4, pl. 18). De cette étoffe est faite la tunique de dessous de plusieurs statues de prêtres chypriotes en pierre calcaire, et notamment du beau colosse découvert par M. Lang, en 1869, au temple d'Ambelliri. Cette étoffe était probablement un tissu gaufré à à godrons ondulés comme celui des chemises portées depuis un temps immémorial par les almées d'Égypte, dont l'origine est, je pense, aphroditique, ou plutôt isiaque.

Enfin la ceinture qui serre la taille des musiciennes est la zona (ζώνη) mentionnée dans Homère (1) et qui rappelle le ceste (κεστός) (2) de Vénus. Chez les filles, cette zona se portait juste au-dessus des hanches et ceignait le ventre; chez les femmes, au contraire, elle se plaçait plus haut, immédiatement sous le sein. D'après cela, les musiciennes seraient ici des jeunes filles, ce qui est, du reste, conforme à la tradition.

Cette consonnance harmonieuse, figurée par les trois musiciennes, est produite, comme nous l'avons vu (3), par la marche des sphères. Cette marche, les six autres Muses la symbolisent en exécutant une ronde au pas cadencé. Elles sont reproduites sur la patère revêtues de costumes tout pareils à celui de leurs trois compagnes (4). L'artiste a eu soin de les séparer de celles-ci d'une façon distincte en les tournant dans un sens opposé. Malgré cela, elles forment toutes les neuf un cortége continu.

Deux des cidaris des danseuses portent par erreur, comme la cidaris de la flûtiste, 10 lentilles au lieu de 8.

En résumé, les Phéniciens de Citium et d'Idalie, en recevant d'Asie Mineure, comme les autres peuples de Chypre, ce mythe des Muses, ne l'accepta point avec sa signification purement spirituelle qui, comme telle, est d'origine helladique. Ils ne purent en adopter que le côté céleste dont les incarnations, s'adaptant seules au mythe d'Astarté, se retrouvent naturellement gravées ici avec l'Isis astronomique des Phéniciens.

Les deux vases posés sur la table contiennent, je pense, des offrandes. On a trouvé dans les fouilles des six dernières années un grand nombre de spécimens pareils à l'urne de gauche, et de toutes grandeurs. Quant à la bardaque de droite, plusieurs pièces analogues ont été découvertes à Dali et ailleurs, quelques-unes enluminées de scènes curieuses. Ici les deux vases sont ornés de zigzags retracés également sur des pièces fort anciennes, de fabriques diverses et dont la majeure partie provient de la vallée voisine d'Alambra.

Le personnage debout entre la table d'offrandes et l'emblème, et tourné vers celui-ci, tient, élevé, un ustensile triangulaire qui me paraît être un sistre. En effet, un instrument de même forme se voit aux mains d'un prêtre égyptien dans une peinture de Pompéi (5).

(1) Hom., *Od.*, c. 5, v. 231.
(2) Val. Flacc., l. 6, v. 470.
(3) Macrob., *Comm. in Somn. Scip.*, l. 2, c. 4.
(4) Le jupon ondulé alternant avec le jupon à bandes.
(5) Cf. Martial, XII, 29; cf. Hérod., l. 2, c. 61.

Le sistre, selon Plutarque (1), servait, dans les cérémonies isiaques, à éloigner Typhon et à réveiller la nature (2). La présence de cet objet s'explique donc naturellement ici en face d'Isis-Astarté.

Quant à l'objet crochu qui se voit dans la main droite de la figure, il est assez difficile à déterminer, vu l'indication sommaire de la gravure. Je crois cependant y reconnaître un simpulum destiné à faire des libations avec le liquide renfermé dans un des deux vases placés sur la table d'offrandes (l'urne probablement) (3).

Les piliers terminés par des fleurs de lotus figurent vraisemblablement les colonnes d'un édifice. Ils sont au nombre de six et l'un d'eux a été raccourci afin d'éviter qu'il fût masqué par le tympanon de la troisième musicienne. Ces piliers ressemblent aux deux colonnes qui ornent l'une des deux maisonnettes de terre cuite découvertes à Idalie et maintenant au Louvre. Quant aux chapiteaux en particulier, on en voit au Louvre (salle du vase d'Amathonte) deux grands, qui ont dû s'adapter à des pilastres carrés et qui donnent une idée de la traduction architecturale du lotus dans l'île de Chypre.

Le péristyle occupe près de la moitié de la surface intérieure de la patère. Il représente, je pense, la seule partie d'une cella où pouvait avoir lieu la danse; aussi la voyons-nous occupée par les danseuses. L'espace occupé par la déesse, les musiciennes placées derrière elle, l'emblème, la femme au sistre et la table d'offrandes, me paraît figurer le sanctuaire.

Les anneaux qui entourent les troncs à leur milieu et près du chapiteau à l'endroit nommé *hypotrachelium*, ne sont point de simples ornements. Inutiles si les colonnes eussent été de pierre, ils devaient être indispensables à des colonnes de bois comme me semblent l'être celles-ci (4). Au haut du fût, ils l'empêchaient d'éclater comme cela se pratiquait encore au temps de Vitruve (5); au milieu, ils empêchaient les fentes longitudinales de se produire.

(1) Plut., *de Iside et Osiride*, l. 63, c. 2.

(2) Cf. Ovide, *Mét.*, 9, v. 112.

(3) Varron, *L. L*, v. 124; Apul., *Apol.*, p. 431.

(4) Si des colonnes soutenaient les charpentes des temples chypriotes construits en mattons, l'absence de tronçons et de chapiteaux de pierre dans les ruines fait croire forcément que ces colonnes étaient de bois. Les colonnes armillées que l'on retrouve en Égypte semblent être la réminiscence des piliers primitifs en bois cerclés d'anneaux.

(5) Vitr., III, x, 2, 11.

2.

En résumé donc, la déesse et l'emblème, la table aux deux vases et la femme au sistre indiquent une cérémonie religieuse et la présence d'une prêtresse ; les neuf musiciennes ou danseuses sont également des prêtresses figurant le cortége sidéral d'Astarté. Tout cela est la mise en scène du culte phœnico-idaliote et la révélation d'un de ses curieux détails.

Si, d'un autre côté, on considère qu'un centre religieux important était, dans la plaine même, tout proche du lieu où la patère fut découverte, que (à en juger par ce que j'en ai vu) le temple devait être fait de mattons et de bois, on peut reporter dans ce sanctuaire même la cérémonie figurée ici sous les piliers frettés d'armilles.

DESTINATION DE LA PATÈRE.

La patère est-elle votive ? Je pense que non. Si elle l'eût été elle fût restée dans le temple et n'eût pas été trouvée dans une tombe. De plus, on ne lui eût pas pratiqué, au centre, un ombilic destiné, comme aux coupes de ce genre, à recevoir le doigt médius qui facilitait la préhension, assujettissait le vase dans l'inclinaison pour le déversement, et le rendait ainsi propre à un service effectif.

Votive, la patère eût été d'un travail plus soigné, d'un métal plus précieux, d'une forme plus artistique, en un mot elle eût été plus digne de figurer au trésor d'un temple.

Ce vase est donc un objet à usage.

L'ombilic est trop petit pour qu'un doigt viril puisse s'y insérer. Il a donc été fait pour le doigt effilé d'une femme et, comme la destination hiératique de la patère n'est pour moi pas douteuse, je suppose que cette femme était une prêtresse dans la tombe de qui on enferma cet ustensile, qui avait dû ne servir qu'à la personne exclusivement.

Des tombes contiguës à la précédente renfermaient de curieuses bardaques et vases analogues à ceux qui figurent sur la table d'offrandes. Je suppose que ces objets avaient été également réservés à l'usage personnel de prêtresses dont le cimetière devait se trouver aussi proche que possible du temple qu'elles desservaient, probablement à la lisière du terrain sacré, sans doute couvert de bois (1). Ces

(1) « Quæque (Venus) regis Golgos, quæque *Idalium frondosum*; » Catull., *Thet. et Pel.*, 64, v. 96.

prêtresses, je suppose, auraient fait partie du groupe des prêtresses figurant aux cérémonies les neuf musiciennes et danseuses, dont la dernière, sur la patère, a la main posée sur l'un des vases comme si elle venait de le déposer sur la table d'offrandes (1).

La patère contient, à très-peu près, une *cotyle* attique. Une capacité métrique leur fut donnée afin, je crois, qu'on pût se rendre compte de la quantité de liquide dépensée pour chaque cérémonie, et rester dans les limites d'un tarif convenu entre les fidèles et le corps sacerdotal.

La patère (φιάλη) était donc destinée à des libations (2) et aurait peut-être appartenu précisément à la prêtresse représentée avec un sistre et le simpulum, accessoire obligé de la patère en question.

DATE APPROXIMATIVE DE LA PATÈRE.

Quelle date peut-on assigner à ce curieux monument? Une très-approximative, je pense :

1° Le sujet représenté est d'un travail mauvais et d'une main qui n'est certainement pas grecque. Les costumes ne sont ni grecs ni égyptiens, mais plutôt asiatiques (on en voit encore d'analogues en Orient). Je les suppose phéniciens ou plutôt phœnico-ascalonites, car je pense que la tradition a été aussi fidèlement observée ici en matière de costume qu'en matière d'iconographie sacrée. La patère est l'œuvre, selon moi, d'un indigène, d'un Citio-Idaliote ou Phénicien de Chypre.

2° Les neuf femmes qu'on voit ici autour d'Astarté sont un symbole importé d'Asie Mineure et non phénicien. La patère, par conséquent, serait au moins contemporaine de l'introduction en Chypre de l'influence anatolienne qui remplaça celle des Perses au commencement du VIe siècle av. J.-C.

3° Le vase a été fabriqué sur la jauge d'une cotyle, mesure purement grecque, attique même. Or, les mesures attiques n'ont dû être adoptées, dans le petit royaume phénicien de Chypre, que dans l'intérêt même de sa prospérité commerciale, et comme une concession nécessaire à l'influence ionienne de plus en plus envahissante, en

(1) Tout ceci est purement conjectural.

(2) Varron, *L. L.*, v. 122; Virg., *Æn.*, l. 1, v. 739; Ov., *Mét.*, IX, v. 160. D'après Macrobe (*Sat.*, l. 5, c. 21), la patère serait plutôt un carchésion (καρχήσιον), employé en effet pour les libations, d'après un passage de Sapho cité par l'auteur : κοινῇ δ' ἄρα πάντες καρχησί' εἴχον καὶ ἔλειϐον, « ils firent tous des libations avec des carchésions. »

premier lieu depuis Darius, et en second lieu depuis l'expédition de Cimon en Chypre, en 450 av. J.-C.

C'est donc à l'époque où l'influence ionienne de l'Attique se greffa en Chypre sur celle de l'Ionie asiatique, — à l'époque où un mouvement réformiste dans le sens grec ajouta de nouveaux éléments à la simplicité des vieux dogmes en ne laissant intact à Idalie que le simulacre de la déesse nationale et le costume de ses prêtresses, — à l'époque, enfin, où le commerce même eut subi dans ses poids (1) et ses mesures le contre-coup de l'invasion attique — c'est à ce temps que je crois devoir faire remonter la patère d'Idalie, peu après l'année 450 av. J.-C., et, par conséquent, bien avant l'hellénisation définitive de Chypre au temps d'Alexandre.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

INTAILLE PHÉNICIENNE — COLLECTION PÉRETIÉ.

P. S. — J'ai dit, page 314, note 3, que Pausanias avait fait erreur en attribuant aux Assyriens l'antériorité dans l'adoption du culte d'Uranie. Des rapprochements et assimilations faites après coup de divinités ayant des attributs communs ont pu lui faire supposer qu'un même culte avait été propagé et avait amené des variations onomastiques pour une seule et même divinité (Astarté, Amone, Athor, Dercéto, Uranie, Mylitta, Alilat, Alitta, Mithra, Atargatis, Anaïtis, etc.). Je pense que la corruption d'une déesse sidérale a pu exister chez des peuples très-différents et spontanément; que la Mylitta assyrienne, l'Isis-Athor égyptienne, l'Anaïtis cappadocienne et arménienne peuvent très-bien être nées séparément, et n'avoir été confondues que plus tard et rangées chronologiquement d'après des traditions incertaines. G. C. C.

(1) Un poids en plomb, trouvé à Idalie et portant des caractères chypriotes, appartient exactement au système attique. (Il vaut 2 onces ou 54 gr. juste, l'once attique étant de 27 gr.)

DÉCOUVERTES EN CHYPRE

Note additionnelle.

Golgos. — La planche annoncée dans une note de mon article d'octobre 1872, n'ayant pu trouver place dans le numéro de novembre, est jointe à celui de janvier (I). Elle reproduit avec une fidélité parfaite les statues de l'ancien temple. Comme on le voit, ces morceaux sont aussi remarquables par leur mérite artistique que par les différences qui les distinguent. Ces trois statues en disent plus sur le passé de l'île de Chypre qu'une longue dissertation; elles représentent trois époques historiques : la suzeraineté chaldéenne, la domination égyptienne, l'influence anatolienne. Elles nous montrent, pour ainsi dire, l'île, objet de convoitise et de conquête de la part des puissances voisines désireuses d'avoir, dans la Méditerranée, un poste avancé. Comme nous l'avons vu, les peuples marins et commerçants ont seuls pu prendre pied dans le pays d'une façon durable, et les Grecs et les Phéniciens, peuples marins, sont les seuls qui, conjointement avec quelques Lybiens, aient vraiment possédé Chypre, *parce qu'ils la pouvaient garder.* Les costumes, les produits industriels ont, comme l'art, subi des influences étrangères successives. Les dernières découvertes en font foi. Il en était probablement de même pour les costumes et les institutions civiles et politiques. La langue elle-même a dû emprunter aux idiomes des conquérants ou des voisins beaucoup de termes (commerciaux principalement), et l'on retrouve dans l'alphabet indigène des caractères empruntés aux pays environnants ou suzerains : Perse et Chaldée, Phénicie, Lycie, Anatolie et peut-être Égypte et Lybie.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

ÉTUDE

ET

RESTAURATION DU PALAIS PUBLIC DES CÉSARS

SUR LE MONT PALATIN

1° ÉTUDE HISTORIQUE DU MONT PALATIN.

La plus célèbre et la plus intéressante des sept collines de Rome est le mont Palatin; nous rapporterons, sans en faire la critique, les plus anciennes traditions qui s'y rattachent, pour arriver ensuite aux renseignements qui ont un caractère vraiment historique.

Malgré les nombreuses ruines qui l'encombrent, sa configuration n'a pas changé, on voit encore la roche originelle, près de l'église Saint-Théodore au nord, dans les salles de la Villa Mills au midi, et près du Colysée au levant.

Denys d'Halicarnasse rapporte que, soixante ans avant la prise de Troie, une migration grecque sortie de Palantium, sous la direction d'Evandre, aborda sur les côtes d'Italie et vint fonder une ville qui reçut le nom de Palatium, en souvenir de la cité d'Arcadie dont la colonie était originaire. Evandre y dédia à Pan Lycéen une grotte appelée Lupercale, il consacra un temple à la Victoire, il érigea de nombreux autels et institua, selon l'usage grec, des expiations, des purifications et des sacrifices que les Romains pratiquaient encore sous Auguste.

Rome primitive sous les rois. — Ce premier établissement était probablement abandonné, lorsque Romulus fonda Rome. Il traça lui-même les limites de la nouvelle ville, qui, pour satisfaire au rite étrusque, eut sans doute trois portes.

La porte Romanula, aussi appelée *Romana*, était située vers le Vélabre. Selon un double témoignage de Varron, on y arrivait par

l'Infimus Clivus Victoriae, lequel tenait son nom du Clivus Victoriae qui aboutissait au temple de la Victoire fondé par Evandre. Les fouilles exécutées au nom de la France ont amené la découverte de cette dernière voie, au bas de laquelle était la porte Romanula. Il n'existe plus de trace de la construction primitive de cette porte, on l'a trouvée reconstruite en briques et engagée dans les substructions du palais de Caligula.

La porte Mugonia était située sur le côté de la colline qui correspond au point le plus haut de la Voie Sacrée. On en a retrouvé les traces près de l'arc de Titus. Elle était ainsi appelée, selon Varron, parce qu'elle livrait passage aux troupeaux de bœufs qui allaient paître dans les plaines inférieures en descendant le Clivus Palatinus.

La troisième porte devait exister vers l'angle méridional du mont, où, malgré les altérations du sol, on constate une entrée naturelle. Outre ces trois portes, des auteurs latins parlent d'un escalier qui descendait dans la vallée Murcia, actuellement occupée par le cirque Maxime. Ce quatrième accès, impraticable aux chars, a été découvert en 1871.

Ces portes étaient réunies par un mur d'enceinte, dont on voit encore les restes à l'angle formé par la vallée Murcia et le Vélabre. Le mur de la Rome primitive repose sur le tuf naturel de la montagne; il se compose d'assises horizontales posées en retraite l'une sur l'autre et sans ciment. Ce système imparfait de construction en tuf lithoïde, provenant des monts environnants. accuse une époque antérieure à celle des murs de Servius Tullius, dont on admire les beaux restes sur l'Aventin.

Sans discuter ici si les murs de la Rome primitive formaient un carré parfait, ou si la Rome carrée tenait son nom d'un monument construit dans son enceinte et où furent déposés les instruments qui servirent à tracer le Pomerium, on peut établir que la petite cité présentait l'aspect suivant (fig. 1, pl. III) : 1 porta Romana; 2 porta Mugionis; 3 troisième porte de Rome; 4 Scalae Caci; 5 Infimus Clivus Victoriae; 6 Clivus Victoriae; 7 Clivus Palatinus; 8 mons Saturnius; 9 Forum Romanum; 10 Velabrum; 11 Vallis Murcia; 12 Forum Boarium.

Il faut remarquer que cette simple disposition est bien en rapport avec l'antique théorie militaire; les voies menant à la ville longent l'enceinte fortifiée et forcent les assiégeants à présenter le flanc droit aux défenseurs abrités derrière les murs.

Les successeurs de Romulus apportèrent de grandes modifications à la cité naissante; de nouveaux temples furent élevés et entraînèrent

l'installation de nouvelles voies. La population, augmentée par les conquêtes, s'installa successivement sur les monts environnants; enfin, Servius Tullius enveloppa les sept collines dans un mur fortifié. Le Palatin ne fut plus alors qu'une des quatre régions de Rome.

Tous les rois habitèrent autour de la Rome carrée. D'après Solinus, ils demeurèrent :

Numa..... propter aedem Vestae in Regia.
Tullus Hostilius in Velia ubi postea Deum Penatum aedes.
Ancus Martius in summa Sacra Via, ubi aedes Larium est.
Tarquinius Priscus ad Mugoniam portam supra summam Novam Viam.
Servius Tullius Aesquiliis supra clivum Urbicum.
Tarquinius Superbus et ipse Aesquiliis supra clivum Pullium ad Fagutalem lacum.

Le Palatin sous la République.—Lorsque les Romains eurent chassé la royauté, le premier consul Valerius, surnommé Publicola, voulut établir sa maison dans la partie du mont Palatin appelée Velia, près de l'emplacement occupé par l'habitation royale de Tullus Hostilius. Cette position, qui dominait le Forum, déplut au peuple; il fut contraint d'abandonner sa construction et de s'établir au pied de la Velia, en un lieu appelé *sub Velia.*

La belle situation de cette colline, sa proximité du centre des affaires publiques et peut-être les grands souvenirs historiques qui s'y rattachaient devaient tenter les Romains; aussi vit-on d'illustres consuls s'y établir aussitôt que la susceptibilité du peuple fut apaisée.

Ce fut d'abord Flaccus Fulvius, consul dont la demeure fut détruite et fit place au portique élevé par le vainqueur des Cimbres et des Teutons. Près de là était la maison de Livius Drusus, qui plus tard appartint à Cicéron; derrière cette dernière était l'habitation de Clodius. Le célèbre orateur Hortensius y eut aussi sa demeure qui, avec celle de Catilina, contribuèrent à l'agrandissement du palais d'Auguste.

Lucius Crassus avait au Palatin une maison décorée d'un portique de six colonnes ayant douze pieds de haut, elles étaient en marbre blanc du mont Hymette. Cn. Octavius, le premier de cette famille qui obtint le consulat, y avait aussi une superbe habitation; enfin, lorsque César fut nommé grand pontife, il vint habiter la Regia au pied de la colline.

Auguste naquit sur le Palatin, en un lieu appelé *ad capita Bubula;* plus tard la maison où il reçut le jour fut transformée en lararium.

Après la défaite d'Antoine, lorsqu'il fut maître de l'empire, il revint habiter ce mont. Il demeura d'abord dans la modeste maison d'Hortensius; elle était d'une grande simplicité et avait un petit portique

en pierre d'Albano. Lorsqu'un incendie accidentel détruisit son habitation, les vétérans, les tribus et les décuries se réunirent pour lui offrir l'argent nécessaire pour la réédification ; mais il n'accepta que peu de secours, sans doute pour conserver sa liberté d'action, car il profita de cette circonstance pour mettre à exécution ses projets ambitieux.

Il acheta les maisons environnant sa maison et sur leur terrain conçut un vaste édifice auquel il adjoignit le temple d'Apollon, accompagné de riches portiques, et le temple de Vesta qu'il considérait comme la protectrice du palais des empereurs.

A la mort d'Emilius Lepidus, il réunit à ses nombreux pouvoirs la charge du grand pontife, et, pour se conformer à l'usage qui obligeait le titulaire de cette dignité à habiter dans un lieu ouvert au peuple, il déclara son palais propriété de l'État et en rendit une partie publique.

Le Palatin sous les empereurs. — Dès ce moment, la résidence des empereurs fut définitivement installée au Palatin ; ce premier palais porta le nom de *Domus Augustana.*

Tibère naquit sur cette colline, dans la partie située vers le Vélabre ; M. Rosa, l'habile directeur des fouilles, croit avoir retrouvé la maison paternelle de Tibère. Cette petite maison est d'un grand intérêt artistique et archéologique ; on y reconnaît la complète disposition des habitations romaines, l'atrium, le tablinum, les ailes et le triclinium sont encore décorés de peintures remarquables (1). Quand Tibère fut empereur, il éleva près de la maison de son père un palais, la Domus Tiberiana, qui ne semble pas avoir été d'une grande magnificence. La position de ce nouveau palais est bien indiquée par Suétone lorsqu'il rapporte la conspiration d'Othon contre Galba. De cette même habitation Vitellius pouvait voir l'incendie allumé au Capitole par ses partisans, combattant contre le frère de Vespasien.

Suétone, qui est un excellent guide, rapporte que Caligula agrandit le palais en l'étendant jusqu'au Forum. La position bien déterminée de la célèbre place publique ne laisse aucun doute sur le lieu occupé par le palais de Caligula. Cet empereur insensé construisit un pont reliant son habitation au mont Capitolin, afin de pouvoir plus faci-

(1) Il y a là, croyons-nous, une erreur. M. Léon Renier a démontré que la maison en question n'est point la maison paternelle de Tibère, mais une maison appartenant à Livie, et qu'elle avait reçu sans doute avec ce tiers de la succession d'Auguste à elle légué par l'empereur. (*Revue archéologique* 1870, t. XXI, p. 325 et suiv.) Sur les peintures qui décorent cette habitation, voir les articles de M. G. Perrot dans les numéros de juin, juillet et septembre 1870, d'octobre 1871. (*Rédaction.*)

lement converser avec son collègue Jupiter; enfin il transforma le temple des Dioscures en vestibule de son palais et poussa l'égarement jusqu'à s'y faire adorer.

Son successeur, plus modéré, détruisit le pont et rétablit le temple des Dioscures; mais Néron reprit les projets d'agrandissement. Il construisit d'abord la Domus Transitoria, qui réunissait l'ancien palais à l'Esquilin. Le terrible incendie qui, en l'an 66 de notre ère, fut si désastreux pour Rome, réduisit en cendre le palais des Césars; c'est alors que Néron entreprit l'édification d'une résidence impériale devant couvrir non-seulement le Palatin, mais la Velia, la vallée du Colysée et une partie de l'Esquilin. L'atrium était élevé sur l'emplacement où existe aujourd'hui le temple de Vénus et Rome. Sous les thermes de Titus on voit encore des appartements ornés de peintures et ayant appartenu à cet immense édifice. Néron, abandonné de tous, fut contraint de se donner la mort sans avoir terminé sa *Maison dorée*.

Les empereurs Galba, Othon et Vitellius auraient certainement continué ces insolentes et extravagantes constructions s'ils n'avaient été empêchés par les troubles intérieurs et la brièveté de leur règne.

Proclamé empereur, Vespasien sut écouter les plaintes du peuple qui avait été obligé de se réfugier dans les quartiers suburbains pour laisser la place aux fastueuses constructions des empereurs. Sous son habile direction le palais fut réduit aux limites naturelles du Palatin; les parties qui s'étendaient au dehors furent appropriées à d'autres usages ou abandonnées aux particuliers.

Domitien n'agrandit point le domaine laissé par son père, mais il restaura le palais, s'appliqua à en régulariser les principales parties et l'enrichit d'œuvres d'art. Plutarque compare cet empereur à Midas, qui changeait en or tout ce qu'il touchait; Stace et Martial font l'éloge de cette magnifique demeure. Le palais des Césars était à cette époque dans toute sa splendeur; tous les pays avaient payé leur tribut artistique à la reine du monde, et le goût du beau n'était pas encore perdu. Les remarquables ruines du Forum de Domitien terminé par Nerva témoignent encore aujourd'hui qu'alors les bonnes traditions de l'art architectural n'étaient pas abandonnées. J'ai donc adopté cette époque pour la restauration du palais public des Césars, non-seulement à cause des raisons précédentes, mais aussi parce que les ruines retrouvées datent des Flaviens, et que les Antonins n'apportèrent que de faibles modifications à la résidence impériale.

Nerva fit inscrire les mots *aedes publicae* sur la façade du palais pour indiquer qu'il était accessible à tous. Septime Sévère habita de pré-

férence la partie sud qu'il restaura. Au pied de la colline il éleva le septizonium, qui existait encore sous le pape Sixte V. On a trouvé quelques timbres de briques indiquant qu'il reconstruisit ou restaura les portiques qui décoraient le grand cirque.

Héliogabale éleva au dieu de sa patrie un temple dans lequel il voulut réunir tous les objets les plus vénérés à Rome, tels que le palladium, les boucliers sacrés, etc., etc. Enfin Alexandre Sévère ajouta quelques constructions insignifiantes.

La domination des armées et le changement du siége de l'empire portèrent un premier coup aux splendeurs du palais. Puis le christianisme, reconnu religion d'Etat, ouvrit au monde un horizon nouveau; les autels païens furent détruits, les temples fermés ou transformés; le Palatin, abandonné, vit s'éteindre les feux éternels de Vesta; les boucliers sacrés, les haches de Mars, toutes les idoles disparurent avec les pontifes.

A partir de ce moment, les empereurs ne vinrent à Rome que pour satisfaire un usage qui leur imposait de faire une entrée solennelle dans l'ancienne capitale de l'empire.

Au commencement du ve siècle, Honorius, fils de Théodose, avait à peine terminé la restauration des murs d'enceinte, lorsque les Goths, sous la conduite d'Alaric, assiégèrent Rome et s'en emparèrent par trahison. Pendant trois jours et trois nuits ils portèrent l'incendie partout; les monuments qui échappèrent au feu furent pillés. Ce sac de Rome fut suivi de deux autres non moins funestes, en 455 et 472. Enfin Odoacre, s'étant emparé de toute l'Italie, mit fin à l'empire romain.

En l'an 500, Théodoric fut chaleureusement accueilli par le pape et le peuple; il habita Rome et fit restaurer les principaux édifices. De nombreux timbres de briques portant la marque de ce roi ont été retrouvés. Un instant l'ancienne capitale crut renaître; mais en 536 les luttes recommencèrent. Les Goths furent chassés par Bélisaire; Rome passa ensuite au pouvoir de Totila, et revint peu après sous la domination des empereurs d'Orient.

Après avoir reconquis la vraie croix, Héraclius vint à Rome et fut couronné par le sénat, dans la grande salle du trône du palais public des Césars. (Voir H du plan, pl. II.) Cette cérémonie prouve que le palais, quoique abandonné et plusieurs fois dévasté, pouvait encore servir dans les grandes circonstances.

Constantin visita Rome en l'an 665; il n'y resta que douze jours, mais sa présence ne fut pas moins préjudiciable aux monuments que les différentes occupations étrangères; car, outre une quantité d'ob-

jets précieux, il emporta les bronzes qui décoraient encore les édifices antiques.

Le palais des empereurs, soit abandon, soit vétusté, tomba en ruines vers le VIIIe ou IXe siècle. Au Xe siècle, le Palatin était occupé par des particuliers qui utilisaient les ruines pour construire des abris et qui effaçaient les traces des monuments antiques en installant des jardins potagers.

Le septizonium fut transformé en tour de défense et, par ordre de l'abbé de Saint-Grégoire, une ligne de fortification fut établie du Colysée au Vélabre.

Pendant l'éloignement des papes, deux familles puissantes se disputèrent le pouvoir et causèrent de nouvelles dévastations.

Premières études des ruines.— Les papes, après leur retour, furent suivis par un grand nombre d'artistes et de savants. L'ardeur de ces hommes signala à tous les regards les trésors de l'antiquité. Léon Baptiste Alberti, Le Cronaca, Bramante interrogèrent les ruines et leur exemple fut suivi par beaucoup d'hommes de mérite. L'étude des arts fut encouragée, des recherches archéologiques furent entreprises sur tous les points de Rome. Les ruines antiques se posaient comme un problème; les archéologues et les artistes se disputèrent l'honneur de faire revivre par la pensée les merveilleux et imposants monuments de l'empire déchu.

Un premier plan fut publié en l'an 1555 par Buffalini; la bibliothèque Barberini conserve un précieux exemplaire de cette première tentative. Le Palatin présentait un aspect désolé, abandonné; les ronces couvraient le palais des Césars et les chèvres broutaient dans le jardin d'Adonis. Une partie de la Domus Augustana était occupée par le casin de Jules II. Le célèbre illustrateur des antiquités romaines Onofrio Panvinio publia une étude du Grand Cirque et du Palatin; ce travail est assez complet, sans être cependant exempt d'erreurs.

Bianchini entreprit le premier une étude spéciale et approfondie du palais des Césars. Cet homme remarquable conduisit les recherches avec une grande habileté. En 1720, à la suite de fouilles importantes, il eut la joie de découvrir les ruines des trois salles principales du palais de Domitien. Les murs étaient encore recouverts de riches décorations en marbre; aussi la description et les dessins qu'il a laissés sont-ils d'excellents renseignements.

Vers l'an 1765, l'abbé Raucourcuil fit fouiller les jardins de la villa Spada, maintenant villa Mills. La fortune protégea ses recherches; outre de nombreux débris de colonnes, de chapiteaux, de frises, ri-

chement taillés dans les marbres les plus rares, il trouva une statue d'Apollon et deux statues de Léda. Les constructions mises au jour furent mesurées par l'architecte Barberini, qui en publia le plan dix ans plus tard dans l'Encyclopédie de Guattani.

Un autre architecte, J.-B. Piranèse, en rédigea aussi un plan, mais l'extrême jalousie du propriétaire rendit le relevé très-difficile. Le plan de Barberini est donc le seul document exact existant sur ces ruines actuellement recouvertes. Ce plan présente un ensemble régulier de constructions attribuées à la partie privée de la Domus Augustana. Cette partie de la résidence impériale n'entre pas dans le sujet spécial de mon étude ; je ne suivrai pas Guattani dans la description des salles relevées par Barberini. Ces documents pourront guider les fouilles lorsque les sœurs de la Visitation, cédant aux instances des archéologues et des artistes, abandonneront la villa Mills, actuellement fermée à tout le monde.

Depuis ces intéressantes découvertes des fouilles partielles ont été entreprises, pour aider les différents projets de restauration du Mont Palatin. Parmi ces études il faut citer : le grand travail publié en 1828 par M. Thon, architecte de la cour de Russie ; la remarquable restauration de M. Clerget, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et l'étude de M. Canina, publiée dans son ouvrage intitulé : *les Edifices de Rome antique.*

La connaissance imparfaite de la topographie palatine et les fouilles incomplètes égarèrent la plupart des archéologues ; de sorte que ces restaurations sont en contradiction avec les résultats des recherches entreprises sous la direction de M. Rosa.

FERDINAND DUTERT.

(*La suite prochainement.*)

SUR

DEUX INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

PREMIER ARTICLE (1)

En 1863, pendant que je faisais un essai de fouilles dans l'île de Thasos, les ouvriers que j'employais me parlèrent d'un oiseau colossal sculpté qu'ils avaient vu autrefois. D'après les indications qu'ils me donnèrent, je fis quelques recherches dans un ravin qui était ensablé. Après plusieurs jours employés en vaines tentatives, et craignant d'ailleurs d'être dupe, j'abandonnai mon projet. Une lettre du docteur Christidès, lettre datée du 8/20 septembre dernier, m'apprend que les pluies ont mis à découvert ce curieux monument archéologique. C'est un aigle ayant des dimensions colossales. En voici le détail :

Longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue	$2^m,30$
— aux ailes	$0^m,70$
Chacun des yeux a	$0^m,10$
Circonférence au milieu	$2^m,10$
— du cou	$1^m,25$ à $1^m,10$

Le bec manque. Les ailes ne sont pas éployées, ce qui paraît indiquer une haute antiquité.

Lorsque ce monument a été découvert, la commune de Panaghia le fit transporter au monastère, afin d'en faire profiter les écoles, qui sont dans un état misérable. Mais le gouverneur égyptien en exigea la restitution et le fit mettre dans un des magasins du port, devant la maison que j'ai occupée pendant mon séjour dans l'île, et qui sert

(1) Cet article et le suivant ont été lus devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

de logement à ce gouverneur. On pense que cet aigle, qui fait l'admiration des étrangers, est destiné au musée de Boulaq. Nous le recommandons à l'attention et aux soins intelligents de M. Mariette.

La lettre du docteur Christidès contenait en outre la copie de deux inscriptions grecques, découvertes, la première sur l'emplacement d'un ancien temple d'Esculape, la seconde dans un jardin situé près du port de Panaghia. Je m'occuperai d'abord de celle-ci, que je donne telle qu'elle m'a été envoyée.

ΡΟΥΦΞΝΟΣΓΙΡΜΑ
ΝΟΥΟΙΩΝΟΣΚΟΠΟΣ
ΑΡΑΨΠΟΛΕΟΣΕΠΙΤΙ
ΜΙΑCΚΑΝΩΕ.ΑΓΕΡΜΑ
ΝΩΤΩΥΩΖΗCΑΝΤΙ
ΕΤΗ:ΚΒ·ΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ

Avant d'entreprendre l'explication de ce petit monument épigraphique et pour la préparer, je ne puis mieux faire que de rappeler le curieux fragment d'Appien que j'ai communiqué à l'Académie en 1869, et qui a paru peu de temps après dans cette *Revue*. Depuis lors ce fragment a été reproduit plusieurs fois. J'en donne ici seulement la traduction française, avec de très-courts détails qui me paraissent indispensables.

« L'*Histoire romaine* d'Appien, de laquelle Photius a fait une analyse, était divisée en vingt-quatre livres. Plusieurs sont incomplets ou perdus. Nous ne possédons absolument rien du XXIVe qui était intitulé Ἀράβιος, *Arabica*.

« J'ai eu la bonne fortune de trouver un fragment curieux et d'une certaine étendue, provenant de ce vingt-quatrième livre. Voici ce fragment.

SUR L'ART DE LA DIVINATION CHEZ LES ARABES.

« Appien dit, à la fin de son vingt-quatrième livre : C'était pendant la guerre d'Égypte. Un jour, je fuyais les Juifs et je me dirigeais, à travers l'Arabie Pétrée, vers un fleuve où m'attendait une barque qui devait me conduire à Péluse. J'avais pris pour guide un Arabe pendant la nuit. Je me croyais déjà près de la barque en question, et l'aurore commençait à paraître, lorsqu'une corneille se mit à crier. L'Arabe effrayé me dit : « Nous nous sommes trompés. »

Un nouveau cri s'étant fait entendre : « Nous nous sommes étrangement trompés, » reprit-il. J'étais inquiet et je regardais s'il n'apparaissait pas quelque autre voyageur. Mais je n'en apercevais aucun, parce que nous étions en pleine aube, et toute la contrée était en guerre. L'oiseau s'étant fait entendre une troisième fois, l'Arabe me dit plein de joie : « C'est bien heureux que nous nous soyons trompés, car nous sommes dans le bon chemin. » Je riais, bien que nous eussions pris une fausse route, mais j'étais fort inquiet parce que les ennemis étaient de tous les côtés, et il m'était impossible de retourner en arrière à moins de tomber sur ceux que je fuyais tout à l'heure. En présence de pareilles difficultés, je suivais l'Arabe, m'abandonnant à la prédiction. Sur ces entrefaites et contre mon attente, je rencontrai un autre fleuve qui était tout à fait dans le voisinage de Péluse, et une trirème qui faisait voile pour cette ville. Je montai à bord et je fus sauvé. Quant à la barque qui m'attendait dans l'autre fleuve, elle fut prise par les Juifs. Autant ma chance avait été heureuse, autant j'admirai la prédiction. Les Arabes sont très-observateurs des pratiques religieuses, habiles dans l'art de la divination, adonnés à l'agriculture, et très-versés dans la science des remèdes. Aussi est-il naturel que rencontrant en Égypte une terre fertile, des cultivateurs, des peuples religieux comme eux, et habiles aussi dans l'art de la divination, dans la science des remèdes et dans la connaissance des astres, ils aient été heureux de se fixer parmi eux comme parmi leurs semblables. »

Après avoir consacré quelques détails à l'oïonoscopie, c'est-à-dire à la divination par l'étude du cri et du vol des oiseaux, ce qu'on appelle la science augurale, j'établissais historiquement que c'est à l'année 115 de notre ère, la dix-huitième du règne de Trajan, qu'il faut rapporter la guerre à laquelle Appien fait ici allusion. Puis j'ajoutais : « Une autre question se présente, une question de langue. Appien prend un Arabe pour guide. Comment s'entendent-ils? Appien parle-t-il arabe, ou est-ce l'Arabe qui parle grec? La dernière conjecture est plus probable. Les Grecs n'aimaient pas à apprendre les langues étrangères, tandis que la leur était très-répandue dans toute la Syrie et l'Arabie, comme le témoignent les nombreuses inscriptions grecques qu'on trouve dans ces contrées. »

Déjà au second siècle avant notre ère on rencontre des Égyptiens, des Perses, des Juifs et des Arabes employant la langue grecque. C'est ce que prouve une lettre de deux Arabes publiée dans un papyrus du Louvre, p. 316 du recueil de MM. Brunet de Presle et Egger, lettre datée de l'an 153 avant J.-C.

« Un dernier renseignement à constater et à recueillir. Il paraîtrait que déjà à une époque assez reculée les Arabes s'étaient établis dans la partie de l'Égypte qui comprend l'isthme de Suez. »

Abordons maintenant l'explication de l'inscription récemment découverte à Thasos par le docteur Christidès. Voici d'abord comment je la lirais :

Ῥούφενος Γερμα-
νοῦ οἰωνοσκόπος,
Ἄραψ πόλε[ω]ς ἐπιτι-
μίας Κανώ[θα], Γερμα-
νῷ τῷ υἱῷ ζήσαντι
ἔτη κϐ'. Μνήμης
χάριν.

c'est-à-dire : « Rufinus, fils de Germanus, oïonoscope, Arabe de la célèbre ville de Canotha (?), à Germanus son fils ayant vécu vingt-deux ans. Pour souvenir. »

Nous avons donc affaire à un Arabe, portant, comme son père, un nom romain grécisé, et parlant grec, mais d'une manière très-incorrecte, ainsi qu'on le verra bientôt. Ajoutons qu'il tient à conserver sa nationalité, comme la plupart des Orientaux qui habitaient les pays soumis à l'administration romaine.

Ῥούφενος est une transcription irrégulière du nom latin Rufinus, Ῥουφεῖνος ou Ῥουφῖνος, dont l'orthographe varie beaucoup dans le style épigraphique. Car, indépendamment des deux formes précédentes, on trouve encore Ῥυφῖνος, Ῥοφῖνος et Ῥουϐῖνος. Peut-être le docteur Christidès a-t-il oublié un iota dans sa transcription. On lirait alors Ῥουφεῖνος.

Je n'ai pas à revenir sur le mot οἰωνοσκόπος (1). Je me contente de renvoyer à mon commentaire sur le fragment d'Appien. C'est dans ce qui suit que gît la véritable difficulté : Ἄραψ πόλεος ἐπιτιμίας Κανωε.α... « Arabe de la ville... »

Si l'on veut prendre ἐπιτιμίας dans le sens ordinaire, c'est-à-dire dans le sens de « reproche, blâme, » on n'arrivera jamais à comprendre la présence de ce mot dans la phrase. Ce serait perdre son temps que de chercher ici à subtiliser, pour donner à notre Arabe plus d'esprit, plus de science grammaticale qu'il n'en a. Il s'agit

(1) On en trouve un exemple dans un traité anonyme d'astrologie, cod. gr. Paris, 2506, fol. 9, v° : Οἰωνοσκόπους, ἀστρολόγους, θεοπλόκους, ἀφ' ὧν καὶ βιοῦσι.

simplement de savoir ce qu'il a voulu dire, sans s'inquiéter des exigences de la langue dont il s'est servi. Peu familiarisé avec le grec, connaissant mal la propriété des termes de cette langue, il aura fabriqué un adjectif ἐπιτίμιος dans le sens de « honorable, illustre, » et πόλεος ἐπιτιμίας signifiera tout simplement « de la célèbre ville. » Il ne faut pas voir dans πόλεος une forme dialectique; c'est une faute d'orthographe pour πόλεως.

La rédaction des épitaphes particulières ayant de tout temps été abandonnée au goût et au caprice individuel, il s'ensuit qu'elles ne sont pas toujours des modèles de style et de correction grammaticale. Combien dans nos cimetières modernes en trouve-t-on de ce genre?

Avant de chercher quelle est la ville qui a eu l'honneur de donner le jour à notre Arabe, et dont le nom est incomplet et corrompu, citons la fin de l'inscription qui ne présente aucune difficulté et qui rentre dans les formules ordinaires : « A son fils Germanus ayant vécu vingt-deux ans. Pour souvenir. »

Ὑῷ pour υἱῷ est fréquent dans les monuments de la basse époque, à moins que l'iota n'ait été omis dans la copie.

Faisons remarquer encore que le père et le fils de Rufinus s'appellent l'un et l'autre Germanus, suivant l'usage grec qui faisait donner le même nom, de deux en deux générations, à l'aîné de plusieurs enfants mâles. Cet usage s'est continué fort tard.

Voyons maintenant quel peut être le nom de ville qui se cache sous les lettres ΚΑΝΩΕΑ. J'avais d'abord pensé à la fameuse Canope. Il est possible, en effet, d'expliquer la corruption paléographiquement. Un B, cassé dans la partie droite, aura pu être pris pour un Ε. La lettre qui manque serait un O, et, la partie supérieure de la branche droite de l'Υ ayant disparu, M. Christidès aura peut-être cru retrouver là les traces d'un A. J'ajoute que la copie envoyée n'a pas été faite très-exactement, car on y remarque des variétés de lettres, telles que l'E, ayant tantôt la forme lunaire et tantôt la forme ordinaire. Le sigma donne lieu à la même observation. Quant à l'épithète ἐπιτιμίας, dans le sens que je donne à ce mot, elle convient très-bien à la ville de Canope qui, du temps de Strabon, était célèbre par son temple de Sérapis et par le concours des gens de toute espèce qu'y attiraient ses mœurs dissolues.

N'oublions pas, comme nous l'avons dit plus haut, que déjà à une époque assez reculée, les Arabes s'étaient établis dans la partie de l'Égypte qui comprend l'isthme de Suez.

Je dois maintenant citer une autre ville dont le nom s'adapterait peut-être encore mieux ici : c'est ΚΑΝΩΘΑ. A ce propos mon ami

M. Egger m'a rappelé une inscription très-curieuse, trouvée à Genay (Ain) et qui a été publiée dans le 28e volume de la Société des antiquaires de France. Cette inscription est bilingue, grecque et latine. Elle contient l'épitaphe d'un Arabe nommé Thaim, et portant aussi le nom latin Julianus (Ἰουλιανός). Il était de la ville de ΚΑΝΑΘΑ, connue d'ailleurs par une inscription du *Corpus* et par les géographes anciens. C'est la ville qui dans la Bible est nommée Knat ou Canath. L'orthographe ΚΑΝΩΘΑ était également usitée. La leçon numismatique est ΚΑΝΑΘΑ. Rien de plus naturel qu'un Θ cassé par la moitié soit pris pour un Є dans un texte épigraphique où cette dernière lettre a la forme lunaire. La seule difficulté c'est que la copie indique un point entre Є et A, d'où le nom ΚΑΝΩΘΑ s'expliquerait mal paléographiquement. Mais je suis porté à croire que le point est tout simplement une parcelle du Θ incomplet et qu'il ne manque point de lettre. Un estampage trancherait la difficulté. En attendant ce dernier renseignement, je donnerais la préférence à ΚΑΝΩΘΑ sur ΚΑΝΩΒΟΥ.

D'après les détails qui précèdent on voit quel intérêt comporte cette inscription rapprochée du fragment d'Appien. Ces deux monuments, épigraphique et littéraire, s'éclairent et se complètent l'un l'autre, et par cela même reçoivent chacun une plus grande valeur.

Dans le numéro prochain je m'occuperai de l'autre inscription envoyée par le docteur Christidès.

E. Miller.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION DE VOLTINO

CONSERVÉE AU MUSÉE DE BRESCIA

M. Mommsen, *Die Nordetruskischen Alphabete*, pl. II, n° 17, a publié une inscription de Voltino qui commence ainsi :

TETVMVS
SEXTI
DVGIAVA (1).

Suivent trois autres lignes dont M. Mommsen déclare n'oser proposer aucune lecture. Les trois premières lignes lui paraissent latines (p. 210).

M. Becker (*Beitraege* de M. Kuhn, t. III, p. 171), dans son travail si remarquable sur les inscriptions gauloises, reproduit ce monument. Il donne les trois premiers mots comme gaulois (p. 173), ce qui pour le second, *Sexti*, nous semble bien hardi : quant aux trois dernières lignes, il imite la sage réserve de M. Mommsen. MM. Siegfried et Whitley Stokes ont été moins prudents.

M. Siegfried a proposé pour les deux dernières lignes un essai de lecture et d'interprétation que M. Whitley Stokes a complété dans les *Miscellanea celtica* insérés par M. Kuhn au t. VI de ses *Beitraege*. Il faudrait lire :

TETVMVS
SEXTI

(1) Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, p. 511, n° 4883, et Fabretti, *Glossarium italicum*, p. IV, n° 13.

DVGIAVA
SAΘADIS
TOME DECAVI
OBVLDVNV TINV

ce qui signifierait : *Tetumus Sexti* [*filius*] *protector Sassadensis* (*vel Sassensis*) *me dicavit Obulduno Tino* (p. 17).

Dugiava, dans ce système, serait un nom commun masculin ayant le sens du latin *protector*.

Mais *Dugiava* est un nom propre de femme, ainsi qu'il résulte d'une inscription de Limone qui porte le n° 4887 dans le tome V, p. 512, du *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie de Berlin.

PRIMIO · STAI
ARRVNTI · F · SIBI · ET
DVGIAVAE · SEX · F · MA
TRI. etc.

La traduction proposée est donc inadmissible, malgré la légitime autorité qui s'attache au nom des savants auteur et que nous ne pourrions proclamer trop hautement (1).

H. d'Arbois de Jubainville.

(1) M. Pictet n'a pas parlé de cette inscription dans son *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises*, publié en 1867 dans cette *Revue*, t. XV et XVI.

NOTE

SUR

UN CIMETIÈRE ANTIQUE A RAZIMET

(LOT-ET-GARONNE)

Le plateau très-élevé sur lequel est construit le petit village de Razimet paraît avoir été depuis des temps reculés le siége d'établissements importants. Il est jonché de tuiles à rebords et de débris de poteries. On conserve dans l'église paroissiale un beau chapiteau de marbre blanc, orné d'une rose et de deux feuilles palmées, qui date évidemment de l'époque gallo-romaine.

Le cimetière qui entoure l'église renferme de nombreux cercueils en pierre, en forme d'auges rétrécies d'un côté. Ces tombes appartiennent sans doute à l'époque carlovingienne.

A cent mètres plus loin, à l'ouest, est un cimetière gallo-romain parfaitement caractérisé. Quelques jours avant ma visite, on avait défoncé le terrain sur ce point jusqu'à une profondeur de plus d'un mètre. J'ai vu, dans la coupe des terres, des vases fracturés en terre rouge qui contenaient des ossements.

D'après les renseignements que m'a donnés M. le maire de Razimet, propriétaire du champ, d'autres découvertes avaient attiré l'attention des ouvriers. Ils avaient reconnu trois cavités ou puits, d'environ $1^{m},50$ de diamètre, sur une profondeur indéterminée, qui étaient pleins de cendres.

On n'avait fait nul cas d'un certain nombre d'objets trouvés dans ces défoncements. J'ai recueilli sur un tas de pierre de rebut, près de la tranchée :

1° De nombreux fragments de poterie grise qui n'a été ni cuite,

ni façonnée au tour. De ce nombre sont deux moitiés d'un vase épais, qui se raccordent parfaitement.

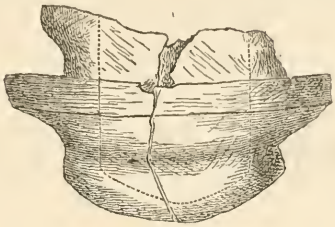

Vase en terre grise, à grains micacés, non cuite au four et façonnée à la main.

Ce vase, dont je donne le dessin, est une sorte de creuset ou de godet, qui offre au centre de sa panse un large bourrelet, formant un anneau circulaire. D'un côté de son orifice est une sorte de bec massif qui avait sans doute son pendant du côté opposé. Les deux appendices devaient servir à tenir le vase, destiné à aller au feu, ainsi qu'en témoigne sa couleur noire à la partie inférieure.

Ce grossier spécimen de poterie me paraît devoir être attribué à l'époque gauloise.

2° Deux polissoirs ou pierres à affiler : l'un en meulière rougeâtre, de forme triangulaire, avec des côtes concaves; l'autre en grès blanc, d'un grain très-fin, de la forme d'un prisme quadrangulaire irrégulier. Ces deux pierres, étrangères au pays, ont leurs surfaces parfaitement polies par un long usage. Je ne serai nullement affirmatif sur la question de leur origine, puisqu'elles n'ont pas été exhumées sous mes yeux. Il est possible qu'elles aient été extraites de la couche des sépultures gallo-romaines.

G. Tholin.

DÉCOUVERTES RÉCENTES

FAITES DANS

LE FORUM ROMAIN

Nous devons à la bienveillance de M. V. Baltard, architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, communication d'un article paru dans la *Gazetta ufficiale del Regno d'Italia* et renfermant de précieux documents fournis par la Direction générale des fouilles de Rome. Ce travail nous semble, quant à présent, donner la description la plus complète des marbres antiques trouvés récemment dans le Forum, marbres dont de belles photographies, envoyées par M. Pietro Rosa, chargé de la direction générale des fouilles romaines, ont attiré l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des beaux-arts. Nous croyons donc, malgré sa longueur, devoir traduire cette description *in extenso*, en laissant à de nouvelles découvertes et à une étude approfondie le soin de fixer les véritables sujets des si intéressants bas-reliefs qui y sont mentionnés.

« Dans les fouilles en cours d'exécution au Forum romain ont été trouvées, près de la *Colonne de Phocas* (1), trois grandes plaques de marbre, rapprochées l'une de l'autre, et qui, jointes autrefois, devaient former un seul monument d'une longueur totale d'environ *cinq mètres* et d'une hauteur d'*un mètre trente-neuf centimètres*. Ces marbres ont été trouvés debout, sans doute non loin de leur emplacement primitif, et reposant sur un soubassement de travertin qui s'élève peu au-dessus du sol antique du Forum (2). Au moyen âge fut érigée, en cet endroit, une construction de briques offrant toute l'apparence d'une tour.

(1) Cette colonne, isolée et érigée au commencement du VIIe siècle en l'honneur de l'empereur grec Phocas, dont elle portait autrefois la statue, est située au N.-O. du Forum romain, non loin de l'emplacement reconnu de l'ancienne basilique Julia.

(2) Une différence de niveau considérable, et qui atteint parfois huit mètres, existe entre les parties du sol actuel du *Campo Vaccino* qui n'ont pas été fouillées et le sol antique situé en contre-bas du Forum romain.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ces marbres est la décoration en bas-relief dont ils sont recouverts sur leurs deux faces, ce qui porte à croire qu'ils faisaient partie d'un monument que l'on pouvait regarder de toutes parts : aussi est-il vraisemblable qu'ils appartenaient aux *Rostres primitifs*(1), situés précisément dans le voisinage de l'endroit où ils ont été découverts.

Sur une de leurs faces, celle intérieure, se voient représentés un taureau un peu moins grand que nature, un bélier et un porc, placés à la suite l'un de l'autre, et en commençant par le porc, comme dans toutes les représentations connues des sacrifices dits *suovetaurilia* (2). Le taureau a le front ceint d'une couronne de laurier dont les bandelettes lui retombent sur le cou, et une large bande ornée de broderies recouvre son large dos. Le bélier, bien couvert d'une riche toison, a des proportions grandioses ; il en est de même du porc, dont la taille est exceptionnelle et qui, lui aussi, porte une couronne avec des bandelettes et est ceint d'une large bande reposant sur le milieu du corps. La sculpture sur les deux faces est d'un style noble et large, et ne peut être postérieure au premier siècle de l'empire.

La présence de ces trois animaux se rapporte sans doute à de grands sacrifices qui eurent lieu à l'occasion de quelque événement important et pour lequel furent rendues aux dieux des actions de grâces solennelles, événement qui semble lui-même figuré sur l'autre face de ces mêmes bas-reliefs.

Nous avons là, en effet, une scène de la vie publique des Romains, scène que certaines particularités accompagnant l'action nous font voir se passer dans le Forum. Car, du côté droit, comme édifice le plus voisin du spectateur, s'élève un monument composé d'une seule arcade et très-simple, avec les pieds-droits ornés de colonnes corinthiennes à demi engagées. Tout à fait à côté de lui se profile un large soubassement, de peu de hauteur, et duquel l'artiste semble avoir voulu accentuer la forme curviligne : les rostres de navires qui sont fixés sur ses flancs l'indiquent bien comme faisant partie de la tribune aux harangues dite des rostres (3). Vient ensuite et en arrière un édifice avec fronton triangulaire, en forme de temple, et dont on voit cinq colonnes corinthiennes élevées sur de nombreux et hauts gradins. Continuant sur la même ligne, reste un espace vide qui indique peut-être l'existence d'une voie, et de l'autre côté duquel s'élève un grand édifice à portiques formés d'arcades avec pieds-droits déco-

(1) La première *tribune aux harangues*, transférée en 710 par Jules César du milieu du Forum à son extrémité occidentale et que Tite-Live nous apprend (l. VII, c. 14) avoir pris le nom de *rostres* des éperons de navires dont elle avait été décorée vers l'an 416, après la défaite des Antiates.

(2) Voir, entre autres exemples de ces sacrifices, ceux représentés sous les nos VII, XXXVII, LXXVII et LXXVIII de la colonne Trajane, lesquels offrent une très-grande analogie avec celui décrit ci-dessus.

(3) Voir note, 1, même page, et note 4, p. 53.

rés de colonnes corinthiennes à demi engagées et dont les clefs des arcades sont surmontées de masques de lion.

Entre la partie indiquée le plus en avant et ces édifices s'élève une montée sur laquelle se dessine, en forme de grandiose monument, un groupe de deux figures, l'une féminine et se tenant debout, l'autre masculine et assise. La première a le costume d'une femme grecque plutôt que romaine, puisqu'elle porte une double tunique non recouverte d'un manteau. Le visage et le bras droit sont assez endommagés, le bras gauche seulement est conservé et la main soutient une petite figure d'enfant qui, elle-même, semble dans l'attitude de tendre la main vers le personnage assis. Ce dernier a le caractère plutôt consulaire qu'impérial. Il est couvert d'un long vêtement avec une grande toge jetée sur la poitrine et retombant sur les genoux. Il est assis sur un siége orné de draperies et pose les pieds sur un tabouret. Le bras gauche manque et la main droite se tend vers l'enfant que lui présente la femme placée debout devant lui.

Au point extrême s'élève enfin un autre socle en forme de stylobate, duquel surgit un arbre élevé qui étend ses rameaux touffus au-dessus d'une statue placée dans son voisinage. Cette statue représente un homme aux formes molles, au ventre obèse, nu, avec des chaussures aux pieds et portant une grande outre au travers des épaules; elle a ainsi tous les caractères de la figure d'un Silène ou plutôt de Marsyas (1), ainsi que l'appelaient les Romains.

Un grand nombre de personnes de poses et de gestes divers se tiennent au-devant de ces édifices. Ceux qui se trouvent sous le premier arc décrit accompagnent quelques hommes que les verges réunies en faisceau qu'ils portent dans leur main droite indiquent bien représenter des fonctionnaires publics, peut-être des *appariteurs* (2). Plus en avant se tiennent trois personnages que leur costume fait reconnaître pour des étrangers. Ils sont vêtus d'une courte tunique qui leur descend jusqu'aux genoux et portent par-dessus elle une ample et riche chlamyde ornée d'un grand ourlet rehaussé de franges dans le goût *barbare* (3) et rattachée par une boucle sur l'épaule droite. Les dégradations du marbre ne permettent pas de distinguer les mouvements de leurs mains. Sur le devant des rostres, enfin, s'élève une figure dominant les autres, celle d'un orateur. Il est couvert

(1) Une statue fort ancienne de Marsyas s'élevait près des rostres et était considérée comme le symbole de la liberté. Tous ceux qui avaient gagné leur procès étaient dans l'usage de mettre une couronne sur cette statue et Pline rapporte (l. XXI, c. 7) que Julie, l'impudique fille d'Auguste, y mettait aussi les siennes pour des succès d'un autre genre.

(2) Nom générique des auxiliaires subalternes des magistrats. Parmi les appariteurs, généralement affranchis ou fils d'affranchis, les licteurs étaient reconnaissables au faisceau de verges avec ou sans hache qui leur servait d'insigne.

(3) Rome désigna longtemps sous le nom de *barbares* tous les peuples étrangers au monde romain.

d'un long vêtement descendant jusqu'aux pieds et sa toge est majestueusement rejetée au travers de la poitrine. Il tient de la main gauche un papyrus et élève la droite dans le geste de s'adresser au peuple.

Ce dernier est entièrement rassemblé sur le côté du Forum et répond aux paroles de l'orateur par ses acclamations et en soulevant et agitant la main droite. Les personnages qui figurent le peuple sont au nombre de treize et tous du sexe masculin, mais de conditions et d'âges divers, ce qui résulte de la différence de leur costume. Malheureusement leurs têtes sont toutes détruites ; cependant on peut reconnaître, aux contours seuls de quelques-unes, le type romain de l'époque de la république.

D'autres personnes se voient encore, mais se trouvent derrière le groupe des deux statues décrites plus haut. Elles sont au nombre de cinq et semblent toutes des magistrats ou peut-être des sénateurs, puisqu'elles portent toutes un long vêtement avec une toge rejetée sur la poitrine et qu'elles tiennent en main un rouleau de papyrus.

L'interprétation exacte de chaque partie de cette vaste composition sera le thème de recherches ultérieures et des plus sérieuses déductions. En attendant, l'ensemble se présente d'une façon suffisamment claire, et, au moins pour ce qui regarde les édifices représentés, on peut avec confiance affirmer qu'ils indiquent ceux situés sur un côté du Forum. Ce côté est le côté gauche, celui où devaient se trouver les rostres primitifs et sur lequel s'élevaient la Curia Hostilia (1) et la basilique Emilia (2). Toutefois, dans cet arc qui se présente au premier plan, en avant de ces deux édifices, il est difficile de décider à quel monument on doit le rapporter, à cause surtout de la grande variété des édifices que les auteurs anciens indiquent comme existant entre la Curie et la Prison (3). Mais, en remarquant que sous l'arc de ce bas-relief sont représentés trois étrangers que, à leur riche costume et à leur noble prestance, on peut bien supposer être des ambassadeurs, il vient naturellement à la pensée un rapprochement avec un passage où Varron (4) décrit, à droite, près de la Curie, un édifice dit la *Græcostasis*,

(1) Édifice bâti par le roi Tullus Hostilius. C'était un lieu habituel des réunions du sénat. Restaurée par Sylla et réédifiée par Faustus, fils de Sylla, après avoir été incendiée aux funérailles de Clodius, la Curia Hostilia fut démolie par ordre du triumvir Lépide, qui jeta sur son emplacement, en l'an 712, les fondements de la *Curia Julia*, édifice dont Auguste fit la dédicace en l'an 725.

(2) Commencée en 699 et dédiée en 720 par Æmilius Paulus sur l'emplacement de l'ancienne *Basilique Fulvia*. Elle est indiquée sur le revers d'un denier comme présentant un portique à deux étages formé de colonnes accouplées.

(3) Celle bâtie par Ancus Marcius, agrandie par Servius Tullius et restaurée en 775 par C. Vibius Rufus et N. Coceius Nerva.

(4) Varron (*Traité de la langue latine*, l. v, § 155) s'exprime ainsi : « Devant cette Curie (bâtie par le roi Hostilius) sont les *Rostres*, ainsi nommés de *rostrum*, parce qu'on y plaça les éperons de navires pris sur les ennemis. A droite des Rostres, en venant du Comice, est un lieu appelé, par synecdoche, *Græcostasis*, où les députés des nations étrangères attendent les audiences du sénat. » *Trad. Nisard.*

dans lequel les envoyés étrangers étaient reçus avant de se présenter au peuple. D'où il serait très-probable que cet arc représentât la facade extérieure de la Græcostasis.

Quant aux rostres, il ne peut être douteux que ce soient les plus anciens de tous, ceux qui s'élevaient à l'origine en avant de la Curia Hostilia, puisque l'on ne peut reconnaître dans ceux de notre bas-relief, ni les rostres Capitolins, ni ceux de Jules César (1). Les premiers n'existaient pas encore à l'époque de notre bas-relief, et ceux de César doivent, d'après les dernières découvertes faites dans le Forum romain, avoir été compris entre le temple de Faustine (2) et celui de Castor (3), juste sur le devant du temple de Jules César (4), avec lequel ils étaient réunis et ne formaient qu'un seul ensemble. On ne peut donc voir, dans notre bas-relief, que les rostres primitifs, d'autant plus qu'il régnait une grande incertitude sur leur situation précise. Cependant ils se trouvent justement indiqués en cet endroit dans le plan du Forum romain dressé en 1868 et que la Direction générale des fouilles fit exposer pendant les jours d'entrée publique au Forum. Sur ce plan, les rostres sont précisément disposés en avant de la Curie Hostilia et donnant sur le *Comitium* (5), comme on l'observe dans notre bas-relief, où la Curie Hostilia est indiquée en forme de temple derrière les rostres, ce qui est conforme au passage où Tite-Live rapporte (6) que ladite Curie avait la forme d'un temple et en portait le nom, parce qu'elle avait été consacrée par les augures. Elle s'élevait au-dessus de forts gradins desquels nous savons que Tarquin le Superbe précipita Servius Tullius, et ces gradins sont précisément indiqués hauts et nombreux sur notre bas-relief. En racontant ce fait, Dion ajoute que le roi Servius tomba dans l'area des Comices, d'où l'on peut conclure que la Curie regardait les Comices, ce qui se trouve vérifié dans notre bas-relief, car la façade de la Curie est tournée vers l'endroit où le peuple se trouve assemblé.

Il est au reste naturel que ce lieu ne soit autre que le Comitium (les Comices), place ou *area* grande et spacieuse qui s'étendait devant la Curie et faisait en même temps partie du Forum.

Quoique, sur la construction de la Basilique Emilia, on ne sache guère que l'existence de ses colonnes de marbre de Numidie, toutefois, en se

(1) Voir note 1, p. 50.

(2) Élevé par ordre du sénat en l'honneur de Faustine, femme d'Antonin le Pieux, et consacré après la mort de ce prince à leur double mémoire.

(3) Construit après un vœu fait par le dictateur A. Postumius, l'an 255, il fut restauré au VIIIe siècle par L. Métellus et ensuite par Tibère. Quoique consacré à Castor et à Pollux, qui avaient un et peut-être deux autres temples à Rome, les écrivains latins le désignaient toujours sous le nom du premier des Dioscures.

(4) Temple érigé par les triumvirs à l'endroit même où avait été brûlé le corps de Jules César.

(5) Partie du Forum où se tenaient les assemblées politiques.

(6) L. I, c. 36, relatif au différend de Tarquin l'Ancien et de l'augure Attus Navius.

rappelant qu'elle était élevée du côté gauche et, à proprement parler, au milieu du Forum, comme s'exprime Cicéron, et que, de plus, elle était d'une grande magnificence, il est clair que les piliers décrits ci-dessus et attenants à un édifice grandiose ne peuvent appartenir qu'à cette basilique.

Par l'état excessif de ruine des figures et de leurs attributs, on ne peut encore préciser aucune dénomination du groupe monumental qui s'élève sous la Curie. De nombreuses statues existaient dans le Forum et quelques-unes, comme celles d'Attus Navius, étaient devant la Curie Hostilia. Mais nous avons des renseignements trop insuffisants sur les personnages qu'elles représentaient pour attribuer à ceux de notre groupe tel ou tel nom. Il est cependant certain que la statue placée sous le grand arbre à l'extrémité de la place représente une figure de Marsyas qui devait se trouver à l'extrémité du Forum. La présence de l'arbre peut bien concorder avec ce que Pline rapporte sur l'arbre de lotus (nerprun lotus) qui existait sur le Vulcanal (1), et qui se trouve aussi indiqué dans le plan du Forum romain mentionné ci-dessus et exposé par la direction des fouilles les jours d'entrée publique.

Quant à l'action représentée par ces personnages, deux opinions se peuvent avancer : ou cette action traite d'un grand événement public, ou bien encore elle figure une scène idéale qui rappelle l'usage habituel des rostres. Cette seconde opinion peut même se trouver appuyée par ce fait que, dans les trois autres plaques correspondantes, est figurée une scène de rostres, mais une scène idéale.

Ces trois autres bas-reliefs furent mis en lumière peu de jours après la découverte des premiers, avec lesquels ils ont de commun les dimensions et la nature du marbre, ainsi que le genre et l'exécution des sujets représentés. Sur leur face intérieure se voient aussi le taureau couronné et orné de bandelettes, le bélier et le porc.

Ces bas-reliefs étaient placés en ligne parallèle avec les premiers et, d'une disposition identique, reposaient aussi sur un soubassement de travertin. Mais ils sont moins bien conservés et manquent d'une plaque (la première) sur laquelle était figurée la partie postérieure du taureau. En outre, les sujets représentés sur la face extérieure sont mutilés. Cependant il résulte assez clairement de leur ensemble qu'il y est encore question des mêmes rostres, mais de l'autre côté du Forum.

En avant du sujet se détachent les rostres des navires : à côté d'eux et d'un relief suffisamment marqué, s'élève un temple à six colonnes corinthiennes avec fronton triangulaire. Suit un second temple, également avec fronton triangulaire, et de même avec six colonnes, mais dont les chapiteaux sont ioniques. Dans le premier de ces temples, il y a de grandes raisons pour reconnaître le temple de la Concorde (2) qui s'élève précisé-

(1) Aire ou place voisine du Comitium et de la Græcostase, et au milieu de la quelle s'élevait un petit temple consacré à Vesta.

(2) Voué par Camille en l'an 388 et réédifié tout en marbre blanc par Tibère en 764.

ment dans le voisinage des rostres et qui avait six colonnes sur la façade. Dans le second, à cause des chapiteaux ioniques, nous sommes portés à voir le temple de Saturne (1), quoique l'artiste ait pris la liberté d'en placer la façade sur une ligne parallèle au temple de la Concorde. Entre les deux temples, dans un arrière-plan bien accusé, s'observe une arcature par laquelle l'artiste a évidemment indiqué le portique du Tabularium (2).

Après le temple de Saturne s'étend un grand édifice avec arcades, décorées de demi-colonnes d'ordre dorique qui correspondent tout à fait à celles de la basilique Julia (3), laquelle se trouvait précisément sur cette ligne et s'élevait en ce point.

Sur la limite du marbre, enfin, est répété le plan élevé et aussi l'arbre de figuier dont les rameaux riches de verdure et de fruits s'étendent au-dessus d'une autre statue de Marsyas, statue identique à la première et qui devait exister à cette autre extrémité du Forum.

Devant ces édifices sont aussi de nombreux personnages réunis dans une même action. Malheureusement la première partie et peut-être la plus importante manque; cependant il y a encore chance de la retrouver, puisque d'autres fragments de cet important monument ont été retrouvés çà et là dispersés dans les fouilles antérieures et se trouvent maintenant rassemblés. Des parties qui restent, on voit que, sous la tribune des rostres, se tient assis un personnage drapé et vêtu de la toge, ce qui rend facile à interpréter la scène qui se passe en avant de ces rostres.

Beaucoup de personnes qui, à leur costume, semblent de basse classe, mais pourtant chargées de fonctions publiques (*pubblici incaricati*), et dont l'une porte même sur le côté une sorte d'épée, arrivent de toutes parts à la suite l'une de l'autre et ayant chacune sur les épaules deux tablettes reliées par une courroie. Arrivées sur le devant des rostres, elles déposent ces tablettes à terre, l'une sur l'autre. Un personnage que, au long vêtement et à la toge dont il est revêtu, on reconnaît pour un fonctionnaire plus élevé, veille à ce que tout se passe en ordre. Evidemment, dans cette scène, nous avons une représentation des *comices par curies* (4). Les ta-

(1) Édifice dont il reste presque tout le soubassement et huit colonnes ioniques, en granit gris, datant de la restauration qui en fut faite, en 711, par Munatius Plancus.

(2) Le *Tabularium* servait de dépôt aux tables de lois et à certains actes, tels que ceux de naissance. M. Beulé a même dit, à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 15 novembre, « que les personnages portant des tables (dont « il va être question plus bas) font songer à la restitution du *tabularium* ou dépôt « des archives d'État opérée sous Vespasien. »

(3) César commença cette basilique, qu'Auguste termina et commença à réédifier après un incendie vers 737.

(4) Cicéron, dans plusieurs passages, parlant de ces comices, dit que trente licteurs (auxquels fait peut-être allusion cette expression citée plus haut de *pubblici incaricati*), réunis par l'ordre et sous la présidence des consuls, en présence de trois augures, viennent représenter les trente curies du peuple romain.

blettes, que chacun de ces hommes vont déposer, contiennent les noms des candidats proposés pour les magistratures. Mais les particularités relatives à cet acte si important de la vie antique deviendront plus précises par la suite, quand, par le développement des fouilles, se retrouvera peut-être le fragment manquant et que seront organisées, sur plus grande échelle, les recherches qu'un monument d'une si haute importance réclame à tant de titres. En attendant, pour dire comme le dernier mot et pour assigner une description concise aux éléments figurés sur ces marbres, il y a lieu de citer le passage suivant de Varron qui le résume presque en entier dans cette courte phrase, en disant : *Comitium* (1) *ab eo quod coïbant eo comitiis* (*curiatis*) *et litium causa.*

Traduit et annoté (d'après Ch. Dezobry) par Charles Lucas, *architecte.*

(1) *Comitium* vient de ce que le peuple s'y assemblait pour les comices par curies et pour le jugement des procès.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE DÉCEMBRE

L'année finit par un deuil inattendu, que la *Revue* doit partager, et qui sera sensible à tous les vrais amis de la science. M. le vicomte de Rougé, le digne successeur de Champollion, s'est éteint après quelques jours d'une maladie cruelle dont les premières atteintes remontent déjà à plusieurs années. Un de nos collaborateurs, confrère de M. de Rougé à l'Institut, se chargera de rappeler les titres scientifiques de l'éminent égyptologue. Nous renvoyons donc nos lecteurs à l'article nécrologique qui sera inséré dans le prochain numéro.

Le mois de décembre, cette année, comme toujours d'ailleurs, a été un mois de *comités secrets*. C'est dire que nous avons à annoncer peu de lectures publiques. Heureusement que la séance annuelle, qui a été particulièrement intéressante, est venue faire compensation. Nous engageons nos abonnés à lire dans le compte rendu officiel le *Discours d'ouverture de M. Miller*, qui a parfaitement répondu à ce que le public attendait de lui; la belle étude historique de M. de Wailly intitulée : *Villehardoin et Joinville*, dont plusieurs paragraphes ont non-seulement touché, mais véritablement ému les assistants; enfin une lecture de M. Hauréau sur *Grégoire IX et la philosophie d'Aristote*, où des documents nouveaux et fort curieux ont été présentés avec une hauteur de pensée et une fermeté d'expressions remarquables. La santé chancelante de M. le secrétaire perpétuel, qui n'a pu assister à la séance, a privé le monde savant de l'éloge traditionnel d'un des académiciens décédés.

Les récompenses suivantes ont été proclamées par le président :

Antiquités de la France : 1re médaille, à M. Paul Meyer; la 2e, à M. l'abbé C. Chevalier; la 3e, à M. Bonvalot.

Des *mentions honorables* ont été accordées : 1° à M. Gabriel Monod; 2° à M. René de Maulde; 3° à M. Bouquet; 4° à M. Darsy; 5° à M. l'abbé C. V. J. Chevalier; 6° à M. Rœssler.

Le *prix de numismatique* a été décerné à M. Chautard, professeur à la faculté des sciences de Nancy.

Prix Gobert. L'Académie décerne le *premier prix* à M. Gaston Paris, le *second prix* à M. Léon Gautier.

Prix Bordin. L'Académie, à titre d'encouragement, accorde à M. Joseph Halévy une somme de 2,500 fr.

Prix de la Fons-Melicoq. Ce prix, décerné pour la première fois, est donné à M. E. de Lépinois.

Il nous reste à énumérer les communications faites en séance ordinaire et intéressant l'archéologie. Nous mentionnerons à ce titre :

1° Une notice de M. Paulin Paris sur Jean de Meung, continuateur du roman de la Rose de Guillaume de Lorris;

2° Une note de M. J. Halévy sur la monnaie cilicienne de Tarse dite *abzour*, note qui soulève de graves objections de la part de MM. Derenbourg et Renan;

3° Une communication orale de M. Beulé, sur les dernières fouilles faites à Rome et qui ont mis à découvert de très-intéressants bas-reliefs, dont M. Beulé fait passer des photographies sous les yeux de l'Académie. Ces bas-reliefs paraissent avoir fait partie d'une balustrade appartenant à un monument du Forum encore indéterminé. M. Beulé attend de nouveaux renseignements pour compléter sa communication. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Fouilles du Bois-l'Abbé, à Eu. — Les origines de la ville d'Eu sont obscures comme toutes celles des anciennes villes de France. Dès le siècle dernier, elles furent un sujet d'études et de travaux scientifiques. M. Capperon, ancien doyen de Saint-Maixent, s'efforça de les élucider dans le *Mercure de France*, le grand moniteur scientifique des règnes de Louis XIV et de Louis XV. L'abbé Lebeuf et Claude du Moulinet ont soutenu, à ce sujet, une polémique dans le même recueil. Mais en 1820 et 1821, M. Louis Estancelin, le futur historien des comtes d'Eu, transporta la discussion sur son vrai terrain. De l'Histoire, qui était muette, il en appela aux fouilles qui sont toujours éloquentes. Il interrogea le Bois-l'Abbé, qui fut le siége d'une ville antique, comme le Châtelet, comme *Landunum*, comme le Mont-Berny, comme Champlieu, dans la forêt de Compiègne. Malheureusement l'heure de l'archéologie n'était pas encore sonnée, et M. Estancelin ne tira pas de ses fouilles tout le parti qu'il eût pu en tirer. De ce travail de deux années il ne nous est resté qu'une note, et il a négligé de lever un plan géométrique, cette consolation de toute ruine qui retourne sous terre.

Sans autre guide qu'un débris de monument laissé au-dessus le sol, je me suis mis à l'œuvre : et grâce à une allocation accordée par M. le Préfet, j'ai pu continuer et développer les tranchées commencées par M. Estancelin. Par l'ensemble de mes travaux j'ai reconnu et mis au jour une série de bâiments antiques qui n'a pas moins de 300 mètres de longueur.

Cette série de monuments est coupée par la route d'Eu à Foucarmont et par une ferme nouvellement établie par la famille Fauquet, de Rouen. Tout cet espace a été reconnu renfermer les fondations d'édifices importants dont jusqu'à présent il n'a pas été possible de déterminer la destination. Toutefois je suis porté à croire qu'à l'est de la ferme et de nos fouilles le premier édifice qui se présente est un temple antique. C'est une construction carrée dont les proportions sont de $12^{m},60$ sur $11^{m},90$. Les murs qui la composent n'ont pas moins de $1^{m},20$ d'épaisseur sur trois côtés. Le quatrième n'a que $0^{m},80$, mais il touche à d'autres bâtiments.

Au bas des murs, au niveau du pavage, on remarque deux ou trois canaux en terre cuite disposés pour l'écoulement des eaux. A l'intérieur de cet édifice on voit des murs se diriger dans des sens différents, mais ces murs sont loin d'avoir l'épaisseur des premiers.

A ce bâtiment, que nous croyons consacré à la religion antique, parce qu'il ressemble aux temples d'Avallon, de Jublains, de Champlieu, du Mont-Berny, de Sainte-Marguerite-sur-Mer et de la Cité-de-Limes, commençait un grand édifice qui se dirigeait vers l'ouest et dont les murs intérieurs sont construits avec du silex et des matériaux du pays; mais l'appareil extérieur est revêtu avec de la pierre tuffeuse taillée carrément.

L'édifice principal est d'une étendue beaucoup plus considérable. Il n'a pas moins de 40 mètres de longueur sur 20 de largeur. Dans certaines parties ces mêmes murailles ont encore $1^{m},80$ de hauteur; leur épaisseur est de plus d'un mètre. Ces murs sont construits en moellons taillés en petit appareil et chaînés avec des assises en briques rouges, ce qui leur donne l'aspect bien connu des constructions antiques. Ils ont été recouverts de crépis coloriés; nous en avons rencontré des masses parmi les débris. Les couleurs qui dominent sont le rouge et le bleu obtenus à l'aide de l'ocre antique.

Le grand édifice se partageait en salles et en galeries dont il est plus aisé de montrer le plan que d'assigner la destination. Des marbres et des objets d'art en sont sortis autrefois, mais nous n'en avons recueilli qu'une très-petite quantité, tout ce qui était intéressant ayant disparu dans les précédentes explorations. Les monnaies romaines étaient rares, presque frustes et sans intérêt.

Nous devons dire un mot du sondage que nous avons tenté dans le théâtre situé à la naissance de la vallée de la Bresle. Il était adossé au couchant et s'ouvrait au levant. De ce théâtre nous avons reconnu les hauts gradins seulement. Il devait être aussi grand que celui de Saint-André-sur-Cailly.

Un peu au-dessous de cet édifice, du côté de la forêt d'Eu, nous avons sondé une maison particulière; nous avons reconnu des murailles qui descendaient à plus de deux mètres sous le sol. Cette maison était construite en petit appareil. Parfois elle était revêtue de grandes dalles en terre cuite, et nous avons cru y reconnaître des appareils de chauffage.

Tout le plateau de Beaumont fut recouvert de constructions qui demandent à revoir le jour. Il y a là une ville gisante sous les broussailles ou sous l'herbe. Il y a quelques années (en 1863), MM. Fauquet rencontrèrent un vase de bronze contenant 1,300 monnaies d'argent de Posthume et de Tetricus. C'est à peu près l'époque de la première destruction de la ville.

Espérons que M. Daniel Fauquet, de Rouen, dont la bienveillance nous a permis la fouille de cette année, ne se lassera pas, et que, dans l'intérêt des arts, de la science et de l'histoire, il nous permettra, une autre année, quelques sondages qui nous révéleront une partie des richesses que cette terre recèle. L'abbé Cochet.

— Nous lisons dans le *Journal de Genève* que le Musée britannique vient

de faire une acquisition considérable, qu'on peut appeler à juste titre un événement scientifique. Il s'agit de la collection égyptienne d'un Anglais domicilié à Alexandrie, et qui, mort depuis plus d'une année, l'avait léguée à sa fille.

M. Harris avait maintes fois parcouru la vallée du Nil, il la connaissait comme les touristes connaissent nos Alpes; il s'occupait aussi de déchiffrement, car c'est lui qui le premier a réussi à déterminer les signes hiéroglyphiques représentant les nomes, c'est-à-dire la division administrative du pays. Parmi les objets que renferme cette collection se trouvent cinq papyrus grecs et plusieurs papyrus égyptiens, dont l'un, un papyrus magique, avait déjà été publié et traduit, et restera connu sous le nom de grand papyrus Harris. C'est de beaucoup ce qu'il y a de plus précieux dans la collection; aussi le propriétaire ne le montrait-il que rarement et avec une grande réserve. Maintenant qu'il appartient au Musée britannique, il ne tardera pas à être livré au public avec la promptitude et le soin qui caractérisent les publications de cette magnifique institution.

Pour le moment, on ne le connaît que par une brochure qu'a publiée sur le sujet un égyptologue allemand, M. le docteur Eisenlohr, qui seul a eu le privilége d'étudier et de copier en partie cet intéressant document.

Le papyrus Harris, le plus considérable qui nous ait été conservé, ne mesure pas moins de 40 mètres et demi de longueur sur 42 centimètres d'épaisseur. Il est déroulé et partagé en 79 feuilles. Le contenu se compose uniquement d'un discours que le roi Ramsès III adresse à ses sujets; il leur raconte sa vie, ce qu'il a fait pour les hommes et les dieux; c'est une sorte d'autobiographie, ou même, comme on dirait de nos jours, un testament politique.

Le roi Ramsès III nous transporte à la XXe dynastie égyptienne, c'est-à-dire à une époque où l'Égypte, fatiguée des longues guerres, des grandes conquêtes des XVIIIe et XIXe dynasties, penchait vers son déclin. Sans doute elle conservait encore beaucoup de son ancienne splendeur, mais la décadence approchait.

Ramsès III, comme Septime Sévère ou Trajan, pouvait, à force de vaillance, écarter les ennemis qui menaçaient l'Égypte de toutes parts; mais ce n'était qu'un arrêt momentané : ses successeurs ne furent que des rois fainéants, dont le trône devait être occupé par les grands prêtres d'Ammon. Ramsès III, qu'Hérodote appelle Rhampsinite, et qui, au dire de l'historien grec, était fameux par ses richesses, nous a laissé des constructions considérables.

—— Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

En lisant dans la *Revue archéologique*, numéro de novembre 1872, l'intéressant compte rendu des fouilles faites dans les tumulus de la Côte-d'Or, j'ai remarqué, dans la note de la page 319, le récit d'une tradition populaire qui m'a frappé parce que je l'ai trouvée vierge, exactement

semblable, appliquée à un dolmen que j'ai fait déblayer chez moi et qui porte le nom de *Pierre Brau*. Je veux parler de la légende de *Gargantua* appliquée aux monuments celtiques. Cette légende m'a été rapportée par une paysanne parfaitement ignorante, ne sachant même pas lire; c'est donc bien la vraie tradition populaire transmise de bouche en bouche, d'âge en âge.

Voici ce qu'elle m'a raconté :

« Gargantua, passant un jour à Vaugouffard, sentit une pierre dans son soulier; il ôta sa chaussure, et, en la secouant, en fit tomber la *Pierre Brau*. »

Le nom de *Brau* lui vient certainement de *Brolium*, qui dans la basse latinité signifiait Bois, à cause des bois qui dans l'antiquité entouraient ces monuments et couvraient tout le pays.

Le nom de *Breuil*, si fréquent dans nos contrées, n'a pas d'autre étymologie.

Si ce renseignement rapproché de celui de M. E. Flouest peut intéresser les lecteurs de la *Revue*, usez-en à votre convenance; permettez-moi, Monsieur, de vous offrir la brochure que j'ai publiée sur le dolmen de Vaugouffard, ou Pierre Brau.

Veuillez agréer, etc. A. DE ROCHAMBEAU. »

—— On nous communique la description suivante d'un curieux bijou trouvé il y a quelques années à Beyrouth, et acquis par M. Peretié.

Bague en or massif; sur le chaton, tête d'Esculape; à gauche, serpent enroulé autour d'un caducée. Dans le champ, ΥΓΙΑ.

Sur le pourtour de l'anneau, en creux :

ΗΛΙ · CЄΛ · ΚΡΟ · ΖЄΥ · ΑΡ · ΑΦΡ · ЄΡΜ · ωΡ ·
ΛЄ · ΑΙΓ · ΚΑΡ · ΤΑΥ · ΚΟ · ΚΑΡ · ΛЄΟ · ΚΑΡ ·
M̊ΚΓ · M̊ΚΖ · M̊ΚΖ · M̊Α · M̊ΚΑ · M̊ΗΙ · M̊ΗΙ · M̊Ι ·

La première ligne énumère des noms de divinités, la seconde plusieurs signes du zodiaque. A la troisième, nous trouvons répétée l'abréviation M̊ suivie chaque fois d'un chiffre; le plus élevé de ces nombres est 27, ce qui pourrait permettre de penser aux jours du mois, soit que cette bague rappelât l'époque où celui qui la portait devait faire des sacrifices, soit qu'elle eût un sens plus mystérieux.

—— A Monsieur le président de la Commission de la topographie des Gaules.

« Monsieur le président,

« En attendant l'excursion que je me propose de faire prochainement à Ecurat, pour y visiter les tombelles sur lesquelles la Commission demande des renseignements, j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui le résultat de mes recherches à Chérac et à Pons.

« J'ai hâte de vous dire que dans cette dernière localité j'ai acquis la

certitude qu'il ne reste plus rien du dolmen d'Echebrune situé jadis sur un coteau appelé Montabrit.

« A Chérac, j'ai suivi assez longtemps la voie romaine qui fait la limite septentrionale de cette commune. J'ai vu la pierre que M. Lacurie, d'après une tradition, appelle une borne milliaire. Elle a quatre pans et elle est peu élevée au-dessus du sol. La voie, connue dans le pays sous le nom de *Chemin chaussée* ou *Chemin romain*, est, en effet, une chaussée formée d'une couche de silex tellement solide, qu'elle est encore praticable, bien que de mémoire d'homme on n'ait jamais vu travailler à son entretien. Cette chaussée, habituellement plus élevée que les terres environnantes, n'a pas moins de $0^{m},70$ d'épaisseur. En certains points la couche de silex doit reposer sur une couche de moellons plats semblables à ceux du Pérat de Saintes, à en juger par ceux que l'on voit dans un endroit où l'on a mis

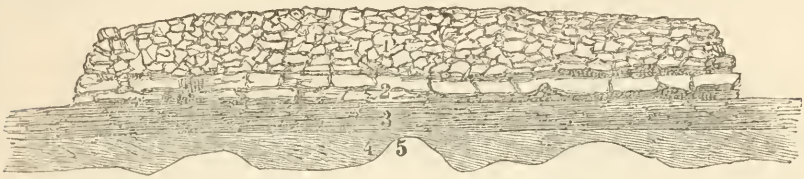

1. Couche de silex. — 2. Moellons et cailloux noyés dans du ciment. — 3. Alluvion de la Charente. — 4. Terrain diluvien. — 5. Roche crétacée.

cette voie au niveau d'un chemin qui la traverse. Elle m'a paru n'avoir jamais moins de 8 mètres de largeur. Sur certains points, elle offre une particularité digne de remarque : pendant que sur une moitié de sa largeur elle conserve son niveau, sur l'autre moitié elle s'abaisse par une pente fort douce jusqu'à 1 mètre au moins au-dessous du niveau ordinaire, qu'elle reprend par une pente semblable. Le pavé est le même, et offre autant de solidité à la partie la plus basse qu'au niveau supérieur, ce qui ne permet pas d'attribuer cette dépression à l'action des eaux. C'est la voie de *Mediolanum* à *Augustoritum*. Elle vient en ligne parfaitement droite de Saint-Sauvan au village de Chez-Rateaux, commune de Saint-Sulpice de Cognac. C'est donc sur une fausse indication que M. Lacurie la fait passer au Pontreau, bien au sud de Saint-Sauvan. J'irai voir dans cette localité quelle direction prend la voie pour arriver à Saintes.

« De là, je me dirigeai vers Pons. Certain de ne plus retrouver les dolmens d'Echebrune, je me mis à explorer la ville et ses environs. Depuis qu'il avait plu à notre antiquaire Bourignon de déclarer qu'on n'y trouverait aucun vestige de la domination romaine, aucun archéologue n'avait eu l'idée d'en chercher sur ce point du territoire santon : M. Lacurie lui-même a omis sur sa carte les voies qui y passent. Quoi qu'il en soit, on me montra sur les bords d'une voie romaine, dont les restes sont reconnaissables, et portent encore le nom de *Chemin ferré*, des couches de cendres mêlées de débris culinaires et de nombreux fragments de tuiles et de poterie romaines.

« Un autre témoin de l'importance de Pons comme station romaine se montre à tous les yeux sur la principale place de la ville. Là, gisent des blocs énormes de pierre parfaitement taillés, avec des mortaises pour recevoir des tenons en chêne. Deux de ces blocs sont richement sculptés ; l'un est le faîte d'un fronton, l'autre un angle d'entablement. Ces débris supposent un édifice colossal et splendide.

« Je n'ai pas été moins heureux de constater ensuite l'existence et la belle conservation de la voie romaine que je supposais entre Pons et Chadenac, et que j'ai indiquée par des points sur la carte que j'ai déjà eu l'honneur de vous envoyer. Aujourd'hui je vous adresse la coupe de cette voie et celle du Férat de Saintes. J'y joins un estampage de la borne milliaire de Chadenac. On avait fait de cette borne un sarcophage, trouvé, avec quantité d'autres, sur un coteau, dans un ancien cimetière qui entourait une chapelle, d'où le lieu se nomme encore la Chapelle. Cette pierre avait

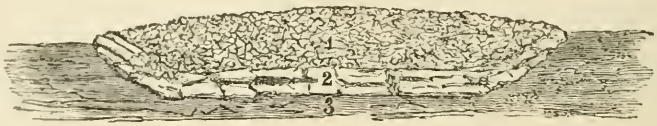

1. Cailloux de quartz. — 2. Moellons sans ciment. — 3. Sol.

sans doute été prise sur la voie qui passe un peu au sud de Chadenac, venant en droite ligne de Pons et se dirigeant sur Barbezieux. La voie est apparente sur plusieurs points ; sur d'autres elle est recouverte par des vignes ou des bois. Dans un chemin qui la traverse, on nous a montré sa coupe très-visible dans les talus qui bordent ce chemin. Sur un lit de moellons plats qui l'encaisse, repose une couche épaisse d'environ $0^{m},70$ de cailloux roulés de quartz. Le sol de la contrée n'offre point de ces cailloux : Archiac est le point le plus rapproché où l'on en trouve.

« Après cette exploration je me suis occupé d'une inscription qu'on m'avait signalée dans l'ancienne chapelle du château. Contrairement à l'usage général, cette chapelle a son entrée au levant. La façade est un de ces beaux morceaux d'architecture romane dont le XIIe siècle a couvert notre Saintonge. Cette façade a été appliquée sur une autre plus ancienne, dont l'arcade repose sur des pieds-droits construits en pierres de grand appareil, couronnés d'un tailloir orné d'une moulure en quart de rond. Cette seconde façade est elle-même appliquée sur une autre qui paraît être la façade primitive. La retombée du cintre de cette dernière est reçue de chaque côté par une colonne sans chapiteau, surmontée d'un simple tailloir sans moulures. La forme et les dimensions de ces colonnes nous les avaient fait prendre d'abord pour des bornes milliaires apportées là parce qu'elles fournissaient des colonnes toutes faites, si nous n'avions reconnu qu'elles font corps avec une construction où sont employés le ciment et les procédés bien connus des Romains. Aucun de ces caractères ne se re-

trouve dans le reste de l'édifice. Le vide laissé par les saillies de cette façade entre elle et la façade qui lui a été appliquée a été rempli par des moellons. Ce remplissage, en se dégradant, laissait apercevoir, sur une des colonnes, des lettres d'une inscription dont nous avons eu le reste quand le propriétaire nous eut permis de faire démolir la maçonnerie qui nous gênait. J'ai l'honneur de vous adresser un estampage de cette inscription, l'une des plus anciennes de la Saintonge. J'en laisse l'interprétation aux hommes compétents de notre commission.

« Voici la lecture que je soumets au jugement des hommes compétents de la Commission de topographie des Gaules :

IMPE(R · AN)
TONI(NO)
PIO · FE(L ·)
MAXIM(O)
COS · II
ME

« *Imperatori Antonino pio, felici, maximo, consuli secundum, merito.*

« Veuillez agréer, etc. « P. Th. Grasilier. »

—— Nous apprenons avec plaisir, au dernier moment, que notre collaborateur, M. Alexandre Bertrand, vient d'être nommé membre de la section d'archéologie, du comité des travaux historiques et des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques mots sur l'instruction publique en France, par Michel Bréal, professeur au Collége de France. 1 vol. in-38, Hachette, 1872, 2e édition.

La *Revue archéologique* est vouée à l'étude de toute une partie du passé humain, la plus considérable et la plus difficile à connaître, que l'histoire n'éclaire point d'une lumière directe, et qui reste en dehors des tableaux tracés par ce que l'on appelle la littérature. L'homme n'a pas toujours écrit; mais dès les premiers jours de sa vie il a employé, il a façonné pour les accommoder à ses besoins certaines matières qu'il empruntait à la nature; par la forme qu'il leur donnait, il y a imprimé la marque de sa volonté et de sa pensée naissante; il leur a confié le naïf et sincère témoignage de ses premiers efforts pour se dégager de la nature et la dominer. Plus tard, quand, moins incertain du lendemain, il n'a pas cherché seulement à prolonger son existence, mais à l'embellir par les jouissances de l'art, quand est née la plastique, dont les premiers essais remontent à l'homme primitif, habitant des cavernes, quelle part de lui-même, de ses désirs, de ses croyances, de ses mœurs l'homme n'a-t-il pas mise dans l'os, le bois, la pierre, le marbre qu'il taillait, dans les bijoux dont il aimait à se parer, dans les images qu'il traçait de ses dieux, dans les scènes de sa vie qu'il reproduisait par la peinture et la sculpture? Il est des civilisations, déjà très-avancées et pourvues de l'écriture, dont nous ne lisons pas la langue et que nous ne connaissons guère encore que par leurs monuments figurés : telle la civilisation étrusque. Il en est d'autres, comme les civilisations égyptienne et assyrienne, qui se sont révélées à nous, avec éclat, par leur architecture et les représentations peintes ou sculptées qui la décoraient, bien avant que nous pussions déchiffrer une ligne de leurs inscriptions; aujourd'hui que les hiéroglyphes n'ont presque plus de secrets pour les disciples de Champollion et que l'écriture cunéiforme commence elle-même à laisser pénétrer ses mystères, combien l'étude de ces milliers de figures qui décorent les palais assyriens, les temples et les tombeaux de l'Égypte n'ajoute-t-elle pas de renseignements authentiques et précis aux documents que les philologues cherchent à tirer des textes écrits, dont la lecture n'est si souvent que conjecturale! Prenons même les peuples, comme la Grèce et Rome, dont l'histoire, les idées et les mœurs nous sont connues par de nombreux écrits, par ces auteurs que nous étudions comme nos modèles et que nous nom-

mons les classiques, combien de côtés de cette histoire, de ces idées et de ces mœurs se révèlent à nous plus clairement par l'étude de l'antiquité figurée que par celle des auteurs! combien même il en est que nous ignorerions sans la science de l'antiquité figurée! La mythologie grecque, la connaît-on si l'on n'a étudié les vases et les miroirs, où se rencontrent à chaque instant des formes de la pensée religieuse et des mythes spéciaux dont les livres ne nous ont pour ainsi dire gardé aucune trace? Ampère a fait abus de l'iconographie, dans son *Histoire romaine à Rome*: mais est-il maintenant un historien sérieux qui tenterait d'écrire l'histoire romaine sans avoir étudié les images des personnages romains, les restes des temples, des thermes, des palais et des amphithéâtres, les maisons de Pompéi? Le cadre où s'enfermait l'historien ancien était si étroit que l'historien moderne le dépasse à chaque instant; il lui faut avoir recours à la philologie, à l'épigraphie, à l'archéologie proprement dite, sciences dont la *Revue*, avec les ressources trop restreintes dont elle dispose, travaille de son mieux à favoriser les progrès et à suivre le mouvement. A ce propos, n'est-il pas triste que la *Revue archéologique*, destinée plus particulièrement, dans la pensée de ses fondateurs, à l'étude des monuments figurés, soit en même temps forcée, pour ne pas décourager les travailleurs qui se tournent vers elle et viennent frapper à sa porte, de faire fonction de *revue de philologie* et de *journal épigraphique*, d'empiéter sur le terrain du *Journal asiatique*, d'ouvrir ses colonnes à l'égyptologie et à l'assyriologie? Faute d'organes variés et spéciaux comme ceux qui existent en Allemagne, elle devient ainsi, dans le domaine de la science, comme une sorte de servante à tout faire, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'au prix d'un peu d'encombrement elle suffit à peu près à cette tâche, elle réussit, avec son mince cahier mensuel, à publier presque tout ce qu'on lui apporte de vraiment sérieux.

Depuis sa fondation, la *Revue* travaille, dans la mesure des faibles ressources dont elle dispose, à nous faire pénétrer plus avant dans la connaissance de l'antiquité, à nous y introduire par des voies que l'on ne peut appeler détournées, puisqu'elles aussi conduisent droit au but, mais qui sont moins fréquentées que la grande route de l'histoire et des lettres classiques. Son concours est donc acquis à toute institution, à tout changement de méthode qui peut contribuer à développer, chez les générations qui reçoivent le bienfait de l'instruction, le goût et le don des recherches historiques, l'intelligence et le respect du passé, et dans ce passé, de l'antiquité gréco-romaine ; n'est-ce point en effet celle-ci qui, de toutes les périodes antérieures entre lesquelles on peut partager la vie de l'humanité, nous touche de plus près, et par ses langues, ses lettres, ses arts, ses théories philosophiques, politiques et juridiques, est comme notre institutrice naturelle ? Si donc nous voyions, dans l'ouvrage de M. Bréal et dans les réformes dont il a suggéré la pensée, l'ombre d'un danger pour les études qui nous sont chères, nous serions les premiers à le combattre et à repousser ses idées. Que si tout au contraire nous ap-

prouvons et nous soutenons l'œuvre de l'un de nos plus éminents collaborateurs, c'est que ce livre nous paraît le plus grand service que l'on ait rendu, depuis de longues années, à la cause même des études classiques. L'esprit qui anime ce livre et la méthode qu'il préconise sont l'esprit et la méthode même dont s'inspirent tous ceux qui se groupent autour de notre recueil. Ce que M. Bréal critique surtout dans le système d'enseignement qu'il étudie, c'est qu'à tous ses degrés il n'éveille point assez la réflexion. Aux enfants, sur les bancs de l'école primaire, on impose, en ne s'adressant qu'à la mémoire et en la surchargeant, toutes les prescriptions de l'orthographe la plus compliquée qui soit au monde; on les force à retenir, dans le dernier détail, des règles qu'ils n'auront pour ainsi dire jamais l'occasion d'appliquer; mais en revanche on ne leur dit rien ou presque rien du milieu où ils sont appelés à vivre, de l'histoire de leur pays, de leur province, de leur village ; on ne cultive pas leur esprit en le provoquant à l'action et à l'effort personnel ; on leur apprend à lire, mais on ne leur donne pas le goût de la lecture. Bien plus étendue, par la variété des matières qu'elle embrasse, par les huit ou dix années de travail assidu qu'elle exige de l'adolescent, l'instruction secondaire obéit à la même routine, offre le même défaut. Dans ses parties historiques et scientifiques, elle combine tous les moyens d'ingérer et de fixer dans l'esprit des élèves, au moins jusqu'à ces examens qui décideront de tout leur avenir, un nombre de faits que la complication croissante des sciences rend d'année en année plus considérable ; dans ce que l'on peut appeler proprement la partie littéraire, le but suprême auquel elle paraît tendre, c'est enseigner à bien écrire en latin d'abord, puis en français. C'est au discours latin qu'est attribuée la récompense la plus haute et la plus prisée que puisse accorder l'Université. C'est à un industrieux travail de marqueterie, la composition des vers et du discours latin, que sont employées la plupart des heures de ces longues études où se fait le principal, le meilleur travail de l'élève. Quant à la classe, elle est surtout consacrée à une correction de copies qui n'intéresse guère que les meilleurs élèves, ceux dont les devoirs peuvent être proposés comme modèles, sont lus ou cités devant leurs camarades ; mais l'explication des auteurs, les comparaisons grammaticales, les observations historiques n'y jouent qu'un rôle trop restreint, et surtout les professeurs ne s'y préoccupent point assez de mettre en branle même les intelligences paresseuses, de les provoquer par des questions répétées, d'éveiller chez elles la curiosité et de former le jugement ; ce que certains professeurs obtiennent dans ce genre n'est qu'une honorable exception ; les règlements, les programmes sont loin de les y inviter, tout au contraire les détourneraient-ils plutôt de tentatives et de pratiques où leurs supérieurs hiérarchiques seraient tentés de voir un danger.

Dans l'enseignement supérieur, même tendance, même défaut. Son vrai rôle, semble-t-il, ce serait d'initier aux meilleures méthodes ceux qui ont le loisir de pousser leurs études plus loin que le commun des

hommes, ceux qui, formant la tête et comme l'avant-garde de la société, s'occuperont à accroître le patrimoine des connaissances et des forces dont elle dispose. Le premier service que puisse rendre à ses auditeurs un professeur de faculté, c'est de leur apprendre à travailler, de leur mettre en main les instruments d'analyse et de découverte, de s'en servir devant eux, de leur montrer comment on les manie, de les encourager à s'y essayer ; quant aux résultats acquis, on n'a, pour les trouver exposés d'une manière complète et avec les preuves à l'appui, qu'à ouvrir les livres spéciaux. Or, chez nous, c'est presque toujours le contraire qui a lieu ; là encore, sauf des exceptions qui tendent, par bonheur, à devenir moins rares d'année en année, ce que se proposent les professeurs c'est moins d'enseigner la méthode que de présenter, dans une exposition élégante, brillante, souvent oratoire, les résultats soit de leurs recherches personnelles, soit de celles d'autrui, des érudits auxquels on prend leurs conclusions sans montrer par quelles voies ils y sont parvenus. On se fait ainsi ce que l'on appelle un public ; mais on n'a que des auditeurs, et l'on ne forme pas d'élèves. Pour faire des élèves, il faut la méthode, bien moins solennelle, mais bien autrement féconde, de la *conférence*, à prendre ce mot dans son vrai sens, de l'entretien qui réunit autour d'une petite table, plume et livre en main, le maître et ses disciples. Malheureusement tout semble calculé, dans la manière dont se recrute notre corps enseignant, pour écarter de nos facultés des lettres et des sciences ceux dont la présence leur serait le plus utile, les aspirants au professorat ; c'est dans les rangs des oisifs qu'il faut chercher ses auditeurs, et des hommes de mérite dépensent un rare talent et une somme étonnante de travail à préparer des leçons qui ne contribuent que pour une faible part aux progrès de l'histoire, de la philologie et des sciences, aux perfectionnements de la méthode, à la découverte de la vérité.

Pour nous, collaborateurs de la *Revue archéologique*, qui, chacun dans notre sphère, ne poursuivons qu'un but, ajouter quelques traits au tableau de la vie de l'humanité, arracher à l'oubli quelques vestiges des mœurs et des pensées des générations disparues, nous ne pouvons qu'être vivement frappés des observations et des critiques de M. Bréal, qu'applaudir à toutes les réformes que provoquera, nous l'espérons, ou pour mieux dire, qu'a déjà provoquées son initiative hardie. Comme il l'a si bien dit dans des pages dont la simplicité sévère a partout l'accent d'une conviction profonde et s'échauffe parfois d'une noble et patriotique émotion, le salut est là : il faut refaire, par l'éducation, l'esprit de la France, lui enseigner à s'inquiéter des choses plus que des mots, à sortir de cette ignorance des autres et de cette admiration d'elle-même où elle se complaisait, à se dégager de cette puérile infatuation qui lui a coûté si cher, de ces illusions dont elle se berçait, de tous ces lieux communs que développaient avec une si dangereuse facilité des centaines d'avocats et de journalistes. Ce n'est pas en un jour que l'on peut je ne dis pas changer le caractère national — nous avons nos dons originaux qui ont fait notre

place et notre rôle dans l'histoire, — mais atténuer des défauts qui ont été moins apparents à d'autres époques, développer des qualités et des forces dont le germe ne peut s'être encore desséché dans nos âmes. Le temps est ici le plus utile, le plus nécessaire des facteurs ; mais, si l'on se garde de l'impatience, si l'esprit de parti et les passions politiques ne viennent pas obscurcir à nouveau des questions si claires par elles-mêmes et suspendre l'effet d'essais entrepris avec une inévitable précipitation et avec quelque incohérence, nous avons le droit de compter, pour relever la France, bien plus encore sur l'école que sur la caserne. Science est puissance, disait Bacon : c'est à nous de redevenir ce que nous avons été à plusieurs reprises depuis que la France joue un rôle dans l'histoire, le peuple le plus instruit de l'Europe. C'est de l'école et du collége que semblerait, à première vue, devoir partir la réforme ; mais — et ceci ne peut surprendre ceux qui ont quelque habitude de ces matières — ce sera peut-être l'enseignement supérieur qui en aura donné le signal, ce sera d'en haut que descendra, jusqu'à l'instituteur de village, l'exemple décisif et l'esprit nouveau.

Nous sommes d'autant plus libres pour témoigner de notre adhésion aux idées et à la méthode de M. Bréal, qu'il a un peu oublié, dans un ouvrage où il touche à tant de choses, les études que représente la *Revue*. Par leur nature même, nous le savons, elles ne peuvent être poursuivies que par des hommes déjà maîtres de tous les procédés les plus délicats de la critique ; mais M. Bréal ne croit-il point qu'il y aurait beaucoup à gagner à ce qu'elles fussent plus largement représentées dans notre enseignement supérieur, de manière à ce que leurs principaux résultats passassent dans l'enseignement de nos lycées? Il n'y a de chaire d'archéologie ni à l'École normale ni à l'École des hautes études, ni à la faculté des lettres. Tout en critiquant avec sévérité tout notre système d'enseignement classique, M. Bréal est de ceux qui veulent conserver aux langues et aux littératures grecque et latine la place prépondérante qu'elles occupent dans notre éducation libérale ; il veut qu'on les étudie non pour écrire en grec et en latin, mais pour trouver dans les lois de ces idiomes une occasion de révéler aux jeunes gens la diversité des procédés qu'emploie l'esprit humain, pour leur faire connaître d'admirables modèles de composition et de style, pour les conduire aux sources d'où proviennent presque toutes nos pensées et les mener ainsi, par les chemins de l'histoire, depuis ce lointain berceau de notre civilisation jusqu'au siècle où ils vivent. Dans ces études où doit dominer désormais la méthode historique, ne devons-nous pas rechercher tout ce qui peut rapprocher de nous l'antiquité et lui rendre un caractère réel et vivant, que ne suffisent point à lui donner les textes des auteurs? Par malheur, il nous est impossible de conduire tous nos élèves de rhétorique visiter Herculanum et Pompéi ; mais, sans donner le même éblouissement, cette même hallucination de la vie antique, un peu d'archéologie, mêlée avec discrétion à l'explication des auteurs, intéresse singuliè-

rement une classe, nous l'avons souvent éprouvé comme professeur. Les personnages des historiens et des poëtes sortent ainsi du nuage où, pour la plupart des esprits, ils avaient jusque-là comme flotté entre ciel et terre, ombres vides et pâles,

νεκύων ἀμενηνὰ κάρηνα,

ils redescendent jusqu'à nous et leurs pieds posent sur le sol, leurs traits se dessinent et se colorent. C'est une des voies par lesquelles on mène le plus aisément les jeunes gens à deviner la grande loi qui domine toute recherche historique, la constance des rapports, l'idée que le fond de l'homme n'a pas varié, que de tout temps des milieux, des situations analogues ont affecté et affecteront de la même manière la nature humaine. Il est même tels esprits, auxquels Homère et Virgile, Hérodote, Tite-Live ou Tacite n'avaient rien dit jusqu'alors, et qui tout d'un coup se prennent à l'antiquité par cet endroit; ils ont l'imagination plastique; quelques dessins, quelques médailles, quelques bijoux qu'on leur fait passer sous les yeux, quelques promenades au Musée des antiques leur en apprennent plus que ces textes sur lesquels ils se traînaient depuis des années, un peu par la faute de leurs maîtres, sans les avoir jamais pris au sérieux, sans presque s'être doutés que Périclès et Démosthène, Philippe et Alexandre, Cicéron et César, Auguste et Trajan, ont été des hommes en chair et en os, dont les succès et les revers, les sentiments et les ouvrages s'expliquent par les mêmes raisons et doivent se juger d'après les mêmes règles que s'il s'agissait de personnages des temps modernes.

Nous eussions aimé à suivre M. Bréal d'un bout à l'autre de la carrière qu'il a parcourue. Parfois, comme à propos de l'archéologie et des secours qu'elle peut fournir au professeur, nous lui aurions proposé quelques additions; parfois aussi nous eussions eu quelques réserves à faire, non sur le principe, mais sur son application. Sur le principe, nous sommes d'accord ; mais n'est-il pas tel des procédés d'enseignement proposés qu'il semble bien difficile d'introduire dans la pratique, tant il suppose chez les maîtres de qualités exceptionnelles ? A prendre les choses en l'état et les hommes tels qu'ils sont, cela fait l'effet, par moments, plutôt d'un idéal à poursuivre que d'une réforme bientôt réalisable par une modification des programmes; quant aux personnes, elles demeurent nécessairement les mêmes et pour de longues années. M. Bréal, tout en ayant cette généreuse impatience du bien qui l'a décidé à écrire son livre malgré toutes les colères qu'il devait soulever, n'est d'ailleurs pas de ceux qui croient que, pour créer quelque chose qui vive, on puisse se passer de la persuasion et du temps; il sait à quels mécontentements se heurtent, quels obstacles rencontreront quelques-uns des changements qu'il réclame ; les améliorations qui ont été déjà décidées sous la dure leçon des événements et l'inspiration de son livre, il s'attend bien à les voir encore remises en question ; il ne s'étonnera point de voir par moments la routine reprendre le dessus, se couvrir de beaux noms et pousser de grands

cris de triomphe. Il a pourtant confiance, et tous ceux qui s'intéressent au succès de ses idées doivent avoir confiance ; tous nous voulons que notre cher pays reprenne son rang et nous comptons qu'il y parviendra ; or il faut pour cela qu'il entreprenne à nouveau l'éducation de son jugement, et qu'il développe, à divers degrés, chez tous les enfants, le sentiment de la réalité, le sens critique. G. PERROT.

Souvenirs du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques et des excursions faites à Modène, Marzabotto et Ravenne, et à la nécropole de l'antique Felsina, la Certosa de Bologne, au mois d'octobre 1871, par le chevalier J. P. N. DA SILVA, avec 4 planches grand in-8. Lisbonne, 1872.

Cet opuscule a pu rendre des services en Portugal, y donner l'idée et le goût d'études qui n'ont guère été cultivées, jusqu'ici, dans la Péninsule ibérique; mais les savants n'y trouveront point de faits nouveaux ni d'idées originales, pas même un bon résumé des séances et des discussions du congrès. L'auteur, ce nous semble, a donné trop de place à des descriptions culinaires, à la peinture des fêtes, des banquets et des feux d'artifice; nous l'aurions dispensé aussi de nous apprendre qu'au retour de je ne sais quelle excursion il avait changé d'habit (p. 35). Les quatre planches qui terminent cette brochure sont d'une bonne exécution.

Archives des missions scientifiques et littéraires, t. VII, 2e partie.

La 2e partie du tome VII des *Archives* des missions scientifiques et littéraires, qui vient de paraître, contient, entre autres travaux, les rapports suivants qui intéressent les études archéologiques :

Rapport sur une mission archéologique dans le Yemen, par M. Joseph HALÉVY.

Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques, tenu à Bologne du 1er au 8 octobre 1871.

Note sur le congrès de Bologne, par M. NICOD LAPLANCHE.

Rapport sur un sénatus-consulte inédit de l'année 170, relatif à la ville de Thisbé, par M. Paul FOUCART.

Rapport sur une mission en Palestine, par M. Victor GUÉRIN.

La *Revue* reviendra sur plusieurs de ces travaux, qui sont de premier ordre. Il serait difficile de trouver un numéro des *Archives* qui réunît un plus grand nombre de rapports véritablement importants pour le progrès des études d'érudition.

LA

PLUS ANCIENNE INSCRIPTION

EN LANGUE ASSYRIENNE

Septembre 1872.

Il y a quelques années, tous ceux qui s'occupent de la science nouvelle de l'assyriologie attachèrent une importance capitale à la publication que fit M. Ménant de l'inscription de Hammourabi (ou plus exactement Hammouragas, comme j'en ai maintenant la preuve) conservée au Musée du Louvre. C'était le plus ancien document épigraphique que l'on connût, écrit phonétiquement dans la langue à laquelle on donne le nom d'*assyrien*, nom très-impropre, puisque cet idiome était commun à Babylone et à Ninive. On considérait alors toutes les autres inscriptions des rois de l'ancien empire de Chaldée, dont la transcription pure et simple donne des sons qui n'ont absolument aucun rapport avec les langues sémitiques, comme écrites dans un système entièrement idéographique.

On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien. Les inscriptions qui semblaient d'abord les monuments d'un pur idéographisme, doivent être lues phonétiquement aussi bien que les inscriptions conçues en langue assyrienne. Ce sont des textes dans un idiome tout particulier, l'idiome des inventeurs de l'écriture cunéiforme anarienne, auquel Hincks a donné le nom universellement adopté maintenant d'*accadien*, le peuple qui le parlait recevant dans les textes cunéiformes eux-mêmes l'appellation biblique de « peuple d'*Akkad.* » La langue accadienne est agglutinative au premier chef, tendant même au polysynthétisme, et on l'a rattachée, non sans raison, je crois, à la

grande famille touranienne. Mais elle est encore très-imparfaitement connue et n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune publication suffisamment approfondie. Après les dissertations, encore fort incomplètes, de Hincks, de M. Sayce, de M. Grivel, — car malheureusement M. Oppert n'a rien donné au public de ses études sur l'accadien, — il y a encore beaucoup à faire sur ce sujet. Depuis quelque temps je m'y suis adonné d'une manière presque exclusive et je prépare une grammaire accadienne, qui, j'espère, verra le jour à la fin de cette année.

Les recherches préparatoires à la composition de ma grammaire accadienne m'ont amené à étudier toutes les inscriptions, publiées ou inédites, de l'ancien empire chaldéen qui existent dans les musées de l'Europe. C'est dans le cours de cette étude que j'ai eu l'occasion de découvrir un monument qui me paraît d'une haute importance et digne d'être signalé à l'attention de l'Académie des inscriptions, car c'est le plus ancien monument de la langue assyrienne, et il en fait remonter l'usage pour le moins à sept ou huit siècles plus haut que les textes antérieurement connus.

Déjà dans ces derniers temps, les recherches de M. Smith dans les documents inédits que possède encore en si grand nombre le Musée Britannique, et la constatation faite simultanément par sir Henry Rawlinson en Angleterre et par moi-même en France de la place historique du roi Sargon Ier, par les ordres duquel furent rédigées les tablettes astronomiques et astrologiques dont on a trouvé les copies dans la bibliothèque d'Assourbanipal, à Ninive; déjà, dis-je, ces différents travaux avaient eu pour résultat de rattacher une grande quantité de textes en langue assyrienne au règne de Sargon Ier, qui précéda d'un siècle environ celui de Hammouragas. En remontant encore plus haut, on trouve, non plus des inscriptions assyriennes, mais, dans des inscriptions rédigées en accadien, la mention de rois aux noms purement assyriens et sémitiques, écrits phonétiquement, comme Gamil-Adar (bienfait du dieu Adar), Isme-Dagan (le dieu Dagon exauce), Libit-Anounit (pétri par la déesse Anounit).

Mais quand on s'élève encore davantage dans le passé de la Chaldée, quand on remonte jusqu'à l'époque des vieux rois d'Our, qui peuvent rivaliser d'antiquité avec les monarques égyptiens de l'ancien empire, les appellations de ces rois n'ont plus rien de sémitique. Elles sont purement accadiennes, comme le prouvent d'une manière décisive celles d'entre elles qui renferment des formes grammaticales sur la nature phonétique desquelles il n'est pas pos-

sible de se méprendre. Aussi les lectures sémitiques adoptées jusqu'à présent pour ceux des noms des rois de la dynastie primitive d'Our qui sont écrits avec des idéogrammes, telles que Orcham (*Ur-Xammu*), Irsou-Sin, Amar-Sin ou Zour-Sin, doivent être désormais abandonnées; il faut les remplacer par les lectures accadiennes correspondantes comme sens et s'appliquant aux mêmes idéogrammes. Il est bien évident que ces monarques de la ville d'Our, que huit siècles pour le moins séparent de l'époque de Sargon Ier, le roi d'Aganê, appartenaient à une autre race que les rois aux noms assyriens qui leur succédèrent.

Quant aux inscriptions des mêmes souverains primitifs, toutes celles que l'on a jusqu'à ce jour publiées ou signalées sont exclusivement rédigées dans l'idiome accadien, sans trace de rien d'assyrien.

Ce dernier fait paraissait tellement constant et si bien d'accord avec le caractère philologique des noms des rois d'Our, qu'il a vivement frappé les savants, en particulier ceux de l'école anglaise. Il y a quelques semaines à peine, M. George Smith, dans un travail fort intéressant du reste (*Notes of the early history of Assyria and Babylonia*, Londres, 1872), en faisait le pivot de tout un système historique. Pour lui, les Accadiens seuls étaient la population primitive de la Chaldée; au temps de la première dynastie des rois d'Our, cette population habitait le pays à l'exclusion de toute autre, et l'influence sémitique ne s'était aucunement exercée sur elle. C'est plus tard qu'en vertu de cette théorie le jeune et brillant érudit d'outre-Manche place à Babylone l'introuvable invasion sémitique, dont aucune tradition n'a conservé le souvenir, mais que s'obstinent à chercher ceux qui ne veulent pas admettre que les vieilles populations qualifiées par la Bible de Kouschites parlaient des langues de la famille à laquelle on donne le nom si trompeur de *sémitique*.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, le monument sur lequel j'appelle aujourd'hui l'attention de l'Académie vient démentir le système historique de M. Smith, car c'est une inscription d'un des rois primitifs d'Our, rédigée, non plus en accadien, mais en pur assyrien. Elle est gravée sur une petite tablette de pierre noire faisant partie des collections du Louvre, tablette dont malheureusement le revers est en grande partie effacé. J'en ignore la provenance exacte, et comme elle est arrivée par la voie du commerce dans notre grande collection nationale, je crois que le lieu de sa découverte n'est pas connu. Ainsi qu'on pourra le voir par le moulage, dont je reproduis le dessin, le type d'écriture est celui qu'on nomme

hiératique, c'est-à-dire le plus ancien connu et le plus voisin de l'hiéroglyphisme originaire.

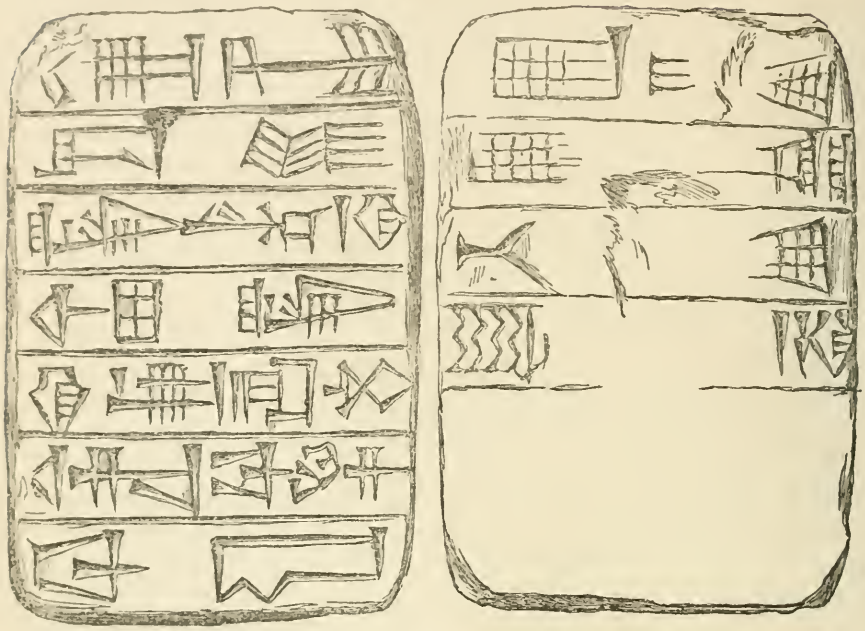

Le roi de qui émane cette inscription, [illegible] ou [illegible], *Dungi* (fondé en paix), est un des princes les plus antiques dont les monuments soient parvenus jusqu'à nous. Bien que je ne pense pas qu'il faille, comme on l'a fait jusqu'à présent (moi-même aussi bien que les autres), le confondre avec le [illegible], *Elgi*, ou peut-être *Bibugi* (1) (fondé dans l'élévation, dans la sublimité), fils de [illegible], *Likbagas* (le chien du dieu Bagas) (2), le plus vieux roi connu, dont

(1) La lecture *el* pour le signe [illegible] pourrait bien être purement assyrienne et provenir du mot *ellu*, עלא, que les syllabaires donnent comme correspondant en assyrien à sa valeur idéographique.

(2) Cette lecture, qu'il faut substituer à celle d'Orcham (*Ur-χammu* dans le Canon royal de mes *Lettres assyriologiques*), est établie par plusieurs variantes positives, entre autres celle d'un cylindre appartenant à la collection de M. Louis de Clercq.

parle un célèbre prisme de Nabonide (*Cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 68), Doungi en est certainement fort rapproché comme époque. C'est lui qui a terminé la construction première du grand temple du dieu de la Lune à Our (aujourd'hui Mougheir), commencé par Likbagas. On trouve de lui quatre inscriptions en langue accadienne publiées dans la pl. 2 du tome Ier des *Cuneiform inscriptions of Western Asia* de MM. Rawlinson et Norris. Tous ses monuments portent le cachet d'une extrême antiquité, presque égale à celle des premières dynasties de l'Égypte.

Voici maintenant la copie de l'inscription de la tablette du Louvre, ramenée au type d'écriture relativement moderne des monuments épigraphiques babyloniens du temps de Nabuchodonosor, et accompagnée d'une transcription, ainsi que d'une traduction interlinéaire. Comme on le voit, les quatre dernières lignes ne donnent aucun sens suivi, tant il en reste peu de chose.

Dun - gi
Doungi,

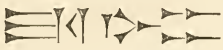

ṭa - luv
l'élevé,

sar *Uru*
roi d'Our,

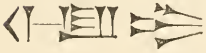

au *sar*
et roi

ki - ib - ra - tiv
des régions

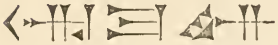

ar - ba - iv
quatre,

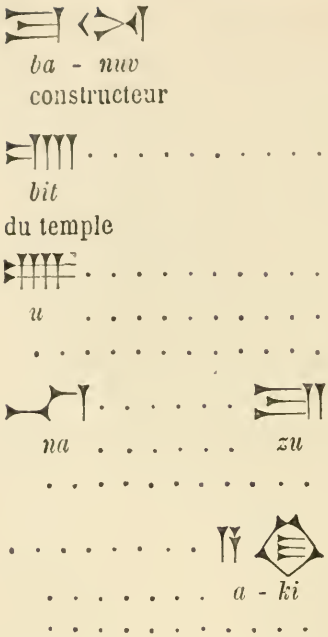

« Doungi, l'élevé, roi d'Our et roi des Quatre régions, construc-
« teur du temple ..... »

Il y a dans ce texte quelques mots écrits au moyen d'idéogrammes, et dont par conséquent la notation, indépendante de tout langage parlé, serait la même dans une inscription accadienne ou assyrienne. Mais la majeure partie est tracée avec des caractères entièrement phonétiques, et il n'y a pas à se méprendre sur la nature de ces mots, non plus que sur l'idiome auquel ils appartiennent.

Sans doute on pourrait hésiter encore si on ne lisait phonétiquement que *au* et *banuv*. La conjonction est aussi employée en accadien, où elle se lit *ua*, par exemple dans cette phrase des tablettes grammaticales (*W. A. I.*, ii, 9, l. 28 et 29) : *adda ua rapas nuntuqa*, « n'ayant ni père ni mère, » traduite en assyrien *sa aba au ummu la isu*. Quant aux deux signes , qui dans un texte assyrien constituent certainement le mot *banuv*, בנו, « constructeur, » ils pourraient aussi, en vertu de la nature polyphone du second, se lire *banim*, et avec cette prononciation figurer dans un texte accadien, où ils représenteraient la troisième

personne, sans pronom régime incorporé, du prétérit de l'indicatif second de la première forme de la voix première et active du verbe *nim*, « élever » : « il a élevé, » C'est ainsi que nous les voyons dans une inscription accadienne du roi Hammouragas (*W. A. I.*, i, 4, XV, 2) : *Xammuragas—ungal danga—ungal Kâdingira—ungal ubda IVba—banim—ê Par—ê Ud—Udlabmata*, « Hammouragas, roi « puissant, roi de Babylone, roi des quatre régions, a élevé le « temple (appelé) le Jour, le temple du Soleil dans le district de Larsa » (la Larancha de Bérose).

Mais on ne saurait un seul instant contester le sémitisme et le caractère purement assyrien du mot *ṭaluv*, à comparer à l'arabe طال, que les inscriptions babyloniennes emploient fréquemment en parlant d'un mur « élevé » et qui figure également comme qualification du roi à la 2e ligne de l'inscription assyrienne de Hammouragas, publiée par M. Ménant ; non plus que sur la nature de l'expression *Kibrativ arbaiv*, dont l'équivalent accadien est [cuneiform], *ubda IVba*.

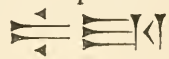

L'inscription du roi Doungi que possède le Louvre est donc incontestablement assyrienne et sémitique par sa langue. Elle prouve d'une manière irréfragable que, dès le temps des plus vieux rois d'Our, aussi haut que nous puissions remonter avec les monuments, les deux idiomes que nous trouvons quelques siècles plus tard usités simultanément sur le sol de la Chaldée y coexistaient déjà, qu'ils étaient dès lors employés l'un et l'autre dans les inscriptions officielles tracées en caractères cunéiformes. D'où je me crois autorisé à conclure, comme je l'avais déjà soutenu sans pouvoir en apporter une pareille preuve, que la race à laquelle appartenait en propre l'idiome désigné par les érudits modernes sous le nom d'*assyrien*, formait un des éléments primitifs de la population de la Babylonie et de la Chaldée.

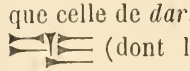

On remarquera même que l'inscription que nous publions aujourd'hui emploie le signe [cuneiform] avec la valeur de *ib*. Or, cette valeur est exclusivement assyrienne ; en accadien le signe en question n'a que celle de *dar*, et le phonétique habituel et indifférent pour *ib* est [cuneiform] (dont la valeur assyrienne est *tum*). Il en résulte que, si l'écriture cunéiforme assyrienne a été inventée par les Accadiens, dès l'époque reculée du roi Doungi, l'usage en avait été adopté pour écrire la langue assyrienne depuis assez de temps pour avoir donné naissance à de nouvelles valeurs, propres à cette langue.

Je crois bien faire en ajoutant comme supplément à ce petit travail les inscriptions accadiennes du même roi Doungi, transcrites en caractères du type moderne, avec la lecture phonétique et une traduction interlinéaire. Ce sont les premiers textes du même genre qui auront été présentés au public français tels qu'ils doivent être lus, et avec une explication *ad verbum* fondée sur l'étude du mécanisme grammatical de la langue accadienne.

Je laisse à ces inscriptions les numéros qu'elles portent dans les *Cuneiform inscriptions of Western Asia* de MM. Rawlinson et Norris.

Deux d'entre elles ont été traduites en 1864 par M. Oppert (dans son *Histoire des empires de Chaldée et de Babylone*), sans qu'il se rendît encore bien compte de la langue dans laquelle elles sont conçues, traduites par conséquent par une voie purement empirique, en prenant chaque mot comme un groupe indivisible de signes dont les tablettes grammaticales donnaient le sens plus ou moins exact en assyrien. La comparaison de cette version avec la mienne montrera à la fois le puissant effort de génie — le mot n'est pas de trop — qu'il a fallu à M. Oppert pour traduire d'une manière en somme aussi exacte ces inscriptions avant de savoir en quelle langue elles étaient conçues, et le degré de précision plus grand que permet d'atteindre maintenant la connaissance réelle de l'idiome accadien ainsi que la possibilité d'analyser les éléments de chaque mot et de chaque phrase.

1.

Dungi
Doungi,

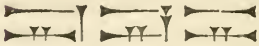

us *danga*
mâle puissant,

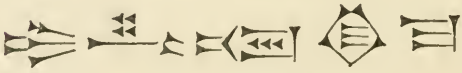

ungal *Urulabma*
roi du pays d'Our,

ungal *kiengi*
roi de la contrée

Akkad
d'Accad.

2.

Dungi
Doungi,

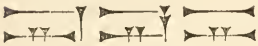

us *danga*
mâle puissant,

ungal *Urulabma*
roi du pays d'Our,

ungal *kiengi* *Akkadge*
roi sur la contrée d'Accad,

ê *Kisak*
le temple Le haut lieu,

ê *kiakaeni*
le temple son lieu d'exaltation,

mukak
j'ai bâti.

3.

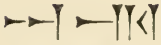

Dingiri
(A) la déesse (Nana),

nin *é* *Anna*
dame du temple du Ciel,

ninani
(à) sa souveraine,

Dungi
Doungi,

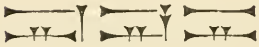

us *danga*
mâle puissant,

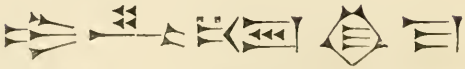

ungal *Urulabma*
roi du pays d'Our,

ungal *kiengi* *Akkadge*
roi sur la contrée d'Accad.

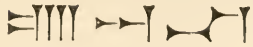

é *Anna*
Le temple du Ciel,

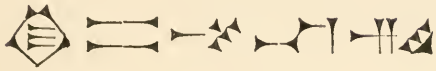

kibi *munagi*
son lieu, je l'ai fondé,

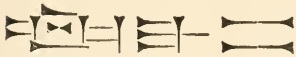

bat *galbi*
l'enceinte grande sienne,

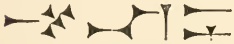

munakak
je l'ai bâtie.

4.

Nin *Mar*
(A) la dame du pays de Mar

ninani
sa souveraine,

Dungi
Doungi

us *danga*
mâle puissant,

ungal *Urulabma*
roi du pays d'Our,

ungal *kengi* *Akkadge*
roi sur la contrée d'Accad

é *Ragguks'a*
Le temple Raggouksa,

ṣu *kisakni*
..... son lieu haut,

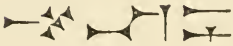

munakak
je l'ai bâti.

1.

« Doungi, mâle puissant, roi du pays d'Our, roi de la contrée d'Accad. »

2.

« Doungi, mâle puissant, roi du pays d'Our, roi sur la contrée d'Accad, j'ai bâti le temple (appelé) le Haut-Lieu, le temple son lieu d'exaltation (du dieu). »

3.

« A la déesse (Nana), dame du temple du Ciel, sa souveraine, Doungi, mâle puissant, roi du pays d'Our, roi sur la contrée d'Ac-

cad. J'ai fondé le temple du Ciel, sa résidence, (et) j'en ai bâti la grande enceinte. »

4.

« A la dame du pays de Mar (l'Occident?), sa souveraine, Doungi, mâle puissant, roi du pays d'Our, roi sur la contrée d'Accad. J'ai bâti le temple (appelé) Raggouksa (1), ... son haut-lieu. »

François Lenormant.

(1) On ne peut encore déterminer la signification de ce nom.

ARCHÉOLOGIE SÉPULCRALE

UNE FOUILLE EN NORMANDIE

OU

NOTICE

SUR DES

SÉPULTURES CHRÉTIENNES

TROUVÉES EN MARS 1871, A SAINT-OUEN DE ROUEN

Suite et fin (1)

La troisième couche, que j'appellerai carlovingienne, allait de 2 mètres à 2m,60 du sol. Cette couche nous a donné de cet âge six cercueils entièrement semblables pour la matière et la forme. Ces sarcophages, lourds et massifs, sont en pierre du pays, d'un seul morceau ; ils viennent, ou de la carrière de Bihorel qui appartenait aux moines de Saint-Ouen, probablement depuis la fondation du monastère, ou bien des carrières de Caumont, exploitées pendant tout le moyen âge sous le nom de Val-des-Leux. Ils sont presque égaux aux pieds et à la tête; les pieds sont généralement amoindris comparativement au haut du corps. La forme pesante et rude de ces sarcophages a quelque chose des tombeaux romains des IVe et Ve siècles. La forme du couvercle, presque toujours d'une seule pièce comme les auges elles-mêmes, a quelque chose de bombé et de semi-circulaire; mais ce qui les distingue entièrement des cercueils antiques, c'est un emboîtement circulaire pour la tête, pratiqué à même la roche. Ici l'emboîtement est rond, tandis qu'il est carré dans les cercueils faits de plusieurs morceaux. Nous donnons ci-contre la figure de trois de nos cercueils carlovingiens.

(1) Voir numéro de janvier 1873.

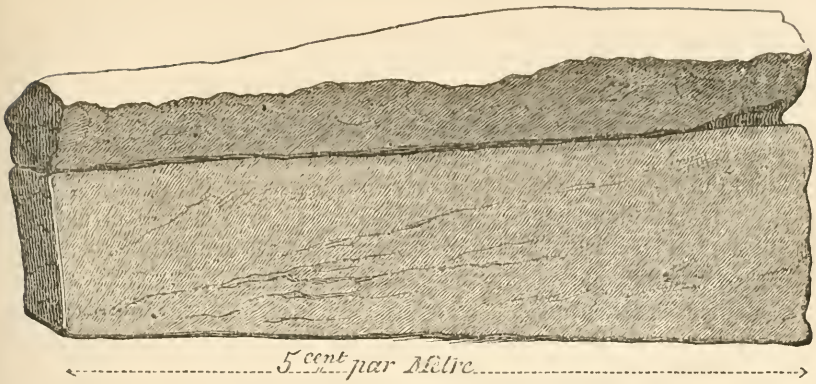

Cercueil carlovingien fermé. (Rouen, 1871.)

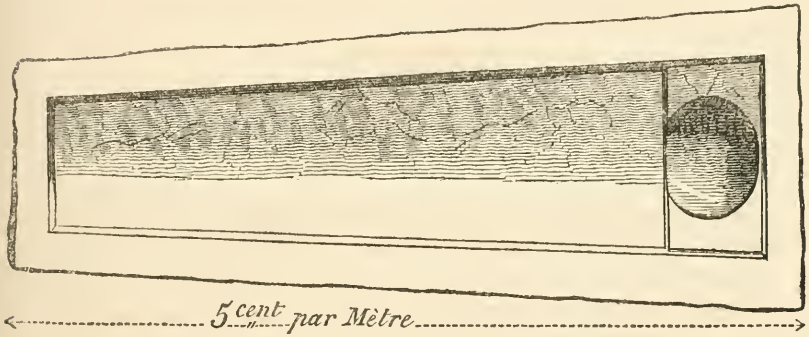

Cercueil carlovingien ouvert. (Rouen, 1871.)

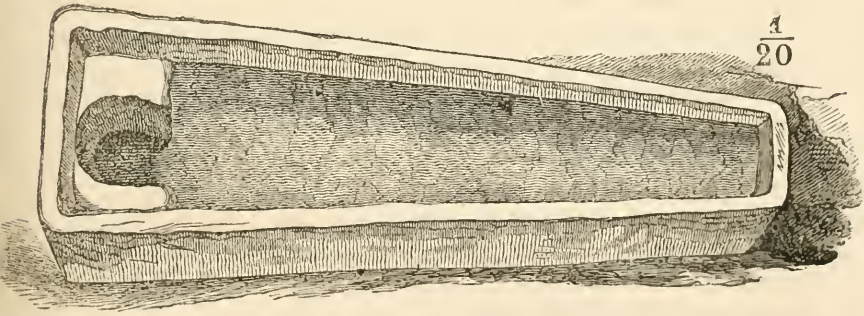

Cercueil carlovingien. (Rouen, 1871.)

Nous connaissons un sarcophage du genre de ces derniers et pour lequel nous pouvons fournir une date certaine, c'est celui de Robert Champart, ancien abbé de Jumiéges, dont le cercueil date de la première moitié du XIe siècle. Robert, après avoir été évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry, était revenu mourir à Jumiéges, simple moine, en 1052. Son tombeau, exhumé dans ces derniers temps, se voit dans le chœur de Jumiéges, au lieu même où il fut inhumé. Il a une entaille pour la tête prise à même la pierre, ce qui me fait penser que les six cercueils de Saint-Ouen sont des temps carlovingiens; cette série manquait à nos études.

Malheureusement nous n'avons trouvé dans aucun d'eux un seul objet d'art qui pût nous affermir complétement dans nos inductions. Nous avons seulement reconnu que l'on avait pratiqué à leur égard un abus fréquent aux temps mérovingiens. En effet quelques-uns ont été réoccupés, et dans le plus grand de tous, où pas une parcelle de terre n'avait pénétré, il s'est rencontré deux corps et deux têtes. La tête du dernier venu remplissait l'emboîtement, tandis que celle du premier occupant était à la place des épaules. Les ossements du dernier étaient parfaitement alignés, pendant que ceux du premier avaient été reployés sur les jambes de son successeur. Le sol sur lequel ces grandes tombes reposaient était semé de tuiles à rebords, ce qui indiquait que la couche antique n'était pas loin. De plus les mains n'étaient pas croisées sur la poitrine, comme cela se pratiquait généralement au XIIe siècle, mais elles étaient posées dans la région de l'abdomen, position naturelle commune au VIIe siècle.

La quatrième couche que j'appellerai mérovingienne, va de 2^m,80 à 3^m,40. Elle se compose de cercueils en pierre de Vergelé, de Saint-Gervais ou de Saint-Leu ; en un mot, c'est la pierre du bassin de Paris. Il s'en est trouvé ici huit à dix dans leur place antique et naturelle. Tous sont d'un seul morceau. Les couvercles sont plats ou légèrement tectiformes. Le plus beau de tous montre au fond un trou ovale préparé pour l'évacuation des matières putrides. Comme tous leurs pareils, ils sont plus étroits aux pieds qu'à la tête.

Comme spécimen de nos cercueils mérovingiens de Rouen, nous reproduisons ici le plus remarquable d'entre eux.

Puis pour donner plus de force à nos démonstrations nous reproduisons, en même temps, deux cercueils francs, celui d'Ouville-la-Rivière, rencontré en 1854, et l'un des cercueils de Dieppe exhumé en 1846.

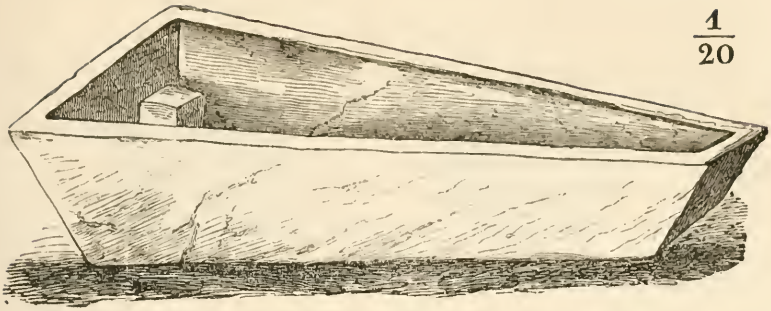

Cercueil mérovingien. (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

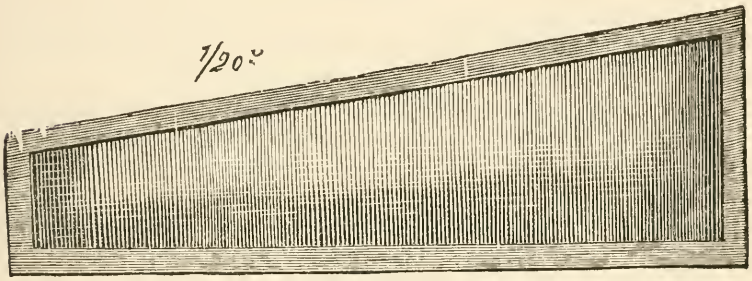

Cercueil franc. (Ouville-la-Rivière, 1854.)

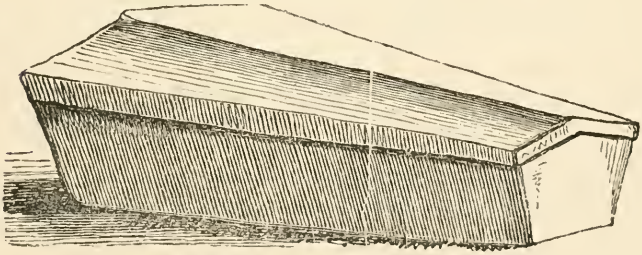

Cercueil franc. (Dieppe, 1846.)

Ce qui, pour moi, sert autant que les cercueils à dater ces inhumations, ce sont les objets d'art qui les accompagnent. Auprès du premier des cercueils francs que nous avons découverts, nous avons re-

cueilli un vase mérovingien comme ceux d'Envermeu et de la vallée de l'Eaulne.

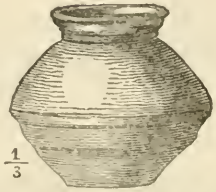

Vase franc. (Rouen, 1871.)

Vase franc. (Envermeu, 1852.)

Le plus profond de tous, que nous avons visité le 27 mars, nous a donné une agrafe en bronze ciselé, quatre perles d'ambre et quelques débris de fer. Ce cercueil, rempli de terre et vide d'ossements, avait été visité et violé il y a bien des siècles, et ce que nous avons recueilli n'était que des épaves échappées aux spoliateurs. Le fond du cercueil était entièrement rougi par l'oxyde, ce qui prouverait l'importance du matériel dont fut accompagné le mort des temps mérovingiens.

Toutefois, malgré les spoliations anciennes, il était resté dans ce sarcophage deux pièces à conviction de l'origine mérovingienne de cette sépulture. La première, ce sont les perles d'ambre si prodiguées à cette époque et si rares à toutes les autres. Pour nous, ces perles, comme toutes leurs pareilles, faisaient partie d'un bracelet et plus probablement d'un collier de femme. Nous savons qu'en 1868 des perles d'ambre ont été recueillies à Saint-Denis en France, dans les anciens cercueils de pierre de l'abbaye (1). Pour ce qui nous concerne, nous pouvons citer une foule de tombes et de cimetières francs, burgondes, ou saxons, où des perles d'ambre ont été recueillies. Depuis vingt-quatre ans nous n'avons cessé d'en recueillir dans les nécropoles de Londinières (2), d'Envermeu (3), et de toute la vallée de l'Eaulne. Nous nous contenterons d'ajouter les cimetières de Saint-

(1) *Le Moniteur universel* de novembre 1860. *Journal de Rouen* du 22 novembre 1860.

(2) L'abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, 2e édit., p. 272.

(3) Id., *ibid.*, p. 369. Id., *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 195.

Aubin-sur-Seie (1), en 1854, et de Nesle-Hodeng, en 1869 (2). Il en a été de même en Belgique (3) et en Angleterre (4).

Je n'entasserai pas ici des exemples qui rempliraient toute une dissertation ; mais je ne puis m'empêcher de faire une remarque qui, pour moi, a son côté frappant. Nous lisons dans la vie de saint Éloi, de Noyon, écrite par saint Ouen de Rouen, que ce saint évêque, voulant prémunir les peuples de son temps contre les superstitions païennes, leur disait : « qu'aucune femme ne porte de l'ambre à son cou (5). » Ces perles étaient donc considérées comme amulétiques. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que dans le cimetière même du monastère fondé par l'évêque de Rouen, et presque consacré par sa propre sépulture, on rencontre des perles contemporaines de ses écrits et condamnées par ses homélies.

La seconde preuve d'origine franque, c'est l'agrafe de bronze si abondante dans les sépultures des races germaniques. Celle que nous avons trouvée ici, composée comme toujours d'une plaque et d'une boucle, a tous les caractères du VIIe et du VIIIe siècle. Pour le prouver, il nous suffirait de la rapprocher de cet assortiment nombreux que possède le Musée de Rouen, et qui toutes proviennent du sol mérovingien de la Normandie.

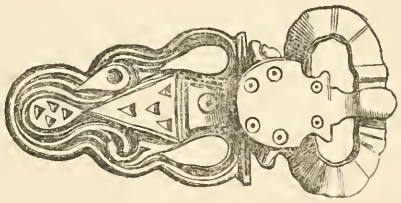

Agraffe franque. (Rouen, Saint-Ouen, 1871.)

Mais cette agrafe n'est pas la seule de son espèce qu'ait donnée ce cimetière ; dès 1838, lorsqu'on creusa la cave du presbytère de Saint-Ouen, placé alors au milieu de nos sépultures, on recueillit une belle

(1) L'abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, p. 434.

(2) *Bulletin de la Com. des antiq. de la Seine-Inf.*, t. I, p. 448.

(3) Del Marmol, *Cimet. de l'époque franq.*, p. 4, 6, 8. V. Simon, *Mém. de l'Acad. de Metz*, années 1850-1851, p. 9, 16.

(4) Wylie, *Fairford graves*. Neville, *Saxon obsequies*.

(5) *Vie de saint Eloi de Saint-Ouen*, traduction de Ch. Barthélemy, p. 167.

agrafe en bronze ciselé, qui ne fut alors comprise par personne : en 1838, l'archéologie mérovingienne n'était pas encore née. Fort heureusement cependant M. Lecœur, président de la fabrique de Saint-Ouen, offrit cette pièce à M. Deville, qui la déposa au musée où elle se trouve encore. Nous l'avons fait graver pour notre travail.

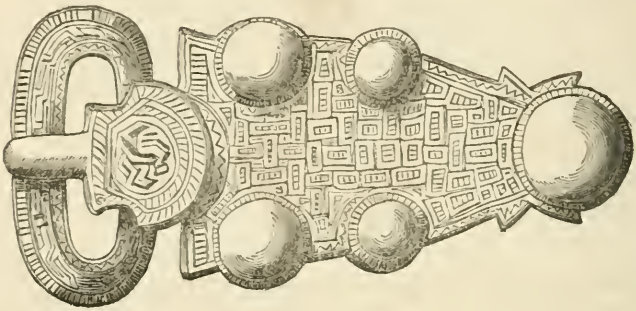

Agrafe franque. (Rouen, Saint-Ouen, 1838.)

Cette agrafe a la ressemblance la plus frappante avec deux pièces de ce genre trouvées à Envermeu et reproduites dans mes ouvrages (1).

Nous donnons ici une de nos agrafes franques d'Envermeu; on pourrait aisément la confondre avec celle de Rouen.

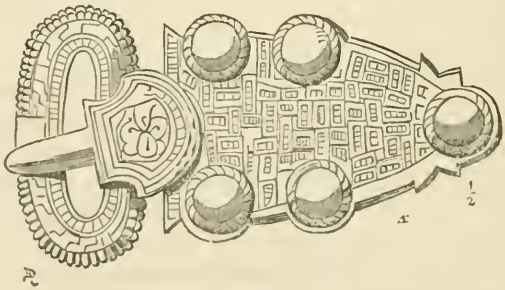

Agrafe franque. (Envermeu, 1852.)

(1) L'abbé Cochet, *la Seine-Inf. hist. et archéol.*, 2e édit., p. 301.

Le 28, un sarcophage de vergelé, descendu à 3 mètres et parfaitement fermé par un couvercle en dos d'âne, nous a donné un corps bien en place, et ayant aux pieds un vase de terre rougeâtre en forme d'ampoule et plus romain que franc. La forme et la teinte de ce curieux vase me sont inconnues pour la période barbare ou celle du moyen âge. Nous reproduisons ici ce vase curieux. Sous la tête du

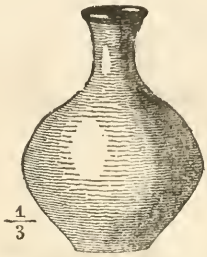

1/3

défunt on avait placé, en guise d'oreiller, quelques éclats de pierre.

Le même jour, à près de 3 mètres de profondeur, nous avons reconnu, placés côte à côte, deux cercueils de vergelé avec couvercle tectiforme. Ces sarcophages du VIIe siècle n'étaient plus occupés par des contemporains de saint Ouen. Ce qui nous l'a prouvé, c'est que dans la terre qui séparait ces deux cercueils, nous avons recueilli des plaques de ceinturon en fer, de l'époque mérovingienne, provenant d'inhumations antérieures, et évidemment déplacées.

Malgré cela, ces deux sépultures ne nous ont pas moins rendu leur mort avec chacun leur léger butin. Dans l'un nous avons recueilli des fragments d'étoffe brune et mal serrée, semblable à celle que nous avions déjà rencontrée à Saint-Ouen, dans un cercueil visité le 20 mars et dont nous parlerons tout à l'heure. Celle-ci paraissait couvrir le corps tout entier.

L'autre sarcophage nous a fourni des fragments d'un cuir ou d'une peau, dans lequel le corps avait été enveloppé. A côté du cuir nous avons reconnu un reste de bâton de coudrier. Le cuir était une enveloppe commune à la période normande, et le coudrier entrait également dans les sépultures de cet âge et même des temps antérieurs.

Des enveloppes de cuir de bœuf pour les personnages marquants de l'histoire sont citées par des auteurs contemporains : pour Hugues de Grentemesnil, seigneur normand, que l'on rapporta d'Angleterre en 1108 (1); pour le roi Henri Ier, en 1135 (2); pour le roi Henri

(1) Ord. Vital, *Hist. ecclésiast.*, t, III, p. 433. — (2) Ibid., à propos de la mort de ce roi.

Court-Mantel, en 1183 (1); et pour Richard Cœur-de-Lion, en 1199 (2).

L'archéologie a retrouvé ces traces à Rennes, en 1672, sur Constance, duchesse de Bretagne, morte en 1091 (3); à l'abbaye du Bec, en 1682, sur l'impératrice Mathilde, morte en 1167 (4); à l'abbaye de Saint-Denis, en 1733, sur Louis VIII, mort en 1226 (5); à l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, en 1826, sur des châtelains de Tancarville du XIIIe siècle (6); enfin à Rouen, en 1866, dans la tombe du roi Henri Court-Mantel (7).

Quant à la verge de coudrier, nous en connaissons des exemples pour les temps mérovingiens et capétiens. Nous ne pourrions dater les cercueils de plâtre du Tremblay, près le Neubourg, que le sieur Poisson trouva en 1838; quelques-uns contenaient un bâton (8); mais nous pouvons attribuer au XIe ou au XIIe siècle le cercueil de moellon rencontré par nous, le 11 mars 1859, dans le parvis de l'église d'Etran, près Dieppe. Celui-ci renfermait une baguette de coudrier, longue de 40 à 50 centimètres (9). Des baguettes de coudrier ont été vues par Laurent Hunault, prieur de Saint-Wandrille, lorsqu'en 1671 il fit reconstruire son abbaye. Elles étaient dans quatre cercueils de religieux encore chaussés de leurs bottines de cuir (10).

Dans sa *Statistique monumentale de Paris*, M. Albert Lenoir fait figurer parmi les tombes monastiques de Sainte-Geneviève visitées en 1807, des bâtons, verges ou roseaux, que les religieux tenaient dans leurs mains (11). Ces sépultures semblent remonter au XIIe siècle.

Montfaucon et Mabillon affirment tous deux qu'à Saint-Germain-

(1) Benoît de Peterborough dans le *Rec. des hist. de France*, t. XVII, p. 455.

(2) Deville, *Tombeau de la cathédr. de Rouen*, p. 156 et 164.

(3) L'abbé Cochet, *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouvées à Bouteilles en* 1857, p. 22.

(4) Duplessis, *Descr. de la Haute-Norm.*, t. II, p. 61. Deville, *Revue de Rouen*, année 1846, p. 371; 1847, p. 42 et 608.

(5) Berthevin, *Recherches sur les dern. jours des rois de France*, p. 297.

(6) Deville, *Essai hist. et descript. sur l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville*, p. 18-19.

(7) L'abbé Cochet, *Tombeaux du roi Henri Court-Mantel et du duc de Bedford*, p. 9. Id., *Revue de la Norm.*, année 1866, p. 719-20.

(8) Thaurin, *Journal de Rouen* du 30 avril 1856. L'abbé Cochet, *Explorat. des anciens cimet. de Rouxmesnil et d'Etran*, p. 13.

(9) L'abbé Cochet, *Explorat. des anc. cimet. de Rouxmesnil et d'Etran*, p. 12.

(10) Guilmeth, *Descript. géog., hist., stat. et mon. de l'arrond. d'Yvetot*, etc. t. II, p. 173.

(11) A. Lenoir, *Statist. monum. de Paris*, 3e livraison, pl. XI, fig. 1 et 10.

des-Prés, en 1656, on trouva un bâton de coudrier dans la tombe de la reine Bilichilde, épouse de Childéric II (1). Enfin à Oberflacht, en Wurtemberg, le capitaine Von Durrich visita, en 1846, une série de tombeaux souabiens de l'époque carlovingienne et il trouva dans deux d'entre eux des baguettes de noisetier (2).

Dès le 20 mars, dans celui de tous nos tombeaux qui était le plus profondément enseveli et qui était foré par le fond, nous avions rencontré un corps parfaitement entier et à sa place naturelle. Ce sujet, que nous supposerions volontiers une femme, nous a donné un bracelet de fer, encore passé à l'un de ses bras. Sur les genoux et autour de la tête nous avons recueilli une étoffe brune d'un tissu gros et mal serré. Nous donnons ici un échantillon de cet intéressant tissu.

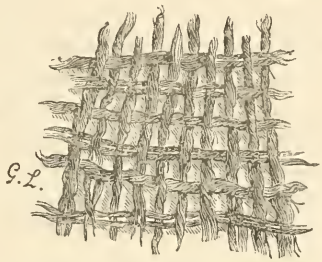

Tissu de crin. — Cilice. (Rouen, 1871.)

M. Bidard, chimiste de Rouen, qui a bien voulu examiner cette curieuse étoffe, nous a déclaré que ce n'était pas de la laine, mais du crin. M. de Linas d'Arras, si versé dans l'étude des tissus anciens, avait déjà soupçonné que dans notre étoffe le crin avait remplacé la laine et il avait été jusqu'à prononcer le nom de cilice.

Ce que nous savons d'analogue à notre découverte, c'est que le 9 juin 1672 on trouva, devant l'église Saint-Mélaine de Rennes, le tombeau de Constance, duchesse de Bretagne, épouse d'Alain Fergent et fille de Guillaume-le-Conquérant, morte en 1091. Sous une enveloppe de cuir on découvrit une étoffe de laine d'un tissu gros et mal serré, d'une couleur brune qui paraissait naturelle et sans teinture (3).

(1) Montfaucon, *les Monuments de la monarchie française*, t. I, p. 173, 175. Mabillon, *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, t. II, p. 641-42.

(2) Von Durrich et Menzel, *Die Heidenlager am Lupfen bei Oberflacht*, p. 9, 12, 13 et pl. IX, fig. 6. *Archæologia*, vol. XXXVI, p. 159.

(3) L'abbé Cochet, *Sépult. chrét. de la période anglo-norm. trouv. à Bouteilles, près Dieppe, en* 1857, p. 23.

De l'ensemble de toutes ces données, il résulte pour nous que les cercueils de la dernière couche sont contemporains des fondateurs du monastère. Ils datent des VIIe et VIIIe siècles, époque après laquelle, nous le croyons du moins, on n'a plus fait venir ces auges parisiennes, tandis qu'elles inondent nos contrées aux VIe, VIIe et VIIIe siècles.

La cinquième couche, que j'appellerai romaine, commence à partir de 3^m,30 jusqu'à 5^m,30. Celle-là est entièrement remplie de débris antiques. A un moment donné elle forme une couche céramique rouge et noire, composée de fragments de terre cuite, de charbons et de cendres. Les tuiles à rebord y sont sans nombre, ainsi que les tuiles faîtières. Je n'y ai pas rencontré un seul fragment de conduit de chaleur, ce qui prouverait qu'il n'y avait pas d'hypocauste, et que cet édifice n'a rien de domestique.

Dans la couche céramique j'ai recueilli des fragments de poterie antique de toutes couleurs, noire, grise et rouge. Il y avait des terres fines, des terres grossières et des terres sigillées.

De gros charbons indiquaient les restes de poutres carbonisées, des crépis coloriés accusaient les anciennes peintures des murs. Le terrain cendré est semé de défenses de sangliers, d'écailles d'huîtres et de coquilles de moules. C'est dans ces cendres que j'ai recueilli quatre monnaies de bronze, dont un Trajan, un Antonin-le-Pieux et un Clodius Albinus.

Les deux premières étaient de grand module; les deux dernières étaient des moyens bronzes. Ce qui s'est vu de plus remarquable, ce sont deux tronçons de colonnes restées debout dans le sol de la fouille. L'un est une base et l'autre est le tronçon d'un fût. Quel pouvait être cet édifice, qui certainement remonte aux temps romains de la cité? On est tenté de penser à un temple, qui du culte des idoles aura passé à celui du vrai Dieu.

Quoi qu'il en soit, cet édifice s'est trouvé renfermé dans l'enceinte du monastère des Saints-Apôtres, dès sa fondation, qui remonte aux premiers temps du christianisme à Rouen. Tout fait présumer qu'il y eut là, dès l'épiscopat de saint Victrice, un de ces monastères de femmes dont le grand évêque avait rempli sa ville métropolitaine (1).

(1) Voici ce que vers l'an 400 écrivait saint Paulin de Nole à saint Victrice de Rouen : « Nunc Rotomagum et vicinis ante regionibus tenui nomine pervulgatum in longinquis etiam provinciis nominari venerabiliter audimus et inter urbes sacratis locis nobiles cum divina laude numerari..... ubi quotidiano concentu sapienter psallentium per frequentes ecclesias et monasteria. » Pommeraye, *Concilia Rotomagensia*, p. 12.

L'histoire nous apprend que saint Filleul, successeur de saint Godard, et qui occupait le siége de Rouen au temps des fils de Clovis, établit une maison de clercs réguliers dans un faubourg de sa ville épiscopale, et qu'il la plaça sous la protection du collége apostolique (1). Il fut aidé dans cette œuvre par sainte Clotilde, qui pendant son veuvage se livra à des fondations religieuses.

Nous lisons dans la vie de cette pieuse reine, qu'ayant entrepris de relever de ses ruines le monastère des Saints-Apôtres, fondé dans un faubourg de Rouen, elle y fit travailler de 526 à 530. Dans les opérations de reconstruction, on rencontra les débris d'un autel chrétien, des ruines duquel une inscription se fit jour. Cette inscription disait que l'autel avait été consacré aux saints Apôtres par le bienheureux Denis de Paris (IIIe siècle) (2).

Le monastère des Saints-Apôtres était si bien fondé avant 640, que saint Ouen en est déclaré le restaurateur plutôt que le fondateur. Ce fut lui qui introduisit les moines bénédictins, fils de ce grand saint Colomban qui avait béni son enfance.

Les premières inhumations que nous ayons rencontrées remontent à cette époque, qui fut probablement aussi celle du nivellement des ruines romaines.

Ce cimetière de Saint-Ouen, qui remonte au VIIe siècle, à l'origine même du monastère bénédictin, reçut de bonne heure les bienfaiteurs et les amis de l'institution. Ce lieu de repos paraît avoir été recherché pendant huit ou neuf siècles par une foule de personnes pieuses, qui ont voulu avoir part aux prières des moines et aux suffrages d'une sainte et illustre corporation.

Une inscription, échappée aux révolutions des âges, nous apprend que pour solliciter la piété des fidèles, dont le zèle allait sans doute se refroidissant, les moines avaient proclamé, par la voix de la pierre, que des indulgences et des pardons étaient attachés au privilége de l'inhumation dans ce lieu vénéré. D'après une inscription tracée au XVe siècle, ces grandes faveurs remontaient jusqu'au souverain pon-

(1) Pommeraye, *Concilia Rotomagensia*, p. 15.

(2) Voici, en effet, ce qu'on lit dans la vie de sainte Clotilde, écrite au VIe siècle, publiée par Mabillon et reproduite par Dom Bouquet (anno 526) : « Renovavit ab ipsis fundamentis quoddam mirae magnitudinis monasterium quod in suburbio Rotomagensis civitatis ; prope muros ejusdem urbis tempore beati Dionysii ædificatum fuit, et ab eodem apostolico viro dedicatum in nomine duodecim apostolorum die kalendarum septembris, sicut in quadam petra, quae erat in fundamentis altaris reposita, sculptum erat. Ibi etiam adgregavit non modicam congregationem clericorum Deo servientium. » *Recueil des hist. de France*, t. III, p. 401.

tife. Voici les premières lignes de ce monument épigraphique rencontré en 1846, auprès d'une des tours de Saint-Ouen, et aujourd'hui placé au musée départemental d'antiquités (1).

Le pape Jehan XIIe de ce nom a donné à tous ceulx qui p. (par)
Ce chimetière passerôt et dirôt Pater n^r (noster) et Ave Ma (ria).
L'anthne et eréson ensuite aquererôt autant d'âs (ans) depados (pardons)
Qu'il a eu de corps inhumés depuis l'inceptio (n), etc.

Jean XII, en effet, avait accordé une indulgence formulée à peu près dans les termes de l'inscription; mais cette indulgence n'était pas locale, elle était générale. Voici le document sur lequel s'appuie l'étonnant privilége que nous venons de citer :

Hoc scriptum fuit repertum Rome retro altare beati Patri. « Papa Johannes XII concessit omnibus dicentibus Pater noster, Ave Maria cum oratione sequenti tantum eundo per cimiterium pro qualibet vice qua dictum cimiterium intervenerint, tot annos indulgentie quot et quanta corpora in dicto cimeterio fuerint inhumata a constitutione dicti cimiterii usque ad horam qua dictum cimiterium intervenerint. »

Ce document, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, nous a été communiqué par monseigneur Barbier de Montault, camérier de Sa Sainteté. « Cette pièce, dit-il, se lit dans un livre d'heures, manuscrit du xve siècle, écrit pour le diocèse de Saint-Pol-de-Léon, et possédé par M. Mordret, d'Angers. »

Quelque sentiment que l'on adopte sur ces deux pièces attribuant à une époque troublée et à un pontife peu édifiant, une indulgence aussi extraordinaire, il n'en faudra pas moins conclure de la simultanéité de ces deux documents épigraphiques, que cette opinion prévalut et domina au xve siècle.

Après avoir étudié soigneusement toutes les couches sépulcrale de ce cimetière, je suis porté à croire qu'il a pu durer jusqu'à la fin du xve siècle.

Mais avant de cesser d'être consacré à sa destination primitive, ce cimetière dut être témoin d'une des grandes tristesses de l'histoire.

Nous lisons dans le procès de Jeanne d'Arc, que le jeudi 24 mai 1431, dans la matinée, la pieuse et innocente jeune fille fut amenée dans le cimetière des moines de l'abbaye de Saint-Ouen. Elle s'y trouva en grande et nombreuse assemblée, présidée par Henry de Beaufort, cardinal-évêque de Winchester, plus connu sous le nom de cardinal d'Angleterre, de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, de Louis de Luxembourg, évêque de Thérouenne, de Jean de Mailly,

(1) *Catalogue du musée départ. d'antiq. de Rouen*, année 1868, page 7.

évêque de Noyon, et de William Alnwich, évêque de Norwich; des abbés de Saint-Ouen, du Bec, de Fécamp, de Jumièges et du Mont-Saint-Michel, etc. Elle y fut sermonnée par un docteur et y fit abjuration publique d'erreurs qui lui étaient parfaitement étrangères (1). On ignorait jusqu'à présent quel était le cimetière de Saint-Ouen où se passa cette scène (2). Les morts eux-mêmes se sont chargés de nous l'apprendre. Cet endroit est donc un des trois seuls points de Rouen où Jeanne ait séjourné quelque temps. Le premier, c'est le Vieux-Château, lieu de sa détention; le second est le Vieux-Marché, où elle entendit sa sentence le 30 mai et où elle fut suppliciée le 31; le troisième enfin est le cimetière, aujourd'hui jardin de Saint-Ouen, qui reçut son abjuration le 24 mai, sept jours seulement avant sa mort.

Au Vieux-Marché, une statue conserve le souvenir du bûcher. Au château, la tour du Donjon proclame pour des siècles la prison de l'héroïne. Au jardin de Saint-Ouen, ne conviendrait-il pas de garder dans un bosquet le souvenir du passage de la libératrice de la France? Il semble qu'aujourd'hui nous devons être ingénieux et attentifs à rechercher jusqu'à la moindre trace de chacun de ses pas, afin d'y faire entendre une parole d'expiation. Déjà, du reste, cette réparation est commencée depuis plus de quatre siècles, puisque ce fut dans ce même cimetière que, le 7 juillet 1456, l'innocence de Jeanne d'Arc fut proclamée. Une procession générale accompagnait les juges qui venaient à leur tour se déjuger et prononcer une sentence de réhabilitation.

Il nous reste à faire une observation relative à l'élévation progressive du sol de la ville de Rouen et des cités antiques depuis le commencement de l'ère chrétienne. A Rouen, on peut dire qu'au centre de la ville le sol s'est élevé en moyenne de 28 à 33 centimètres par siècle. Depuis cinquante ans environ que l'archéologie enregistre des observations bien faites, on a constaté, à partir de la civilisation romaine, une élévation de niveau de près de 7 mètres autour de la cathédrale; de 6 mètres à Saint-Herbland, lorsqu'en 1828 on construisit sur l'emplacement de l'église; de 4 mètres à Saint-Étienne des Tonneliers, en 1822; de 4 mètres dans la rue Impériale, près

(1) O'Reilly, *Les deux procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 351-375. Bouquet, *Jeanne d'Arc au château de Rouen*. Id. *Revue de la Normandie*, année 1865, p. 631-634.

(2) Pottier, *Revue de Rouen*, année 1846, 1er sem., p. 125-137. Bouquet, *Revue de la Normandie*, année 1865, p. 632.

de l'archevêché, en 1846; de 5 mètres à Saint-Amand, en 1848; de 4 mètres à la place des Carmes, en 1818 et 1819; de 6 mètres à l'hôtel de France, en 1789 et 1818; de 7 mètres à Saint-Lô, de 1818 à 1824, et enfin de 5 mètres au Palais de Justice, en 1844.

Pour nous, à Saint-Ouen, nous obtenons $5^m,30$ et nous sommes dans un faubourg où la sépulture de l'homme et les constructions monastiques forment toute l'élévation.

Cette moyenne de 30 à 33 centimètres par siècle est celle que l'on trouve dans toutes les villes romaines de la Gaule. A Metz, l'antique *Divodurum*, on a constaté une élévation de 5 à 6 mètres, en 1865; à Trèves le niveau s'est élevé de 14 à 20 pieds (1); à Toulouse, l'exhaussement est de 5 à 6 mètres ; à Troyes, l'antique *Augustobona*, il n'est pas moindre de 4 mètres. Sous le chœur de la cathédrale, on a rencontré un hypocauste à $3^m,30$ (2).

Les arènes de Paris, découvertes en 1870, étaient ensevelies sous un remblai de plus de 10 mètres; à Rome, c'est bien plus encore, témoin l'église de Saint-Clément, exhumée dans ces dernières années.

Règle générale, qui aidera à expliquer cette situation du niveau : après les guerres, l'incendie ou les tremblements de terre, nos pères nivelaient toujours le sol ; ils ne le déblayaient jamais.

L'abbé Cochet.

(1) Chanoine Wilmuski, *Annales de la Société Trévroise des rech. utiles*, année 1846, p. 14.

(2) *Mém. de la Soc. acad. de l'Aube*, t. XXX, p. 4 à 10.

SAINT-CLÉMENT DE ROME

(*Suite*) (1)

Sur la façade 13 du même pilier, entre les Maries au tombeau et les Noces de Cana, arrêtons-nous aux limbes d'où Jésus vient tirer Adam tandis qu'Ève tend les mains pour être délivrée à son tour. Jésus y est dans une double gloire, car non seulement il a l'auréole en tête, mais encore il y est enveloppé tout entier d'un nimbe elliptique, deuxième exemple de ce genre de gloire dont ont tant abusé les peintres de la renaissance. Il n'est pas sans intérêt de comparer cette descente aux limbes avec celle plus naïve et plus gauche encore que nous trouvons sur un pilier à la droite de l'abside (en 13′). Les positions sont les mêmes, les attitudes semblables, mais la peinture de cette dernière est plus rude, plus hachée. Le Christ y est enveloppé aussi tout entier dans un nimbe d'azur, mais ce nimbe, au lieu d'être elliptique et arrondi aux bouts, forme pointe; c'est l'ogive qui est née, elle nous reporte évidemment à une époque plus tardive que la précédente représentation. Le Christ y foule aux pieds le démon qui vomit des flammes et qui retient Adam par les pieds. C'est du xe siècle, croyons-nous. Notons encore ici un fait frappant : ce démon s'agitant au milieu des flammes, c'est la première représentation infernale que nous ont léguée les peintures murales de Rome. Rien de pareil dans les catacombes, où nous trouvons les symboles de l'espérance et les allusions à la vie éternelle, jamais les emblèmes ni de l'enfer ni du purgatoire. Le démon n'y apparaissait que dans la tentation, sous la forme d'un serpent à tête humaine. L'art chrétien des premiers siècles à Rome était donc loin d'affectionner les scènes d'horreur qui firent la joie de nos artistes gothiques. Par contre,

(1) Voir le numéro de novembre 1872.

depuis, les rôles sont renversés, et c'est l'art du Midi qui, en Espagne et en Italie, a pris le monopole des représentations infernales. Pour ce qui regarde Rome, la date du xe siècle est bonne à constater.

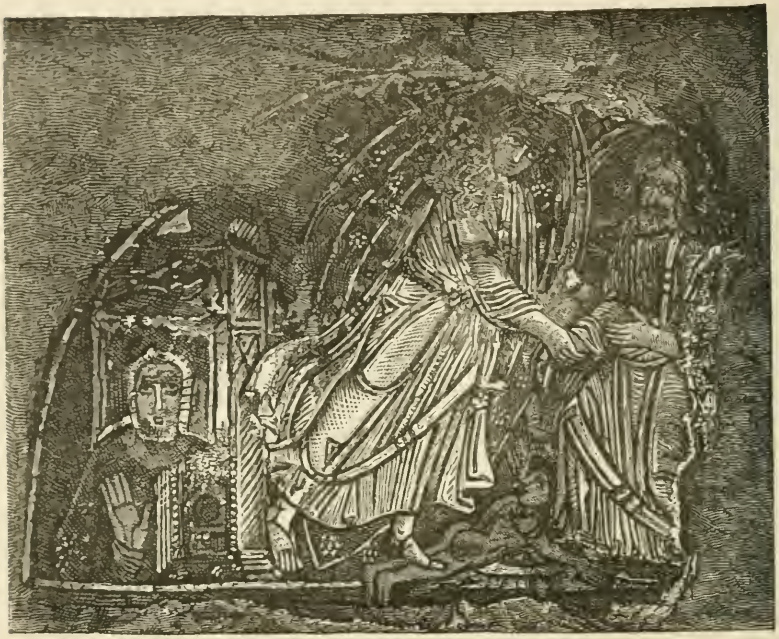

A peu près à la même époque, nous devons rapporter la peinture 18 du narthex. Elle obstrue un arceau conduisant à l'antique atrium. Saint Cyrille et saint Méthodius à genoux aux pieds de Jésus et protégés par les anges Michael et Gabriel y figurent en robe noire, tandis que saint Clément porte les ornements pontificaux de l'Occident, et saint André la tunique apostolique. Tous ont de larges auréoles, excepté les deux saints orientaux. Le caractère byzantin de cette fresque est frappant; mais ce qui prouve encore plus l'influence de l'art constantinopolitain, c'est que le Christ y donne la bénédiction suivant le rite grec, c'est-à-dire le médium fermé sur le pouce et les trois autres doigts levés. L'intervention des deux apôtres de l'Église grecque, Cyrille et Méthodius, s'explique par la tradition qui veut que le premier ait transporté à Rome les ossements de saint Clément. On conçoit qu'ici le pontife semble intercéder pour son protégé. Notons que les deux missionnaires de la Scythie n'ont pas d'auréole; l'Église occidentale ne les avait donc pas encore mis sur

le pied d'égalité avec ses propres saints, nous sommes trop près du moment où ils vivaient. Il faudra arriver au XIe siècle, presque au XIIe, pour trouver l'auréole sur la tête de saint Cyrille. (Voir plus loin ses funérailles.) Nous devons remarquer que les anges portent de riches vêtements analogues à ceux des pontifes. L'un d'eux, saint Michel, a pris Méthodius sous sa protection, probablement parce que celui-ci, en baptisant le roi bulgare Boigoris, lui a donné le nom de Michel. Ici, on le voit, l'art, le rite, le sujet, tout est oriental.

Arrivons maintenant aux peintures du XIe siècle. Elles ont un style tout autre et annoncent l'aurore de la renaissance de l'art. On sent qu'on sort de la décadence, qu'il y a un effort vers le mieux. Il y en a quatre surtout que nous croyons faites en même temps. Sur le remplissage 16, voici (planche IV) le transfert du corps d'un saint, probablement saint Cyrille, avec cette inscription :

✠ HVC AVATICANO FERTVRPP · NICOLAOIMNIS DIVINIS QDAROMATIB SEPELIVIT.

Ici du Vatican est porté par le pape Nicolas, avec des hymnes divins, ce qu'avec des aromates il ensevelit.

Il y a là un anachronisme. M. de Rossi a démontré que ce transfert n'a pas été fait par Nicolas Ier, mais que cette opinion erronée se répandit du XIe au XIIe siècle. Plus près des origines, cette méprise historique eût été impossible. Preuve de plus que notre fresque fut exécutée à deux cents ans environ du fait qu'elle relate. Le clergé grec, barbu et de noir vêtu, y prend place à côté du clergé latin plus brillant. Les étendards sont surmontés de croix grecques; celle du pape Nicolas même a la forme byzantine. Le tout est une peinture votive, comme le prouve cette autre inscription :

✠ EGO MARIAMACELLARIAPTIMOREDEIETREMEDIOANIME ME · HEC · P · C · R · FC.

Moi, Maria la bouchère, par amour de Dieu et comme remède à mon âme, j'ai fait cette peinture.

TH. ROLLER.

(*La suite prochainement.*)

ÉTUDE

ET

RESTAURATION DU PALAIS PUBLIC DES CÉSARS

SUR LE MONT PALATIN

(*Suite et fin*) (1)

2° ÉTUDE DE L'ÉTAT ACTUEL DES RUINES DU PALAIS PUBLIC DES CÉSARS.

L'archéologie moderne, éclairée par les nouveaux déblais, est revenue en partie aux idées adoptées par Bianchini, et reconnaît le palais public des Césars dans cet imposant ensemble de constructions qui s'élèvent entre la porte Mugonia et le Grand Cirque. Le dessin ci-joint donnera quelque idée de leur état actuel.

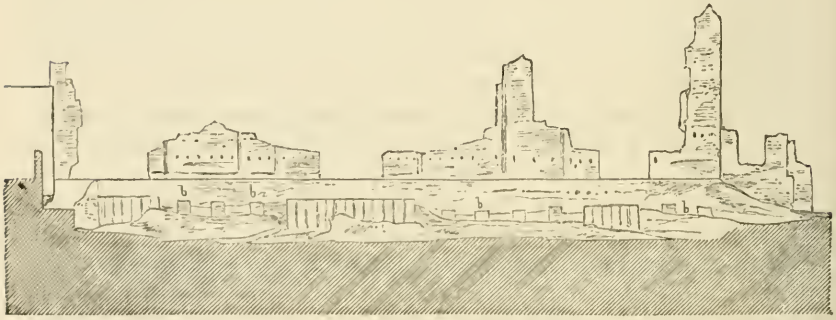

Ces gigantesques ruines, dégagées aujourd'hui, appartiennent à l'époque des Flaviens; beaucoup de briques portent le timbre du fa-

(1) Voir le numéro de janvier.

bricant qui les fit ; ces marques se rapportent toutes à cette famille qui s'éteignit avec l'empereur Domitien.

Les colossales dimensions du palais ainsi que les riches décorations en marbre, trouvées en ce lieu, sont bien en rapport avec la magnificence du palais public des empereurs. La régularité de ces ruines confirme qu'elles étaient destinées à un usage unique; la façade principale était tournée vers l'arc de Titus. Devant le palais était une place publique à l'usage d'atrium. On arrivait à cette place par le Clivus Palatinus qui se dégageait à droite de la Voie Sacrée, ainsi que l'indiquent Ovide et Martial. De l'atrium découvert B on arrivait au palais par deux chemins en pente douce E, F. (Voir pl. II.)

Dans l'axe du monument est une salle H, qui par sa grandeur et sa position correspond au tablinum des maisons romaines ; au fond de cette magnifique salle, on voit une large niche avec le tracé d'une tribune, où devait se tenir l'empereur lorsqu'il présidait les assemblées du sénat, qui, au dire d'Aulu-Gelle, se réunissait souvent dans le palais impérial. Devant la porte principale du tablinum et en avant de la terrasse sur laquelle devait s'élever un portique, ainsi qu'il sera démontré plus loin, est un terre-plein en saillie, qui servait de tribune, et d'où l'on proclamait les décisions du sénat.

A gauche du tablinum est une salle J appelée Lararium par Bianchini. L'autel réservé au principal dieu existait encore et portait la trace du feu, lorsqu'il découvrit ces ruines. Sur les faces latérales sont des niches qui devaient abriter les autres dieux lares. Derrière le lararium on voit un escalier Q desservant un sous-sol où le même archéologue a trouvé des amphores en terre portant encore l'indication de la nature du vin qu'elles avaient renfermé. Le voisinage du lararium et du tablinum est en rapport avec les descriptions de Servius relatives aux sacrifices qui se célébraient avant de commencer les délibérations du sénat. Devant la porte on a retrouvé une petite terrasse K en saillie où devaient se faire les cérémonies publiques.

A droite du tablinum, on voit une salle L dont le plan rappelle la disposition des basiliques antiques. Au fond de la salle est un hémicycle.

Deux petits escaliers O, bien conservés, menaient à la tribune circulaire où siégeaient les juges. A leurs pieds un espace N, limité par une balustrade encore debout, était réservé aux accusés et aux défenseurs. Un peu au-dessous du sol antique, M. Rosa a constaté l'existence de piliers en maçonnerie qui devaient porter les colonnes formant les galeries latérales. C'est dans cette basilique dont la dis-

position est clairement indiquée par les ruines, que des martyrs chrétiens furent condamnés; les actes de saint Laurent et saint Sylvestre la désignent sous le nom de Basilica Jovis.

Devant la principale porte de la salle est une tribune M d'où l'on proclamait les décisions du jury.

Poursuivant l'étude des ruines, on trouve au delà des trois grandes salles une vaste cour T entourée de portiques, correspondant au péristyle des maisons romaines. Une partie de ce péristyle est engagée dans les terrains de la villa Mills, où des fouilles exécutées en 1871 ont mis à découvert les murs de fondation du portique gauche de la susdite cour.

A droite du péristyle, huit chambres R, ayant toutes des formes circulaires, correspondent aux exèdres en usage dans les maisons romaines. Au milieu de ces exèdres est une salle octogonale S servant de vestibule d'entrée.

La partie centrale du fond est occupée par la salle X qui, dans les maisons romaines, portait le nom de triclinium et qui, selon Vitruve, était destinée aux repas. Il recommande de disposer deux tables parallèlement aux murs latéraux et de percer ceux-ci de fenêtres descendant très-bas, de façon à ménager la vue des jardins. Toutes ces dispositions se trouvent dans le triclinium découvert, au fond est une grande niche où devait être la troisième table réservée à l'empereur.

Un nympheum Y a été découvert à droite du triclinium, il doit avoir suppléé au jardin recommandé par Vitruve; au milieu on voit une grande fontaine isolée, de forme elliptique, décorée de deux étages de niches; l'étage inférieur baignait dans un bassin dont les eaux limpides reflétaient les beaux marbres blancs qui la revêtaient. Mon frère a retrouvé, en 1868, les traces d'un petit portique Z entourant cette fontaine. Il a pu constater aussi l'existence d'un autre nympheum semblable de l'autre côté du triclinium. Les fondations W de ce deuxième nympheum existent dans les sous-sols du couvent de la Visitation. Il était engagé dans les constructions de la Domus Augustana qui fut restauré par Domitien lorsqu'il habita cette partie du Palatin.

Telle est la disposition générale des ruines du palais des Césars, que j'ai essayé de restaurer d'après les relevés de mon malheureux frère Arthur Dutert, architecte, mort à Rome en 1868, au moment où il commençait les études de cette restauration.

3° RESTAURATION.

(Voir planche III.)

Les ruines découvertes et décrites plus haut donnent peu de renseignements sur le portique A qui devait décorer la façade, le mur du soubassement est seul apparent (voir la vignette, p. 104). M. Rosa y a constaté des vestiges, aujourd'hui recouverts, de piliers B en maçonnerie destinés à supporter les colonnes. Sur la façade latérale le portique est plus indiqué; les murs du temps de la décadence qui l'encombrent ont conservé non-seulement la disposition générale, mais aussi la proportion des colonnes. J'ai pu en mesurer exactement l'entrecolonnement, qui est égal à l'écartement des piliers *b* de la façade principale; cette coïncidence me paraît établir d'une manière certaine que le portique entourant le monument était d'une seule et même ordonnance.

Les trois tribunes K, I, M qui se dégageaient du portique n'étaient point couvertes; des points d'appui auraient empêché de voir et d'entendre l'orateur; de plus, des piliers ou des colonnes aux angles des tribunes auraient rompu la grande simplicité du portique principal.

Lorsque Bianchini découvrit les ruines du tablinum H, elles portaient encore de nombreuses marques de la richesse du palais des empereurs. Les piédestaux *d* dont il ne reste que les massifs en maçonnerie, portaient de superbes colonnes cannelées, surmontées d'un riche entablement; les marbres les plus rares couvraient les murs; de grandes dalles rondes et carrées mesurant plus de deux mètres décoraient encore le sol d'un beau parement, semblable à celui du Panthéon d'Agrippa. Les niches *e* des faces latérales étaient accompagnées de colonnes de marbre, couronnées d'un entablement avec fronton. Bianchini les compare aux niches du Panthéon actuellement transformées en autels.

Toutes ces richesses artistiques ont disparu, les colonnes ont été vendues, les revêtements de marbre utilisés dans les édifices modernes. Quelques débris ont été transportés au palais Farnèse, où ils décorent la loge sur le jardin; de sorte qu'actuellement c'est à peine si l'on trouve quelques débris de chambranles encore en place.

La renaissance des arts à Rome fut le signal de la mutilation et de la dispersion des plus belles œuvres artistiques. Il est navrant de suivre Flaminio Vacca dans la description des trouvailles faites à son époque. Les plus beaux exemples d'architecture étaient employés

dans les constructions nouvelles comme de simples matériaux. C'est ainsi que Michel Ange, ne trouvant pas de bloc de marbre assez gros pour le piédestal de la statue de Marc Aurèle, élevée sur la place du Capitole, n'hésita pas à se servir d'un fragment d'architrave et de frise du Forum de Trajan.

Il serait facile de citer beaucoup d'actes semblables, même à une époque postérieure. N'est-ce point sous le pontificat de Paul V que les importants restes du temple de Pallas ont été démolis et que les colonnes de cet édifice furent utilisées dans la décoration de la fontaine Pauline?

A notre époque même les antiquités ne sont pas toujours à l'abri de la spéculation.

Donc, de toutes les merveilles trouvées au palais des Césars, les murs seuls restent debout; mais heureusement ils ont conservé exactement la disposition de toutes les parties du palais public. A l'angle G la construction en briques s'élève assez haut pour qu'on puisse déterminer la proportion de la porte communiquant avec la basilique.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le premier ordre du tablinum existait du temps de Bianchini, mais au-dessus les documents manquent complétement. Pour restaurer cette partie supérieure, j'ai d'abord obéi aux besoins d'une bonne et solide construction. La nécessité de soulager les grandes plates-bandes m'a engagé à adopter un système semblable à celui employé au Panthéon. J'ai réuni les gros piliers à l'aide d'arcs en briques qui laissent entre eux et les plates-bandes de petites chambres qui donnent motif aux petites fenêtres de l'attique. Cette combinaison donne aux murs la rigidité et la solidité nécessaires pour porter la voûte. Bianchini a trouvé quelques vestiges de celle-ci ; elle était décorée de caissons et d'ornements en stuc. Quant à sa forme, elle me semble très-indiquée. Elle devait, de même que les voûtes des thermes, être disposée de manière à ménager quatre grands espaces pour les quatre fenêtres indispensables à l'éclairage du tablinum. De cette façon la poussée de la voûte est reportée sur les motifs d'angles qui sont sensiblement plus solides.

Il n'existe plus aucune trace de la décoration intérieure du larrium. Bianchini a vu au fond de la salle des restes d'une niche couronnée d'un fronton. L'escalier Q desservait aussi un étage supérieur où devaient habiter les préposés à la garde et à l'entretien du palais.

De petites fenêtres semblables à celles de l'attique du tablinum éclairent les pièces de cet étage supérieur ; elles correspondent aux petites fenêtres éclairant la galerie supérieure de la basilique. La

disposition de celle-ci a été décrite plus haut. Parmi les débris trouvés, j'ai reconnu une base et un fragment du chapiteau de l'ordre inférieur et l'ordonnance complète de la galerie du premier étage.

L'hémicycle devait être décoré de niches, à l'exemple des exèdres des thermes de Titus et de l'hémicycle de la basilique de Constantin; la voûte était probablement enrichie de caissons en rapport avec la noble distinction du lieu. L'escalier P, dont il reste encore une volée, menait aux galeries supérieures de la basilique et à un passage souterrain reliant les palais de Tibère et de Caligula au palais public.

J'ai relevé en V l'écartement des colonnes du portique entourant la cour; cet écartement est presque égal à celui des colonnes du portique de la façade. Des données certaines sur la proportion de ce portique inférieur manquant absolument, j'ai adopté la même hauteur de colonne qu'en façade. J'ai ainsi obtenu une unité de composition qu'il est facile de constater dans la coupe longitudinale A B.

La forme bien déterminée des exèdres ne laisse aucun doute sur leur disposition intérieure. La place de l'orateur est indiquée en *f*; les salles devaient recevoir la lumière d'en haut afin d'éviter les bruits extérieurs.

Le vestibule S est une des entrées principales du palais; je l'ai couvert d'une petite coupole dont la disposition est semblable à celle de deux voûtes encore visibles de la Domus Augustana.

Le triclinium X, dont trois côtés sont connus, était éclairé latéralement par cinq grandes fenêtres sur chaque face, entre lesquelles existaient des colonnes de granit rouge. Les pierres de travertin qui supportaient ces colonnes sont encore en place. Pour la restauration j'ai suivi les indications de Vitruve; quelques débris de colonnes et une base bien conservée m'ont donné la proportion de la première ordonnance. La couverture était en bois, car les murs sont trop faibles pour supporter les poussées d'une voûte. Aux angles droits du triclinium deux portes menaient sous le portique qui décorait le nympheum. Ce petit portique était probablement orné de plantes, d'effets d'eaux et d'œuvres d'art. Au milieu du nympheum était la fontaine Y décrite plus haut; l'eau s'échappait des niches supérieures pour courir dans un petit canal et tomber ensuite en cascades variées.

Le nymphéum de gauche avait les mêmes dispositions. Au delà était la maison d'Auguste, connue en partie par les recherches de l'abbé Raucoureuil.

Le plan publié par l'architecte Barberini se rapporte, je crois, à la

partie réservée de la Domus Augustana; la partie publique, qui devait avoir une certaine importance, n'a jamais été fouillée. J'ai relevé en 1871 quelques indications sur la disposition de cette partie publique de la Domus Augustana, mais elles sont insuffisantes pour donner une idée exacte du raccord du palais d'Auguste avec le palais public. J'ai donc indiqué, en plan seulement, la disposition probable.

Dans quelques années, j'espère, on pourra fouiller et interroger ce dernier point de la colline. Alors apparaîtra la disposition générale des différents palais édifiés successivement. Une restauration d'ensemble pourra être entreprise et donner une idée générale des palais et des temples élevés sur le Mont Palatin.

FERDINAND DUTERT.

LES

FOUILLES DU MAGNY-LAMBERT

(CÔTE-D'OR)

LETTRE A M. ALEX. BERTRAND

(*Suite et fin*) (1)

Loin de satisfaire nos convoitises d'archéologues et de calmer notre ardeur, les objets précieux que nous venions d'exhumer n'avaient fait que les exciter encore. Au cours de notre exploration générale de la contrée, nous avions remarqué, à la lisière du bois communal d'Ampilly-les-Bordes, et à l'extrémité d'une pointe que le territoire du Magny a poussée dans celui de cette commune, une surface aplanie, circulaire, résultant de l'enlèvement presque complet d'un tumulus de moyenne grandeur. C'était l'œuvre de l'entrepreneur d'un chemin vicinal, qui naguère avait puisé là de quoi constituer une robuste chaussée à la voie qu'il devait construire. Tout en opérant ses déblais, il avait recueilli quelques menus objets de bronze, dont sa curiosité s'était émue; mais, ayant arrêté son travail de dénivellation à un mètre environ du sol naturel, il avait laissé intacte l'inhumation principale. Elle était trop facile à atteindre pour pouvoir être négligée. Nous y appelâmes quelques ouvriers, et bien nous en prit; car notre bonne étoile, qui nous avait fait mettre si heureusement la main sur cette sépulture patricienne dont je viens de vous entretenir, nous fit rencontrer cette fois, dans le *meurger de Combe-Bernard*, la tombe d'une femme ayant tenu, dans la hiérarchie sociale du temps, un rang non moins élevé.

Je ne puis invoquer, il faut me hâter de le dire, des arguments anatomiques pour justifier l'attribution de ce tumulus à une femme. Là encore nous avons trouvé le squelette brisé et aux trois quarts détruit; j'espère toutefois que vous serez de mon avis, quand vous

(1) Voir le numéro de décembre 1872.

saurez qu'on n'avait déposé auprès du corps, ni rasoir, ni armes d'aucun genre, tandis qu'on l'avait couvert d'objets de parure ayant, de tout temps, caractérisé le *cultus muliebris* et au milieu desquels nous avons rencontré, comme pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute, des aiguilles à coudre, qu'il serait au moins hardi de vouloir faire passer pour un attribut possible du sexe masculin.

L'enlèvement des matériaux recherchés par l'entrepreneur s'étant toujours accompli par le même point, la base du meurger était restée vierge de toute altération, sur la presque totalité de son périmètre; et, si on ne pouvait plus se rendre compte de sa hauteur originaire, du moins était-il facile de mesurer exactement son diamètre. Notre chaîne l'a fixé à 27^{m}, soit environ 85^{m} pour la circonférence. Le système de construction était le même qu'au Monceau-Laurent; moins soigné cependant, moins régulier et moins cohérent; par conséquent moins solide et plus prompt à la ruine. Dans de semblables conditions, on ne pouvait s'attendre à trouver le réduit central en bon état de conservation. Formé de dalles relativement petites et peu résistantes, il n'avait pu échapper à ce complet effondrement qui paraît être la règle générale dans les galgals du Magny. Le corps en avait considérablement souffert; ses ossements étaient séparés et confondus, et les objets de parure brisés ou rejetés fort loin de la place qu'ils avaient primitivement occupée. Une grande épingle à cheveux nous apparut en deux fragments redressés, à la hauteur de la ceinture, et nous trouvâmes, vers les pieds, une petite rondelle d'or et une perle de collier, qu'il eût été plus naturel, assurément, de ramasser au voisinage de la tête. Malgré tout ce désordre, il fut pourtant possible de reconnaître que la tête, au jour de l'enterrement, avait été placée au N. N. O. et les pieds au S. S. E. Il fut également constaté que les funérailles avaient entraîné l'immolation d'une ou plusieurs victimes animales; car nous recueillîmes assez abondamment, avant d'atteindre la sépulture centrale, les dents et les ossements à demi calcinés de ruminants de grande taille, comme le cerf ou le bœuf. Ils étaient épars dans tout le massif et non agglomérés en un même lieu, comme au Monceau-Laurent. L'absence de charbon et de cendres prouvait, une fois de plus, que le foyer où ils avaient subi l'action du feu était tout à fait indépendant du tumulus.

Il est probable qu'outre la sépulture établie à sa base et pour laquelle il avait été édifié, le meurger de Combe-Bernard en avait reçu une ou plusieurs autres, sur ses flancs. C'est du moins ce que semblent indiquer quelques anneaux de bronze, des fragments de

poteries, et des ossements humains rencontrés à un niveau supérieur à celui de la chambre sépulcrale. Ces vestiges divers ne se sont jamais trouvés, il est vrai, assez nettement cantonnés ou juxtaposés, pour qu'il devînt impossible de ne pas considérer le point où ils s'offraient aux regards comme l'emplacement d'une déposition funèbre. Ils paraissaient au contraire avoir éprouvé quelque dérangement fortuit et postérieur à leur dépôt dans la tombelle; ce qu'expliqueraient du reste, avec vraisemblance, les travaux antérieurs aux nôtres; mais, si large que l'on veuille faire à des causes modificatrices de l'état originaire la part qui peut leur être due, on ne pourra jamais s'en autoriser pour révoquer en doute l'existence de sépultures multiples dans ce tumulus. Elles étaient manifestes, et on ne peut que regretter qu'en ne se présentant pas dans des conditions plus favorables à l'étude de leurs caractères elles n'aient pas permis de discerner à quel ordre d'idées et de sentiments, à quelle coutume, peut-être à quelle loi sociale elles empruntaient leur raison d'être. Au surplus, bien qu'il soit encore assez inexpliqué dans son essence, l'usage de ces ensevelissements accessoires n'en est pas moins un fait acquis à la science archéologique. Il demeure avéré, pour nous, qu'il avait également cours au sein de l'antique population du Magny-Lambert. Nous en avions déjà trouvé la trace, vous vous le rappelez, au tumulus de la Vie de Baigneux ; mais là pas plus qu'ici il ne nous a été possible de déterminer le véritable rôle de ces satellites d'outre-tombe, ni le lien qui a pu les rattacher au mort dont la dépouille s'abrite sous la leur. La seule particularité que nous ayons relevée avec certitude, c'est qu'il y avait, en tant qu'époque et d'une manière générale, contemporanéité marquée entre ces diverses inhumations. Toutes datent également du premier âge du fer; mais, tandis que la plus profonde allait nous livrer les œuvres élégantes d'un art avancé, comme il ne s'en rencontre qu'entre les mains des puissants de ce monde, jaloux de rechercher jusqu'à l'étranger les éléments de leur luxe, celles que nos pioches atteignirent d'abord ne nous purent offrir que ces produits imparfaits d'une industrie rustique et manifestement indigène, qui sont le lot des humbles et des petits.

Vous en allez juger par l'énumération suivante de toutes les épaves recueillies en dehors et au-dessus de la chambre sépulcrale.

Les plus nombreuses ont été des tessons de cette poterie à pâte noire, mélangée de petites lamelles de spath calcaire, qui tranchent vivement sur le fond, en blanc mat, par l'effet de leur transformation en chaux à la cuisson. Celle-ci cependant ne paraît pas s'être

accomplie sous l'influence d'une température bien élevée. La partie centrale de la pâte, dont l'épaisseur ne dépasse guère 5 à 6 millimètres, n'en a point été modifiée sous le rapport de la couleur. C'est tout au plus si elle s'en est trouvée assez durcie pour résister à un choc modéré. Seules, les surfaces ont subi une rubéfaction quelquefois assez intense, mais toujours très-peu profonde, que trahissent, çà et là, quelques éraillures de la glaçure noire à l'aide de laquelle on s'était étudié d'avance à la masquer. Si j'insiste sur ces détails, c'est que toutes les poteries que j'ai rencontrées, jusqu'à présent, dans les tombelles bourguignonnes, présentent la même texture et révèlent les mêmes procédés de fabrication. Toutes aussi affectent pour la teinte noire, qu'on s'est particulièrement attaché à leur procurer, une invariable prédilection due, si je ne m'abuse, à la faveur obtenue par ces belles poteries noires que M. Alex. Brongniart appelle tyrrhéniennes (1) et qui, abondamment importées, dans le midi de la Gaule, par les trafiquants des colonies grecques du littoral, avaient vu, à la longue et malgré les mauvaises chances d'un aussi long voyage, quelques-uns de leurs spécimens parvenir jusque dans la région centrale. Ces remarquables produits d'une industrie étrangère, dont les potiers indigènes n'ont su qu'imiter grossièrement les apparences, se sont montrés, le plus fréquemment, sous forme de coupes et de jattes; et il est à noter que les vases très-surbaissés, à panse très-courte et rebondie, à grande ouverture, à rebord largement infléchi à l'extérieur, semblent de beaucoup dominer dans nos tumulus et sont les plus soigneusement fabriqués, comme les plus ornementés.

J'en ai signalé un, fort digne de l'être en raison de la *grecque* qui le décore, dans ma note sur le tumulus du bois de Langres : nous en avons recueilli un second à peu près du même type, mais à flancs encore plus raccourcis, au meurger de Combe-Bernard. Trois sillons parallèles, dans le sens horizontal, y remplacent la grecque, comme motif d'ornement, au point où la panse se coude brusquement pour constituer un fond presque plat. Le bord n'est peut-être pas aussi renversé et dessine, dans la ligne d'ensemble, un angle plus ouvert, mais il est aussi aplani et plus large encore.

(1) V. *Traité des arts céramiques*, t. I, p. 585. Il ne s'agit pas, bien entendu, des magnifiques et célèbres vases à peintures de cette catégorie, mais des poteries relativement communes, de petite taille, n'ayant pas d'autre ornementation que la glaçure uniformément noire qui les recouvre, et parfois la rouelle ou marque de fabrique imprimée dans le fond.

Des fragments offrant des sections de rebord terminé en biseau obtus se sont montrés mêlés à ceux de la jatte. Ils supposent, ou un couvercle très-évasé, ou un de ces pots rectilignes, légèrement coniques et assez voisins de nos pots à fleurs, que M. l'abbé Cochet a plusieurs fois indiqués comme caractéristiques de l'époque gauloise en Normandie.

Pour ne rien omettre, je dois encore mentionner, parmi tous les tessons dont je fais la revue, un petit morceau d'une poterie à pâte gris bleuâtre tirant sur le vert, très-fine, très-épurée et homogène, parfaitement cuite ; beaucoup trop belle, en un mot, pour qu'on puisse en faire honneur à la céramique indigène. Ce débris provient évidemment de quelque vase apporté de loin, et c'est, dans l'acceptation la plus rigoureuse du mot, une rareté ; car, malgré de minutieuses recherches, nous n'avons pu en trouver un second.

Les morts enterrés sur les flancs du tumulus avaient emporté, avec ces poteries, un instrument en fer, d'assez grande dimension, mais dont il serait fort téméraire de vouloir indiquer la nature d'après l'informe et unique débris qui en reste, et, de plus, quelques objets de parure fabriqués avec le bronze, suivant l'usage dominant à cette époque. Ce sont surtout ces objets qui trahissent la médiocrité de leur condition. Ils consistent en un petit bracelet de poignet et en deux armilles (1) formés d'une simple tige métallique de un à trois millimètres de diamètre. Une de ces armilles montre superficiellement, sur la face externe, de petites entailles transversales, dont une lime dirigée par une main malhabile a prétendu faire un élément décoratif. L'autre ne se fait remarquer que par le caractère tout à fait primitif et sommaire du nœud en boucle et du crochet lui correspondant que porte, à ses deux bouts, le fil de bronze qui la constitue. Quant au bracelet, il appartient à la catégorie de ceux qui, n'étant pas fermés, faisaient ressort pour livrer passage à la main ; mais il est absolument lisse et sans aucune ornementation, à moins qu'il ne faille relater, à ce titre, un léger épaississement de matière ménagé à chacune de ses extrémités.

Qu'il y a loin de là aux véritables bijoux que nous découvrions, quelques instants après, sous les pierres ruinées de la chambre sépulcrale ! Le contraste des résultats entre la richesse et la pauvreté obéissant aux mêmes tendances, ne se peut accuser d'une manière plus saisissante ; et, si l'amour de la parure apparaît égal chez ces morts d'inégale fortune, l'origine tout à fait différente des objets par

(1) Peut-être des *torques*, mais bien étroits.

lesquels ils l'ont satisfait est plus manifeste encore. Laissez-moi, pour mieux faire ressortir, par l'opposition de la rusticité locale, la provenance exotique de l'élégance qui l'avoisine, rapprocher tout d'abord, du pauvre bracelet dont je viens de parler, la belle paire de bracelets de bronze que nous avons trouvés de chaque côté du corps. Eux aussi sont ouverts et doués, par conséquent, de l'élasticité relative que comporte cette disposition ; mais, au lieu d'être formés d'un simple fil métallique tout uni et plus ou moins ténu, ils sont constitués par une tige quadrangulaire à ses extrémités, dont les angles s'émoussent bientôt, sous l'effort simulé d'une torsion puissante, pour faire place à un *câblé* serré, de l'effet le plus gracieux, qu'un artiste habile a ciselé sur les deux tiers de leur longueur. Leur épaisseur est de $0^m,004$ et l'ovale décrit par leur vide intérieur mesure $0^m,053$. Ils ne sont pas sans quelque analogie avec ceux que A. Morlot a reproduits dans sa note *sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze* (1) et qu'il dit avoir été trouvés dans le Mecklembourg-Schwerin.

La femme de goût qui posséda ces bracelets en avait fait, sans doute, l'ornement principal de ses bras, mais ils n'y étaient pas seuls ; à côté d'eux elle en plaçait plusieurs autres, dont la matière moins résistante a subi l'action désorganisatrice de l'humidité. Aussi ne les avons-nous rencontrés qu'à l'état de débris. Ils me paraissent empruntés à une substance ligneuse d'une texture très-fine et compacte, susceptible de recevoir un beau poli, qui m'a rappelé ces curieux objets de parure en bois d'if, selon la croyance des archéologues franc-comtois, que les tombelles d'Alaise ont livrés au musée de Besançon.

Quels que soient leur mérite et leur nombre, ces bracelets divers ne jouaient pourtant qu'un rôle secondaire dans le riche écrin dont nous vous rapportons la dépouille. Sa pièce principale est une sorte de long bandeau de bronze, dont je voudrais, malgré la difficulté de l'entreprise, vous donner dès à présent un aperçu. Figurez-vous une gigantesque feuille de saule, vue par sa face inférieure, portant, par conséquent, à sa partie médiane, une arête longitudinale dont la saillie corrige ce qu'aurait de trop uniforme et de trop simple un méplat absolu. Cette arête s'évanouit vers les extrémités, où la contraction et l'épaississement progressif de la lame métallique finissent par produire une tige quadrangulaire assez résistante pour pouvoir s'enrouler sept ou huit fois en plan sur elle-même. Il en résulte, de

(1) Publiée à Copenhague, dans les *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, nouvelle série, 1866.

chaque côté, un appendice terminal présentant cet élégant motif des cercles concentriques indéfinis, si caractéristique de certaines parures du premier âge du fer. La forte courbure de deux des fragments de cet intéressant objet, brisé, hélas ! en trois morceaux, me le fait considérer comme un ornement de tête, comme une sorte de diadème à poser sur le front. Cependant, par le peu d'élévation de sa partie centrale, il s'écarte sensiblement de la forme habituelle et de bonne heure classique de ce royal insigne; et, si la dépression cintrée, qui a particulièrement influencé mon jugement, n'était que le résultat du choc ou de la compression violente qui l'a rompu, il se pourrait que, posé à plat, il eût orné le bord supérieur d'une robe, sur la poitrine, ou bien encore le segment antérieur d'une ceinture, à la façon de la plaque que M. Keller a fait figurer dans la jolie planche où il a tenté la reconstitution d'un costume féminin à cette lointaine époque du passé (1).

Après le bandeau, et à côté de lui, je dois mentionner une forte épingle à cheveux, longue de $0^{m},41$, à pointe effilée, à sommet légèrement bombé, et décorée, à sa partie supérieure, de sillons creusés de manière à simuler l'empilement de vingt-trois petites rondelles plates, surmontées d'un bouton.

Viennent ensuite :

1° Un torques ouvert, à ressort, formé d'un simple fil de bronze et enroulé sur lui-même, à chaque bout, de la même façon que la tige terminale du bandeau : il retenait, sur le haut de la poitrine, une jolie petite perle en pâte de verre de couleur bleu de cobalt, avec des ondes vert céladon à la surface ;

2° Une mignonne rondelle en or très-pur et très-mince, de vingt millimètres de diamètre, estampée, et montrant, du bord au centre, trois cercles inscrits les uns dans les autres par des lignes perlées, avec des méplats lisses entre chacun d'eux ;

3° Une bague, dont un petit ruban de bronze enroulé en spirale a fait tous les frais ;

4° Enfin, deux aiguilles à coudre également en bronze, à chas en losange obtenu, non par l'usure de la matière, mais par la pénétration brusque et violente d'un poinçon à travers sa masse.

Ai-je besoin d'ajouter que tout cela porte au plus haut degré le cachet de cette industrie si habile au point de vue technique, et d'un rayonnement commercial si étendu, que vous avez déjà étudiée en

(1) *Allgemeine Bemerkungen über die Heidengræber in der Schweiz*, von Ferdinand Keller (Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich, 1846).

Suisse, en Allemagne, en Autriche et même en Danemark ? Remettez sous vos yeux les dessins insérés dans les beaux travaux de Desor, de Bonstetten, de Lindenschmitt, de Von Sacken, de Worsaae, vous y verrez, si je puis m'exprimer ainsi, tous les objets dont je vous parle aujourd'hui, puisque, pour le fond comme pour la forme, ils procèdent des mêmes idées, des mêmes principes, que ceux dont ces savants archéologues nous ont donné la figure. La sépulture du meurger de Combe-Bernard se lie étroitement, sous ce rapport, à celle du Monceau-Laurent. Je dois dire plus : elle la complète, car, grâce à elle, l'être humain, en ces temps si reculés, nous est apparu sous ses deux aspects. Le Monceau-Laurent nous a appris quels insignes portait l'homme de guerre, le meurger de Combe-Bernard a fait voir de quelles parures la femme cherchait, pour lui plaire, à rehausser ses charmes. Aussi ne puis-je trop admirer l'heureuse chance qui, en nous guidant successivement vers ces deux tumulus, nous a permis de recueillir, si aisément et si vite, tant d'indications précieuses relativement à l'une des plus anciennes populations du pays.

Nous pouvions assurément borner là une campagne principalement entreprise à titre d'essai, mais quelques heures nous séparaient encore du moment fixé pour le départ, et, au risque de lasser la fortune, l'infatigable M. Maître voulut encore interroger le tumulus *du Champ de la Combe à la Boiteuse*.

C'était un des petits ($2^m,50$ de hauteur, $11^m,50$ de rayon), mais il était bien conservé et de forme régulière. A peine les premières couches de pierre étaient-elles enlevées, que nous vîmes apparaître, en plusieurs places, des ossements humains et une quantité assez considérable de grands ossements d'animaux de la taille du cheval, que mon collaborateur a soigneusement emportés. Il sera fort utile, en effet, d'en demander la détermination spécifique à un zoologiste. En même temps, nous récoltions de nombreux fragments de deux vases identiques, par la matière mise en œuvre et par le mode de fabrication, à ceux dont je vous entretenais tout à l'heure, mais en différant d'une manière sensible sous le rapport de la forme. L'un, élancé, à col élevé et bien dégagé, rappelle un peu les cornets des cimetières de la Marne et surtout des vases fort intéressants que j'ai rapportés de l'oppidum de Nages (1). L'autre, de forme ollaire ovoïde, attire surtout l'attention par les grands dessins en chevrons qu'a légèrement tracés, sur ses flancs, une estèque ou peigne à trois

(1) Dans le Gard, v. *Rev. arch.*, 1869, 2e semestre.

pointes. Deux bracelets de bronze, d'une facture rudimentaire, sortirent aussi de cette fouille. Le premier, dont le vide est de $0^{m},062$ en diamètre, est complet; il est formé d'un fil rond, dont les extrémités se courbent l'une vers l'autre, sans arriver pourtant à se rejoindre. L'autre, brisé, est constitué par un tout petit barreau quadrangulaire à plans obliques, dont la coupe dessine un losange. Un autre fragment de bronze, affectant la forme des poignées rivées au seau du Monceau-Laurent, nous fit espérer, un moment, une nouvelle et aussi importante découverte. Cette espérance ne se réalisa pas, mais elle décupla l'ardeur avec laquelle nous nous précipitions vers la chambre sépulcrale.

Nous l'atteignîmes bientôt : elle s'était, comme toutes les autres, affaissée sur elle-même; mais, tombée tout d'une pièce, elle laissait facilement reconnaître la disposition un peu exceptionnelle des grandes pierres à l'aide desquelles elle avait été construite. Leur ensemble se rapprochait plus de la forme du cercle que de celle du rectangle. A notre grande surprise, nous la trouvâmes absolument vide : pas le moindre ossement, pas une arme, pas un bijou, point de vase à offrandes. Si la mort, ainsi que le prouvaient les ossements rencontrés dès l'abord, avait pris possession des flancs du tumulus, elle s'était arrêtée là et n'avait jamais pénétré jusqu'au réduit central, où il demeurait évident que nul cadavre n'avait été déposé. Ce résultat négatif de notre exploration finale ne vous semble-t-il pas presque aussi intéressant, pour la science archéologique, que la fécondité de la précédente? Avez-vous déjà ouï parler de quelque fait analogue? A quelle cause l'attribuer? Il me tarde de connaître votre sentiment : quant à moi, dussiez-vous me trouver bien romanesque, il ne me répugnerait pas de voir dans ce tumulus un monument commémoratif, élevé *ad honores*, en souvenir de quelque guerrier mort au milieu d'une lutte, et dont le corps, emporté par l'ennemi, n'avait pu recevoir de la piété des siens les derniers devoirs. Pour y suppléer dans la mesure du possible, on édifia la chambre sépulcrale, on érigea le tumulus, on simula peut-être les funérailles, afin que les proches, les clients les plus fidèles, ou quelques serviteurs, pussent venir, en toute sécurité de conscience, dormir l'éternel sommeil autour de la tombe vide de leur chef ou de leur maître.

Quelque longue que soit devenue ma lettre, en déviant un peu, il faut bien l'avouer, du programme où j'avais prétendu la contenir, j'y laisserais une impardonnable lacune, si je ne vous disais l'origine des quinze ou seize pièces de collection libéralement offertes par M. Gaveau au musée de Saint-Germain. Elles proviennent de

deux grands tumulus détruits il y a quelques années : l'un, *le Monceau-Milon*, pour la confection d'un chemin; l'autre, celui de *la Commote* (1), pour l'agrandissement d'une terre.

Le premier a fourni :

Une épée en fer, dont la poignée, très-bien conservée, présente les trois rivets de bronze caractéristiques du type local ;

Une pierre étrangère au pays, intentionnellement arrondie, qui semble avoir été destinée à une fronde ou à une sorte de lasso ;

Des bracelets ornés de moulures, en bois très-compacte ;

Des bracelets en bronze, pleins ou creux, décorés au burin ou au poinçon, sur leur face externe, de traits en faisceaux, de petits cercles juxtaposés, ou de deux rainures longitudinales et parallèles.

Il a livré, en outre, deux grosses armilles rondes (2), extrêmement légères, malgré leur apparence massive, formées d'une lame de bronze très-habilement recourbée sur elle-même jusqu'à contact absolu de ses bords, constituant ainsi un tube de diamètre inégal aux extrémités, afin que l'une, en pénétrant à frottement dans l'autre, s'y pût maintenir avec solidité. Quelques traits transversaux, gravés par une pointe fine, ornementent seuls le point du raccord.

Enfin, le même tumulus a encore procuré à notre généreux donateur une coupe de bronze unie, d'aspect assez bizarre, qu'on est fort tenté de considérer comme le fond d'un casque mis hors d'usage par quelque accident, puis utilisé à titre de vase, et un gros bouton globulaire, ou plutôt pyriforme, en terre cuite, noire et grossière, présentant du côté antérieur une brusque dépression, en forme de cuvette, autour de la perforation centrale à l'aide de laquelle on le fixait.

Une pareille récolte pour une seule sépulture ne manque pas d'importance, même au simple point de vue du nombre, et cependant nous ne pouvons pas nous flatter de posséder, au complet, le mobilier funéraire du Monceau-Milon. M. Gaveau en avait rapporté plusieurs autres objets, dont il a fait largesse à différentes époques. Peut-être en possédez-vous quelques-uns, sans vous en douter. Le lot le plus beau a été remis par lui au comte d'A..., alors sous-préfet de Châtillon-sur-Seine, qui l'offrit, si je ne me trompe, à l'Empereur, et il a bien pu vous arriver, lorsqu'on fit transporter à Saint-Germain la petite collection d'étude formée aux Tuileries.

Le tumulus de la Commote s'était aussi montré fort riche. La

(1) Diminutif de *Comme*, synonyme et peut-être altération de *Combe* : vallon, pli de terrain. — (2) Peut-être des anneaux de jambe, mais cette attribution me semble moins vraisemblable.

chambre sépulcrale, mieux conservée que d'ordinaire, avait permis de recueillir, entre deux pierres s'arc-boutant l'une l'autre, un crâne à peu près intact, qu'un médecin instruit a rattaché, dit-on, à la race touranienne (??). Il s'y trouvait encore une grande épée en fer et plus de trente bracelets en bronze, de toutes dimensions et de tous modèles, dont, par malheur, on n'a pris aucun soin et qui se sont égarés, à l'exception d'une armille fort ordinaire. M. Maitre vous la remettra, en même temps qu'une jolie petite perle de collier de même provenance. Je crois cette perle d'un type précieux et rare pour l'époque : elle est en pâte de verre, très-aplatie et godronnée sur le pourtour ; soumise, soit au moment de sa fabrication, soit après, à une température fort élevée, elle est devenue finement scoriforme et s'est revêtue d'une irisation assez intense, où domine la teinte bleue lavée de violet. Comme celle du meurger de Combe-Bernard, elle a été trouvée isolée et, par là, m'a confirmé dans l'idée qu'il était alors de mode, dans le pays, de n'enfiler qu'une seule perle au torques de bronze qu'on se plaçait au col, en lui faisant jouer un rôle analogue à celui de nos modernes médaillons.

Telles sont, cher Monsieur, les antiquités que vous envoie M. Gaveau. En les ajoutant au produit de nos fouilles, vous pourrez, pour la plus grande gloire du Châtillonnais, consacrer une vitrine spéciale aux tumulus du Magny-Lambert. Bientôt, je l'espère, ils vous en réclameront une seconde, et puissent-ils, avec le temps, envahir la salle entière ! Il est, en effet, bien évident que nous ne pouvons nous arrêter en si bon chemin et que cette première campagne doit, l'an prochain, être suivie d'une seconde. Nous avons pris, en prévision du retour, toutes sortes de dispositions propres à assurer plus largement encore le succès d'explorations nouvelles. J'ai, notamment, battu tout le pays, pendant que M. Maitre découronnait le Monceau-Laurent, en relevant, avec le plus grand soin, sur un calque de la feuille d'assemblage du plan cadastral, la situation de tous les tumulus. Je possède maintenant une carte bien complète de la nécropole, et je puis vous affirmer qu'il en doit sortir encore une ample moisson de données intéressantes pour l'histoire archéologique de cette partie du territoire lingon durant les quatre ou cinq siècles qui ont immédiatement précédé l'ère chrétienne. On nous a pressés de revenir lui arracher ses derniers secrets, et nous avons promis de le faire ; le zèle de la haute commission qui nous a fait l'honneur de nous patroner m'est un sûr garant que nous serons mis à même de dégager notre parole.

Agréez, etc. ED. FLOUEST.

QUELLE PLACE DOIT TENIR

LA

GRAMMAIRE COMPARÉE

DANS L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

Au moment où nous reprenons nos entretiens (1), je voudrais traiter avec vous une question que nous avons déjà effleurée plus d'une fois, mais qui semble réclamer aujourd'hui un examen particulier. Je voudrais chercher dans quelle mesure et sous quelle forme la grammaire comparée peut et doit être introduite dans les études du collége. Longtemps nous avons pu laisser cette question sur le second plan, soit comme étant étrangère à l'objet immédiat de nos travaux, soit comme paraissant d'une opportunité trop peu prochaine. Mais aujourd'hui les ouvrages à l'usage des classes, où il est fait application de la méthode comparative, commencent à se multiplier. Notre science, qu'on semblait reléguer sur les sommets de l'enseignement, paraît prête à faire son entrée au lycée. Après nous être plaints quelquefois de l'abandon où l'Université semblait laisser nos études, il ne serait pas juste de paraître ignorer les efforts qui sont faits pour modifier les anciennes méthodes. Examinons donc quelle part il convient de donner à la grammaire comparée dans l'enseignement classique.

Une distinction importante doit d'abord être établie entre le latin et le grec. Le latin est commencé plus tôt : ce sont des enfants de neuf à dix ans à qui nous avons affaire. Le latin n'a pas de dialectes, ou plutôt les dialectes qui lui faisaient cortége ont été étouffés, ou ne nous sont parvenus qu'en courts fragments sans valeur littéraire.

(1) Leçon faite au Collége de France, pour la réouverture du cours de grammaire comparée, le 9 décembre 1872.

Enfin le latin est enseigné le premier, de sorte que tout terme de comparaison autre que le français, qui est lui-même issu du latin, manque au maître comme à l'élève. Il est donc évident que la langue latine, au moins pendant les premières années, fournira moins d'occasions à des rapprochements grammaticaux que le grec.

L'enfant qui commence le latin a besoin avant tout d'apprendre la déclinaison et la conjugaison. Il faut que les formes latines lui deviennent aussi familières que les propres mots et les propres formes de la langue maternelle. La mémoire, aidée par de fréquents exercices, aura ici une part nécessaire. L'analyse et la comparaison viendront un peu plus tard : l'intérêt des rapprochements et le plaisir des découvertes seront d'autant plus grands que l'élève sera déjà maître des mots et des flexions dont il apprendra la parenté et l'origine. Débuter par ces explications, ce serait couper le fruit dans sa fleur : l'élève qui ne sait encore décliner ni *rosa*, ni ἡμέρα, ne prendra aucun intérêt à savoir que ces deux déclinaisons se correspondent. Faut-il croire que des renseignements sur la forme primitive des désinences, sur la manière dont elles se soudent avec le thème, aideront la mémoire de l'enfant? Ce serait le mal connaître. L'enfant s'approprie avec une facilité extrême l'héritage intellectuel de ses aïeux, quelque compliqué qu'il puisse paraître aux yeux de l'historien et du philosophe. Que lui importent les contractions cachées dans le datif *domino* et les mutilations éprouvées par l'ablatif *sorore?* Il accepte ces formes comme des faits qui ne souffrent point de discussion. Autrement nos jeunes Français auraient beaucoup plus de peine à apprendre leur langue maternelle que n'en avaient, il y a deux mille trois cents ans, les jeunes Romains, sans parler des formes pleines à l'usage des Aryas. Songez un instant aux syncopes et aux altérations qu'ont subies nos deux verbes *boire* et *manger;* songez aux nombreux homonymes de notre langue, tels que *toi* répondant au latin *te*, et *toit* représentant *tectum; mur*, *mûr* correspondant à *murus* et à *maturus;* rappelez-vous le chapitre d'histoire qu'exigerait la seule forme *je serai*. Notre grammaire est inexplicable sans le secours du latin : pourquoi *le* fait-il au pluriel *les?* pourquoi *j'aime* fait-il *nous aimons?* d'où viennent nos quatre conjugaisons? Cependant à l'âge de cinq ans l'enfant est maître de ces flexions, sans que cette étude lui ait coûté aucun effort. Il viendra un moment où nous ferons bien de lui apprendre à s'étonner et à se demander comment des formes si étranges se sont assemblées. Mais il est trop évident que les explications seraient prématurées au moment où l'enfant apprend à parler, et que, loin de lui servir, s'il pouvait les compren-

dre, elles ne feraient qu'embrouiller et retarder sa jeune intelligence.

Il en est à peu près de même pour l'écolier qui apprend les formes de la langue latine. Lui dirons-nous que le thème des noms de la seconde déclinaison se termine en *ŏ*, tandis que celui des noms de la quatrième finit en *u*? Mais comme il voit que le nominatif de la seconde déclinaison, tel que le donnent nos grammaires, est *us*, l'accusatif *um*, il faudrait aussitôt ajouter que l'*o* s'est altéré à certains cas en *u*. Nous ramènerions donc la déclinaison latine à des formes archaïques, avant même qu'il ne connût les formes que nous lui voulons enseigner. Laissons-lui d'abord apprendre *dominus* sans lui parler du thème : la ressemblance avec *fructus* ne l'embarrassera pas plus que ne l'avaient embarrassé les homonymes de la langue française. Il ne lui sera pas difficile de comprendre que pour distinguer les deux déclinaisons, il faut songer au génitif et aux autres cas, ce dont l'écolier qui connaîtrait le thème ne serait d'ailleurs pas dispensé. Quand nous appelons l'attention de nos enfants sur la différence de deux animaux, nous leur parlons de la couleur de la peau, de la grandeur du corps, de la forme des membres et de la tête, des habitudes et du caractère de chacun d'eux. Il sera temps un peu plus tard d'ouvrir un de ces livres d'histoire naturelle où l'on voit le squelette dessiné sous les chairs et sous la peau de l'animal.

Il y a d'ailleurs une raison plus cachée qui nous oblige à apprendre le latin de cette façon. C'est la grammaire comparée qui nous a d'abord révélé la vraie forme du thème : non-seulement sans son secours nous ne l'aurions jamais connue, mais déjà les Romains ne la connaissaient plus. La fusion entre la désinence et la partie finale du thème est si intime, que cette partie finale s'est détachée pour faire corps avec la flexion. Tous les grammairiens romains nous disent que la désinence de *bonus* est *us* au masculin, *a* au féminin, *um* au neutre. Pour un Romain, l'*i* des noms comme *collis*, *avis*, semblait appartenir à la flexion du nominatif : au génitif pluriel *collium*, *avium*, la terminaison paraissait être *ium*, et c'est cette illusion qui a produit les génitifs *amantium*, *ferentium*, qui sont une déviation aux yeux de la grammaire comparée. Les langues (nous l'avons dit plus d'une fois) ne sont pas des corps inertes qui souffrent sans résistance l'action du temps et des lois phoniques : elles se redressent sous les atteintes de ces deux agents de destruction, et d'époque en époque elles se reconstituent un nouvel organisme. Pour celui qui apprend le latin, le but le plus prochain c'est d'arriver au même sentiment des formes grammaticales que pouvait avoir un contemporain de César et d'Auguste. Ne mêlons pas encore ici la

linguistique : sans éclairer le latin, nous la mettrions en danger elle-même.

Je ne veux pas dire cependant que nos écoliers de sixième et de cinquième ne doivent pas être touchés des lumières de la grammaire comparée. Si vous me permettez cette comparaison, ils en profiteront sans le savoir, comme l'enfant, en suçant le lait de sa nourrice, profite des aliments qu'elle a pris. Quand ce ne seraient qu'un certain nombre d'erreurs dont nos livres classiques seraient débarrassés, nous leur aurions déjà rendu le service de ne pas les obliger à désapprendre un jour ce qu'ils ont pris la peine de retenir. Il n'est pas plus difficile, par exemple, de dire que *ager*, *liber*, intercalent un *e* au nominatif, parce que *agr*, *libr*, sont trop durs à prononcer, que d'enseigner à tort la suppression de cet *e* aux cas indirects. Les inexactitudes de ce genre sont assez nombreuses dans nos grammaires classiques. Mieux vaut ne pas donner d'explication que de dire, par exemple, comme le fait Burnouf, que *vīs*, la seconde personne de *volo*, est pour *vois*. *Vīs* est pour *vels*, et a la même origine que la conjonction *vel*.

Il y a des erreurs plus graves dont nos livres d'étude devraient être débarrassés, car elles imprégnent l'esprit de nos enfants d'idées fausses qui nuisent plus tard à l'intelligence de la syntaxe.

Rien n'est plus simple que la notion du *mode*, si nous la bornons à l'indicatif, à l'impératif et au subjonctif. Le mode, dirons-nous à l'enfant, change selon la manière dont est présentée la proposition. Si nous nous contentons de raconter ou d'énoncer un fait, nous emploierons l'indicatif. Si nous voulons commander, ce sera l'impératif. Le subjonctif sert à exprimer une action qui est regardée comme possible ou comme souhaitable. Mais nous obscurcissons l'idée du mode dès que nous l'étendons aux formes impersonnelles, telles que l'infinitif, le supin, les participes. En réalité, ce ne sont pas là des modes, mais des formations d'une nature à part, qu'il faut appeler d'un autre nom.

En effet, ce qui caractérise le verbe, c'est qu'à lui seul il peut représenter une proposition, comme nous le voyons par des phrases telles que *audio*, *pergite*, *taceat*. Pour employer le langage de la logique, dans ces propositions le *sujet* est représenté par la désinence, l'*attribut* par la racine ou le thème : quant à la *copule* qui les assemble, elle est suppléée par notre intelligence. Mais il en est tout autrement des formes comme *legere*, *amans*, *monitus* : elles ne présentent aucun sens complet par elles-mêmes, parce que dans ces mots notre esprit conçoit d'une autre manière le rapport entre la

flexion et le radical. La copule intérieure n'est point sous-entendue, de sorte qu'il n'y a point proposition. Nous touchons ici à la différence essentielle qui existe entre le verbe et le nom. Toutes les autres notions que le verbe sert encore à marquer, sont accessoires. Le mode, le temps, la voix, la personne, le nombre, la force transitive, sont d'importance secondaire et viennent, en quelque manière, par surcroît. Vous devinez dès lors quelle confusion on introduit dans l'esprit des enfants, quand on assemble sous la même désignation de mode des formes verbales telles que *lego*, *venite*, *eamus*, et des formations nominales comme *audire*, *legendi*, *lusum*.

Une partie de la grammaire latine qui aurait besoin d'être remise en honneur, c'est celle qui traite de la dérivation des mots. Notre activité s'est retirée de ce domaine, au détriment des bonnes études. En 1677, Pierre Danet, abbé de Saint-Nicolas de Verdun et membre de l'Académie, composa sur l'ordre du roi, pour l'usage du dauphin, un dictionnaire latin où les mots sont rangés par familles. Au mot *habeo*, par exemple, on trouve les composés *posthabeo*, *adhibeo*, *cohibeo*, *prohibeo*, *exhibeo*, *inhibeo*, *perhibeo*, *redhibeo*, *præbeo* (pour *præ-hibeo*) et *debeo* (pour *de-hibeo*); le sens de ces verbes est chaque fois expliqué, et le nom d'un des auteurs qui les ont employés, placé à côté. Vient ensuite le fréquentatif *habito* avec son composé *inhabito* et ses dérivés *habitatio*, *habitator*, *habitabilis*, *inhabitabilis*. Nous trouvons, en outre, les substantifs dérivés : *habitus*, qui signifie chez Cicéron la contenance, la mine, le port; chez Virgile, l'assiette, la nature d'un lieu; chez Tite-Live, l'habit, le vêtement. A *habitus* se rattache *habitudo*, employé par Térence, qui signifie la complexion, le tempérament, la constitution, l'état d'un corps. Un autre dérivé de *habere*, c'est le mot *habena*, la bride, les rênes des chevaux, et son diminutif *habenula*, qui signifie une bandelette dans les livres de Celse. L'adjectif *habilis* marque chez Columelle ce qui est propre, commode, et par suite, habile, adroit. De *habilis* vient *habilitas*, dextérité, souplesse. Les composés sont *inhabilis* et *debilis*, qui a donné lui-même *debilito*, *debilitatio*, *debilitas*. Un index alphabétique placé à la fin du volume permet de retrouver chacun de ces mots au milieu de la famille dont il fait partie.

Voilà de bons exercices à remettre en vigueur dans nos colléges. Le professeur dictera de temps à autre ou énumérera de vive voix une série de ce genre. Puis il invitera les élèves à faire pour un autre verbe un tableau semblable. C'est de l'étymologie du second degré, la seule qui soit nécessaire aux écoliers. Le livre de Danet a eu plusieurs éditions au XVIIe siècle. Lancelot se proposait de faire pour

le grec un ouvrage analogue, car les fameuses *Racines grecques* du même auteur n'étaient, à ses yeux (il le dit expressément), qu'un recueil de mots destinés à soulager la mémoire des enfants. Ces excellentes méthodes tombèrent petit à petit en oubli, chassées par les dictionnaires alphabétiques, dont le maniement paraissait plus rapide et plus commode, à peu près comme les dictionnaires historiques commencent à prendre, dans la bibliothèque de certains lecteurs pressés, la place des livres d'histoire. Mais la tradition de cet enseignement s'est conservée à l'étranger. Dans les gymnases allemands, on compte par douzaines les livres faits sur le plan de notre Danet, quoique généralement fort inférieurs à l'ouvrage français. Nous n'imiterons donc pas l'étranger : nous remonterons directement à la tradition du XVIIe siècle, à la tradition de Bossuet, puisque c'est pour son élève que ce dictionnaire avait été composé.

Avant de quitter le latin, permettez-moi de vous mettre en garde contre une opinion qui est précisément le contre-pied de la vérité. Quelques personnes conviennent que la méthode historique peut rendre des services par l'exposition des lois phoniques et par la décomposition des formes grammaticales; mais elles supposent que cette méthode n'a point de place dans la syntaxe. Ce serait plutôt le contraire qu'il faudrait dire, quand il s'agit de nos colléges. Puisque la syntaxe n'est pas autre chose que la mise en œuvre des mots, l'explication des règles de construction dépend de la vraie intelligence que nous avons de ces derniers. Il est temps de renoncer aux règles tout empiriques de nos livres de classe. Ce ne serait pas la peine d'avoir renouvelé les deux premières parties de la grammaire pour conserver dans la partie la plus importante les anciennes habitudes de routine.

Je veux vous montrer par un exemple fort simple combien la vraie interprétation des mots aide l'intelligence de la phrase.

Vous connaissez tous la règle : *Timeo ut præceptor veniat*, « Je crains que le maître ne vienne pas. » Lhomond, comme de coutume, ne se donne pas beaucoup de peine pour l'expliquer. Voici ses paroles : « Règle. Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, etc., *de* ou *que*, suivi de *ne* seulement, s'exprime par *ne* avec le subjonctif. Exemple : Je crains que le maître ne vienne, *timeo ne præceptor veniat*. Mais après ces verbes, *que* ou *de*, suivi de *ne pas* ou *ne point*, s'exprime par *ut* ou *ne non*. Exemple : Je crains que le maître ne vienne pas, *timeo ut præceptor veniat* ou *ne non præceptor veniat*. »

Nos professeurs, sentant bien que ce texte laisse à désirer, ajoutent

ordinairement que deux négations valant une affirmation, *ut* est l'équivalent de *ne non*. Cependant je me rappelle bien, et peut-être en est-il de même pour beaucoup d'entre vous, que cette construction avec *ut* m'a toujours semblé singulière.

Voici maintenant Burnouf : « Si vous dites : Je crains qu'il ne pleuve pas, vous désirez évidemment qu'il pleuve; et le latin, qui ne s'arrête qu'à cette idée du désir, donne à la proposition subordonnée le tour affirmatif. *Metuo ut pluat*, ou, comme deux négations valent une affirmation, *metuo ne non pluat.* » Vous voyez qu'ici la tournure avec *ne non* est présentée comme une sorte de circonlocution de la tournure avec *ut*. Quant à celle-ci, on l'explique par l'affinité morale du désir et de la crainte. La même raison est donnée à peu près dans les mêmes termes par M. Dutrey.

Il n'est pourtant pas bien difficile de trouver le vrai motif de cette construction. Il suffit de se tenir au véritable sens de la conjonction *ut*, et de ne pas emprunter ses exemples à la pluie et au précepteur. *Ut* signifie « comment » : rien n'est donc plus naturel que de dire, ainsi que le fait Cicéron, dans un exemple cité plus loin par Burnouf : *Omnes labores te excipere video; timeo ut sustineas*, « Je vois que vous prenez sur vous toutes les fatigues; j'ai peur, je tremble comment vous y résisterez. » On comprend dès lors ce passage du *De oratore : Cetera assentior Crasso : sed illa duo vereor ut tibi possim concedere*, « Je conviens de tout le reste avec Crassus; mais j'ai peur comment je pourrai vous concéder ces deux points. » Et enfin Térence, dans l'*Andrienne*, fait dire à un esclave, parlant à deux jeunes gens, dont l'un avait peur d'épouser une fille qu'il n'aimait pas, et dont l'autre, l'aimant, avait peur de ne pas l'épouser :

Id paves, ne ducas tu illam; tu autem, ut ducas.

Le premier membre de phrase signifie : « Vous avez peur de l'épouser; » et le second, ainsi que le traduit déjà Port-Royal, peut se rendre par : « et vous, vous êtes en peine comment vous l'épouserez. »

Une fois que l'attention des élèves est appelée sur la conjonction *ut*, rien n'empêche de passer en revue les autres emplois de ce mot, pour montrer qu'ils se rattachent tous à la signification « comment ».

Ut valet? ut meminit nostri? (Horace.)
Utut erga me est meritus, mihi cordi est tamen. (Plaute.)

Ut hæc audivit, sic exarsit (Cicéron). *Epaminondas ut Thebanus fuit eloquens. Pater, ut ferus est, me conjecit in carcerem.* Quand

deux idées sont présentées de telle façon que l'une est la conséquence de l'autre, *ut* est suivi du subjonctif. Plaute dit, en parlant d'un plat de poissons : « Comme tu ne voudrais pas les toucher, ils sentent mauvais, ils sont salés, » *Olent, salsa sunt, tangere ut non velis.* De l'idée concrète *comment*, la langue a peu à peu passé à l'idée abstraite *que*. Ils sentent mauvais, ils sont salés, que tu ne voudrais pas les toucher. Une fois que la conjonction *ut* eut pris ce sens abstrait, elle servit à marquer simplement la dépendance de deux idées : *Invitus feci, ut L. Flaminium de senatu ejicerem* (Cicéron), « Je l'ai fait à regret, de chasser L. Flaminius du sénat. » La même succession de sens se présente pour *quin*, qui n'est pas autre chose que l'adverbe *qui*, signifiant « comment », suivi de la négation *ne*. En grec, la conjonction ὡς donnerait lieu à des remarques analogues.

C'est au moment où l'élève, d'un esprit déjà un peu plus mûri et plus ferme, commence l'étude du grec, que la grammaire comparée pourra trouver utilement des applications plus multipliées. Le grec, vous le savez, est si étroitement apparenté au latin, que beaucoup de divisions sont communes à l'une et à l'autre grammaire : les anciens ont rendu l'analogie encore plus visible, en modelant, autant qu'ils le pouvaient, les cadres de la grammaire latine sur ceux de la grammaire grecque. Nous repassons donc par les mêmes étapes, et nous ferons comme le voyageur qui, recommençant la même excursion à quelques années de distance, ne peut s'empêcher de rappeler ses anciens souvenirs.

Sans s'être concertés, deux professeurs de l'Université, voyant la juste place qu'il convient d'attribuer à la science nouvelle, ont fait paraître en même temps deux *Grammaires grecques*. Je veux parler de MM. Chassang et Bailly. Quoique les auteurs aient travaillé d'une façon indépendante, leurs ouvrages présentent de nombreuses analogies, qui prouvent en faveur de l'un et de l'autre, puisque le champ de l'erreur est trop vaste pour qu'on puisse aisément s'y rencontrer. Il est intéressant de voir comment, dans leurs préfaces, l'un et l'autre citent les mêmes exemples des modifications qu'ils ont apportées à l'enseignement traditionnel. Ainsi la théorie du verbe a été remaniée. A l'idée vague d'un radical unique pour toute la conjugaison a été substituée la double notion de la racine et des thèmes temporels. On n'enseigne plus que les comparatifs comme μελάντερος, ἀληθέστερος, εὐρύτερος se forment du neutre : c'est au thème μελαν, ἀληθες, εὐρυ, que vient s'ajouter le suffixe. Quand on parcourt

les deux ouvrages, on voit que, sauf d'inévitables divergences de détail, la méthode employée des deux côtés est la même. C'est la raison, c'est l'expérience de l'enseignement qui ont ainsi conduit et maintenu les deux auteurs sur la même route, et qui leur ont fait choisir ce qui peut être utile aux élèves.

Cependant, comme on peut faire un mauvais usage des meilleurs livres, je me permettrai de prévenir ici quelques erreurs. J'espère que des réserves sur l'emploi de la grammaire comparée ne vous paraîtront pas suspectes dans ma bouche; elles me sont suggérées par le désir de voir l'épreuve réussir. Tous les esprits n'ont pas sur ce chapitre des idées aussi nettes que MM. Bailly et Chassang : des opinions, à mon sens, erronées se sont fait jour à différentes reprises. Aussi longtemps qu'elles se produisaient sur le domaine des théories, on pouvait s'en remettre à l'intelligence du public spécial à qui elles s'adressaient; mais il y aurait péril à les laisser s'introduire dans l'enseignement. En d'autres pays, où la philologie classique est plus fortement organisée que chez nous, elle oppose aux nouveautés une résistance quelquefois excessive, mais salutaire, en ce que les réformateurs sont obligés de donner leurs preuves et de ne rien avancer que de sûr. Nous voyons aujourd'hui l'un des inconvénients de l'enseignement trop mécanique qui a si longtemps régné dans nos lycées. A la première brèche qui y est faite, tout menace de s'écrouler, et la grammaire comparée (pour ne traiter ici que ce seul point), ne trouvant rien devant elle, paraît prête à inonder nos classes. Ce ne serait peut-être pas à nous à lui mettre des digues : mais puisqu'il s'agit de l'intérêt supérieur des études classiques, comme nous avons montré la nécessité d'introduire dans une certaine mesure au collége la méthode comparative, nous ne craindrons pas de dire où elle doit s'arrêter.

En premier lieu, il est trop évident qu'elle ne doit pas être enseignée comme une science à part et avoir sa place spéciale parmi les occupations du lycée. Nos colléges n'ont déjà que trop empiété sur les Facultés. Les comparaisons se présenteront une à une, et la plupart du temps l'élève, bien dirigé, les fera de lui-même. Pour commencer par les éléments, il est naturel de montrer que le pluriel κεφαλαί correspond au pluriel *literæ*, plus anciennement *literai;* que la déclinaison de τεῖχος correspond d'une manière non moins certaine, quoique moins apparente, à celle de *genus*, *vulnus*. Cependant je ne crois pas qu'il faille débuter par l'explication de ces analogies. Elles seront à leur place une fois que l'élève saura ses déclinaisons grecques : mais elles seraient peut-être prématurées au moment où il les apprend. Encore moins en faudrait-il faire la ma-

tière de tableaux comparatifs. Ainsi que le remarque déjà l'auteur de la *Grammaire latine* de Port-Royal, ces sortes de tableaux sont excellents pour ceux qui savent déjà les choses, mais ils sont d'un médiocre secours pour ceux qui ont encore à les apprendre. « Je sais, dit Lancelot, que cette manière surprend extrêmement d'abord, parce qu'il semble qu'il ne faille que des yeux pour se rendre habile en un moment, et qu'on sache presque aussitôt les choses comme on les a vues : mais cette facilité apparente ne vient d'ordinaire, si je ne me trompe, que de ce que, voyant en abrégé sur des tables les choses que nous savons déjà nous-mêmes, nous nous figurons qu'il sera aussi facile aux autres d'apprendre par là ce qu'ils ne savent pas, qu'à nous de nous ressouvenir de ce que nous avons appris. »

Ajoutons qu'en ces tableaux comparatifs l'enfant est aussi frappé des différences que des analogies. Il faut un coup d'œil philologique déjà exercé pour apercevoir, sous des écarts apparents, le fond commun et identique.

Les enseignements de la linguistique frapperont d'autant plus vivement l'esprit, qu'ils viendront se présenter à l'occasion d'un texte ou d'une difficulté grammaticale. En expliquant Homère, on rencontrera à chaque page des formes telles que ἄειδε, ἵπποιο, φέρεσαι, ἵκεο : ce sera le moment de parler des contractions que le dialecte attique a fait subir à l'ancienne langue. Le participe ἐών, la seconde personne ἐσσί nous aideront à découvrir la racine du verbe substantif et les modifications qu'elle a subies. A propos des pronoms κόσος, κότερος, κοῖος, on exposera le changement du κ en π, opéré par le dialecte ordinaire, et l'on rapprochera le latin *qui*, *qualis*, *quantus*. Une locution comme ἄϊδι προΐαψε donnera l'occasion de dire quelques mots sur le locatif, lequel, dans la troisième déclinaison grecque, s'est conservé sous le nom de datif. En scandant certains vers d'Homère, comme

Ἀτρεΐδης τε ἄναξ ἀνδρῶν, καὶ δῖος Ἀχιλλεύς,

l'absence de l'élision après τε donnera lieu de parler du F ou digamma qui commençait originairement le mot ἄναξ. C'est ainsi que la grammaire comparée viendra se confondre dans le commentaire : au lieu de déborder sur les études classiques, elle les pénétrera goutte à goutte.

Le principe qui doit toujours être présent à l'esprit du maître, c'est que l'on ne compare pas bien ce qu'on n'a pas d'abord appris en soi et indépendamment de toute idée de comparaison. Le sanscrit,

étant étranger à nos classes, ne doit pas figurer dans les rapprochements grammaticaux. Les comparaisons entre le latin et le grec deviennent dès lors plus rares et plus difficiles : c'est au maître à choisir celles que l'élève, par le seul secours des connaissances qu'il possède, est en état de comprendre et de contrôler. Il en restera toujours un nombre suffisant : l'important n'est pas de transmettre à nos élèves la science toute faite, mais de leur en donner le goût et de les rendre capables de l'acquérir.

S'il est un rapprochement fait pour convaincre à première vue un esprit familiarisé avec la connaissance du sanscrit et avec les règles de la phonétique, c'est celui du latin *suávior* et du grec ἡδίων. Il suffit de placer à côté de ces deux mots le sanscrit *svádíjân*, pour apercevoir le rapport qui les assemble. Mais ce rapprochement, pour les raisons que nous venons de dire, ne sera pas à sa place au collége. Aux motifs que nous donnions plus haut il faut joindre une raison morale. Nos élèves ne sachant pas le sanscrit, il n'est pas bon qu'ils en parlent et en raisonnent. Le profit serait médiocre, d'avoir demandé que nos rhétoriciens cessent enfin de mettre en scène Jules César et Louis XIV, si nous faisions jouer à nos élèves de quatrième le personnage d'indianistes.

Une raison analogue nous oblige à écarter la langue mère, dite indo-européenne ou aryaque, qui n'a pu être reconstruite que par hypothèse, et grâce au rapprochement de tous les idiomes sortis de cette souche commune. Je sais combien il est commode pour l'enseignement de tirer les formes réellement conservées des formes que, par induction, nous attribuons à la langue mère. Mais il faut laisser à la science ce terrain mouvant où de nouveaux progrès modifient constamment l'hypothèse de la veille. Les deux professeurs dont nous parlions tout à l'heure s'y sont rarement aventurés : mais alors nous voyons qu'ils se séparent l'un de l'autre. Tandis que pour l'indicatif présent l'un suppose une forme primitive λέγομι, l'autre admet la forme λέγωμι : il est difficile de dire lequel des deux a raison. Déjà une opinion se fait jour qui nie l'une et l'autre flexion. Des faits encore si contestés conviennent mal à nos collégiens, qui ont bien autre chose à apprendre que les formes conjecturales restituées par nos savants. Si quelques-uns de nos élèves, comme nous y comptons, doivent un jour devenir des linguistes, ils réussiront d'autant mieux dans nos études qu'ils y arriveront l'esprit libre de toute idée préconçue et la mémoire garnie des seules formes attestées par l'histoire.

Il y a encore un degré au delà de la langue indo-européenne :

c'est l'analyse étymologique des désinences grammaticales. Il va sans dire que les écoliers de nos colléges n'ont pas à pénétrer dans ce laboratoire linguistique. Que les désinences du moyen μαι, σαι, ται soient produites par le redoublement du pronom personnel : c'est là une admirable conjecture de Bopp et de Kuhn ; mais elle ne serait accueillie par les meilleurs de nos élèves qu'avec incrédulité, car il faut avoir déjà beaucoup observé la transformation des idiomes, pour savoir jusqu'à quel point les désinences se contractent et se dissimulent. Quant à ceux qui admettraient la chose sur parole, je ne leur saurais aucun gré de leur docilité. Ramener les désinences du génitif, si diverses en grec, comme on le voit par les deux mots ποδός et λόγου, à une seule forme primitive, est une entreprise au moins périlleuse, et si nous songeons que dans toutes les langues de la famille on trouve déjà la même diversité, nous penserons sans doute qu'il vaut mieux ajourner un problème si difficile. La différence entre les désinences primaires et secondaires de la conjugaison grecque, comme nous les avons dans λύω et ἔλυον, λύεις et ἔλυες, se retrouve en sanscrit : pourquoi ferions-nous dès lors franchir les siècles à nos enfants jusqu'aux temps reculés où (selon une hypothèse d'ailleurs fort vraisemblable) les désinences secondaires n'existaient pas encore ? Il en est de même pour les deux conjugaisons en ω et en μι : elles existent l'une à côté de l'autre dès les premiers temps de la langue grecque ; nous trouvons les traces de cette double conjugaison en latin. Si nous commençons par poser la conjugaison mère, nous émoussons par avance l'attention que nos enfants doivent porter sur ce double organisme, sans les décharger du soin de retenir les deux paradigmes.

Quand on lit les ouvrages de Schleicher, où, par la méthode déductive, on voit toutes les langues indo-européennes sortir d'un type primitif, on peut un instant se laisser prendre à l'illusion d'un enseignement pratique de ce genre ; mais il n'est pas nécessaire d'aller loin pour voir que des leçons faites sur ce modèle, si elles étaient possibles, laisseraient échapper à chaque instant ce qu'il y a de plus original et de plus important en chaque idiome. La phonétique nous apprend que *natalis* a fait *noël* en français, et que *louer* vient de *laudare*. Mais essayez de parler français en soumettant les mots latins aux transformations exigées par la phonétique, et vous arriverez rapidement au jargon de ce professeur de gymnase allemand qui, regardant le français comme une simple annexe du latin, enseignait à ses élèves que l'esprit dans notre langue s'appelle l'*engin*, et que le jour se dit en français le *di*. La méthode de Schlei-

cher ne peut servir qu'aux linguistes de profession : encore ne leur sert-elle que pour les langues qu'ils ne veulent pas apprendre, mais seulement consulter et mettre à contribution pour leurs rapprochements.

L'utilité de la grammaire comparée n'aurait jamais donné lieu à discussion, si nous avions l'habitude de mieux distinguer entre les études du maître et celles de l'élève. Il n'est pas douteux que tous les professeurs devraient connaître Bopp et Schleicher; mais pendant longtemps on a paru s'appliquer à mesurer leurs connaissances sur les besoins immédiats de la classe. Ce n'est pas seulement mal entendre les intérêts de l'enseignement : c'est retirer au professeur le plaisir qu'il devrait trouver à être le dispensateur du savoir. Laissez-le, pendant sa jeunesse, acquérir librement le plus qu'il pourra de science : donnez-lui en outre des notions claires sur le but et sur les méthodes de l'enseignement. Puis fiez-vous à lui pour la manière dont il fera entrer dans ses leçons les connaissances qu'il possède. Le maître qui, en commençant, dépasse la portée de ses élèves ne tarde pas à s'en apercevoir : au contraire, celui qui reste au-dessous peut arriver à la fin de sa carrière sans se douter qu'il n'a pas assez demandé à l'intelligence des enfants.

Pour transmettre avec plaisir même les connaissances les plus modestes, il faut qu'elles nous soient devenues chères par notre propre travail. Si la règle grammaticale que j'enseigne me rappelle la place qu'elle occupe dans un ensemble logique et harmonieux, je l'exposerai mieux que si elle m'apparaît comme le caprice inexpliqué du hasard. Je ramènerai à des lois les formes irrégulières, et si l'exposition de la loi excède le savoir des élèves, je leur ferai pressentir un certain ordre par la manière dont je disposerai ces formes exceptionnelles. Le savoir acquis récemment et ramassé à la hâte en vue de la classe, reste inutile et peut même devenir dangereux; mais toute science que le maître se sera assimilée avec goût et à l'âge où les études profitent le mieux, est un gain pour sa classe.

Nous avons pendant longtemps perdu de vue des notions si simples. Il y a eu un temps (heureusement il est passé) où l'on paraissait croire que pour introduire dans nos lycées une étude nouvelle, il suffisait de charger un homme spécial de rédiger un livre. Le livre était approuvé par le Conseil supérieur de l'instruction publique, envoyé et recommandé aux recteurs et proviseurs, prescrit pour les classes : afin de donner à cet élargissement des études un caractère définitif, on ajoutait un chapitre nouveau au programme encyclopédique du baccalauréat; quelquefois même un prix de plus

était proclamé au Concours général. Cette manière tout extérieure de considérer l'enseignement comme un assemblage de produits prescrits ou prohibés ne pouvait qu'être funeste au développement du maître et de l'élève. Dans le domaine de l'économie politique, la division du travail est regardée comme une des conditions du progrès de l'industrie : mais ce principe ne trouve point partout son application. C'est une erreur bizarre de croire que les maîtres peuvent enseigner d'après un résumé une science qu'ils ignorent. Il faut que chacun ait puisé aux sources et se soit fait lui-même son résumé.

En parlant ainsi, je ne plaide pas seulement la cause de la grammaire comparée. D'autres études, non moins fécondes, non moins nécessaires, sont depuis longtemps en souffrance. Pour ne pas trop nous éloigner du sujet de notre cours, que sont devenues la grammaire grecque, la grammaire latine apprises sur les textes, comme le faisaient autrefois chez nous les savants du XVIe siècle, et comme le font encore à l'étranger les Kühner et les Madvig ? Quand on regarde nos manuels, on voit que ce sont toujours les mêmes exemples qui passent de livre en livre et que se transmettent les générations. Une telle manière d'apprendre n'est pas faite pour les professeurs, et elle ne convient même pas pour les élèves, qui devraient être tenus de trouver eux-mêmes leurs exemples dans les auteurs. C'est ainsi que l'intérêt et la curiosité restent en éveil. Dans l'enseignement comme dans l'art, la décadence ne se fait pas attendre, quand, au lieu d'étudier la nature, on se contente de copier les maîtres : après avoir copié les maîtres, ce sont les copies qui, à leur tour, servent de modèles, et ainsi l'héritage des anciens jours va toujours en s'amincissant. Nos manuels sont le dernier résidu d'une longue suite d'abrégés. Il est temps de nous arrêter dans cette voie. Toute stagnation est mortelle pour l'intelligence : la vie n'est que lutte et renouvellement.

MICHEL BRÉAL.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JANVIER

M. le Dr Schlieman, docteur en philosophie, connu de l'Académie par des communications précédentes et d'un grand intérêt, adresse à M. le président de l'Académie une lettre non moins intéressante, datée d'Athènes, 26 décembre 1872, et accompagnée de photographies fort remarquables. Cette lettre, dit M. Egger, chargé d'en rendre compte à l'Académie, contient le récit détaillé de la dernière campagne des fouilles exécutées par le zélé voyageur sur l'emplacement présumé de l'ancienne Troie. Les trouvailles produites par ces fouilles peuvent se grouper en trois catégories : la première se compose d'un grand nombre de vases caractérisés par des têtes de chouette et par les attributs physiques de la femme, qui semblent prouver que Pallas Athéné à tête de chouette était bien, comme l'atteste Homère, la divinité particulière d'Ilion, et que l'épithète *glaucopis* désigne cette forme archaïque sous laquelle on représentait la déesse et ne désigne pas seulement, selon l'opinion vulgaire, la couleur de ses yeux. C'est d'ailleurs, ajoute M. Egger, une opinion déjà proposée par les mythographes, entre autres par Benjamin Constant dans son ouvrage sur les religions. La seconde catégorie comprend un grand nombre d'idoles, comme les appelle M. Schlieman, soit en pierre blanche très-dure, soit en terre cuite, offrant des particularités de forme et d'ornementation analogues à celles des vases de la première catégorie. Ces monuments ont été trouvés à des profondeurs variant entre deux et seize mètres au-dessous du niveau du sol actuel. M. Schlieman les fait remonter au temps de la domination lydienne, c'est-à-dire au VIIe siècle avant notre ère. Les archéologues apprécieront cette conjecture quand ils auront sous les yeux les objets recueillis. Le troisième groupe nous offre un morceau du plus haut intérêt. C'est une métope découverte sur le versant nord de la montagne où M. Schlieman place la Pergame de Priam. Le voyageur attribue cette métope à un temple de Minerve Athéné, protectrice d'Ilion, bâti par le roi Lysimaque ; il annonce l'envoi prochain du moulage de cette pièce. En attendant, il joint à sa lettre une double photographie; le bas-relief représente le dieu du Soleil monté sur un quadrige.

M. de Longpérier, après avoir examiné la photographie de la métope, dit que le bas-relief représentant le Soleil dans un quadrige est remarquablement beau. Il est antérieur à Alexandre. La tête radiée du dieu représentée de face paraît bien appartenir à cette époque, qui vit prodiguer sur les ornements les têtes de face ou de trois quarts. Il semble que les artistes, même les graveurs de monnaies, aient été séduits par cette innovation qu'ils ont appliquée à l'envi. On est frappé, ici, du rapport que la tête du dieu Soleil, posée de face, présente avec celle des monnaies de Rhodes émises à la plus belle époque. Les chevaux sont de l'école du Parthénon.

M. d'Hervey Saint-Denis continue et achève la lecture de son mémoire sur les populations des parties centrale et méridionale de la Chine.

M. Guigniaut, dont la santé fatiguée réclame un repos que ses fonctions de secrétaire perpétuel ne lui permettent pas de prendre, ayant donné sa démission, M. Wallon est élu secrétaire perpétuel à sa place. L'Académie, qui voit avec regret la retraite de M. Guigniaut, lui décerne le titre de sécrétaire perpétuel honoraire. A. B.

NÉCROLOGIE

Le 27 décembre 1872, s'éteignait au château de Bois-Dauphin (Sarthe) une des plus nobles intelligences de notre époque, un savant des plus illustres, que M. Miller, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en annonçant à la compagnie la perte irréparable qu'elle venait de faire, a proclamé avec toute justice « une de nos gloires nationales. » M. le vicomte Emmanuel de Rougé, frappé presque subitement par un mal incurable, était enlevé à sa famille, à ses admirateurs, à ses amis et à la science à laquelle il eût pu rendre encore tant d'éminents services. Il m'est cruel et doux à la fois, à moi qui l'aimais comme un frère, à moi qui étais son aîné de plusieurs années, d'être appelé à revendiquer pour sa chère mémoire tout l'honneur qui lui est dû. Puissé-je ne pas rester trop au-dessous de cette tâche que j'aborde avec tout mon cœur, mais, hélas! avec une autorité trop insuffisante.

Depuis l'époque où M. de Rougé, entraîné par un goût irrésistible vers les études égyptologiques, se mit résolument à l'œuvre pour s'assimiler et développer de tout son pouvoir l'immortelle découverte de Champollion, jamais nous ne nous sommes perdus de vue, et j'ai pu assister ainsi avec bonheur, j'oserai dire avec orgueil, à la marche en avant véritablement merveilleuse de cet esprit si sagace, si pénétrant et en même temps si prudent. On peut dire que tous les pas qu'il n'a cessé de faire, jusqu'à sa fin prématurée, dans la carrière scientifique qu'il avait choisie avec amour, ont retenti glorieusement dans tout le monde de l'érudition.

Dès 1846, M. de Rougé, qui s'était formé tout seul dans le silence de son cabinet, et sans autre secours que l'étude des œuvres de Champollion, montrait par sa première publication, « l'examen de l'ouvrage de M. Bunsen intitulé : *la place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité,* » tout ce que la science était en droit d'espérer de ce talent qui se révélait si inopinément. A partir de ce début il ne se reposa plus, pour ainsi dire, et chaque année le vit apporter un nouveau tribut à la science égyptologique. En 1849, il lisait devant l'Académie son mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des Nautoniers, mémoire qui fut accepté avec reconnaissance pour le Recueil des travaux des savants étrangers, et il publiait sa notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre. Ce même ouvrage a été depuis remanié et développé dans deux éditions successives.

En 1851, M. de Rougé inséra dans les *Annales de philosophie chrétienne* un mémoire sur la statuette naophore du Vatican, et y exposa les vues les plus inattendues sur le caractère du règne de Cambyse en Egypte.

En 1851, parut aussi un excellent rapport adressé à M. le directeur général des musées nationaux, sur l'exploration scientifique des principales collections égyptiennes renfermées dans les divers musées de l'Europe.

Depuis 1847, M. de Rougé avait collaboré, de la manière la plus active et la plus précieuse, à la rédaction de la *Revue archéologique*. Il serait trop long sans doute de ronner ici les titres de tous les articles si remarquables dont il enrichit ce Recueil, et je me contenterai d'en citer un dont l'apparition fit grand bruit dans le monde savant; c'était le petit roman fantastique des *Deux Frères*, traduit d'un manuscrit en écriture hiératique. Jusqu'en 1867, la *Revue archéologique* n'a pour ainsi dire plus cessé de recevoir et d'imprimer des travaux de M. de Rougé.

En 1853, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il sut se concilier l'affection et l'admiration de tous; cœur droit et bienveillant, esprit clair et précis, parole facile et souvent éloquente, il avait toutes les qualités les plus brillantes du savant et de l'homme du monde.

Il n'était pas possible qu'un homme aussi distingué ne parvînt pas, dans le pays qu'il honorait, aux postes les plus éminents. Il fut pendant plusieurs années membre du Conseil d'État, et il allait être élevé à la dignité de sénateur, lorsque la révolution du 4 septembre renversa l'Empire et supprima le Sénat. Depuis longtemps déjà, M. de Rougé était conservateur du Musée égyptien du Louvre, et il ne se reposait de ses travaux administratifs que dans l'étude toujours fructueuse des monuments qu'il comprenait si bien.

Jusqu'à son dernier jour, il travailla, avec une ardeur juvénile, à la diffusion de la science à laquelle il avait consacré sa vie. Nommé professeur d'archéologie au Collége de France, il y exposa avec une admirable méthode les trésors inépuisables de son érudition, et il y forma des disciples capables de marcher d'un pas sûr dans la voie qu'il ouvrait devant eux. Parmi ces disciples, je me bornerai à citer son fils, Jacques de Rougé, qui, j'en ai la ferme espérance, saura se montrer le digne héritier de l'illustration paternelle.

En 1863, M. de Rougé, chargé d'une mission scientifique, partit pour l'Égypte, ce pays de ses rêves et de son amour de savant. Je me rappelle avec bonheur les quelques jours que nous passâmes ensemble à Alexandrie, lui se rendant sur les rivages du Nil, moi regagnant les bords du Jourdain et de la mer Morte. J'avoue que je fis tous mes efforts pour décider mon ami à pousser avec moi jusqu'à Jérusalem, mais mes efforts restèrent infructueux. Le devoir l'appelait au milieu des monuments des Pharaons, et rien au monde n'aurait pu le faire dévier de la ligne du strict devoir. Pendant plusieurs mois, aidé de son fils Jacques qui était venu le rejoindre pour partager ses travaux, M. de Rougé se livra sans

trêve ni merci à l'étude des monuments écrits de l'Égypte, et là, je n'en saurais douter, il compromit vaillamment, par des fatigues écrasantes, une santé qui devait rester pour toujours ébranlée.

A son retour en France, il redoubla d'efforts pour classer et mettre promptement au jour les résultats de son voyage; on eût dit qu'il pressentait que le temps lui manquerait! Ses publications se multiplièrent donc, grandissant toujours en intérêt. Je n'en citerai qu'une seule, qui est véritablement un chef-d'œuvre; c'est le mémoire qui a paru en 1866, sous le titre de « Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon. »

En 1870, il provoqua la création d'un recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, dont il n'a encore paru que deux fascicules, mais qui, nous l'espérons bien, sera dignement continué par ses disciples. D'un autre côté, l'illustre académicien avait commencé la publication d'une nouvelle grammaire et d'une chrestomathie égyptiennes. Du premier de ces ouvrages deux livraisons inestimables ont déjà vu le jour; la troisième est entièrement rédigée et elle ne tardera pas à se trouver entre les mains de tous les égyptologues.

Enfin, je ne mentionnerai que pour mémoire la part importante que M. de Rougé avait prise depuis 1864 à la rédaction du recueil de Leipzig intitulé : *Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Alterthumskunde.*

L'avenir scientifique de mon confrère bien-aimé semblait donc resplendir, lorsque l'impitoyable mort vint frapper le savant dont le nom aurait dû jeter encore tant d'éclat sur son pays. M. de Rougé est mort avec toute sa connaissance, en chrétien fidèle, et en faisant noblement le sacrifice d'une vie dont il avait le droit de s'enorgueillir; entouré de ses fils et de ses filles, il a rendu sa belle âme à Dieu, prodiguant à tous des consolations, et des paroles de tendresse et d'encouragement. Mais, hélas! il a laissé un vide bien cruel dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé, bien plus cruel encore dans le sein de l'Académie qui était si fière de le compter parmi ses illustrations les moins contestables.

F. DE SAULCY.

Paris, 26 janvier 1873.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

M. Smith, le jeune employé du Musée britannique qui s'est fait connaître par la traduction des documents cunéiformes du règne d'Assourbanipal et par la découverte du récit babylonien du déluge, vient de partir pour l'Assyrie aux frais du journal anglais le *Daily Telegraph*, pour reprendre les fouilles interrompues depuis vingt ans. Nul doute que sa mission n'amène de nouvelles et importantes trouvailles pour l'assyriologie.

—— M. Ariodante Fabretti a publié à Turin une intéressante notice sur le Musée d'antiquités de cette ville, son histoire et ses progrès successifs. A cette brochure est joint un fac-simile du papyrus araméen que possède le Musée, fac-simile très-supérieur aux copies qui en avaient été jusqu'à présent publiées, et digne de toute l'attention des orientalistes.

—— Dans une brochure spéciale, M. François Lenormant étudie le récit du déluge, découvert par M. Smith dans une tablette cunéiforme du Musée britannique, et fait ressortir l'importance de ce document pour la connaissance de l'épopée babylonienne, jusqu'à présent ignorée.

—— M. François Lenormant vient de faire paraître également, sous le titre d'*Etudes accadiennes*, le premier essai grammatical développé que l'on ait encore tenté sur l'idiome de la population primitive de la Chaldée, d'origine non sémitique. L'accadien, comme l'ont déjà nommé les savants de l'école anglaise, offre le type le plus ancien des langues touraniennes. Avec des particularités tout à fait spéciales, il est étroitement apparenté au groupe ongro-finnois. C'est l'idiome du peuple qui inventa l'écriture cunéiforme. Un certain nombre de documents grammaticaux, rédigés par les Assyriens eux-mêmes, et de textes bilingues, ont permis de rétablir le mécanisme de cette langue, qui aura désormais pour la philologie touranienne une importance de premier ordre.

—— Nous extrayons de la *Revue savoisienne* les renseignements suivants, qui ont leur valeur pour l'archéologie préhistorique.

Les travaux de culture ont fait découvrir à plusieurs époques et dans différents pays des amas de bronze façonnés en ustensiles divers : haches, faucilles, glaives, poignards, épingles, bracelets, etc. Ces objets sont généralement brisés en plusieurs parties ou sont presque complétement usés, de plus ils sont souvent accompagnés de lingots et de culots de bronze.

On a désigné ces découvertes sous les noms de fonderies ou cachettes de fondeurs ; cependant on n'y a jamais trouvé de pièces fraîchement fondues et aucun moule ; ne serait-il pas préférable de considérer ces amas

comme des dépôts d'objets de rebut destinés à être refondus, alors que leur emploi était moins exclusif?

Aux diverses stations de ce genre que j'ai fait connaître dans le bassin du Rhône (1), et dont les principales sont les fonderies de la Poype (Isère), de Vernaison (Rhône), de Goncelin (Isère) et de Larnaud (Jura), viennent s'ajouter trois nouvelles découvertes. La première a été faite dans la vallée supérieure de l'Isère, à Albertville (Savoie), la seconde à Santenay (Côte-d'Or), et la troisième à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire).

Fonderie d'Albertville (*Savoie*). — Cette fonderie a été découverte en 1871 par un cultivateur, en défonçant son champ. Présentée tout entière au musée archéologique de Lyon, une seule faucille a été achetée; le reste a été vendu à vil prix à un marchand de la ville; M. le directeur du musée de Saint-Germain s'est empressé de faire acquisition de tout ce qu'il a pu en retrouver. Le poids total de la découverte est de quatre à cinq kilogrammes; elle se compose de : deux faucilles entières et deux portions, l'une antérieure, l'autre postérieure, du même instrument; une hache plate et à ailerons, forme la plus connue entre Lyon, Genève et les Alpes; une portion déformée d'un bracelet orné de gravures; une pendeloque brisée, et trois portions de lingot de la forme de ceux que l'on a trouvés dans les fonderies de Larnaud (Jura) et dans celles de Goncelin (Isère).

Cette station a le plus grand rapport avec celle de Goncelin dans la vallée de Grésivaudan, et celles de Meythet dans la Haute-Savoie et de Clarafond dans la Savoie. Les haches se rapprochent de celles qui y ont été trouvées ainsi que les bracelets : comme à Goncelin et à Larnaud on a trouvé à Albertville ces sortes de lingots en forme de marteaux.

Fonderie de Santenay (*Côte-d'Or*). — La découverte de cette fonderie est due à M. H. de Longuy, qui vient de la publier dans le bulletin de la Société Eduenne. C'est au lieu dit des Collottes, sur la commune de Santenay, que M. de Longuy a exhumé des éboulis de rochers cette fonderie, dont l'existence lui avait été révélée par la rencontre à fleur de terre d'un fragment de bronze. La découverte est de treize à quatorze kilogrammes; elle se compose de : trois haches entières, trois fragments de haches, quatre débris de talons et de taillants de haches, trois faucilles entières, sept faucilles brisées, trois fragments de lames d'épées, deux fragments d'un bracelet, une tige de forme cylindrique, une virole de destination inconnue, un culot.

Fonderie d'Anzy-le-Duc (*Saône-et-Loire*). — C'est dans le courant de l'année 1871 que des cultivateurs ont mis au jour, en cultivant les terres, l'amas de bronze que je crois pouvoir assimiler aux stations précédentes.

C'est M. le docteur Leysond de Marcigny qui a pu faire l'acquisition de cette trouvaille; elle se compose de vingt-sept haches de formes diverses dont la moitié, à peine, n'est pas brisée, et d'une portion de lame de glaive, d'un bracelet et de divers autres objets déformés.

(1) *Compte rendu du congrès de Copenhague*, 1869. *Matériaux*, 8e année, p. 265. *Compte rendu du congrès de Bologne*, 1871.

Cette fonderie a la plus grande importance et je me propose d'en donner une description accompagnée de plusieurs planches représentant les pièces principales qui la composent. ERNEST CHANTRE.

—— Nous reproduisons, à titre de renseignement, la note suivante, empruntée à la *Revue critique*; nous croyons qu'elle intéressera ceux de nos lecteurs qui s'occupent de la poésie latine au moyen âge.

La *Revue critique* a eu occasion à trois reprises (1868, t. II, p. 375; 1869, t. I, p. 332; t. II, p. 219) d'affirmer que le poëme latin intitulé *Ligurinus*, relatif aux premiers exploits de Frédéric Barberousse en Italie, et attribué à un poëte du XIIe siècle nommé Gunther, était apocryphe et fabriqué à la fin du XVe siècle. Deux des articles où cette affirmation a été produite sont précisément de l'auteur de la brochure que nous annonçons, et où il réfute l'erreur dans laquelle il était tombé lui-même, à la suite, il faut le dire, de tous les savants de nos jours qui font autorité en ces matières. Depuis que Jacob Grimm, en 1841, avait condamné le *Ligurinus*, personne n'avait élevé la voix pour le défendre, et ceux qui persistaient à en faire usage montraient simplement qu'ils n'étaient pas au courant de la science et ne connaissaient pas l'arrêt unanime prononcé par la critique. L'auteur de la *Dissertation* (1) raconte comment un passage du *Laborintus* d'Eberhard, que lui avait communiqué M. Thurot, éveilla dans son esprit des doutes sur la solidité du jugement de Grimm. Sous cette impression, il relut l'argumentation à l'aide de laquelle Kœpke avait voulu rendre ce jugement inattaquable (*Hrotsuit*, appendice n° 3), et il fut frappé de la faiblesse de cette argumentation qui lui avait paru d'abord si évidente. Il s'occupait de préparer le mémoire qui vient de paraître, quand le siége l'enferma dans Paris; malgré la clôture des bibliothèques principales, il poursuivit ses recherches, et put lire au mois de janvier, à l'Académie des inscriptions, sa réhabilitation de ce poëme condamné injustement. Il s'apprêtait, dans le printemps de 1871, à retravailler son mémoire avant de l'imprimer, quand il apprit, à son grand étonnement, que le *Ligurinus* avait trouvé, pendant la guerre, un autre champion en Allemagne, et que des critiques fort compétents, qui s'étaient prononcés jadis pour la fausseté de ce poëme, avaient été convertis par son défenseur imprévu. Dans l'état où étaient alors les relations de librairie et autres entre la France et l'Allemagne, l'auteur, ne pouvant espérer recevoir de sitôt le travail de son concurrent, se décida à imprimer sans changements, dans les *Comptes rendus* de l'Académie, le mémoire qu'il avait lu à cette savante compagnie. Plus tard, au mois de décembre 1871, ayant enfin pu prendre connaissance du travail de M. Pannenborg, il fit une lecture complémentaire, dans laquelle il rendait justice à cet excellent travail, résumait ce qu'il contenait de nouveau et en combattait certaines conclusions. — Ce sont ces deux lectures, suivies d'un court *Appendice* sur un manuscrit de trois

(1) *Dissertation critique sur le poëme latin du Ligurinus attribué à Gunther*, par Gaston Paris. Paris, Franck, 1872. In-8, viii-97 p.

livres du *Ligurinus* conservé à la Bibliothèque nationale, qui paraissent aujourd'hui — bien tardivement — en brochure. L'auteur n'a pas même eu la satisfaction de réfuter le premier M. Pannenborg sur le seul point où il différait d'avis avec lui : M. Pannenborg fait de l'auteur du poëme un Italien, M. Paris a montré que rien ne s'opposait à ce qu'il fût allemand; mais la même opinion avait été soutenue et démontrée, sans qu'il le sût, par M. Wattenbach, dans un article paru en 1871 dans la *Historische Zeitschrift*.

La publication de M. Paris ainsi devancée, bien qu'elle eût une priorité, faible il est vrai, mais réelle, a perdu une partie de son intérêt ; car la démonstration de l'authenticité du *Ligurinus* a été faite suffisamment par M. Pannenborg, qui a ajouté à son mémoire (publié dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*) une étude fort précieuse sur la langue et la versification du poëme. Cependant, outre que la *Dissertation* française pourra être la bienvenue auprès de ceux qui ne lisent pas l'allemand, il lui reste quelques traits en propre. Nous indiquerons, — sans parler de nombreux détails dans le cours de la discussion, — l'histoire assez complète de la publication et des destinées du *Ligurinus*; — la preuve que l'auteur ne s'appelait pas Gunther et la digression faite à ce propos sur différents personnages de ce nom ; — les remarques sur la probabilité d'une source française pour le *Solymarius*, autre poëme (perdu) de l'auteur, et sur l'éducation française de l'auteur lui-même ; — la discussion sur la nationalité du poëte contre M. Pannenborg ;—enfin l'étude du ms. B. N. lat. 11347 et des secours qu'il apporte à la critique.

—— Le cours d'archéologie de M. Beulé, à la Bibliothèque nationale, s'ouvrira le mardi 4 février, à midi. Le sujet en sera, cette année, l'*Histoire et la théorie des arts décoratifs à Pompéi*. Nous croyons devoir reproduire, à ce propos, une rectification que M. Beulé a récemment adressée à un journal quotidien.

A Monsieur le Directeur du *Siècle*.

Paris, 19 janvier 1873.

« Monsieur,

« L'article que vous avez publié il y a quelques jours, et dans lequel il est question de moi, contient une erreur de fait que votre loyauté s'empressera, j'en suis sûr, de rectifier.

« Mon cours d'archéologie et d'histoire de l'art, à la Bibliothèque nationale, ne comporte aucun traitement depuis deux ans. En vertu de la loi (1848-1871), les appointements sont *intégralement* retenus par le Trésor. C'est précisément parce que je fais gratuitement mon cours, que j'ai tenu à honneur de le continuer, malgré le surcroît d'occupations que le mandat de député m'impose.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. « Beulé. »

SAINT-CLÉMENT DE ROME

(*Suite*) (1)

L'entrecolonnement n° 17 nous présente une peinture datée; le donataire y dit :

✠ INNOMI
NEDN̄I
EGOBENO
DE RAPIZA
P̄AMORE
BEATICLE
MENTIS
ETREDEMP
TIONE ANI
MEEPIN
GEREFE
CIT·

Au nom du Seigneur, moi, Beno de Rapiza, par amour du bienheureux Clément et pour la rédemption de mon âme, fit peindre.

On remarquera ce *fecit* (3e personne) au lieu de *feci*.

Ce Beno — on le sait par un manuscrit du Vatican — était un gros personnage du quartier, en l'an 1080. Son nom de famille de Rapiza nous reporte au XIe siècle, car auparavant l'usage des noms de famille n'existait pas. (Voir Muratori et Corvisière.) Nous voilà donc à quatre ans de distance environ de l'incendie du quartier par Robert Guiscard. Le sujet est une curieuse légende : on croit que

(1) Voir le numéro de février.

saint Clément fut noyé dans le Pont-Euxin, une ancre au cou; longtemps on ne sut où aller vénérer sa dépouille; mais voici que chaque année, au jour de sa fête, la mer, se retirant, permit au clergé de Chersonèse d'aller faire un pèlerinage jusqu'au petit temple bâti par les anges sur sa dépouille, au fond de l'eau. Chersonèse est à peu près la moderne Sébastopol.

C'est une de ces processions qui est ici représentée (pl. V). Une veuve qui y avait oublié son enfant l'année précédente, dans son excès de ferveur, l'y retrouve vivant l'année suivante, au milieu même de l'eau, et dans la compagnie des poissons qui sont ici figurés.

PVERECCEIACET_REPETITQVEPREVIA MATER

Voici l'enfant qui gît — la mère veuve le revient chercher.

Au soubassement du pilier, Beno lui-même, sa femme DOMNAMARIA et leur enfant CLEMENS, apportent des cierges enroulés autour d'un grand médaillon du saint qui semble dire :

M
E
PRECEQVERENTES
ESTOTENOCIVA
CAVEN
TE
S

Vous qui m'invoquez par vos prières, gardez-vous de ce qui nuit.

Le petit temple bâti de main angélique laisse un peu à désirer pour la perspective. Il est composé d'un toit de tuiles supporté par un portique en plein cintre, de six colonnettes effilées. Sur le devant, deux rideaux relevés. Au-dessous, un autel drapé, deux cierges allumés supportés sur des flambeaux, indépendamment de trois lampes suspendues. En croix au-dessus de la tête de la mère, ces mots :

M	traduisons par	F
V		E
L		M
I		
ERVI		MEVE
D		V
V		V
A		E

On ne saurait contester à l'artiste un certain sentiment. Cette mère qui se penche empressée pour ressaisir son enfant, puis qui relevée, le tenant dans ses bras, penche tendrement la tête vers la jeune créature miraculeusement conservée, on ne se dit pas en la regardant qu'une femme qui oublierait au fond de l'eau le fils de ses entrailles ne serait pas une bonne mère. Si nous remarquons que ce sujet bizarre, mais si délicatement traité, est d'un artiste qui a précédé le Giotto de trois siècles, nous aurons lieu de nous étonner du mouvement des figures et de l'ordonnance harmonieuse déployée dans cette composition, où l'on n'a pas même sacrifié aux raideurs de la symétrie.

TH. ROLLER.

(*La suite prochainement.*)

APOLLON

BRONZE D'ANCIEN STYLE, TROUVÉ DANS LES ENVIRONS D'ATHÈNES

On sait combien sont rares les figurines de bronze qui remontent aux temps anciens de l'art hellénique. Quand je dis que ces sortes de figurines sont rares, il est bien entendu qu'il n'est pas question ici des imitations exécutées à une époque postérieure au siècle de Périclès, quand, l'art arrivé à son apogée, on se plut à reproduire dans la statuaire aussi bien que dans la peinture les poses raides, droites et privées de mouvement qui appartiennent aux œuvres des temps primitifs. Je n'ai en vue ici que les petits monuments de bronze réellement anciens, et non ceux de style archaïque. Le goût pour l'archaïsme a-t-il persisté en Grèce, malgré la grande révolution opérée dans les arts vers le milieu du ve siècle avant notre ère et due au génie de Phidias, ou bien ce goût ne s'est-il produit et développé que postérieurement au siècle d'Alexandre? C'est là une question qui est encore loin d'être résolue ; cependant il est bien probable que même à l'époque la plus florissante de l'art grec, le goût pour les œuvres de style archaïque existait déjà.

M. le commandant Oppermann possède dans sa collection une série remarquable de bronzes d'ancien style grec; j'en citerai ici quelques-uns :

1° La Pallas combattant, publiée par M. Fr. Lenormant dans la *Gazette archéologique de Berlin,* bronze trouvé à Athènes (1);

(1) *Arch. Zeitung,* 1867, pl. CCXXVIII, n°s 1 et 2, et p. 121. Ce bronze, fondu en plein, est un véritable lingot, grossièrement retouché et travaillé au ciseau. Il me rappelle une figurine de bronze, représentant une femme drapée, en forme de colonne, que j'ai vue, il y a une trentaine d'années, entre les mains du célèbre archéologue anglais Millingen. J'ignore ce qu'est devenue cette précieuse figurine.

2° Une autre Pallas, trouvée à l'Acropole d'Athènes et publiée par le professeur L. Ross (1);

3° Un centaure, avec les pieds antérieurs de forme humaine, également trouvé à l'Acropole et publié par le professeur Ross (2);

4° Une Gorgone, même provenance;

5° Un griffon ailé (3), même provenance;

6° Un héros nu et barbu, le casque sur la tête et portant la main droite à la bouche (*Amphiaraüs?*);

7° Un autre héros nu, blessé à l'œil et portant la main gauche à sa blessure (*Ilioneus?*);

8° Un matelot coiffé du pileus et relevant la tête, comme s'il s'occupait à hisser une voile;

9° Hermès jouant de la syrinx;

10° Hermaphrodite nu, relevant le bras gauche.

Je me borne à citer ces dix figurines, car il ne faut pas mettre au nombre des figures d'ancien style l'Hercule combattant de la collection de M. Oppermann, qu'il soit de l'école d'Onatas d'Égine ou de quelque artiste athénien, tel que Nésiotès ou Critias (4); car ces artistes étaient contemporains ou à peu près de Phidias et florissaient vers les Olympiades 80 ou 83 (460 à 448 av. J.-C.) (5).

Deux figurines de style grec ancien, une Diane et une Proserpine tenant une torche et une grenade, se trouvent dans la collection de M. E. Piot.

On connaît plusieurs statuettes de style ancien qui représentent Apollon. La plus célèbre est la statuette consacrée par Polycrate et qui porte une inscription dédicatoire en anciens caractères. Cette statuette souvent citée, plusieurs fois publiée, avant de venir à Paris, où pendant de longues années elle a fait partie de la collection

(1) *Archæologische Aufsætze*, t. I, p. 106, pl. VII. Cf. W. Frœhner, *Notice de la sculpture antique du Musée du Louvre*, Paris, 1869, p. 140 et 141.

(2) *Loc. cit.*, p. 104, pl. VI.

(3) La gueule ouverte de ce griffon rappelle la tête de griffon du grand vase d'Égine, de style très-ancien, publié dans les *Monuments inédits de l'Institut arch.*, t. IX, pl. V, n° 1; *Annales*, t. XLI, 1869, p. 172 et suiv., article de M. R. Fœrster; cf. Gerhard, *Annales*, t. IX, 2e partie, p. 134. On voit assez souvent des griffons avec la gueule ouverte dans les zones d'animaux, peintes sur les vases de style oriental.

(4) Fr. Lenormant, *Gazette des beaux-arts*, février 1866, p. 172. La gravure très-médiocre qui est donnée par la *Gazette des beaux-arts* ne donne aucune idée de cet admirable bronze.

(5) Sillig, *Cat. artificum*, p. 306 et 162.

Pourtalès, appartenait au Musée Nani à Venise; achetée en 1865 par le Musée de Saint-Pétersbourg, elle se trouve aujourd'hui dans les collections de l'Ermitage (1).

MM. Conze et Michaëlis, dans un Rapport sur leur voyage en Grèce (2), citent, mais sans donner aucune description, plusieurs figurines d'Apollon de travail grec ancien, savoir : une dans le Musée de Cortone, une autre au Collége Romain, une troisième dans la collection de M. de Meester de Ravestein (3), cinq au Musée des Offices à Florence.

Enfin M. W. Vischer, dans le second volume des *Mémoires* de l'Institut archéologique (4), a publié, pl. XII, nos 1 et 2, deux figurines grecques très-anciennes d'Apollon. La première, trouvée aux environs de Milet, est conservée au Cabinet des médailles à Paris (5); l'autre, qui vient de Ligurio, l'ancienne Lessa, dans l'Argolide, appartient à M. Vischer lui-même.

M. de Longpérier, dans sa *Notice des bronzes antiques exposés dans les galeries du Musée du Louvre* (6), donne aussi la description de quelques figurines d'Apollon, appartenant à l'art ancien; on peut citer surtout le n° 59 qui porte une dédicace.

Dans les bronzes d'ancien style grec, comme dans les statues de marbre (7), il y a deux types différents. Dans le premier, les bras sont serrés contre le corps et les mains ne portent aucun attribut. Dans le second, les jambes, quoique raides et droites comme dans le premier type, ont déjà quelque apparence de vie et de mouvement, les bras écartés du corps s'allongent ou se replient, et les mains sont destinées à porter quelque chose.

La figurine gravée pl. VI appartient à la seconde classe. On y reconnaît du premier coup d'œil Apollon entièrement nu, avec de longs cheveux qui, tombant sur les épaules, sont taillés carrément par

(1) Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XIII; Dubois, *Cat. Pourtalès*, 1841, n° 529; *Cat. de vente*, 1865, n° 546.

(2) *Rapporto d' un viaggio fatto nella Grecia nel* 1860. Voir *Annales de l'Inst. arch.*, t. XXXIII, 1861, p. 79.

(3) M. Vischer fait sans doute allusion à l'une des statuettes trouvées aux environs de Viterbe. Voir *Musée de Ravestein*, *Cat.*, p. 333, n° 435.

(4) *Nuove Memorie*, p. 399 et suiv. Lips., 1865.

(5) Chabouillet, *Catalogue des camées, des pierres gravées et des autres monuments exposés dans le Cabinet des médailles et antiques*, n° 2943. Paris, 1858.

(6) P. 12 et suiv. Paris, 1868.

(7) Voir surtout la statue d'Apollon trouvée à Ténée, *Monuments inédits de l'Inst. arch.*, t. IV, pl. XLIV. Les Étrusques ont souvent copié le type de l'Apollon de Ténée. Voir W. Helbig, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1869, p. 34.

derrière, comme on peut le voir sur la planche où j'ai fait dessiner séparément la tête. Un diadème radié entoure son front. Les attributs manquent, mais quoique le temps les ait détruits, il est facile de les rétablir en idée et de voir que le dieu tenait de la main gauche la lyre et de la droite le plectrum. Le caractère de la tête, les yeux grands et ouverts, le modelé du corps, tout indique que ce bronze n'est pas un bronze d'imitation, que c'est un bronze réellement ancien, et qu'il faut en faire remonter l'exécution à l'époque antérieure à Phidias. Ce qu'il y a de singulier ce sont les jambes, d'une forme maigre et grêle, défaut qui n'est pas ordinaire dans les monuments de cette époque. Aussi ne doit-on pas hésiter à donner pour date à cette figurine, trouvée dans les environs d'Athènes, le commencement du ve siècle avant notre ère, vers l'époque des guerres médiques, 470 à 480 ans avant J.-C.

La précieuse figurine d'Apollon gravée pl. VI a été acquise en 1872 par le Musée du Louvre.

J. DE WITTE.

SUR

DEUX INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

(*Suite*) (1)

DEUXIÈME ARTICLE.

Je crois utile, d'abord, de donner quelques mots d'explications.

Le port de l'île de Thasos est situé en plein nord en face de la Thrace. De la pointe orientale une ligne de montagnes se dirige vers le sud, puis, par une légère courbe, incline vers le couchant. La crête de la montagne est ou, du moins, était garnie d'une forte muraille en belles assises de marbre, qui, à une certaine distance, descendait brusquement et tombait à angle droit sur la mer, en partageant la plaine en deux parties. Celle de gauche représente par conséquent une espèce de triangle, qui contenait l'ancien port et ce qu'on appelle la cité, c'est-à-dire l'acropole, les temples et les monuments publics. Vers le milieu de la muraille, une grande porte y donnait entrée par la plaine. Au delà un grand bois d'oliviers occupant tout le littoral, et à gauche un chemin conduisant à la voie des tombeaux et grimpant le long du torrent jusqu'au village nommé Panaghia.

En 1864 la grande muraille et la porte existaient encore en partie, mais il y a quelques années le gouvernement turc, ayant besoin de matériaux pour des fortifications, fit détruire cette porte et enlever les morceaux de marbre. Parmi ces derniers se trouvait un très-curieux bas-relief représentant l'Hercule thasien, d'un caractère très-archaïque, bas-relief dont j'ai eu l'honneur de communiquer le dessin

(1) Voir le numéro de janvier.

à la compagnie. Il m'a été impossible de savoir ce que ce précieux monument est devenu. Il est bien à craindre qu'il n'ait été détruit comme tant d'autres.

Je reviens à l'enceinte de la cité. Quelques maisons sur le port, et derrière commence immédiatement la plaine. C'est là, au pied de la stèle carrée décrite par les précédents voyageurs, que j'ai fait les découvertes que l'on sait. Après avoir exploité cette mine féconde, je tentai ailleurs, mais toujours dans l'enceinte de la cité, quelques autres essais de fouilles. A ce moment la récolte des céréales n'était pas encore faite. Sur la droite, dans la plaine, se trouve la maison d'un paysan et tout auprès un amas de débris gigantesques. Cette maison avait été évidemment construite sur l'emplacement d'un ancien temple. Dans une pièce très-basse et qui servait de grenier à fourrage on distinguait, à fleur de terre, une longue frise ornée d'oves très-élégants. Parmi ces ruines se trouvaient deux énormes pilastres renversés l'un sur l'autre et, comme écrasé entre les deux, un chapiteau colossal et très-bien sculpté. A l'aide d'un petit cric, le seul instrument que j'eusse emporté avec moi, je suis parvenu à dégager ce chapiteau. Il était au nombre des fragments antiques que j'ai rapportés de mon voyage d'exploration. On peut le voir dans les galeries du Louvre, où il est exposé.

Moyennant une légère indemnité, le propriétaire du champ me permit de faire des fouilles sur l'emplacement du temple en question. Je me trouvai immédiatement aux prises avec des blocs et des murailles d'une dimension colossale. J'étais limité par l'espace à cause de la récolte encore sur pied, et j'étais en outre d'une très-grande inexpérience en fait de fouilles. Rejetant la terre à peu de distance autour de moi, je me trouvai bientôt comme dans un puits et dans l'impossibilité de continuer. Je n'étais pas d'ailleurs encouragé par le nombre des découvertes. J'avais toutefois constaté un fait important : c'est que le temple avait été autrefois consacré à Esculape, comme le prouvent les deux inscriptions suivantes, qui portent les n°s 2 et 3 du premier recueil que j'ai publié en 1865 dans la *Revue archéologique*, mais sans commentaire.

La première est ainsi conçue :

ΤΙΜΑΡΧΙΔΑΣΠΥΘΙΩΝΟΣ
ΑΣΚΛΗΗΠΙΩΙ

Τιμαρχίδας Πυθίωνος
Ἀσκληπιῷ.

Les lettres sont grandes, belles et anciennes. La forme Τιμαρχίδας pour Τιμαρχίδης est connue par une inscription de l'Attique (1). Le nom Πυθίων est très fréquent dans l'épigraphie thasienne.

Voici l'autre, qui se trouve sur la frise d'un fragment d'autel. Belles lettres et d'une bonne époque.

ΔΙΚΗΚΡΑΤΗΣΦΙΛΩΝΟΣΑΣΚΛΗΠΙΩΙ
ΑΝΕΘΗΚΕΝΤΗΝΧΕΙΡΑΚΑΙΤΟΠΕ
ΡΙΡΑΝΤΗΡΙΟΝ

Δικηκράτης Φίλωνος Ἀσκληπιῷ
ἀνέθηκεν τὴν χεῖρα καὶ τὸ περιραντήριον.

Le nom Δικηκράτης est nouveau. On en trouve un second exemple dans mes listes thasiennes. Les mots τὴν χεῖρα, la main, c'est-à-dire *cette main*, sans doute en marbre et déposée dans le temple d'Esculape en signe de reconnaissance par Dicécrates, qui avait été guéri d'un mal, probablement d'une blessure. C'était l'usage de dédier en *ex voto* la représentation figurée du membre qui avait été guéri grâce à l'intervention supposée du dieu. Aussi quelquefois il est arrivé que ces morceaux de sculpture, quand ils étaient d'une assez bonne facture, ont été pris à tort pour des fragments de statue.

Le mot περιραντήριον, qui s'écrit ordinairement avec deux ρρ, περιρραντήριον, indique un bassin pour l'eau lustrale, dont Dicécrate avait également fait présent sans indiquer quelle en était la matière. C'était un vase qu'on plaçait à l'entrée du temple, du lieu sacré où les profanes ne pouvaient entrer. Parmi les présents que Crésus envoya à Delphes, se trouvaient deux περιρραντήρια, l'un en or et l'autre en argent.

Les marbres contenant les deux inscriptions que je viens de citer seront prochainement exposés dans une des galeries du Louvre.

Cette découverte constatait donc l'existence d'un ancien temple d'Esculape là où se trouvaient les ruines dont je parlais plus haut. Seulement les pilastres, les moulures, les sculptures, annonçaient un monument d'une époque plus moderne.

Me voici ramené à l'examen de l'inscription communiquée par le docteur Christidès, et qui fixe cette époque d'une manière certaine;

(1 Curt. *Att. Inscr.*, 7.

elle date du règne d'Auguste. Je donne d'abord la copie telle qu'elle m'a été envoyée.

ΘΕΑΙΡΩΜΗΙΚΑΙΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΚΑΙΣΑΡ
ΘΕΟΣΕΒΑΣΤΩΙΚΑΙΤΗΙΠΟΛ
ΕΥΦΡΙΑΛΟΣΣΑΤΥΡΟΥΚΑΙΕΚΑΤ
ΤΟΜΑΡΜΑΡΙΝΟΝΣΤΡΩΜΑΤΟΥΝΑΟ
ΕΚΤΩΝΕΠΙΔΕΔΟΜΕΝΩΝΥΠΑΥ
Θ.ΡΣΗΝΩΡΗΓΗΣΙΠΟΛΕΩΣΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΚ

ce que je lirais et restituerais ainsi :

Θεᾷ Ῥώμῃ καὶ αὐτοκράτορι Καίσαρ[ι Θεοῦ υἱῷ
Θεῷ Σεβαστῷ καὶ τῇ πόλ[ει
Εὔφριλλος Σατύρου καὶ Ἑκατ[αῖος.....
Τὸ μαρμάρινον στρῶμα τοῦ ναο[ῦ κατεσκεύασεν
ἐκ τῶν ἐπιδεδομένων ὑπ' αὐ[τῶν δωρεῶν
Θ[α]ρσήνωρ Ἡγησιπόλεως φιλοκαίσαρ κ[αὶ φιλορώμαιος.

Θεᾷ Ῥώμῃ. La ville de Rome était mise au rang des divinités immortelles, et se trouve dans un grand nombre d'inscriptions avec la formule ROMÆ ÆTERNÆ. Le n° 606 est ainsi conçu : ROMÆ ET AVGVSTO CÆSARI DIVI F, dont le texte épigraphique de Thasos est presque une traduction : Θεᾷ Ῥώμῃ, etc. Suivant Suétone (Aug., 52), Auguste savait fort bien que l'on décernait des temples même aux proconsuls, mais il n'en accepta dans aucune province, à moins que ce ne fût au nom de Rome et au sien (1).

Une inscription municipale de cette importance devait avoir une certaine régularité dans la disposition des lignes. Si la copie de M. Christidès est exacte, la première ligne aurait, dans la partie gauche, six lettres de plus que la seconde. Celle-ci se terminant évidemment par πόλει, il faut suppléer environ huit lettres à la première, ce qui justifierait la lecture Θεοῦ υἱῷ, qui répond à DIVI F. Les Grecs n'employaient pas comme les Latins des lettres abréviatives dans le corps d'une inscription. Ainsi le mot ΥΙΟΣ, représenté par F. suivi d'un point pour FILIVS, dans l'épigraphie latine, n'é-

(1) Voy. J. Spon, *Recherche des antiq. et cur. de Lyon*, p. 152, éd. de M. L. Renier. Voy. aussi les détails concernant le temple d'Ancyre dans le *Corpus* et dans le *Voyage* de M. G. Perrot. Voy. aussi les articles de M. Beulé, *Journ. des Sav.*, 1873.

tait jamais écrit en abrégé. La formule IVLII F., que l'on trouve sur quelques monuments, nous donnerait ΙΟΥΛΙΟΥ ΥΙΩΙ, c'est-à-dire onze lettres, nombre trop considérable pour la régularité des lignes.

La seconde commence par le composé θεοσεβαστῷ, qui n'est point justifié par le Thesaurus, puisque le seul exemple cité d'après Photius (1), θεοσεβάστου ἀδελφοῦ, repose sur une erreur, suivant l'avis des savants éditeurs, erreur qui disparaît devant la leçon θεοσεβεστάτου, fournie par les meilleurs manuscrits. Je pourrais toutefois indiquer plusieurs exemples de ce mot d'après des écrivains postérieurs au règne d'Auguste, et dans tous les cas, suivant moi, il ne se rencontre pas une seule fois dans toute l'épigraphie gréco-romaine. Il a dû être très-usité au moyen âge, où les composés de ce genre étaient en honneur. Il en est de même chez les Grecs modernes. Aussi il n'est pas étonnant que le docteur Christidès, connaissant très-bien ce mot, et très-peu familiarisé avec les inscriptions de l'époque gréco-romaine, ait lu θεοσεβαστῷ en un seul mot au lieu de Θεῷ Σεβαστῷ en deux mots, qui doit être la véritable leçon comme répondant exactement à DIVO AVGVSTO de l'épigraphie latine.

Les mots qui suivent, καὶ τῇ πόλει, signifient « et à la cité », à la ville de Thasos. Les personnages qui ont fait cette dédicace à la ville de Rome et à l'empereur Auguste sont nommés à la troisième ligne : Εὐφρίαλος Σατύρου καὶ Ἑκατ... Le premier nom est incorrect ; au lieu d'Εὐφρίαλος il faut lire Εὔφριλλος, nom très-fréquent dans l'épigraphie thasienne. Je retrouve ce nom, mais de nouveau estropié, dans une inscription publiée par Conze où on lit, p. 13, ΕΥΦΡΙΛΑ... C'est encore un Λ qui a été pris pour un Α. Σάτυρος, père d'Euphrillus, et Ἑκαταῖος qui se restitue facilement, étaient des noms très-connus à Thasos. Celui du père de ce dernier manque. La seconde partie de l'inscription prouve qu'il est question d'un temple, dont le dallage en marbre (τὸ μαρμάρινον στρῶμα τοῦ ναοῦ) a été fait par un personnage dont le nom est incomplet. Après ναοῦ il faut sous-entendre un verbe comme ἐποίησεν ou κατεσκεύασεν. Le mot ἀνέθηκεν, bien qu'il soit employé, sans cesse, simplement dans le sens de dédier, ne pourrait pas aller, parce que ce mot, étymologiquement, réveille l'idée d'un objet placé (τίθημι) en haut (ἀνά). Or il est question ici d'un pavage en marbre.

La ligne suivante : ἐκ τῶν ἐπιδεδομένων ὑπ' αὐτ... est incomplète à la fin : « avec les fonds donnés en plus par... » Il ne faut pas penser à restituer ὑπ' αὐτοῦ, comme se rapportant au personnage qui a fait

(1) *Bibl.*, p. 269, 30.

le dallage. La grammaire s'y oppose; il y aurait ὑφ' ἑαυτοῦ, comme dans beaucoup d'inscriptions ἐκ τῶν ἰδίων ἑαυτοῦ κτλ. D'ailleurs, suivant l'usage épigraphique, le nom du personnage précéderait cette formule. J'ajouterai que le mot ἐπιδεδομένων signifie un surcroît de dépense et ne peut se rapporter qu'à Euphrillus et Hécatée, mentionnés dans la première partie de l'inscription, et qui ont déjà fait les frais du temple. Il faut donc lire ὑπ' αὐτῶν, par eux. Et comme la ligne serait trop courte, on peut ajouter un mot comme δωρεῶν.

Reste la dernière ligne, c'est-à-dire le nom de l'artiste ou de l'épimélète qui a fait ou dirigé le travail concernant le dallage en marbre du temple. Dans le nom Θ.ΡΣΗΝΩΡ, la lettre qui manque est évidemment une voyelle. On pourrait penser à Θυρσήνωρ, mais la décomposition, θύρσος et ανηρ, ne serait point satisfaisante au point de vue étymologique. Θαρσήνωρ est, je crois, la véritable restitution. Ce nom est nouveau, mais il s'explique très-bien : θάρσος pour θράσος, hardiesse, courage, et ἀνήρ, homme. Il serait composé comme Ἀλκήνωρ. Les noms en άνωρ ou ήνωρ sont presque aussi fréquents que ceux en ανδρος.

Θαρσήνωρ est fils d'Hégésipolis (Ἡγησιπόλεως). Ce dernier nom est connu tant sous cette forme que sous celle de Ἀγησίπολις. J'ai trouvé celle-ci, avec la différence orthographique Ἀγεισίπολις, sur une tombe, dans un cimetière juif, à Larisse.

ΑΓΕΙΣΙΠΟΛΙ

c'est-à-dire Ἀγεισιπόλει, à Agésipolis. Les noms en πολις étaient très-fréquents à Thasos. Ainsi on rencontre dans mes listes de magistrats Ἀναξίπολις, Ἀριστόπολις, Ἀρχίπολις, et les noms nouveaux Ἰούπολις, Πρηξίπολις et Φανόπολις. Le nom Ἡγησίπολις vient enrichir cette série, et il peut, comme les autres, servir à restituer les passages de ces listes où on lit seulement la fin du nom ...ίπολις.

La dernière ligne de notre inscription se termine par ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΚ..., c'est-à-dire, en restituant avec beaucoup de probabilité, Φιλοκαίσαρ κ[αὶ φιλορώμαιος], épithètes qui se trouvent réunies dans les inscriptions de l'époque gréco-romaine. Tharsénor s'intitule ami de César et de Rome, ce qui rappelle la dédicace du commencement.

Les deux nouvelles inscriptions envoyées par le docteur Christidès constituent, comme on le voit, une véritable découverte. Elles viennent de plus enrichir l'épigraphie thasienne, qui forme déjà un corps d'une certaine importance.

Le recueil de Bœckh (1) ne contient que six inscriptions provenant de l'île de Thasos. On en connaît aujourd'hui plus de deux cents, grâce à l'ouvrage de A. Conze sur les îles de la mer de Thrace, et surtout grâce aux nombreux monuments que j'ai découverts en 1864 et qui ont paru en plusieurs séries, dans la *Revue archéologique*, dans le *Journal des Savants* et en dernier lieu dans l'*Annuaire de l'Association pour l'avancement des études grecques en France*. Dans ce nombre même ne figurent point les inscriptions que je n'ai pas encore publiées.

L'épigraphie thasienne présente un intérêt tout particulier au point de vue onomatologique, c'est une étude curieuse à faire. On a maintenant tous les éléments nécessaires pour l'entreprendre avec succès.

E. Miller.

(1) T. 2, p. 182, nos 2161-2164.

BAS-RELIEF VOTIF A APOLLON

Je dois la photographie d'après laquelle est faite cette gravure à M. Ceccaldi, qui veut bien me donner les renseignements suivants :

Dans mon premier article sur les fouilles de Golgos, article paru en décembre 1871, je signalais la présence dans le sanctuaire quadrangulaire, le second en date, de tableaux gravés et sculptés sur pierre et ornant les murs.

Parmi ces tableaux, le plus intact et certainement le plus intéressant est celui qui représente un repas et une danse en l'honneur d'Apollon. La scène est gravée en très-bas relief sur une table de calcaire blanc de Chypre. Cette table, assez mince (3 à 4 centimètres d'épaisseur en moyenne), était suspendue au mur du temple au moyen d'une ficelle passée dans deux trous encore visibles à la partie supérieure.

Comme le tableau ne porte point de trace de coup, il est permis de supposer qu'il s'est détaché de la muraille et est tombé sur les dalles, où

bien que le mur lui-même est tombé avec lui. Cette dernière hypothèse me semble la plus probable.

Il est, en effet, évident pour moi qu'un de ces tremblements de terre si fréquents à Chypre, autrefois comme aujourd'hui, et auxquels doivent être rapportées la plupart des ruines d'édifices survenues dans l'île, a renversé les murs des chambres sur les objets qu'elles enfermaient et a couvert ceux-ci d'une couche de terre fine, laquelle a préservé, sur les morceaux de sculpture, les arêtes et les reliefs les plus délicats.

Les auteurs font mention de ces cataclysmes et de ces écroulements. « La mer, dit Pline (l. II, c. 90), a arraché la Sicile à l'Italie et Chypre à la Syrie (probablement à la suite d'un tremblement de terre). » — « Combien de fois, dit Sénèque (Ep. 91), ce fléau n'a-t-il point dévasté Chypre? Combien de fois Paphos ne n'est-il point écroulé sur lui-même? Chypre, ajoute-t-il (*Quæst. nat.*, l. VI, c. 26), est entourée par la mer et cependant elle éprouve des commotions. » — Enfin, saint Grégoire de Nysse dit, en parlant des Chypriotes, des Pisidiens et des Grecs (*Traité contre le Destin*, t. II, p. 77, éd. de 1638) : « Chez ces peuples existent des témoignages des choses susdites (les tremblements de terre). »

Comme on le voit, ces phénomènes étaient fréquents. Ils l'étaient même tellement que la Sibylle s'enhardit à en prophétiser quelques-uns : « Alors un tremblement de terre perdra en même temps Salamine et Paphos. » (*Orac. Sibyll.*, l. IV.)

Ces catastrophes se sont reproduites de nos jours. Elles étaient autrefois, comme aujourd'hui sans doute, dues à une cause volcanique. Au temps de Titus une montagne de Chypre s'ouvrit à son sommet et lança loin d'elle tant de feu qu'elle incendia les régions voisines et brûla villes et gens. Cet événement contemporain de l'engloutissement des quatre villes de la Campanie avait déjà eu un avant-coureur l'an 78, sous le règne de Vespasien : « La neuvième année de son règne, dit Paul Diacre (*Hist. miscell.*, l. IX), trois cités de Chypre s'écroulèrent par un tremblement de terre. » — Enfin, au dire d'Eusèbe, plusieurs cités furent, par les mêmes causes, renversées, sous le règne d'Auguste.

La chute du sanctuaire de Golgos eut-elle lieu dans la période de quatre-vingts ans dont les dates funestes sont mentionnées entre toutes par les auteurs, ou arriva-t-elle plus tard? L'absence, parmi les statues de style romain, de morceaux d'une époque de décadence, me fait croire que le temple ne subsista pas plus tard que les premiers successeurs de Septime Sévère. A juger d'après les costumes des personnages, le tableau de pierre serait de l'époque grecque et, il me semble même, de l'époque gréco-romaine. Dans ce dernier cas, il aurait été exécuté au plus tôt dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, postérieurement à la conquête de l'île par L. Cornelius Palma. Quoique sorti d'une main peu habile, le travail dénote une bonne époque, et je le crois contemporain de ces belles statues au type romain drapées dans le pallium et que j'ai mentionnées dans mon article d'octobre 1872 (n° 3).

Cette hypothèse relative à la domination romaine n'est point infirmée par la présence des deux caractères chypriotes gravés au-dessus du vase dans lequel nage une lagène à deux anses, figurée par une teinte plate et rouge au registre inférieur du tableau.

On pourrait, en effet, objecter qu'une inscription latine ou plutôt grecque aurait dû être gravée ici et affirmer ainsi la date du monument. Mais je pense que, jusqu'à l'époque même de la chute du sanctuaire, la langue chypriote, souvenir de l'antique indépendance, s'était conservée comme langue hiératique, et était comprise peut-être encore après la conquête romaine, mais réservée aux inscriptions religieuses destinées aux sanctuaires.

Je pense qu'à Chypre la caste sacerdotale a dû se faire gardienne des traditions, de l'écriture nationale répandue dans tous les temples à profusion et n'ayant que les prêtres pour interprètes. Pareille chose s'est vue et se voit encore dans d'autres pays d'Orient : en Egypte, pour les hiéroglyphes et le copte ; en Assyrie, pour la langue sacrée ; dans l'Inde, pour le sanscrit ; chez les Parsis, pour le zend ; chez les Maronites, pour le syriaque ; chez les catholiques, pour le latin. Cette hypothèse explique tout naturellement la présence de longues inscriptions chypriotes *en caractères modernes* (plaque de Dali) sur des bas-reliefs d'époque évidemment grecque ou même plus récente, et sortis du même sanctuaire de Golgos.

Telles sont, Monsieur, les hypothèses que je soumets à votre appréciation. Quelque discutables qu'elles soient, elles peuvent, je pense, être utiles, ne fût-ce que pour servir de base ou de point de départ à une discussion ou à la critique.

Veuillez agréer, etc.

G. Colonna Ceccaldi.

Ce bas-relief représente, comme on le voit, 1° Apollon jeune tenant une patère et une lyre ; 2° un homme, une femme, deux enfants et deux autres personnages qui s'approchent vers le dieu pour faire un sacrifice : la patère indique que le dieu accepte l'offrande ; 3° une danse : elle rappelle le *choros* des Grecs modernes, que l'on regarde comme un souvenir de la danse antique du *labyrinthe ;* 4° un banquet auquel sont assis cinq personnages ; un sixième personnage est placé à droite ; bien qu'il soit peu visible, il semble jouer d'un instrument de musique. On remarquera le *dolium* dans lequel est posée l'amphore, disposition qui devait être fréquente quand on ne plantait pas le long vase par la pointe dans le sable. Les assistants tiennent chacun une coupe. Ce vase paraît être demi-sphérique et sans anse (1).

(1) Il ressemble à nombre de coupes de fabrication dite samienne. On trouve en Grèce des poteries analogues, mais de couleur noire et à reliefs d'un beau

Le seul bas-relief, à ma connaissance, qui puisse être rapproché de celui-ci avec une complète certitude, est un banquet des thiasotes consacré, comme le dit heureusement l'inscription, par cette association secrète à la mère des dieux et au dieu Apollon. Ce marbre est conservé au ministère des cultes à Athènes; il paraît provenir de Cyzique. M. Wescher et M. Conze l'ont publié (1). Sur ce monument le cadre supérieur représente un sacrifice à Apollon et à Cybèle, le cadre inférieur un banquet.

Un marbre inédit, d'origine grecque, qui fait partie de la collection Gréau, à Troyes, offre cette particularité qu'il représente un sacrifice semblable, pour les moindres détails, à celui que nous voyons sur le bas-relief du ministère des cultes, avec cette seule différence que Cybèle n'y figure pas. L'inscription est fruste, mais on y lit encore:

ΙΗΝΟΔΟΤΟΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ

Tel est l'état du monument qu'on ne peut savoir si l'artiste n'avait pas placé près du premier bas-relief un second tableau représentant un banquet (2).

Puisque la seule composition qu'on puisse rapprocher avec certitude du bas-relief de Chypre est un banquet de thiases, que ce banquet est de plus consacré au dieu Apollon, il est naturel de reconnaître sur le monument nouveau un repas de ces associations. Les repas suivaient souvent les sacrifices aux divinités honorées par cultes officiels (3). Toutefois, on sait qu'ils tenaient une plus grande place dans la liturgie des thiases; les salles des banquets pour les thiases s'appelaient θιασῶνες; le nom même d'*éraniste* signifiait *particeps cœnæ collaticiæ*. M. Ceccaldi a signalé une inscription qui prouve que des colléges de thiasotes existaient dans l'île de Chypre (4).

M. Conze a publié un troisième monument (5) qu'il n'est pas inutile de rappeler. Ce marbre, conservé aujourd'hui dans la stoa d'A-

travail. Elles sont fréquentes ; on les appelle vases de Mégare, parce que cette ville et ses environs en ont fourni une grande quantité. Ces produits céramiques sont encore très-peu connus.

(1) *Rev. arch.*, 1865, t. XII, p. 214. *Reise auf der Insel Lesbos*, p. 62.

(2) *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, janvier 1873.

(3) Le Bas et Foucart, p. 2.

(4) De Vogüé, *Rev. arch.*, 1866, t. XIII, p. 437; Le Bas et Waddington, n° 2725.

(5) *Archeol. Zeitung*, 1871, p. 81.

drien, a été découvert en Attique. Bien qu'il soit endommagé, on en reconnaît bien les parties principales : neuf personnages sont à table; à droite, on remarque une dixième figure qui est celle d'Hercule. Des cyprès et des génies ailés occupent le fond du tableau ; au premier plan l'artiste a sculpté plusieurs fois la *mensa tripes*. M. Conze donne à ce marbre le nom de stèle funèbre. Je ne crois pas cette attribution certaine. Dans tous les cas, il faut reconnaître que figurer le banquet d'Hercule sur un tombeau serait un fait tout exceptionnel. Je n'en pourrais citer aucun autre exemple. La forme de la plaque, beaucoup plus longue que large, n'est pas celle qu'on trouve d'ordinaire sur les sépultures, bien qu'on puisse citer le banquet du Céramique dessiné par M. Salinas (1). M. Conze rappelle justement l'apothéose d'Hercule, conservée à la villa Albani et commentée par M. Stephani (2). Il omet un banquet d'Hercule encastré dans la citadelle d'Énos, et qui a été décrit dans le *Rapport sur un voyage archéologique en Thrace* (3) : le demi-dieu est à table avec Jupiter et Junon. Toutefois ni le marbre de la villa Albani, ni celui d'Énos, ne rendent tout à fait compte de celui d'Athènes.

Je crois que le marbre de la stoa d'Adrien est un monument religieux et non funéraire. Il serait naturel de penser que les neuf figures sont les neuf Muses; cependant, malgré l'état du bas-relief, il est difficile de ne pas voir que quelques-uns des personnages sont des hommes. Le fait de représenter les Muses à demi couchées et non assises n'est pas conforme aux habitudes des banquets ; les femmes et même les divinités sont toujours assises sur les bas-reliefs grecs. On se rappelle les banquets d'Isis, ceux d'Hygie, celui d'Hercule à Énos, et la riche série des stèles funéraires (4). Cornelius Nepos dit du reste, dans la préface de son livre, qu'il eût été inconvenant en pays grec, pour une femme, de prendre part à un banquet à demi couchée. On comprend mieux que les partisans d'un culte secret se soient affranchis de ces convenances. D'autre part, le banquet me paraît difficilement pouvoir être celui de divinités. En Grèce, les repas des dieux comportent toujours, sans exception, la *table rectangulaire* et non la *mensa tripes* qui est figurée ici. Le cyprès a évidemment un sens mystérieux ; il en est de même pour les génies ailés. Si on se

(1) *Monuments sépulcraux découverts en* 1863, près de l'église de la Sainte-Trinité, à Athènes.

(2) *Der ausruhende Herakles*, Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1854.

(3) Thorin, éditeur, p. 23.

(4) Pervanoglou, *Das Familienmahl auf altgriechischen Grabsteinen*, in-8. Leipzig, 1872.

rappelle que la mention la plus ancienne que nous ayons d'un thiase en Attique est relative au culte d'Hercule (1), on admettra que, selon toute vraisemblance, ce monument se rapporte à un thiase de ce dieu. Toutefois, ce bas-relief ne représente pas seulement le banquet des fidèles. Il a un caractère allégorique; le demi-dieu y figure; la vie future y est indiquée par des symboles précis. C'est donc le banquet mystique des initiés au thiase d'Hercule, que je propose à M. Conze de reconnaître ici, soumettant cette opinion à sa critique.

Le bas-relief de Chypre doit encore donner lieu à quelques observations. Dans la représentation des personnages qui dansent, le choros marche vers la gauche; on reconnaît facilement que les hommes font chacun un pas; le choros grec moderne est une marche où on fait deux pas de droite à gauche ou de gauche à droite, puis un pas en avant. De plus, dans la danse moderne, le chef du chœur se sert du bras qui reste libre pour des gestes variés, détail qu'on distingue sur notre monument. Enfin, quand le choros n'est pas exclusivement composé de femmes conduites par un seul homme, l'usage est de placer les femmes les unes près des autres, comme nous le remarquons ici. Toutefois dans le choros moderne les mains forment une chaîne entrelacée.

Nous ne voyons pas de mets figurer dans le banquet, mais une amphore et des coupes. Il semble donc que les assistants boivent et ne mangent pas. Les inscriptions des thiases mentionnent surtout les ἱερά et les libations. C'est la simple libation qui est reproduite sur notre bas-relief.

L'artiste n'a pas voulu, dans les trois parties de la cérémonie, représenter exactement les mêmes personnages. Dans l'acte d'adoration nous reconnaissons un homme, une femme, deux enfants et deux adorateurs. Le sacrifice est fait par les deux premiers personnages assistés de deux aides plus jeunes; les deux dernières figures représentent les fidèles. Dans le chœur, nous trouvons deux femmes et non une seule, trois hommes ou jeunes gens et non quatre; enfin dans le banquet, on ne distingue pas de femmes. Cette liberté prouve qu'on n'a pas représenté une cérémonie particulière, mais, en général, les trois parties ordinaires de cette fête religieuse (2).

La plus ancienne mention des thiases se trouve dans les lois de

(1) Isée, IX, 30.

(2) Le dessin que j'ai sous les yeux ne permet pas de distinguer l'objet que tient la femme placée dans la partie supérieure du bas-relief, si toutefois cette femme ne se borne pas à faire le geste des *orantes*, comme un estampage que me communique M. Ceccaldi paraît l'indiquer.

Solon. Toutefois elle est tout exceptionnelle. C'est au temps d'Isée et de Démosthènes que ces confréries paraissent se multiplier (1). L'inscription des thiases qui porte la date la plus reculée est de l'archontat d'Hégémachos, 120e olymp., 300 av. J.-C. (2). Notre marbre, comme le dit M. Ceccaldi, est évidemment sculpté sous l'influence grecque. On y trouve encore une grande simplicité, malgré une exécution imparfaite. Ce monument doit appartenir au IIe siècle avant notre ère.

L'intérêt de ce bas-relief est donc : 1° d'être le deuxième monument figuré relatif aux thiases jusqu'ici connu; 2° de représenter une scène très-rare, un banquet qui n'est pas funèbre, qui n'est pas non plus offert à des divinités que l'artiste y ait figurées; 3° de reproduire les trois actes différents d'une cérémonie religieuse, le sacrifice, la danse et le banquet (3).

DUMONT.

(1) Pour ces faits et pour les détails sur les ἱερά des thiasotes, je renvoie à l'ouvrage sous presse de M. Foucart *sur les Associations religieuses chez les Grecs*, ouvrage qu'il a bien voulu me communiquer.

(2) Rhoussopoulos, *Archæol. Anzeiger*, 1866, p. 110.

(3) Une fracture du bas-relief empêche de reconnaître avec certitude l'objet figuré entre Apollon et ses adorateurs, une sorte d'autel selon toute vraisemblance.

L'ATELIER MONÉTAIRE

DES

COMTES DE HANAU-LICHTENBERG

A WOERTH (ALSACE)

Dans son *Chronicon Alsatiæ*, publié à Strasbourg en 1592, Bernard Hertzog rapporte que Ulric III, comte de Hanau, obtint de l'empereur Charles IV, en 1368, le droit de battre monnaie (1).

L'époque à laquelle ce seigneur ou ses descendants ont réellement commencé à faire usage de ce droit est plus incertaine. L'auteur de l'*Histoire monétaire de l'Alsace*, M. de Berstett, déclare qu'on ne trouve aucune trace de leurs monnaies avant la fin du XVIe siècle.

Quant aux pièces mêmes frappées à l'effigie des chefs de cette puissante dynastie, elles figurent dans nombre de collections, et leur description a sa place dans une foule de recueils de numismatique.

Autre chose est de l'atelier consacré à leur fabrication. Jusqu'ici aucun des savants qui se sont occupés de l'Alsace n'en a parlé; Bernard Hertzog, qui devait pourtant le connaître, comme nous le verrons tout à l'heure, Schœpflin, M. de Berstett, M. L. Spach dans sa Notice sur le comté de Hanau-Lichtenberg, M. Lehmann dans son Histoire diplomatique du même comté (1862-1864), tous, anciens ou modernes, l'ont également passé sous silence.

Des recherches que nous avons commencées il y a quelques années déjà, et que nous venons de terminer après une longue inter-

(1) « Diesem Adelrico hat Keyser Carol der vierdt, anno 1368, zu Bamberg an S. Peterstag in der Fasznacht seines Reichs in dem 22. Unnd das Keysertthumb im 13. Jar die Freyheit gegeben und verlawen zu ewiglichem Lehen das er und seine nachkommenen Müntz schlagen mœgen mit ihren Wappen. » Liv. 5, p. 78.

ruption, nous permettent non-seulement de fixer l'endroit où était situé cet atelier, mais encore de donner quelques détails sur son histoire et sur sa composition.

Cet endroit était la petite ville de Wœrth-sur-Sauer, autrefois chef-lieu du bailliage du même nom et l'une des résidences favorites des comtes de Hanau-Lichtenberg aussi bien que de leurs parents les comtes de Bitche-Deux-Ponts.

Les documents qui établissent ce fait sont contenus dans le registre paroissial, commencé en 1572 par le premier pasteur protestant de Wœrth, terminé en 1694, et conservé aujourd'hui dans les archives de la mairie. Malgré leur laconisme ils ne laissent place à aucun doute. Le fond même des renseignements qu'ils nous offrent est d'ailleurs corroboré par deux témoignages, postérieurs de plus de cent ans et provenant de sources différentes. L'un est imprimé dans une thèse de médecine présentée en 1734 à l'Université de Strasbourg sous le titre de *Historia balsami mineralis Alsatici*. L'auteur, J. T. Hœffel, nous y dit formellement : « argentum olim hic « (Wœrthæ) signabatur, cujus speciem, duorum florenorum va- « loris, ipse adhuc vidi (1). » L'autre, plus indirect encore, nous est fourni par un livre terrier rédigé en 1739 : une des rues de Wœrth y est appelée Müntzgæssel, rue de la Monnaie (nom qu'elle porte encore aujourd'hui), et le ruisseau qui traversait cette rue, Müntzbæchel, ruisseau de la Monnaie.

C'est en 1587 que le registre (auquel se rapportent toutes nos dates) fait mention pour la première fois de monnayeurs et d'atelier monétaire. N. N., maître forgeron à la Monnaie (Schmidmeister in der Müntz), figure à titre de parrain, et Dorothée, fille du maître monnayeur (Müntzmeisters Tochter), à titre de marraine à un baptême célébré à Wœrth. Date qui coïncide parfaitement avec les résultats des investigations de M. de Berstett, la pièce la plus ancienne qu'il cite à l'article Hanau-Lichtenberg étant précisément de 1587 (2).

Qu'on n'ait pas battu monnaie à Wœrth longtemps avant cette

(1) L'abbé Grandidier est le seul qui ait relevé ce passage, et encore n'a-t-il pas l'air d'y ajouter foi. Dans ses notes inédites publiées pour la première fois en 1868 (vol. VI), on lit : « M. Hœffel, mort médecin à Deux-Ponts, natif de Wœrth, dans sa *Historia balsami mineralis Alsatici*, 1734, p. 3, prétend qu'on frappait autrefois de la monnaie à Wœrth, et il ajoute en avoir vu une pièce de la valeur de deux florins. »

(2) Abstraction faite d'une pièce non datée qu'il attribue au règne de Philippe III (1504-1538).

époque, c'est ce que fait présumer le silence absolu du registre. Notons en outre que notre ville ne fit retour à la ligne des Hanau-Lichtenberg qu'en 1570, après avoir appartenu, presque un siècle durant, à celle des Bitche-Deux-Ponts.

En 1588 apparaissent Brigitte, la femme du maître monnayeur (die Müntzmeisterin), Jean Hackman, le maître forgeron (Schmidmeister in der Müntz), Marie, la servante du maître monnayeur (des Müntzmeisters Magt), et Christophe, le monnayeur (Stophel der Müntzer). L'atelier fonctionnait donc dès lors d'une manière régulière et suivie, comme on peut aussi le voir par les dates des pièces décrites par M. de Berstett. La même année, « Henricus Bernhardus Hertzog, » le fils de Bernhard Hertzog, bailli de l'endroit et chroniqueur, épouse Dorothée, la fille du maître monnayeur Jean Kellermann, dont le nom est cette fois-ci écrit en toutes lettres.

En 1589 nous rencontrons, parmi les témoins d'un baptême, N. N., maître monnayeur de Strasbourg, venu à Wœrth soit pour rendre visite à son collègue, soit pour donner un avis sur la direction de l'atelier. Une autre mention contemporaine est plus difficile à expliquer : le registre paroissial constate en effet, sous la date du 15 avril, le décès d'Adélaïde, femme de Jean Kellermann, maître monnayeur (1). Or, avant et après cette époque, Brigitte, femme de Jean Kellermann, maître monnayeur, assiste à diverses cérémonies. Il faut donc admettre ou qu'il y a erreur dans le registre, ou bien qu'il a existé deux Jean Kellermann, père et fils, exerçant la même profession.

En 1590 surgit, à côté de Jean Kellermann, Jacques Pfeiffer, gérant de la Monnaie (Müntzerwalter). En 1591, Gertrude, la femme d'un maître monnayeur étranger, est de passage à Wœrth. En 1600 se fixe à Wœrth, pour mourir quelques mois plus tard, Jean Widman, « Goldarbeiter » (mot à mot : ouvrier travaillant l'or). C'est sans doute à lui qu'on doit la pièce sans date frappée sous le règne de Jean René Ier (1599-1625) et cataloguée par M. de Berstett sous le n° 1. L'année 1601 voit mourir Jean Kellermann (14 juillet), le plus ancien des maîtres monnayeurs de Wœrth et probablement aussi de la famille des Hanau-Lichtenberg.

Son successeur, Conrad Vogel, ne resta en fonctions que peu de temps. Dès 1602 il fut remplacé par Henri Gutschenreuter ou Kotschenreuter, bourgmestre (ou fils du bourgmestre) de Wœrth. A la même époque l'atelier occupait une demi-douzaine de mon-

(1) La pierre tombale de cette dame se trouve encore au cimetière de Wœrth.

nayeurs (Müntzer) et de serruriers (Schlosser in der Müntz). C'étaient Jean Krantzbuchler (1600), Georges Neuwmann (1601), Nicolas Beer (1602-1617), Simon Weltz (1603-1607), Henri Beyer (1604), Michel Orttlin, etc., etc. On peut, par leur nombre, se faire une idée assez exacte de l'importance de la production.

En 1605, nouveau maître monnayeur : Guillaume Decker. Cependant son prédécesseur, Henri Gutschenreuter, vivait encore; son nom continue à figurer sur le registre paroissial, mais sans être accompagné d'aucun titre; ce n'est qu'en 1631, au milieu des troubles les plus graves, qu'il reparaît avec la qualification de Müntzmeister.

En 1607, Jean-Louis Eichelstein prend la direction des travaux.

Arrêtons-nous un instant à ce nom. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire des progrès de l'art monétaire, et ce ne sera pas une des moindres recommandations de l'atelier si longtemps inconnu de la ville de Wœrth que de l'avoir pendant un temps compté parmi les siens.

« Anno MDCXIV, dit Schœpflin dans son *Alsatia illustrata* (t. II, p. 321), Joh. Jac. Eichelstein faciliorem monetæ cudendæ rationem Magistratui proposuit. Concessus est ei supra cellam vinariam locus. Hic prelo (Truckwerck), quod rota regebatur, nummos signavit. »

M. Louis Levrault, de son côté, dans son *Ancienne monnaie de Strasbourg* (p. 355), s'exprime comme suit dans un passage important que nous demandons la permission de reproduire en entier :

« L'un des trois Mock, et nous sommes disposé à croire que ce fut le premier, le plus célèbre, fit des essais de fabrication au moulin, par le moyen d'une roue mise en branle par la Bruche (Schœpflin, *loc. cit.*). Cette dernière circonstance prouve que les premiers essais au moulin ne furent pas faits dans l'atelier monétaire municipal, situé entre les grandes et les petites Arcades, mais bien peut-être dans l'ancien atelier épiscopal, placé près de la rivière et qui dut à ce voisinage de reprendre un instant quelque vie. En 1614, Jean-Jacques Eichelstein proposa au magistrat un autre procédé de fabrication au moulin (Schœpflin, *ibid.*). Cet Eichelstein était-il Müntzmeister ou contemporain du troisième Mock Müntzmeister? C'est ce que l'histoire ne dit pas. A la lecture du passage de Schœpflin qui mentionne son invention, on serait en droit de faire cette dernière supposition; mais Schœpflin ajoute que le sénat mit à la disposition d'Eichelstein, pour faire ses essais, un lieu près de la halle aux vins (*cella vinaria*, le marché aux vins ou le poële des vignerons?). Dans tous les cas, il n'est pas probable que l'on ait entrepris à la fois deux modes de fabrication à l'eau, l'un sous la direction de Mock, l'autre

sous celle d'Eichelstein. Les procédés du second, qui consistaient dans une presse (*Truckwerke*) dirigée par une roue, pouvaient être un perfectionnement de l'ancien moulin de Mock. A ces mots de presse et de roue, l'on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'analogie de l'invention d'Eichelstein avec la moderne presse Tonnelier. Strasbourg aurait-il donc le mérite d'avoir en quelque sorte deviné, il y a plus de deux siècles, le mécanisme qui semble destiné à remplacer bientôt, dans les hôtels des monnaies de France, le balancier Briot, perfectionné par Gingembre? Et la cité qui vit naître l'imprimerie serait-elle aussi en droit de réclamer comme sienne l'invention d'un autre levier des temps modernes, la machine aux écus? »

De Jean-Jacques Eichelstein, l'inventeur de la « machine aux écus», à Jean-Louis Eichelstein, le maître de la monnaie des comtes de Hanau-Lichtenberg, il n'y a qu'un pas, et même, en l'absence de preuves positives, on serait autorisé à les rattacher tous deux à une patrie et à une famille communes. Mais heureusement des documents authentiques nous dispensent de recourir à des hypothèses; le registre qui nous avait révélé l'existence de Jean-Louis contient également quelques données sur Jean-Jacques. Il nous apprend qu'en 1606 « Hanns Jacob Eichelstein » a été parrain; en 1612 il nous le présente de nouveau avec le titre bien précis de « der Müntzverwalter », le gérant de la monnaie. Quant à ce qu'il nous laisse ignorer, le degré de parenté des deux Eichelstein, il n'est pas trop difficile de le pénétrer ; pour aller s'établir à la suite l'un de l'autre et pour se livrer aux mêmes occupations, il fallait qu'ils fussent au moins frères; peut-être même Jean-Jacques était-il fils de Jean-Louis.

Le doute n'est donc pas permis. Le Eichelstein qui, en 1614, soumettait son invention au magistrat de Strasbourg est bien celui qui, en 1612, gérait la monnaie des Hanau-Lichtenberg, et c'est au modeste atelier de Wœrth que revient l'honneur revendiqué par M. L. Levrault pour l'illustre cité de Strasbourg.

Une dernière mention du registre paroissial touchant Jean-Jacques Eichelstein pourra servir d'épilogue à l'histoire de sa vie et de ses travaux : en 1627 il revient se fixer à Wœrth avec le grade de capitaine vénitien (venetianischer Capitain). Il avait donc dû demander au métier des armes la fortune que la science et l'industrie lui avaient refusée.

Jean-Louis Eichelstein quitta sans doute Wœrth à la même époque que son frère (ou son fils). A la fin de 1613 Marguerite, sa femme,

assiste encore à un baptême. Puis de longues années se passent sans que nous entendions parler de cette intéressante famille.

Dès 1611 il avait à côté de lui, comme gérant, et son frère comme collègue, Jean Eberhart Trorbacher, qui plus tard (1625) est tour à tour appelé Müntzmeister ou Müntzwardin (1), et qui, en 1627, changea cette position contre celle de directeur de l'hospice de Durkheim (Palatinat).

De 1615 à 1617, on rencontre plusieurs fois le nom du nouveau maître monnayeur, André Kremer ou Kræmer.

Les premiers orages de la guerre de Trente ans passèrent, sans l'atteindre, sur le comté de Hanau-Lichtenberg, et cela, grâce à une rançon de 100,000 florins payée par Jean-René Ier au farouche comte de Mansfeld. On semble même avoir de nouveau fabriqué de la monnaie d'or à Wœrth, à en juger par la présence d'un ouvrier qualifié de « Goldmüntzer » (1620) (2).

En 1623 reparaît Louis Eichelstein, mais sans titre. En 1624 notre registre l'appelle bien expressément : «maître monnayeur ici.» Il resta à la tête de l'atelier quelques années encore, jusqu'à sa mort arrivée en 1629 (27 avril); mais il eut la douleur de voir le personnel placé sous ses ordres réduit à deux ou trois ouvriers. Sous son successeur, Henri Gutschenreuter, la situation ne fit qu'empirer. Nous ne lui trouvons plus guère qu'un seul auxiliaire, Jean Klusz, de Bohême, qui cumula les fonctions de serrurier (Schlosser) et de surveillant des travaux (Werckregierer in der Müntz).

Cette stagnation n'était que le prélude de désastres bien autrement terribles. Le 11 mars 1632, Wœrth est pris par les soldats impériaux et livré au pillage. A partir de ce moment l'atelier monétaire n'a plus d'autre représentant que Jean Klusz. Le 31 juillet 1633, nouveau pillage; les habitants prennent la fuite, ce qui n'empêche pas la garnison d'Haguenau de mettre le feu à la ville quelques mois plus tard, s'il faut en croire Strobel (3). De 1635 à 1640 environ, Wœrth est même complétement abandonné; les orties poussent dans les rues, d'après une tradition orale qui s'est conservée jusqu'à nos

(1) *Müntzwardein*, a gall. *Garde*, qui internum monetæ valorem custodit (Schœpflin, *Alsat. illust.*, II, p. 321).

(2) M. de Berstett ne mentionne que trois monnaies d'or appartenant au règne de Jean-René Ier : la première, sans date, dont nous avons déjà parlé, la deuxième de 1613, la troisième de 1622. Il faut cependant ajouter que, d'après son propre aveu, la moitié des monnaies de cette dynastie ont pu lui échapper, vu la pénurie extrême des matériaux.

(3) *Vaterlændische Geschichte*, t. 4, p. 357.

jours, et le registre paroissial, miraculeusement sauvé, se tait pendant de longues années.

La fabrication de la monnaie avait probablement cessé dès avant la catastrophe finale. Le dernier millésime inscrit sur les pièces mentionnées par M. de Berstett est 1631, et en 1635 Jean Klusz, le dernier employé survivant, ou du moins restant, n'est plus qualifié que de « serarius », simple serrurier. Lorsque, quelques quinze ans plus tard, Frédéric-Casimir Ier recommença à battre monnaie, il fit choix d'une autre localité, et l'établissement illustré par les Eichelstein se trouva bien définitivement enseveli au milieu des ruines de la guerre de Trente ans, après une existence de près d'un demi-siècle.

Il nous reste à déterminer l'emplacement de notre atelier monétaire. Selon toute probabilité, il était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison de M. Trautmann, marchand de fer. C'est là que prend naissance le Müntzgæssel ; c'était aussi là que le Müntzbæchel se jetait autrefois dans la Sauer. Cette dernière circonstance nous autoriserait à croire que Jean-Jacques Eichelstein a employé la force motrice de ce cours d'eau pour ses premières expériences.

Eug. Müntz.

NOTES SUR SKYROS

L'île de Skyros (cf. la carte de l'état-major français, et mieux encore, l'excellente carte de la marine anglaise) se compose de deux massifs montagneux, distincts, unis entre eux par un isthme étroit et sablonneux, qui a dû être autrefois recouvert par la mer. La partie sud de l'île est complétement déserte, et l'on ne retrouve que les emplacements des petits temples qu'elle renfermait. Ces emplacements ont été relevés.

Le nord de l'île est plus intéressant : il contient la ville, le seul point de l'île qui soit habité, des kalyvia pour l'époque de la moisson et pour remiser le bétail, un monastère en ruines (un autre, celui de Saint-Georges, est dans la ville, et des moines l'habitent encore) et une quantité de petites chapelles, construites avec des débris anciens, mais recouvertes malheureusement par une épaisse couche de chaux. Les ruines anciennes sont, outre celles qu'on trouve dans la ville, quelques débris de temples, de fortifications et de tombeaux.

I

ACROPOLE ET ENCEINTE DE SKYROS.

Les remparts cyclopéens de Skyros, et sa forteresse où Lycomède a enfermé Achille, sont déjà bien connus; j'ai voulu cependant les examiner en détail pour éclaircir quelques questions encore obscures sur les fortifications helléniques.

L'acropole n'offre presque aucun intérêt; les remparts datent du moyen âge, sauf quelques assises des fondations et quelques grosses pierres enclavées dans la maçonnerie. Au dessus de la porte d'entrée on remarque un beau lion en marbre de l'époque grecque.

L'enceinte de la ville est au contraire de construction dite cyclo-

péenne. Elle est bien conservée sur la plus grande partie du côté qui regarde la mer. Ce sont des assises régulières formant des murs et des bastions circulaires. Les pierres, rectangulaires, ne sont pas équarries au dehors; elles sont pourtant assez bien ajustées entre elles. Quoique tout à fait brutes, elles ne laissent donc pas d'interstices.

Une des plus grosses mesure 1 mètre de hauteur (hauteur commune à toute l'assise) sur $1^{m},20$ de long. L'épaisseur moyenne de la muraille est de $0^{m},80$. Au-dessous de ces assises, il s'en trouve de plus petites; sans doute elles auront servi de fondation à la muraille, et la terre qui les cachait se sera éboulée. Dans les constructions dites cyclopéennes on rencontre souvent des pierres cassées aux angles, et les vides ainsi formés sont remplis par de petites pierres triangulaires, exactement ajustées. Cette disposition se rencontre, mais très-rarement, dans les remparts de Skyros. Une autre disposition que j'ai vue sur un seul point, plus moderne, je crois, consiste à emboîter les rentrants d'une pierre dans les saillies d'une autre, ce qui rompt la régularité des assises. Ces parties du mur sont parfois plus lisses que les autres. Chaque pierre des tours est régulièrement arrondie, ce qui prouve qu'à l'époque où elle furent élevées l'art de la construction était déjà fort avancé.

La muraille contourne presque toujours les accidents du terrain. En face de l'ancien port, elle projette dans la mer deux murailles dont on voit les traces. Elles sont à une centaine de mètres de distance l'une de l'autre. Chacune d'elles est protégée par un gros bastion circulaire. Les assises, qui descendent du flanc de la colline, sont disposées en escalier. Celui de gauche (en regardant la mer) en a conservé quelques-unes. Il était percé d'une petite porte. Des traces de murailles parallèles à la ligne du rivage font supposer qu'une muraille, perpendiculaire aux deux murs, les joignait.

Ces murs étaient, paraît-il, autrefois beaucoup plus longs qu'aujourd'hui. La mer gagne chaque année en face de la ville de Skyros, et les traditions du pays veulent qu'il y ait eu, à plus d'un mille de là, un temple de Bacchus aujourd'hui recouvert par les flots. Skyros aurait été ainsi, comme la plupart des villes homériques, située près de la mer, mais pas tout à fait au bord.

Au delà de ce deuxième mur, au pied même de l'acropole, se trouvait la porte de la ville. Cette porte est détruite. Elle était protégée par une tour. Un mur, de l'autre côté, montait sur la colline, et rejoignait la citadelle.

Une galerie souterraine, très-ancienne, est creusée dans le cal-

caire friable de l'acropole. Ce couloir, d'un mètre de haut environ, sur autant de large, se recourbe plusieurs fois en montant, avant de déboucher dans l'acropole. Des puits percés de loin en loin lui donnent de l'air et de la lumière. On découvre dans ce tuf d'autres conduits souterrains.

II

H. DIMITRIOS. — PALÆO KASTRO. — STO GRAMMA. — KALAMITZA. H. PHOKAS. — MARKÉSI.

En allant de Skyros vers le S.-O. de l'île, on rencontre un petit monastère ruiné, dédié à saint Dimitri. Sa coupole et une partie des murs à l'intérieur de l'église sont couverts de peintures : l'une d'elles représente une foule d'animaux divers, poissons, serpents, lions, éléphants; de leurs gueules sortent des membres humains; on reconnaît ici la scène byzantine du jugement dernier. Ces animaux restituent les membres qu'ils ont dévorés et qui doivent être rendus à leurs victimes pour que les corps figurent entiers à la résurrection.

Les murs de l'église, blanchis extérieurement à la chaux, sont formés de fragments de l'époque hellénique. Ils sont trop dégradés pour que j'aie pu en tirer quelque chose. Une pierre seule m'a paru intéressante : on y voit deux cavaliers; l'un d'eux semble enlever entre ses bras l'autre cheval et l'autre cavalier, dont la chlamyde flotte au vent (1). Ce bas-relief, comme presque tous ceux qui représentent des scènes analogues, est extrêmement grossier.

Entre Saint-Dimitri et Palæo Castro, on rencontre la fontaine d'Adonis : l'eau coule dans une petite vasque antique en marbre blanc. Le Palæo Castro n'offre aucun intérêt. C'est une enceinte à peu près circulaire, d'une vingtaine de mètres de diamètre, au sommet d'une petite colline. Le mur est en petites pierres agglomérées, sauf un côté où se trouvent quelques briques cimentées. Le sol dans l'intérieur de l'enceinte est couvert de buissons, de rochers et n'a jamais été aplani. C'était une de ces retraites provisoires que des bergers peuvent élever en quelques jours. On descend de là vers

(1) Ce monument serait, en effet, très-curieux; il est à souhaiter que nous en recevions la copie ou l'estampage. Nous avons probablement ici une représentation des *Dioscures* qu'il faut rapprocher du curieux monument rapporté au Louvre par M. Heuzey. (*La rédaction.*)

la plage de Sto Gramma; elle doit son nom sans doute à quelques lettres qu'on lit encore sur un rocher.

H C O . . P

On arrive en un quart d'heure de Sto Gramma à Kalamitza. Les ruines anciennes s'étendent sur le bord de la mer, où elles ont servi à construire quelques métairies. Ce sont quelques fragments d'un temple d'ordre ionique. A cent pas de là, près d'une autre petite anse, on trouve une colonne isolée en marbre brut, ce qui semble prouver qu'il y avait là un autre temple, et qu'entre eux s'étendait une petite ville. Je n'ai cependant pas trouvé de remparts. Le sol est couvert de briques. En face des métairies, un petit mur entre dans la mer et s'y prolonge environ une quinzaine de mètres. Était-ce une digue de l'ancien port, ce mur était-il à sec ou bien a-t-il été envahi par les flots? Il se composait de pierres irrégulières juxtaposées; on aurait affermi, je crois, par des pierres plus solides la base d'un môle. Cela peut être aussi l'ouvrage moderne des pêcheurs.

Derrière la métairie, trois grands sarcophages (2m,30 long., 0m,95 larg.) en pierre calcaire, grossièrement taillés à coups de pointe. Ils ne portent ni dessins ni inscriptions. Ils ont leurs couvercles, très-épais. Un quatrième couvercle, en marbre, est à quelques pas de là. Une pierre brisée, un peu plus loin, porte cette inscription :

///ΣΤΡΑΤΗ ΑΙ

Μενε]στράτη [χ]αῖ[ρε]?

Une fouille bien conduite amènerait probablement la découverte de nouvelles sépultures. Près de là une église, H. Soteiros, où l'on n'a pu me conduire, renferme, paraît-il, une inscription.

De Kalamitza, on peut, en suivant le bord de la mer, arriver à la plage de H. Phokas, où l'on trouvera quelques ruines d'un petit temple grec.

Markési est tout à fait à l'extrémité nord de l'île, au delà d'une grande plaine fertile que domine le mont Olympe. Entre deux bois de pins, une longue éminence, sillonnée par de petites baies, s'avance en face d'un groupe d'îles et de rochers. Elle est couronnée par un tumulus.

Les lignes que dessinent les fondements de ce tumulus sont assez irrégulières; il a environ 15 mètres sur 20. Il ne conserve nulle part

plus de six assises, et l'on ne peut savoir s'il en a jamais eu davantage. Ces assises sont peu élevées ($0^m,28$), mais les dalles qui les forment ont $1^m,20$ de longueur. L'épaisseur du mur varie entre $0^m,60$ et 1 mètre.

Les assises sont régulières, sans ciment; les dalles en paraissent avoir été piquées par un coin en fer. La face extérieure de la muraille est brute.

Sur le côté qui regarde la plaine, on ne trouve plus d'assises en marbre, mais seulement de petites pierres cimentées, par conséquent d'une autre époque.

Parallèlement aux assises antiques, à deux mètres en retrait, s'étendent les fondations d'un mur droit, en pierres calcaires, presque cubiques ($0^m,60$). Aux époques hellénique et romaine des murs semblables servaient de façade aux tombeaux. Sur le sol même qu'entourent ces constructions, on voit dessinées par des pierres plantées en terre les places de trois tombes. Sur la colline et tout autour le sol est couvert de briques.

Ce lieu a donc servi de sépulture, depuis les temps les plus antiques jusqu'à l'époque gréco-romaine, et, sans doute, plus tard encore.

A moins que des fouilles ne mettent au jour des trésors inattendus, l'île de Skyros ne renferme pas d'autre emplacement qui puisse intéresser l'archéologie.

Inscription trouvée par M. Emmanuel Périnis sur l'emplacement de sa maison :

ΝΙΚΑΣΙΩΝΔΗΜΗΤΡΙΟΥΑΤΗΝΕΥΣΕ . . . ΝΕΠΕΙΔΗΤΗΣ
ΚΑΤΑΛΕΓΕΙΣΗΣΚΑΝΗΦΟΡΟΥΥΠΟΤΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΑΘΗ
ΝΙΩΝΟΣΤΟΥΔΙΟΝΥΣΟΥ . ΙΜΟΞΕΝΑΣΟΠΑΤΗ . ΑΡΚΕΣΙ
ΔΗΜΟΣΤΗΝΤΕΠΟΜΠΗΝ . ΠΕΥΣΧΗ . . ΝΗΣΕΩΣΗΔΥ
ΝΑΤΟΒΕΛ . . Σ . ΑΚΑΙΘΥ . . ΠΑΡΕΣΤΗΣΕΝΤΩ
ΘΕΩΙΚΑΙΤΑΛΟΙΠΑΑΝΕΣΤ . ΑΦΗΦΙΛΟΤΙΜΩΣ
ΚΑΙΕΥΣΕΒΩΣΚΑΙΑΚΟΛΟΥΘΩΣΤΗΙΑΘΗΝΑΙΩΝΠΡΟ
ΑΙΡΕΣΕΙΟΠΟΣΟΥΝΕΦ . . . ΟΣΗΠΑΣΙΤΟΙΣΦΙΛΟ
Τ . ΜΕΙ . ΒΟΥΛΟΜΕΝΟΙΣΚΑΙΦΙΛΟΔΟΞ . . . . . .
. . . Ξ . ΥΣΙΝ . . . . Τ . ΝΔΗΜΟΝΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΔΕΔΟΧΘΑΙ
ΤΩΙΔΗΜΟΕΠΑΙΝΕΣΑΙΑ . ΚΕΣΙΔΗΜΟΝ . ΕΙΣΙΚΡΑΤΟΥ

ΡΑΜΝΟΥΣΙΟΝΕΥΣΕΙΑΣ (sic) ΕΝΕΚΕΝΤΗΣΠΡΟΣΤΟΥΣΘ
ΟΥΣΚΑΙΦΙΛΟΤΙΜΙΑΣΤΗΣΕΙΣΤΟΝΔΗΜΟΝΚΑΙΣΤΕΦΑ
ΦΑΝΟΣ.ΙΑΥΤΟΝΚ....ΣΤΕΦΑΝΟΙΑΝΑΓΡΑΨΑΙΔΕ
15 ΚΑΙΤΟΨΗΦΙΣΜΑΤΟΔΕΤΟΝΓΡΑΜ.ΑΤΕΑΤΟΥΔΗΜΟ
ΕΝΣΤΗΛΗΛΙΘΙΝΗ.ΑΙΣΤΗΣΑΙΕΝΑΓΟΡΑΙΕΙΣ...ΤΗΝ
ΑΝΑΓΡΑΦΗΝΤΗΣΣΤΗΛΗΣΚΑΙΤΗ..ΝΑΘΕΣΙΝΜΕ..
.ΑΙΤΟΝΤΑΜΙΑΝΤΟΥΔΗΜΟΥΤΟΓΕΝΟΜΕΝΟΝΑΝ..
ΜΑ

ΟΔΗΜΟΣ

Νικασίων Δημητρίου Ἀτηνεὺς ε[ἶπε]ν · ἐπειδὴ τῆς
καταλεγείσης (1) κανηφόρου ὑπὸ τοῦ ἄρχοντος Ἀθη-
νίωνος τοῦ Διονυσίου [Τ]ιμοξένας ὁ πατὴ[ρ] Ἀρκεσί-
δημος τήν τε πομπὴν [ἐ]πευσχη[μό]νησε ὡς ἠ-
5. δύνατο βέλ[τι]σ[τ]α καὶ θυ[μα] παρέστησεν τῶ[ι
θεῶι καὶ τὰ λοιπὰ ἀνεστ[ρ]άφη φιλοτίμως
καὶ εὐσεβῶς καὶ ἀκολούθως τῆι Ἀθηναίων προ-
αίρεσει · ὅπ[ω]ς οὖν ἐφ...ος ᾖ πᾶσι τοῖς φιλο-
τ[ι]μεῖ[ν] βουλομένοις καὶ φιλοδοξ[ίαν] ἐπι-
10. δεί]ξ[ο]υσιν [πρὸς] τ[ὸ]ν δῆμον · ἀγαθῆι τύχηι, δεδόχθαι
τῶι δήμ[ωι] ἐπαινέσαι Ἀ[ρ]κεσίδημον [Π]εισικράτου
Ῥαμνούσιον εὐσε(βε)ίας ἕνεκεν τῆς πρὸς τοὺς θε-
οὺς καὶ φιλοτιμίας τῆς εἰς τὸν δῆμον καὶ στεφα-
ν[ῶ]σαι αὐτὸν κ[ιττοῦ] στεφάνοι · ἀναγράψαι δὲ
15. καὶ τὸ ψήφισμα τόδε τὸν γραμ[μ]ατέα τοῦ δήμου
ἐν στήλῃ λιθίνῃ [κ]αὶ στῆσαι ἐν ἀγορᾶι · εἰς [δὲ] τὴν
ἀναγραφὴν τῆς στήλης καὶ τὴ[ν ἀ]νάθεσιν με[ρί-
σ]αι τὸν ταμίαν τοῦ δήμου τὸ γενόμενον ἀν[άλω-
μα.

Ὁ δῆμος.

Les caractères sont petits et souvent très-effacés; les fautes du graveur sont beaucoup plus nombreuses que dans les inscriptions trouvées en Attique. Le commencement du décret, contenant la date,

(1) Les grammairiens attestent que les Attiques employaient de préférence la forme καταλεγείς. Voyez le *Thesaurus* et les exemples cités.

l'indication de la prytanie, etc., a disparu ou n'a pas été reproduit dans la copie du décret trouvé à Skyros.

Le sens de l'inscription ne laisse pas de doute. « Proposition de Nicasion, fils de Demetrios, Aténéen. L'archonte Athénion, fils de Dionysios, ayant choisi pour canéphore Timoxena, le père de celle-ci, Arcesidemos, a organisé du mieux qu'il a pu la pompe sacrée, et offert au dieu une victime; dans tout le reste, il s'est conduit avec zèle et piété, se conformant ainsi aux désirs des Athéniens; en conséquence, afin qu'il serve d'exemple à tous ceux qui voudront faire preuve de générosité et mériter l'estime du peuple;

« A la bonne fortune, le peuple a décidé de louer Arcesidemos, fils de Pisicrates, Rhamnusien, pour sa piété envers les dieux et sa générosité à l'égard du peuple, et de lui décerner une couronne de lierre; ce décret sera gravé, par les soins du greffier du peuple, sur une stèle de marbre et exposé sur l'agora; l'argent nécessaire pour la gravure et l'exposition de la stèle sera fourni par le greffier du peuple. »

Une inscription analogue a été trouvée dans les ruines du théâtre de Dionysos à Athènes, et publiée par M. Koumanoudis (*Philistor*, t. III, p. 566). Il est important de la reproduire ici, parce qu'elle justifie les restitutions du décret de Skyros.

Θ]εο[ί

Ἐπὶ Ζ]ωπύρου ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Πτολεμαΐδος δεκάτης [πρυ-
τανε]ίας, ἧι Μεγάριστος Πύῤῥου Αἰξωνεὺς ἐγραμμάτευεν,
Ἐλαφ]ηβολίωνος δεκάτει ὑστέραι, τετάρτει τῆς πρυτανεί-
5. ας, ἐκκ]λησία ἐν Διονύσου · τῶν προέδρων ἐπεψήφιζεν Σώπα-
τρος Φι]λάγρου Ὑβάδης καὶ συμπρόεδροι ·
ἔδοξεν τῶι δήμωι ·
Ξένων] Ἀσκληπιάδου Φλυάσιος εἶπεν · ἐπειδὴ ὁ ἄρχων Ζώ[πυρος
ἀπο]φαίνει τὸν πατέρα τῆς καταλεγ[εί]σης κανηφόρου Ζώ[πυρον
10. πέ]μψαι τὴν θυγατέρα τὴν ἑαυτοῦ Τ..... οἴ[σουσαν τὸ ἱερὸν
κανοῦν τῶι θεῶι κατὰ τὰ πάτρια, προσαγαγεῖν δὲ αὐτὸν [καὶ θῦ-
μα ὡς ἠδύνατο κάλλιστον, ἐπιμεμελῆσθαι δὲ καὶ τῶν λοιπῶν
τῶν καθηκόντων ἑαυτῶι εἰς τὴν πομπὴν καλῶς καὶ φιλοτί-
μως, ἀγαθεῖ τύχει, δεδόχθαι τῶι δήμωι ἐπαινέσαι τὸν [πατέρα
15. τῆς κανηφόρου Ζώπυρον Δικαίου Μελιτέα καὶ στεφανῶσαι
αὐτὸν κιττοῦ στεφάνωι εὐσεβείας ἕνεκα τῆς πρὸς τοὺς
θεοὺς καὶ φιλοτιμίας τῆς εἰς τὸν δῆμον τὸ[ν] Ἀθηναίων · [ἀναγρα-

ψαι δὲ τόδε τὸ ψήφισ[μα τ]ὸν γραμματέα τὸν κατὰ πρυ[τανείαν
ἐν στήλῃ λιθ[ίνῃ κα]ὶ στῆσαι ἐν τῶι τεμένει τοῦ Διονύσου
20 τὸ δὲ γενόμενον (ἀν)άλωμα μερίσαι τὸν ταμίαν τῶν στρατιωτι-
κῶν
Ὁ δῆμος τὸν πατέρα τῆς κανηφόρου Ζώπυρον Δικαίου Μελιτέα.

Ces deux inscriptions montrent que la canéphore était choisie par l'archonte (1); le père de celle-ci devait s'occuper de la pompe dans laquelle sa fille jouait un rôle important; il fournissait une victime et pourvoyait probablement à d'autres dépenses; aussi, dans les deux décrets, c'est lui que le peuple récompense.

La divinité dont Timoxena a été canéphore n'est point désignée. Les inscriptions de l'Attique nous apprennent qu'il y avait des canéphores dans la fête des Panathénées, dans la pompe en l'honneur d'Apollon Pythien (Le Bas, *Attique*, n° 361), dans la fête des Epidauria, qui était une des journées de la célébration des mystères (Le Bas, *Attique*, n° 362); une inscription d'Eleusis mentionne une canéphore d'Asclépios (Lenormant, *Recherches à Éleusis*, n° 46); un texte de l'époque romaine fait connaître une canéphore d'Isis et de Sérapis (Rangabé, *Antiq. hellén.*, n° 1097). Il est très-probable que le dieu nommé dans l'inscription du Philistor est Dionysos; l'analogie de ce décret avec celui de Skyros peut faire penser que Timoxena était aussi canéphore de Dionysos.

Les honneurs décernés à Arcesidemos comme à Zopyros sont l'éloge et une couronne de lierre. On remarquera qu'il y a quelques différences dans le reste du décret; le lieu où doit être exposée la stèle n'est pas le même; le trésorier qui doit fournir l'argent est celui des fonds militaires dans l'inscription d'Athènes, le trésorier du peuple dans celle de Skyros.

Corsini admet dans les listes, d'après Athénée (2) (*Olympiade*, CLXXIII, 1), un archonte du nom d'Ἀθηνίων (t. II, p. 101; t. IV, p. 117). Toutefois il remarque que ce nom est incertain et que ce personnage, d'après Plutarque et Pausanias, s'appelait Ἀριστίων. Le philosophe cité par Athénée comme tyran d'Athènes au temps de Sylla est évidemment Ἀριστίων et non Ἀθηνίων (Meier, *Commentatio secunda*, p. 76). Les témoignages de Plutarque et de Pausanias sont

(1) Ὁ δὲ ἄρχων διατίθησι μὲν Διονύσια καὶ Θαργήλια μετὰ τῶν ἐπιμελητῶν, Pollux, VIII, 89. Cf. le second décret sous l'archontat de Zopyros (*Philistor*, t. III, p. 567).
(2) Athénée, V, 211.

trop formels pour ne pas infirmer le texte d'Athénée. Nous ajouterons que la série des tétradrachmes de Mithridate porte très-lisiblement le nom d'Aristion, ce qui lève tous les doutes.

Cet Ἀριστίων fut tyran d'Athènes, mais rien ne prouve qu'il fût archonte éponyme, c'est ce que Meier a montré contre Corsini, p. 76.

L'Ἀθηνίων nommé ici est fils de Διονύσιος. Celui qui est cité par Athénée est fils d'Ἀθηνίων.

On voit qu'il n'y a pas lieu de reprendre la thèse de Corsini et de combattre l'argumentation de Meier. Ce nouvel archonte n'a aucun rapport avec le pseudo-éponyme qui a été rayé des listes.

Dans ces conditions il faut reconnaître que l'archonte Ἀθηνίων de l'inscription de Skyros est nouveau, que de plus il est postérieur à l'année 196 avant notre ère, époque où cette île fut donnée aux Athéniens. (Tite-Live, XXXIII, 30.)

A. Lebègue.

LA DEURIOPOS

ET

LE COURS DE L'ÉRIGON

I

Parmi les motifs qui nous empêchent de faire de Pélagonia une ville distincte d'Héraclée (1), il faut compter la difficulté de trouver dans le pays une autre position antique qui réponde, par son importance, au chef-lieu de la Quatrième Macédoine.

Nous avons bien relevé de loin, à vingt kilomètres environ au nord de Monastir, un point qui nous a été signalé comme particulièrement riche en débris antiques, mais que nous n'avons pu visiter : c'est le village de *Topoltzano,* situé sur la rive gauche de la Tzerna, dans un endroit où ses eaux viennent passer entre deux longues collines qui s'élèvent, comme deux îlots, au milieu de la plaine, l'une au nord, l'autre au sud de la rivière. Mais des inscriptions d'un grand intérêt, découvertes depuis notre voyage, dans un autre village de la même région, nommé *Tsépikhovo*, ont prouvé sur ce point la présence de la peuplade des *Deuriopes*, qui s'étendait jusque-là et limitait étroitement, au nord de la plaine, le territoire de la *cité* des Pélagons.

Le village de Tsépikhovo est placé aussi sur la Tzerna et sur le même massif de collines que Topoltzano, mais plus éloigné d'une lieue environ vers le nord-ouest et plus voisin des gorges de *Boutchin*, par lesquelles l'ancien Érigon sort de la région montagneuse où il se forme. Les inscriptions proviendraient même d'un mamelon isolé, situé sur la rive opposée et considéré par les habitants comme

(1) Voir la *Revue* du mois de décembre 1872.

l'emplacement d'une ancienne ville, qui était assurément postée à souhait pour garder les débouchés de la rivière.

Ces monuments ont déjà été publiés et commentés en Grèce, par M. Coumanoudis (1); puis, sur des copies plus exactes, par M. G. Pappadopoulos, enfin, avec plus de précision encore, par M. Dimitza, qui revendique l'honneur d'avoir déchiffré le premier la principale inscription, à la métropole de Monastir, où elle a été transportée (2). C'est lui qui, sur ma demande, a eu la bonté de me fournir les renseignements que j'ai donnés sur la position de Tsépikhovo. Il n'a pas entendu parler de monuments antiques découverts particulièrement à Topoltzano; mais il me confirme aussi l'importance de cette position, qui est le point où la grande route ou route d'hiver de Monastir à Perlépé franchit la Tzerna sur un pont : la route que j'ai suivie, à travers la plaine, par *Moghila*, n'est qu'un raccourci praticable seulement dans la belle saison. Ces indications méritent d'être recommandées à l'attention des futurs explorateurs de la contrée; ils devront étudier avec soin cette station importante, et rechercher si les débris que l'on y signale proviennent ou non du même centre antique que ceux de Tsépikhovo. On remarquera que les Itinéraires antiques indiquent sur la route d'Héraclée à Stobi une station de *Ceraune*, ou plus exactement, d'après la Table de Peutinger, *Ceramie* (Κεραμεῖαι); mais elle n'est située qu'à 11 milles (16 kilomètres) d'Héraclée (3).

Je me contenterai d'emprunter aux deux principales inscriptions de Tsépikhovo, datées des années macédoniennes 243 et 269 (97 et 123 ap. J.-C., si l'on choisit la plus ancienne des deux ères usitées en Macédoine), quelques faits instructifs pour l'histoire et pour la géographie du pays à cette époque, c'est-à-dire vers le temps de Nerva, de Trajan et d'Adrien. Elles nous montrent, dans cette partie septentrionale de la plaine, une ville ou tout au moins une population administrée comme celle d'une ville : nous y trouvons un sénat (βουλή) dirigé, à la manière grecque, par une commission de

(1) Les deux derniers articles ont été publiés dans la *Pandore* (août 1868, août 1870), celui de M. Coumanoudis dans l'Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν (septembre 1864).

(2) Pour la construction d'une église : nouvel exemple, tout récent, du transport des inscriptions antiques.

(3) Voir les belles reproductions de la Table de Peutinger par M. Ernest Desjardins. Comparer l'Anonyme de Ravenne, I, 9. — Tafel n'a pas vu que les trois stations *Euriston*, *Ceraune*, *Istuba*, mentionnées par cet auteur entre *Cellae* et Héraclée, répondaient aux stations de la route d'Héraclée à Stobi, intercalées par erreur dans la voie Egnatienne. (*Via Egnatia*, I, p. 36.)

proèdres tirés au sort (τῶν ἀποκληρωθέντων προέδρων); le pouvoir exécutif est exercé par des archontes ou *politarques*, dont le titre indique seul le nom géographique de la communauté qu'ils dirigent (τῶν ἐν Δερριόπῳ πολιτάρχων συναγαγόντων τὸ βουλευτήριον). Ce titre de *politarque*, de formation artificielle et relativement récente, se retrouve aussi à Thessalonique; il ne paraît pas remonter aux usages primitifs de la Macédoine.

Un décret de l'assemblée consacre des fêtes publiques instituées par le testament d'un riche citoyen appelé M. Vettius Philon, en l'honneur de son patron romain Vettius Volanus. Il y a dans les fastes de la haute administration romaine deux personnages de ce nom, l'un qui fut consul vers l'an 67 ap. J.-C., sous le règne de Vespasien, et qui obtint ensuite le proconsulat d'Asie, l'autre que M. Waddington, dans l'ouvrage où il reconstruit avec une érudition si abondante et si précise les fastes des provinces asiatiques, considère avec raison comme le fils du précédent (1) : car il fut consul quarante-quatre ans plus tard, en l'an 111, pendant le règne de Trajan (2). M. Coumanoudis, qui n'a pas fait la distinction entre le père et le fils, a néanmoins très-bien vu que M. Vettius Philon devait être le client de cette influente famille romaine. Par la comparaison des dates, c'est au père que doit s'adresser le témoignage de reconnaissance dont il est ici question. Nous avons un exemple de l'une des voies par lesquelles les *gentilitia* romains, autres que ceux des empereurs, se répandaient dans les provinces.

La seconde inscription montre l'institution grecque de l'éphébie se perpétuant dans ces régions reculées par la générosité du même donateur; sur neuf éphèbes cités, trois portent le nom impérial *T. Flavius*. La fréquence de ce nom, dont je citerai d'autres exemples, semble indiquer un travail particulier, opéré dans la population du pays à l'époque des empereurs Flaviens.

Malgré la forme locale qui rapproche le nom des *Deuriopes* de celui des *Derriopes* de l'Istrie (3), il n'en faut pas moins reconnaître ici les habitants de la *Deuriopos*, ἡ Δευρίοπος, district macédonien, considéré comme appartenant proprement à la Péonie (... *in Deu-*

(1) W. H. Waddington, *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain*, p. 147 et suivantes.

(2) Les noms du client M. Vettius montrent que le proconsul d'Asie devait porter comme son fils le prénom de Marcus, et confirment sur ce point la conjecture de M. Waddington.

(3) Ptolémée, II, 16.

riopo, Pæoniæ ea regio est) et comme riverain de l'Érigon, καὶ ἐπὶ τῷ Ἐρίγωνι πᾶσαι αἱ τῶν Δευριόπων πόλεις ᾤκηντο, ὧν τὸ Βρυάνιον καὶ Ἀλαλκομεναὶ καὶ Στύβαρα (1). La présence de cette tribu dans le nord de la plaine de Monastir, nous était d'avance attestée par Tite-Live, puisque le consul Hostilius trouva sur son chemin une des villes des Deuriopes ci-dessus mentionnées, *Styberra*, en tournant la position d'Héraclée et en abordant la Pélagonie par le nord : *Stuberam deinde petit, atque ex Pelagonia frumentum quod in agris erat convexit* (2). On ne peut donc pas douter que la position antique découverte en face de Tsépikhovo n'ait appartenu aux Deuriopes et qu'elle n'ait été, au moins sous l'empire, un centre politique ou religieux pour cette population. Mais le titre des *politarques* et le mot même de πόλις, déchiffrés sur les inscriptions, ne suffisent peut-être pas pour démontrer, même avec l'ordinaire appui d'Étienne de Byzance (3), qu'il y ait eu réellement une ville appelée *Deuriopos* ou *Derriopos*, quand les écrivains des bons temps s'accordent à donner ce nom au pays seul. Nous nous trouvons pour la troisième fois, dans ces parages, en face de la même difficulté : nous rencontrons un nom de territoire répondant étroitement à un groupe ethnographique et employé de telle manière que l'on est tenté de le prendre pour un nom de ville. L'analogie me porte à croire qu'il s'agit encore, dans le cas présent, comme pour les noms de *Lyncos* et de *Pelagonia*, d'un territoire de clan ou de tribu dont la population, quoique formant une même communauté politique ou *civitas*, était cantonnée sur des points différents.

La tribu des Deuriopes avait son point d'appui dans la bordure montagneuse de la rive gauche de l'Érigon, y compris les montagnes au nord de *Perlépé* et le massif du *Morihovo* s'étendant à l'est vers la Péonie proprement dite. De ces montagnes, les Deuriopes s'étaient étendus dans la plaine, où ils avaient occupé, pour leur part de sol fertile, la partie qui forme actuellement le district de Perlépé. Au temps de leur ancienne autonomie, ils possédaient sur le cours de la rivière toute une ligne de places fortes. Mais les guerres, surtout celles de la conquête romaine, paraissent les avoir rejetés dans une vie toute rustique et primitive, comme celle que menaient les anciennes peuplades de l'Épire et de la Thrace, et que l'on retrouve encore aujourd'hui en Albanie. Une phrase de Strabon nous donne

(1) Tite-Live, XXXIX, 33; Strabon, 327.
(2) Tite-Live, XXXI, 39.
(3) Au mot Δουρίοπος.

une singulière idée de l'état de dispersion où se trouvaient encore toutes ces populations vers le commencement de l'empire. « Autrefois, dit-il, il y avait aussi des villes dans ces tribus.» Πρότερον μὲν οὖν καὶ πόλεις ἦσαν ἐν τοῖς ἔθνεσι τούτοις (1). Il semble que, vers le IIe siècle, quelques centres importants d'habitation aient commencé à se reformer. Mais, en supposant même que le nom de *Deuriopos* ait été alors donné à l'un d'eux, ce ne serait que par une sorte d'abus de langage, comme nous l'avons vu pour les noms de *Lyncos* et de *Pelagonia* appliqués à Héraclée.

II

Les véritables positions des anciennes places des Deuriopes n'en restent pas moins difficiles à déterminer. Celle de Styberra est fixée par une inscription qui fait partie des monuments rassemblés au Consulat anglais de Monastir, mais qui a été apportée d'un cimetière turc de *Perlépé* : c'est la seule de ces inscriptions dont on ait pu m'indiquer la provenance avec certitude. Elle est gravée en grands caractères très-négligés, mais parfaitement nets, sur un tronçon de colonne lisse en marbre blanc.

Monastir. Sur une colonne de marbre blanc (apportée de Perlépé).

ETOYCZΞΩ
ΦΡΟΝΤΩΝ
ΔΙΟΝΥCΙΟΥ
CTYBΘΕΡΡΑΙOC
CΛΝΤΑΡΧΩΝ
ΔΙΟΝΥCΙΟΥΤΟΥΥΟΥ
ΤΟΥΑΓΟΡΛΝΟΜΟΥ
ΤΟΥΕΚΕΙΟΝΕC
ΕΠΟΙ Ι

Ἔτους ζξω
Φρόντων
Διονυσίου
Στυβερραῖος

(1) Strabon, p. 327.

ὁ ἀντάρχων
Διονυσίου τοῦ ὕου
τοῦ ἀγορανόμου
τοὺς κείονες (p. κίονας)
ἐποί[ε]ι

« En l'année 876, Fronton, fils de Dionysios, de Styberra, remplissant les fonctions d'agoranome pour son fils Dionysios, faisait élever ces colonnes (1). »

Malgré d'assez graves écarts d'écriture et d'orthographe, l'onciale n'a pas encore sur ce monument la forme étroite et ornée des bas siècles byzantins. A la quatrième ligne, la déformation cursive par laquelle la lettre Є se rapproche des caractères romains peut s'expliquer par la négligence d'un travail fait à la hâte. Cependant, si l'on prend pour point de départ même la plus ancienne des deux ères usitées en Macédoine, l'année 876 nous conduit bien au delà des temps antiques, et nous fait descendre jusqu'en 730 ap. J.-C., sous le règne de Léon l'Isaurien. Il est vrai que l'emploi tardif des ères macédoniennes sous les empereurs byzantins n'est pas sans exemple : l'inscription de l'une des tours de Salonique porte le nom de l'empereur Zénon et la date 512 (ἔτους $\overline{\varphi\iota\beta}$, ἐν ἰνδικτιῶνι ῖδ) (2), qui correspond, selon l'ère macédonienne d'Auguste, à l'année 482 ap. J.-C. D'un autre côté, M. Waddington a retrouvé, dans les inscriptions grecques de la Syrie, les ères locales encore usitées à une très-basse époque, celle des Séleucides jusqu'en 566 ap. J.-C., l'ère particulière de Bostra jusqu'en 665 (3). Sur la colonne de Styberra, ce qui étonnerait surtout à une pareille époque, c'est la disposition encore tout antique des noms propres et des titres, ainsi que la persistance de la vieille organisation municipale dans ces régions intérieures de la péninsule. Reste l'ère romaine ordinaire, dont je ne connais pas d'autres exemples sur les inscriptions de la Macédoine. Nous obtiendrions alors la date de 123 ap. J.-C., sous le règne

(1) Plusieurs de ces inscriptions, généralement incomplètes et mal copiées, ont été publiées par M. de Hahn à la suite de ses deux voyages en Roumélie (*Mémoires de l'Académie de Vienne*, 1861, 1869). Les plus exactes sont celles qui lui ont été communiquées par M. Dimitza. Mes copies datent de 1861 ; elles ont été faites sur les monuments mêmes.

(2) Le Bas, *Voyage archéologique*.

(3) W. H. Waddington, *les Ères employées en Syrie*, dans la *Revue archéologique* de 1865 ; nouv. série, vol. XI, p. 263.

d'Adrien : c'est bien haut pour un monument qui porte tant de signes de décadence.

La ville de *Perlépé*, mentionnée souvent par les historiens byzantins, sous le nom de *Prilapos*, est aujourd'hui descendue en plaine comme Monastir. Mais sa précédente position se reconnaît dans le célèbre château de *Marko-kral*, importante ruine du moyen âge, située sur les dernières ramifications d'un haut promontoire qui se détache de la chaîne orientale et s'avance comme un coin au nord de la vallée. Au lieu de visiter cette forteresse, à laquelle les Slaves ont attaché le nom de leur héros favori, je préférai faire, par un chemin plus détourné, l'ascension du promontoire qui le domine et qui m'était désigné par la tradition locale comme un sanctuaire des anciens cultes du pays.

Le sommet de *Slato-vrekh* ou la *Cime d'or* doit son nom, d'après les habitants, à une statue d'or qui se dressait autrefois sur cette montagne, qui est le point le plus en vue de toute la région environnante. Les chrétiens, ayant renversé l'idole, élevèrent sur le même emplacement le monastère qui s'y voit encore aujourd'hui et qui était le but de mon pèlerinage. Les pentes ardues, tapissées d'un épais gazon vert et semées d'un pêle-mêle de roches brunes d'aspect granitique, indiquent une formation géologique toute spéciale, et composent un de ces sites extraordinaires où les anciens plaçaient volontiers la demeure de leurs dieux. Le monastère est un petit couvent bulgare consacré à la Vierge (*Bogoroditza*) et connu sous le nom de *Treskavetz*.

Les moines nous accueillirent très-hospitalièrement, leurs cloches sonnant à toute volée. Pour répondre à mes questions, ils me conduisirent dans leur église. Là, les voiles qui couvrent la plaque de l'ἁγία τράπεζα ayant été soulevés, je vis, non sans étonnement, que la table sacrée avait pour support un autel gréco-romain à quatre faces; non loin de là se trouvait un second autel de même forme. Ces deux monuments portaient des inscriptions en l'honneur d'une antique divinité locale, et confirmaient ainsi dans sa partie essentielle la légende qui a cours dans le pays (1).

(1) Ces inscriptions ont été communiquées à l'Académie des Inscriptions, par l'intermédiaire de M. Léon Renier, dès le 8 novembre 1861 : voir à cette date les *Comptes rendus* de M. Ernest Desjardins.

Monastère de Treskavetz. Sur une stèle en forme d'autel quadrangulaire.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟ
ΤΕΥΔΑΝΩ
Τ · ΦΛΑΟΥΙΟϹ
ΑΝΤΙΓΟΝΟΥΥ
ΙΟϹ ΑΠΟΛΛΟ
ΔΩΡΟϹ'ΕΥΞΑΛΕ
ΝΟF

Ἀπόλλωνι Ὀτευδανῷ
Τ[ίτος] Φλαούιος, Ἀντιγόνου υἱὸς, Ἀπολλόδωρος
εὐξάμενος.

« A Apollon Oteudanos, Titus Flavius Apollodorus, fils d'Antigonus, d'après un vœu. »

Monastère de Treskavetz. Sur une stèle en forme d'autel quadrangulair .

ΕΤΟΥϹ ΞΣ
ΦΛΑΟΥΙΑ
ΝΕΙΚΗ ΝΕΙΚΑΝ
ΔΡΟΥΑΠΟΑ
ΛΩΝΙΕΤΕΥΔ
ΑΝΙϹΚΩΕΥΧΗΝ

Ἔτους ξσ ·
Φλαουία Νείκη Νεικάνδρου
Ἀπόλλωνι Ἐτευδανίσκῳ
εὐχήν.

« En l'année 260, Flavia Nicé, fille (?) de Nicandros, à Apollon Eteudaniscos, ex-voto. »

Le dieu *Oteudanos,* d'origine probablement péonienne, fait penser au dieu scythe Οἰτόσυρος, que les Grecs assimilaient de même avec Apollon (1) : les savants qui cherchent à démontrer la parenté des

(1) Hérodote, IV, 59, cf. Hésychius, Γοιτόσυρος, et le *Corpus inscriptionum graecarum,* n° 6013.

populations thraces et des populations scythiques ne manqueront pas de tirer avantage de cette ressemblance. Le nom *Etendaniscos*, terminé comme πανίσκος, σατυρίσκος, Ἡρακλίσκος, marque probablement une forme enfantine de la même divinité. Ces dieux enfants, tels que le petit Bacchus ou Harpocrate, étaient fort populaires à l'époque impériale et adorés principalement, comme c'est ici le cas, par les femmes. Je ne crois pas que la différence entre les voyelles initiales des deux noms puisse être une erreur de copie, parce que le caractère E, ayant dans l'une et dans l'autre inscription la forme carrée, n'a pu être confondu avec un O. Peut-être y avait-il là plutôt un fait philologique curieux, la trace d'une flexion intérieure analogue à celle qui a lieu en allemand, et tout particulièrement dans les diminutifs. Les noms des donateurs *Titus Flavius* et *Flavia* confirment une observation que j'ai faite plus haut : ils s'accordent avec l'année 260 de la plus ancienne ère provinciale, qui nous reporte en 114 ap. J.-C., sous le règne de Trajan.

Selon le dire des moines, le monastère de Treskavetz aurait été fondé par les *krals* d'Okhridha, Andronic et son fils Michel. Il possède une bulle slave du roi serbe Étienne Douschan (1336-1356), dont l'intitulé m'a été lu ainsi par les pères : *Stephan ro Khrista blagotchestivi kral, isamodergetz se Serbskom i pomorskom Bolgarskom zemli*, et traduit par la formule suivante, analogue à celle qu'employaient les empereurs byzantins : « Étienne en Jésus-Christ pieux roi, empereur de toute la Servie et de la terre maritime de Bulgarie. » Dans le mur extérieur de l'église, on voit un monument précieux pour les antiquités slaves ; c'est une inscription serbe de l'an 1362 ap. J.-C., qui est le jalon le plus avancé que l'épigraphie slave ait planté en Roumélie. La langue est différente de celle que parlent actuellement les Serbes; mais, avec l'aide de M. Dozon, le savant traducteur des chants bulgares du Rhodope, et grâce aussi aux indications que m'a procurées M. Ubicini, j'ai pu reconnaître que cette inscription était la pierre sépulcrale d'un personnage nommé *Dabijif* (1), mort au mois de janvier, en l'an du monde 6370, 15me de l'indiction, sous le règne d'*Ourosh*, qui porte le titre de roi de toute la terre serbe, grecque et maritime (2). Quelques points ne

(1) *Da-bi-jif*, mot à mot *Ut-sit-vivus*, est donné par les dictionnaires serbes comme un nom de personne.

(2) M. Ubicini a publié un curieux traité d'alliance conclu entre un roi Ourosh et Charles de Valois, prétendant à l'empire d'Orient, en 1308, où le prince serbe est nommé *Hurosius Dei gratia Dalmacie, Croacie, Dyoclie ac Servie ac Rasie rex, et*

sont pas cependant résolus, notamment le sens du mot *enokhiar*, qui paraît être un nom de famille ou désigner une fonction : je ne puis mieux faire que de soumettre ces difficultés aux philologues qui font leur étude des idiomes slaves.

Monastère de Treskavetz. Plaque encastrée dans le mur septentrional de l'église.

∴ ҂Н$\overset{\overline{о}}{Е}$ЧАГЕНАРА:ОУСПЕ
РАБЬБ$\overline{О}$НДАБНЖН
ВЬ:ЕNОХНЯРЬ:$\overline{ЧРА}$
ОУРША·ВЬСЕСРЬБЬ
ЕКҺЕZЕҺЬЛЕ:ГРЬVЬ
СКІЕ:НПОҺОРЬСКІЕ
ВЬЛ^{Т}Е·$\overline{Ѕ}$:$\overline{Ѡ}$:$\overline{О}$
ЕҺ$\overset{\wedge}{Ь}$КТО:$\overset{\smile}{Е}$І

Me(se)tza genara, ouspe
Mensis januarii (1), obdormivit

rab Boji Dabiji-
servus Dei Dabiji-

f enokhiar, tz(a)ra
f ....., regis (1)

Ourcha vse Serb-
Urosii totius Serv-

skie zemle, Gru-
icæ terræ, Græ-

skie i pomorskie
cicæ et maritimæ,

vl(as)t(i)e(?) ς : ω : ο
(potentiæ ?) — 6370,

endkto ε ι
indictionis 15.

dominus totius maritime regionis: c'est un prédécesseur et un homonyme de celui qui est nommé dans notre inscription.

(1) Génitifs absolus en slave.

Ce texte se rapporte au roi *Ourosh* (1356-1374), le Syméon *Ourésis* des Byzantins, successeur de Douschan, et à la dynastie des conquérants serbes qui se firent au XIVe siècle un royaume de la Thessalie et d'une partie de la Macédoine : il est curieux surtout à comparer aux bulles d'or des mêmes princes que j'ai trouvées dans les couvents du Pinde (1). L'église de Treskavetz renferme aussi quelques fragments d'inscriptions byzantines, dont l'une se rapporte au règne d'Étienne Douschan, et offre, en grec, la formule funéraire correspondante à celle de l'inscription serbe.

Monastère de Treskavetz.

·:· ЄΚΟΙΙΤΙΗΘΗΟΔΟΛΟCΤΟΘΥ
ΝΗΚΟΛΑΟCΟΤΟCΟΗC · ΙΤΗΝΗ
ΛΥΓΟΥCΤΟΗΤΙЄ · Κ · ΑЄΠΗ
ΤΗCΒΛCΙΛЄΙΛCCΤЄΦ
ЄΝЄΤΗ
ν ζ :

Ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ Θ(εο)ῦ
Νηκόλαος ὁ Τοσόης, μηνὴ
Αὐγούστω, ἡμέρᾳ κα ἐπὴ
τῆς βασιλείας Στεφ(άνου)
ἐν ἔτη ....
(ἰνδικτιῶνος) ζ.

Le nom Τοσόης répond, paraît-il, au nom serbe *Tocha*, abrégé de Théodore, dont le dérivé *Tochitch* devient un nom de famille. L'année manque; le nombre 7 de l'indiction se retrouve deux fois sous le règne de Douschan, en 1339 et en 1354.

III

La route qui traverse aujourd'hui Perlépé et qui met en communication la plaine de Monastir avec la vallée du Vardar, répond,

(1) Voir, dans la *Revue archéologique* de 1864, l'article que j'ai publié sur *les Couvents des Météores*, nouv. série, vol. IX, p. 153.

comme nous le démontrerons plus loin, à l'ancienne voie romaine d'Héraclée à Stobi. Elle devait laisser à une certaine distance la position antique de Styberra, qui n'est pas mentionnée comme station dans la Table de Peutinger. Cette route se dirige ensuite vers le col élevé de *Pletvari*, et, franchissant les montagnes, elle suit, non la vallée de la Tzerna, mais celle de son affluent le *Rajetz*. Quant à la Tzerna, après avoir parcouru du nord au sud la plaine de Monastir, elle remonte brusquement vers le nord-est, et se fraye un passage tortueux et détourné à travers le *Morihovo*, pays difficile, coupé de ravins et de rameaux enchevêtrés, habité en outre par une population bulgare des plus rustiques. Nous sommes les premiers voyageurs européens qui aient suivi dans ces gorges le cours incertain de l'ancien Érigon. Il importait, pour la géographie comme pour l'histoire, d'explorer un canton de la Macédoine qui n'était encore marqué sur les cartes savantes que par des espaces blancs et des lignes de points, comme s'il se fût agi du bassin de quelque cours d'eau de l'Afrique centrale (1).

Partis de Monastir, avec une escorte de deux cavaliers (*souvaris*), que le pacha avait tenu à mettre à notre disposition pour cette excursion dans un pays d'assez mauvaise renommée, notre première étape fut à *Ribartza*, où l'on voit un grand tumulus antique, servant encore à la sépulture des habitants et tout couvert de tombeaux bulgares. L'entrée même du Morihovo est au village de *Brodt*, situé dans le grand coude de la Tzerna, dont on suit d'abord la rive gauche, à travers un pays tourmenté plutôt que montagneux. Vers *Slivitza*, les collines de rochers se hérissent d'aiguilles naturelles, qui ressemblent de loin à des forêts d'énormes menhirs. A *Scotchévir*, le chemin devient difficile et l'on est forcé de passer la Tzerna sur un pont, pour prendre la rive opposée : vers ce point, mon guide me signale un *palæo-castro* qu'il nomme *Stréli* (d'un mot slave qui veut dire *flèches*). On se trouve alors sur le revers septentrional de l'épais massif de hautes montagnes qui portait dans l'antiquité le nom de *Bora* (le massif actuel des monts *Nitch* et *Ramenbour*) : un sentier suspendu le long des pentes glissantes qui dominent le lit encaissé de la rivière, conduit à *Grounié* ou *Grounitza*, village près duquel

(1) Voir la carte originale, publiée avec la VIIIe livraison de notre *Mission de Macédoine*. — Le Dr Barth m'ayant demandé, pour M. Kiepert, la communication de nos levés et l'autorisation d'en faire usage, ils ont déjà passé depuis quelques années dans plusieurs cartes allemandes, notamment dans la carte du dernier voyage de M. de Hahn dans les bassins du Drin et du Vardar.

une colline en forme de cône tronqué porte encore les fondations d'une petite enceinte antique à peu près circulaire, construite en blocs grossiers de moyenne dimension et sans appareil bien déterminé. La position, naturellement retranchée derrière un profond ravin qui descend de la chaîne de Bora, est en relation par des sentiers avec le village de *Pojarsko*, dans l'ancien pays des *Almopes* (aujourd'hui *Mogléna*). Le nom de cette peuplade, dont l'établissement sur le versant opposé des montagnes était antérieur à l'époque macédonienne, présente avec celui des Deuriopes une conformité de terminaison qui est à noter.

Au delà du village de *Zovik*, la vallée s'ouvre sur les deux rives et forme un petit fond de plaine, bordé de presque tous les côtés par des montagnes qui se relèvent brusquement. Cette région intérieure de la Deuriope était commandée, dans l'antiquité, par une ville de quelque importance, dont l'emplacement se reconnaît en un lieu nommé *Tchébren*, non loin du point où la route, traversant de nouveau la Tzerna, franchit les gués de la rivière pour se diriger vers *Dounié*, sur la rive septentrionale. Je ne pus malheureusement visiter la position, qui me fut décrite par les habitants comme un promontoire de rochers, formé par la rencontre de la Tzerna avec un torrent qui porte le nom significatif de *Gradska* (de *Grad*, ville forte). Je crois y retrouver le site de *Bryanion*, ville placée comme toutes les villes des Deuriopes sur le cours de l'Érigon, et dont le nom pourrait même se reconnaître, au besoin, dans la terminaison du mot *Tché-bren*.

La position explique surtout parfaitement la marche dérobée du roi Philippe dans ses opérations défensives contre Sulpitius. Le consul, après avoir réussi à pénétrer dans la plaine par le nord, vers Styberra, s'était avancé à l'aventure, sans pouvoir retrouver les traces des Macédoniens, jusqu'à *Pluinna*, autre place qui me paraît répondre au *castro* de *Boundché*, situé au nord de Perlépé, vers la limite montagneuse du Morihovo: *Inde ad Pluinnam est progressus, nondum comperto quam regionem hostes petiissent* (1). Le roi de Macédoine s'était retranché derrière les défenses naturelles du pays des Deuriopes, vers Bryanion. Là, il conservait une ligne de retraite remarquablement forte et sûre par les défilés de l'Axios et même, au besoin, par les sentiers de l'Almopie; mais il pouvait aussi soutenir les forces qui défendaient les passages des monts Nitch et la route d'Edesse, en se portant sur le flanc des Romains : c'est ce qu'il fit,

(1) Tite-Live, XXI, 39.

par un mouvement hardi, qui jeta la terreur parmi les ennemis et dont Tite-Live ne fait pas assez ressortir le plein succès : *Philippus, quum primo ad Bryanium stativa habuisset, profectus inde transversis limitibus, terrorem præbuit subitum hosti* (1). Les Romains sont menacés d'être coupés : ils se replient sur l'*Osphagos*, probablement l'un des petits affluents de la Tzerna, qui coulent de la région de Flourina. Le principal de ces cours d'eau, la *Porodinska*, par son confluent avec l'*Helleska*, découpe un carré de plateaux, qui offre surtout une position magnifique pour un camp romain. Mais Philippe, maître de la ligne même de l'Érigon, vient camper en face des ennemis, probablement vers Brodt, dans le grand coude de la rivière, et les force à une retraite dangereuse par les défilés de l'Eordée et par l'Orestide, retraite qui aurait pu mal tourner pour l'armée consulaire, si les Macédoniens avaient montré plus de ténacité dans cette dernière partie de la campagne.

Les inscriptions sont rares dans le Morihovo. Parmi quelques débris de basse époque, qui peuvent tout au plus servir à prouver l'usage de la langue grecque dans le pays, je citerai cependant une grande plaque rectangulaire de pierre brune, grossièrement taillée, qui se dresse encore comme une limite, au milieu d'une lande déserte, non loin de la position antique de Tchébren. J'y déchiffrai, non sans peine, un salut adressé aux passants, dans lequel il ne faut peut-être pas voir une simple formule funéraire : car la stèle ne paraît pas avoir porté d'autres lettres, et nous trouverons dans les régions voisines plusieurs exemples d'une sorte de caractère religieux prêté par les habitants aux roches et aux pierres.

Près de *Krouchévitza*, sur une stèle grossière, encore dressée dans les champs.

. ΛΤΥΧΙΙΤΕΛΠ/. . . .

[Ε]ὐτυχεῖτε ἅπα[ντες].

« Bonne fortune à tous ! »

Les Bulgares du Morihovo sont une tribu à part, dont les usages très-anciens mériteraient d'être étudiés de près. C'est parmi eux que j'ai observé l'usage des tables de pierre, établies aux portes des églises, pour les repas funèbres. Le costume de leurs femmes est très-étrange et tellement lourd qu'il rend leur marche traînante. On

(1) Tite-Live, XXI, 39.

y remarque surtout la ceinture, appelée *poïass*, qui est un gros cordon de laine noire, faisant un grand nombre de fois le tour du corps, de sorte que la taille devient la partie la plus large de toute la personne. Sur cette ceinture elles en appliquent une seconde nommée *lessa*, qui est plate, et sur laquelle leurs cheveux, divisés en tresses fines et nombreuses, viennent s'attacher comme les cordes d'une harpe : de la même ceinture s'échappe un flot de laine noire, qui continue la chevelure et se termine par un nœud traînant à terre. Cet accoutrement barbare est complété par un tablier aux couleurs voyantes, par un voile brodé dont elles disposent la partie supérieure en forme de diadème, *obrouss*, par un surtout de laine noire sans manches, *saïa*, e par la chemise de grosse toile, *cochoula*, qu'elles ornent elles-mêmes de rosaces noires, rouges et orangées, d'un beau caractère.

On peut rapprocher du nom du *Morihovo* celui des *Morylli*, que Pline cite parmi les populations de la Haute-Macédoine (1), et qui auraient été une peuplade dépendante des Deuriopes.

LÉON HEUZEY.

(1) Pline, *Histoire naturelle*, IV, 10.

LE DIEU GAULOIS BELENUS

LA DÉESSE GAULOISE BELISAMA

D. Martin, dans sa *Religion des Gaulois* (t. I, p. 378 et suivantes), qui date de 1727, a fait, sur le dieu *Belenus*, identifié par les Romains avec Apollon, et sur la déesse *Belisama*, considérée comme une variante de Minerve par le rédacteur d'une inscription, le travail le plus complet qui existe encore aujourd'hui : tel savant allemand, dont on admire l'érudition, a consciencieusement copié dans l'ouvrage du bénédictin français, sans le citer, et en n'y ajoutant presque rien, les extraits d'auteurs anciens que notre compatriote avait pris la peine de rassembler.

Il y a cependant aujourd'hui, grâce aux progrès de la linguistique et à des recherches récentes, quelque chose à faire pour compléter la notice de D. Martin.

La racine de *Belenus* paraît être GVAL, en sanscrit G'VAL, « brûler, flamber, éclairer », d'où *g'valana* (*ardens*, *splendens*, *ignis*), et *g'vâla*, « lumière, flambeau, flamme » (Pott, *Etymologische Forschungen*, t. IV, p. 260, n° 438). On sait que les langues celtiques ont, comme le grec, tendance à remplacer par un *b* le *g* primitif. Ce phénomène se produit surtout quand le *g* primitif est suivi d'un *v*. Ainsi le vieil irlandais *biu*, « vivant », en cambrien *biw* (comparez le grec βίος), se rattache à la racine G'IV pour GVIV, d'où le latin *vivus*. L'irlandais *ben*, « femme », qu'on peut mettre en regard du béotien βανα, vient d'une racine *gvan* que supposent le grec γύνη et le gothique *quêns* (*Gramm. celtica*[2], p. 54). Le grec βιβρώσκω vient d'une racine GVAR qu'exige le latin [*g*]*vorare* à côté du GAR sanscrit (Corssen, *Aussprache*[2], p. 87). On peut soutenir que le même phénomène s'est produit en latin, si *bulla*, « bouillon », et *bullire*, « bouillir », viennent de la racine G'VAL, comme le croit M. Corssen (*Aussprache*[2], t. I, p. 88).

Belenus serait donc identique au sanscrit *g'valana-s*. Nous devons cette hypothèse à Siegfried (*Miscellanea celtica*, p. 8). Elle paraît vraisemblable. *Belenus* signifierait donc « brillant, resplendissant, feu » ; il pourrait être rapproché du latin *bulla*, « bouillon », — qui aurait la même racine suivant M. Corssen, — du laconien βέλα, « éclat, lumière, chaleur », également issu de GVAL, suivant M. Pott (*Etym. Forsch.*², t. V, p. 261 ; voir cependant Curtius, *Griech. Etym.*², p. 485). Il est donc inutile de recourir à l'hypothèse d'une importation sémitique pour justifier l'existence et le développement du culte de *Belenus* chez les Gaulois ; et, ici comme ailleurs, la mythologie gauloise s'explique par des phénomènes de linguistique qui sont en général le domaine commun de la race indo-européenne, et en particulier le domaine spécial du groupe gréco-italo-celtique.

La forme la plus ancienne du gaulois *Belenus* pourrait être *Balanos*, nom d'un roi de la Gaule transalpine au temps de la guerre des Romains contre Persée, vers l'an 168 avant J.-C. (Tite Live, l. 44, c. 14). En grec βάλανος veut dire « gland ». C'est un mot d'une autre origine. *Balanos*, en gaulois, aurait signifié « ardent, resplendissant ».

Balanos serait devenu plus tard *Belenos*. Ce n'est pas le seul exemple qu'on puisse citer d'*a* gaulois primitif changé postérieurement en *e* dans la même langue. Les ἀρκύνια ὄρη d'Aristote s'appellent *Hercynia silva* dans César.

Le nom propre *Belenos* eut plus tard deux formes affaiblies : d'abord *Belinos*, ensuite *Bilinos*. Il figure comme nom divin dans vingt-quatre inscriptions d'Aquilée, qu'on peut voir au *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie de Berlin, t. V, nos 732-755. Dans dix-huit de ces inscriptions il est écrit d'une manière assez complète pour nous permettre de distinguer deux orthographes. La forme *Belenus* est la plus fréquente : on la rencontre treize fois, mais il y a cinq exemples de *Belinus*. La même divergence se remarque chez les deux auteurs qui ont parlé du culte de ce dieu gaulois dans cette ville, celtique bien qu'italienne. Hérodien (VIII, 3) appelle ce dieu Βέλιν pour Βέλινον à l'accusatif, et Capitolin (Maximin, 22) *Belenum* au même cas.

Tertullien, mentionnant le culte de ce dieu dans le Norique, nomme ce dieu *Belenus* (*Apolog.*, XXIV) ; la même forme se trouve employée comme nom divin en Gaule dans une inscription de Vienne citée par D. Martin (t. I, p. 393), et dans deux des vers d'Ausone sur les professeurs de Bordeaux. On peut en rapprocher le *mons Belenatensis* que Grégoire de Tours (*Gloria confessorum*, 5) place en vue de

Rigomagus, aujourd'hui Riom, et le *Beleno cas*[*tro*] d'une monnaie mérovingienne sur l'attribution de laquelle MM. A. de Barthélemy et J. Quicherat ont émis des doctrines contradictoires.

Je rattacherais aussi à *Belenus*, comme dérivés, les *Balenod* de l'Aube et les *Bellenot* de la Côte-d'Or, dans lesquels la seconde voyelle ne se prononce pas et dont la forme primitive semble être le *Bellenavus*, lisez *Belenavus*, de la chronique de Bèze, devenu *Beleno*, *Baleno* au XIIe siècle et enrichi plus tard d'une consonne finale parasite, comme Andelot, d'*Andelavus* (Voir Quicherat, *De la formation des noms de lieu*, p. 44).

Le second *e* de *Belenus* a fléchi en *i*, comme nous l'avons dit, dans cinq inscriptions d'Aquilée où il est écrit *Belinus*. Le même phénomène s'observe dans deux inscriptions de la Gaule transalpine, l'une de Clermont-Ferrand (D. Martin, I, 381), l'autre de Vienne (*ibid.*, 393), où ce nom divin est écrit avec deux *l* : *Bellinus* pour *Belinus*, par suite d'un rapprochement arbitraire avec le latin *bellum*, qui n'a aucun rapport avec le mot gaulois.

Le latin *bellum* tient lieu d'un primitif *duelum*, parce qu'en latin *dv* devient *b* (Corssen, *Aussprache*², t. I, p. 124-125, et t. II, p. 354). Mais ce phénomène ne se produit pas dans les langues celtiques : ainsi l'équivalent du latin *bonus* (= *DVA-*no-s*) paraît être le gaulois *dago-s* = *DVA-*go-s* (cf. *Beitr.*, t. IV, p. 102); et le vieil irlandais *dorus* = **dorasu*, « porte » (*Gr. C.*², p. 238), est dérivé d'une racine *dhvar* commune au groupe gréco-italo-celtique et dont la dentale initiale a perdu son aspiration par une règle spéciale au rameau celtique (cf. Pott, *Etym. Forsch.*², t. V, p. 15-33, n° 358). Le verbe cambrien *bela*, « faire la guerre », n'existe pas dans les autres dialectes néo-celtiques, et paraît emprunté au latin (1). Le doublement de l'*l* dans le *Bellinus* de deux inscriptions de la Gaule est donc une faute d'orthographe résultant d'une étymologie erronée comme celle qui, dans d'autres inscriptions, a fait écrire *Poeninus* le nom du dieu *Penninus* (Orelli, n°s 228-237, 241-242, 245-246, 5028, 5642; une seule inscription aurait la bonne orthographe *PEN*[*N*]*INO*, n° 237). Notre appréciation de l'orthographe *Bellinus* est justifiée non-seulement par les faits cités plus haut, mais encore par la comparaison du nom divin avec un nom d'homme composé dont ce nom divin est le second terme et qui se rencontre dans la Grande-Bretagne, *Cunobelinos* écrit avec un *l* simple dans les légendes monétaires (*Revue*

(1) Je ne puis donc avec Glück, *K. N.*, p. 6, rattacher à ce verbe le thème gaulois *Belatu*.

celtique, t. I, p. 294), bien que chez Dion, LX, 21, on lise Κυνοβέλλινος, et dans Suétone (*Caligula*, 44) *Cynobellinus* avec deux *l* en conséquence de la fausse étymologie latine dont nous venons de parler.

C'est à *Belinus* aussi bien qu'à *Belenus* qu'on peut rattacher deux noms de lieu de la France où la seconde voyelle de ce nom a été élidée comme brève, ainsi qu'il résulte des vers d'Ausone cités plus haut. Ce sont *Belniacum* et *Belna*. *Belniacum* paraît dérivé de *Belenus* ou de *Belinus*. *Belniacum* se trouve en 849 dans une charte de l'abbaye de Jumiége (D. Bouquet, VIII, 499 B) et en 862 dans une charte de l'abbaye de Saint-Denis (Tardif, *Monuments historiques*, n° 186), et ce nom serait aujourd'hui Beaunay (Seine-Inférieure), Beaunay (Marne), Beauné (Maine-et-Loire) ou quelque chose d'analogue (Quicherat, *De la formation des noms de lieu*, p. 36-37). Il ne faut pas confondre Bligny, Beligny, Belignéux pour *Beliniacum* avec la seconde syllabe longue (voir un exemple de *Beliniacum* dans une charte de l'année 879, *Gallia Christiana nova*, t. IV, *instrumenta*, col. 61). Belin (Gironde) est encore un mot différent et paraît être la forme moderne du nom des *Belendi*, peuple d'origine probablement *ibérique* (classe de philosophie et d'histoire de l'Académie de Vienne, Comptes rendus, t. LXVII, p. 374). *Belna* semble être le féminin de *Belenus* ou de *Belinus*. Dans deux chartes de l'abbaye de Saint-Denis, l'une de 832, l'autre de 862 (Tardif, *Monuments*, n°s 123 et 186), *Belna* désigne Beaune-la-Rollande (Loiret). Dans une charte du chapitre de Mâcon, 862 (*Gall. Christ. nova*, IV, *instr.*, col. 269 C), c'est Beaune (Côte-d'Or); dans une pièce de l'année 1184 (*Dict. top. de l'Aisne*), c'est Beaulne, village du département de l'Aisne. La forme complète *Belina* se trouve dans une charte de l'année 1098, où elle désigne un ruisseau qui prend sa source dans la montagne de Beaune (Côte-d'Or) (voyez Garnier, *Nomenclature historique de la Côte-d'Or*, n° 919).

De *Belinus* écrit à tort par deux *l*, *Bellinus*, on peut rapprocher *Bellintum*, nom de lieu mentionné dans l'*Itinéraire de Jérusalem* (cf. Glück, *K. N.*, p. 94), et on doit, ce nous semble, reconnaître un dérivé de *Belinus* dans *bellinuntia*, nom gaulois de la jusquiame d'après Apulée (*De virtutibus herbarum*, c. 4). Dans le nom gaulois de la jusquiame tel que l'écrit Dioscoride, IV, 69, βιλινουντία, l'*l* simple a été conservé, mais le premier *e* du thème *Belino* s'est assimilé à l'*i* suivant : βιλινουντία suppose *Bilino-s* avec un *i* pour *e* à la première syllabe comme dans *Virgilius*, forme relativement moderne de *Vergilius* (Corssen, *Aussprache* ², t. I, p. 543-544). La jusquiame était appelée par les Latins *apollinaris*, nom dérivé d'*Apollo*, comme le gau

lois *belinuntia*, *bilinuntia* était dérivé de *Belinus*, *Bilinus*. Peut-être pourrait-on aussi rattacher à *Bilinus* le nom d'un affluent de l'Elbe, *Bilena* (= *Bilina*?) au IXe siècle, aujourd'hui Bille (cf. Foerstemann, *Namenbuch*², t. II, col. 253).

Au moyen âge le nom divin *Belinus*, *Bilinus*, réduit au rang de simple nom d'homme, apparaît dans les documents corniques et cambriens sous la forme *Beli*, et dans le cartulaire de Redon sous la forme *Bili* (*Revue celtique*, t. I, p. 338 ; *Gr. C.*², p. 86, 815-816).

Le nom de la déesse *Belisama* ou *Belesamis* assimilée à Minerve par une inscription romaine, nous semble un mot dérivé; il serait, quant à ses deux premières syllabes, identique au thème *Belo* dont vient *Belenus*, *Belinus* (cf. Becker, dans les *Beitr.* de Kuhn, t. III, p. 353). Nous avons déjà dit que *g'vála* en sanscrit veut dire « lumière, flambeau, flamme ». *G'vála* n'est pas identique à *Belo*, puisque la première syllabe du thème gaulois est brève et que la syllabe initiale du mot sanscrit est élevée au guna ou à la vriddhi. Mais, malgré cette différence, il peut n'être pas téméraire d'admettre que les deux thèmes auraient eu un sens analogue. Le thème *belo* paraît avoir donné plusieurs dérivés autres que *Belenus*. Tels sont: 1° *Beliacus* ou *Biliacus*, nom de lieu mentionné dans plusieurs chartes du IXe siècle, aujourd'hui Bellac (Haute-Vienne) (voir Deloche, *Cart. de Beaulieu*, p. 44, 46 et 48); 2° *Beloun* et *Belaun*, employés dans des chartes du XIIe siècle pour *Belaunum* = *Belavanum*, aujourd'hui Belan (Côte-d'Or) (Garnier, *Nomenclature de la Côte-d'Or*, n° 552); 3° *Belisa*, qui pourrait être identique au nom de la *Beauce*, *Belsa* (= *Bel*[*i*]*sa*). De *Belisa* vient *Belisama*, qu'on peut comparer, quant aux suffixes, à *Trigisamus* (= *Tragisamus*), nom de rivière, dérivé d'un autre nom de rivière, *Tragisa*, venant lui-même de *tragi*, forme affaiblie du thème *trago* identique à celui du grec τρέχειν, « courir », qui a donné au gaulois le composé *vertragus* = *ver-tragos* (*Gr. C.*², p. 769-770, cf. p. 36-37). *Belisia* ou *Bilisia*, nom de lieu de la Belgique, aujourd'hui Munster-Bilsen, paraît être un autre dérivé de *Belisa* et une forme contractée pour *Belisa-ja* (cf. *Gr. C.*², p. 785).

On pourrait supposer que *Belisama* serait un composé dont le second terme se retrouverait 1° dans le nom propre *Samis*, 2° dans le second terme du composé *Marlo-sama* (Becker, dans les *Beitræge*, III, 354), 3° dans le premier terme du composé *samo-talus*, 4° dans la partie initiale des dérivés *Samaus* (= *Samavus*), *Samara* (Glück, *K. N.*, p. 73). Nous ne hasarderons pas une traduction de tous ces mots; mais *Samis*, nom de femme, pourrait être rapproché de l'ir-

landais *saimh*, « doux, flatteur, paisible ». Dans le même système, *Samo-talus*, nom d'homme, signifierait « qui a le front doux ». *Samara*, nom de rivière, serait dérivé du même thème et voudrait dire « rivière paisible ». Quoi qu'il en soit, le composé féminin des deux termes *belo* et *samo* ou *sami* serait *Belo-sama* ou *Belo-sami*, et la voyelle finale du thème ne fléchirait pas en *i* ou en *e* comme dans *Belisama*, *Belesamis*. *Belisama*. *Belesamis* nous semble donc être un dérivé (1).

Ce nom qui figure comme nom divin dans deux inscriptions, l'une de Vaison, l'autre de Conserans, appartient aussi à la nomenclature géographique. Une rivière de la Grande-Bretagne portait le nom de Βελίσαμα à l'époque romaine (Ptolémée, II, 3). Blismes (Nièvre) est appelé *Belisma* = *Belisama* dans une charte de l'année 1287 (*Dict. top. de la Nièvre*). Le nom de Bellême (Orne) est *castrum Belismum* dans une charte de 1020 (Bry de la Clergerie, *Hist. des comtes du Perche*, p. 361, cité par Brequigny, *Table*, t. I, p. 539), *Belesmia*, *Bellisma*, *Belismum*, *Bellismum*, *Bellismia* au XIIe siècle (Orderic, édit. Le Prevost et Delisle, II, 430; III, 262; IV, 307, 308, 474; V, 4), *Belismum* et *Belesmum* au XIIIe (charte de 1226 dans Teulet, *Layettes*, II, 120). Blesmes (Aisne) s'appelle *Belesmia* en 1191 (*Dict. top. de l'Aisne*). Le nom de Blesmes (Marne) est *Belesma* au XIIe siècle (E. de Barthélemy, *Dioc. ancien de Châlons*, II, 91; cf. Teulet, *Layettes*, I, 30 B). Dans ces noms de lieu on doit, ce me semble, reconnaître soit le nom de la déesse *Belisama*, soit une forme masculine de ce nom, plus ou moins altéré. On peut rapprocher ces termes géographiques de ceux que nous avons cités à propos du dieu *Belenus*, *Belinus*.

Ainsi les noms de lieu de la France conservent encore à notre insu des traces multiples du polythéisme qui a été la religion de nos primitifs aïeux et qui depuis tant de siècles a cessé d'être celle de leurs descendants.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Nous sommes sur ce point en désaccord avec M. Pictet. Voir plus haut, t. XV.

TUMULUS DE LA TAURIDE

« Au mois d'août de l'année 1869, en creusant un tumulus dans notre propriété de famille située sur les bords de la mer Noire, entre les îles de Djéralgatch et de Tendra, pour y établir un poêle à briques, j'ai trouvé les deux pots de terre ci-joints, ainsi que les débris d'un troisième pot que je n'ai pu recueillir. A côté de ces pots se

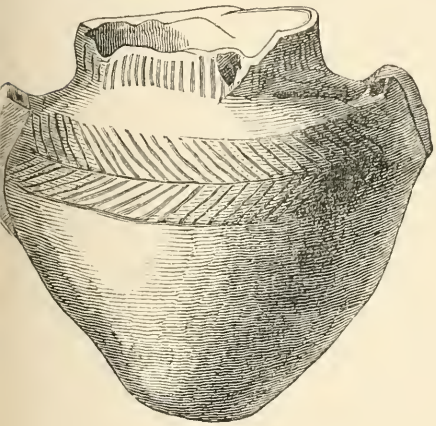

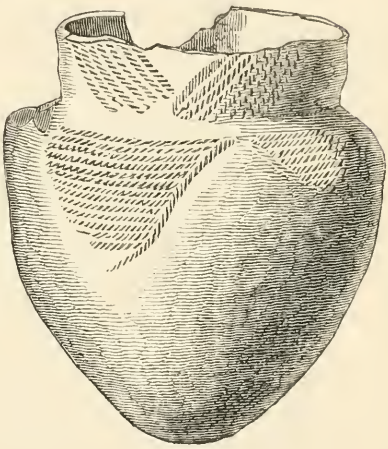

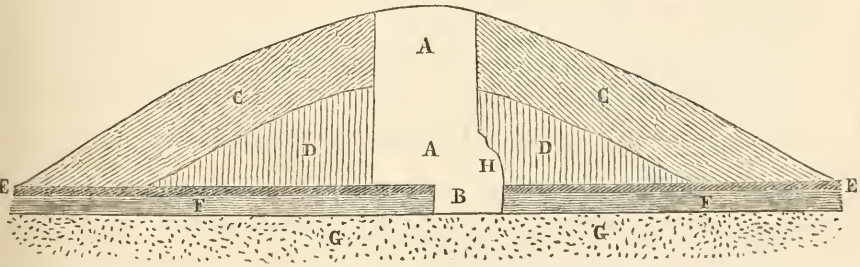

A, tranchée pratiquée dans le tumulus.
B, trou dans lequel se trouvaient les pots.
C, terre rapportée compacte.
D, terre rapportée friable et tendre.
E, terre vierge végétale.
F, argile jaune.
G, sable.
H, éboulement produit par la fouille en B.

trouvaient quelques débris d'ossements tombant en poussière et d'une couleur brune, ainsi que deux fragments de galettes en terre cuite et des morceaux d'une terre rouge et friable ressemblant à de la sanguine. Le tout reposait dans un lit d'algue complétement blanchie par le temps. A deux mètres environ du sommet du tumulus, la terre, d'abord compacte et dure, devenait tendre et friable comme si elle eût été remuée de la veille. L'algue, formant un lit de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, se trouvait à la base du tumulus, et recouvrait un trou d'un demi-mètre de profondeur et d'un mètre et demi à peu près de diamètre. C'est dans ce trou que nous avons trouvé les objets énoncés plus haut; la terre qui remplissait ce trou était si molle que nous l'en avons retirée avec les mains, sans nous aider d'aucun instrument; elle ne redevenait dure qu'à la surface des parois verticales du trou, dont les dimensions et la forme circulaire étaient ainsi parfaitement indiquées. Le fond de cette excavation n'était plus que le sable qui, dans toute la contrée, se retrouve sous la première couche d'argile qui recouvre la terre végétale. Le tumulus, semblable à tous ceux que l'on trouve dans le pays et qui ne diffèrent entre eux que par les dimensions, est situé à environ deux kilomètres du bord de la mer et du point d'attache de la presqu'île de Djéralgatch, derrière le jardin de notre établissement agricole qui porte le nom de Sophievka, gouvernement de Tauride, district de Dniéprovsk. Avant d'arriver à la base du tumulus, à un mètre environ de son sommet, nous avons trouvé des ossements humains qui avaient parfaitement conservé leur forme, mais qui devaient remonter à une époque assez éloignée, car ils étaient très-friables : les crânes sont tombés en morceaux quand nous avons essayé de les enlever. Comme ces débris étaient très-mêlés, nous n'avons pas pu déterminer exactement le nombre d'individus qui avaient été ensevelis dans cet endroit.

Désirant établir l'authenticité de ces deux pots de terre qui, malgré leur apparence informe, me paraissent offrir quelque intérêt par leur antiquité, j'ai fait cette note, dont je garantis l'exactitude par ma signature et celle des personnes qui ont été témoins du fait.

Alexandre Vassal, propriétaire.
Michel Penkovsky, intendant.
Eugène Goutière, chef de comptoir.
Simon Tatarinoff, médecin.

« Nous, agent consulaire de France a Cherson, certifions que les

signatures apposées ci-dessus sont véritablement celles de M. Alexandre Vassal, propriétaire à Sophievka, gouvernement de Tauride, district du Dniéper; de M. Michel Penkovsky, intendant; de M. Eugène Goutière, chef de comptoir, et celle de M. Simon Tatarinoff, médecin, et que foi doit y être ajoutée tant en jugement que hors.

En témoignage de quoi nous avons signé la présente et y avons apposé notre sceau.

A Cherson, le 15/27 novembre 1869.

L'agent consulaire,

ALLARD. »

Vu au Consulat de France à Odessa, pour légalisation de la signature ci-dessus apposée de M. ALLARD, agent consulaire de France à Cherson.

Odessa, le 1er décembre 1869.

Pour le Consul empêché et par autorisation,

Le chancelier,

J.-B. SAURON.

M. Vassal a récemment apporté à Paris ces deux vases, dont il avait instinctivement senti l'importance. Il a bien voulu en faire don au Musée de Saint-Germain, où ils sont aujourd'hui déposés. Les hommes de science doivent remercier M. Vassal de la peine qu'il a prise pour conserver, et livrer ensuite à l'étude de tous, ces deux précieux monuments d'une civilisation qui, toute grossière qu'elle est, mérite d'autant plus d'attirer notre attention que nous en retrouvons la trace en Gaule et en Germanie, comme sur les bords de la mer Noire. Nous avons pensé que nous ne pouvions mieux faire que de les publier immédiatement. Il n'est pas indifférent, en effet, de savoir que des poteries qui, par leur forme générale, par la nature de la terre qui les compose, par leur ornementation, rappellent les poteries germaniques et gauloises de la fin de l'âge de la pierre ou du commencement de l'âge du bronze, se retrouvent en Tauride dans des tumulus analogues aux nôtres. C'est là un jalon précieux qu'il ne faut pas perdre de vue quand on s'occupe des temps primitifs de la Gaule. Depuis longtemps M. Alfred Maury a signalé, dans le cours si instructif qu'il fait au Collége de France, deux grandes voies de commerce qui, de l'Orient, conduisaient dès les temps les plus reculés dans les contrées de l'ouest et du nord de l'Europe, l'une suivant la vallée du Danube, l'autre gagnant directement la Poméranie ou le Jutland à travers la Silésie. Les tumu-

lus de la Tauride semblent marquer une des étapes de ces deux grandes voies commerciales. On ne saurait donc étudier ces sépultures avec trop de soin, et il nous a paru qu'il était utile, même sans plus de commentaire, d'appeler sur elles l'attention des archéologues. Il n'est peut-être pas mauvais, d'ailleurs, de nous répéter souvent que le bassin de la Méditerranée n'a pas été le seul foyer de civilisation dans l'antiquité, et que les Phéniciens et les Etrusques n'ont pas été les seuls initiateurs des contrées septentrionales et occidentales de notre vieux monde. L'Orient a certainement, et de très-bonne heure, communiqué directement avec le Nord et l'Ouest, et ces communications paraissent même avoir été beaucoup plus suivies qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Il y a là, en tout cas, une piste qu'il faut suivre avec soin parce qu'elle peut être le point de départ des plus intéressantes découvertes. Dans cet ordre de recherches aucun fait, quelque minime qu'il soit, ne doit paraître indifférent.

ALEXANDRE BERTRAND.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE FÉVRIER

M. de Longpérier lit une dissertation de M. Chabas, intitulée *Hebræo-Ægyptiaca*. A propos d'un papyrus de Leyde, où M. Chabas a trouvé le nom donné par les Égyptiens aux Hébreux et la mention des travaux pénibles auxquels ils étaient assujettis, M. Derembourg fait remarquer que l'Exode ne parle pas de grosses pierres qu'ils auraient traînées, selon l'expression de M. Chabas, mais de briques faites par eux-mêmes. M. de Longpérier répond que M. Chabas se borne à prendre la version de M. Birsch, se réservant de revoir le texte même quand il sera publié. — Ces légères critiques n'enlèvent rien à l'intérêt du travail de M. Chabas, qui montre combien les Hébreux ont fait d'emprunts à la religion et aux mœurs égyptiennes.

M. Émile Burnouf écrit à l'Académie pour lui signaler de nouvelles observations faites par lui et qui complètent ce qu'il a dit dans sa brochure sur *la Légende athénienne*. On sait que M. Burnouf croit avoir retrouvé, localisés en Attique et appropriés aux nouvelles circonstances au milieu desquelles il s'y sont développés, un certain nombre de mythes ariens qu'il est facile de reconnaître et qui roulent, pour la plupart, sur des données astronomiques. Il s'agit aujourd'hui d'un lieu appelé *Saint-Jean-Kynigos* et autrefois *Apollon Kynios*, où il a dû y avoir jadis un repère ou mire indiquant le lever solsticial du soleil par rapport à l'autel de *Minerve Parthenios* sur l'acropole d'Athènes. M. Burnouf envoie, en même temps, un plan d'Athènes qu'il avait commencé autrefois, comme membre de l'Ecole française, et qu'il vient de terminer.

M. Thurot continue sa communication sur la prononciation des voyelles nasales, en français, depuis le XVIe siècle.

L'Académie a encore eu, ce mois-ci, un deuil à déplorer. Le 14 février M. le président annonçait la mort, prévue du reste depuis longtemps, de M. Stanislas Julien, l'un des membres les plus justement célèbres de la Compagnie. Après cette douloureuse communication la séance a été levée.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Exploration archéologique de l'île de Samothrace. — On lit dans le *Journal officiel* : » La *Gazette de Vienne* nous donne les renseignements suivants sur un voyage d'exploration archéologique que prépare l'Autriche dans l'île de Samothrace, voyage que nous avons déjà annoncé d'après les journaux de ce pays.

Les personnes désignées pour faire partie de l'expédition sont MM. Conze, A. Hauser et G. Viémann.

Un des bâtiments de guerre stationnés dans le Levant a été mis à leur disposition. Cette entreprise, qui a pour but l'exploration des anciennes ruines grecques à Samothrace, est de celles qui, excédant les ressources des particuliers, incombent à l'État, lequel s'en charge volontiers, dans l'intérêt de la science. L'Autriche, ainsi que le journal en question le fait remarquer, non-seulement ne recule pas devant des occasions de ce genre, mais les recherche, ainsi qu'elle l'a prouvé en favorisant l'exploration des régions polaires, les observations d'éclipses de soleil, et en accomplissant au moyen de la *Novara* un voyage de circumnavigation autour du monde, etc.

Pour nous borner à l'archéologie, l'Autriche tient à ne pas rester en arrière d'autres nations telles que la France, l'Angleterre, la Russie, etc., dont le journal rappelle les services rendus dans ces derniers temps à la science dont nous parlons. Des missions archéologiques ont été données dans ces dernières années par la France, en Asie Mineure, en Macédoine, etc., sans parler des travaux constants de l'école entretenue à Athènes.

L'Angleterre, utilisant sa nombreuse flotte, a fait suivre le voyage de sir Charles Fellows dans la partie S.-O. de l'Asie Mineure de deux autres expéditions; elle a facilité à Charles Newton les moyens de découvrir le mausolée d'Halicarnasse, pour ne parler que du morceau principal; puis est venue l'expédition dans la Cyrénaïque, et enfin les fouilles d'Éphèse, dont il a été parlé plusieurs fois ici même.

En ce moment la Prusse songe à reprendre un projet qui fut abandonné lors de la guerre de Crimée, l'exploration du sol d'Olympie.

Quant à la Russie, elle trouve sur son propre sol, principalement en

Crimée et dans la presqu'île de Taman, un terrain si particulièrement favorable pour les fouilles archéologiques qu'elle y concentre son activité. Les sommes qui, sur tout le territoire de l'empire russe, ont été consacrées par la commission archéologique à des travaux de ce genre, se montent pour les trois dernières années dont les rapports aient été publiés, à 30,000 roubles en 1867, 31,000 roubles en 1868, et plus de 34,000 roubles en 1869.

La somme accordée pour explorer les ruines de l'île de Samothrace au printemps prochain n'est pas aussi considérable. Si ce voyage doit augmenter la somme des connaissances relatives aux monuments importants de l'antiquité, c'est uniquement parce que ces ruines, situées dans une île, en dehors des communications habituelles, ont été préservées d'une destruction totale et que leur exploration a été jusqu'ici fort imparfaite. On n'a que deux ou trois relations de voyageurs sur les débris qui subsistent encore (1).

On voit par ces relations, — et l'auteur de l'article que nous analysons affirme *de visu*, — que les ruines du mur de la ville appartiennent à ce qu'il y a de plus important en ce genre sur le sol de l'ancienne Grèce; — à côté sont deux temples doriques qui, à la vérité, ont été renversés, mais qui ne sont pas écroulés; ils sont entourés d'autres ruines, parmi lesquelles celles d'un édifice circulaire, de style corinthien, attirent particulièrement le regard.

Tous ces restes n'ont pas été encore examinés au point de vue architectonique. On peut donc espérer qu'à l'aide d'un petit nombre d'ouvriers indigènes, et dans l'espace de quelques semaines seulement, on obtiendra quelques résultats utiles pour la science. Il ne faudra pas, d'ailleurs, penser résoudre, en si peu de temps, les questions archéologiques qui se présenteront; aussi cette expédition doit-elle être considérée comme une simple reconnaissance, qui procurera des points de repère pour des recherches ultérieures plus complètes.

— A Gratz (Styrie), a lieu en ce moment au Johanneum, établisse-

(1) L'auteur de l'article de la *Gazette de Vienne* paraît ignorer la mission dont MM. Deville, membre de l'École française d'Athènes, et Coquart, architecte, ont été chargés en 1867 par le gouvernement français. La mort de M. Deville, qui a succombé aux suites de la maladie contractée dans le cours de ce voyage, n'a pas permis aux deux explorateurs de tirer des matériaux qu'ils avaient réunis tout le profit qu'en pouvait attendre la science; on n'en lira pas moins, dans les *Archives des missions scientifiques* (2e série), tome 4, deux intéressants rapports intitulés : 1° *Rapport sur une mission dans l'île de Samothrace*, par M. Gustave Deville; 2° *Note explicative accompagnée de plans et dessins et faisant suite au rapport de M. Gustave Deville*, par M. E. Coquart. Les quatre planches qui sont jointes à cette note représentent : 1° un plan général de la ville et du sanctuaire de Samothrace; 2° un plan particulier de Samothrace et du sanctuaire dans leur état actuel; 3° une vue de la porte principale de Samothrace; 4° un fragment du monument principal du sanctuaire.

(G. P.)

ment pour les hautes sciences, une exposition fort intéressante de médailles papales en or, argent, cuivre, au nombre de 780 pièces. La collection renferme des médailles de presque tous les papes qui sont montés sur le trône de saint Pierre, depuis l'origine jusqu'à nos jours. Le manque de place a empêché d'exposer à la fois la collection entière, dans le cabinet des antiques; aussi n'a-t-on exposé que la première série allant jusqu'à Léon VIII; dans quelques jours, la seconde série sera mise sous les yeux du public. En même temps a lieu dans le même établissement, nous dit la *Nouvelle Presse libre*, une exposition d'antiquités mexicaines qu'un savant d'Autriche a, sous le dernier empire du Mexique, trouvées ou achetées. On croit que le Johanneum se rendra acquéreur de ces objets.

—— *Découverte d'un tombeau antique à Rome.* — A propos de l'Institut archéologique de Rome, la *Gazette de Cologne* annonce que cette société doit s'occuper dans sa prochaine séance d'une découverte archéologique qui aurait été faite récemment à Rome, dans la villa Caselli, sur la voie Appienne. Il s'agit de la mise à découvert d'un tombeau antique d'une très-belle architecture. Ce tombeau se compose de trois chambres, contenant quatre tombeaux de marbre blanc, ornés de sculptures représentant : 1° les Muses; 2° Bacchus et Ariane; 3° une chasse aux animaux sauvages; 4° la porte d'un tombeau. On suppose qu'une des Muses, dont le front est ceint de fleurs, est le portrait même de la défunte dont les restes gisent dans le tombeau. On lit sur ce dernier l'inscription suivante : *Titus Olius Niképhoros*. L'écriture, le style des sculptures, et d'autres particularités font remonter l'âge de ce monument à l'époque de Septime Sévère. Une des femmes porte ses cheveux à la manière de Julia Mammée, en forme de diadème sur un front élevé.

—— M. Schliemann poursuit ses fouilles et ses découvertes sur l'emplacement et dans les environs de la Troie homérique. La dernière campagne d'été a donné des résultats importants, que résume M. Ernest Curtius dans le dernier numéro de l'*Archæologische Zeitung*. Cet érudit ajourne, jusqu'à la publication complète des documents, tout jugement sur les résultats topographiques de ces recherches : M. Schliemann fait exécuter en ce moment un relevé complet du terrain avec l'indication de tous ses travaux et de leurs résultats. Jusqu'à nouvel ordre, réservant son jugement sur les conclusions et les vues de M. Schliemann, M. Curtius se borne à publier et à décrire deux monuments d'une certaine importance récemment mis au jour.

Le premier est une inscription grecque qui ne manque pas d'intérêt, quoiqu'elle appartienne à l'époque romaine : elle est gravée sur un piédestal qui portait la statue d'un citoyen de Cyzique, Aulus (?) Claudius Cæcina, nommé par Antonin curateur (λογιστής) de la ville d'*Ilium novum*. L'autre monument est un fragment de frise, une métope encadrée entre deux triglyphes; la métope représente Hélios, la tête radiée comme sur les monnaies de Rhodes, debout dans son quadrige. Les chevaux, lancés

à toute volée, sont traités avec une grande habileté, dans un style plein de mouvement et d'effet; mais la figure du dieu, dont le corps est presque entièrement caché par l'attelage, manque d'assiette et paraît moins heureuse. Il y a dans l'ensemble, malgré des qualités remarquables, une inégalité, une absence d'harmonie qui porte M. Curtius à croire cette sculpture plutôt du temps des premiers Césars que de l'époque macédonienne; on sait quelles faveurs les maîtres de Rome, pour faire honneur à la légende troyenne, accordèrent, en plus d'une occasion, aux habitants d'*Ilium novum*. Quoi qu'il en soit de la question de date, encore obscure, la découverte d'un fragment aussi considérable et aussi intact peut nous faire espérer que le sol nous garde, au même endroit, d'autres débris de l'édifice important et soigné, probablement un temple, auquel appartenait cette métope.

Un autre numéro de ce même recueil contient l'indication d'une découverte encore plus importante, faite dans les fouilles que l'on exécute maintenant à Éphèse. M. Ernest Curtius, qui l'an dernier a visité ces fouilles, publie aujourd'hui, d'après des photographies envoyées de Londres où le monument a été apporté et déposé, la partie inférieure du fût d'une colonne du temple d'Artémis Ce fût porte un bas-relief circulaire dont quatre personnages, un peu plus grands que nature, se distinguent encore; deux sont des figures de femmes, drapées; une troisième représente un génie ailé; enfin, la mieux conservée nous est signalée par le caducée comme un Hermès nu, traité dans le style et avec les proportions des figures de Lysippe. Les cannelures ne commençaient qu'à la hauteur de $2^{m},25$; elles partaient d'un anneau qui surmontait le bas-relief. Nous trouvons ici, dans ce curieux débris, l'explication d'une assertion de Pline l'Ancien (XXXVI, 21) que presque tous les commentateurs avaient contestée jusqu'ici, d'un passage pour lequel presque tous les éditeurs avaient proposé des corrections. Il s'agit des colonnes du temple d'Artémis, tel qu'il existait avant l'incendie de 356; Pline dit que des cent vingt-sept colonnes de soixante pieds de haut qui l'ornaient, trente-six étaient sculptées, et que l'une d'elles avait été sculptée par Scopas (*ex iis XXXVI cœlatæ, una a Scopa*). Si nous n'avons aucune raison de croire que nous ayons sous les yeux la colonne que le ciseau de Scopas aurait illustrée, tout au moins pouvons-nous dire que ces sculptures, par leur style aisé et noble, ne paraissent point indignes d'un tel voisinage. Les fouilles d'Éphèse nous réservent, selon toute apparence, d'autres surprises non moins intéressantes; d'après les dernières nouvelles, on vient de dégager l'angle nord-ouest du temple. Peut-être arrivera-t-on ainsi à retrouver et à rétablir tout le plan d'un temple ionique; l'histoire de l'art verrait ainsi se combler une lacune que ne suffisaient point à remplir toutes les conjectures des érudits, et nous pourrions en écrire un chapitre jusqu'ici presque inédit.

Nous renvoyons, pour plus de détails, aux intéressants articles de M. Curtius et aux planches, d'une belle exécution, qui les accompagnent. Nous regrettons que la *Revue* n'ait pas reçu, de première main, quelques

renseignements sur les fouilles qui se poursuivent dans la plaine de Troie et à Éphèse; n'y aurait-il pas là, pour les membres de l'École d'Athènes et pour les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome, de nouveaux et intéressants sujets d'étude? G. P.

—— *Excavations préhistoriques dans le département d'Eure-et-Loir.* — Nous empruntons au *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* les passages principaux d'un mémoire dans lequel M. le Dr Harreaux rend compte d'excavations circulaires, étroites du haut, évasées par le bas, ayant un à deux mètres à l'entrée, deux à quatre mètres au fond, avec une profondeur de deux mètres environ et quelquefois moins, dont il a constaté l'existence sur plusieurs points du département. Ces trous sont remplis d'un terreau léger et de cendre brune.

Cinq de ces cavités surtout, exemptes de toute investigation antérieure et telles que leurs possesseurs les avaient abandonnées, ont fait l'objet de l'examen du Dr Harreaux et lui ont permis de se faire une idée plus précise de leur destination primitive et de les considérer comme les habitations des aborigènes de la contrée devenue la Beauce.

Dans le fond d'une de ces cavités on a découvert une hache de pierre brute, d'un gris noirâtre, à grain fin et dur. Cet outil de la première époque ressemble plutôt à un pic-marteau qu'à un instrument tranchant. Dans un autre trou plus large se sont trouvés, toujours sous le même terreau, des fragments de bois de cerf ou de renne.

Jusqu'à présent, ces cavités avaient été considérées soit comme des puits ébauchés et abandonnés, soit comme des cloaques ou puisards, soit comme des embuscades ou tranchées pour des faits de guerre, soit encore comme des silos pour conserver des provisions. Mais le Dr Harreaux considère ces opinions comme absolument contredites par l'emplacement des cavités et par les circonstances locales, et il en conclut qu'elles formaient des habitations de pêcheurs au bord des étangs qui constituaient les fonds de la vallée de la Voise.

Plusieurs personnes pouvaient s'y asseoir le dos appuyé aux parois et on pouvait les couvrir sans autre charpente que des feuillages et des roseaux réunis et liés en ruche. C'est la disposition des cases arrondies que Tacite décrit chez les Germains.

La date de ces excavations doit précéder l'âge mégalithique, car au moment où les dolmens et les menhirs se dressaient sur notre sol, l'homme devait savoir construire une habitation plus confortable que le nid presque bestial que nous venons de décrire. Ces demeures dateraient donc de l'époque qui a suivi les cataclysmes de la période glaciaire et qui a précédé la première invasion des peuples orientaux; elles auraient été la retraite de la race aborigène petite, brune, brachycéphale, signalée comme première occupante de l'Europe occidentale.

—— Nous recevons, de notre collaborateur M. Roller, les nouvelles suivantes de Pompéi :

« Les quartiers qu'on fouille actuellement à Pompéi, et qui paraissent

correspondre aux anciens faubourgs, amèneront difficilement des découvertes aussi notables que celles qui ont été faites précédemment. Les forums, les monuments, les bains publics sont connus; les quartiers extrêmes de la ville sont nécessairement occupés par des habitations populaires. Dans l'antiquité comme de nos jours les faubourgs étaient l'asile des pauvres; l'on ne peut avoir l'espoir d'y découvrir qu'un petit nombre de demeures riches, sortes de villas analogues à celle de Diomède, disséminées au milieu de plus humbles toits.

Et pourtant, dans ces régions si modestes, que de richesses artistiques encore! La fresque se retrouve partout, mêlée à la vie intime des plus petits. Par exemple, près de la porte de Stabie, se trouve le quartier qu'on croit le plus ancien et primitivement habité par les Osques. Or, là même, la plus petite *casetta* est décorée de peintures. Cette porte, nouvellement dégagée, donne la direction de la muraille d'enceinte. Pour découvrir tout le parcours de celle-ci jusqu'à la porte de Mer, il faudra reculer la grande route actuelle de Torre Annunziata à Scaffati. De l'autre côté de la porte de Stabie, dans la direction de Sarno, il faudra remanier les terrains qui y ont été malheureusement accumulés par les précédentes fouilles et les porter plus loin. Ce genre de travail exige trop de soins minutieux pour qu'il soit possible d'emporter rapidement ces milliers de mètres cubes de cendres et de lapilli. Il serait aussi urgent de pouvoir couvrir, à mesure qu'on les exhume, un plus grand nombre des peintures que la pluie et le soleil détruisent si vite. Les ressources ne sont pas suffisantes pour que M. Fiorelli puisse faire ce travail en grand. Il a soin de couvrir avec de la cendre les mosaïques de pavage, que les intempéries désagrègent trop vite encore.

Une inscription latine, trouvée près de la porte de Stabie, indiquait la limite à laquelle les voitures devaient s'arrêter.

Parmi les découvertes exceptionnelles donnant un renseignement de plus sur l'industrie des anciens, notons un triclinium dont les murs sont percés de conduits qui amenaient, non pas l'air chaud comme dans les bains, mais l'air frais si nécessaire pendant les chaleurs de l'été. C'est un système de ventilation qu'il ne serait pas inutile d'étudier. Notons aussi une chaudière munie de robinets et placée de façon à se remplir aisément d'eau fraîche, mécanisme que l'on va essayer de reproduire. J'ai remarqué, sur une petite fresque qu'on venait de dégager, la copie parfaite d'un de ces rouleaux de pierre dont nous nous servons pour tasser les gazons ou les routes. Parmi les petits objets, nous remarquons des aiguilles encore entourées de fil.

Les peintures reproduisent les sujets déjà connus, des amours faisant une course de chars sur les frises, des poissons dans les panneaux des salles à manger; des Neptunes, des Vénus pêchant à la ligne, Diane et Actéon, Persée et Andromède, Galatée, etc.

Le mythe des Niobides est conçu d'une façon tout autre que sur les sculptures connues : ils sont tous à cheval, dispersés et fuyants; c'est sur

leurs coursiers qu'ils sont frappés. Ils tombent dans des attitudes diverses mais qui ne rappellent en rien le groupe classique.

Dircé, traînée par les cheveux derrière un taureau, rappelle sans le copier le beau groupe des Farnèse. Cette richesse d'imagination qui permettait à des barbouilleurs de village de varier leurs types et de broder sur les thèmes connus sans les copier servilement, nous est un sujet d'étonnement toujours nouveau. Dans un jugement de Pâris, de style grec, l'artiste n'a pas craint d'habiller Vénus. C'est une création originale. La louve allaitant Romulus et Rémus a elle-même ici une autre attitude que sur les monnaies.

Nous avons beaucoup remarqué un triclinium de la troisième île de maisons, près de la porte stabienne. Entre des portes dessinées dans une architecture fantastique, d'un admirable relief, surgissent des guerriers tout armés. Ils semblent escorter Adonis, Vénus et Apollon, qui siégent sur le centre de trois parois.

Un fragment de fresque, qui mériterait d'être copié, nous donne l'image vivante d'une panthère déchirant un cerf.

Voici un épisode nouveau de l'histoire de Léda. Elle apparaît vierge encore, faisant un sacrifice auprès d'un autel, tandis qu'à ses pieds déjà se glisse le cygne amoureux et que dans l'air plane l'aigle de Jupiter. Serait-ce que les augures lui font pressentir des destinées étranges?

Nous n'avons pu qu'admirer le type élégant et pur d'un Crésus nu, debout devant le trône d'un roi de Perse. L'artiste a tenu à représenter la différence des types. Le Lydien Crésus a une beauté de lignes qui est refusée aux autres personnages du tableau.

Il est probable que les décorateurs pompéiens se sont inspirés des chefs-d'œuvre connus de leur temps, des tableaux célèbres faits par les peintres connus, mais ils savaient créer eux aussi; preuve en soient ces frises capricieuses variées à l'infini, preuve en soit encore un sujet tout local, une allégorie pompéienne au premier chef, celle qui représente l'arrivée de Vénus à Pompéi. Un amour l'invite à descendre, tandis qu'un triton la conduit de la mer sur ces plages heureuses. On sait que Pompéi était vouée au culte de la beauté.

Je n'ai pas trouvé d'analogie bien évidente entre les amours faisant la vendange, sur une frise de la maison dite de Triptolème, et le sujet correspondant des catacombes chrétiennes, qui nous montrent les anges de Dieu, sous forme de génies ailés, livrés à la même occupation. Évidemment la conception chrétienne est une conception *sui generis*, qui emprunte tout au plus des réminiscences au style classique.

M. Fiorelli a mis grand soin à recueillir les squelettes d'animaux ou les empreintes humaines laissées dans la cendre. Rien n'est douloureusement intéressant comme de saisir sur le fait quelques épisodes des drames qui ont dû se passer au moment de l'éruption. Le psychologue y peut recueillir cette donnée morale, qu'en ces crises terribles l'instinct de la possession le dispute à celui de la conservation même. C'est les mains pleines de

monnaies ou d'objets précieux que l'on retrouve la plupart des squelettes.

TH. ROLLER. »

Naples, 12 février 1873.

—— Nous avons reçu les numéros 2 et 3 de la 3e année de la nouvelle série du *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi. Le numéro 2 est tout entier rempli par un travail intitulé : *Le cripte storiche del cimitero di Pretestato;* le suivent par une étude qui a pour titre : *Il Tusculo, le ville Tusculane e le loro antiche memorie christiane.* On trouvera, de plus, à la fin de ces fascicules des renseignements rapides :

1° *Sur des découvertes récentes dans les catacombes de Saint-Jean, à Rome;*

2° *Sur des tombeaux chrétiens trouvés à Rome près de S. Lorenzo in Lucina;*

3° *Sur une villa romaine chrétienne découverte en Angleterre.*

—— Dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (*Côte-d'Or*), nous trouvons deux travaux qui intéressent l'archéologie. Ce sont, sous le titre modeste de *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne,* deux excellents mémoires de notre collaborateur M. Ed. Flouest, l'un sur le tumulus du Bois de Langres, commune de Prusly-sur-Ource (Côte-d'Or), l'autre sur les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles (Côte-d'Or). Ces Notes sont accompagnées de planches dressées avec soin, qui représentent les principaux objets trouvés dans ces sépultures. Nous voudrions trouver dans les mémoires des sociétés provinciales plus de travaux de ce genre, pleins de faits et de découvertes, ou du moins, à défaut d'études aussi complètes, beaucoup de nouvelles, de renseignements brefs et substantiels qui aideraient les savants à compléter leurs séries, à contrôler ou à modifier leurs théories; mais à quoi peuvent servir des amplifications, rédigées à l'aide d'ouvrages de seconde main, comme la Notice historique sur le château de Bourbilly? On y sent d'un bout à l'autre des préoccupations tout étrangères à la science.

—— *Archæologische Zeitung,* 3e cahier du tome V de la nouvelle série. Sommaire :

Graser, Figure en bronze, buste de guerrier, ornant l'avant d'un navire antique retrouvé à Actium (pl. 62); E. Curtius, la Naissance d'Erichthonios, terre cuite du musée de Berlin (pl. 63); E. Curtius, Nouvelles découvertes à Ilion (pl. 64); H. Wittich, les Dimensions des pyramides d'après Pline; H. Heydemann, Quatre peintures murales de Stabies; les Adonies sur un vase de Ruvo; la Fureur de Lycurgue, sur un vase de Ruvo; Quelques antiquités de la collection Pourtalès, à Berlin; Fr. Wieseler, le Symbole du foyer et du feu chez Vulcain; E. Curtius, les Bas-reliefs des colonnes d'Éphèse; Procès-verbaux des séances de la Société archéologique de Berlin. Mélanges : Remarques pompéiennes (l'auteur, M. K. Woermans, relève un certain nombre d'erreurs de fait que répètent à l'envi tous les auteurs qui ont décrit les monuments de Pompéi); les Colonnes dites des géants dans l'Odenwald (Bergau); Antiquités de la province de Posen; Inscription romaine de Francfort-sur-le-Mein.

BIBLIOGRAPHIE

Les Temps préhistoriques en Belgique. — L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse, par M. E. Dupont. 1 vol. in-8 avec planches. Paris, Baillière, 1872.

Ce travail fournit de précieux renseignements sur l'étude des âges dits, suivant une expression que je ne puis employer sans protester, préhistoriques. M. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, a pour but de faire connaître les récentes découvertes de cette nature faites en Belgique, en les groupant de façon à reconstituer, autant que cela est déjà possible, les origines des populations qui habitèrent ces contrées où l'histoire se perd encore dans la nuit la plus obscure. C'est en 1829 qu'on commença à s'occuper de ces questions en Belgique, à l'occasion de la découverte des cavernes faite par Schmerling près de Liége. En 1869, M. Dupont fut chargé officiellement par le gouvernement d'explorer les cavernes de la province de Namur, et son livre fait connaître le résumé des résultats obtenus par lui sur le bord de la Gesse et de quelques ravins situés dans les environs de la Meuse en amont de Dinant. Il fouilla une soixantaine de souterrains et il y recueillit près de quarante mille ossements qui ont pu être déterminés, et quatre-vingt mille pierres taillées de différentes espèces. Ces nombreux débris lui ont permis de reconstituer la population animale de ces pays, et il est parvenu à jeter une lumière véritable sur les mœurs et l'existence de nos ancêtres.

M. Dupont n'apporte aucun nouveau document relatif à la fin de l'âge de la pierre, qu'il fixe au moment où les Phéniciens auraient apporté en Occident l'usage du bronze, c'est-à-dire, suivant M. Lenormant, au XIe ou XIIe siècle avant l'ère chrétienne. Quant au commencement de cet âge en Belgique, il constate la présence de l'homme dans les cavernes de la Gesse en même temps que le pays nourrissait l'*elephas primigenius* et les autres espèces éteintes de l'époque quaternaire ; mais il fait remarquer que les fouilles faites près de Chartres et de Thenay (Loir-et-Cher) ont montré des silex taillés dans des dépôts où existaient des débris d'animaux de la période tertiaire, ce qui établirait une grande différence de date quant à la diffusion de la race humaine dans des contrées relativement peu distantes.

M. Dupont a fait un travail excessivement important et parfaitement rédigé, qui sera d'un grand intérêt pour les savants, si nombreux aujourd'hui, qui s'occupent de ces questions si importantes et si attrayantes : nous l'en félicitons vivement et nous pensons n'avoir fait qu'un acte de justice en le signalant dans cette *Revue*.

E. de Barthélemy.

MÉMOIRE

SUR UN

TOMBEAU GALLO-ROMAIN

DÉCOUVERT A SAINTES EN NOVEMBRE 1871

Encore imparfaitement exploré, le sol de la Charente-Inférieure a déjà fourni quelques exemples de sépultures gallo-romaines. Sans parler des puits funéraires trouvés à Saintes, sur la paroisse Saint-Vivien, et dont les savants n'ont eu connaissance que quand il n'en restait plus de vestiges, nous citerons la belle urne cinéraire en verre pleine d'ossements calcinés que l'on conserve au musée de Saintes. Elle a été trouvée dans l'île de Ré, et fut donnée par M. l'abbé Hontan, curé de Saint-Martin. Le même musée renferme également d'autres urnes cinéraires variées de forme, de matière et de couleur.

Aux abords de la ville de Saintes, à quelques mètres d'une ancienne voie romaine que les paysans appellent Chemin des Anglais, et qui conserve ce nom à travers tout l'Angoumois, nous avons vu les débris de plusieurs vases romains. Quelques-uns seulement étaient intacts; la plupart avaient été brisés par la pioche de l'ouvrier occupé à défoncer le terrain. Ces vases provenaient de sépultures antiques, occupant un espace assez restreint et clos de murs dont on retrouvait les fondations. Les corps avaient été réduits en cendres, sauf un seul dont le squelette était entier. L'inhumation de ce dernier est peut-être de l'époque postérieure à celles des incinérateurs. Les quatre monnaies trouvées en cet endroit pourraient fixer une date. Ces quatre bronzes sont, en effet, du règne d'Auguste. Deux offraient la tête laurée de cet empereur, avec cet exergue : CÆSAR P. MAX. Au revers se voyait un autel entre deux Victoires portant une palme et une couronne. Sur une troisième, les uns ont vu Au-

guste, d'autres Agrippa. La tête était laurée, et l'on ne pouvait lire que la syllabe suivante : IVL. Le quatrième bronze était d'une colonie de Nîmes, reconnaissable au crocodile lié à un palmier, et par l'inscription COL. NEM. Il portait sur la face les têtes de Caïus et de Lucius; en haut les lettres IMP., au bas DIVI, enfin sur le côté la lettre F, dans lesquelles on a lu : *Diri imperatoris filius.* Je parle de tout cela comme n'existant plus, car le tout, y compris les ossements calcinés du Gallo-Romain et l'urne qui les contenait, a subi, dans l'incendie qui a consumé la bibliothèque de la ville de Saintes, une seconde incinération à laquelle rien n'a survécu. Il ne nous reste plus que le souvenir de cette urne en forme de pot-au-feu, de son couvercle en forme d'assiette renversée et des petites fioles lacrymatoires en verre qu'on y a trouvées (1).

Mais la découverte qui offre le plus d'intérêt en ce genre est celle qui vient d'être faite à Saintes au mois de novembre 1871. A quelque distance et au sud-ouest des arènes, on a trouvé une sépulture antique renfermant un grand nombre d'objets et d'ustensiles divers.

M. l'abbé Cochet, l'auteur le plus compétent sur ces matières, nous écrit qu'il ne connaît d'analogue en France que la belle sépulture de Saint-Médard-des-Prés (Vendée) et celle de Lillebonne, découverte en 1864, et, en Angleterre, celle de Bart-lowbit (?), découverte en 1831. M. B. Fillon, qui a donné une savante description de celle de Saint-Médard-des-Prés, déclare que le mobilier funéraire trouvé à Saintes est un des plus riches qui aient été jusqu'ici exhumés du sol des Gaules. Il serait à désirer, dit-il, que les principales pièces fussent reproduites par la gravure. Malgré leur excessive fragilité, ces objets ont pu parvenir jusqu'à nous, à peu près intacts, grâce au mode tout particulier adopté pour cette sépulture.

Bien des événements se sont accomplis, bien des armées sont venues se heurter sur ce tombeau sans en avoir troublé la paix. Le temps seul y poursuivait son œuvre sans autre agent destructeur que l'humidité du sol. Depuis des siècles, en effet, la charrue effleurait à peine la surface plane de trois pierres énormes juxtaposées comme les dalles d'un pavé. On les prenait pour le roc vif qui forme le sous-sol en cet endroit. Un jour, enfin, des fouilles pratiquées pour une plantation d'arbres firent reconnaître que ces trois pierres formaient ensemble un couvercle à rebords fermant exactement l'orifice d'une auge quadrangulaire en pierre, d'une dimension considérable (inté-

(1) L. Audiat, *Une sépulture gallo-romaine.* (*Annales de la Société des arts, sciences et belles-lettres de Saintes*).

rieur, $2^m,50$ de long, $0^m,95$ de largeur, $0^m,75$ de profondeur; épaisseur des parois, $0^m,13$; épaisseur du fond, $0^m,20$). L'une de ces pierres fut soulevée, et l'on vit au fond de l'auge les restes d'une personne inhumée avec quantité d'objets qui lui avaient été chers. Cet usage, sans exemple chez les chrétiens des premiers siècles, l'orientation du tombeau, les amulettes, une idole, sont pour nous autant d'indices d'une sépulture païenne. Ces restes ont été reconnus pour ceux d'une femme jeune encore, mais qui avait dépassé l'âge d'adolescence, à en juger par l'ossification des sutures du crâne.

Aucun vestige de construction n'indique qu'il dût y avoir là une habitation, et la dame santone n'a pas dû être inhumée dans sa propre demeure, comme le fut l'artiste pictone de Saint-Médard. On sait que les anciens érigeaient d'ordinaire les tombeaux à l'entrée des villes, sur le bord des chemins publics. Or, nous sommes là près de la voie romaine de Mediolanum Santonum à Burdigala. Un cippe détruit plus tard par le temps ou les barbares devait s'élever sur cette tombe. Une pierre sculptée représentant un fragment de feston de feuilles de laurier se trouve là comme oubliée sur le sol. C'est peut-être un reste du monument dont la présence nous eût renseigné sur les qualités de la défunte et l'époque où elle a vécu. Autant de points qui restent incertains. L'examen des photographies des objets découverts dans ce tombeau amène M. Fillon à le faire remonter à la première moitié du IIIe siècle. Quelques archéologues parisiens le supposent antérieur. M. l'abbé Cochet lui assigne pour date la fin du IIIe ou le commencement du IVe siècle. L'inhumation, comme il le fait remarquer, commençait alors à redevenir en usage : jusque-là c'est l'incinération des corps qui est pratiquée dans les funérailles. Il pense comme nous que les colliers dont nous trouvons les débris annoncent une époque de décadence.

Les fouilles pratiquées avec intelligence par le propriétaire du terrain (1) et les recherches les plus minutieuses n'ont pu amener la découverte d'aucune médaille pouvant servir à préciser la date de cette sépulture. On n'y trouva non plus aucun objet précieux. On avait sans doute évité d'y rien mettre qui fût un appât pour la cupidité. Une violation est, du reste, peu vraisemblable, vu la pesanteur énorme des pierres du couvercle et l'état des objets que renfermait le tombeau. Plusieurs des vases, il est vrai, se trouvaient couchés horizontalement, mais leur position a dû être quelque peu changée par le séjour fréquent et prolongé des eaux. On n'avait ménagé à

(1) M. Joyer.

celles-ci aucun écoulement, et elles ne pouvaient disparaître que lorsqu'elles étaient totalement absorbées par la pierre du sarcophage.

Pour recevoir ce dernier, un encastrement a été pratiqué dans le rocher, de sorte qu'il n'était accessible que du côté gauche, le corps étant placé la tête au levant. Pour cette raison, celui-ci a été porté un peu sur la droite, afin de laisser plus d'espace aux objets qu'on voulait déposer à côté de lui. Après la fermeture du sarcophage, l'excavation par laquelle on arrivait jusqu'à lui a été remplie avec des terres dans lesquelles ont été enfouis d'autres objets et les restes d'un porc. Ces objets ont été presque tous brisés par le tassement des terres. Les planches VII et VIII représentent le contenu du tombeau.

La présence des matières colorantes, celle des spatules de bronze et autres objets, pourraient faire supposer de l'analogie avec le tombeau de la femme peintre de Saint-Médard; mais rien ne vient confirmer cette conjecture. On sait combien la toilette romaine avait d'exigences, et si nous avions sur le luxe et le costume antique les notions qui nous manquent, nous pourrions connaître l'usage de ce grand nombre d'objets divers.

Les spatules de bronze destinées à extraire des vases allongés et étroits les matières onctueuses qu'ils contenaient n'étaient pas exclusivement employés par les artistes; on les rencontre fréquemment ailleurs. Ces petits instruments, au nombre de trois, d'une forme élégante et déliée, longs d'environ $0^{m},20$, sont une petite cuiller et deux spatules dont l'une affecte la forme d'un fer de flèche émoussé. On a trouvé en outre auprès du sarcophage un petit godet en terre, dans le genre de ceux que l'on fait aujourd'hui en porcelaine. Près de ce godet était une boîte doublée de bronze laminé très-mince. Cette boîte, dont il n'existe plus que la doublure, est divisée par deux cloisons de même métal en trois compartiments, un dans le sens de la largeur et deux dans le sens de la longueur. Une matière pulvérulente de couleur bleue était répandue dans toute la boîte. Une serrure de cuivre, deux petites bélières de bronze faites sur le modèle élégant de celles que l'on retrouve à Pompéi, plusieurs anneaux de cuivre munis, ainsi que les bélières, de crampons de fer qui les fixaient dans le bois, ont évidemment appartenu à des coffrets à compartiments. Ces coffrets intéressants et curieux, écrit M. l'abbé Cochet, sont communs dans les sépultures; on les trouve souvent dans les cercueils de pierre des IVe et Ve siècles. L'analyse chimique des substances dont le résidu adhère encore aux parois de plusieurs vases nous en fera, je l'espère, connaître la nature. La baguette ou bâton de verre (fig. 12) est très-connue des archéologues. La *Seine-*

Inférieure historique et archéologique en cite plus de douze exemples trouvés dans des incinérations des trois premiers siècles. Rien jusqu'ici n'a pu en faire connaître l'usage, et nous aimons mieux rester sur ce point dans l'incertitude que hasarder des conjectures qui ne reposeraient sur aucun fait constaté. Cette baguette, en forme de torsade, a $0^m,185$ de long; son module, de $0^m,007$ à un bout, diminue progressivement à l'autre extrémité où il n'est plus que de $0^m,004$. La partie inférieure se termine par un bouton de $0^m,011$ de diamètre et sa partie supérieure forme un anneau.

Par leur perfection ces ustensiles ne témoignent pas seulement du bon goût de la personne qui les a choisis, ils sont aussi une preuve de l'habileté des ouvriers qui les ont façonnés. A ce point de vue leur étude intéresse à un très-haut point l'histoire de l'art dans notre province à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe. Il est très-probable, en effet, nous dit l'abbé Cochet, que la plupart de ces vases ont été exécutés dans les Gaules. Ils se trouvaient dans le commerce habituel de l'époque et du pays. Il n'est guère admissible non plus qu'aucun d'eux ne soit de fabrique indigène. Or, on ne voit pas ces derniers contraster par la grossièreté et l'incorrection de leur forme avec ceux qui seraient de provenance italienne. Au contraire, l'exécution est irréprochable, la petite dimension de la plupart contribue à les rendre plus gracieux encore; il n'est pas jusqu'au plus vulgaire d'entre eux qui ne rappelle par son galbe élégant et le fini du travail les meilleurs types classiques.

Au jugement de M. Fillon, quelques-uns des vases de verre ont des formes rares et très-pures. Ils sont sous ce rapport bien supérieurs à ceux que l'on a découverts à Saint-Médard-des-Prés.

Examinons successivement ces œuvres des différents arts dans lesquels excellaient les anciens, la céramique, la verrerie, la fabrication et la mise en œuvre des métaux, etc.

CÉRAMIQUE.

Une différence notable se fait remarquer au premier abord entre les terres trouvées dans ce tombeau et celles dont les débris abondent dans les ruines mises au jour au nord des arènes par l'élargissement de la route de Saint-Georges-des-Coteaux. En ce dernier endroit nous avons d'innombrables échantillons de ces terres étrusques noires ou grises qui ont le poli du marbre et ont reçu sur le tour leurs formes et plusieurs de leurs ornements. On n'en a pas trouvé de vestiges dans la sépulture qui nous occupe, bien que le

luxe n'y ait pas été ménagé. Les terres sigillées ne paraissent pas non plus les mêmes. Dans les habitations romaines la couverte rouge de cette poterie est non-seulement d'une teinte différente, mais elle fait corps avec la pâte qui elle-même est très-ferme. Ici, au contraire, la couverte ne résiste pas au frottement. La pâte longtemps détrempée est devenue en séchant d'autant plus friable et poudreuse que l'argile en était plus fine. De qualité différente, les vases de cette espèce ne sont pas tous sortis de la même fabrique; l'un est marqué d'une roue imprimée au fond, à l'intérieur; un autre porte une rose en dessous; enfin, au milieu d'un plat, on lit cette légende encadrée dans un petit panneau à queue d'aronde :

F A T M · F

D'après M. l'abbé Cochet, la céramique des arènes serait du Haut-Empire; la nôtre du IVe ou Ve siècle.

TERRES COMMUNES.

N° 10. — Un petit vase en terre jaune à panse déprimée, à goulot allongé, muni d'une anse (fig. 1). Hauteur totale, 0m,110; diamètre dans la plus grande largeur, 0m,080.

N° 31. — Petit pot en terre grisâtre (forme *olla*), sans anses (fig. 2). Hauteur, 0m,065; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,076.

N° 35. — Pot en terre jaunâtre de forme cylindrique, orné de grosses cannelures (fig. 3). Hauteur, 0m,145; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,110.

N° 45. — Lampe en terre jaune. Elle est d'une seule pièce (fig. 4). La forme est celle d'un vase presque sphérique, muni de deux goulots entre lesquels se trouve une anse. Avant la cuisson on a ramené vers le centre les bords d'un de ces goulots de manière à former une espèce de trèfle dans la partie antérieure duquel on a ménagé, pour le passage de la mèche, une très-étroite ouverture. L'anse de cette lampe et son fond plat permettent également de la suspendre ou de la poser sur un meuble. Hauteur, 0m,110; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,110.

Plus, les objets suivants non reproduits sur nos planches :

Nos 47-48. — Deux grandes amphores, à fond pivotant, en terre rouge, d'une contenance de 28 litres. On a retiré des terres de remblai les débris de trois exemplaires de même forme, dont deux en terre jaune. On a retrouvé aussi les débris de deux autres vases

analogues à fond plat. Il faut joindre à cette liste un godet en forme de cuvette (fig. 9); diamètre de l'ouverture, 0m,104; diamètre du fond, 0m,032.

N° 40. — Pot de terre commune muni d'une anse. Hauteur, 0m,100; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,157.

TERRES SIGILLÉES OU DE SAMOS.

N° 7. — Un plat. Diamètre, 0m,170; hauteur des rebords, 0m,025.

N° 32. — Une bouteille ou ampoule. Hauteur, 0m,110; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,063.

N° 35. — Godet (fig. 5). Hauteur, 0m,040; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,080.

Nos 38 et 41 (fig. 6 et 7). — Vases fusiformes, à fond pivotant presque aussi allongé que le col, à goulot étroit (fig. 7). Longueur du fond, 0m,045; longueur du col, 0m,075; longueur totale, 0m,250; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,080. Une autre paire de vases semblables, trouvés dans le tombeau, ont été brisés au moment de l'extraction.

N° 44. — Petit vase à panse sphérique muni d'une anse, col en forme d'entonnoir, orifice très-étroit (fig. 8). Hauteur, 0m,110; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,090.

Nous devons y joindre encore les deux articles suivants :

1° Un godet de 0m,054 de diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,045 à sa base, d'une hauteur totale de 0m,017;

2° Une coupe (fig. 11) munie de deux anses de 0m,102 de diamètre, de 0m,048 de hauteur, d'une forme approchant de celle de la coupe en verre n° 23. L'extérieur est orné d'un dessin réticulé formé par de petits losanges en relief disposés en quinconce. Le mauvais état de ces deux pièces n'a pas permis de les reproduire par la photographie.

N° 24. — Enfin une petite statuette (fig. 10) haute de 0m,130, d'une exécution tout à fait barbare. C'est sans doute une imitation des Latones des trois premiers siècles, à moins qu'il ne faille y voir l'image de la Maternité. Les *sigillarii* qui fabriquaient ces grossières figurines songeaient moins à faire des œuvres d'art qu'à exploiter la superstition.

VERRES ORDINAIRES.

Les verres ordinaires sont blancs avec une légère teinte verdâtre. De cette matière sont faites :

1° Quatorze bouteilles à panse sphérique (*ampullæ*) de différentes dimensions, depuis $0^m,055$ jusqu'à $0^m,150$ de haut (fig. 13, 14, 16);

2° Deux lagènes munies de deux anses; l'une (fig. 17) a $0^m,113$ de diamètre, l'autre (fig. 18), $0^m,120$; elles ont l'une et l'autre une hauteur de $0^m,235$;

3° Deux fioles à parois très-minces, dont l'une (fig. 15) n'a pas plus de $0^m,025$ de haut, sur $0^m,015$ de large dans son plus grand diamètre; la seconde (fig. 14) a $6^m,020$ de diamètre et $0^m,032$ de hauteur;

4° La baguette que nous avons décrite plus haut (fig. 12).

Ces objets sont tous d'une belle fabrication. Les anses des lagènes sont des pièces rapportées, soudées après coup.

CRISTAUX ARTIFICIELS.

Ils sont tous de la plus grande beauté, d'une forme élégante et d'une belle couleur; plusieurs sont ornés de filets blancs que l'on prendrait pour de l'émail s'ils n'étaient fondus dans la pâte même du verre. C'est ce que renfermait de plus remarquable le tombeau en question. Rien de comparable n'a été découvert dans celui de la villa de Saint-Médard.

1° Trois tasses (fig. 19, 20, 21) dont la forme, approchant de celle d'un oursin, nous porte à croire que nous avons là des échantillons de l'*echinus* des anciens. Elles sont cannelées et ornées de filets blancs, produisant un gracieux effet sur un fond de couleur brune plus ou moins foncée. Leur diamètre, dans sa plus grande largeur, est de $0^m,100$, et leur hauteur totale de $0^m,070$.

2° Un petit vase à anses de $0^m,120$ de diamètre sur $0^m,055$ de haut, de couleur brune (fig. 22).

3° Autre vase à pied, sans anses, de même couleur, de $0^m,110$ à l'orifice et d'une hauteur totale de $0^m,090$ (fig. 23).

4° Patère de même couleur que les articles précédents, godronnée à l'extérieur, de $0^m,155$ de diamètre et d'une profondeur de $0^m,040$ (fig. 24).

5° Une tasse d'une belle couleur vert d'eau (fig. 25). Sa largeur est de $0^m,080$ et sa profondeur de $0^m,050$.

6° Autre tasse fort ébréchée, de couleur jaunâtre, de $0^m,080$ de large et d'une profondeur de $0^m,070$ (fig. 26).

7° Autre tasse du même genre, dont le plus grand diamètre rap-

proché du fond est de 0m,083 et la hauteur totale de 0m,075 (fig. 26 *bis*).

8° Autre tasse de couleur bleuâtre, munie de deux anses, d'une hauteur totale de 0m,075 sur un diamètre de 0m,080 dans sa plus grande largeur (fig. 22 *bis*).

9° Petit flacon en verre bleu foncé; sa panse a quatre faces ornées chacune d'un mascaron différent. Sa hauteur est de 0m,070 et sa plus grande largeur est de 0m,030 (fig. 27).

10° Autre sorti du même moule; il est en verre brun; son goulot n'existait plus.

11° Un autre échantillon de très-joli verre bleu est la bouteille (*ampulla*) fig. 28. Hauteur totale de 0m,060; diamètre dans sa plus grande largeur, 0m,050.

12° Boule de verre, ornée d'un filet blanc en spirale qui règne de l'une à l'autre de ses extrémités (fig. 29); son diamètre est de 0m,036, elle est creuse. Un petit trou semble provenir de la cassure d'un appendice quelconque fixé en cet endroit. L'usage de cet objet nous est inconnu.

OBJETS EN MÉTAL.

On sait que les Gaulois avaient le secret de donner de la ductilité au bronze. Nous en avons ici deux exemples :

1° La boîte à compartiments dans laquelle nous avons trouvé du bleu d'Égypte et une bouteille (n° 46) contenant la même matière colorante. Cette bouteille a la forme des ampoules en verre dont nous avons parlé. Son diamètre est d'environ 0m,050 et sa hauteur de 0m,060. Si elle n'a pas été faite au tour, elle y a été au moins achevée, car sa surface est polie et ornée de cercles parallèles et tracés avec la pointe d'un outil, et d'une régularité que le tour seul peut donner.

2° La boîte dont nous n'avons retrouvé que les parties métalliques, et dont il nous est impossible de donner par écrit une description exacte, mais dont on peut se faire une idée en examinant la boîte gallo-romaine à compartiments du musée de Saint-Germain, qui a avec la nôtre la plus grande analogie.

Les autres objets de bronze sont deux bélières (fig. 34), la plaque extérieure d'une serrure, le morillon qui y entrait, des anneaux, les trois spatules de bronze que nous avons décrites, en un mot, tout l'outillage habituel des coffrets romains tel qu'il se trouve dans les cercueils de pierre du IVe siècle et dans les incinérations des siècles

précédents. Des échantillons de tout cela se voient au musée de Rouen. Nous devons y ajouter une sorte de petit crochet qui semble avoir fait partie d'un pendant d'oreille. Tels sont les autres objets de bronze qui ont été rencontrés tant au dedans qu'au dehors du sarcophage.

Les objets en fer qu'on en a retirés sont la clef de la serrure, des clous, des pitons, enfin la charpente d'un siége pliant.

Nous terminons cette liste par les deux miroirs métalliques, dont un seul est à peu près entier. Ces miroirs, faits d'un alliage d'étain et de cuivre, sont cassants. Les parties non oxydées ont le poli de nos glaces. Celui que l'on n'a pu avoir qu'en fragments avait été placé sous la tête de la défunte; il était adhérent à une épaisse couche de terre grasse formée entre lui et le crâne et résultant probablement de la décomposition des chairs, des cheveux et de la coiffure; ces deux objets étaient de petite dimension.

PARURES ET OBJETS DIVERS.

Les objets divers ayant servi à la toilette de la personne sont principalement des colliers et des pendants d'oreilles.

Ainsi, nous remarquerons quatre échantillons de ce petit ornement, en forme de poire, que les anciens appelaient *elenchus*. Il était très-recherché des dames romaines : elles en portaient une paire à chaque pendant d'oreilles. Ceux-ci sont en verre couleur gris de lin. Les boucles d'oreilles, si prodiguées chez les Francs, paraissent n'avoir pas été connues des Romains. Leurs pendants sont à crochets. Si l'on considère comme ayant formé un seul collier tous les grains disparates qui ont été trouvés enfilés dans un fil de laiton, ce genre d'ornement paraît appartenir plutôt à l'époque barbare des Mérovingiens qu'à la civilisation romaine. A nos yeux, c'est moins un collier unique que des échantillons de plusieurs colliers, échantillons d'autant moins nombreux qu'ils devaient avoir plus de prix. Ainsi, à côté d'une assez grande quantité de grains de verroterie de diverses couleurs, de petits tubes de verre gris de lin (fig. 30), de quelques grains de cristal de roche, on ne voit que deux perles prismatiques hexagones d'une jolie couleur bleu clair, non moins limpides que les grains de cristal de roche; on ne trouve également qu'un seul grain d'ambre rouge (fig. 31). Il n'est pas rare de trouver des objets de cette matière dans les incinérations. Quatre autres colliers ne sont représentés que par un seul échantillon. Nous remarquerons enfin un grain fait d'une sorte de mosaï-

que ; il est formé de matières vitrifiées incrustées (fig. 32). Le corps du grain, qui est blanc, paraît de même pâte que les filets blancs qui ornent les pièces de cristal brun. Un sillon creusé tout autour du grain est rempli d'une matière noirâtre dans laquelle sont incrustés des papillons de nuit qui ont l'abdomen et le corselet jaunes, les antennes blanches, les ailes supérieures d'un gris bleu, les inférieures rouge feu.

M. l'abbé Cochet dit avoir aussi trouvé de ces perles en pâte de verre chez les Romains, mais très-rarement.

Dans cette nomenclature nous devons ranger ce qui nous paraît être des amulettes; une petite boule de marbre blanc, percée pour être portée suspendue au cou; une rouelle de bois de cerf également percée (1); un petit crochet d'ivoire imitant la dent du sanglier, dans de très-petites proportions.

Peut-être devons-nous ranger au nombre des objets auxquels la superstition attachait des vertus, trois petites grappes formées de grains de verroterie agglomérés, et jusqu'à des cailloux bruts de quartz hyalin. On trouve assez communément de ces cailloux en Saintonge, surtout à Ars, près Cognac. Quelques-uns sont d'une belle eau et l'on en fait des bijoux d'un effet très-satisfaisant. Ceux que nous trouvons dans le tombeau de notre Santone pourraient offrir le même avantage, mais ils sont encore tels que la nature les a façonnés. L'un d'eux, le plus gros, n'en a pas moins été enchâssé dans deux cercles de cuivre doré entrecroisés, dont l'oxydation a laissé sur lui une trace très-apparente.

Il nous reste à signaler quatre petites vitres carrées légèrement concaves d'un côté. Quel a pu en être l'usage? Je dois soumettre cette question, ainsi que beaucoup d'autres, au jugement des hommes compétents. Des hypothèses que peuvent démentir les découvertes du lendemain sont toujours moins utiles à la science que des descriptions exactes. Ce but plus modeste était le seul que je dusse me proposer en écrivant ces pages.

L'abbé P.-Th. Grasilier.

(1) Sa teinte verdâtre et son poli semblent provenir du frottement d'un objet en cuivre.

UN VERS DE CÆCILIUS

TRADUIT PAR LA FONTAINE

On a bien souvent cité ce vers de La Fontaine, dans lequel une expression si heureuse recouvre une idée délicate :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

L'idée appartient à Cæcilius, poëte comique latin (antérieur à Térence), lequel lui-même la devait peut-être à Ménandre, auteur d'une pièce appelée déjà les *Synéphèbes*. Voici le vers :

Serit arbores, quæ alteri sæculo prosint (1).

Les commentateurs de La Fontaine n'ont pas fait ce rapprochement; mais il n'a pas échappé à Victor Le Clerc, qui était si versé dans la connaissance de l'ancienne poésie latine. Le Clerc donne pour traduction du vers ancien le vers même de notre fabuliste, en changeant le pronom :

Ses arrière-neveux lui devront cet ombrage.

Malheureusement, quand le vers de La Fontaine est accompli de tout point, on ne trouve dans celui de Cæcilius aucune mesure satisfaisante. Les savants l'ont souvent regretté, et souvent ils ont essayé de retrouver le texte véritable sous cette forme altérée. On sent le besoin que le mérite de la versification fasse valoir un noble sentiment. Ce besoin est encore plus grand pour les Français, qui trouvent dans le vers de La Fontaine une telle supériorité de facture.

Cherchons quelque remède. Il n'y a pas apparence qu'il manque un mot; mais la construction a pu être changée, *sæculo* a pu être mis pour *sæclo*, enfin l'archaïsme *prosient* a pu être effacé. Les fautes de ce genre sont fréquentes dans les manuscrits.

Mais d'abord, dans quel mètre ce vers est-il écrit? Presque tous les

(1) Il est cité deux fois par Cicéron (*Tuscul.*, I, 14, et *Senect.*, 7).

fragments de Ménandre sont en *ïambique trimètre*, et cet ïambique est aussi celui que la comédie latine emploie le plus souvent. Le mètre le plus usité après celui-là est le *trochaïque septénaire*, grand vers de quinze syllabes (quand il est pur), dont le second hémistiche est boiteux. Nous pouvons facilement rapporter le vers de Cæcilius à ce dernier modèle, en déplaçant seulement le mot *quæ* :

Serit arbores,
Alteri quæ sæclo prosint.

Cette division, qu'on n'a pas proposée, est cependant la plus simple, et elle a l'avantage d'être conforme aux règles ordinaires de la versification. Ceux qui écrivent le passage en une seule ligne rencontrent l'inconvénient capital d'avoir un trochée au deuxième pied et un ïambe au troisième. Ainsi a fait le dernier éditeur des fragments des Comiques latins, M. Ribbeck, qui s'en est tenu au texte consacré.

Mais si la manière que je viens d'indiquer est irréprochable pour le mètre, elle est bien peu satisfaisante pour l'expression de l'idée. Comment diviser en deux fragments de vers une sentence, qui doit tirer une partie de son effet du cadre dans lequel elle est enfermée? Il ne faut pas ici une ligne qu'on puisse confondre avec de la prose, mais une cadence bien saisissable, qui fixe dans notre mémoire une sentence précieuse. Publius Syrus fournit une ample moisson de ces élégants proverbes.

Deux habiles métriciens me paraissent avoir fait abus de la science en rapportant le vers de Cæcilius à des mètres bien rares. God. Hermann y voit un vers *crétique*, à l'aide de l'isolement fort étrange du premier mot :

Serit
Arbores, quæ alteri sæculo prosient.

Bothe se prononce pour un autre mètre également peu employé, le *bacchiaque;* et encore ce vers est ici assez mauvais, puisqu'il se termine par un molosse, au lieu d'un *bacchius*. De plus, Bothe profite d'une variante sans valeur, *serunt :*

Serunt arbores, quæ alteri sæclo prosint.

La vérité, ce me semble, est encore à trouver.

Je pars de cette hypothèse, fort probable, que le vers est un ïambique senaire, le mètre le plus familier à la comédie, et que l'idée a dû être exprimée en un seul vers complet.

Je rappelle le fait, dont il y a de nombreux exemples, que, dans

les vers autres que les hexamètres et les pentamètres, les copistes ont assez souvent transposé des mots pour rétablir la construction de la prose. Cette remarque a fourni dans les Comiques un grand nombre de restitutions excellentes et certaines. Je n'entre pas dans le détail, ce qui me conduirait trop loin, et je me contente de faire une supposition. On dit en latin *non* ou *haud æquo animo* (à contre-cœur). Il ne serait pas étonnant qu'un poëte eût mis *haud animo æquo*, et qu'un copiste ignorant eût substitué *haud æquo animo*, construction plus coulante. Cette substitution aurait pu avoir lieu, sans être remarquée, dans les grands vers de Plaute ou de Térence, mais elle n'était pas possible dans un vers hexamètre, dont la mesure était généralement connue. C'est dans Horace (*Sat.*, I, 5, 8) que je trouve cette inversion poétique :

Cœnantes haud animo æquo
Exspectans comites.

- C'est un déplacement analogue de mots que je suppose pour parer au trouble de la mesure que l'on voit au troisième pied dans le vers de Cæcilius. Je pense que l'archaïsme *prosient* et la transposition du pronom relatif *quæ* ne sont pas nécessaires ici. C'est le mot *alteri* que je changerais de place, de cette manière :

Serit arbores, quæ sæclo prosint alteri.

La prose rapproche naturellement *alteri sæclo* (1), la poésie aime à les séparer. Et dans le cas présent, non-seulement c'est là une des facilités laissées au poëte, mais, si je ne m'abuse, la nouvelle construction est bien préférable, en ce qu'elle présente une gradation précieuse dans l'idée. Les cinq premiers mots du vers renferment une pensée commune :

Serit arbores, quæ sæclo prosint.

« Il plante des arbres, dont jouira la génération (présente). » C'est le dernier mot *alteri* qui, en introduisant le sens d'avenir et en faisant ressortir le désintéressement du vieillard, donne à la pensée toute sa distinction.

On m'accordera peut-être que la critique peut rétablir un vers en transposant un adjectif et un nom qui se suivent, mais on objectera qu'ici je les sépare outre mesure. Je trouverai ma justification dans

(1) Dans le passage même de Cicéron, nous lisons : « De sene alteri sæculo prospiciente. »

un passage d'Horace (*Od.*, III, 5, 34), non pas analogue, mais identique, et qui semble fait pour la circonstance :

> Et marte Pœnos proteret *altero*
> Qui lora restrictis lacertis
> Sensit iners, timuitque mortem.

Nous aurions en prose : « Et altero marte Pœnos proteret. » Or, dans le vers d'Horace, il y a deux mots entre le substantif et l'adjectif; il n'y en a qu'un dans le vers que j'attribue à Cæcilius.

Reste à donner une petite explication sur cette chute du vers après deux pieds : *Serit arbores.* Sans doute la césure de l'ïambique trimètre est ordinairement *semiquinaire*, c'est-à-dire qu'elle se trouve après deux pieds et demi. Mais quelquefois il prend la césure *semiseptenaire*, c'est-à-dire seulement après trois pieds et demi. On a fait la remarque que cette césure, plus rare, est particulièrement affectée aux sentences.

Citons quelques exemples de Sénèque le tragique. Ainsi (*Troad.*, vs. 584) :

> Necessitas plus posse, quam pietas, solet.

Le même (*Hippol.*, 507) :

> Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.

Et Publius Syrus :

> Nulli imponas quod ipse ferre non queas...
> Bis emori est, alterius arbitrio emori.

Or la pensée de Cæcilius est générale, et le vers s'applique à tous les vieillards qui plantent à l'intention de ceux qui viendront après eux. La césure moins fréquente est donc bien choisie.

Le vers italien a retenu cette césure concurremment avec l'autre; mais notre vers décasyllabe, après quelque hésitation, n'a définitivement admis que la césure après quatre syllabes.

J'avais depuis longtemps fait cette conjecture, et réuni les arguments dont je comptais l'appuyer, quand j'ai vu qu'un philologue allemand l'avait faite avant moi. Je veux parler de Spengel, qui a réuni les vers épars de Cæcilius (Munich, 1829). Mais je ne connaissais pas son ouvrage, et M. Ribbeck, dont le recueil est de 1855, n'a pas mentionné la leçon de ce savant. M. Ribbeck a souvent cité le travail fort estimable de Spengel; il a donc ici dédaigné sa conjecture, apparemment comme trop hardie, bien qu'on se permette aujourd'hui bien d'autres hardiesses. Il y a lieu de s'en étonner, quand, après avoir condamné par son silence la leçon de Bothe,

qu'on a vue plus haut, il rapporte celle de God. Hermann, qui ne vaut guère mieux; mais elle est de God. Hermann :

Serit
Arbores, quæ alteri sæculo prosient.

La transposition d'un mot n'est-elle pas plus admissible que ce choix d'un mètre bizarre, et cette place insolite d'un petit mot solitaire, comme placé en vedette?

Spengel est très-court : il indique les deux passages de Cicéron où se trouve le vers dont il s'agit; il avoue ne pas comprendre la singulière fantaisie qui a suggéré à Bothe l'idée d'un vers *bacchiaque;* il pense que le vers est un ïambique; puis il propose sa conjecture, sans ajouter un mot pour la corroborer. Enfin il nous fait part d'un soupçon qui m'était également venu, c'est qu'à la place d'*alteri*, il faudrait peut-être lire *altero*, conformément à l'ancienne déclinaison. Tout cela, on le voit, est d'un philologue avec lequel il faut compter.

Je suis flatté de m'être rencontré avec Spengel, et une telle rencontre ajoute encore quelque probabilité à notre opinion.

Depuis que M. Ribbeck a donné un très-utile Index des mots qui se trouvent dans les fragments des Comiques latins, on peut faire des comparaisons curieuses et utiles, et trouver dans un passage des lumières pour un autre. On ne saurait voir au mot *Serere* deux passages ayant une grande analogie, sans être disposé à les rapporter à la même pièce. C'est ce qu'a fait M. Bergk dans un programme (1844) que mentionne M. Ribbeck, et j'aurais désiré que celui-ci attribuât le nouveau vers à Cæcilius et aux *Synéphèbes*, avec un signe de doute, comme cela se fait en pareil cas. Le passage dont il s'agit est également cité par Cicéron (*De Orat.*, II, 59) :

Tibi ego, Antipho, has sero.

Has (*arbores*), ont compris tous les interprètes, bien que ce passage n'eût pas été mis en regard de l'autre. Le Clerc traduit : « C'est pour vous, Antiphon, que je plante ces arbres, » mais il reproduit en note le vers de La Fontaine. Ces deux passages me paraissent dépendre l'un de l'autre. Voici, selon moi, leur rapport. Le vers incomplet aurait précédé l'autre. La personne à qui s'adressait le vieillard désintéressé, ou une personne qui l'a entendu, fait son éloge d'après ce propos. « Tel est ce bon vieillard : il plante des arbres dont il sait bien qu'il ne jouira pas. »

L. Quicherat.

DOCUMENTS

EXTRAITS DES ARCHIVES DU MONASTÈRE D'HAGIOS THÉOLOGOS

A PATMOS

Dans une des armoires de la bibliothèque du monastère d'Hagios Théologos, à Patmos, existent une soixantaine de pièces sur papier et sur parchemin ayant trait aux relations du monastère avec les États européens, et surtout avec la République de Venise, les Papes, les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, pendant la durée des xve, xvie et xviie siècles.

Je ne sais par quel hasard ces documents n'ont attiré l'attention d'aucun des nombreux voyageurs qui ont exploré la bibliothèque de Patmos. Plusieurs offrent pourtant un véritable intérêt.

Je me propose de les publier tous et de les commenter dans un ouvrage sur les Sporades dont je m'occupe actuellement. Mais, comme ce travail ne sera pas terminé avant quelque temps, je crois utile de faire connaître dès aujourd'hui une partie des pièces qui y trouveront place.

O. Rayet.

Papier. Par derrière, sceau magistral d'Émeric d'Amboise.

Sanctissimo clementissimoque dño ñro dño Iulio divina providētia pape secundo post pedum oscula beatorum ac serenissimis dñis regibus illustrissimis principibus et dñis tam Ecclāsticis q̄ secularibus per universum christianum orbem cōstitutis post ñrm humillimam cōmendationem prosperos ad vota successus optamus. Noverit Sanctitas vr̄a ac serenitas uniuscuiusq vestrum ad quos ñre pñtes lr̄e pervenerint qualiter exhibitores pñtium Athanasius ac Theodulus calogheri sive monachi greci sunt ex monasterio et eccla Sancti

Joañis evangelistæ insule Pathmi et procuratores ipsius qui ad partes occiduas accedūt helemosinarum colligendarum gratia ut ex his possint reparationi structure ecc̄e anta dicte in qua prefatus Sanctus Ioañes evāgelium et apocalipsim [scripsit?] supplere. locus profecto ad quem multi christiani devotionis causa accedūt cum etiam monachi qui in eodem versant sint vite honeste et cōversationis laudabilis et cum ab incursionibus Turcōr sepe numero vexentur redacti sunt ad inopiam cui si fidelium oblationes non subvenerint sine dubio de dicto monasterio et ecc̄la actum esse non dubitamus quapropter hortamur unum quēq ut se dicte ecc̄le et prefatis procuratoribus velint benignum prebere et manus adjutrices porrigere quod erit opus meritorium. In cuius rei testimonium bulla ñra mag̃ralis in cera nigra pñtibus est impressa. Datum Rhodi die vigesima maii anno mille quingētesimo septimo.

R^ta in Cancell^a.

BARTH. POLICIANUS, vice cancellarius.

Papier. Sceau magistral par derrière.

Frater emericus damboyse dei gratia sacre domus hospitalis Sci Ioanis hierosolymitani māg̃r humilis pauperūq Iesu Xri custos universis et singulis huiusmodi ñras lr̄as visuris audituris et lecturis salutem in dño sempiternam. Facemo noto che noi avemo in speciali comendatione et protectione lo monasterio di Sto Joani di P//////// lo gomeno monachi insula et lochi et homini di quello et p/ tanto comædemo strettamente a tutti ñri subditi e vassalli naviganti cō qualvoi navilio che nō osino ne presumino fare daño o molestia ali cose di dicto monasterio et lochi di quello ne pilliare alcuna sorte di roba sotto qualvoi pretexto o colore immo volemo che reguardino le loro robe et lochi come si fusseno ñri vassalli et/ īsula di Rhodo et facendo lo cōtrario et puenendo alla n////// ñra faremo cōtra li delinquenti procedere come contra rebelli et disobedienti ultra la restitutione deli dañi et īteressi. In cuius rei testimonium bulla ñra mag̃ralis in cera nigra presentibus est impressa. Datum Rhodi die VIII decemb 1508.

R^ta in Cancel^a.

BARTH POLICIANUS, vice cancell (1).

(1) Cf. la bulle magistrale de Fabricio de Carretto, identique pour les termes.

Papier. Sceau magistral par derrière.

Frater Fabritius de Carretto Dei grā sacre domus hospitalis Sancti Ioañis hierosolimitani magr humilis pauperumque Iesu Xri custos universis et singulis huius modi ñras lras visuris audituris et lecturis salutem in Dño sempiternam facemo noto che noi havemo in spāle cōmendatione et protectione lo monasterio di Sancto Joani di Palamosa lo gomeno monachi insula et lochi et homini di quello et p/ tanto comandemo strettamente a tutti ñri subditi et vassali naviganti cò qualvoi navilio che nō osino ne presumino fare daño o molestia ale cose de dicto monasterio et lochi di quello ne pilliare alcuna sorte di roba sotto qualvoi pretexto o colore, imo volemo che reguardino le loro robe et lochi come si fusseno ñri vassalli et insula di Rhodo et facendo lo cōtrario et puenendo (?) alla norma ñra (?) faremo cōtra li deliquenti procedere come cōtra rebelli et disobediēti ultra la restitutione deli dañi et interessi. In cujus rei testimonium bulla ñra magralis in cera nigra pñtibus est impressa. Datum Rhodi die XII^a martii M° D° XIIII° ab incarnatione.

R^ta in Cancell.

BARTH. POLITIANUS, vice cancell.

Parchemin muni du sceau ducal, orné d'un encadrement en or et en couleur, et, en tête, d'une enluminure représentant saint Pierre et saint Paul. Première ligne en lettres d'or.

PASCALIS CICONIA DEI GRĀ DVX VENETIARVM, ETC.

Universis et singulis de suo mandato rectoribus quarumcunque terrarum, et locorum nostrorum; cæterisque ministris offitialibus, et repræsentantibus nostris; et præsertim provisorib/ nostris super datiis tam pñtibus, quam futuris, ad quos harum executio spectat, seu spectare poterit, fidelibus, dilectis, salutem et dilectionis affectum. Significamus vobis hodie in consilio nostro Rogatorum captam fuisse partem tenoris infrascripti, vs. Che per grata dimostratione dell' amorevole animo della sig^ria nostra verso li R^di Padri di S. Gio : di Patino; et per usarle di quella gratia della quale sono meritevoli per la integrita della loro vita, et per li buoni, et utili servitij che hanno prestato, et prestano in ogni occasione, come si è inteso dalla sua supp^one et scritture hora lette delli prov^ri nostri sopra i datij, et cinque savij alla mercantia, che asseriscono esser

bene di essaudirgli ; sia concessa essentione di datio di doi barile di vino per cadaun marinaro, che venira in questa città sopra li sei vasselli del detto monasterio di san Gio. di Patino; essendo pero tenuti essi marinari giurar sagramento al datio del vino che esse doi barile siano di loro propria ragione, et per suo particolar consumo. Quare auctoritate sup^ti consilii mandamus vobis, ut sup^tam partem observetis, et ab omnibus inviolabiliter observari faciatis. Datae in nostro Ducali Palatio die XX Iunii, indict^ne tertia MDLXXXX.

MARCO OTTHOBON, seg^rio.

Parchemin; le sceau a disparu.

GREGORIVS PP XIII^s.

VNIVERSIS Christi fidelibus præsentes litteras inspecturis saltm et aplicam bēn. Ad augendum fidelium religionem et animarum salutem procurandam pia charitate intenti, et ut monasterium Sancti Joannis Evangelistæ ordinis Sancti Basilii situm in insula de Patmos in qua dictus Joannes Evangelista apocalipsim scripsit, et ab infidelibus valdè, et diversimodè defatigatum, illiusque ecclia in debita veneratione habeantur, et a Christi fidelibus congruis frequentetur honoribus; ipsique christifideles eò libentius devotionis causa ad dictam eccliam se confluant quò exinde dono celestis gratiæ uberius cognoverint se esse refectos: De Omnipotentis Dei misericordia ac beatorum Petri et Pauli aplōr eius auctoritate confisi omnibus et singulis Christifidelibus verè penitentibus et confessis, qui dictam eccliam durante decennio proximo devotè visitaverint et ibidem pias ad Deum præces effuderint, seu pro necessitatibus, et aliis oneribus monasterii eleemosinas erogaverint, aut miserint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem aplicâ auctoritate tenore pñtium misericorditer in domino [?] concedimus, et elargimur. Præsentibus ad dictum decennium tantum duraturis. Dat. Romæ apud Sanctum Petrum sub annulo piscatoris die XXV maii MDLXXV. Pont^s. Nri anno quarto.

ALEX. PEREGRINUS.

Parchemin muni du sceau magistral.

FRATER ALOFIUS DE WIGNACOURT

Dei gratia, sacræ domus hosplis S^ti Joannis Hierosolymitani magr

humilis, pauperumq Jesu Xri custos. Universis, et singulis principibus, ecclesiasticis, et sæcularibus, archiepiscopis, episcopis, ducibus, marchionibus, baronibus, nobilibus, capitaneis, vice dominis, præfectis, castellanis, admiratis et quibuscunq triremium, vel aliorum navigiorum capitaneis, et patronis, et civitatum rectoribus, potestatibus, et magistratibus, cæterisq officialibus, et quibuscunq personis cujusvis dignitatis, gradus, status, et conditionis fuerint ubilibet locorum, et terrarum, constitutis, salutem. Notum facimus, et in verbo veritatis attestamur qualiter l'essibitori delle pñti li religiosi padri Athanasio, et Eremia monachi greci dell' ordine di San Basilio del monasterio di S^to^ Gio: Evangelista dell' isola di Pathimos pervennero pochi mesi sono in questa nostra isola di Malta per raccogliere alcuna elemosina per beneficio, e sussidio del detto loro monasterio, ritrovandosi gia al pñte in grandissima ruina, e daño per le continue angarie, et molestie, che li Turchi tiranni, et communi inimici di ñra Sta fede immaltrattar, e tirannegiar sogliono, et importando a ditti padri somamente riparar, e rimediare a simil successo, et evidente danno, desiderano conferirsi alle parti occidentali, e per tutta la Xrianita per raccogliere alcun elemosina in beneficio di esso monasterio. E pero n' hanno humilmente supplicato li volessimo concedere le pñti nostre lettere patenti, accioche per il camino, e loro viaggio non gli sia dato impedimento, ne disturbo alcuno. Per tanto a tutti, e ciascuno di voi affittuosamente preghiamo, che per qualsivoglia parte di vostre giurisdittioni, alla quale essi padri sive terra sive mari accadera passare, o venire, sicuramente alla libera, senz' alcun disturbo, o altro impedimento li lasciate, e facciate stare, passare, tornare, e quando a loro piaceranno partire, talmente che per amor, e contemplatione nostra li detti padri Athanasio, et Eremia non sigli dia fastidio, ne ritentione alcuna, anzi si dia larga elemosina per l'effetto sudetto, et ogni opportuno aiuto, et favore, cosa digna di voi, giusta, et a Iddio gratissima, et da riccompensarvela da Noi con eguale, et maggior servitio quando dall' occasione ne saremo riquiesti. In cuius rei testimonium bulla ñra magralis in cera nigra pñtibus est impressa. Datum Melitæ in conventu ñro. Die sexta mensis aprilis Millesimo sexcentesimo sexto.

R^ta^ in Cancell^a^.

Fr. Emmanuel Kebedino Reg. Cancellae.

Parchemin, sceau enlevé. En double exemplaire.

FRATER ALOFIVS DE WIGNACOVRT

Dei gratia sacræ domus hospīlis Sancti Joanis Hier^mi^ magister humilis pauperumq Jesu Christi custos. A tutti, e qualsivoglia, alle mani de quali le pñti nre lr̄e pervenerano salute. Sia noto, e manifesto qualm^te^ il patre Athanasio Carrara, e suoi compagni monachi greci del monasterio di S^to^ Gio: Evangelista dell' isola di Pathmos n' hano humilmte supplicato, che per potere supplire alle grosse spese e per poter anco piu comodam^to^ vivere, e sostentarsi i frati di esso monasterio, mantengono a questo effetto alcuni vascelli, quali portano l'insegna e bandiera di ñra religione, come antichi vasselli ñri, i quali vengono alle volte ad essere vessati, e travagliati da vascelli corsari, in grave dano, e detrimento di loro convento; percio restassimo serviti di concederli le ñre lre patenti, e salvo condotto, accio per l'avenire detti vascelli, patroni, e marinari di essi con qualunque mercantia, trafico, e comercio loro in qualunq parte si trovassero, non siano molestati ne perturbati, ma liberamente poter eglino navigare, e fare comercio per servitio, e sussidio del monastero; et havendo noi rimesso, e comesso la loro supp^ne^ e richiesta alli ven^di^ comissarij del magistrato dell' armamenti, et all' infrascritto ñro vice cancelliero, havuta poi la relatione di essi nel ñro ven^do^ consiglio, con deliberatione di esso l' habbiamo benignam^to^ concesso le pñti ñre lr̄e patenti, e salvo condotto a tutti in gñale e ciascuno in particolare di essi vascelli di d^o^ monasterio di S^to^ Gio: di Pathmos, quali portano la bandiera et insegna ñra sud^a^ et anco a patroni, e marinari di essi con s^i^ traffici e comercio per l'effetto come di sopra s'e detto et pero noi in virtu di Sta Obedienza comandiamo al ven^do^ generale delle galere di ñra religione, et a ciascheduno capitano di esse, et anco a tutti e qualunq capitani, e patroni di galeoni, bertoni, pettacci, tartane, galeotte, bergantini, fregate, e chaicchi, e qualsivoglia altri vascelli armati in qsta nra isola, e dominij, e sarano per armarsi all' avenire a dano d'infideli, pregando a tutti ill^mi^ sig^ri^ vicerè, principi, duchi, marchesi, conti, baroni, ammiragli, generali luogotenenti, capitani, proveditori, giurati, guardiani di porti, et ponti, e tutti, e qualunq officiali di qualsivoglia stato e cond^ne^ siano, nelli cui mani, terre, e giurisdittioni capitan ciascuno, e qualunq vascelli, o vascello, i quali esibirano, e mostrerano, ove n' essibira e mostrera le pñti ñre, et a

patroni et marinari di essi, et anco alle loro mercantie, trafichi, e comertii che sopra, e ciascheduno di essi vascelli o vascello portan seco per sussidio, et aiuto dei frati di esso monasterio di Pathmos li lasciate per l'avenire liberam^te navigare, passare, far comercio, mercantiggiare e seguire loro viaggio, non permettendo siano danificati, in modo alcuno, ne molestati, vessati, impediti, ne ritenuti, anzi a contemplatione ñra siano aiutati, e favoriti. Per il che oltre d'essere cosa pia, et appresso di nro sig^re molto grata, restaremo nondimeno obligati alle SS VV a simili e maggior cose occorrendo l'occasione. In cujus rei testimonium bulla ñra magistralis in cera nigra pñtibus est impressa. Datum Melite in conventu ñro die ultima mensis martii millesimo sexcentesimo decimo.

R^ta in Cancell^a.

Fr. Jo. Otho Bosius, vice cancel.

Papier. Sceau magistral par derrière.

FRATER DON RAIMUNDUS DE PERELLOS ET ROCAFULL

Dei gratià sacræ domus hospitalis Scti Ioannis Hierosolymitani et militaris ordinis S^ti Sepulchri dominici magr humilis, pauperumque Iesu Christi custos : a tutti que alunque alle mani de quali le presenti nostre lettere perveneranno salute. Sia noto e manifesto qualmente essendo intento nostro, e della nostra religione che tutti quelli che armano vascelli con bandiera nostra, e di detta ñra religione ad effecto di perseguitare, e far guerra agl' inimici della ñra Sta fede non solo non ardiscano di dannegiare agli habitanti dell' isole che professano la nostra christiana religione, ma porgano loro bisognando ogni opportuna assistenza, e favore; et ancorche non possiamo indurci a credere che veruno di detti armatori habbia temerità et ardischi di contravenire a nostri comandamti et alle strettissime prohibitioni contenute nelle loro patenti e decreti emanati sopra ciò dal ñro veñdo consiglio, tuttavia richiesti dalli sacerdoti don Rosafat, e Don Paisio, di natione greci, religiosi del monastero di San Giovanni Evangelista nell' isola di Patmos; habbiamo ordinato spedirci le presenti nostre lettere patenti di salvo condotto per maggior sicurezza cosi dell' istesso monastero, e suoi monachi, come di bastimenti mercantili, che sogliono tenere e far navigare per servitio di esso monastero; in vigor delle quali ñre lettere e salvocondotto, comandiamo in virtu di Sta Obedienza al ven^do

generale delle galere di detta ñra religione, et a tutti e ciascun capit^{no}, officiale, e marinaro di esse e d' altri vasselli e navilij di queste ñre isole, e dominio, che ne direttam^{te} ne indirettam^{te} o sotto qualsivoglia pretexto e colore inquieti, disturbi, o danneggi i monachi e monastero sudetto di detta isola di Patmos in terra, o in mare nelli bastimenti, e tanto nelle persone loro, come nelle robbe e mercanzie al med^{mo} monastero e suoi monachi appartenenti sotto pena di disobedienza e d'altre contenute in dette patenti, e decreti del sud^{o} n^{ro} ven^{do} consiglio da eseguirsi irremisibilm^{te} contro li transgressori, e ciascuno di esso. In cujus rei testimonium bulla ñra magistralis in cera nigra presentibus est impressa. Dat/ melitæ in conventu ñro die undecima mensis julii millesimo septingentesimo primo.

Reg^{ta} in Cancell^{a}.

Fr. D. Ferdinandus Contreras, vice cancell.

Papier. En bas, sceau du monastère.

Gregorius hieromonachus abbas venerabilis monasterii S^{ti} Joañis Evãgeliste insule Patmi omnibus has ñras literas inspecturis lecturis et audituris salutem in Dño. Si fa noto e manifesto a tutti qualm̃te noi p^{tto} abbate con tutti li ñri fratelli hieromonachi e monachi radunati insieme nella ñra cella, come e solito a noi far nelli ñri consegli, havemo elletto, constituito e creato, con il consentimento e volonta de tutti noi, comessi generali e procuratori del ñro monast^{o} e de tutti noi li diletti in XPO figliuoli et f^{lii} ñri li R^{di} pri Hieremia e Iacobo Hieromonachi e sacerdoti del ñro convento alli quali damo ampla liberta e autt^{a} di puoter dimandar e ricever come la propria persona del monast^{o} e de noi tutte quele elemosine legati debiti affitti et altri simili apartinenti al ñro monast^{o} da quelli che li tengono nelle sue mani, per li quali puossano litigare e comparer cosi l'uno separatam^{to} come l'alt^{o} delli detti ñri comessi in ogni foro e giuditio ecclesiastico e seculare contra quelli che contrastare vogliono, e privarne del ñro e espressam^{te} damo autt^{a} alli detti ñri commessi che puossano recuperar e ricever li cento e vinti talari (?) lasciati dal nipote dell' ill^{mo} e R^{mo} gran mastro per pagarsi le robbe del monast^{o} che di qua come (?) insieme con una pezza dell' arteglaria della ñra nave, laqual anchora possano ricever e farla come li piace, ancora possano li detti comessi ñri e procuratori cercar il vassello che

sachezo e tolse nell' isola di Micone el cavagliere Bardi fiorentino, già fa duo o tre anni, la mita del quale e del ñro monast° e l'alt^a mita de Janni Medrino, habitatore di questa ñra isola e suddito ñro fidele, e devoto christiano, il qual insieme con noi fece suoi procuratori e comessi li detti ñri fr^lli comessi ñri, che debano come la sua propria persona, recuperar la parte sua, come anco la ñra, il quale vassello recuperando li detti comessi o voluntariam^te dal detto cavagliero, o con l' agiuto del foro ecclesiastico o seculare, facciano come li parera e piacera. Item per virtu della preñte procura habino potesta e autt^a li detti procuratori, datali dal mag^ro M. Costa Matha, habitatore di questa ñra isola di Patmo, che possano cercar e ricever dalli heredi del p^tto nipote dell' ill^mo e R^mo gran mastro, una ancora che tolse dalla nave del detto M. Costa Matha esistente in questo porto, per la quale possano litigar in ogni giuditio cosi ecclesiastico come seculare, cosi separatam^te l' uno come anco l'alt^e. E per confermatione, e verita de tutte le p^tte cose fuo fatta la preñte sottoscritta da noi e sigillata col maggiore sigillo del ñro monast° de S. Giovani Evangelista del isola di Patmo, nel quale fuo data die XIX mēsis Martii MDCXVII.

(Suivent les signatures, en grec, de l'higoumène et des moines.— En bas, le grand sceau du monastère.)

Extrait de la traduction d'une lettre aux princes d'Europe, remise aux moines Athanasios et Hieremias le 25 *avril* 1605.

La traduction est d'Antonio Navarro de la Rategui, secrétaire du Roi d'Espagne. — Tolède, 29 juillet 1608.

« Sed basilica inclyta hæc regalisq ejus splendor grandem et gravem admodum in casum ruens, ingentibus periculis hoc tempore obnoxia est; quippe undiq vastata, et fere redacta in nihilum, frequentibus calamitatibus fratrum, quorum in dies ferme captivitates referuntur : nimirum continuo vexatorum una et incessanti persecutione filiorum Agar, qui contenti nunquam annua trecentarum didrachmarum auri solidi pensitatione, etiam alia et gravia et intolerabilia indicunt et superindicunt nobis onera, dumque nocendi et spoliandi artes conquirunt, mille fraudes fraudibus indesinenter in nos attexunt.

« Verum noviter mera invidia moti, quod Christianorum triremes quasdam excepissemus humaniter, ad solutionem septem millium

nummùm aureorum compulere nos et adigunt etiamnum captis et in servitutem retentis miserè patribus et monachis septem, viris ex præfato ñro monasterio religiosissimis. Quæ res ad extremas usque angustias adduxit nos, adeoque torsit ut nihil sane proponi deinceps possit quod jam meditatum et tentatum non sit. Itaque exhausti jam tot casibus, omnium egeni, atque etiam spoliati iis ipsis rebus quas donariorum nomine a principibus regibusque summis summa sollicitudine reverentiaque et diu possessa apud nos erant, quò pararemus nobis aliqua ex parte remedium aliquod constituimus ad vos piissimos et misericordes Christianos hunc et alterum ex fratribus nostris reverendis mittere, nempe venerabilem patrem Athanasium et cum eo decorandum fratrem Hieremiam....

(Suit un long appel à la charité et à la piété des princes chrétiens, puis les signatures de plusieurs évêques de l'Orient, parmi lesquels les métropolitains de Rhodes, de Cafa, de Lerne (Leros), de Santorin.)

Papier. Sceau royal par derrière.

Don Philippe por la gracia de Dios rey de Castilla [etc. etc.]. Por quanto haviendose me hecho relacion por parte de fr. Athanasio monje sacerdote de la orden de St Basilio Magno procurador general del imperial monasterio y sancta cassa del glorioso apostol Sant Juan Evangelista de la isla de Pathmos la necessidad en que se halla el dicho monasterio, y los grandes trabajos y vexaciones que padescen los religiosos del por los turcos a causa de la buena acogida que hazen a nus galeras y vaxeles que aportan a aquelas partes; y que ultimamente les destruyeron el dicho monasterio, y prendieron a diez religiosos los mas graves (?) y saquearon los ornamentos de oro y plata del culto divino, he tenido por bien de concederle licencia para pedir limosna en mi reyno di Napoles. Porende por tenor de las presentes de mi cierta sciencia deliberadamente, y por mi real auctoridad doy y concedo licencia y facultad al dicho fr. Athanasio para que por tiempo de un anno que se cuente desde el dia que començare a usar della en adelante, de que sa de constar por certificacion auctentica y conque comence a usar de la dicha licencia dentro de un año de la data de las presentes pueda pedir limosna ostiatim por todo el dicho mi reyno de Napoles por lo qual encargo y mando al illme conde de Benavente mi primo visorey lugarteniente y capitan general, y a todos y quales quier ministros, officiales, y subditos ñros del dicho reyno, y ruego y encargo a los muy

Reverendos, Reverendos en Christo padres arcobispos y obispos, venerables devotos religiosos y ecclesiasticas personas de qualquier orden y religion que sean que al dicho fr. Athanasio permitan y consientan pedir y demandar limosna (como dicho es) en todas las ciudades, villas, y lugares, y iglesias del dicho reyno, recibiendole y tratandole con toda benignidad y charidad, nombrando dos personas abonadas que le ayuten a pedir la dicha limosna, sin permitir ni dar lugar a que le sea puesta estorvo ni impedimento alguno. Que esta es mi voluntad. Datto en Madrid a nueve de abril MDCIX.

Yo el Rey.

[Suivent divers contre-seings; par derrière, sceau royal] (1).

Papier; au bas, sceau de Marco Grimani.—Ecriture très-cursive et parfois très-difficile à lire.

R^ta^ Ex memoriali.
Canc^e^ maioris E(quelques lettres illisibles) 177.

Noi Marco Grimani duca Pasqual Cicogna Cap^o^ Gasparo Gradenigo et Dñego Marcello cons/ di Candia havendo viste in diversi tempi et nelle occasioni della pñte guera quanto fidelmente si sono diportati verso la ser^ta^ de principe e delli repñtanti di sua ser^ta^ [quelques lettres illisibles] i R^di^ padri et patroni de navilii del monasterio del glorioso S. Zuañe di Pathino quali a la giornata sono aposta venuti li in questa citta di Candia conducendo con essi suoi vasselli molta quantita de vituarie de ogni sorte a beneffo delli habitanti di questa citta et di questo fidelissimo popullo oltra li continui avisi che per ditta strada da essi R^di^ padri et prõni et suoi vasselli ne erano diportati per intender delli progressi dell' armata Turchesca et provisioni diverse che si facevano dal' inimico Turco havendo anco noi per la detta strada havuto diversi avisi si per lr̄e come per psone mandate per aposta per riportarne qualche aviso delli quali avisi continuam̄te se pedava (?) da noi notitia all ecc^mo^ gñal da mar nõ si potendo per altra ne meglior strada haver alcuna coguitione dalli andamenti et progressi de esso nemico habiamo volute cõ le pñte ñre far ampla fede che il p^to^ monasterio de glorioso pio S. Zuañe de Pathino e li suoi R^di^ padri et fideli rapñtanti sono degni della gratia di sua ser^ta^ e

(1) Il existe encore au monastère une licence donnée par le vice-roi de Naples, don Ferdinand de Gonzague, prince de Melfi, 25 septembre 1600.

deveno esser come fidelissimi et affettionatissimi di questa ill^{ma} repub^{ca} tratati. In quor/ fid/ act/ die XXVIII mai 1522 (?).

MARCO GRIMANI D.
PASQUAL CICOGNA Cap^{o}.
GASPARO GRADENIGO Cons^{r}.
DNEGO MARCELLO Cons^{r}.
(Nom illisible) Cond^{or}.
canc/ ducalis.

Au-dessous, d'une autre écriture encore plus négligée, authentication de l'expédition précédente, datée du 6 juin de la même année. — Sceau de Marco Grimani, duc de Crète.

En double :

1° *Original, papier muni de la signature et du sceau de Morosini.*
2° *Copie avec quelques différences d'orthographe.*

NOI FRANC^{o} MORESINI R/ PROC^{r} D/ LA SER^{ma} REP/ DI VEN^{a} CAP G^{ale}.

Per atto di religiosa pieta e per esecut^{ne} de voleri dell ecc^{mo} senato dovemo tener in protect^{ne} il venerab^{e} conv^{to} di S. Gio. di Pattino, i religiosi dedicati al med^{mo}, et ogni loro effetto ; en conseguenza di cio non dovendosi pur d' agl' altri fedeli e da sudditi nri (?) specialm^{e} ometter gl' atti del prop^{o} rispetto verso lo stesso ; col vigor del pñte com^{mo} a tutti i prôni di navigli de qualunque condit^{no} che navigassero al corso o al neg^{o} sotto le pub^{e} insegne, che non debbano inferir alc^{a} molestia al precitato conv^{to} ne agl' effetti e religiosi suoi sotto le pene piu severe che meritasse il loro delitto et innobed^{a}. Racomandoli pure all' assista e protett^{ne} degl'altri dirett^{ri} de navigli esteri perche a loro sotteno (?) e benef^{io} estendano gl' effetti della prop^{a} carita che e il principal contrassigno degl' animi veram^{to} catholici, e le pñti sian reg^{te} e eseg^{te} da chi spetta.

Data di gal^{a} ñra cap. ḡrale a Prevesa, 30 dec^{bre} 1684.

Fr. Moresin, cap ḡral.
Felice Gallo, Seg^{rio}.

Papier. Écriture illisible.

1651 a di 4 novembre (?) Patino.

Hanno contato li habitanti di Pattino per conto del cavallo all'ill^{mo} sig^{r} p^{r} et cap^{no} g^{le} Foscolo, ora oro et argento la soma di reali seicento e cinquanta val R^{li} 650 come apar per bolettino di 31 ottobre 1651. Paramente hanno contato all' ill^{mo} sig^{r} cap^{no} delle navi Dolfini i med^{mi} habitanti in or (trois ou quatre lettres illisibles) et argento pesato Reali Sette cento e cinquanta val 750 che sono al soplimento di reali mille e quattrocento. E restando i med^{mi} debbitori ancora reali mille, per il suplimento del cavallo stabilito (?). Siano pero obligati i med^{mi} di sodisfar a chi capitane (illisible) a nome pub^{o} per riceverli. Dovendosi far far le ricevute et cauz ord^{e}.

Beppo Dolfini, cap. delle navi (1).

(1) Dans un extrait du journal de Morosini pour l'année 1658, à la date du 19 octobre, on trouve le résumé des sommes payées par le monastère en cette année :

1°	2,764 l.	10 s.	per conto del Cavallo.
2°	12,848 l.	15 s.	
3°	641 l.	15 s.	
Total...	16,253 livres.		

Notez qu'à la même époque le monastère avait constamment à se plaindre du pillage ou de la capture de ses navires par les croiseurs chrétiens, *il Calabrese*, le chevalier Bardi, et M. Alessandro, capitaine d'une galère de la religion.

LISTE D'ÉPONYMES ATHÉNIENS

OLYMPIADES CLXXIX - CLXXXI

J'ai signalé dans l'*Essai sur les archontes athéniens postérieurs à la* CXXII^e *olympiade* (1), p. 52, une inscription qui me paraissait conserver une liste d'éponymes. Ce marbre avait été publié depuis longtemps par Pittakis (Ἐφη. ἀρχ., n° 578), mais cette copie était si défectueuse que les savants qui s'étaient occupés de la chronologie athénienne n'en avaient tenu aucun compte. J'ai montré le caractère éponymique du monument, en ajoutant que tout commentaire développé serait prématuré tant que la stèle n'aurait pas été retrouvée. Il a même été nécessaire de marquer d'un point d'interrogation, p. 125, un des noms d'éponymes que donnait Pittakis et qui n'était pas formé selon les règles de l'onomatologie grecque.

Ce marbre a été retrouvé par M. Eustratiadis, qui vient d'en publier le *fac-simile* lithographié, Ἐφη. ἀρχ., nouvelle série, p. 405. M. Eustratiadis se borne à fixer le texte; il espère que je reprendrai le commentaire que j'avais dû laisser inachevé.

Voici d'abord la copie de ce texte mutilé :

ΙΟΥ
////Ο Σ
ΙΣΤΑΙΟΥ
ΑΡΙΣΤΑΙΟΣ
ΕΠΙΘΕΟΦΗΜΟΥ
ΕΠΙΚΛΗΣΕΠΙΝΙΚΟΥ
ΕΠΙΗΡ//~ΔΟΥ
ΔΕΚΜΟΣΑΥΦΙΔΙΟΣ
ΕΙ//ΛΕΥΚΙΟΥ

1) Un volume in-8. Didot, 1879.

/////ΙΣ ΠΟΠΛΙΟΣΟΥΦΡΙΟΣ
///ΟΣΖΗ ΕΠΙΚΑΛΛΙΦΩΝ//Ο///
///ΤΟΥ
ΕΠΙΔΙΟΚΛΕΟ///
////ΤΟΞΕΝΟΥΕΥΔΟΞΟΣ
///ΣΛΓΑΣΙΟΥΕΠΙΚΟΙΝ/¯/Ο/Ψ//
//ΝΟΣ ΕΠΙΚΛΗΣΕ¯/////

///ΛΣΙΟΥ ΕΠΙΑΡΙΣΤΟΒΟ////
/////ΟΥ
. Ι ΕΠΙΖΗΝ///
ΕΠΙΓΕ///
///¯ΠΙΑΥ///

Les Φ portent des *apices*. Le marbre est brisé à gauche dans toute sa longueur, et à droite, à la partie inférieure, où nous n'avons plus la fin des noms.

..... ΣΕΠΙΝ?
Ἐπὶ] .. ..ου
.....ος
Ἐπὶ..ι]στάιου
5. Ἀρισταῖος
Ἐπὶ Θεοφήμου
Ἐπικλῆς Ἐπινίκου
Ἐπὶ Ἡρώδου
Δέκμος Αὐφίδιος
10. Ἐπ[ὶ] Λευκίου
Πόπλιος Οὔφριος
Ἐπὶ Καλλιφῶν[τ]ος

Ἐπὶ Διοκλέο[υς
Εὔδοξος
15. Ἐπὶ Κοίντου
Ἐπικλῆς Ἐπ[ινίκου
Ἐπὶ Ἀριστοβο[ύλου

Ἐπὶ Ζην...
Ἐπιγε...
20. Ἐπὶ Ἀ? ου Λυ.

Ἐπὶ] .....ς
.....
Ἐπὶ] .....ους
....ος Ζη
5. Ἐπὶ] ...του

Ἐπὶ Ἀρι]στοξένου
....ς [Ἀ]γασίου
Ἐπὶ] ..ωνος

[Ἐπὶ? Ἀγ]ασίου
10. ..... ου
ου?

Non-seulement cette nouvelle copie confirme les conjectures que j'ai émises, mais elle les rend certaines. En effet :

1° Nous trouvons sur cette liste au moins trois noms d'archontes déjà connus par d'autres documents;

2° Ces trois archontes, d'après les travaux antérieurs, appartiennent à une même époque;

3° Ils sont inscrits sur le marbre dans l'ordre qu'on a dû observer si on a voulu se conformer à la succession chronologique des éponymes.

Ces archontes sont : Ἀρι]στόξενος, col. I, lig. 6;
Θεόφημος, col. II, lig. 6;
Ἡρώδης, col. II, lig. 8.

Ἀριστόξενος. J'ai étudié la chronologie de cet archonte, *Essai*, p. 34. Il est contemporain d'Ἡρώδης. En effet, sous ces deux éponymes le paidotribe éphébique est le même, Φιλίας Φρεάρριος (*Troisième tableau des magistrats éphébiques*, à la fin du volume).

J'ai donc classé Ἀριστόξενος près d'Ἡρώδης, aux environs de l'olympiade CLXXX.

Θεόφημος est archonte durant la quatrième année de l'olympiade CLXXIX, 62/61 av. J.-C. *Essai*, p. 122 (1).

Ἡρώδης, *Essai*, p. 34, est en charge durant l'olympiade CLXXX, 1, 61/60 av. J.-C. (2).

Un archonte Διοκλῆς Διοκλέους figure sur un décret des Thiases, *Essai*, p. 118. J'ai reconnu dans ce personnage le magistrat monétaire de la série de Διοκλῆς et Ἄροπος, parce que ce second nom, très-rare, se lit sur le marbre des thiases où il désigne le trésorier, et j'ai attribué l'éponyme Διοκλῆς au Ier siècle avant notre ère. Il est vraisemblable que le Διοκλῆς de notre catalogue est l'éponyme Διοκλῆς Διοκλέους. Toutefois sur ce point il ne saurait y avoir certitude. Ce nom était très-commun, et on sait que la similitude des noms portés par des archontes différents est une des principales difficultés des

(1) Euseb. Pamphili *Chronicorum canonum libri duo*, édit. de Milan, 1818; mention de Θεόφημος, liv. I, XXIX, p. 134, mais sans date; XLVIII, p. 217, *Concluso opere in M. Valerio Messala et M. Pisone qui consulatum gesserunt Theophimo archonte Athenis*, 4e année de la CLXXIXe olymp., année 693 de Rome. Clinton, *Fasti Hellenici*, 1830, t. III, p. 180. La nouvelle inscription donne raison à Clinton contre Westermann qui, suivant Niebuhr, *Klein Schrif.*, p. 249, attribue Θεόφημος à la 3e année de la CLXXIXe olympiade.

(2) Τούτου (Καίσαρος) δ' αἱ πρῶται πράξεις ἐπετελέσθησαν Ὀλυμπιάδος τῆς ἑκατοστῆς καὶ ὀγδοηκοστῆς κατὰ τὸ πρῶτον ἔτος ἐπ' ἄρχοντος Ἀθηνήσιν Ἡρώδου.
Diodore, I, IV, 7; Clinton, t. III, p. 182.

études de chronologie. Pour qu'il n'y eût aucun doute, il faudrait que le marbre portât ἐπὶ Διοκλέους Διοκλέους; or, ce premier nom n'était pas suivi du patronymique; le fac-simile permet de le constater.

Notre marbre conserve en deux colonnes une suite de dignitaires classés par archontat. On a laissé deux fois après le nom de l'archonte une ligne en blanc (col. II, lig. 12, lig. 17). Ceux qui ont gravé par années cette liste de fonctionnaires, quand personne n'avait été en charge ou qu'une autre raison s'opposait à ce que l'on inscrivît le nom de ce dignitaire, ont donc nommé l'éponyme sans ajouter au-dessous aucun autre nom; *la suite des éponymes est complète, celle des dignitaires ne l'est pas.*

Le texte corrigé par M. Eustratiadis permet de restituer le tableau suivant :

[Ἀρι]στόξενος, antérieur à la LXXXe olympiade.

....ων.

Lacune.

		D'après Diodore et Eusèbe.		
1.	[Ἀρι]σταῖος,	CLXXIX, 3.	62	av. J.-C.
2.	Θεόφημος,	— 4.	61	—
3.	Ἡρώδης,	CLXXX, 1.	60	—
4.	Λεύκιος,	— 2.	59	—
5.	Καλλιφῶν,	— 3.	58	—
6.	Διοκλῆς,	— 4.	57	—
7.	Κόιντος,	CLXXXI, 1.	56	—
8.	Ἀριστόβο[υλος,	— 2.	55	—
9.	Ζήν[ων],	— 3.	54	—
10.	Α...,	— 4.	53	—

L'archonte de la première année de l'olympiade CLXXXII est Πολύχαρμος, *Essai*, p. 35. L'archonte Ἀπόληξις, *Essai*, p. 34, doit être placé aux environs de la même date; je l'avais classé entre l'olympiade CLXXX, 1 et l'olympiade CLXXXV. On voit que les années qui peuvent lui être assignées deviennent beaucoup moins nombreuses.

Ainsi ce texte,

1° donne neuf archontes dont la date peut être déterminée;

2° Confirme l'époque proposée pour Ἀριστόξενος, contemporain de l'éponyme Ἡρώδης, mais antérieur de quelques années à cet archonte;

3° Diminue la période où nous devons chercher à placer Ἀπόληξις, dont je n'ai pu retrouver la date certaine (1).

(1) On remarquera, colonne I, lig. 8, qu'au-dessous du mot ....ωνος, il existe une lacune semblable à celle que nous constatons col. II, lig. 12. Je restitue donc à la ligne 9, ἐπὶ... et je considère les lettres ασίου comme la fin d'un nom d'archonte. Un archonte Ἀγασίας, *Essai*, p. 110, figure dans les listes, mais n'est pas classé. Il se lit sur une amphore panathénaïque. Ce serait un fait si grave et si contraire à l'opinion reçue que de trouver une amphore panathénaïque d'une époque aussi basse, que j'indique ce rapprochement sous toute réserve. De nouvelles découvertes seules pourront en montrer la valeur. Quoi qu'il en soit, on admettra, je crois, que le nom d'Ἀγασίας donné par notre marbre doit figurer sur le catalogue des archontes pour les environs de l'olympiade CLXXX.

Col. I, lig. 8. Pour nous rendre compte de la lacune, restituons l'inscription en ayant soin de toujours placer les prépositions ΕΙΠΙ sur une même ligne :

ΕΠΙΑΡΙΣ]ΤΟΞΕΝΟΥ
.....ΣΑΓΑΣΙΟΥ
ΕΠΙ..ΩΝΟΣ

ΕΠΙΑΓ]ΑΣΙΟΥ
ΟΥ.
Ι ///

Il ne manque au nom de l'archonte, à la ligne 8, que deux ou trois lettres. Ce fait est intéressant, mais les conjectures restent encore nombreuses. La liste est longue, en effet, des noms propres grecs de quatre et cinq lettres qui ont le génitif en ωνος. Δίων, Ἰσίων, Ἡλίων, Ἰξίων, Ἰφίων, Ἀξίων, Λάων, Νίκων, Ἄγρων, κτλ.

DUMONT.

POËMES HISTORIQUES DE THÉODORE PRODROME [1]

Le cardinal Maï, dans le tome VI de sa *Nova Patrum Bibliotheca*, a publié, d'après un manuscrit du Vatican, plusieurs poëmes historiques de Théodore Prodrome, poëmes qui se rapportent au règne des Comnènes. La bibliothèque de Venise en contient beaucoup d'autres qui ne sont pas moins intéressants. On y trouve une foule de renseignements précieux au point de vue historique, et qui permettent de rectifier et d'enrichir les *Familiæ Byzantinæ* de Du Cange. Voici d'abord les deux premiers, qui sont adressés à Manuel Comnène. Ils sont divisés chacun en vingt-quatre décastiques formant un acrostiche alphabétique, c'est-à-dire que la première lettre du premier décastique est un A, la première du second décastique un B, et ainsi de suite jusqu'à l'Ω. Ce genre d'acrostiche était très-usité au moyen âge. On en trouve un du même genre dans les poésies de Manuel Philé. Le *Violetum* d'Arsénius (2) contient un recueil de pensées monastiques sous la même forme et avec le titre de Ἀλφαβητάριον πάνυ ὠφέλιμον. Je citerai enfin Boissonade, qui en a publié plusieurs (3) avec une très-savante note à ce sujet. Les deux poëmes de Théodore Prodrome intéresseront aussi et particulièrement les lexicographes, qui pourront y faire une abondante récolte (4). Le premier ne porte point de titre, mais Manuel Comnène est nommé au 66e vers, sans parler même du 123e où il est indiqué clairement.

(1) Indépendamment de Fabricius (*Bibl. gr.*, VIII, 137), voy. le 1er vol. des *Atacta* de Coray, consacré tout entier à cet écrivain ; La Porte du Theil, *Notic. et extr.*, t. VI, p. 516, t. VII, p. 235, t. VIII, p. 78 ; Léon Allatius dans le t. VI de la *Nov. Patr. Bibl.* du cardinal Maï, et la notice que j'ai placée en tête du Poëme astronomique de Th. Prodrome, *Not. et extr*, t. XXIII, 2e part.

(2) P. 514 de l'éd. de Chr. Walz.

(3) *Anecd. gr.*, t. I, p. 161 et sqq. Voy. aussi t. IV, p. 436.

(4) Je signalerai les mots suivants, qui sont nouveaux : ἀνταναπέλλω, II, 68, ἀνταναγείρω, I, 103, ἀνταυγή, I, 135 (on connaît l'adjectif ἀνταυγής), αὐταπόδεικτος, I, 34, αὐτέρυθρος, II, 134, γαυροφρονέω, I, 135, ἐθνολέτειρα, II, 166, ἐρυθρόβλαστος, II, 236,

I

Ἄγε μοι χέλυς παλαιὰ ῥητόρων χειλέων,
Ἀπολαβοῦσα σήμερον τὴν παλαιότητά σου·
Ἅδε Ῥωμαίων ἄνακτι νικοποιῷ σωτῆρι
Ὕμνον Ὀρφέως ῥήτορος προφήτου ψαλμογράφου.
Πάλιν ἐθνῶν [συν]τάραξις, πάλιν σεισμὸς φα[λάγγων],
Πάλιν ὁ πλήθει γαυριῶν καὶ τῇ πολυγλωσσίᾳ
Ὑπέκλινε τῷ κράτει σου τὸν σιδηροῦν αὐχένα,
Ὦ βασιλέων ἄριστε, μεγαλοτροπαιοῦχε,
Ὀφρὺν ῥηγῶν καταβαλὼν καὶ Πέρσας ἐκσοβήσας,
Καὶ λύκους Ἰλλυρικοὺς ὡς λέων ἐκφοβήσας.
Βάσιν εὑροῦσα στερεὰν τὴν ῥώμην τῶν χειρῶν σου
Ἡ γήρει γόνυ κάμψασα καὶ σα[θρωθεῖσα] Ῥώμη
Ἦρεν ὑψοῦ τὸν τράχηλον, ὥσπερ σφριγῶσα νύμφη,
Στολισαμένη νυμφικῶς τὴν ὡραιότητά σου,
Καὶ μαργαρίτου βόστρυχον ἐπαναδησαμένη,
Οἰστρεῖ, σοβεῖ, σοφίζεται τὰ τῆς ἅλμης ἐν γή[ρει],
Καὶ τὸ λευκὸν τῆς πολιᾶς κατασοφίζεταί σοι,
Ὦ στολιστὰ νυμφαγωγὲ τῆς κόρης τῆς ἐξώρ[ου],
Ὃ φύκει τῶν τροπαίων σου τὰς γνάθους ἐρυθρώσας,
Καὶ καλλωπίσας [εὐπ]ρεπῶς καὶ κρύψας τὰς ῥυτίδας'!
Γενναίᾳ τόλμῃ καὶ φρενὶ καὶ κράτει καὶ συνέσει
Τὴν τέχνην τὴν στρατηγικὴν, ὦ βασιλεῦ, ἐξῆρας.
Ἀλλὰ σὺν τῇ μεθόδῳ σου τῇ στρατηγικωτάτῃ
Ἡ δεξιά σου δεξιῶς ἐντείνουσα τὸ δόρυ
Περιφανῶς δεδόξασται τῇ θραύσει τῶν ἐχθρῶν σου,
Καὶ πλήθει τῆς ἰσχύος σου πλῆθος ἐχθρῶν καθεῖλες,
Κατέρραξας, συνέτριψας Ἰλλυρικὰς δυνάμεις,
Νύκτας ἐκείνοις ἔ[φ]ηνας καὶ σκότος τὰς ἡμέρας,
Καὶ πένθος νῦν καὶ κοπετὸς καὶ στεναγμὸς καὶ θρῆνος,

θαλαττοπλήκτης, II, 12, ἰσχνοφώνως, II, 197, μακρόζωος, II, 84, μεγαλοτολμητίας, I, 111, μεγαλόφημος, I, 117, μεγαλοτροπαιοῦχος, I, 8, μουσόθρεπτος, II, 42, νεόκλητος, I, 238, ξενοκαινοτόμος, I, 131, πανάτρωτος, I, 148, πολυσίδηρος, I, 137, πορφυροπέδιλος, II, 189, ποσάπηχυς, I, 107, σχοινομετρέω, I, 109, ὑπερανίπταμαι, I, 94, χρυσόβλυτις, I, 168, χρυσόβοτρυς, I, 232, χρυσόκρανος, I, 68, χρυσόρρειθρος, I, 168.

30. Καὶ συμφορῶν κατάλογος ἀνὰ τὴν Ἰλλυρίδα.
Δεῦτε σοφοὶ καὶ ῥήτορες τριχῶς διαιρεθέντες.
Οἱ μὲν σοφοὶ κενώσαντες τὴν ὀστρακίνην κόνιν,
Μηκέτι νῦν ὁρίζετε τὸν ὕμνον [τακτοῖς] ὅροις,
Μηδὲ τὸν αὐταπόδεικτον σοφὸν τὰ πρὸς τὴν μάχην
35. Συνήθως συλλογίζεσθε προτάσεις προτιθέντες,
Ἀλλ' ὕμνον ἀσυλλόγιστον τῷ βασιλεῖ κροτεῖτε·
Ῥήτορες δὲ τὸν ἔπαινον, οἱ μὲν τὸν ἐκ τῆς τέχνης,
Οἱ δὲ λοιποὶ προσάγετε τὸν ἐκ τῆς ἱστορίας.
Χρόνου γὰρ καὶ ἀνώτερα καὶ λήθης ἔργα πράξας
40. Μετὰ λαμπρᾶς ὁ [κρα]ταιὸς τῆς νίκης ἐπανῆλθεν.
Ἔθου τὰς χεῖρας κραταιῶς εἰς νῶτον τῶν ἐχθρῶν σου,
Ἐδίωξας, ἐσκύλευσας, ἄρδην κατετροπώσω,
Δούλους φυγάδας ἔδειξας ἀλλὰ καὶ μαστιγίας,
Ἀλλὰ μὴ σειρομάστιγος, ἀλλὰ διστόμου ξίφους,
45. Ἀλλὰ βελῶν, ἀλλὰ σπαθῶν, ἀλλὰ μακρῶν δοράτων.
Ἐμεγαλύνθης, ἀρχηγὲ Ῥωμαίων, ἐκ τῶν ἔργων,
Εὐρώπη πᾶσα τρέμει σε, φρίττει σε νῦν Ἀσία·
Ἤπειροι, νῆσοι, θάλασσα πτοοῦνται τὰ κράτη·
Σοὶ καὶ τὸ κλέος προσφυὲς τὸ τῆς τρισαριστείας.
50. Βαβαὶ τῆς εὐτολμίας σου, βαβαί σου καὶ τοῦ θάρσους!
Ζέσιν καρδίας αἵματος τὸ θυμικὸν καλοῦσιν
Οἱ τὸν θυμὸν ὁρίζοντες καὶ τούτου τὴν οὐσίαν,
Ἀλλὰ καὶ ζέσιν αἵματος ἑτέραν κατοπτεύω·
Καὶ γὰρ ἀναθερμαίνεται τὰ περὶ τὴν καρδίαν
55. Εἰς ἔκπληξιν κινούμενα τῶν μεγαλουργημάτων,
Καὶ σφύζω πρὸς τὸν ἔπαινον πετὰ παλμῶν ἐνθέρμων
Τῶν ἀνδραγαθημάτων σου τῶν ὑπερεξαισίων·
Καὶ βλέπω [δὴ] καὶ συνορῶ ζέσιν αἱμάτων ἄλλ[ην]
Ἀνάπτουσάν μου καὶ τ[ριβὴν] (1) εἰς ἐγκωμίου λόγους,
60. Κἂν οὐ χωρῶ τὸ κράτος σου δοξάζειν κατ' ἀξίαν.
Ἥλιε στέρνων οὐρανοῦ λυχνίτα πυρσοβόλε,
Ἄγε τὸν δίφρον σήμερον μετέωρον ἐλάσας
Καὶ πρὸς τὸ μεσουράνημα προβὰς ἀπὸ πρωΐας
Ἐκεῖσε πανημέριος ἀπόλαμπε, φωτάργα,

(1) Je supplée τριβὴν dans le sens de βραδύτης, *mora*, *procrastinatio*. Je ne trouve pas d'autre mot qui convienne ici; τόλμαν n'irait pas à cause de l'accent.

65. Καὶ τὰς ἐλλάμψεις φαίδρυνε τὰς ἐπιβατηρίους,
Ἃς Μανουὴλ ὁ χρυσαυγῆς ἀρτίως ἀνατέλλει·
Ἀστράπτει γὰρ ἐκ κορυφῆς τοὺς ἄνθρακας τῆς νίκης,
Καὶ γύρωθεν προβάλλεται λυχνίτας χρυσοκράνους,
Καὶ μέσην ἀκτινοβολεῖ καὶ πέμπει τὰς βολίδας,
70. Ὡς γίγας ἄλλος κοσμικὸς εἰς τοὺς ἐγγὺς ἀστέρας.
Θώρακα φέρων πίστεως εἰλικρινεῖ καρδίᾳ
Καὶ σὺν αὐτῷ θωρακισθεὶς, ὦ χρυσοθώραξ ἄναξ,
Εἰς πλῆθος ἥλλου δυσμενῶν πεποιθὼς ἐν πίστει,
Ἀλλὰ ταῖς φάλαγξι θαρρῶν καὶ τῇ πολυπληθείᾳ,
75. Καὶ μέσον τούτων ἐμφραχθεὶς δικαιοσύνης ὅπλοις
Ἐθαυμαστώθης δεξιῶς ἐν δεξιᾷ Κυρίου,
Καὶ πᾶσα γλῶττα τῶν ἐθνῶν ἡ θύραθεν δεσμεῖται,
Μὴ σθένουσα τῷ φόβῳ σου λαλεῖν σου τὴν ἀνδρίαν·
Ἅπαν δὲ στόμα ῥήτορος ὑμνεῖ σου τὰς δυνάμεις,
80. Καὶ συντρανοῦται τοῖς τρανοῖς ἀνακηρύγμα[σί σ]ου.
Ἶρις ἡμῖν ἐπέφανας ἐν ὥρᾳ χειμερίᾳ,
Εἰρήνην ἀπαγγέλλουσα καὶ λύσιν καταιγίδων·
Ὡς τόξον γὰρ οὐράνιον ἐντείνας σου τὴν χάριν
Ἐξειλου φόβον κλύδωνος ἐκ τῆς ἡμῶν καρδίας.
85. Ἵμερος πᾶσι γέγονας καὶ γλυκασμὸς ἐφάνης,
Ἀπέπεμψας τὸ χάριεν ὡς ὥρα τῶν ὀρέων,
Ὅτε καιρὸς βλαστήσεων, ὅτε καιρὸς ἀνθέων,
Ὅτε καὶ δένδρων κορυφαὶ τοῖς φύλλοις στεφανοῦνται.
Οὕτως ὡραῖος ἔλαμψας, οὕτως ἡδὺς, χαρίεις,
90. Καὶ τὰς ἡμῶν ἐθέρμανας καρδίας ψυχρανθείσας.
Κέδρος Λιβάνου γέγονας, ὑψώθης, ὑπερήρθης,
Ἄχρι νεφῶν ἐξέτεινας ἀναδενδράδας νίκας,
Καὶ τεῖχος ὑδατόστρωτον ἐντεῦθεν ὑπερέβης,
Τοῦ φραγμοῦ τὸν κάθυγρον ὑπερανέπτης (1) ὅρον,
95. Καὶ τῶν ῥευμάτων διαβὰς τὴν μεταιχμίαν ζάλην
Τῷ ῥεύματι τῆς τόλμης σου τοὺς οὐρανοὺς κατακλύζεις,
Ὁρίζων τὸν ὁρίζοντα, τοὺς ἀντιπέραν κλείων,

(1) Ajoutez aux lexiques le mot ὑπερανίπταμαι. On en trouve un autre exemple dans une lettre anonyme, cod. Ven fol. 151, v° : Καί σε διὰ τοῦτο βαθμοὺς ἐπευχόμενον μείζονας ὑπεραναπτῆναι τὸν ἐν καλοῖς ὀξυκίνητον καὶ προβαίνειν παρὰ τοῖς βασιλικοῖς ἀξιώμασι.

Ὡς μὴ τολμᾶν εἰς τὴν ἡμῶν ἐκείνους διαβαίνειν,
Αὐτὸς δὲ βάμων ἄνωθεν καὶ τῶν ἐνύγρων ὅρων
100. Καὶ τοῖς ἐχθροῖς ὁροθετῶν καὶ τοῖς ὑπεροροίοις.
Λίβανος ὄρος ὑψηλὸν ἐν Παλαιστίνῃ μέγα,
Προσκυνητὸν τοῖς ἔθνεσι τοῖς πρὶν εἰδωλολάτραις,
Ἀλλ' ἀντανήγειρας αὐτὸς ἐν ἀμφιρρύτῳ νήσῳ
Λίβανον ὑψηλότερον ἀπὸ λαμπρῶν τροπαίων,
105. Οὐ μόνον σεβαζόμενον ἐκείνοις οἷς ἀνέστη,
Ἀλλὰ περιλαλούμενον καὶ τοῖς Γαδείρων πέρα.
Ποσάπηχυς ὁ κάλαμος ὁ μέλλων περιγράψαι
Τοῦτον τὸν ἀντιλίβανον τὸν ἐκ τῶν σῶν τροπαίων,
Τὸν μὴ σχοινομετρούμενον ῥητορικοῖς καλάμοις,
110. Μηδὲ περιγραφόμενον ἐν μέλανι καὶ χάρτῃ!
Μεγάθυμε, μεγάλαθλε, μεγαλοτολμητία (1),
Μεγαλουργὲ καὶ καινουργὲ, τί σε πρεπόντως εἴπω;
Γίγαντα λέξω δυνατὸν καὶ μεμεγεθυσμένον,
Μεγαλαλκέα φράσω σε, πυρίπνουν Ἡρακλέα·
115. Εὐρυσθενῆ καλέσω σε γεννάδαν Ἀχιλλέα,
Ἢ καὶ Τυδέως ἔγγονον, ἀλλὰ μεγακυδέος.
Ἡράκλεις μεγαλόφημε, καινὲ μεγαλορρέκτα,
Ἐπλήσθη τῶν θαυμάτων σου καὶ θάλασσα καὶ χέρσος·
Εὐρώπη καταπτήσσει σου τὴν εὐρυτάτην φήμην,
120. Ἀσία πᾶσα προσκυνεῖ τοῦ κράτους σου τὴν δόξαν.
Νῦν τοῦ Δαυὶδ αἰσθάνομαι καὶ πάλιν μελῳδοῦντος,
« Νεώτερος ἐν ἡλιξιν ἐν οἴκῳ τοῦ πατρός μου
« Ἐγὼ καὶ πρόσφατος (2) υἱὸς μικρὸς ἐν ἀδελφοῖς μου,
« Ἀλλ' ἔχρισέ με Κύριος Αὐσόνων βασιλέα,
125. « Οἵτινες νέος Ἰσραὴλ κτητὸς ἠγορασμένος,

(1) Forme nouvelle. On connaît μεγαλότολμος. Th. Prodrome emploie très souvent cette dernière.

2) Manuel était le plus jeune des trois fils de Jean Comnène.

E. Miller.

(*La suite prochainement.*)

DEUX NOUVEAUX CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

UN MOT SUR L'OUVRAGE DE M. C. L. GROTEFEND

INTITULÉ :

Die Stempel der roemischen Augenaerzte, 1867.

M. Peigné-Delacour a eu l'obligeance de nous communiquer l'empreinte et le dessin, reproduits ci-dessous, d'un cachet d'oculiste dont il est propriétaire et qui vient d'être découvert dans la forêt de Laigues, derrière le château du Plessis-Brion, canton de Ribécourt (Oise).

Grandeur de l'original.

Nous lisons ainsi les inscriptions gravées en creux et au rebours

sur les deux tranches les plus longues de cette pierre, dont les autres faces ne présentent aucun caractère ni aucun signe :

1. *Marci* L..... MARITV || MI PACCIANV || M, AD ASPRITV-*dines.*

2. *Marci* L..... MARITVMI || DIALEPIDOS AD .....

(Aux deux extrémités de la dernière ligne sont figurés deux petits rameaux. Cette seconde face, qui ne comprend que deux lignes, semble préparée pour en recevoir une troisième.)

Traduction : « [Collyre] *paccianum de Marcus L..... Maritumus* contre les granulations [des paupières]. »

« [Collyre] *dialepidos de Marcus L..... Maritumus* contre..... »

Sur les 114 cachets publiés par M. Grotefend (1), et sur les 128 qui composent aujourd'hui la liste totale de ceux qui sont connus, nous n'en avons qu'un seul mentionnant un médecin oculiste du nom de *Maritumus* (2), sans *praenomen* et sans *gentilicium*, et cette pierre sigillaire provenant de la Bresse, il est difficile de dire s'il s'agit du même *Maritumus* qui est nommé sur la nôtre.

Quoique le peu d'espace dont le graveur pouvait disposer sur ces petits monuments lui ait souvent permis d'échapper à la rigueur des règles épigraphiques, comme sur les tessères gladiatoriales et sur les monnaies, cependant il est assez rare de voir un *gentilicium* figuré par une seule initiale. Si nous avons l'exemple d'un *Lucius Julius Amandus* qui abrége ainsi son *gentilicium* sur une des faces d'un cachet de Bavai (n° 39 de M. Grotefend) : L I AMANDI, on remarquera d'abord que le *gentilicium* est exprimé ainsi sur une autre face du même cachet : L IVL AMAND, et ensuite qu'il s'agit d'un des *gentilicia* empruntés aux familles impériales, et qu'il était permis d'abréger, non par la lettre, mais du moins par la syllabe initiale, comme celui des FLAVII (FLAV, FL), d'VLPIVS (VLP), d'AELIVS (AEL). On serait presque tenté de voir dans les deux lettres M L deux prénoms et de lire *M[arci et] L[ucii]* MARITVMI, pour MARITVM*orum*; comme s'il y avait *Marci Maritumi et Lucii Maritumi* (on a des exemples de lectures analogues) ; il s'agirait en ce cas de deux frères.

(1) *Die Stempel der roemischen Augenaerzte gesammelt und erklaert von* Dr C. L. Grotefend, Hannover, 1867. Ce nombre de 114 est dépassé aujourd'hui par suite de découvertes plus récentes, sans parler des deux pierres dont nous nous occupons ici.

(2) Grotefend, n° 70 : MARITVM · COL · AEGP | TIAC · OPOBALS · AD · CLAR · || MARITVM · L · EVVODES · O | POBALSAMATVM · AD · ASPR; publié d'abord par Mongez. *Mém. de l'Inst. nation. de France*, vol. III, an IX, p. 380.

Le collyre *paccianum* est connu : il tirait son nom de *Paccius Antiochus*, célèbre médecin qui vivait sous Tibère, d'après Galien (1), Marcellus Empiricus (2) et Scribonius Largus (3).

Le remède dont il était l'inventeur est cité par Nicolaus Myrepsus, qui en indique la composition et l'emploi (4), par Aetius qui en donne la recette (5), et enfin par Galien (6) et Marcellus Empiricus (7).

Ce collyre est mentionné sur plusieurs cachets, à savoir sur ceux :

1° De *C. Julius Dionysodorus*, *ad diatheses*, contre les tumeurs (8) ;

2° De *Sex. Julius Sedatus* (uni au safran. *crocodes*) (9), sans indication des affections pour lesquelles on devait l'employer ;

3° De *Junius Taurus* (uni au safran), *ad cicatrices et re[centia] u[lcera] m[aligna]* ? Contre les cicatrices de la cornée transparente et les ulcères récents (10) ;

4° De *Pompeianus* (11) ? sans indication des affections pour lesquelles on devait l'employer.

D'après le cachet de la forêt de Laigues, le collyre *paccianum* est employé contre les granulations des paupières, car tel est bien certainement le sens qu'il convient de donner au mot *aspritudines*, ainsi que l'a doctement établi le Dr Sichel (12). Cette première inscription nous fait donc connaître pour le collyre *paccianum* un emploi que les pierres sigillaires déjà publiées ne mentionnent pas.

La seconde inscription du cachet de *Maritumus* est relative au collyre à base métallique appelé *dialepidos*, connu par un certain

(1) *Comp. med. sec. loc.*, IX, 4.

(2) *Lib. de medicam.*, 20.

(3) *Composit. medicae*, 97 et 156.

(4) *Antidot.*, sect. 24, c. 27, p. 662 : « ad ulcera vetera..... *oculos cruentos*, etc. »

(5) Tetrab II, cap. III, 109 : Ἀσκληπιαδεῖον Πακκίου, ἔνστακτον Πακκίου, κ. τ. λ., « *collyrium* instactum, id est instillatitium *paccianum*, ... facit ad acuendum visum et callos exterit, etc. » Il y entre de l'oxyde de zinc, de l'oxyde de cuivre, du misy, de la poix, etc.

(6) *Op. cit.*, IV, c. 4.

(7) 25 ; mais il ne s'agit pas des affections ophthalmiques.

(8) Grotef., n° 43. Nous montrerons dans notre étude, aujourd'hui sous presse, relative aux monuments épigraphiques de Douai et de Bavai, que tel doit être le sens de *diathesis*, que le Dr Sichel comprend, selon nous, dans le sens beaucoup trop général consacré par la médecine moderne.

(9) Id., n° 50.

(10) Id., n° 57.

(11) Id., n° 74.

(12) *Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains*, p. 9. Paris, in-8, 1845, typ. de Félix Malteste et Ce (extr. de la *Gazette médicale de Paris*).

nombre de textes et de cachets déjà publiés. Il tirait son nom, διὰ λεπίδος, de son principal élément, λεπίς, *squama ferri* ou *aeris* : « squama ferri contra *epiphoras oculorum* assumitur.... et *genis* (paupières) prodest, farinae modo adspersa paulisper (1). » Dioscoride s'exprime ainsi : μίγνυται ταῖς ὀφθαλμικαῖς δυνάμεσι· ξηραίνει γὰρ τὰ ῥεύματα, ἀποτήκουσα καὶ τὰ βλέφαρα τὰ τραχέα (2). Marcellus Empiricus donne une recette de ce collyre (3), et nous voyons, par les inscriptions gravées sur les cachets, qu'il était employé : *ad cicatrices et scabritiem* (4) ; *ad aspritudines*, mêlé à du safran (5), et seul (6) ; *ad veteres cicatrices* (?) (7) ; *ad claritatem* (8) ; *ad diatheses* (9). Le nombre même des affections graves pour lesquelles le collyre *dialepidos* était employé par l'oculistique ancienne nous porte à croire que le nom de la maladie a été omis avec intention par le médecin pharmacopole et que, sur les remèdes qui portaient l'empreinte de son cachet, il se réservait d'ajouter, à l'aide d'une autre pierre sigillaire, ou à la main, le nom de l'affection pour laquelle il le débitait, suivant la demande des clients et le besoin de son commerce ; car depuis l'intéressante découverte, faite à Reims, de la boîte d'un médecin oculiste romain, boîte qui renfermait, outre les instruments à son usage et les pierres sigillaires qu'il employait, les collyres eux-mêmes, nous savons que ces remèdes étaient débités le plus souvent à l'état solide (10), sous la forme de petits bâtons assez semblables à ceux de nos cosmétiques modernes, et recevant, à l'état frais, l'empreinte des cachets dont nous possédons de nombreux exemplaires (11).

(1) Plin., *H. N.*, XXXIV, XLVI (XI), 1.
(2) *Mater. med.*, V, 89.
(3) Cap. 8, p. 280.
(4) Grotefend, nos 54, 57, 66, 98.
(5) Id., no 14.
(6) Id., nos 25, 42, 49, 54, 65, 76, 83, 90, 91, 3 (?), 68 (?).
(7) Id., nos 79, 25 (?).
(8) Id., no 18.
(9) Id., no 4.
(10) On employait aussi des collyres liquides, du moins à l'époque de Marcellus Empiricus, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle ; car cet auteur, dans les formules pharmaceutiques qu'il nous donne des différents collyres, distingue les *collyria sicca* des *collyria liquida* (*De medicam.*, 8).
(11) Voyez, sur cette découverte, l'article publié dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, janvier à juillet 1863, par MM. Ernest de Baudrimont et Duquénelle, pharmaciens à Reims, et reproduit par la *Gazette médicale* de Paris, 1864, no 3, 13 janvier ; enfin, analysé par Sichel, *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains*, in-8, Paris, Vict. Masson, 1866, p. 77-79. L'analyse chimique de ces

II

M. Anatole Crapez, de Bavai, a bien voulu nous laisser prendre l'empreinte des huit faces de la pierre dont nous donnons ci-dessous le dessin. Elle a été découverte depuis peu, et Sichel ne l'a pas connue lorsqu'il a publié les autres cachets de cette collection.

Grandeur de l'original.

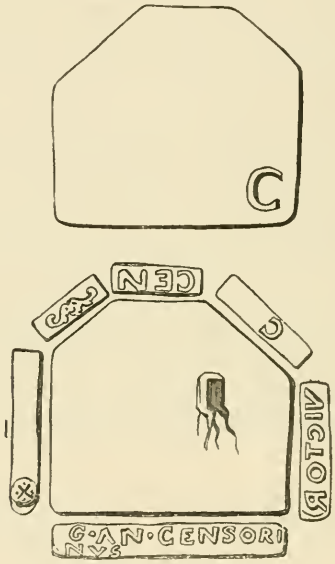

Ce monument unique, quant à la forme, peut être néanmoins rapproché de celui que Sichel a décrit sous le n° 96 et sous le titre de *lapis Vesontinus quintus* (1), le seul, avec le cachet rond de Simpson (2), dont la forme (triangulaire) différât, jusqu'alors, de celle de parallélipipède, qui semble avoir été universellement adoptée pour ces sortes de pierres sigillaires. Une autre particularité commune à

collyres a donné 16 parties de peroxyde de fer, 4 d'oxyde de cuivre, 23 d'oxyde de plomb, et a démontré que la base métallique devait tenir une grande place dans ces remèdes, comme dans nos collyres modernes. On ne saurait donc les considérer comme des médicaments inoffensifs imaginés par le charlatanisme des empiriques romains.

(1) *Nouv. recueil* (*op. cit.*), p. 115-116.

(2) *Ib.*, p. 117.

la cinquième pierre de Besançon et à la nouvelle pierre de Bavai, c'est que ni l'une ni l'autre ne portent d'indication de remèdes, ni d'affections ophthalmiques, mais seulement des noms propres, que Sichel croit, avec raison selon nous, être des noms de médecins oculistes ou de pharmacopoles. On remarquera que *G[aius]* (sic) *An[nius] Censorinus* est le nom principal sur notre cachet, puisqu'il occupe la plus grande des faces de la tranche, qu'il est rappelé sur une des petites faces par la première syllabe du nom, *Cen*, enfin par la seule initiale, *C*, sur une troisième face de la même tranche et sur l'un des côtés du plat. Quant au nom *Victor*, gravé à l'endroit, et qui doit par conséquent venir au rebours sur l'empreinte, il appartient évidemment à un autre personnage. Peut-être faut-il voir, dans l'un, le nom du médecin inventeur du remède, et dans l'autre, celui du débitant. Quant au remède lui-même, il est probable qu'il était préparé avec la plante dont la racine est représentée sur un des côtés du plat de la pierre, et dont la forme rappelle assez celle du safran, plante bulbeuse, comme on sait, mais dont les divisions, ou bulbes séparés, offrent précisément cet aspect. Il est vrai que ce sont le pistil et les étamines du safran qui seuls sont employés en médecine de nos jours, et que la racine n'est d'aucune utilité; mais, outre qu'il est plus facile de figurer la racine qu'une partie de la fleur, et qu'il eût suffi de représenter une portion quelconque de la plante pour rappeler l'usage qu'on en faisait, il ne serait pas impossible que les anciens eussent employé, malgré son innocuité, la racine d'une plante aussi répandue que le safran. On voit, par de nombreux exemples, qu'ils attribuaient souvent aux produits les plus inoffensifs des vertus que la science moderne ne leur a pas reconnues.

III

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour constater que l'étude de ces documents, qui, depuis Tôchon d'Anneci (1), ont exercé la sagacité de savants tels que Duchalais (2), Rever (3), Sébas-

(1) *Dissertation sur l'inscription grecque* IACONOC AYKION *et sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes*, in-4°, Paris, 1816.

(2) *Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens à propos de cinq pierres sigillaires inédites*, in-8°, 1846 (extr. des *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, t. XVIII).

(3) *Appendice au mémoire sur les ruines de Lillebonne*, 56 p. et 1 pl., in-8°, Évreux, 1821.

tien Bottin (1), Sichel (2) et Grotefend (3), est loin d'être parvenue à des résultats satisfaisants, par la raison que ces savants mêmes sont, ou trop exclusivement médecins spécialistes comme Sichel, ou antiquaires étrangers aux études médicales, comme Duchalais et Grotefend. Sichel surtout a fait faire cependant un grand pas à ces études, par ses connaissances et sa longue pratique en oculistique ; nous lui devons d'excellentes identifications pour les affections nommées ou décrites par la médecine des anciens avec celles que l'on désigne sous d'autres noms aujourd'hui, et qu'il a démontrées être souvent identiques ; mais la science épigraphique lui a fait souvent défaut et il paraît avoir ignoré des textes essentiels, celui de Pline par exemple, si riche en informations pharmaceutiques et médicales. De leur côté les antiquaires, tout en expliquant avec autorité le texte latin des inscriptions et les noms des médecins, comme l'a fait Grotefend, ont été trop peu informés de l'histoire comparée de la médecine oculistique qui, plus que la science des antiquités, doit nous guider, en somme, dans l'étude de ces pierres sigillaires, Sans prétendre posséder la double instruction requise pour l'intelligence de ces précieux documents, les spécialistes peuvent se renseigner auprès des antiquaires-épigraphistes compétents, et ceux-ci, plus facilement encore, auprès des illustres et nombreuses notoriétés que compte aujourd'hui la médecine oculistique. On arrivera ainsi à donner au public érudit des explications plus scientifiques et plus pratiques à la fois.

Une expérience récente nous a convaincu de l'imperfection des résultats obtenus jusqu'à ce jour. Nous étant donné la tâche de dessiner et d'expliquer tous les monuments épigraphiques du Musée de Douai et tous ceux qui proviennent de Bavai (4), nous avons dû étudier les cachets d'oculistes trouvés dans ce pays, et qui ont été publiés plusieurs fois pour la plupart, mais toujours très-inexactement. Or, pour prendre la plus récente de ces publications, celle, par conséquent, qui devrait être la plus exacte vu le savoir, le soin et la méthode excellente de l'auteur (Grotefend, *op. cit.*, 1867), nous avons reconnu que pas une seule inscription des sept pierres sigillaires provenant de Bavai ou des environs n'a été bien lue par lui, et les écarts entre ce texte imaginaire et le texte original sont tels que,

(1) *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 1820, p. 449, daté du 10 mai 1815.
(2) *Op. cit.*
(3) *Op. cit.*
(4) Sous presse, avec 25 planches.

le plus souvent, la dissertation à laquelle se livre le savant professeur allemand est sans objet. Un exemple entre autres. Le n° 39 de son recueil nous donne les inscriptions qui se lisent, suivant M. Grotefend, sur trois faces de cette pierre, et il ne dit rien de la quatrième, quoiqu'il y ait bien quatre faces gravées. Voici ces trois inscriptions reproduites à la p. 60 de son livre :

1. L · IVL · AMANDI || DIAMI · AD · VET · //////
2. L · I · AMANDI || PENICILEM · EX · O
3. S · PIENTI · SVPERS || EVVOD · AD · GEN · SC

Voici ce qu'on voit sur la pierre :

1. L I V L A M A N D || D I A M I S A D V E T ⅃
2. L I A M A N D I P E || И I C I L E M E X C
3. S P I Ǝ N T I S V P E R S || E V V O D A D G E N Я T
4. .....I.I..IISVPER || ..... I ..... I K

Il n'y a aucun point séparatif, ce qui a une grande importance pour la lecture. Il n'y a pas d'I à la fin du mot AMAND à la première ligne de la première inscription. A la deuxième ligne, il y a un S au mot DIAMIS, et à la fin de cette deuxième ligne on voit un ⅃ retourné. — La première ligne de la deuxième inscription porte PE. — La troisième inscription présente les lettres ƎN liées dans PIENTI; et à la fin de la deuxième ligne, on ne peut lire SC, mais bien un Я retourné dont la barre horizontale supérieure est prolongée de manière à former les lettres liées ЯT ou ЯE ou ЯET.

M. Grotefend lit ainsi les inscriptions des trois seules faces qu'il reproduise :

1. *L[ucii] Iul[ii] Amandi | diami[sus] ad vet[eres cicatrices* (?)].
2. *L[ucii] I[ulii] Amandi | penici[llum] le[ne] ex o[vo].*
3. *Sp[urii] Lenti[i] Supers[titis] | evvodes ad gen[as] sc[issas].*

Nous ferons remarquer d'abord que, s'il est permis de supposer, à la rigueur, une faute de lapicide dans PENICILEM pour PENICIL LENE, on ne saurait admettre que le médecin pharmacopole ignorât son propre nom au point de débiter ses produits sous le timbre de *Sextus Pientius Superstes*, lorsqu'il se serait appelé *Spurius Lentius :* ici l'erreur du lapicide est impossible.

Nous lisons ainsi les quatre faces de la tranche :

1. *L[ucii] Jul[ii] Amand[i]* | *diamisus ad vet[erem] l[ippitudinem]*.

2. *L[ucii] J[ulii] Amandi pe* | *nicil[lum], e m[ulso], ex o[vo]*.

3. *S[exti] Pienti[i(?)] Superstitis* | *euvodes ad gen[as] ret[ortas]* (?).

4. *[Sexti Pienti]i Super[stitis..... ad veteres c]ik[atrices]*.

Le *diamisus* est le collyre métallique à base de *misy* (1), très-connu et très-fréquemment employé. L'abréviation *l* pour *lippitudo* se rencontre sur d'autres cachets, et cette affection étant la seule parmi les maladies des yeux qui commence par un *l*, la confusion n'était pas possible ; *ad veterem lippitudinem* désigne les ophthalmies invétérées.

Le *penicillum* était, non pas un pinceau de charpie comme l'a cru Sichel (2), mais une petite éponge. S'il eût connu le texte de Pline qui, en parlant des éponges, dit : « mollissimum genus earum, *penicilli,* oculorum tumores levant, *ex mulso,* etc. (3) », il aurait évité cette erreur de traduction et, au lieu de supposer dans le texte à la fois un barbarisme (*penicilles* n'existant pas en latin) et un solécisme (l'accusatif *penicillem* ne pouvant se justifier), il n'eût pas vu un seul mot dans PENICILEM, induit en erreur par les points séparatifs qui se rencontraient sur sa copie, quoiqu'il n'y en ait pas un seul dans le texte original ; il eût compris en même temps que ces deux lettres E M signifiaient *e mulso,* puisque Pline nous apprend que les *penicilli* ou *penicilla* s'employaient précisément pour appliquer sur l'œil malade le vin miellé ; on s'en servait aussi pour imbiber l'œil de blanc d'œuf, adoucissant très-usité par les oculistes romains et connu par un grand nombre de cachets.

Nous avouons bien n'être pas plus satisfait que M. Grotefend du *gentilicium Pientius* (de la troisième face de la pierre) ; ce nom, de formation barbare, ne se rencontre, à notre connaissance, sur aucun autre monument, mais ce n'est pas une raison pour le corriger, car il est absolument impossible qu'un débitant se fût servi d'un cachet (élément même de la publicité de ses remèdes, dans un temps où le système des annonces était inconnu) dénaturant son nom. Il faut ajouter que les caractères annoncent une époque très-basse, époque

(1) Plin., *H. N.*, XXXIV, XXIX (XII), 1, et XXXI (XII), 1-2.

(2) *Nouv. recueil de pierres sigill.*, etc., p. 26.

(3) *H. N.*, XXXI, XLVII (XI), 2.

à laquelle le mot *pientissimus* était plus usité que l'ancienne forme *piissimus*. Il n'est donc pas trop téméraire de penser que, dans les bas temps, on a pu former un ethnique de *piens* et en faire le *gentilicium Pientius*.

Ad genas retortas est une simple conjecture de notre part ; mais elle est fondée sur l'absence d'autre appellation technique dans les textes latins pour désigner une affection très-fréquente, que l'oculistique ancienne s'appliquait à combattre et que les médecins grecs comme les oculistes modernes appellent *ectropion*, ἐκτρόπιον, ἐκτροπή (1), renversement des paupières inférieures, mais qui n'a pas de nom chez les Latins, puisque Celse emploie le mot grec lorsqu'il parle de cette affection (2). Or le mot grec, qui n'eût pas été compris par les clients des médecins oculistes de la Gaule, nous paraît très-exactement traduit par les mots *ad genas retortas*, le mot *genae* signifiant d'ailleurs, d'après de nombreux exemples, les paupières inférieures, extension de la joue (3).

Nous n'avons voulu citer qu'un exemple des erreurs et des explications inutiles auxquelles entraînent une fausse lecture et l'étude insuffisante des textes. Nous signalons, dans notre mémoire sur les *Monuments épigraphiques de Douai et de Bavai*, des fautes non moins graves pour les six autres cachets d'oculistes de cette provenance. Ils n'ont pas été reproduits plus fidèlement par M. Grotefend ; nous disons reproduits, car il ne serait pas juste, en effet, de lui imputer les mauvaises lectures qu'il n'a eu que le tort d'accepter sans les contrôler sur les monuments originaux. Il lui était facile du moins de s'en procurer des estampages, et tel devait être même son premier soin. Nous nous plaisons à croire qu'il a eu la main plus heureuse pour les cent six pierres sigillaires qui, avec les sept cachets de Bavai, composent son recueil ; s'il en était autrement, il faudrait considérer son livre comme à refaire en entier, ce qui serait aussi fâcheux pour nous que pour lui, car on doit le louer, d'abord de la supériorité de son classement par noms de médecins, sur l'ancien système de Tôchon d'Anneci par provenances (indications toujours incertaines, insignifiantes même quand il s'agit de monuments aussi

(1) Voy. Paul d'Égine, c. XII, p. 112 de l'éd. Briau ; cf. Aetius, VII, 72.

(2) VII, VII, 10.

(3) Le savant doyen de la Faculté de médecine d'Athènes, M. Anagnostakis, vient de publier précisément sur le traitement comparé de l'*ectropion* pour l'oculistique des anciens et des modernes, un savant travail où la question est étudiée avec une rare compétence : *Contribution à l'histoire de la chirurgie oculaire chez les anciens*, Athènes, 1872, 45 p. in-4°.

portatifs); on ne peut méconnaître, d'autre part, le savoir et la méthode qui président à son livre, non plus que les précieuses facilités qu'il offre aux recherches, par les tables excellentes qui le terminent.

P. S. — Cette note était déjà composée à l'imprimerie de la *Revue* lorsqu'on nous a remis un petit travail sur la même matière, qui se recommande, comme tout ce qui sort de la plume trop avare de l'auteur, par le savoir, la méthode et l'esprit (car on en peut montrer même dans une notice de ce genre). Elle est intitulée : *Nouveau cachet d'oculiste romain*, par M. Charles Robert. Il s'agit d'un cachet trouvé à Nuits. D'après le compte de ce savant, c'est le 129e des monuments de ce genre aujourd'hui connus. Si les deux nôtres ne doivent pas être compris parmi les 128 de M. Léon Renier (auquel nous en avions communiqué les empreintes), cela ferait 131 cachets connus; sinon, le nombre total demeure tel que l'a arrêté M. Robert, c'est-à-dire de 129.

ERNEST DESJARDINS.

NOTE

SUR LA

DÉCOUVERTE DE VORGANIUM

CAPITALE DES OSISMII

(IIIe LYONNAISE)

Le géographe Ptolémée, dans sa *Description des Gaules,* mentionne parmi les peuples qui occupaient le littoral compris entre la Seine et l'Océan, les *Osismii,* auxquels il donne pour capitale la ville de *Vorganium.*

Les géographes modernes sont loin d'être d'accord sur la situation de cette capitale. Ils l'ont, en effet, successivement placée à Guingamp, à Tréguier, à Coz-Gueodet (Côtes-du-Nord), à Yesmes, en Normandie, à Saint-Pol-de-Léon, et enfin à Carhaix (Finistère). Cette dernière opinion, qui est celle de D'Anville, a été adoptée par la plupart des érudits et notamment, dans ces dernières années, par la Commission de la topographie des Gaules. La situation topographique de la ville de Carhaix, et l'existence de nombreux vestiges romains dans cette localité, rendaient cette opinion fort plausible. Elle n'était cependant en réalité pas mieux fondée que les autres, et le monument qui devait en fournir la preuve existait, négligé et presque inconnu, à quelques lieues de la ville même de Carhaix.

Depuis plus de trente ans, M. Miorcec de Kerdanet et quelques autres antiquaires bretons avaient signalé l'existence, vis-à-vis du village de Kerscao, en la commune de Kernilis, sur le bord du chemin vicinal qui conduit de Lesneven à la pointe de Plouguerneau (Finistère), vers l'embouchure de l'Aber-Vrac'h, d'une borne milliaire de l'empereur Claude Ier, sur laquelle était gravée une inscription dont ils n'avaient pu déchiffrer que quelques mots.

Vers 1863, M. Denis-Lagarde, de Brest, publia un texte nouveau de cette inscription, plus complet et plus exact que celui donné par M. de Kerdanet, mais dans lequel il restait cependant bien des lacunes à combler. Il constata que l'inscription se composait de neuf lignes, dont la dernière devait renfermer le nom d'une ville et la distance de la borne à cette localité. « Nous avons pu, ajoute-t-il, reconnaître sans hésitation possible dans cette dernière ligne la présence de la lettre A qui, nous en avons la conviction, entrait dans la composition du nom de la ville dont la borne avait pour but d'indiquer la distance. Quel était ce nom? — La pierre ne nous a pas révélé son secret, et nous craignons bien qu'elle ne le garde éternellement. »

Il y a quelques années, je pris un estampage de cette inscription, et, en l'étudiant avec soin, je reconnus dans la neuvième ligne les caractères suivants :

.....GAN MP VI...

C'était la fin du mot VORGAN et l'indication de la distance de la borne de Kerscao à cette localité. Dans le but de soustraire ce précieux monument aux nombreux accidents qui pouvaient l'atteindre, j'obtins de M. Pihoret, préfet du Finistère, l'autorisation de le faire transférer au Musée départemental d'archéologie que je m'occupe d'organiser à Quimper. Cette opération, confiée à M. Labasque, agent-voyer de l'arrondissement de Brest, s'effectua sans le moindre accident, et dans les premiers jours du mois de janvier 1873 j'eus la satisfaction de placer la borne de Kerscao dans la salle du Musée destinée aux antiquités gallo-romaines.

Cette colonne milliaire est formée d'un bloc de granit extrêmement dur, dit granit de l'Aber, du poids de 2,070 kilogrammes. Sa forme est celle d'une pyramide tronquée à angles arrondis. Elle mesure en hauteur $1^m,85$. Son épaisseur à la base est de $0^m,75$ et $0^m,70$; son épaisseur au sommet de $0^m,65$ et $0^m,56$. Sa hauteur au-dessus du chemin était de $1^m,34$ et sa profondeur en terre de $0^m,51$. La partie enfouie est taillée comme celle qui était au-dessus du sol. Les quatre faces de la pierre sont piquées avec soin, mais les angles ont été assez grossièrement abattus. Il en résulte que les lettres gravées sur les angles sont moins régulières et moins distinctes que celles que l'on remarque sur la partie plane du monument.

Dès l'arrivée de la borne au Musée d'archéologie, je lus sans difficulté dans la neuvième ligne de l'inscription :

VORGAN MP VIII.

J'envoyai aussitôt un estampage de cette ligne à la Commission de la topographie des Gaules, qui confirma l'exactitude de ma lecture.

Après une étude attentive de l'inscription, voici le texte que j'ai pu relever sur la pierre :

T I C L A V D I V S
D R V S I F I L I V S
C A E S A R A V G V..
G E R M A N I C V S
.....N T I F E X M A X I M V..
T R I B V N I C I A P O T
I M P X I P P C o S · I I (1)
D E S I G N Ā V S $\overline{\text{IIII}}$ (2)
V O R G A N M P V I I I.

La date de cette inscription doit être l'an 46 après J.-C., année qui précéda le quatrième consulat de l'empereur Claude Ier.

La colonne itinéraire de Kerscao était placée sur le bord du chemin, de telle sorte qu'elle donnait l'orientation du lieu. En effet, ses angles correspondaient exactement aux quatre points cardinaux. Sa distance du clocher du bourg de Plouguerneau était de 7,483 mètres environ. Elle jalonnait une voie partant de Carhaix et allant aboutir, après avoir traversé les ruines de plusieurs établissements romains assez importants, à la pointe extrême de Plouguerneau, à l'embouchure et sur la rive droite de l'Aber-Vrac'h, près du petit promontoire de Saint-Cava. C'est dans le voisinage de la chapelle de ce nom, que la Commission de la topographie des Gaules m'a confié la mission de rechercher l'emplacement de *Vorganium*.

L'identité entre la capitale des *Osismii* et la ville de Carhaix, acceptée, avant cette découverte, par tous les géographes et les archéologues, a jeté une grande confusion dans la géographie, déjà si obscure, de la partie de la IIIe Lyonnaise qui correspond à la péninsule bretonne.

C'est ainsi que par suite de cette erreur, et en confondant *Vorgium* de la Carte de Peutinger avec *Vorganium*, on donnait une fausse direction à la voie marquée sur cette carte, entre *Portus Namnetum* (Nantes) et *Gesocribate* (Brest), en la faisant passer par Carhaix, avant que la Commission de la topographie des Gaules eût, avec

(1) L'O de COS est dans le C.— [Il doit y avoir sur la pierre $\overline{\text{III}}$. *Red.*]
(2) L'E de DESIG est dans le D.

beaucoup de raison, émis l'avis, il y a quelques années, que cette voie devait suivre le littoral jusqu'à Brest.

De même, ne pouvant placer à Carhaix le cantonnement maritime d'*Osismii*, mentionné dans la Notice des dignités de l'Empire, on faisait de cette dernière ville une localité distincte de *Vorganium*, et on la plaçait arbitrairement soit à Brest, soit sur d'autres points de la côte. La découverte de *Vorganium-Osismii*, placé comme une sentinelle avancée à l'extrême pointe de l'Armorique, entre la Manche et l'Océan, fait disparaître ces difficultés.

Enfin, la position à Carhaix de la capitale des *Osismii*, et l'identité admise par tous les archéologues et les géographes, entre l'île de Sein et l'*Insula Sena* de Pomponius Mela, constituaient deux objections qui ne permettaient pas d'établir dans l'évêché de Quimper (Episcopatus Corisopitensis) les *Corisopites* ou *Curiosolites* (dénominations synonymes d'après les variantes des manuscrits de la Notice des provinces), dont ce diocèse a porté le nom depuis un temps immémorial. La découverte de *Vorganium* à l'embouchure de l'Aber-Vrac'h réduit à néant la plus sérieuse de ces objections. Quant à celle qui s'appuie sur l'identité de l'île de Sein et de l'*Insula Sena*, les observations que j'ai présentées à ce sujet dans mon travail sur les *Cités des Osismii et des Veniti*, publié dans cette *Revue* (1), ont démontré, je pense, que rien n'est moins bien établi que cette identité.

Ces deux objections n'existant plus, je n'hésite pas, en m'appuyant sur la tradition constante de l'évêché de Quimper, à donner pour limites à la cité des *Corisopites* ou *Curiosolites*, les limites de ce diocèse (*Cornubia* des Bretons). Quant aux Osismii, je n'hésite pas davantage à leur attribuer pour territoire le littoral nord de la Bretagne, compris entre l'Océan, à l'ouest, et la rivière du Couesnon, à l'est, territoire dont les Bretons formèrent plus tard le royaume de *Domnonée*.

Je ne puis qu'effleurer dans cette note ces points si intéressants des origines de notre histoire; je me propose de les traiter plus tard avec plus de détails.

R. F. Le Men.

(1) Voir la *Revue archéologique* des mois de janvier et février 1872.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE MARS

L'Académie reçoit notification d'un décret du président de la République qui institue, sous une forme actuellement très-modeste, une véritable école française d'archéologie à Rome. Les archéologues verront cette création avec plaisir, et en sauront gré à M. le ministre de l'instruction publique qui en a pris l'initiative. Il ne s'agit, pour le moment, que de faire passer aux membres de l'Ecole française d'Athènes une première année à Rome avant d'aller se fixer en Grèce. A Rome, ils seront logés à la Villa Médicis comme les prix de Rome sont logés en Grèce à l'*Ecole française d'Athènes*. M. Albert Dumont est chargé de leur faire un cours d'archéologie et d'être leur directeur scientifique à Rome. On ne pouvait guère placer ces jeunes gens en meilleures mains. Ils sont d'ailleurs, comme l'Ecole d'Athènes, sous la haute surveillance de l'Académie des inscriptions. Le nouveau décret a donc pourvu à tout. L'Académie, de son côté, a cru devoir à cette occasion augmenter de quatre le nombre des membres de la *Commission de l'Ecole d'Athènes*. Ont été élus MM. de Longpérier, Ravaisson, Léon Renier et Maury. Il n'y a pas à craindre avec de pareils noms que les intérêts de l'archéologie telle qu'elle est comprise aujourd'hui, soit classique, soit antéhistorique, soient le moins du monde sacrifiés. Nous espérons que les nouveaux représentants de la France scientifique, à Rome, maintiendront les traditions de l'érudition française, qui s'est toujours distinguée par sa clarté et par sa méthode, deux qualités qui sont loin d'être aujourd'hui le trait saillant des adeptes de la science antéhistorique.

M. de Lasteyrie lit un mémoire intitulé : *L'Orfèvrerie d'origine barbare*. Ce mémoire met en lumière un fait reconnu depuis bien peu de temps, mais de plus en plus évident, à savoir que les Barbares qui ont envahi et ravagé l'Empire romain traînaient avec eux des ouvriers très-experts dans l'art de travailler les métaux, et qui fabriquaient des bijoux en or ciselé ou incrusté de grenats et de verre coloré, que nos bijoutiers modernes pourraient imiter et imitent en effet, avec avantage. M. de Lasteyrie cite, à côté de la fameuse découverte de Pétrossa, une sorte de bandeau royal d'une grande richesse trouvé à Novo-Tcherskask, sur les bords du Don, et une énorme fibule en forme d'épervier, en or très-pur et incrusté de pierres précieuses. L'auteur y voit un art particulier, inconnu aux Grecs et aux Romains et qu'il rattache avec raison, croyons-nous, à l'Asie Mineure où se trouvent tant d'intéressants monuments antérieurs à toute influence grecque, comme l'ont très-bien démontré dans leur récente publication MM. G. Perrot et Guillaume. Il y a là une veine très-heureuse à poursuivre. M. Perrot lit sur cet art de l'Asie Mineura un mémoire que donnera prochainement la *Revue*.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

M. le ministre de l'instruction publique vient d'ordonner que des fouilles méthodiques et scientifiques seraient faites dans les cimetières gaulois du département de la Marne, sous la direction de M. Alexandre Bertrand. Un premier essai vient d'être fait. Les tombes explorées par M. Abel Maître, chef des ateliers du musée de Saint-Germain, dont l'habileté en pareille matière est bien connue, ont donné d'heureux résultats. Nous rendrons compte de ces explorations dans notre prochain numéro. En attendant nous ne pouvons que féliciter M. le ministre d'avoir pris cette initiative.

—— Le *Zéramna* publie une note du conservateur du musée de Philippeville (Algérie), annonçant que le musée de cette ville va s'enrichir d'une belle tête en marbre, récemment découverte, et qui paraît être celle d'Antinoüs, le favori d'Hadrien. La statue de cet empereur, et la borne milliaire mentionnant la création d'une voie entre Cirta (Constantine) et Russicada (Philippeville), se trouvent déjà au musée de Philippeville.

—— A Muratz, au-dessus de la ville de Siders, canton du Valais (Suisse), on vient, en creusant un terrain vignoble, de trouver, dit la *Nouvelle Gazette de Zurich*, différents tombeaux celtiques et romains. Parmi les objets qu'on y a recueillis figurent plusieurs statuettes de divinités païennes, lesquelles ont été déposées au musée cantonal. (*Débats* du 11 mars.)

—— On vient de découvrir à Pompéi de nouveaux fragments de l'art romain admirablement conservés, et présentant quelques particularités inconnues jusqu'à ce jour.

Le 10 mars, on a trouvé, dans le vestibule d'une maisonnette, un squelette de femme portant au bras un bracelet en or massif. Ce bijou est composé de gros anneaux d'or soudés les uns aux autres et fermés par un fil également en or. Il pourrait être comparé, quant à la forme, à ces bracelets modernes représentant un serpent enroulé et dont les anneaux seraient très-rapprochés.

Le lendemain, dans le jardin de la même maison, on a mis à nu une statuette en terre cuite d'une hauteur de 60 centimètres environ. Le personnage est assis; sa tête est ombragée d'une épaisse chevelure et une longue barbe descend sur sa poitrine. Il est vêtu d'une tunique à manches

courtes, aboutissant à mi-bras. Les mains sont croisées, émergeant d'un long manteau qui descend des épaules et enveloppe les deux jambes. Un papyrus est passé entre les doigts. C'est évidemment là la statue d'un philosophe.

Enfin, le 12, on a fait une troisième découverte, la plus importante de toutes celles de la saison. Dans l'édicule, au fond du jardin de la maison attenante à celle dont nous venons de parler, on a déterré une Vénus en marbre. Elle mesure, avec la base, plus d'un mètre de hauteur.

Cette statue est parfaitement conservée; il ne lui manque que deux doigts de la main droite. Mais ce n'est là qu'une mutilation insignifiante, et la coloration de la statue est extrêmement fraîche et encore presque éclatante. On sait que les anciens peignaient leurs statues de marbre. Les couleurs ont disparu sur toutes celles que les fouilles d'Herculanum et de Pompéi ont mises au jour, ou si quelques fragments étaient encore revêtus de cette parure, le grand air l'effaçait bientôt. On espère pouvoir trouver un procédé pour fixer les couleurs qui sont intactes dans cette statue de Vénus. Les cheveux sont d'un beau jaune, les bords des paupières et les sourcils sont couverts d'une couche de noir. La chlamyde, qui, partant du bras gauche, couvre le derrière des épaules et retombe en replis sur les jambes, est également peinte en jaune au dehors. Les sinus intérieurs sont parsemés de traits bleus et rouges finement entrelacés. Le bras gauche, dont la main tient la pomme de Pâris, est appuyé sur une statue plus petite, dont les vêtements sont aussi coloriés en jaune, en vert et en noir. (*Le Français*, 22 mars).

—— *Le temple de Diane à Ephèse.* — M. Wood, qui a découvert l'emplacement du temple de la Diane d'Ephèse, vient d'adresser au *Times* une nouvelle lettre. Il rend compte des découvertes qu'il a faites jusqu'à ces derniers jours. Dans le numéro de mars 1872 la *Revue archéologique* (p. 191, t. XXIII), a fait connaître, d'après les mêmes sources, les débuts de l'entreprise de M. Wood. On lira avec intérêt les résultats qu'il a obtenus depuis.

Les excavations ont été recommencées au mois de septembre dernier et ont continué depuis avec un grand nombre d'ouvriers. Le sol, qui avait été préparé pendant le printemps précédent, c'est-à-dire déblayé de sa superficie jusqu'à une hauteur de 6 pieds au-dessus du pavé de ce qu'on désigne sous le nom de crypte, a été complétement enlevé sur presque tout l'emplacement du temple. Sur le pavé de ce temple, qui existe intact dans beaucoup d'endroits à une profondeur moyenne de 22 pieds anglais, on a trouvé la plupart des pierres qui révèlent son architecture et son mode de sculpture.

Les deux premières pierres trouvées dans cette saison provenaient des antes (pilastres) du *pronaos* et représentent deux figures d'hommes combattant; les muscles pectoraux, dans la figure la mieux conservée, sont fortement développés; les deux figures sont en haut relief et complétement nues. Un ou deux fragments moins importants de tambours de colonnes sculptées ont aussi été trouvés, ainsi que, à une date plus récente.

un très-grand fragment de tambour avec la partie supérieure de deux figures d'hommes nus en haut relief.

Ces figures sont celles d'un homme barbu appuyé sur un bâton, regardant avec intérêt un objet qu'un jeune homme imberbe tient dans sa main. Cette sculpture est très-mutilée et il est à craindre qu'il ne soit impossible de déterminer ce qu'elle représente. Ce spécimen est très-remarquable à cause du grand espace laissé vide de chaque côté entre ces deux personnages et les autres figures qui pourraient avoir été sculptées sur le surplus de la colonne, dont le fragment forme la moitié de la circonférence.

La base d'une seconde colonne a été trouvée en place sur le côté nord du temple; il est probable que c'était une des colonnes sculptées de l'extrémité orientale, c'est-à-dire à l'arrière du temple. Elle faisait partie de la rangée intérieure de colonnes du côté du nord, tandis que celle qui a été trouvée l'année dernière faisait partie de la colonnade extérieure du côté du midi.

Quant à la hauteur probable jusqu'à laquelle les sculptures étaient continuées, je pense qu'elles devaient monter jusqu'à la hauteur du tiers du fût; l'une des pierres qui se trouvent maintenant au British Museum, et qui n'était certainement pas une des plus basses de la colonne, prouve qu'il doit y avoir eu au moins deux tambours sculptés; la proportion telle qu'elle résulte des médailles représentant la façade du temple indique que les colonnes étaient sculptées à environ un tiers de leur hauteur, autant que je me le rappelle. Le grand intervalle observé dans les entrecolonnements où se rencontrent les colonnes sculptées tend aussi à prouver que ces colonnes étaient sculptées à un hauteur considérable.

On a retrouvé des parties des murs de l'ouest et du sud de la *cella*, et au milieu d'eux quelques petites parties des murs de l'ancien temple qui a précédé le temple aujourd'hui retrouvé. Ces murs primitifs avaient été renforcés d'une épaisseur de six à treize pieds pour la fondation des murs du nouveau temple. L'ancien temple ne paraît pas avoir été élevé, comme celui-ci, sur un soubassement de onze marches; ses murs, en effet, étaient composés de pierres taillées et polies parfaitement jointes jusqu'à un niveau très-bas, les angles étant chanfreinés pour prévenir les accidents de fracture par tremblements de terre ou autrement.

La maçonnerie qui soutenait les dix marches a été retrouvée comparativement intacte sur la façade du nord; la largeur totale mesurée à partir de la plus basse marche était de 238 pieds 4 pouces, le temple lui-même mesurait 163 pieds 9 pouces sur 308 pieds 11 pouces.

Les deux colonnes en place, les portions existantes des murs de la *cella* et les traces d'autres parties de ces murs retrouvées dans la blocaille de la maçonnerie, la maçonnerie soutenant les marches, ont permis de compléter le plan du temple. Il était octostyle, c'est-à-dire avait huit colonnes à la façade, et était orné extérieurement de cent colonnes de près de six pieds de diamètre. L'intérieur de la *cella* doit avoir été orné de deux ran-

gées de colonnes d'un plus faible diamètre, dont on a retrouvé des fragments près des murs.

Les trente-six colonnes sculptées (*columnæ cælatæ*) étaient, sans aucun doute, placées aux extrémités ouest et est du temple, comme l'indique l'espace plus large de l'entrecolonnement, laissant ainsi de la place pour le haut relief de la sculpture, comme on a vu par les fragments récemment découverts.

L'exactitude de ce plan est établie, dans ses points les plus essentiels, par les parties de construction qui restent encore en place.

Dans le mois de février dernier, M. Wood a trouvé à l'extrémité orientale un large tambour d'une colonne sculptée, portant les restes de six personnages de grandeur naturelle, ce qui prouve qu'il y avait des colonnes sculptées à la partie postérieure du temple aussi bien qu'à la façade.

Un autre point est aussi éclairci par cette dernière découverte, c'est que les colonnes étaient sculptées à une hauteur de plus de six pieds, ou sur un seul tambour. Je suppose, dit M. Wood, que la sculpture se continuait sur un tiers au moins de la hauteur de la colonne.

Le diamètre du tambour récemment découvert est de 5 pieds 7 pouces 1/2; celui d'un des autres est de 5 pieds 9 pouces 1/2; cette diminution dans le diamètre des tambours prouve que celui qui a été trouvé le dernier n'était pas le tambour le plus bas de la colonne, ni même le premier immédiatement après le plus bas.

On peut espérer que de nouvelles découvertes montreront jusqu'à quelle hauteur s'élevait la sculpture des colonnes. (*Journal officiel* du 5 mars.)

—— Une découverte archéologique des plus intéressantes vient d'être faite à Lyon, derrière les bâtiments de l'ancienne commanderie de Saint-Georges.

Des ouvriers, occupés à établir un égout, ont rencontré à trois mètres dix centimètres de profondeur, en contre-bas du sol de la rue, une chaussée romaine. On a suivi cette chaussée dans la direction de la rue, sur une longueur d'environ quinze mètres, où elle prend une direction du côté de l'orient, vers la Saône.

On a retrouvé aussi un socle de pilier et un chapiteau sculpté, d'une très-belle exécution, plus une moitié de tête en pierre, un fragment de porphyre vert et plusieurs morceaux de pilastre en marbre blanc.

—— Nous lisons dans un journal italien les nouvelles suivantes de Rome :

« Des trouvailles archéologiques fort intéressantes ont été effectuées dans les terrains Servadio, près de la station.

D'abord, on commence à découvrir deux autres grands morceaux de l'architrave en marbre blanc, trouvés à quelques pas de l'enclos du villino Servadio. Ces nouveaux fragments ne sont pas moins beaux que les précédents.

Puis, une demi-colonne de porphyre sciée suivant le diamètre, une moitié de statue virile en marbre blanc, aussi grande que nature, depuis

le haut des cuisses jusqu'aux épaules; une petite lampe en terre rouge, ornée d'un papillon; un mur très-considérable qui a peut-être appartenu au même édifice que les fragments d'architrave en marbre blanc.

Plus loin, dans les terrains avoisinant la porte Tiburtine, appartenant toujours à la Société générale, on a trouvé, ces jours derniers (d'autres journaux l'ont déjà annoncé), un vase en verre à peu près intact, avec bordure et anse en bronze, de ceux que l'on suspendait dans le *tepidarium* des thermes pour contenir de l'huile odoriférante, propre à frotter la peau.

Les serviteurs de bains ou les baigneurs eux-mêmes inclinaient le vase suspendu par l'anse pour faire couler quelques gouttes de liquide parfumé dans le creux de la main et en frotter la peau. Les anciens soignaient leur peau comme les modernes soignent leur linge.

De même qu'aujourd'hui on juge de l'élégance d'une personne à la fraîcheur et à la finesse de son linge, de même autrefois on en jugeait par le soin qu'elle prenait de sa peau, par l'excellence des huiles plus ou moins parfumées employées à cet usage.

N'y a-t-il pas un passage d'Horace où le poëte reproche aux jeunes gens, qui seraient dignes de figurer à la cour d'Alcinoüs, d'employer trop de temps à soigner leur peau ? Sans doute, et c'est dans cette belle épître à Lollius, où il vante la morale qui ressort des poésies d'Homère :

Alcinoique
In cute curanda plus æquo operata juventus.

On a trouvé encore, dans les mêmes terrains de l'Esquilin, une tête de guerrier avec le casque, fort belle; un thyrse en bronze, une demi-statue de la Diane d'Éphèse, une grande lampe, ornée d'un rinceau tout rempli d'armes offensives et défensives.

Ce matin, M. Visconti se trouvait dans les bureaux de la commission d'archéologie municipale, lorsque les inspecteurs des fouilles venaient rendre compte au secrétaire, M. Rodolfo Lanciani, de leur tournée sur les chantiers. Nous avons entendu leur rapport; ce seraient donc ici les dernières nouvelles des découvertes.

M. Lanciani a montré à M. Visconti des fragments de stuc, détachés des parois d'une chambre, couverts de peintures dans le goût pompéien; M. Visconti les assignait à la bonne époque de l'empire, celle de Trajan.

Il s'agit de peintures d'ornement, exécutées avec un soin incroyable : des moulures imitées, des enroulements et des méandres rouges et jaunes sur fond noir.

Les couleurs sont aussi fraîches que si le travail datait d'hier.

M. Lanciani a parlé de la découverte d'un édifice antique dans un terrain appartenant à un particulier, près de Santa Lucia in Selci, encore à l'Esquilin, au haut de la Suburra. Il y avait là autrefois quelque temple d'Orphée probablement, puisque, pendant longtemps, cette église s'est nommée Santa Lucia in Orfeo. La désignation de *in Selci* a prévalu sans doute parce que la rue a été pavée avec des polygones de lave à la façon antique.

A propos de ces découvertes, qui ont de l'intérêt, nous demanderons à l'excellent M. Lanciani quand il publiera la deuxième livraison du Bulletin de la commission archéologique municipale.

La première a paru en décembre, s'il nous souvient bien ; la deuxième était attendue en janvier. Ce retard ferait croire qu'on s'est trop pressé pour publier la première livraison. Mais il semble que l'on a assez de dessins et assez de texte pour alimenter une publication périodique paraissant régulièrement.

Il ne faut pas que les incorrections et les inexactitudes de la première livraison découragent les initiateurs de l'entreprise : les publications périodiques ne se perfectionnent qu'avec le temps. Il ne faut pas vouloir faire une revue parfaite tout d'un coup. Ce serait bien assez d'arriver avec le temps à publier une revue satisfaisante, où les doctes ne trouveraient pas trop à éplucher.

On a trouvé aussi dans les terrains de la Société générale une inscription latine relative à un collége de gladiateurs, du temps de l'empereur Commode. Nous ne l'avons point vue; nous sommes aux regrets de ne pouvoir la publier dans sa teneur. »

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, nos 1 et 2, janvier et février 1873.

Séances du 20 décembre 1872 et des 3, 10 et 17 janvier 1873. Découvertes dans la Vigna Casali. Fouilles de Ligurno, de Malgesso, de Gemonia. Mosaïque de Ventimiglia. In lavacro Agrippinæ.

Parmi les objets intéressants qui ont été produits dans les premières séances de l'année, nous citerons un petit buste de bronze, trouvé en Sicile, que l'on dit admirable, et qui représente un personnage romain de l'époque des Antonins ; il est question aussi de deux beaux vases de Cumes qui seront publiés dans les *Monuments inédits*. Les fouilles de la Vigna Casali ont fait découvrir une inscription intéressante, mais surtout des monuments, autel et sarcophages couverts de figures, qui sont des plus curieux.

—— La librairie académique Didier et Ce, met en vente un ouvrage dont nous reparlerons ; il est intitulé : *Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes*, par M. Max Muller, trad. de l'anglais, par M. George Perrot, 1 vol in-8.

BIBLIOGRAPHIE

Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure,
par MM. Ph. Le Bas et H. Waddington.

M. Foucart vient de donner deux nouvelles livraisons (78 et 79) de la partie du *Voyage archéologique* dont la continuation lui a été confiée, avec l'agrément de l'Académie des inscriptions, et sur la proposition de M. H. Waddington, par le ministre de l'instruction publique. Ces deux livraisons contiennent trois feuilles de textes formant un supplément aux textes publiés par Le Bas ; la plupart de ces textes ont été copiés par M. Foucart lui-même dans son dernier voyage en Grèce. Viennent ensuite huit feuilles de commentaire consacrées aux inscriptions de la Mégaride et du Péloponèse, tant à celles que Le Bas avait déjà publiées qu'aux textes récemment transcrits. Ce commentaire abonde en renseignements curieux. Quelques indications recueillies à la hâte dans une première lecture en donneront une idée : Noms d'artistes inconnus jusqu'ici ou sur lesquels nous apprenons quelque chose de nouveau, n°s 87*a*, 112, 112*a*, 159*a*.

Formes grammaticales et dialectales nouvelles, comme les accusatifs pluriels en ανς et ονς, 115*a* ; comme σπάδιον pour στάδιον, 108 ; τρίαντα pour τριάκοντα, 137 ; la substitution du ρ au ς, à la fin des mots, dans le dialecte laconien, 162*a*.

Corporations d'artistes dionysiaques, 116*a*.

Le culte de Déméter en Argolide, 142, 142*b*, 159*b*.

Les trois tribus doriennes primitives et leur persistance jusqu'à l'époque romaine, 116*b*, 120, 121.

Le n° 122, éclairci par une savante note de M. Waddington, est très-important pour la chronologie des rois de Chypre. Le n° 157*a*, qui provient de Trézène, nous donne le compte des dépenses faites pour la construction d'un temple et pour les travaux complémentaires qu'elle avait entraînés (cf. 159*h*). Les inscriptions 163*a*, *b*, *c*, *d*, provenant de Sparte, nous fournissent des catalogues de membres de colléges religieux et de sénateurs qui sont intéressants à divers titres, et que M. Foucart croit appartenir au premier siècle avant notre ère. Le n° 173*a* contient des renseignements importants sur le sénat de Sparte à l'époque impériale. G. P.

Rome souterraine. Résumé des découvertes de M. de Rossi dans les Catacombes romaines, par J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow; traduit de l'anglais avec additions et notes par Paul Allard. 1 v. in-8. Paris, 1872. Didier et Cᵉ.

Le titre de cet ouvrage montre qu'il ne s'agit pas ici d'un original. C'est une traduction libre, aisée et quelque peu enrichie, d'un travail anglais qui avait pour but de rendre plus accessible et de résumer un ouvrage italien. Mais cette double transformation ne nous fournit pas moins, à nous Français, le meilleur recueil qui ait été publié dans notre langue sur cette riche mine d'études scientifiques, historiques et théologiques. Nous étions vraiment très-pauvres en ces matières, et les sacrifices que notre gouvernement avait faits jadis pour l'ouvrage de Perret n'avaient abouti qu'à la création d'in-folios mal digérés, de planches rapprochées sans esprit de critique. A vrai dire, ce sont les Italiens qui ont inventé les Catacombes; je veux dire qu'eux seuls, bien placés pour ces longues et patientes investigations, qui exigent la présence sur les lieux et l'autorisation d'y travailler, ils ont retrouvé, fouillé et étudié fructueusement ces précieux monuments. Bosio, au xvᵉ siècle, Arringhi, Fabretti, au xvɪɪᵉ, Boldetti, Buonarotti, Marangoni, Bottari, Marini, au xvɪɪɪᵉ; Marchi, Garrucci et enfin de Rossi, de nos jours, tels sont les principaux maîtres de cette science. D'Agincourt, Raoul Rochette, ne viennent qu'au deuxième rang. Mais parmi les Italiens eux-mêmes, il faut en mettre deux à part pour leur mérite hors ligne, le vieux Bosio et notre illustre contemporain de Rossi. Eux surtout ont excellé dans les découvertes et dans l'intelligence de ces contrées souterraines qu'ils révélaient au monde.

La connaissance des livres de M. de Rossi d'une part, et nos fréquentes visites aux Catacombes de l'autre, nous ont convaincu de l'exactitude générale qui a présidé à la rédaction du volume que nous annonçons. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir su condenser, en 500 pages, les deux in-folios de la *Roma Sotterranea*, et celui des *Inscriptiones*, et les nombreux articles du *Bullettino di archeologia cristiana*, sans parler des ouvrages appartenant à d'autres auteurs. Point de verbiage; des faits, des descriptions, des rapprochements historiques, des observations critiques, voilà ce qui prédomine dans cet intelligent labeur. M. de Rossi lui a donné son approbation dans une courte préface. Il a autorisé les auteurs à lui emprunter ses meilleures planches chromolithographiques, qu'ils ont été obligés de réduire en les reproduisant. Ils y ont ajouté 70 vignettes intercalées assez heureusement dans le texte pour en aider la compréhension. Tout cela suppose des dépenses telles que nous sommes étonné du bon marché relatif auquel cet ouvrage a pu être mis en librairie. Il a fallu pour y réussir toutes les facilités qu'auteurs et éditeurs ont trouvées à Rome pour leurs illustrations.

Sur la valeur foncière de ce volume nous n'aurions qu'une réserve à faire. Ecrit et traduit par des croyants convaincus, résumant un autre croyant, il laisse percer des préoccupations d'ordre théologique et ecclésiastique qu'il ne nous appartient pas de discuter ici. D'où certaines con-

clusions un peu forcées et quelques aperçus historiques un peu préconçus. Ils attachent trop de confiance à des documents semi-apocryphes, dont ils reconnaissent l'inauthenticité partielle. Mais il faut rendre hommage à la sincérité qui laisse percer un doute, même sur les faits qu'elle croit, alors qu'ils ne sont pas irréfutablement démontrés. En définitive, c'est plus encore une œuvre de science qu'une œuvre de foi. En cela nous voyons bien le reflet des savantes investigations de M. de Rossi, de qui la réserve égale souvent la compétence en ces matières.

Voici le plan suivi : Une introduction sur l'histoire littéraire de la Rome souterraine; une recherche sur les origines des Catacombes; un aperçu de leur histoire; une description détaillée des cimetières de Calliste ; une étude sur l'art chrétien d'après les peintures, les vases dorés et les sarcophages; enfin une démonstration du caractère purement chrétien des catacombes. Ce plan est suffisamment complet pour donner du sujet une notion fidèle, tout en le mettant à la portée des hommes du monde eux-mêmes. Les lettrés studieux y trouveront autant à apprendre que dans beaucoup de documents de première main, et ils y gagneront le désir de remonter aux sources.

Il y a ici des enseignements qui ne courent pas les rues assurément. Combien peu de gens parmi nous se rendent compte de la position sociale et religieuse des chrétiens des premiers siècles à Rome ; des lois et des usages dont ils ont pu profiter pour leurs funérailles, des origines de ce mode étrange d'inhumation ; des motifs qui en ont amené l'abandon, aussi bien que du courant d'idées qui y fit affluer plus tard tant de pèlerins ! La peinture antique nous est à peine connue par l'exhumation de Pompéi et de quelques monuments romains ; notre public français n'est guère initié qu'à la connaissance de la statuaire antique. Or voici une cité souterraine qui nous a conservé des fresques d'un ordre unique ; car au mérite de l'antiquité elles joignent celui non moins grand de nous introduire dans un monde religieux inconnu aux païens, de nous initier au symbolisme, aux allégories, aux représentations bibliques, aux opinions dogmatiques même de ces chrétiens des premiers siècles qui ne nous étaient connus que par les écrits des Pères de l'Eglise. Contrôler la patristique par l'iconographie sacrée, et interpréter celle-ci par l'autre, c'est assurément un résultat désirable et pour lequel nos auteurs ont signalé des rapprochements souvent heureux. En tout cas ils ont ouvert une voie à deux études parallèles qui ne devront plus être séparées, celle de l'histoire ecclésiastique écrite, et celle de l'histoire chrétienne gravée, peinte ou sculptée sur les monuments.

Essayerons-nous d'une ébauche analytique, en quelques traits? Indiquons seulement les résultats devenus incontestables, négligeant ce qui peut offrir encore matière au doute. Mais suivons autant que possible un ordre historique et chronologique.

Et d'abord, malgré Rochette et quelques autres, il faut attribuer une origine presque exclusivement chrétienne aux catacombes et une desti-

nation nettement définie. Les arénaires étant impropres à la sépulture, n'ont été utilisés qu'exceptionnellement, nécessitant des maçonneries de soutènement. Le tuf lithoïde dans lequel les couloirs sont creusés étant presque impropre à toute construction, les conduits n'étant pas facilement accessibles, il ne faut pas non plus y voir des carrières de pierres. A l'imitation des juifs, les chrétiens ont essayé de se créer des grottes à l'orientale. Ils l'ont fait en s'abritant sous la tutelle des lois romaines qui respectaient le caractère religieux des sépultures, et qui toléraient les corporations mortuaires, soit païennes, soit juives. Le christianisme, bénéficiant de ces immunités, et confondu avec les sectes juives, ne vit ses sépultures contestées que sous la persécution de Dioclétien. Pendant deux siècles et demi il se servit même du droit accordé aux corporations (*collegia*) de se réunir autour des tombes, pour y abriter son culte en temps de persécution, y célébrer ses agapes, comme les païens y célébraient leurs repas funèbres, et pour y cacher temporairement des proscrits. Quelques familles riches, converties dès le Ier et le IIe siècle, permirent à l'association de creuser des *loculi* autour de leurs propres sépultures, et *l'area* consacrée par chacune d'elles, à cet usage, à perpétuité, devint ainsi cimetière public. La juxtaposition de plusieurs de ces terrains, dont on creusait le sous-sol, permit la formation de ces immenses souterrains, pour lesquels on choisissait du reste les endroits élevés, à l'abri des suintements et des inondations. Les différentes générations y superposèrent plusieurs étages d'ambulacres et de cubicula.

Parmi les premières catacombes citées, celles de Sainte-Priscille et de Sainte-Domitille qu'on est à même d'étudier encore, offrent des noms et des constructions qui peuvent remonter au Ier siècle, ou au commencement du IIe; des inscriptions avec le nom de la gens *Flavia*, un *triclinium* ou *schola*, un logement probable de gardien, des fresques murales représentant des feuillages, des guirlandes, des vignes et peut-être aussi un Daniel dans la fosse aux lions. Le cimetière de Saint-Prétextat, probablement dès le IIe siècle, offre une tombe de saint Janvier ornée de guirlandes analogues, enjolivées d'oiseaux, des moissons faites par des génies, et un bon berger portant sa brebis sur les épaules.

L'ancre de l'espérance se grave alors sur les inscriptions; le poisson symbolise le Christ, parce que son nom grec ἰχθύς contient les initiales des mots Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ. Parfois même il porte le pain eucharistique qui nourrit les âmes. La colombe figure l'âme et l'agneau le fidèle. Quant au Christ, il n'est encore représenté que sous la figure du bon berger portant l'agneau sur ses épaules. Il y occupe le centre des plafonds, au milieu d'ornementations pompéiennes.

Le symbolisme s'accentue à la fin du IIe siècle, ou au commencement du IIIe, dans les peintures du cimetière de Lucine, figurant les deux sacrements du baptême et de la cène. Le premier, sous le rocher jaillissant de Moïse, au puits de Jacob, dans les eaux où le divin pêcheur prend les âmes, au Jourdain même; le second dans le sacrifice d'Abraham, et dans

les agapes si souvent reproduites, dont le rite primitif rappelle singulièrement les repas funèbres de l'époque. La multiplication des pains, les vases de vin des noces de Cana, la bénédiction des aliments sacrés, y compris le poisson mystique, sont de la même période. Ajoutons-y le miracle de Jonas, image de la résurrection, et aussi la résurrection même de Lazare, si bien placée sur une tombe. Notons les inscriptions qui parlent de sommeil : *dormit*, *dormitio;* de repos : *quiescit*, *quiescet;* de vie éternelle, *vivis*, *vivas;* d'espérance : *spes in Deo, in Christo ;* d'affection : *filio dulcissimo;* le tout en termes laconiques et d'un ton déjà presque consolé par la foi, mais dont les formules s'altèrent à mesure qu'on avance dans les temps. Au commencement du IIIe siècle encore, il faut probablement rapporter la figure d'Orphée symbolisant la puissance harmonique du Christ.

Dès le IIe siècle déjà, une Marie assise, l'enfant Jésus sur ses genoux, d'un caractère presque raphaélesque, s'était rencontrée à côté d'un prophète montrant l'étoile du Christ; au IIIe et surtout au IVe siècle Marie reparaît entre deux, trois ou quatre mages qui apportent d'Orient des offrandes au Sauveur. Dans les dernières elle occupe une cathédra d'honneur, mais reste humble et simple dans son rôle de mère. A diverses époques, des *orants* et *orantes* en grand nombre personnifient les défunts et défuntes dans l'attitude antique de la prière, les bras levés; tandis que des pastorales très-variées montrent les fonctions du divin berger vis-à-vis des fidèles.

Avec le IVe siècle apparaît le monogramme (*labarum* de Constantin) qui entremêle ainsi ☧ les deux premières lettres grecques du nom de Christ, et dissimule visiblement sous diverses variantes la croix qui jusque-là ne s'était laissé deviner que sur des vergues de mâts, ou sur les barres de l'ancre symbolique. C'est l'âge des sculptures chrétiennes, si belles encore dans le sarcophage de Bassus, et dans celui où le Christ siége triomphant au-dessus d'une figure symbolique du ciel. Job, la tentation ; Jésus entrant à Jérusalem, puis accusé devant Pilate; la captivité de saint Pierre et une fois celle de saint Paul ; le christianisme bâtissant ses basiliques, et les livres sacrés entre les mains des apôtres, voilà ce que raconte la période classique encore de la sculpture chrétienne. Car ici c'est de l'art païen que l'on part pour aller vers la décadence ; il ne s'agit pas d'un art d'origine purement chétienne se développant dans le sens du beau ; les sujets seuls sont chrétiens.

Avec la décadence de la fin du IVe siècle, se multiplient les sujets dans un même sarcophage. La pensée chrétienne y accumule en les pressant plusieurs récits bibliques mélangés : la guérison de l'aveugle-né, du paralytique, de l'hémorrhoïste ; la multiplication des pains et des poissons ; diverses résurrections, le reniement de saint Pierre, le miracle de Cana; Noé dans l'arche, et des agapes d'un rite nouveau où les convives sont assis au lieu d'être couchés, où les serviteurs apportent la coupe mêlée d'eau ou tiédie; peut-être une prise de voile; les trois jeunes gens dans la fournaise, et le Sauveur enseignant les douze, etc., etc.

Les nombreuses inscriptions du IVe siècle, et spécialement les damasiennes, témoignent d'une grande foi aux saints martyrs qu'elles invoquent. Le style épigraphique est devenu élogieux, parfois emphatique; il se répand en vers alexandrins où la figure souvent païenne exagère ou altère la pensée. Pourtant les tombes des papes, même dans leur caveau funèbre transformé en chapelle, à Saint-Calliste, gardent la simplicité première. Leur nom y est inscrit en grec, sans autre désignation que celle d'EΠ (ἐπίσκοπος) et quelquefois celle de MP (μάρτυρες). La tombe du pape Eusèbe fait seule exception.

C'est plus tardivement, vers une période que MM. Allard et Northcote ne précisent pas, mais qu'ils font commencer dès la fin du IVe siècle, qu'on trouve la représentation de Dieu le père recevant les offrandes de Caïn et d'Abel, et celle de la sainte Trinité où le Verbe crée la femme, où le Saint-Esprit se tient derrière la Madone, où nos premiers parents reçoivent du Christ les épis et la laine, symboles du travail. Puis Elie jetant son manteau à Elisée, et les saints déjà tonsurés avec leurs noms inscrits sur leur tête. C'est bien dans cette période, au Ve siècle, que se montre enfin la croix dégagée de tout voile, que l'auréole apparaît sur la tête du Christ et des saints glorifiés, sur celles aussi de Pierre et de Paul dont une belle médaille bien antérieure a révélé les types devenus hiératiques plus tard; qu'enfin l'apôtre Pierre est incontestablement saisi de la verge de Moïse ou du Christ pour faire jaillir l'onde où s'abreuve Israël.

Plus tardivement encore, dans la période des derniers pèlerinages, entre le VIIe et le XIe siècle, l'art byzantin reproduit sur fond d'or, dans des gloires multiples, les saints les plus célèbres comme les plus obscurs, le Christ surtout et souvent aussi la sainte Vierge.

Tel est bien l'ordre chronologique qu'avec un peu d'attention, et sauf détails contestés, on peut établir dans les sujets chrétiens si soigneusement décrits par nos auteurs, sur les renseignements de M. de Rossi principalement. Quant à leurs nombreuses et savantes citations des Pères de l'Eglise, à leurs rapprochements historiques, il nous faut en laisser l'examen au lecteur. Bien des préjugés pour ou contre les Catacombes et sur leur contenu nous paraissent devoir tomber par cette lecture instructive et attachante. Nous oserons dire même aux studieux qu'il faut désormais commencer par ce résumé des découvertes récentes de M. de Rossi, pour n'aller qu'ensuite aux ouvrages originaux soit du savant italien lui-même, soit et surtout de ses prédécesseurs Marchi, Garucci, Arringhi, Bosio, etc. On s'épargnera ainsi bien des tâtonnements inutiles et bien des discussions aujourd'hui sans objet. Pourtant ce qui est condensé dans ce volume ne trouve ses preuves et son contrôle que dans les ouvrages originaux et dans les monuments eux-mêmes; c'est donc toujours bien à ceux-ci qu'il faudra remonter avec le guide manuel que nous a traduit M. Allard. Il serait désirable d'y ajouter quelques classifications chronologiques, comme celles que nous venons d'ébaucher, pour en rendre l'intelligence plus facile tant au point de vue de l'histoire de l'art qu'au point de vue de la pensée

religieuse. Telle quelle, la publication faite par la librairie Didier ouvre une porte bien aisée à la vulgarisation d'une branche scientifique restée jusqu'ici à l'état de mythe pour la masse des lecteurs français, noyée qu'elle était dans les nuages légendaires d'une piété sans guide, ou dans les sèches contestations d'une archéologie faite dans le cabinet, à coups d'in-folios. Mais les hommes de science comme les gens de lettres peuvent hardiment mettre ce livre dans leur bibliothèque. C'est indiquer un double mérite qui n'est pas commun, celui d'une lucidité à la portée de tous, unie au sérieux. Terminons en disant que notre compatriote, M. Allard, manie assez aisément la langue française pour ne pas laisser percer les gênes du traducteur. TH. ROLLER.

Primo supplemento alla raccolta delle antichissime iscrizioni italiche, par A. FABRETTI. Roma, Torino, Firenze; Bocca, 1872.

Les grands recueils d'inscriptions, quelque soin qu'on prenne pour les former, deviennent vite incomplets. Pour qu'ils puissent continuer à être utiles il faut les tenir au courant des découvertes nouvelles. C'est ce qu'ont voulu faire les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum* par la publication de l'*Ephemeris epigraphica*. M. Fabretti a éprouvé le même besoin, et, trois ans à peine après avoir achevé son *Corpus inscriptionum italicarum antiquioris aevi*, il publie un premier supplément qui ne contient pas moins de 140 pages de texte et de neuf feuilles de planches.

Ce premier supplément renferme plus de 500 inscriptions qui ont été récemment découvertes ou qui avaient échappé aux premières investigations de M. Fabretti. Quelques-unes appartiennent aux dialectes latin, osque, samnite et ombrien. Parmi ces dernières, il en est une surtout qui offre un certain intérêt; elle contient une dédicace à la vieille déesse *Cupra*, et il y est question d'une magistrature ombrienne qui s'appelle *maronatus*, *marones*, ce qui nous apprend la signification du surnom que portait la famille de Virgile (*Vergilius Maro*) et nous donne peut-être quelque indication sur le pays d'où elle était sortie. Le plus grand nombre des inscriptions nouvelles recueillies par M. Fabretti lui a été fourni par l'Étrurie. Quelques-unes sont assez longues; elles viennent de chambres funéraires récemment découvertes et qui ont été très-bien décrites par M. Helbig dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*. Ces inscriptions sont encore fort obscures et il reste beaucoup à y découvrir. Cependant M. Fabretti fait remarquer que, dans ces dernières années, la philologie comparée a rendu de grands services à l'intelligence de cette vieille langue qu'on regardait comme indéchiffrable, et qu'elle a fermement établi quelques points qui ne peuvent plus être contestés. « Les observations qu'elle a faites, nous dit-il dans sa préface, suffisent à prouver que la langue étrusque, sous ses vêtements grossiers, ne diffère pas essentiellement de celles des peuples voisins et que, comme elles, on doit la reconnaître, selon le mot de Corssen, pour une noble fille de l'Italie. » Dans la dernière partie de son supplément, M. Fabretti corrige

quelques fautes qui lui étaient échappées dans son grand recueil; il rétablit, d'après ses propres recherches, ou sur les indications de gens compétents, comme Conestabile, des inscriptions qu'il avait mal lues et inexactement copiées. Aussi l'ouvrage se termine par un *index* très-complet et qui sera fort utile. M. Fabretti annonce, comme devant paraître bientôt, une seconde partie, qui contiendra, sur les vieilles langues italiennes, et surtout sur l'étrusque, des observations paléographiques et grammaticales.

***

Storia della arte cristiana, grand recueil archéologique publié par le père Garrucci. Les premiers fascicules de cet important ouvrage viennent de paraître dans une petite ville d'Italie, Prato.

C'est la collection complète des monuments figurés laissés par les chrétiens des huit premiers siècles. On sait à quel degré sont épars ces documents et, pour ne parler ici que des sujets publiés, combien de livres, d'opuscules rares et quelquefois introuvables il faut consulter pour étudier les types des premiers âges du christianisme. Si l'on excepte celles des ouvrages modernes, presque toutes les reproductions sont d'ailleurs infidèles, dépourvues de caractère, quelques-unes même absolument informes. Les planches de Gori pour les diptyques; celles de Bosio pour les peintures et les sarcophages de Rome; pour les mosaïques, les gravures détestables de Ciampini, voilà ce que sont aujourd'hui nos principaux instruments de recherches et de travail. L'antiquaire ne peut donc que saluer avec une vive reconnaissance l'apparition d'un livre considérable et sorti d'une habile main.

Fresques, verres à figures sur fond d'or, mosaïques, marbres sculptés, pierres gravées, reliefs divers laissés par les premiers chrétiens; puis, dans un appendice, peintures et sculptures des juifs et des hérétiques, voilà ce que réunira, dans 500 planches contenant 2,000 sujets, l'œuvre vraiment colossale du R. P. Garrucci.

Le savant religieux s'y est dévoué depuis longues années, et sa publication des verres à figures n'était qu'une sorte d'à-compte donné sur son futur travail. Il y a près de vingt ans aujourd'hui, j'ai vu entre ses mains de volumineux albums réunissant, parmi des centaines de monuments chrétiens, une grande part des dessins de nos beaux sarcophages, des tombes de l'Espagne, entre autres la tombe de Saragosse, si peu connue, si digne d'être étudiée pour des figurations importantes que l'on chercherait vainement ailleurs. Rien donc ici n'a été donné à la précipitation, au hasard.

Le texte sort des mains du savant religieux, écrit avec l'autorité que donne la connaissance des livres saints, des Pères, la pratique ancienne et constante des monuments de l'art chrétien.

Dans la publication de cette œuvre, dont quelques fascicules ont déjà vu le jour, le nom d'un Français, j'ai hâte de le dire, eût été, si le sort l'avait permis, associé à celui de l'antiquaire italien. Je veux parler du regrettable père Martin, dont le souvenir est pieusement rappelé en tête du nouveau livre et qui, après avoir reproduit par son crayon la riche série

des verres à figures, avait commencé à dessiner les autres monuments qui vont être mis sous nos yeux. C'est en copiant avec ardeur, lorsqu'il était déjà mortellement atteint, les mosaïques de Ravenne, que le courageux artiste a péri, au loin, sans secours, épuisé de fatigues; c'est par ce malheur que la France n'aura pas vu le nom d'un de ses enfants attaché à une publication de premier ordre.

Parmi les dessins que va donner le savant père Garucci, nous en retrouverons sans doute plus d'un de ceux qu'avait préparés son regretté collaborateur, dévoué, ainsi que lui, à la reproduction d'anciens types qui furent si longtemps, comme le disent les Pères, les livres de la foule illettrée, et qui parfois viennent seuls révéler, éclairer les mystères d'un symbolisme dont l'explication ne se trouve nulle part ailleurs. EDMOND LE BLANT.

Griechische und Sicilische Vasenbilder, herausgegeben von OTTO BENNDORF, Verlag von I. GUTTENTAG in Berlin. Première livraison, in-folio.

Cette livraison est la première d'un ouvrage qui sera considérable. M. Benndorf se propose surtout d'étudier les vases peints de la Grèce propre. Il y a là une heureuse nouveauté; on n'a guère décrit jusqu'ici que les céramiques de la Grande Grèce, et on peut dire que celles du Péloponnèse, de la Béotie, des Cyclades sont encore inconnues. Si quelques savants ont publié des vases de l'Attique, ce n'est que par exception. Le nombre de ces monuments aujourd'hui dessinés et commentés est insignifiant à côté des riches séries que possèdent les collections publiques et privées d'Athènes. Nous ne pouvons donc qu'approuver le programme que ce savant s'est tracé. Un autre érudit, M. Heydemann, vient du reste d'entrer dans cette voie et de nous donner un recueil consacré aussi aux céramiques de la Grèce. Nous aurons occasion de revenir sur ce travail.

La première livraison de l'ouvrage de M. Benndorf contient treize planches.

Les planches I-V sont de beaucoup à notre avis les plus importantes. On se rappelle qu'en 1868 M. de Witte annonça la découverte en Attique d'une plaque de terre cuite à fond rouge, décorée de figures dans le système adopté pour les vases peints. On ne connaissait encore qu'un seul fragment qui permît d'imaginer ce qu'avait été cette classe de monuments; il avait été publié par le chevalier Brönsted, et du reste était à fond noir. Le mémoire de M. de Witte frappa donc à juste titre les savants. M. Benndorf s'est attaché à rechercher tous les monuments de ce genre, il en donne les dessins. Nous comptons aujourd'hui treize plaques ou fragments de plaques semblables à celle qui a été appelée, du nom du premier possesseur, plaque de Photiadès-bey. Elles représentent des *expositions* ou des processions de divinités.

La plaque de Photiadès-bey a été l'objet, de la part de M. Benndorf, d'un véritable mémoire. Le sujet n'offrant aucune difficulté, c'est à la lecture des inscriptions que s'est surtout appliqué ce savant. Plusieurs de ces textes se comprennent sans peine : ΜΕΤΕΡ, ΑΔΕΙΦΕ, ΓΑΤΕΡ

ΑΔΕΙΦΟΥ. L'interjection οἴμοι, *hélas!* est répétée deux fois, sous deux formes différentes. Les autres inscriptions sont loin d'être aussi claires. Sous le lit on voit le mot ΙΟΙΥΤΟΥ, sans qu'on puisse affirmer, contrairement à l'opinion de M. Benndorf, qu'il ne manque pas une lettre au début. M. Benndorf rejette la lecture ὀ]λολυγός, proposée par M. de Witte, parce que le τ est certain; mais il propose à tort κοκυτός, les deux lambdas ne pouvant faire l'objet d'aucun doute. C'est évidemment par le verbe ὀλολύζω, ὀλολύττω, que s'explique le mot inscrit à cette place, sans que la forme que l'artiste avait employée puisse être retrouvée avec certitude. Nous sommes de l'avis de M. Benndorf quand il restitue dans la partie droite de la plaque le mot ΜΕΛΕΛΟΣΑ, dont il reste //ΕΙΟΥΑ. Cette lecture ingénieuse est justifiée par une amphore du British Museum sur laquelle on lit près d'une joueuse de double flûte cette même inscription. La partie droite de la plaque est incomplète; mais il est naturel de supposer que l'artiste avait placé de ce côté et à la tête du lit une joueuse de flûte; cette femme, qui devait faire partie de cette scène funèbre, ne se retrouve pas dans le reste de la composition.

Également dans la partie droite du tableau, mais au-dessus d'un personnage qui était placé derrière le lit, on voit le mot ΘΕΘΕ, θήθη; le mot ΘΕΘΙΥ est répété deux fois au-dessus de deux femmes, θηθίς. M. Benndorf croit que τήθη se rapporte à la grand'mère du mort; mais il n'explique pas suffisamment cette triple répétition τηθίς, τήθη. Il est probable que l'un de ces mots désigne la nourrice et, selon toute vraisemblance, ce serait celui qui se lit à droite; les deux autres, les aïeules qui sont placées entre le père et la mère. Au-dessous d'un de ces mots on lit ΠΡΟΥΓΑΤΟ, à côté de l'autre ΟΙΜΟΥ. M. Benndorf propose de restituer τηθὶς πρὸς πατ[ρός. Il faut remarquer que l'inscription est complète, qu'on distingue très-bien O et non P; la restitution est donc, selon nous, inadmissible. Peut-être pensera-t-on au verbe προσπάττω, *j'asperge, je fais la lustration funèbre.* On voit que les inscriptions de cette plaque sont encore bien loin d'être toutes comprises, que M. Benndorf ajoute peu de choses aux lectures qu'avait données M. de Witte.

Les planches VI, VII et VIII représentent des plats d'ancien style à fond terreux et à figures bistres. Ce sont de précieux spécimens de produits céramiques fréquents en Grèce et encore très-peu connus. Le plat reproduit par la planche VII en particulier et sur lequel on voit une divinité à demi couchée, un sacrifice et une danse, méritait un commentaire étendu. Il est à regretter que l'auteur se borne à une simple description. Nous ajouterons que ce monument est sans aucun doute corinthien.

Le fragment de grand vase que nous trouvons sur la planche X est du plus grand prix. C'est le plus ancien monument éphébique découvert jusqu'ici. Il porte le nom du cosmète Eurykleidès, qui ne figurait pas encore dans les listes.

Pl. XI, fig. 1 et 2. Tous les archéologues s'intéresseront à ces deux frag-

ments qui montrent la peinture noire employée pour représenter des figures du style le plus pur, sans affectation aucune d'archaïsme.

Le fragment 6 de la même planche prouve qu'on trouve en Grèce des peintures céramiques rappelant tout à fait le procédé du vase *François*, argument important pour les archéologues, qui croient qu'Ergotimos travaillait en Grèce et non en Italie.

La planche XIII donne un admirable morceau signé. L'artiste porte le nom de Νέαρχος.

On voit qu'il est difficile de réunir en un moins grand nombre de planches plus de monuments précieux. Les dessins, exécutés avec soin, sont d'une vérité parfaite, comme j'ai pu le vérifier en comparant à Athènes les monuments originaux aux planches de M. Benndorf. ***

SAINT-CLÉMENT DE ROME

(*Suite et fin*) (1)

Rentrons dans l'église; sur les piliers 8 et 10 que nous avons jugé ne pouvoir remonter avant les réparations qui ont consolidé l'église après le tremblement de terre de 896, nous trouvons d'autres fresques de la même époque (XIe siècle). Le même Beno et la même Maria sont les donataires de celle du pilier 8, qu'il importe de bien étudier. En haut, demi-coupé par le pavage de la basilique supérieure, est un panneau où l'on distingue les jambes d'un pontife sur une estrade, avec cette désignation : SCS CLEMENS ; à sa gauche deux autres jambes s'avancent comme pour lui porter quelque chose qu'on a supposé être le pallium; elles ont nom PETRVS. A droite, le bas du corps de CLETVS semble aussi se rapprocher du saint. Plus loin LINVS. Le Rév. P. Mullooly appelle cela l'installation ou l'investiture de saint Clément dans sa charge.

Le panneau central (pl. IX) représente l'architecture d'une maison antique, l'oratoire de saint Clément je suppose, tel que pouvait se le figurer l'artiste de la fin du XIe siècle. Un autel dans le style du temps, sans cierges ni crucifix, porte sur une nappe blanche, à côté l'un de l'autre, un calice et un objet rond dont il est difficile de dire si c'est une patène ou un pain. Auprès un livre avec ces mots :

DOMINVS VOBISCVM PAX SEMPER VOBISCVM,

Sur le devant de cet autel, saint Clément lui-même, dont le nom est écrit en croix ainsi :

S̄
C
S
CLEMENS
P
A
P
A

(1) Voir le numéro de mars.

Le pontife est vêtu des ornements sacerdotaux du XIe siècle, pallium sur l'épaule, chasuble en pointe, le manipule entre le pouce et l'index, et, pour compléter l'anachronisme, des prêtres tonsurés portent des crosses épiscopales, l'encensoir et la boîte à encens. Les donataires Beno et Maria présentent des cierges enroulés, tandis que la scène est éclairée par sept lampes suspendues aux portiques et par un lustre de six autres lampes disposées circulairement. Les héros de la légende sont ceux ci : la chrétienne Théodora, sur le premier plan (vêtue d'une tunique à manches tombantes, comme les grandes dames du moyen âge), assistait à l'assemblée des fidèles, sans la permission de son mari Sisinius. C'était au Ier siècle, notez bien. Le mari intrigué se glissa dans l'assistance pendant la célébration des mystères. S'en moqua-t-il? Toujours est-il qu'il fut puni de son audace par une subite cécité. On le voit ici, sous son costume de soldat romain, tendant les mains comme un aveugle, et conduit par un esclave. Mais pendant ce temps saint Clément lève les bras en signe de prière, comme les *orants* des catacombes; le téméraire recouvra la vue, dit la légende.

Converti par ce miracle, Sisinius se consacre à l'érection de la basilique. Notez cet anachronisme de trois siècles! Le soubassement de notre pilier le représente commandant à des esclaves qui lèvent une colonne. Trois sont déjà dressées et forment portique. Quant au nouveau chrétien, son langage n'est pas précisément convenable. Il trahit les grossièretés du XIe siècle : FILIDELEPVTE, s'écrie-t-il dans le patois de son temps, que nous n'osons traduire, TRAITE, *traînez;* COSMARIS ALBERTEL (noms de l'époque) TRAI SAXATRAEREMERVISTIS DVRITIAMCORDISVESTRIS (*sic*).

Traîne, vous avez mérité de traîner des pierres, à cause de la dureté de vos cœurs.

Enfin, s'adressant à CARVONCELLE, le dernier esclave qui se tient derrière la colonne avec un levier, Sisinius lui crie dans un patois plus sensible encore : FALITEDERETOCOLOPALO, ce que nous traduisons ainsi : *Fais là toi derrière avec le pal* (levier). Ce dialecte du moyen âge, tenant du latin et de l'italien, avait dû naître après l'invasion barbare, mais on voit combien il était développé aux approches du XIIe siècle.

On a donné de cette scène une autre interprétation qui nous semble bizarre; elle a pour origine une légende de plus. Puni, puis guéri par saint Clément, Sisinius aurait attribué ces prodiges à la magie; pour se venger du magicien il aurait fait saisir saint Clément par ses esclaves, criant aux deux premiers : « Tirez »; et au troi-

sième : « Tiens-toi là derrière avec un bâton. » Mais au lieu du saint il ne serait resté entre les mains des esclaves qu'une colonne de marbre, et Clément, s'échappant par le portique, leur aurait lancé ces paroles ironiques : « A cause de la dureté de vos cœurs vous avez mérité de tirer des pierres. »

Quoi qu'il en soit de ces deux interprétations, Sisinius est évidemment un grand patricien, habitué à commander. Dans la fresque centrale il a un costume militaire; dans celle-ci il a jeté le pallium sur son armure : il fut l'ami de Domitien, dit la tradition, et quand il se convertit, il entraîne toute sa *gens*, plus de quatre cents esclaves ou cliens. Sa femme, la belle Théodora, est plus sympathique, elle ne manque ni de grâce dans l'attitude, ni de douceur dans l'expression. Toute cette peinture indique un savoir faire qu'on reporterait certainement au XIVe siècle, si on n'avait la preuve qu'il ne peut s'agir que d'une œuvre de la fin du XIe. Il y a unité dans l'ordonnance et dans la composition. La gaucherie des attitudes n'exclut pas l'habileté à draper les personnages. Les jeunes figures sont avenantes.

Le nom des donataires, qui se trouve déjà dans la peinture centrale sous leur portrait, se relit dans la dédicace suivante :

✠ EGO BENO DE RAPIZA CV MARIAVXOR MEAP AMORE DI ET BEATICLEMENTIS P · G · R. F. C.

Moi Beno de Rapiza avec Maria mon épouse, par amour pour Dieu et pour le bienheureux Clément, j'ai fait peindre.

Les scènes sont séparées par des rosaces encadrées dans des entrelacs de style semi-classique, semi-roman. Il y a là des réminiscences de l'antique fort distinctes du byzantin. Autant en dirons-nous du soubassement du pilier 10 où des oiseaux, des fleurs, des vases s'encadrent dans des carrés formés de larges bandes croisées, mais au-dessous d'une frise presque étrusque. Évidemment nous sommes à l'aurore de la renaissance. Les coups de pinceau ne sont pas si rudes ni si naïfs que ceux de l'école latine des siècles précédents. Ils n'ont pas non plus le caractère hiératique et conventionnel de l'art byzantin. Il faut reconnaître là un art indigène reprenant son essor.

Le sujet représenté (pl. X) sur ce pilier n° 10, est la légende de saint Alexis. Le jour même de son mariage, Alexis était parti pour la Palestine pour s'y faire ermite. La fiancée délaissée l'attendit à la fenêtre, comme la représente naïvement notre fresque. Il revint, mais à l'état de pèlerin, amaigri, ascétique, une besace au côté

et une auréole en tête. Comment l'eût-on reconnu? Il put demander l'hospitalité sans crainte à son père, le sénateur EVFIMIANVS qui apparaît à cheval, entouré de serviteurs. Le saint vécut là sans se révéler même aux siens; il les servit dix-sept ans comme un simple esclave, couchant sous un escalier de la maison paternelle. Avant de mourir il remit un rouleau contenant son histoire, au pape Boniface Ier (418). Celui-ci, coiffé de l'étroite tiare à deux cercles d'or usitée au XIe siècle (on sait que c'est Jean XXII qui, en 1316, ajouta la troisième couronne à la tiare pontificale), a été mandé pour expliquer le phénomène de cloches qui ont sonné d'elles-mêmes. Il bénit le saint mourant et montre le manuscrit. Reconnaissance est faite, mais trop tard : le saint est mort; son père s'arrache les cheveux, sa vieille mère aux mamelles pendantes en fait autant dans son désespoir, et la pauvre fiancée couvre le défunt de ses baisers. Boniface Ier consacre cette histoire d'une dernière bénédiction. L'inscription au-dessous indique les trois phases de ce récit :

NONPATAGNOSCIT MISERIO . SIBIPOSCIT . PAPATENET
CARTA VITA QVENVNTIAT ARTAM.

Le père ne reconnaît pas le misérable. Celui-ci demande. Le pape tient les papiers et révèle sa vie étroite.

Notons ici que *agnoscit* rime avec *poscit*, et *cartam* avec *artam*. La rime était donc inventée.

Cette fois, on voit que l'artiste ne s'est pas soucié d'observer la loi de l'unité de temps. Trois scènes distinctes sont rapprochées dans ce cadre étroit. Mais le coup d'œil n'en est pas blessé; il y a une certaine harmonie dans la disposition des groupes. En général, dans cette peinture comme dans celles que nous classons au XIe siècle, on sent l'art occidental avec sa simplicité aisée, mouvementée. Rien de pareil n'aurait été peint par les artistes byzantins. Néanmoins, dans la richesse des ornements, l'éclat des vêtements et des tentures, on ne peut méconnaître une certaine influence orientale. Nous sommes loin de la simplicité des premières peintures des catacombes. La sobriété n'est plus la qualité caractéristique. Les tons aussi sont un peu crus; ce sont des ocres tournant au rouge, des jaunes visant à l'effet, qui ne sont pas toujours fondus. Le dessin est loin d'être irréprochable, mais c'est par lui plus que par la couleur qu'on peut distinguer ces fresques de l'immobilité byzantine. Il y a du mouvement et une souplesse qu'on ne retrouve pas toujours dans l'école de Giotto, plusieurs siècles après.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire la peinture au-dessus, tronquée par le pavage supérieur, et figurant le Christ assis entre saint Clément, saint Nicolas, saint Michel et saint Gabriel. Notons seulement ce titre de saints donné à deux archanges. Nous ne décrirons pas non plus les fresques de saint Prosper d'Aquitaine, saint Antonin, saint Danihel, saint Gilles, saint Libertinus, disséminées sur les côtés de ces pilastres 8 et 10 et presque masquées par les murs du moyen âge. Il est temps de terminer cette description nécessairement trop sèche.

Concluons que la basilique primitive nous permet de suivre, à travers les obscurités de son histoire, des remaniements nombreux qui portent la trace de plusieurs siècles fort peu connus. Concluons surtout que nous avons, dans cette crypte qui fut une église, des échantillons de fresques des VIIIe, IXe, X^e^, XIe siècles, lesquelles comblent une lacune jusqu'ici regrettée, entre l'art chrétien des catacombes (en fait de peintures) et la renaissance. Nous y avons la preuve que la résurrection de l'art a commencé de fort bonne heure en Italie. C'est le moment opportun pour étudier ces documents précieux, car chaque jour en emporte un trait, une teinte; l'air les ronge, l'humidité les écaille, et dans quelques années elles seront bien difficiles à distinguer. Les copies qu'en ont fait faire les RR. PP. irlandais témoignent de plus de soins minutieux que de sentiment artistique ou historique. Malgré la défectuosité du procédé, ce qui indique le mieux le caractère des originaux, c'est l'épreuve photographique que M. Brocard a bien voulu en prendre sur notre demande. A côté de quelques exemples d'influence byzantine proprement dite, nous constatons ici la continuation d'une tradition artistique indigène, belle encore dans les têtes du IVe au VIe siècle, maladroite et sans dessin aux VIIIe et IXe, rude et brutale au Xe, mais déjà plus dégagée, plus habile, plus harmonieuse à la fin du XIe. Quant au courant d'idées que représentent ces fresques, nous en laissons le commentaire et l'étude au lecteur compétent. Il serait intéressant de constater ce que chaque époque nous donne à cet égard. Mais nous ne faisons pas ici de théologie.

L'ÉGLISE ACTUELLE.

Il nous reste à étudier, à l'étage supérieur, c'est-à-dire à un niveau qui depuis le XIIe siècle s'est encore abaissé au-dessous de la rue actuelle, par l'exhaussement relatif de celle-ci, l'église bâtie sous

Pascal II par le cardinal Anastasius. Elle est aussi intéressante que connue. Les *Monuments du moyen âge et de la renaissance* lui ont fait une réputation méritée. Un bon Guide, à la rigueur, suffirait pour en donner une idée; pourtant nous aurons à développer, chemin faisant, quelques remarques qui nous sont propres. D'ailleurs tout le monde n'a pas le privilége de faire, Murray en main, le voyage de Rome.

Quand on est dans la basilique actuelle, celle de Pascal II, on comprend au premier coup d'œil l'erreur commise par le public, qui croyait voir là le monument primitif. Ce qui était à peine pardonnable aux archéologues instruits de la différence des niveaux entre la Rome antique et la Rome moderne, est très-excusable chez le touriste qui se trouve tout à coup entouré de vieux restes, reliques du passé, et qui n'a pas le temps de vérifier les traditions qu'on lui présente. Qui n'aurait ici de pareils éblouissements? Faisons abstraction du plafond et de ce qui dépasse les arcs du portique, car nous devons essayer d'oublier les bévues architecturales de nos pères. Ni au XVIIe siècle, ni au XVIIIe siècle, on n'avait le sens historique, l'instinct archéologique de notre âge d'éclectisme. L'architecte Fontana a travesti ce vénérable monument à la mode de son temps. Ce n'est pas là seulement qu'on a à gémir de cet étrange défaut de goût. Ne regardons donc qu'au fond ou en bas. L'impression sera celle que ressent un antiquaire quand brusquement il est introduit dans un musée séculaire. C'est une jouissance *sui generis*, que ne peuvent éprouver que les amis du vieux ou les esprits pénétrés du sens historique.

Par terre un splendide pavé de serpentine, de porphyre, de marbres divers enlacés, croisés, enroulés, jouant toutes les figures géométriques, et qui fait penser à Alexandrie d'Égypte, où l'on prétend que ce genre fut inventé; c'est l'*opus alexandrinum* qui déjà donne l'idée de la mosaïque orientale à effets tranchés, bien distincte de la romaine qui fondait les tons. Notons que les matériaux en sont vraiment précieux; ce sont des pierres dures, difficiles et coûteuses à tailler, comme les Romains de la première époque n'en employaient guère, et qui convenaient surtout à un temps où peu à peu la richesse se substituait à l'art. Ce pavage devient plus remarquable encore en dessin dans l'enceinte réservée aux sous-diacres et aux chantres; là il emprunte tous les caprices, et se marie à merveille avec les mosaïques plus riches encore, mais plus fragiles, des montants, des portes du chœur et du cierge pascal à triples torsades. Celles-ci sont non en pierres dures, mais en pâtes brillantes, d'un rouge ponceau,

d'un bleu tranché, surtout d'un beau ton d'or. Oui, une plaque d'or vrai, quoique fort légère, revêt une des facettes de ces petits cubes, et les fait briller d'un éclat que le temps n'a pu ternir.

Ceci est encore une importation byzantine, car la mosaïque d'origine romaine n'était pas une composition artificielle, mais un rapprochement de fragments de vrais marbres.

Sur les pavés du chœur, des cartouches de porphyre font aussi une décoration bien connue en Orient. Nous avons en partie décrit ce chœur qui fut apporté d'en bas par Pascal II, et rehaussé d'un marbre. Le monogramme de Jean II y fait pendant à des croix grecques, à des couronnes, à des fleurons disposés en médaillons, dans les panneaux. Pareils ornements dans la balustrade du sanctuaire, et, de plus, une charmante grille de marbre blanc de bonne époque, en entrelacs délicats, imitant un tressage d'osiers à jour. Les ambons sont très-simples, en marbre violacé, comme les colonnes du ciborium, sur l'autel. On appelait à Rome ce marbre du nom de pavonazzetto. Dans la construction de ce baldaquin, il faut noter un second rang de colonnettes au-dessus d'un premier entablement, puis un fronton comme à un temple. C'est donc un véritable petit édifice. Ni les ambons, ni le baldaquin ne sont de la même époque que le chœur, les matériaux en sont très-différents. L'autel est moderne ; nous cherchons de l'œil, au fond du sanctuarium haussé sur trois marches, le siége épiscopal (v. plus haut), plus élevé lui aussi au-dessus du banc des prêtres que ne le comportaient les usages primitifs. Le grand mot de MARTYR est inscrit sur son dossier, formé d'un débris du passage de la souterraine enceinte, débris qui fut probablement une inscription funéraire.

Mais surtout si on hausse les regards vers l'abside elle-même, on est frappé de l'attitude grave des douze apôtres rangés symétriquement de chaque côté du Sauveur. Debout et richement drapés, ils ont en tête l'auréole des saints, et sont séparés les uns des autres par un palmier. Leur type est bien différent de ce que nous avons vu jusqu'ici dans la basilique inférieure. Malgré la roideur traditionnelle et les réminiscences de l'école grecque, on sent qu'on a affaire à un artiste de la renaissance italienne. C'est à Celano, assure-t-on, qui vivait au XIVe siècle, que nous devons ce groupe.

Répétition de la même idée se retrouve dans la frise au-dessus : ce sont encore les disciples et leur Maître, mais tous sous forme de brebis ; l'agneau mystique est au milieu d'eux, avec sa gloire ; ils ne sont, du reste, qu'au nombre de dix, et c'est peut-être en forçant l'interprétation qu'on y a vu les apôtres. Cette façon de représenter

le Christ, très-fréquemment usitée à partir du ve siècle, surtout par les mosaïstes, s'est conservée surtout dans le rite grec.

Au-dessus encore, sur un cordon formant bordure, on lit cette inscription latine dont le sens mystique va nous être révélé par la mosaïque supérieure :

Ecclesiam Christi viti similabimus isti
Quam lex arentem, sed crux facit esse virentem ;
De ligno Christi, Jacobi Deus, Ignatiique
Insupra scripti requiescunt corpore Christi.

Nous assimilerons l'église du Christ à cette vigne
Que la loi rend aride, mais que la croix rend verdoyante ; etc.

Elle est au-dessus, la vigne, dans les volutes de feuillage de la demi-coupole. La mosaïque miroitante s'y joue en pampres un peu lourds. C'est la vigne du Seigneur, l'Église nourrie du cep. Voilà une traduction bien curieuse d'une figure biblique. Nous la trouvons déjà dans une des chapelles du baptistère de Constantin, datant du VIIe ou VIIIe siècle. Nous la retrouvons plus élégante et plus légère sous le pinceau des artistes des catacombes, à Saint-Prétextat surtout, dès le IIe siècle peut-être. Il y a là un symbolisme qui ne s'explique pas au premier coup d'œil : ce qui sort de la vigne, c'est la grappe, et de la grappe, le vin. Or, le vin mystique ne représente-t-il pas le sang du Seigneur ? Et les sarments de cette vigne ne sont-ils pas sortis du cep divin, du bois de la croix ?

Voyez-la, en effet, cette croix mystiquement placée au centre de la vigne : le Christ y est attaché, et le long du bois sacré montent des colombes, des âmes altérées du liquide sauveur, cœurs aimants de disciples qui s'abreuvent du sang qui coule ou du suc de cette treille. De chaque côté de la croix se tiennent Jean et Marie.

Nous sommes à la fin du XIIIe siècle ; c'est le cardinal Tomasio, neveu de Boniface VIII, qui a, dit-on, fait exécuter ce travail. Car une fois l'église reconstruite, il fallut bien en orner l'abside. Et par suite du développement du symbolisme chrétien, au-dessus de la croix, le mosaïste a dessiné un arc-en-ciel, dont sort une main. Voilà donc la promesse faite à Noé ; l'accomplissement en est dans la croix. Noé, l'inventeur de la vigne, a reçu l'arc prismatique comme garantie, mais c'est du bois sacré que coule le jus divin.

L'arceau de la coupole est une guirlande chatoyante de fleurs, de fruits ; les grappes eucharistiques y sont mêlées au feuillage. Au centre, le monogramme du Christ. Sortons maintenant de la concavité de l'abside : sur la partie extérieure de son arceau, en bas, c'est

Bethléem, la ville sainte, avec la crèche. Puis sur la droite, un saint Pierre debout, qui déploie une grande inscription adressée au titulaire de la basilique :

Respice promissum, Clemens, a me tibi Christum.
Regarde, ô Clément, ce Christ que je t'ai promis.

Tandis qu'à gauche du spectateur (à droite du Christ), *saint Paul donne sur la croix des enseignements familiers à saint Laurent.*

De Cruce, Laurenti, Paulo familiare docenti.

Plus haut encore, les quatre évangélistes, assis et drapés, d'une physionomie probablement altérée par les remaniements du cardinal Cajetano, mais austère encore, quoique moins rigoureusement antique.

Enfin, tout à fait en haut de l'arc de cercle, une petite croix émaillée et une tête du Sauveur, sur laquelle plane l'Esprit saint. C'est de ces profondeurs du ciel que part la voix disant avec l'inscription latine :

Gloria in excelsis Deo sedenti super thronum, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

Gloire dans les cieux élevés au Dieu siégeant sur le trône, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

Tout ce que nous venons de décrire a un cachet de mystère particulier aux édifices qu'a décorés la mosaïque orientale. L'éclat y est adouci par la vétusté des marbres. Le style en est d'un byzantin plus ou moins altéré. Les lignes en sont horizontales ou circulaires, rien ne rappelle ni la pointe, ni l'ogive, ni même le trèfle. Aussi a-t-on comparativement l'impression d'une architecture plus jeune et presque d'une nouveauté, quand on découvre sur un pilastre à droite de l'abside un charmant petit tabernacle gothique, où sur un triangle se dresse une crête flamboyante, sur deux montants des statuettes de saints, au centre une porte-croisée en ogive et un fronton trifolié. Si la plus brillante mosaïque ne s'y mariait au marbre, on se croirait dans le Nord ; mais ce mélange de deux manières nous rappelle Pise et son gothique influencé par l'Orient. La construction d'un tabernacle clos, indépendant de l'autel, nous reporte d'ailleurs à une époque tardive, celle des embellissements de Tomasio.

Nous sommes désormais en pleine renaissance. Ne nous étonnons plus de trouver dans une chapelle un Jean-Baptiste florentin, œuvre plus ou moins authentique de Simone, frère de Donatello; le xve siècle arrive avec deux tombes charmantes, de ce dessin délicat qui s'altère

si vite par la surcharge des frises et des bas-reliefs. Le cardinal Roverella dort-il plus tranquille sous ces marbres admirés? Nous aimons à constater comment les artistes de la renaissance, profitant des débris du passé, ont su incruster dans l'une de ces tombes les deux chapiteaux du VIe siècle qui portent le nom de ce Mercurius dont nous avons parlé plus haut. Les éléments disparates ne produisent pas toujours un désagréable effet, quand ils sont adroitement agencés. Si les colonnes qui supportent le double portique étaient toutes semblables, elles n'appelleraient pas tant l'attention sur leur antiquité. Cannelées ici, d'un galbe uni plus loin, trop étroites souvent pour les larges bases antiques sur lesquelles on les a dressées, elles forcent les moins curieux à se demander à quel temple païen elles ont appartenu. Leur chapiteaux ioniques, parfois tronqués dans leur hauteur quand la colonne était trop longue, prennent des formes singulièrement aplaties. Mais pourquoi le vaisseau quadrangulaire se trouve-t-il rétréci de plusieurs mètres à l'angle gauche de la porte d'entrée? Quelle est cette chapelle qui est tout un édifice construit aux dépens de la symétrie? Elle est consacrée à sainte Catherine d'Alexandrie, cette même sainte dont la basilique inférieure nous a grossièrement retracé le martyre. Ici de même, c'est son supplice qu'avec plus d'art et de talent un des grands maîtres du XVe siècle retrace à nos yeux surpris. Que nous sommes loin des ignorances du VIIIe siècle, et que de progrès accomplis depuis lors! Au reste, l'auteur lui-même fut un des plus habiles parmi les initiateurs. Il a fait faire à son art des pas de géant. Mort avant trente ans, il s'est acquis un renom fondé sur la reconnaissance des générations qui ont profité de ses exemples. C'est de Masaccio que nous voulons parler. Il n'est guère connu qu'à Saint-Clément de Rome et à Florence.

Chez lui, la souplesse et la grâce ont succédé aux roideurs précédentes. Les figures agrandies aux proportions de la grande composition prouvent une pensée qui se reflète sur les physionomies. Ce sont des portraits embellis ou des créations imaginaires d'un style pur; le profil de la sainte est presque grec, l'expression en est religieuse et suave.

Mais c'est surtout dans la crucifixion peinte sur la paroi du fond qu'on sent la supériorité de l'artiste toscan sur tous les imagiers Byzantins. Malgré les retouches maladroites des restaurateurs modernes, on comprend aisément que Masaccio fut un des précurseurs de Raphaël. C'est toute une scène compliquée d'une multitude de personnages, ou plutôt ce sont deux scènes, dans l'une desquelles c'est la mère du Sauveur qui joue le principal rôle. Elle

s'évanouit dans sa douleur, et c'est sur elle plus que sur le Christ que se concentre toute l'attention des personnages figurés et du spectateur lui-même. La pensée religieuse, comme le talent artistique, ont fait bien des pas depuis cette informe crucifixion du IXe siècle que les fresques souterraines nous ont révélée ; et de plus grands encore depuis le symbolisme discret que l'on trouve dans les catacombes.

Et maintenant sortons ; traversons silencieusement le bel atrium entouré de portiques (quadriporticus), que nous avons supposé exister aussi à l'entrée de la basilique primitive. Ses colonnes de granit ont-elles vu autant de pénitents jadis que de touristes aujourd'hui ? C'est une entrée bien classique et bien monastique pour le cloître des dominicains irlandais. Pour nous, nous franchirons une dernière porte, et, jetant un regard à l'humble porche soutenu par quatre colonnes dépareillées, retournons-nous pour voir l'extérieur de ce triple monument, qui révèle tant de civilisations diverses et recèle tant de sujets d'étude : ce n'est en apparence qu'une construction basse, informe, coiffée d'un toit lourd, sorte de rez-de-chaussée d'une ville de province ; rien ne parle aux yeux. On passerait vingt fois par là sans se douter qu'il y a quelque chose à regarder, si les allées et venues des nombreux visiteurs n'appelaient l'attention des survenants. Modestie n'est pas pauvreté.

TH. ROLLER.

SUR

LA STÈLE DE L'INTRONISATION

TROUVÉE AU DJEBEL-BARKAL

« Les prêtres éthiopiens choisissent d'abord les membres les plus « distingués de leur ordre; puis, dans une fête célébrée d'après cer- « tains rites, celui de ces prétendants que saisit le dieu dont on pro- « mène l'image est proclamé roi par la foule. A l'instant, chacun se « prosterne et l'adore comme un dieu, dans la pensée que le pouvoir « lui a été remis par la providence divine (1). » L'une des cinq stèles découvertes par M. Mariette au Djebel-Barkal, dans les ruines du grand temple de Napata, contient le procès-verbal d'une de ces élections royales dont parle Diodore, et nous a conservé les principaux traits du cérémonial observé dans ces occasions solennelles (2).

Les cartouches du roi qui fit élever ce monument de son intronisation et le nom des personnes de sa famille mentionnées au courant de l'inscription ont été martelés avec tant de soin qu'il a été impossible d'y retrouver la trace d'aucune lettre. Voici la partie intacte du protocole :

« L'Horus qui parfait son lever, le seigneur des diadèmes qui « parfait son lever, l'Horus victorieux puissant par le cœur, le roi

(1) Diodore de Sicile, III, 5.

(2) Le texte de ce monument, fort difficile à lire dans quelques-unes de ses parties, vient d'être publié par M. Mariette dans ses *Monuments divers*, pl. 9. J'ai été assez heureux pour avoir à ma disposition un estampage pris par M. Devéria, ce qui m'a permis de corriger quelques fautes de la planche imprimée. M. Mariette a donné une analyse et une appréciation raisonnée de cette stèle dans son mémoire intitulé : *Quatre pages des archives officielles de l'Éthiopie* (*Rev. arch.*, sept. 1865).

« du haut et bas pays, seigneur des deux mondes. » Ces titres sont précisément ceux qui accompagnent les cartouches du roi *Ra-mer-ka Aspalût*, gravés sur une autre stèle qui est passée des mains de Linant-Bey dans celles du prince Napoléon et se trouve aujourd'hui, si je ne me trompe, en la possession de M. de Rougé. Il est donc très-probable qu'il faut attribuer à ce roi la stèle dite de l'*Intronisation*. La place du règne d'*Aspalût* est d'ailleurs inconnue : M. Mariette fait ce prince contemporain des premiers rois de la XXVIe dynastie, ce qui conviendrait fort bien au style du monument (1). La langue, en effet, est encore purement égyptienne et je n'y ai trouvé qu'une seule trace d'éthiopisme : , *a* pour , *er* dans la phrase

« Lorsque sa sainteté fut entrée *pour* se couronner en présence de son père vénérable. »

Le cintre de la stèle est occupé comme d'ordinaire par une scène d'adoration. A droite, la « royale sœur, royale mère, régente de « *Kush*, » l'urœus au front, un sistre à chaque main, adresse une prière à « Ammon-Râ, seigneur du trône des deux mondes, « dieu grand dans sa châsse, , » en faveur du roi, son fils. Ammon-Napata, , corps humain et tête de bélier, coiffé de deux longues plumes et suivi de *Mût*, « dame du ciel, » est assis sur une estrade et impose la main gauche au nouveau souverain : celui-ci, agenouillé sur l'estrade, le dos tourné au dieu son père, le double urœus au front, le sceptre et le fléau à la main, complète la triade divine et reçoit, en qualité de dieu fils, les hommages de la régente. « Je te donne le lever du « soleil, dit Ammon au roi, sa royauté sur son trône ; j'ai affermi « les deux diadèmes sur ton front, comme est affermi « le ciel sur ses quatre piliers, ô vivant, puissant, renouvelé, ra-

(1) Mariette, *Quatre pages*, etc., p. 9, 13-14 du tirage à part.

« jeuni, comme *Râ*, éternellement (1)! Tous les pays, toutes les ré-
« gions étrangères sont réunies sous tes sandales. » Le dieu commence son discours à l'égyptienne, par un jeu de mots :

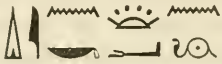

, *χâ*, signifie *diadème* aussi bien que *lever*, et l'on pourrait traduire : « Je te donne le diadème du soleil, sa royauté sur son trône. »

Les stèles éthiopiennes sont d'ordinaire fort sobres de formules laudatives : celle-ci ne renferme qu'une ligne d'éloges officiels, encore cette ligne est-elle incomplète. « L'an I, deuxième mois de *Per*,
« le 15, sous la sainteté de l'Horus qui parfait son lever, seigneur
« des diadèmes qui parfait son lever, Horus victorieux puissant de
« cœur, le roi du haut et bas pays, seigneur des deux mondes
« (*Râ-mer-ka*), fils du soleil, seigneur des diadèmes (*Aspalût*), aimé
« d'Ammon-Râ, seigneur du trône des deux mondes, dans *Dû-ûâb*.
« voici qu'il y eut (2) (l. 2) l'armée tout entière de sa sainteté dans
« la ville *Dû-ûâb-t* est son nom (le dieu qui s'y trouve, c'est *Dûdûn-*
« *χenti-newert* qui est le dieu de *Kûsh*), après qu'on eut établi l'é-
« pervier sur son trône (l. 3); voici qu'il y eut des généraux selon
« le cœur de l'assemblée des soldats de sa sainteté, six individus, et
« des généraux selon le cœur du garde du sceau (3), six individus;
« voici qu'il y eut (l. 4) des préposés aux Livres sacrés, selon le
« cœur [du collége des devins] (4), six individus; voici qu'il y eut
« des officiers et chambellans du palais royal, six individus; ces
« gens-là dirent à l'armée tout entière : « Allons, élevons-nous un
« (l. 5) maître [qui soit] comme un jeune taureau contre lequel on

(1) La planche gravée porte : on lit sur l'estampage Devéria , *renpe*, *rajeunir*.

(2) La formule initiale de cette phrase 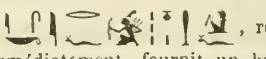 , répétée plusieurs fois dans les lignes qui suivent immédiatement, fournit un bon exemple de la forme , que j'ai déjà eu occasion de relever. Cf. *Sur les formes de la conjugaison*, p. 27-28.

(3) La planche donne . L'empreinte a très-nettement 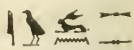
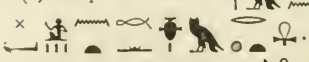 .

(4) Le texte porte ici :
J'exposerai plus loin les raisons qui m'ont décidé à compléter cette formule.

« ne peut lutter (1). » Cette armée se mit à se lamenter beaucoup, « beaucoup, disant : « Il y a un maître qui est parmi nous, sans que « nous le connaissions! Ha! (l. 6) puissions-nous le connaître! entrer « sous lui! le servir, comme les deux régions servirent Horus, fils « d'Isis, lorsqu'il s'assit sur le trône de son père Osiris! faire ado- « ration à son double urœus! » (l. 7) Voici que l'un d'eux dit à son « voisin : « Personne ne le connaît, excepté Râ lui-même; puisse ce « dieu écarter du roi tous les maux qui le menacent dans tous les « lieux où il se trouvera! » Voici que (l. 8) l'un d'eux dit à son voi- « sin : « *Râ* repose dans la terre de *Anxett*, mais sa couronne est restée « au milieu de nous. » Voici que l'un d'eux dit à son voisin : « C'est « vrai! c'est un décret de Râ, depuis qu'existe (l. 9) le ciel, depuis « qu'existe la couronne royale, il l'a donnée à son fils qui l'aime, « parce que c'est une image de Râ qu'un roi parmi les vivants; Râ « ne l'a-t-il pas placé sur cette terre afin que cette terre repose en « paix (2)? » Voici que dit (l. 10) l'un d'eux à son voisin (3) : « Mais « *Râ* n'est-il pas entré au ciel? Son trône est sans prince, et toutes « les fonctions bienfaisantes de ses mains, il les a données à son « fils qu'il aime, parce que Râ sait que ce prince fait de bonnes « lois sur son trône [à lui Râ] (4). » (l. 11). Cette armée tout entière

(1) . Le mot , *seigneur, maître*, est toujours écrit ou dans cette stèle avec le initial. Sans doute le signe avait en Éthiopie une autre valeur phonétique assez répandue pour qu'on crût nécessaire de mettre l'initiale lorsqu'il avait le sens de *maître* et devait se lire *neb*. Le mot a été décomposé par M. Brugsch en , *file*[t] (v. *Dict. s. v. l.*) et . Je pense que est ici un pur déterminatif de son et que est le déterminatif de sens : dans ce cas, je rattacherai notre mot à la même racine que , *enfant*, et je le traduirai par *jeune taureau*.

(2) L'estampage Devéria donne au lieu du groupe qui se trouve à la fin de la ligne 9.

(3 Sur la planche : ; sur l'estampage il y a , sans aucune trace de entre le et le signe du pluriel III.

(4) Voici le texte de cette phrase :

« se lamenta donc, disant : « Notre maître est parmi nous, sans que « nous le connaissions ! » Les soldats de sa sainteté dirent tous en- « semble d'une seule bouche : « Mais, il y a ce dieu, Ammon-Râ, « seigneur du trône des deux mondes dans *Dû-ûâbt*, qui est le dieu « de Kush ! Allons (l. 12), venons à lui, ne parlons pas comme qui « l'ignore : [car] elle n'est pas bonne la parole qu'on fait comme qui « l'ignore (1). Qu'on mette le cas devant le dieu (2) qui est le dieu

. J'ai corrigé la leçon du texte gravé en , d'après l'estampage. M. Brugsch a traduit le second membre de phrase (*Dict.*, p. 1605, *s. v.*) : « Es ist sein Thron ohne « einem Regenten und sein Reich erwartet den welcher mit seinen Hænden wohlthun « soll. » La formule revient souvent dans ce texte et dans des endroits où il est impossible de lui attribuer le sens que lui donne M. Brugsch : ne pourrait pas se traduire « établir des offrandes ; der Reich erwartet den welcher mit seinem « Hænden wohlthun soll. » Le mot possède entre autres sens celui de *reliquus*, *supervacuus* (v. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, *s. v.*). Dans notre monument et parfois ailleurs, il a pris la valeur d'un simple adjectif indéfini, *autre*, *le reste de*, et par suite *tout*. La phrase me paraît donc devoir se traduire « *les autres* devoirs, *tous* les devoirs bienfaisants de ses mains. » A la fin du discours l'emploi du pronom *ew* donne lieu à une sorte d'amphibologie voulue par le scribe éthiopien et que je serais tenté d'appeler officielle. Le Pharaon est confondu avec le dieu Râ, ou plutôt, est le dieu Râ lui-même incarné sur la terre. La première partie de la phrase : « Mais Râ n'est-il pas entré au ciel ? » me paraît donc se rapporter à Râ-Pharaon, c'est-à-dire au roi d'Éthiopie décédé, qui, revenu au ciel, a laissé la place qu'il occupait sur la terre sans prince pour la remplir. Dans la seconde : « Parce que Râ sait à savoir qu'il fait de bonnes lois sur son trône, » le premier pronom *ew* se rapporte à Râ dans son rôle de Pharaon, le second à Râ dans son rôle de dieu, premier roi de la terre d'Égypte ou d'Éthiopie, et prototype de tous les princes mortels qui lui ont succédé sur le trône et dans le corps desquels il est censé s'être incarné.

(1) Texte gravé : ; estampage : .

(2) . Le premier est sans doute la marque de l'impératif et ne doit pas être confondu avec le second , préposition qui dans la stèle paraît avoir souvent le même emploi que : . Nous venons *vers* ce dieu. Toute la difficulté de la phrase est dans l'interprétation du groupe . Je considère , *vers*,

« de la royauté de Kush, depuis le temps du dieu Râ : c'est lui qui sera « notre guide, car (l. 13) les royautés de Kush ont été un don de ses « mains qu'il a fait au fils qu'il aime. Faisons des adorations devant « lui, prosternons-nous sur notre ventre, disons à sa face : « Nous « venons à toi, Ammon, donne-nous notre maître, pour nous vivi- « fier, pour que soient construits les temples de tous les dieux et de « toutes les déesses du haut et du bas pays, et pour établir (l. 14) « leurs offrandes. Nous ne parlons point comme qui t'ignore : c'est « toi notre guide, et puisse ne pas s'accomplir la parole qu'on fait « comme qui t'ignore (1) ! » Voici ce que dit cette armée tout en- « tière : « C'est un bon discours, en vérité, des millions de fois. « Lorsque furent venus les généraux de sa majesté, (l. 13) ainsi que « les *amis* du palais royal, vers le temple d'Ammon, ils trouvèrent « les prophètes et les prêtres principaux qui se tenaient à la porte « du temple (2) ; ils leur dirent : « Nous venons vers ce dieu Ammon- « Râ dans *Dû-ûâbt*, afin qu'il nous donne notre maître pour nous « vivifier, pour construire les temples (l. 16) de tous les dieux et de « toutes les déesses du haut et du bas pays et pour établir leurs of- « frandes. Nous ne faisons point parole comme qui l'ignore : qu'il « soit notre guide. » Lorsque les prophètes et les prêtres principaux « furent entrés dans le temple, ils accomplirent toutes les cérémonies « accoutumées, faisant l'eau du dieu, son vin et son encens (3). Lorsque

comme ayant le sens de *chose accidentelle*, *cas susceptible d'interprétations diverses*, ce qui me permet de comparer , *ponere vicem*, à notre expression *poser un cas*, *poser le cas*. Les Éthiopiens, ne sachant comment résoudre par leurs propres lumières la question qui les occupe, se résolvent à *poser le cas* au dieu Ammon.

(1) Texte gravé : . Sur l'estampage, il y a , peut-être . Je crois que la forme insolite est une négation impérative. , *accorde de...*, *donne de...*, marque le commandement d'une manière positive ; , *ne donne pas...*, *n'accorde pas de...*, marquera le commandement négatif. , *donne que soit fait* ; , *ne donne pas que soit fait*.

(2) : estampage, .

(3) Le texte donne . En regardant bien l'estampage, on voit que le touche le bord de l'œil , et semble avoir été intercalé après coup. Je me permets donc de proposer ici une correction de ce passage évidemment corrompu et je lis : , etc. Il n'est pas rare de rencontrer sur les stèles des

« les généraux (l. 17) de sa sainteté ainsi que les officiers du palais « royal (1) furent entrés dans le temple, ils se mirent sur le ventre « devant ce dieu et dirent : « Nous venons à toi, Ammon, seigneur « du trône des deux mondes dans *Dû-ûâbt*, donne-nous un maître « pour nous vivifier, pour construire les temples des dieux du haut « et du bas pays, pour établir les offrandes divines [et faire] toutes « les fonctions (l. 18) bienfaisantes de tes mains que tu donnes à « ton fils qui t'aime. » Voici qu'ils placèrent les frères royaux de- « vant ce dieu, mais il n'en prit aucun. Lorsqu'on plaça en second « lieu le frère royal, fils d'Ammon, né de Mouth dame du ciel, fils « du Soleil (*Aspalût*) vivant à jamais, voici que dit (l. 19) ce dieu, « Ammon-Râ, seigneur du trône des deux mondes : « C'est lui qui est « le roi, c'est lui votre maître qui vous vivifie; c'est lui qui cons- « truit tous les temples du haut et du bas pays, c'est lui qui établit « leurs offrandes divines. Son père c'est mon fils, le fils du Soleil « (.....) véridique; sa mère c'est la sœur royale, mère royale, « régente de *Kûsh*, (l. 20) fille du Soleil (.....) vivante à jamais, « dont la mère est la sœur royale, divine adoratrice d'Ammon-Râ, « roi des dieux, de Thèbes (.....) véridique, dont la mère est la « sœur royale (.....) véridique, dont la mère est la sœur royale « (.....) véridique, dont la mère est la sœur royale (.....) « véridique, dont la mère est la sœur royale (.....) (l. 21) véri- « dique, dont la mère est la sœur royale régente de Kush (.....) « véridique : lui, c'est votre maître. Les généraux de sa sainteté (2)

phrases où une lettre oubliée a été intercalée au milieu des lettres du mot suivant ; ainsi (Louvre, *Drovetti*, 430, l. 5) : [illegible] pour [illegible].

(1) Texte gravé : [illegible] ; estampage : [illegible].

(2) Texte gravé : [illegible] ; estampage : [illegible]. Je ne me rappelle pas qu'on ait donné des exemples du verbe [illegible] écrit

« ainsi que les officiers du palais royal se mirent sur le ventre par-
« devant ce dieu, se prosternèrent beaucoup, beaucoup, firent ado-
« ration à ce dieu à cause de (l. 22) la puissance qu'il donne à son
« fils qui l'aime, le roi du haut et du bas pays (*Aspalût*) vivant à ja-
« mais. Lorsque le roi fut entré pour sa couronne en présence de
« son père vénérable, Ammon-Râ, seigneur du trône des deux
« mondes, il trouva tous les diadèmes des rois de Kush, ainsi que
« leurs sceptres *ûâs*, , placés devant ce dieu. Sa sainteté dit en
« présence de ce dieu (l. 23) : « Viens à moi, Ammon-Râ, seigneur
« du trône des deux mondes dans *Dû-ûâbt!* Donne-moi toutes les
« fonctions bienfaisantes qui ne sont pas dans mon cœur et qui te
« font aimer; donne-moi le diadème, afin que je t'aime, ainsi que le
« sceptre. » Ce dieu dit : « Tu as le diadème du frère royal, roi du haut
« et du bas pays (.....) véridique (l. 24). Son diadème est stable
« sur ton front comme ... est stable sur ton front (1), et son sceptre
« est dans ton poing abattant tous tes ennemis. » Voici que sa sain-
« teté se couronna en qualité de roi (2), ... lui mit le
« sceptre dans le poing (3). Voici que sa sainteté se jeta sur le ventre

phonétiquement. En voici : (*Pap.* 3091 *du Louvre*, correspondant au ch. CLVI, l. 3 du *Tœdtenbuch*). On retrouve la même phrase écrite à peu près de même sur une petite stèle d'époque Saïte que je reproduis en son entier, à cause des variantes curieuses qu'elle renferme : . Cf. et , et dans la clause finale « le bon *Ament*, en l'endroit de lui (de l'Ament) où se trouvent son père et sa mère. » (*Louvre*, *N*, 121, 334.)

(1) Un mot détruit.

(2) Le texte porte . L'estampage, fort fatigué en cet endroit, ne me permet pas de rien ajouter. Je crois pourtant pouvoir restituer à coup sûr au lieu de .

(3) Le commencement du membre de phrase est perdu dans une lacune; pour la

« par-devant ce dieu (l. 25) et se mit face contre terre beaucoup, beau-
« coup, disant : « Je suis venu à toi, Ammon-Râ, seigneur du trône des
« deux mondes dans *Dû-ûâbt*..... (1). Donne-moi toute vie, stabi-
« lité et puissance, toute force et joie, comme à Râ, éternellement;
« une vieillesse très-heureuse (l. 26) qu'il me la donne [ainsi que
« toute santé] en mon temps. Ne fais pas que la maladie ... » La
fin du discours royal se perd dans des lacunes. On voit que le roi
demandait la victoire sur ses ennemis : « [Fais] qu'ils [viennent]
« en se couchant jusqu'à terre (2); fais que je sois aimé dans le pays
« de Kush!... » Le dieu répondait en une demi-ligne : « [Je t'ac-
« corde, ô mon fils bien-aimé,] toutes les terres étrangères en leur
« ensemble! Tu n'auras pas même à dire : « O puissé-je avoir cela. »
« pendant le temps et l'éternité (3) (l. 28). Lorsque [sa sainteté
« sortit [du] temple au milieu de ses soldats, comme un [destructeur,
« son] armée tout entière se réjouit beaucoup, beaucoup, en pous-
« sant des cris et [des exclamations d'allégresse, car] leur cœur [fut]
« joyeux à cause de lui et ils lui firent des adorations, disant : « Al-
« lons, mets toute contrée [devant nous] (4), » et nous irons la con-
quérir. Leur discours de félicitations se termine au milieu d'une
lacune. La fin de la ligne renferme une allusion facile à compren-
dre : « [Afin que puisse] « briller comme le soleil, éternellement.
l'année dans laquelle sa « sainteté a été couronnée roi, voici qu'elle
institua des panégyries » dont la description occupait la dernière
ligne aujourd'hui détruite. Le roi ordonnait d'affecter au service

fin, le texte gravé porte : . L'estampage donne au
lieu de .

(1) Une phrase mutilée que je ne puis comprendre.

(2) . Les deux premiers mots restitués.

(3) Voici la restitution que je propose : (texte gravé :) .

(4) Je restitue : .

de ces fêtes différents objets dont les noms sont perdus et « cent quarante cruches de bière ».

La royauté éthiopienne était élective, au moins nominalement. Diodore l'affirme, et le monument dont on vient de lire la traduction prouve d'une manière incontestable le bien fondé de la donnée traditionnelle. D'après Diodore, l'élection se faisait à deux degrés : les prêtres choisissaient d'abord pour les soumettre au dieu les membres les plus distingués de leur caste, et le dieu prenait parmi ces candidats celui qui lui agréait le plus. D'après la stèle, l'élection était simple : on présentait devant Ammon, sans triage préalable, les , *frères royaux*, membres de la famille du prince défunt ou descendants de Pharaons antérieurs. En cela donc, le récit de Diodore n'est pas d'accord avec le témoignage des monuments et pourrait être accusé d'inexactitude. C'est que la lignée royale éthiopienne, rattachée par son origine aux grands prêtres d'Ammon Thébain, était aussi famille sacerdotale : Diodore, ou plutôt l'historien auquel il empruntait ses renseignements sur l'Éthiopie, aura pensé que les prêtres choisissaient les candidats à la royauté parmi tous les membres de la caste, quand ils proposaient seulement au dieu ceux de ses membres qui appartenaient à la famille royale (1).

L'élection se faisait à Napata même, dans le grand temple d'Ammon, en présence d'un certain nombre de délégués nommés à cet effet par les différents ordres de l'État. Voici la phrase par laquelle notre inscription introduit ces représentants de la nation éthiopienne : . Les deux premiers membres se terminent chacun par une formule indiquant la classe que six individus représentaient. Il y avait six généraux, 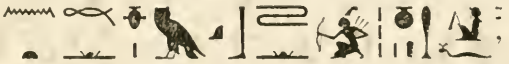 ;

(1) Voir dans la stèle d'*Hor-si-atew*, l. 5-19, le récit sommaire d'une autre élection royale (Mariette, *Monuments divers*, pl. 11).

« qui remplissaient le cœur de l'assemblée des soldats de sa sainteté, » six généraux , « qui remplissaient le cœur du garde des sceaux. » Le troisième membre de phrase est ainsi conçu : . Évidemment, après , il devrait y avoir un régime nommant la classe de qui ces hiérogrammates avaient la confiance; mais quelle était cette classe? Les soldats, le garde des sceaux, les officiers du palais avaient chacun leurs six délégués : seule la caste sacerdotale, si importante en Éthiopie, n'est pas nommée. J'en avais d'abord conclu que le troisième membre de phrase devait avoir trait aux prêtres d'Ammon et se complétait à peu près de la sorte : , « qui remplissaient le cœur des prophètes et des prêtres ». Mais ces prophètes et ces prêtres sont nommés plus loin et représentés comme attendant à la porte du temple l'arrivée de la délégation. Ce n'est donc pas d'eux qu'il s'agissait ici, mais bien plutôt d'un haut officier, de rang analogue au grand chancelier nommé auparavant, le , « le chef des colléges de scribes, » ou d'une communauté d'hiérogrammates : « qui remplissaient le cœur de l'assemblée des gens versés dans les arcanes de la science, de l'assemblée des devins ». Quoi qu'il en soit de cette restitution, il est certain que la délégation chargée d'aller assister à l'élection se composait de quatre fois six, soit vingt-quatre individus appartenant à l'administration, à l'armée, au collége des scribes et aux officiers du palais royal. Ces derniers sont nommés tantôt , *officiers et chefs des chambellans du palais royal*, tantôt simplement , *officiers du palais royal*, tantôt . Le titre de , *semer*, répond à l'époque ptolémaïque au titre de φίλος, *ami du roi*. La mention de ces *amis royaux* sur notre stèle est d'autant plus précieuse, qu'elle nous permet de rectifier, au moins pour

cette époque, une erreur de Diodore et de Strabon. D'après ces auteurs, « c'était la coutume éthiopienne que, si le roi venait « à perdre pour quelque raison une des parties de son corps, « tous ses compagnons se retranchaient cette même partie de leur « plein gré. C'eût été, pensait-on, une honte si, quand le roi « avait perdu la jambe, ses amis étaient demeurés ingambes, et ne « l'avaient pas suivi dans ses sorties tout aussi boiteux que lui... « On dit aussi que les compagnons mettaient fin volontairement à « leurs jours à la mort du roi : cette mort était honorable et mar- « quait une véritable amitié. Aussi les conspirations contre la per- « sonne royale étaient-elles rares en Éthiopie, car tous les amis « royaux en veillant sur la vie du roi veillaient sur leur propre sû- « reté. » Diodore, peu au courant de la hiérarchie égyptienne, se sert pour désigner les *amis du roi* d'expressions variées, φίλος, συνήθης, ἑταῖρος : le terme officiel était φίλος, qui répondait à l'égyptien , *semer*. La présence des , φίλοι, à l'élection, prouve qu'au moins à l'époque d'Aspalût, les *amis royaux* n'avaient pas l'habitude de se tuer en l'honneur de leur maître défunt : cette coutume, empruntée sans doute à quelque tribu du Haut-Nil, ne s'introduisit que plus tard.

Le cérémonial de l'élection, tel qu'il est figuré sur notre stèle, était des plus curieux. Avant de s'adresser au dieu, les délégués s'adressaient à l'armée éthiopienne. « Allons, disaient-ils, couron- « nons-nous un roi qui soit comme le jeune taureau auquel on ne « peut résister. » A cette proposition, l'armée tout entière éclatait en gémissements : « Notre maître est parmi nous sans que nous le con- « naissions! Ah! puissions-nous le connaître, entrer sous lui, le « servir, comme les deux régions servirent Horus, fils d'Isis, lors- « qu'il se fut assis sur le trône de son père Osiris; puissions-nous « faire adoration à son double urœus! » A ces formules succède une conversation entre les soldats : on fait l'éloge de Râ, on déclare que le roi est son image sur la terre, et cette partie du texte finit comme elle a commencé, par des lamentations : « Notre maître est parmi « nous, mais nous ne le connaissons pas. » Alors l'armée se tourne vers le dieu, vers Ammon, le dieu du pays de Kush, s'exhorte à ne point méconnaître la puissance de sa divinité et à ne rien entreprendre sans lui : « Prosternons-nous devant lui, disons à sa « face : « Nous venons à toi, Ammon, donne-nous notre maître pour « nous vivifier... Nous ne parlons point comme qui t'ignore : c'est « toi notre guide, et puisse ne pas s'accomplir la parole qu'on fait

« comme qui t'ignore. » Sur quoi, les vingt-quatre délégués se rendent en cérémonie au temple d'Ammon, consulter le dieu et recevoir un roi de sa main.

A la porte du temple, ils trouvent le clergé éthiopien qui les attend et leur demande le motif de leur venue. « Nous venons vers « ce dieu, Ammon-Râ, afin qu'il nous donne notre maître; nous ne « faisons point parole comme qui l'ignore : c'est lui notre guide. » Avant de les introduire devant le dieu, les prêtres rentrent afin d'annoncer leur arrivée et de prédisposer Ammon en leur faveur par des sacrifices préliminaires. Les libations terminées, les délégués introduits dans le sanctuaire renouvellent, directement cette fois, la formule qu'ils ont déjà soumise à l'approbation des soldats et des prêtres. « Nous venons à toi, Ammon-Râ, donne-nous un maître. » Le dieu consentant, on lui présente les frères royaux qu'il refuse tous, et le frère royal *Aspalût* qu'il choisit en renvoyant presque mot pour mot aux délégués les paroles qu'ils lui ont adressées. Après quoi le nouveau roi entre dans la dernière chambre du sanctuaire, où il se trouve face à face avec le dieu. Déjà la stèle de Pianχi nous avait fait assister à une de ces entrevues mystérieuses entre dieu et roi. Arrivé à Héliopolis, *Pianχi* « monte l'escalier qui conduit au « grand naos afin de voir *Râ* dans *H'â-Benben;* le roi lui-même et « seul, tire le verrou, ouvre les battants, voit son père Râ dans *Hâ-* « *Benben*, rend son hommage à la barque *mâd* de *Râ*, à la barque « *seket* de *Tûm;* ramène les battants, pose l'argile et la scelle du sceau « du roi lui-même. » Dans son entrevue avec Ammon de Napatâ, Aspalût reçoit du dieu son père le diadème et le sceptre ⲅ, insignes de sa royauté, puis sort roi, du temple où il était entré simple particulier.

A coup sûr toute la première partie de la cérémonie, élection des délégués, consultation et discours de l'armée, résolution de soumettre l'élection au dieu, n'était qu'une simple formalité sans importance politique, une sorte de mise en scène ménagée de manière à masquer le mieux possible l'influence toute-puissante de la caste sacerdotale. Le dieu ou les prêtres semblaient n'intervenir qu'au moment où l'élément laïque de la population s'était bien convaincu par lui-même de son impuissance à se donner un maître : il fallait qu'on vînt implorer Ammon pour le prier de faire un choix. A l'époque où vivait *Aspalût*, ce cérémonial préliminaire ne devait plus être qu'une sorte de comédie où chacun jouait son rôle selon l'étiquette, tout en sachant par avance quel serait le dénouement obligé

de la pièce. D'ailleurs le principe électif lui-même n'était pas absolu : les prêtres, tout en ayant le droit de choisir parmi les *frères royaux*, sans doute choisissaient d'ordinaire le fils du roi défunt. C'est le cas pour Aspalût; aussi la cérémonie de la présentation divine est-elle décrite sur notre stèle comme une simple formalité inhérente au couronnement et dont on se débarrassait le plus vite possible. On présente d'abord tous les frères royaux en une seule fois, afin d'éviter tout retard, puis, quand le dieu les a refusés, en une seule fois aussi, on lui amène le frère royal *Aspalût* qu'il s'empresse d'accepter. Sur quoi, tout le monde se prosterne et *Aspalût* n'a plus qu'à prendre le sceptre et la couronne dans le naos du dieu pour achever la cérémonie de l'intronisation, pour se trouver roi élu, comme il était déjà roi héréditaire et roi de fait.

En tenant compte des données de ce monument, ainsi que des renseignements fournis par des inscriptions antérieures et par les historiens classiques, je crois qu'on peut établir trois périodes dans l'histoire de la royauté éthiopienne. Une première période d'hérédité, lorsque les rois-prêtres de Thèbes introduisirent en Ethiopie les habitudes de la royauté égyptienne ; *Piankhi*, *Kashtâ*, *Sabaka*, *Shabatoka*, *Tahraka*, paraissent avoir été princes héréditaires. Une seconde période d'élection, pendant laquelle la royauté fut soumise à l'élection divine, et les rois choisis au gré des prêtres parmi les membres de la famille royale ; les successeurs immédiats de *Tahraqâ*, *Amen-meri-nouat*, *Aslan*, plus tard *Hor-si-atew*, *Aspalût*, ou furent élus ou virent leurs droits héréditaires confirmés par l'élection. Avec Arek-Amen, l'Ergamènes des Grecs qui renversa le pouvoir des prêtres, commence la troisième période, qui semble s'être prolongée jusqu'à la fin de la monarchie éthiopienne.

G. Maspero.

VORGIUM ET VORGANIUM

Le numéro d'avril de la *Revue* donne (p. 267-270) un très-intéressant article de M. R. F. Le Men sur la découverte de *Vorganium*, capitale des *Osismii*. La borne milliaire de Kerscao (commune de Kernilis, canton de Plabennec, arrondissement de Brest), — trouvée sur le chemin vicinal qui conduit de Lesneven à la pointe de Plouguerneau, à 12 kilomètres de Saint-Céva, localité située elle-même au nord de l'Aber-Vrac'h, et à la même distance de Fort-Cezon qui lui fait vis-à-vis au sud de cette rivière, — nous oblige à chercher le *Vorganium* de Ptolémée (Ὀσίσμιοι, ὧν πόλις Οὐοργάνιον, 17°40′, 50°10′, l. II, c. VIII, § 5) dans l'une de ces deux localités, car cette borne milliaire, datée de l'an 46 de notre ère, porte, à la dernière ligne de l'inscription qui vient d'être déchiffrée pour la première fois : VORGAN MP VIII, « [*a*] *Vorganio millia passuum octo* » ; or VIII milles valent 11^{k},848^{m}, distance qui sépare Kerscao de Saint-Céva et de Fort-Cezon. Tout cela nous paraît très-satisfaisant. Il est par conséquent certain que le *Vorganium* de Ptolémée, chef-lieu de la cité des *Osismii*, ne saurait plus être placé à Carhaix, qui est distant de 80 kilomètres environ de Kerscao, ce qui représente LIV ou LV milles romains. Mais nous prendrons la liberté de signaler à M. Le Men le passage suivant de sa notice (p. 269) : « L'identité entre la « capitale des *Osismii* et la ville de Carhaix, acceptée, avant cette « découverte, par *tous les géographes et les archéologues*, a jeté une « grande confusion dans la géographie, déjà si obscure, de la partie « de la IIIe Lyonnaise qui correspond à la Péninsule bretonne. C'est « ainsi que, par suite de cette erreur, et en confondant *Vorgium* de « la carte de Peutinger avec *Vorganium*, on donnait une fausse di- « rection à la voie marquée sur cette carte entre *Portus Namnetum* « (Nantes) et *Gesocribate* (Brest), en la faisant passer par Car- « haix, etc. »

Tous les géographes n'avaient pas identifié, comme le croit M. Le

Men, *Vorganium* avec Carhaix, ni confondu le *Vorganium* de Ptolémée avec le *Vorgium* de la Table de Peutinger; car, dans notre édition in-fol. (p. 29, col. 2) et dans notre *Géographie de la Gaule* d'après ce document (in-8, p. 197), publiée en 1859, nous nous étions exprimé ainsi : « Il n'est pas certain que le *Vorganium* de Ptolémée « soit le *Vorgium* de la Table; la position de *Vorgium* au centre du « pays des *Osismii*, à Carhaix, d'où partaient cinq routes romaines « encore reconnaissables aujourd'hui, semble bien s'accorder avec « l'idée d'un chef-lieu de cité, mais le nom *Vorganium* peut être « rapproché du radical *morgan*, *vorgan*, celtique, qui signifie mari- « time, tandis que *Vorgium* présente quelque rapport avec *gwore*, « pays haut. »

Nous avions donc distingué *Vorganium* de *Vorgium*, et c'est le *Vorgium* de la Table que nous placions et que nous plaçons encore à Carhaix ; mais nous n'avions pas à nous prononcer sur l'emplacement de *Vorganium*, qui ne figure pas dans ce document.

Si nous nous permettons de rappeler ces quelques lignes, c'est bien moins pour nous donner la satisfaction d'avoir échappé, avant la découverte du milliaire de Kerscao, à la confusion signalée par M. Le Men, que pour avoir l'occasion de rétablir la position véritable de la question après la découverte de ce précieux monument.

De ce que *Vorganium* doit être cherché vers Saint-Céva ou Fort-Cezon, au lieu de l'être à Carhaix, il ne s'ensuit nullement que la direction donnée à la voie romaine de *Portu Namnetu* à *Gesocribate* s'en trouve modifiée. Ce parcours n'a rien à faire avec la question de *Vorganium*. Nous avons démontré, à l'aide des distances, des ruines romaines et des vestiges de voies, que *Duretie*, la première station de cette route (en partant de Nantes), était aux ruines que l'on remarque vis-à-vis de Rieux, sur la rive gauche de la Vilaine; que *Dartoritum*, la 2e station, étant, de certitude, Vannes, la 3e, *Sulim*, à XX lieues gauloises (44 kil.) de cette dernière, devait tomber à Castel-Noëc, ainsi que l'a établi M. Biseul avec toutes les preuves à l'appui (*Voies rom. de la Bretagne*, p. 75-76); et c'est à Castel-Noëc que M. de Penhouët avait découvert, en 1811, une borne milliaire de Trébonien Galle et de Volusien (voy. *Gaz. de Bretagne*, 6 nov. 1834). La 4e station est *Vorgium*, à XXIIII lieues gauloises (53k 1/2) de *Sulim*; or, il y a précisément 53 kilomètres 1/2 de Castel-Noëc à Carhaix où se trouvent des ruines romaines et des vestiges de voies rayonnant de ce point. La 5e station, *Gesocribate*, que nous avons placée à Fort-Cezon ou à Brest, et que la découverte du nouveau milliaire de Kerscao nous engage aujourd'hui à porter sans hési-

tation à Brest, est à XLV lieues gauloises (100 kil.) de *Vorgium*, et il y a bien 100 kilomètres de Carhaix à Brest.

Nous n'avons donc rien à modifier (sauf à enlever le point d'interrogation sur l'identification de *Gesocribate* avec Brest) à nos explications de la Table de Peutinger pour le parcours de Nantes à Brest.

Mais nous ne saurions assez recommander à ceux qui s'occupent de l'ancienne topographie de la Bretagne de tenir compte des redressements que notre édition du texte original de la Table de Peutinger ont introduits dans les éditions précédentes, dans lesquelles nous n'avons pas seulement relevé des noms mal lus, mais des itinéraires ou tracés de voie entièrement omis, comme, par exemple, celui de *Cosedia* à *Coriallo*, qui ne figure pas dans ces éditions et qui est parfaitement visible sur le manuscrit de Vienne.

Ernest Desjardins.

INSCRIPTIONS CÉRAMIQUES

DE L'ILE DE CHYPRE

LETTRE DE M. COLONNA CECCALDI

Les inscriptions céramiques de Chypre ne sont encore connues que par un mémoire de M. Fabretti, inséré dans le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome* (1). M. Georges Colonna Ceccaldi, qui a étudié avec tant de soin les antiquités de cette île, y a formé une riche collection de textes marqués sur des amphores ou sur d'autres fragments de poterie. Occupé en ce moment de commenter les bas-reliefs, les statues et les autres objets précieux qu'il a réunis, il a pensé, avec raison, que les textes sur terre cuite intéresseraient aussi les savants et qu'ils méritaient d'être mis au plus tôt sous leurs yeux. Il veut bien me demander de les publier et d'y joindre quelques notes. Voici d'abord les renseignements qu'il m'adresse :

28 octobre 1872.

« Monsieur,

« Les fouilles faites dans l'île de Chypre depuis 1866 ont donné beaucoup de morceaux de poteries portant des marques et timbres céramiques. Je les ai presque tous recueillis. Je vous les envoie. Les fragments d'anses d'amphore forment la majeure partie de cette collection. Le plus grand nombre a été trouvé à Larnaca (surtout dans le terrain qui avoisine et entoure le couvent des sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition et sur les rives de l'étang proche de là) et à Idalie.

« Comme vous le savez, Monsieur, Citium et Idalium faisaient partie du même royaume phénicien établi dans l'île.

(1) 1870, p. 203. M. Fabretti admet trop facilement comme vraies les hypothèses proposées par quelques savants pour expliquer les timbres trouvés en Sicile, hypothèses qui doivent être abandonnées. — Voyez aussi les remarques de M. Miller, *Journal des savants*, avril 1871, p. 231.

« Idalium devait être un poste commercial avancé dans l'intérieur, un entrepôt de marchandises où les autres peuples de l'île, attirés également par le centre religieux, pouvaient plus facilement qu'à Citium venir s'approvisionner et trafiquer.

« Une cinquantaine de ces fragments ont été trouvés par moi à Larnaca. Le reste m'a été donné ou communiqué par le général de Cesnola ou par mon frère. J'appelle votre attention sur la bouteille à anse portant le nom Ἀντίπατρος, écrit en trop grosses lettres pour être une signature d'artiste. C'est peut-être le nom du possesseur du vase, ou bien d'un donateur.

« Le tesson qui porte le nom d'Ἀφροδεί(τη) faisait, je pense, partie d'un vase votif. Il est de fabrique analogue à celle de ces pots de terre fine d'un rouge éclatant (1), recouverts d'un vernis luisant, décorés souvent de sujets en reliefs et appartenant évidemment à l'époque romaine.

« Les lampes, funéraires ou autres, qui ont fourni les 27 marques dont je vous adresse le tableau, proviennent également de Larnaca et d'Idalie. Elles sont presque toutes à sujets très-communs (gladiateurs, armes de gladiateurs, chiens courants, cheval, colombe sur marbre, sujets obscènes, etc.). Plusieurs de ces lampes de terre cuite viennent de la fabrique de Faustus.

« A tout cela j'ai ajouté huit timbres d'amphores provenant de Syrie. Sept m'ont été donnés par M. Péretié et proviennent de Tortose, Tripoli et autres lieux. Le huitième a été trouvé par moi à Beyrouth en 1869, derrière le marché aux grains, sur la place, et au débouché d'une ruelle neuve garnie de boutiques d'orfévres et qui descend vers le bazar. Les caractères sont très-soignés et encadrés d'un filet. Le B manque; on n'aperçoit que l'extrémité des deux panses. Ce timbre est-il une marque de provenance ou une marque de fabrique ? Je crois qu'il était l'une et l'autre, et qu'à Beyrouth on fabriquait, tout exprès pour l'exportation des vins et huiles renommés du Liban, des jarres dont on reconnaissait ainsi au marché et l'origine et le contenu. Beyrouth ne fabrique plus guère de vases aujourd'hui. Une manufacture existe encore à Râs-Beyrouth, mais la plupart des jarres et pots qu'on emploie viennent de Chypre (Saint-Serghi près de Famagouste, etc.).

« Je crois que ce timbre de Beyrouth est unique.

« Veuillez agréer, etc. « J. Colonna Ceccaldi. »

A cette lettre sont joints les fac-simile des inscriptions. Nous ne les donnons pas ici. M. Ceccaldi aura occasion de les publier lui-même quand il réunira ses études sur les monuments de l'île de Chypre. Les timbres d'amphores copiés par M. Ceccaldi sont au nombre de 123. Nous reproduisons ses transcriptions en conservant

(1) Dits Samiens.

l'ordre de classement qu'il a adopté; nous avons toujours respecté ses copies, sauf à donner les corrections et les restitutions que nous pensons pouvoir proposer. On trouvera, joints aux textes, les principaux renvois qui dispensent d'un commentaire étendu.

TIMBRES ET MARQUES D'AMPHORES ANTIQUES PROVENANT PRINCIPALEMENT DE CITIUM ET D'IDALIUM.

1. Ἀγαθοκλεῦς. Inscription fréquente. *Inscr. céram.*, p. 76 (1). Epon. rhod.; p. 144, 273, etc., épon. cnidien. — 2. Ἀγαθοκλεῦ[ς]. — 3. Ἀγοράνα[κτος] | Πανάμου. En deux lignes. *Inscr. céram.*, p. 78. — 4. ΑΔ. Marque carrée, sur un col d'amphore dont M. Ceccaldi donne le dessin et qui est rhodien, comme l'indique la forme. — 5. Ἀθανοδότου. Double cercle. *Inscr. céram.*, p. 79. — 6. ἐπὶ Αἰνήτορος Καρνείου. Double cercle. Rose au milieu. *Inscr. céram.*, p. 79. — 8. ἐπὶ Αἰν[ήτορος]? Καρνείου. Double cercle. Rose au milieu. — 8. ἐπὶ Αἰσχυ | λίνου. En 2 lignes. *Inscr. céram.*, p. 79. — 9. Αμμ., peut-être abréviation d'Ἀμμώνιος (2). Couronne laurée à droite. — 10. Ἀμύντα. Couronne laurée à droite, sur la même amphore que le nº 80. *Inscr. céram.*, p. 80. — 11. ἐπὶ Ἀναξι | δόυ[λ]ου. En 2 lignes. *Inscr. céram.*, p. 81. — 12. ἐπὶ Ἀνδρο | νίκου | Ὑακινθίου. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 81. — 13. Ἀξιοῦ. Double cercle. Rose au milieu. Légende rétrograde. — 14. Ἀριστεί | δα Καρνείου. En 2 lignes. *Inscr. céram.*, p. 83. — 15. ΑΡΙ. Marque carrée. — 16. ΑΡΙ | ΣΤΙ[δα]. Marque carrée. En 2 lignes. — 17. ΑΡΙΣ | ΤΕΙΔ[α]. En 2 lignes. — 18. ἐπὶ Ἀριστείδα, Θ[εσμ]οφορίου. Les timbres 14-18 paraissent se rapporter au même éponyme. — 19. Ἄρκευς (3). Caractères grossiers. — 20. ἐπὶ Ἀρισ | τομάχου | Ἀγριανίου. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 85. — 21. Ἀριστάρχου. Cantonné de 4 étoiles. *Inscr. céram.*, p. 83. Ce timbre fournit la restitution de celui qui est publié p. 83, nº 46, *Inscr. céram.* — 22. Ἀριστοκράτευ (*sic*). Cantonné de 4 étoiles. Timbre qui paraît provenir du même moule, *Inscr. céram.*, p. 84, nº 61. — 23. ἐπὶ Ἀρίστω | νος Σμινθίου. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 86. — 24. ἐπὶ Ἀριστω | νίδ[α]. Montagne? à droite. 2 lignes. — 25. ἐ[π]ὶ ἱερέως Ἀ[ρί]στωνος Ἀ[ρ]ταμιτίου. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 86. — 26. ΕΙΠΑΡ.....ΑΝΙΟΥΕΙ? (4). Double cercle. Rose au milieu. — 27. ἐπὶ Ἀρατοφάνευς Βα[δ]ρομίου. Double cercle. Rose au milieu. *C. I. G.*, 5751, 31, 5668. Sicile. — 28. ἐπὶ Ἀστυά? | δευς [Ἀρτα]μιτ[ίου. En 3 lignes. Ce doit être Ἀστυμήδευς. *Inscr. céram.*, p. 87 (5). — 29. ἐπὶ Αὐ[το] | κράτευς Ἀρταμιτίο[υ]. En 3 lignes. — 30. Αὐτοκράτ[ευ]ς Π[α]νά[μου. Double cercle. Rose au milieu. — 31. Αὐτοκράτ[ευς]. Nom scindé. Au centre, un vase. Légende rétrograde. — 32. ἐπὶ Αυτο | [κράτ]ευς En 2 lignes. *C. I. G.*, 5456 *b*, 12. *Add.* Stodd., nºs 97, 98, 99, 100, 101. Sicile et Alexandrie. — 33. ἐπὶ Αὐτοκ | ράτου. En 2 lignes. — 34. ΑΦ. Marque ovale.

(1) Pour les timbres marqués de ce nom et pour tous ceux qui sont rhodiens, les *Inscript. céram.* donnent les renvois aux monuments déjà publiés et qui ne proviennent pas de la Grèce propre. (*Inscriptions céramiques de Grèce*, un vol. in-8, Paris, 1871, Thorin éditeur.)

(2) *Inscr. céram.*, p. 141. Exemple de ce nom, mais formule différente.

(3) Ἄρχης est connu, Ἄρκης ne l'est pas.

(4) Il me semble difficile de ne pas reconnaître ici Ἀγριανίου.

(5) D'autant plus que la copie est accompagnée d'un point d'interrogation.

35. Γαπως. Caractères grossiers. Cette forme est tout à fait insolite. Peut-être faut-il lire Πάπως, nom nouveau, ou plutôt Πάπας, nom propre fréquent et porté par un éponyme rhodien. *Inscr. céram.*, p. 379.

36. Δαμοκράτευς. Double cercle. Rose au milieu. — 37. Δα]μο[κ]ράτευς. Double cercle. Rose au milieu. Légende rétrograde. — 38. Δα]μοκρά[τευς]. Double cercle. Bucrâne au milieu. *Inscr. céram.*, p. 88. — 39. ΔΕ... Δεξίππου? *Inscr. céram.*, p. 88. Timbre carré. — 40. ἐπὶ Διογένο | υς Λέων | Κνιδίον. En 3 lignes. Caducée à droite. Je n'hésite pas à lire Κλέων; les timbres cnidiens portant les noms de Diogène et de Cléon sont nombreux. *Inscr. céram.*, p. 175. L'attribut est souvent comme ici un caducée. — 41. Διοκλέο[υς]. Palmette? au bas, à droite. Timbre cnidien? Stodd., 291,; Alex., *C. I. G.*, t. III, p. xv. — 42. ἐπὶ [Δ]εινο[α]ράτου? ou plutôt Δεινάρατος (1) Δα[λί]ου. En 3 lignes. — 43. ἐπὶ Δήμωνος.

44. E. Marque carrée. — 45. Ἑπτω | δάμου. En 2 lignes. A gauche bucrâne? — 46. Ἑλλανίκου. Double cercle. Rose au milieu. *Inscr. céram.*, p. 9. — 47. Εὐφρανορος. Double cercle. Tête radiée au milieu. *Inscr. céram.*, p. 95. — 48. Εὐφράνορος. Double cercle. Tête radiée au milieu. Légende rétrograde. *Inscr. céram.*, p. 95. — 49. Ἐρύμνευς. A gauche, palmette? A droite, grappe de raisin ou feuille de vigne.

49 *bis*. Ζήνωνος. *Inscr. céram*, p. 94. — 50. ZO. Marque carrée.

51. ΗΓ. Marque carrée.

52. Θασίων..... ΜΩΝ? Ligne horizontale et ligne verticale. Timbre carré. Lagène au centre. Le mot Θασίων paraît avoir été marqué deux fois. — 53. Θασιων ...Λ...ΛΔ.Δ... Entre les deux mots, un épi; deuxième mot renversé. — 54. Θεσμοκρίτο[υ]. — 55. Θεσμοφορίο[υ] | Δίσκου. En 2 lignes. *Inscr. céram.*, p. 90, et remarque sur Δίσκος. — 56. Θευδώρου [Ἀγρ]ιανίου. — 57. ἐπὶ Θεουδώρου (*sic*). Tête radiée à gauche. *Inscr. céram.*, p. 96. — 58. Θεσμο[φορίου] Ἐπιγόν[ου]. *Inscr. céram.*, p. 92, ou Ἐπίγονος.

59. Ἰάσονος Ἀρταμ[ιτί]ου. Double cercle. Rose au milieu. Légende rétrograde. Stodd., 167, 168. — 60. Ἱππο[κράτ]ευς. Double cercle. Rose au milieu. *C. I. G.*, t. III, p. x. — 61. Ἱπ]ποκράτε[υς]. Double cercle. Rose au milieu. — 62. ἐπὶ Ἱέρωνος ou Ἱερέως, mais plutôt Ἱέρωνος, car le titre de prêtre devrait être suivi d'un nom propre qui ne paraît pas avoir figuré ici. *C. I. G.*, t. III, p. ix. — 63. Ιππεδαλ?... Double cercle. Rose au milieu. Sur la même amphore que le nº 73. — 63 *bis*. Ἱπ]πόνεικος. Timbre rond. Dauphin au milieu.

64. C. C. C. Marque latine?

65. KA. Marque carrée. — 66. ἐπὶ Κλε | ωνύμου. En 2 lignes. Tête radiée à gauche. *Inscr. céram.*, p 99. — 67. Κλείτου. — 68. KΥ. Marque ovale. Entre les deux lettres, caducée ou T.

69. L. LVC. Marque latine. — 70. L. LVCI. Marque latine. — 71. Λεον | τίδα Πανάμου. En 3 lignes. Stodd., 176. *C. I. G.*, t. VII, p. xi. — 72. Λεοντίδα. Ancre de navire au-dessous. — 73. ἐπὶ Λεοντ[ίδα]. Αδλιο. Ce doit être Δαλίο[υ]. Double cercle. Rose au milieu. Sur la même amphore que le nº 63. — 74. ΑΥ. Marque carrée.

75. MANICM | APIOC Μάνις Μάριος. En 2 lignes. — 76. Μενέστρατο[ς]. *Inscr. céram.*, p. 214. Timbre cnidien. — 77. Μενεστράτευ[ς]? Timbre cnidien.

78. Νικα | Αρν, peut-être Νικά[ν]δρ[ου. En 2 lignes. Marque carrée. — 79. Νικ | άνδ[ρου. En 2 lignes. Marque carrée.

80. ἐπὶ Ξενοφ | ῶντος Ὑακινθίου. En 3 lignes. Sur la même amphore que le nº 10. *C. I. G.*, nºs 5486, 5528. *Stodd.*, 282. Sicile et Alexandrie.

(1) Nom nouveau, mais de formation régulière; rapprochez Πολυάρατος et tous les composés de Δεινός, Δεινοκράτης, etc.

81. Ὀνασ | [ί]λου, plutôt Ὀνασίμου. Marque carrée. En 2 lignes.

82. ἐπὶ Παυ | σαν[ία] Ὑα[κι]νθίου. En 3 lignes. — 83. ἐπὶ Παυσανία | Ἀγρια[νί]ου. En 2 lignes. — 84. Παυ | σανία. En 2 lignes. Tête radiée à gauche. *Inscr. céram.*, p. 107. — 85. ΠΑΓ | Δ. Marque carrée. En 2 lignes. — 86. Πολυξένου. Cantonné de quatre étoiles. — 87. ἐπὶ Πυθο | [δώ]ρου Δι[ο]σθύου. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 108. — 88. Πολυ | κλῆς. En 2 lignes, dont une renversée. Légende rétrograde. *Inscr. céram.*, p. 279, nos 43 45. — 89. Παυσί | ου. Marque carrée.

90. Ῥόδω | νος. En 2 lignes. *C. I. G.*, t. III, p. XIX.

91. Σαραπίωνος. *Inscr. céram.*, p. 168, no 236. — 92. Σι[μονείδ]α. Grands caractères. — 93. ἐπὶ Σωσικλ | εῦς Δαλίου. En 3 lignes. Stodd., 241, 242, 243, 244. *C. I. G.*, 5384, 5534. — 94. Σωκράτευ[ς. *Inscr. céram.*, p. 109, Σωκράτης. Flambeau allumé.

95. ἐπὶ Τισαγό | ρα Ἀρ[ταμιτίου]. En 3 lignes. *Inscr. céram.*, p. 110, avec l'orthographe Τεισαγόρα. — 96. ἐπὶ Τισαγόρα Πανάμου. En 3 lignes. — 97. ἐπὶ Τισαγόρα Δαλίου. En 3 lignes.—98. ... Τι | μαρ[άτου]. Marque ovale. En 2 lignes. *C. I. G.*, 5456 *b*, 56. Add. Sicile. — 99. Τιμ | οκ[ράτευς]. Marque carrée. En 2 lignes. *C. I. G.*, 5385 *b*. Sicile.

100. Υο. Marque carrée.

101. Φ. Marque en losange. Marque carrée. — 102. Φιλάρμου. — 103. Φιλο[κ]ράτευς. Double cercle. Rose au milieu. *Inscr. céram.*, p. 112. — 104. ἐπὶ ..... | δευς Ὑακι[νθ]ίου. En 3 lignes. — 105. ἐπὶ ..... | νος Ἀρταμιτίου. En 3 lignes. — 106. .....οες ...ς. Tête radiée à gauche.—107. .....χαι | ...φ | αι...ν. En 3 lignes. — 108. ....γρα | Πανάμου. En 2 lignes. — 109. ἐπὶ ...στακου Πα...ν. En 2 lignes. — 110. .....εμιος. Au bas une hache. — 111. ..ρετακλε...νμ. Timbre rond. Rose au milieu. — 112. ...νοα... Double cercle. — 113. δωνο... Légende rétrograde. — 114. ...ωτιωνος. Au bas un caducée. — 115. ..ποσ? | λου. Timbre carré. En 2 lignes. — 116. ....ημων. Légende rétrograde. Timbre rond. Au centre, une étoile. — 117. ...υρουον. Caractères barbares. — 118. .... | οκλε. En 2 lignes. — 119. ἐπὶ ευε | τέου. En 2 lignes. — 120. ἐπὶ .... | νου. En 3 lignes. — 121. .φαν | ου. En 2 lignes. Timbre carré. — 122. ...ωχαρης. Timbre rond. Point au centre. — 123. ....ομαχου. Timbre rond. Rose au milieu.

A cette série M. Ceccaldi ajoute les monogrammes reproduits par les bois ci-dessous :

Carré. Carré. Roue. Cercle. Cercle. Carré. Carré. Carré. Cercle.

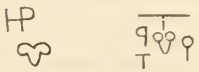

Cœur. Carré.

TIMBRES D'AMPHORES ANTIQUES PROVENANT DES CÔTES DE SYRIE.

1. Ἀγαθοδο | ύλου. En 2 lignes. Grappe de raisin à droite. Provient de Tortose. — 2. ἐπὶ Καλλικρα | τίδα Ὑακινθίου. En 3 lignes. — 3. .....ίδα Ὑακινθίου. Timbre rond. Rose au milieu. — 4. ἐπὶ Πρατοφάνευς Ἀγριανίου. En 2 lignes. — 5. ἐπὶ Τι-

μα σ_α | γόρα Ὑακινθίου. En 3 lignes. — 6. Σ[ωκρ]άτευς? Flambeau à droite. (Tortose?) — 7. Χρησίμου. Timbre rond. Rose au milieu. — 8. [Β]ηρυτί[ων]. Carré long. Caractères soignés.

FRAGMENT DE VASE ET VASE PROVENANT DE CHYPRE.

1. Ἀντίπατρος. Lagène à anse. — 2. Ἀφροδε[ίτη]. Fragment. Terre rouge, vernie, fine.

MARQUES DE LAMPES.

1. *Roman* | *n sis*.. | *o*. — 2. *Ermiano*. — 3. Χαρι | δήμου. — 4. *Fausti*. — 5. *F*(?)*uazi* | .χ (1). — 6. *Evazi* | χ. — 7. *F*]*austi* | χ. — 8. ЄIPHAC. — 9. Παύλ | ου. — 10. Ζωΐλ | ου. — 11. Θυοδώρ | ου (*sic*). — 12. Cφυρί | δων | νος. — 13. Cφυ | ρίδω | νος. — 14. P. C F.. — 15. I. C. E. — 16. O HP. — 17. AAC | MO. — 18. C O E. — 19. MOA. — 20. L. L. — 21. T. — 22. S. — 23. A. — 24. Φ. — 25. *Herm*. Dans un pied surmonté d'une croix. — 26 H $\begin{smallmatrix} C \\ O \\ Y \\ O \end{smallmatrix}$? Timbre rond.

I. Thasos, Rhodes et Cnide avaient presque seules le privilége de fournir des amphores commerciales au bassin de la Méditerranée, le Pont excepté où MM. Bekker et Stephani signalent quelques fabriques locales. En dehors de ces grands centres de production, nous connaissons cependant quelques marques particulières; en voici la liste :

1° Paros (deux timbres).
2° Colophon (un timbre).
3° Naxos (un timbre).
4° Ikos (un timbre).
5° Une fabrique que nous n'attribuons à aucun pays (2).

Il faut ajouter à ces noms celui de Beyrouth, dont M. Ceccaldi a retrouvé la marque de fabrique. Ce sceau est un des plus curieux de la collection; il est reproduit par le bois ci-joint :

Ce catalogue s'augmentera certainement par les découvertes nouvelles; mais toutes ces marques seront isolées; l'importance des trois grandes céramiques commerciales restera toujours prépondérante.

(1) Cf. n° 6.
(2) *Inscript. céram.*, p. 387.

II. Il s'en faut que les produits de Thasos, de Rhodes et de Cnide se trouvent indifféremment sur tous les points du bassin de la Méditerranée. Il serait utile de dresser une carte où on marquerait les pays que chacune de ces céramiques paraissait se réserver. Les timbres de Rhodes ne sont pas nombreux en Attique; ceux de Cnide sont très-rares en Égypte, en Sicile, en Italie; ils se rencontrent en abondance dans la Grèce propre. Nous constatons qu'à Chypre les timbres de Rhodes sont beaucoup plus fréquents que ceux de Cnide. Sur 123 sceaux, 115 environ sont rhodiens.

Quant aux produits de Thasos, ils ne sont nulle part représentés par une riche série d'exemplaires, mais aussi on les trouve partout. Ils forment à peu près 1/40 des collections de la Grèce propre. A Chypre nous en trouvons 2 sur un total de 123 timbres. Cette proportion est celle que l'on constate d'ordinaire, le Pont-Euxin excepté, où ils sont relativement plus nombreux.

III. Les noms marqués sur les timbres de Chypre sont presque tous connus par les inscriptions céramiques de Grèce. Je dois pourtant signaler les suivants que je n'ai pas lus sur les timbres que j'ai étudiés ou qui se présentent ici dans des conditions toutes nouvelles :

Ἀξιός
* Ἄρκης (1)
Ἀριστωνιδας
* Δεινάρατος
Δήμων
* Ἑπτώδαμος
Ἐρύμνης
* Θεσμόκριτος
Ἱππόνικος
Κλεῖτος
Μάνις
Νίκανδρος
Πολύξενος
Παυσίας
Σιμωνείδας
Φίλαρμος

IV. Parmi les dessins que me communique M. Ceccaldi, je remarque deux amphores de Rhodes bien conservées. Le pied de la

(1) Les noms marqués d'un astérisque ne figurent pas dans le lexique de Pape et Benseler; les autres sont en général très-communs.

première est seul endommagé; elle mesure en hauteur 0m,76, chiffre qui se rapproche beaucoup de celui que j'ai constaté pour l'amphore de même provenance conservée au *Varvakeion*, 0m,78. La seconde a 0m,80 de hauteur. J'ai émis l'opinion que toutes les amphores de Rhodes, marquées de timbres, non-seulement étaient faites sur un même type, mais d'après des mesures qui variaient fort peu. C'est ce que j'ai essayé de démontrer pour les anses dont la petite branche a de 0m,09 à 0m,12 et la grande de 0m,60 à 0m,75. Le manque d'amphores complètes a empêché de poursuivre cette comparaison en considérant ces vases sous tous les aspects.

Les deux amphores dessinées par M. Ceccaldi n'ont pas été jaugées. Il est à souhaiter qu'elles le soient, pour que nous sachions si la capacité de ces vases était fixe et si elle correspondait, comme je le crois, à l'ἀμφορεύς du système attique.

L'un de ces vases porte un timbre sur chaque anse : 1° ΑΜΥΝΤΑΣ, et à gauche, couronne; 2° ΕΠΙΞΕΝΟΦ
ΩΝΤΟC (1)
ΥΑΚΙΝΘΙΟΥ

Sur l'autre, les deux timbres conservent des légendes écrites en cercles autour de la fleur de Rhodes : 1° ΕΠΙΛΕΟΝ[τίδα] ΔΑΛΙΟ[υ]; 2° un mot difficile à déchiffrer et dont M. Ceccaldi lit seulement quelques lettres ..ΙΠΠΕΔΑΛ?

Les *Antiquités du Bosphore cimmérien* (2) donnent une amphore de Rhodes complète. Sur l'un des timbres on lit : ἐπὶ Ἀρχιλαΐδα Δαλίου; sur l'autre, Δαμοκλεῦς.

On trouvera une quatrième amphore dans les *Inscriptions céramiques*, p. 13, avec les inscriptions : 1° Δαλίου Μα[ρσύα], 2° Ἐπὶ ...

Ces monuments seuls peuvent permettre de découvrir le sens des noms marqués sur les timbres. On comprend, en effet, qu'en étudiant des timbres isolés, sans savoir quelle inscription portait la seconde marque qui les accompagnait, les chances d'erreurs soient nombreuses.

Les quatre inscriptions citées plus haut montrent d'un côté un nom éponymique précédé de Ἐπὶ et suivi trois fois d'un nom de mois, de l'autre un nom propre. Il est évident que l'un des timbres est une date; nous pouvons affirmer de plus que la grande majorité des timbres qui portent seulement un nom sans la préposition ἐπὶ se

1) Le sigma de la seconde ligne n'est pas certain.
(2) T. II, p. 327.

trouvaient sur des amphores où un second sceau indiquait l'éponyme.

V. Le vase qui porte l'inscription Ἀντίπατρος est intéressant. Le nom

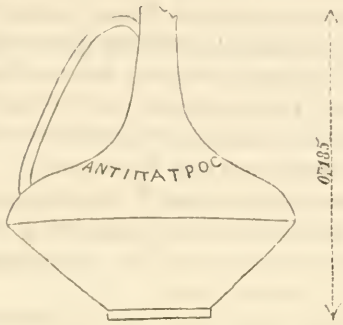

doit être celui du possesseur. On trouve dans tous les musées des inscriptions de ce genre. J'en citerai quelques exemples que je retrouve dans mes notes et que j'ai lieu de croire inédits :

1° *Varvakeion*, n° 1224 ; haut., 0m,10. Petit pot, couverte noire. ΠΡΟϹΟΠΕΥϹ, à la pointe.

2° Même musée, n° 1223 ; haut., 0m,073. Petit cratère, fig. 2.

3° Petite coupe, bande noire sur fond rouge, trouvée au *Céramique*, terre épaisse. *Varvakeion*, n° 1230 ; haut., 0m,11. ΦΙΛΟΝΟϹ, à la pointe.

4° Même musée, n° 761. Lecythus à forte panse ; figures noires sur fond jaune. Deux guerriers luttant entre deux rhabdophores. Ξενοκλῆς Ἐροκρίτου, à la pointe.

Fig. 1. ΓΡΟϹΟΓΕΥϹ

2. ΠΙΛΑΡΑϹ

3. ΦΙΛΟΝΟϹ

4. ΞΕΝΟΚΛΗϹ ΜΕΡΟϹΚΡΙΤΟΥ

VI. Un dernier monument appartient à une classe qui n'a pas encore été étudiée dans les pays grecs, bien que les spécimens en soient nombreux. C'est un vase commun de terre cuite où l'inscription est peinte en noire. La forme est celle de l'*alabastron*, mais muni de deux petites anses ; hauteur, 0m,625.

L'inscription porte ΒΑΙ
Β · ΑΡΧ.

On a trouvé à Pompéi, sur des amphores commerciales, une riche série d'inscriptions de ce genre qui sont publiées. Celles qui ont été découvertes récemment dans les fouilles du Céramique, à Athènes, sont encore inédites.

Comme on le voit, la collection formée par M. Ceccaldi intéressera tous ceux qui s'occupent des inscriptions céramiques. Dans l'état de ces études, il importe surtout de savoir quels sont les timbres que possède chaque pays, pour arriver à un classement géographique. Les antiquaires ne doivent donc pas négliger les empreintes qui portent les noms d'éponymes déjà connus. J'ajouterai que les amphores complètes peuvent nous rendre les plus grands services, et que nous ne saurions trop prier ceux qui en découvrent de les jauger.

DUMONT.

DEUX MORS DE CHEVAL EN BRONZE

MŒRINGEN ET VAUDREVANGES

Nous lisons dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* de juillet 1872, p. 359, les lignes suivantes signées : Dr Gross, sous le titre de : *Un mors de cheval en bronze trouvé à Mœringen.* « Si jusqu'à ces derniers temps la présence du cheval comme animal *domestique* dans nos établissements lacustres a pu encore être contestée, le mors de cheval en bronze retiré dernièrement de la station de Mœringen (lac de Bienne) suffit aujourd'hui pour faire lever tous les doutes à cet égard (1).

« Lorsque cet objet me fut présenté, je crus un moment avoir affaire à un produit de l'industrie moderne perdu fortuitement sur l'emplacement des pilotis; mais quand le pêcheur m'eut assuré l'avoir retiré, au moyen de la drague, du fond de la couche historique, et que je l'eus comparé aux autres objets de même métal de ma collection, je n'hésitai pas à le classer dans la catégorie des objets de l'époque du bronze. Ce mors, au dire des experts, fondu tout entier d'une seule pièce et remarquable par le fini de son travail, nous fait voir à quel degré de perfectionnement l'art du fondeur était déjà parvenu. Comparé avec nos instruments en usage aujourd'hui, c'est avec le mors brisé qu'il présente le plus d'analogie. D'après ses petites dimensions, on devrait conclure que les chevaux de l'époque lacustre étaient d'une taille moindre que ceux d'aujourd'hui; en effet, les barres (partie placée dans la bouche) n'ont que *neuf* centimètres de longueur, tandis que dans les mors de chevaux modernes, leur longueur varie de *douze* à *quinze* centimètres. Les montants, re-

(1) Voir pl. XI, fig. I et I *a*. Je lis dans le *Congrès international de Bruxelles* (6e session, 1872) qui vient de paraître, que M. Desor y a montré un mors semblable recueilli également dans une station du lac de Bienne. Il distingue nettement ce mors de celui du Dr Gross. Voir *Congrès*, p. 509.)

courbés en demi-cercle, présentent une longueur de *quinze* centimètres (1). Ils sont munis chacun de trois anneaux destinés à recevoir des liens; l'anneau du milieu, placé à l'extrémité des barres, servait probablement à soutenir le mors dans la bouche du cheval, tandis que dans les anneaux placés aux deux extrémités des montants, on passait les courroies destinées à diriger l'animal. — A Neuville, août 1872. — Dr Gross. » (Voir fig. I et I *a*.)

Cette découverte, très-intéressante par elle-même, et qui, comme le dit l'auteur, ne peut laisser aucun doute sur l'existence du cheval domestique en Suisse à l'époque que caractérisent les palafittes dites de l'âge du bronze, nous paraît mériter l'attention des archéologues à un autre point de vue, et être digne d'être signalée sans retard. Si nous ne nous trompons pas, en effet, de la présence bien constatée de ce simple mors au milieu des autres objets lacustres en bronze de Mœringen, résulterait comme conséquence presque nécessaire que cette station, et par conséquent, selon toute probabilité, toutes les autres stations analogues des lacs de la Suisse, seraient loin de remonter à l'antiquité reculée que quelques esprits aventureux, peut-être, leur ont attribuée. Pour M. Desor lui-même, qui a donné dans ses divers travaux archéologiques tant de preuves de sagacité et de prudence, *c'est au delà des Étrusques et des Phéniciens qu'il faudrait reporter le commerce de l'âge du bronze des palafittes* (2); et M Desor veut que l'on cherche en dehors des Phéniciens et des Carthaginois, et antérieurement à ceux-ci, *quelque peuple navigateur et commerçant qui aurait trafiqué par les ports de la Ligurie avec les peuples de l'âge du bronze des lacs d'Italie* (3). J'avoue que ce commerce *anté-phénicien*, qu'on me passe le mot, et *anté-étrusque*, pour-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici ce que dit Hérodote de certains chevaux de la vallée du Danube (Hérod., liv. V, c. 9) : « Au delà de l'Ister le pays paraît désert et immense, et n'est occupé, autant que j'ai pu l'apprendre, que par les Sigynnes. Leurs habits ressemblent à ceux des Mèdes. *Leurs chevaux sont petits et camus, leur poil épais et long de cinq doigts; ils n'ont point assez de force pour porter les hommes; mais attelés à un char, ils vont très-vite; et c'est la raison qui engage les peuples à faire usage de chariots.* Ils sont limitrophes des Vénètes qui habitent les bords de la mer Adriatique et prétendent être une colonie de Mèdes. » La proximité de cette population à petits chevaux des côtes de l'Illyrie doit être notée avec soin. Il ne faut pas oublier non plus que M. André Sanson, si compétent en pareil sujet, a déclaré, depuis longtemps, que nos petits chevaux, nos chevaux bretons en particulier et nos anciens chevaux limousins, appartenaient à une race chevaline orientale amenée en Gaule par des tribus asiatiques à une époque très-reculée. (*Les Migrations des anim. domest.*, dans la *Philos. positive*, mai-juin 1872.)

(2) Desor, *les Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 124.

(3) Id., ibid.

voyant aux besoins des sauvages habitants des diverses vallées des Alpes, m'a toujours paru bien invraisemblable. Ce n'est pas, en effet, seulement un peuple navigateur inconnu à l'histoire qu'il faudrait trouver sur quelque côte de la Méditerranée; c'est aussi un centre de civilisation nouveau et dont l'existence aurait échappé à tous les historiens anciens. Rien n'est venu, jusqu'ici, donner quelque probabilité à une pareille hypothèse. Il est, au contraire, des faits qui lui semblent complétement opposés. Depuis que la théorie de trois âges distincts et tranchés, un *âge de pierre*, un *âge du bronze*, un *âge du fer*, a été ouvertement professée par les archéologues danois et suisses et acceptée par une partie des archéologues français et italiens, on peut dire que si l'existence d'un âge de pierre bien caractérisé et d'une très-longue durée a été parfaitement constatée en Gaule, les preuves de l'existence d'un âge de bronze distinct du premier âge du fer semblent toujours s'y être dérobées à toutes les recherches. L'âge du bronze en Gaule est jusqu'ici, pour ainsi dire, concentré tout entier dans les stations lacustres de la Suisse. L'âge de la pierre a ses monuments, *les dolmens et allées couvertes* qui se retrouvent avec des caractères analogues et sur les côtes de la Baltique et dans les pays scandinaves. C'est bien là un état social d'un caractère spécial et très-défini. Mais où sont, en dehors du Danemark et des contrées septentrionales, pays où les tumulus de l'*âge du bronze* abondent, se distinguant des dolmens non-seulement par l'absence de la chambre mégalithique et par la substitution du bronze à la pierre dans les objets déposés près du mort, mais par la substitution à peu près générale de l'incinération à l'inhumation simple, où sont, dis-je, les monuments que nous pourrions signaler comme monuments de l'*âge du bronze*? Chez nous, *dans la Gaule proprement dite*, comme dans la vallée du Rhin et du Danube, rive gauche et rive droite, avec les tumulus apparaît le fer immédiatement. Le bronze, si nous laissons de côté les stations lacustres, ne se trouve chez nous qu'isolément dans le lit des rivières, dans les marais, dans des fentes de rochers, au pied des arbres, où il semble avoir été intentionnellement enfoui. On dirait qu'il n'apparaît que comme une exception à la fin de l'âge de la pierre, et que quand il commence à se répandre et est prêt à s'imposer et à entrer dans les mœurs générales, le fer est déjà là qui fait son apparition d'un autre côté et lui dispute le nouveau marché qui s'est ouvert au commerce des métaux. Et plus nous avançons vers le Midi, plus ces faits sont saisissants. La Grèce et l'Italie n'ont pas eu plus que la Gaule d'âge de bronze proprement dit. L'âge de bronze y est à l'état

légendaire, à l'état de souvenir conservé dans les chants nationaux. Dès le temps d'Homère, le bassin de la Méditerranée était en plein âge de fer. C'est là une vérité qui me paraît incontestable. Plus on remonte, au contraire, vers le Nord, plus les traces d'un âge du bronze véritable s'accentuent : très-visibles déjà en Hanovre et en Meklembourg, elles se multiplient en Danemark, en Ecosse et en Irlande, en un mot, dans tous les pays septentrionaux. A une époque où tous les musées réunis de France et de Belgique ne possédaient pas plus de vingt-cinq épées en bronze (1), le seul musée de Copenhague en possédait plus de six cents (2). Ce sont là des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, et tandis que nos vingt-cinq épées étaient pour ainsi dire sans provenances, celles de Copenhague sortaient de monuments parfaitement connus et du caractère le plus tranché. L'âge de bronze doit donc être pour nous (en laissant en dehors la question d'origine première) un âge, pour me servir d'une expression antique et aussi générale que possible, presque exclusivement hyperboréen. La période où nous rencontrons en Gaule des objets analogues, est une période que j'appellerais volontiers *celto-hyperboréenne*. C'est l'Orient et le Nord, à cette période de notre histoire, qui nous apportent les métaux. Ce n'est qu'au moment où apparaît le fer que nous entrons en commerce intime tant avec l'Etrurie qu'avec les comptoirs méditerranéens et que la civilisation du Midi nous envahit. Or il y a de très-sérieuses raisons de croire que cette ouverture de la Gaule aux influences méridionales ne date que du IXe siècle au plus avant notre ère, et que l'ère proprement dite inaugurée par ce contact de la civilisation helléno-étrusque avec la Gaule ne doit, par conséquent, se compter qu'à partir du siècle suivant. Antérieurement aux temps qui correspondent approximativement à la fondation de Rome (753 av. J.-C.), la majeure partie de la Gaule est encore en plein âge de pierre, quelque peu mitigé par l'introduction du bronze que j'ai appelé hyperboréen.

Mais il est temps, après ce long préambule, d'arriver au fait qui motive ces réflexions et qui nous a déterminé à écrire cette note au lieu de transcrire simplement la découverte de M. le docteur Gross.

Tous les archéologues connaissent, de nom au moins, la belle découverte d'objets de bronze dite de *Vaudreranges*, recueillie par

(1) En 1869, Mongez, dans un *Mémoire sur le bronze des anciens et sur une épée antique*, ne peut citer que cinq épées en bronze de lui connues. (*Mém. de l'Inst. national des sciences et arts; Littér. et beaux-arts*, t. V, p. 187.)

(2) Ce Musée en possède aujourd'hui plus de huit cents.

M. Victor Simon, de Metz, et acquise, depuis, par le musée de Saint-Germain. Ces objets, qui se montent à soixante et une pièces, avaient été enfouis au milieu d'un marais comme il semble que quelques peuples septentrionaux ont eu l'habitude de le faire pour les dépouilles prises sur l'ennemi, quand ils voulaient les offrir à leurs divinités. Au nombre de ces objets étaient, avec *quatre haches et une épée en bronze* de la forme la plus élégante, quatorze gros bracelets et diverses pièces ayant évidemment appartenu au harnachement d'un cheval, entre autres *quatre montants de mors en bronze* identiques au mors de Mœringen, sauf pour les dimensions qui sont un peu plus petites. (Voir pl. XI, fig. 2.) Le rapprochement de ces mors, ceux de Vaudrevanges et celui de Mœringen, ne permettent pas de mettre un seul instant en doute le synchronisme des deux découvertes. Il est dès lors permis d'affirmer que le mors de Mœringen était le mors d'un cheval de bataille et avait appartenu à quelque membre d'une aristocratie guerrière dont les coursiers étaient, comme ceux que nous révèlent les disques de Vaudrevanges, couverts de harnais étincelants d'ornements d'airain : et comme pour rendre cette vérité plus éclatante à tous les yeux, voilà que dans l'espace d'un mois deux nouvelles découvertes, presque semblables et contenant les mêmes disques en bronze, les mêmes barrettes de licou, les mêmes boutons de courroies, les mêmes pendeloques de harnais, sont annoncées au Comité des sociétés savantes, l'une par M. Cournault qui l'a achetée pour le Musée lorrain, l'autre par M. Bouillet qui en a fait l'acquisition pour le musée de Clermont-Ferrand; et avec cet attirail équestre, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, d'un côté des faucilles en bronze absolument semblables à celles qui sont sorties de la station de Mœringen, de l'autre des bracelets qui rappellent ceux du dépôt de Vaudrevanges. En sorte qu'il est réellement impossible de supposer que le mors de Mœringen soit dans la station un objet adventice et d'un autre âge. Non, il est là avec des faucilles et des bracelets qui le dateraient en dehors même des raisons que M. le Dr Gross a données et qui lui ont permis d'affirmer qu'il faisait bien partie du groupe qui caractérise l'âge du bronze des stations du lac de Bienne. Voilà, de plus, qu'au dernier moment mon honorable confrère de la Société des antiquaires, M. Pol Nicard, m'apprend que cette même couche, historique ou archéologique, comme on dit en Suisse, de Mœringen vient de livrer à l'étonnement des archéologues suisses *une épée en fer* à poignée de bronze qui rapproche singulièrement cette station de celles de Grésine et de Chatillon (lac du Bourget), attribuées, avec raison, au pre-

mier âge du fer (1). Que de réflexions ces faits ne légitiment-ils pas! N'y a-t-il pas là la preuve que les stations du bronze ne sont que des magasins, comme l'a soupçonné M. Desor (2)? Car comment loger logiquement dans une cabane huchée sur ces pilotis, un guerrier possédant le cheval de bataille dont les ornements que l'on peut admirer aujourd'hui aux musées de Saint-Germain, de Nancy et de Clermont-Ferrand représentent le harnachement? Et si les stations lacustres sont de vastes magasins, ne voit-on pas là tout un nouvel horizon qui s'ouvre devant nous et nous invite à chercher aux quatre points cardinaux le centre de cet important commerce? Mais nous ne voulons faire qu'une simple note. Qu'il nous suffise de dire, que pour nous, ce centre important nous devons le chercher non en Italie, non en Grèce, mais au pied du Caucase, d'où il rayonnait sur la presqu'île Cimbrique (Jutland) par la vallée du Dnieper, sur les Alpes par la vallée du Danube, suivant des routes de commerce signalées depuis longtemps par M. A. Maury. C'est une question que nous traiterons bientôt à part. Ajoutons, en finissant, que cette découverte à Mœringen d'une épée en fer calquée, pour la forme, sur les épées en bronze de la même station, constitue un fait analogue à celui que nous avons signalé à Hallstatt (3). Le cimetière du Salzberg, à Hallstatt, et la station de Mœringen se trouveraient ainsi appartenir à la même période historique. J'écris *historique* avec intention, car personne jusqu'ici n'a fait remonter le cimetière de Hallstatt au delà de la fondation de Rome. C'est autour de cette date parfaitement historique que doivent se grouper toutes nos hypothèses. Il y a là de quoi donner à réfléchir à ceux qui font des temps *anté-historiques* une époque tout à fait à part, à laquelle appartiendraient les stations lacustres de la Suisse et de la Savoie.

ALEXANDRE BERTRAND.

(1) Nous donnerons dans un prochain numéro des détails circonstanciés sur ce fait intéressant que nous ne connaissons encore que par la communication du dessin que nous a montré M. Pol Nicard, qui le devait lui-même à la complaisance du Dr Keller de Zurich.

(2) « En présence des difficultés que soulève l'idée d'*habitation*, nous nous demandons s'il ne s'agit pas peut-être de simples magasins destinés aux ustensiles et aux provisions. » (Desor, *Palafittes*, p. 61.)

(3) Voir notre mémoire actuellement sous presse intitulé : *Les Tumulus gaulois du Magny-Lambert*, dans le volume prêt à paraître des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*.

L'INSCRIPTION DE MESCHA

LETTRE A M. GEORGE PERROT

Cher Monsieur,

Vous avez eu la bonté de me demander pour la *Revue* le résumé du cours que j'ai fait, au Collége de France, durant le 1er semestre, sur l'inscription de Mescha. Le temps me manque en ce moment pour rédiger un tel mémoire ; mais je peux vous donner en quelques lignes l'indication de celles des conjectures que j'ai soumises à mes auditeurs qui, autant qu'il me semble, n'ont pas été déjà proposées.

Lignes 3-4 : je propose : ב[ים י]שע. Cf. Isaïe, XLIX, 8 : ביום ישועה, « au jour de la victoire. »

Lignes 6-7 : je propose de mettre dans la bouche d'Achab : אענו את מאב בימי אמר [בה] וארא בה ובבתה. « J'opprimerai Moab en mes jours, je lui commanderai, et je l'humilierai lui et sa maison. » Si on met les mots à partir de בימי dans la bouche de Mescha, outre qu'on rencontre plusieurs difficultés grammaticales, on se met en contradiction avec l'histoire. Mescha, en effet, ne se révolta pas contre Achab, et ne combattit pas contre lui. Il se révolta après qu'Achab eut été tué à la bataille de Ramoth-Galaad. II *Rois*, I, 1 ; III, 3. C'est à cette bataille que se rapportent les mots וישראל אבד אבד עלם. Mescha n'a été pour rien dans cette destruction d'Israël ; il la rapporte simplement à Camos. La barre qui précède בימי ne doit pas nous arrêter. Ces barres sont distribuées d'une façon très-différente de celle que nous concevrions comme la plus naturelle.

Ligne 8 : je propose : וישב בה [הא ובנה ויהיו] ימי בנה : « Et il y demeura [lui et son fils, et furent] les jours de son fils 40 ans. »

Ligne 9, fin : וא [בן גם].

Ibid. אשוח me semble, comme l'a entrevu M. Clermont-Ganneau, un pluriel brisé. Comparez سوق, plur. اسواق. Je serais tenté de l'en-

tendre dans le même sens, et de voir dans les אשוה, les khans, les marchés. On a déjà relevé les arabismes de l'inscription. A la ligne 7, עלם doit peut-être aussi être pris avec une nunnation implicite; comp. ابدًا.

Ligne 11 : je propose [ג]ברי.

Ligne 12 : רית ל me semble un équivalent moabite de לפני.

Ibid. דודה me paraît l'équivalent de דודו, forme pleine de דוד, le suffixe ה ou ו représentant là le nom de Dieu, selon l'usage fréquent, surtout dans Job, de désigner Dieu par le pronom de la 3e personne. אליהוא = « IL est mon Dieu ». Comparez en punique בדא, חנא (Schrœder, p. 86, 88, 152, 173), peut-être דידו = Διδώ. Le sens de דוד, דודו, דודה serait, dans cette hypothèse, « l'ami de Lui, » c'est-à-dire de Dieu. Comparez דודי et דודוהו (dans les *Chroniques*), formes impliquant le nom de Jéhovah. Pour l'omission du nom de Dieu, comparez les noms propres עובד, חנן; en arabe, *Obeid*. *Honein*, *Teim*, etc.

Lignes 16-17 : je lis :

ואהרג כלה שבעת אלפן [אש] וגברת [ו.....]ת [ור] חמת כי לעשתר־כמש החרמת[יהן]

« Je tuai la totalité de la population, savoir sept mille [hommes], et les maîtresses, [et les femmes libres] et les esclaves que je consacrai à Astar-Camos. » Le tout légèrement abusif de la phrase s'explique très-bien par ce que les grammairiens arabes appellent *bedel*. Je prends כי comme équivalent de אשר, ainsi que cela a lieu souvent en hébreu. Peut-être faut-il faire de même à la ligne 4 et à la ligne 27.

Ligne 23. Le trou était antérieur à la gravure de l'inscription; il n'y a pas de lacune dans le texte. Je suis tenté de lire כלאי האשין, « la prison des hommes. » M. Oppert a eu aussi cette idée. כלא ayant le sens général de « clôture, » a besoin d'être déterminé. A Jérusalem, la prison (בית הכלא) était aussi près du palais du roi (בת מלך de notre inscription). Voir Jérémie. Le choix de עשתי (non בנתי) prouve que les כלאי האשין n'étaient pas « bâtis, » mais souterrains. Il est vrai que la *scriptio plena* de האשין est une grande difficulté.

Ligne 25. המכרתת ne peut guère être que les conduites d'eau. Il a déjà été question de citernes et même de fossés (inséparables des חמת). Ce qui concerne les fortifications de Qorha est fini depuis longtemps. — לקרחה prouve que le travail en question a été fait en « faveur de Qorha. » — La suite, d'ailleurs, exige ce sens. Les

habitants font leurs citernes (le travail individuel) et le roi fait la conduite pour l'eau (le travail général, que les particuliers ne pouvaient faire). Cela justifie la mention que fait Mescha de l'édit qu'il a porté relativement aux citernes. La mention de cet édit, qui n'avait rien de particulièrement glorieux, ne se justifie pas, si cette mention ne devait expliquer un de ces travaux d'utilité publique dont Mescha est si fier. Les conduites d'eau des villes de Syrie sont bien des מכרתת, des coupes dans le roc, contournant les pentes pour maintenir le niveau. — Si on adopte cette explication, on est presque forcé de lire à la fin de la ligne 25 et au commencement de la ligne 26 : באסרין ישראל ou באסרם מן ישראל, « avec des captifs d'Israël. »

Ligne 28 : משמעת = « sujétion = sujets, » comme dans l'inscription d'Eschmunazar, כל אדם וכל ממלכת. Je crois que Mescha veut dire que les gens de Dibon sont ses hommes liges dans un sens plus étroit que les autres Moabites, qu'ils lui « obéissent » en tout, tandis que les autres Moabites ne lui doivent le service militaire que dans certaines conditions (ligne 20).

Pardonnez-moi la brièveté de ces notes, qui n'offriront guère de sens que pour ceux qui auront sous les yeux les mémoires ou les notes déjà publiés sur l'inscription de Mescha, par MM. Clermont-Ganneau et de Vogüé, Deutsch, Neubauer, Schlottmann, Hitzig, Nœldeke, Kæmpf, Levy (de Breslau), Oppert, etc., et croyez à mes sentiments les plus affectueux.

E. Renan.

4 avril 1873.

L'ART DE L'ASIE MINEURE

SES ORIGINES, SON INFLUENCE

I

Ce que je me propose, dans l'étude que l'Académie veut bien m'autoriser à lui soumettre (1), c'est de donner comme l'épilogue et la conclusion de mon *Exploration archéologique*, aujourd'hui terminée et déposée, en double exemplaire, dans la bibliothèque de l'Institut (2), c'est d'en dégager et de réunir certaines notions qui s'y trouvent éparses, c'est de définir ainsi les traits d'un art propre à l'Asie Mineure, art dont les monuments, antérieurs à toute influence grecque, s'offrent à nous depuis les bords du golfe de Smyrne jusqu'au fond de la Cappadoce. Je me bornerai, dans cette recherche, aux monuments que j'ai moi-même étudiés sur le terrain, avec mes collaborateurs MM. E. Guillaume et J. Delbet; la riche Lycie et tous les pays situés sur les versants méridionaux de la péninsule resteront, pour le moment, en dehors de ces remarques, quoiqu'il m'eût été facile d'y chercher plus d'un point de comparaison. Je me restreindrai au centre et au nord de la presqu'île, région qui jusqu'ici a bien moins attiré les explorateurs et occupé les érudits.

Voici la liste des principaux monuments sur lesquels porteront mes observations.

1° *Le bas-relief de Nymphi*, dans le voisinage de Smyrne. Connu depuis longtemps, ce monument avait été jusqu'ici reproduit de la

(1) Ce mémoire a été lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 4 avril 1873.

(2) *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont*, exécutée en 1861 et publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Georges Perrot, Edmond Guillaume et Jules Delbet. 2 vol. in-fol., 392 pages, 80 planches et 7 cartes, chez Didot, 1872.

manière la plus inexacte et, par suite, avait reçu les explications les plus erronées. Je l'ai étudié à nouveau dans la *Revue archéologique*, d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. E. Renan, et je crois avoir prouvé que, malgré l'assertion d'Hérodote, ce bas-relief n'a rien d'égyptien (1).

2° La belle tombe phrygienne appelée *Delikli-tach* (la pierre percée), que nous avons les premiers mesurée et dessinée dans la vallée moyenne du Rhyndacos, près d'Harmandjik (2).

3° Les monuments funéraires dans lesquels, au centre de la Phrygie, on a cru reconnaître la nécropole des rois phrygiens et où l'on a lu le nom de Midas; la forteresse voisine, *Pichmich-Kalési*, que nous avons été les premiers à étudier (3).

4° La forteresse connue sous le nom de *Ghiaour-Kalési*, que nous avons découverte à une journée de marche vers le sud-ouest d'Ancyre. Nul n'avait encore vu ni ses murailles cyclopéennes, ni les figures colossales qui en décorent l'entrée (4).

5° Le lion de *Kalaba*, encastré dans une fontaine turque presque aux portes d'Angora. On ne s'explique pas comment ce beau débris d'un art tout oriental, débris à peu près unique dans la ville et dans ses environs, avait échappé à tous les voyageurs (5).

6° Les monuments de la Ptérie, qui se partagent en trois groupes, ceux de *Boghaz-Keuï*, ceux d'*Euïuk* et ceux d'*Aladja* (6). Les premiers se composent d'une vaste enceinte retranchée avec plusieurs forts détachés, des restes d'un palais, et d'une suite de bas-reliefs sculptés sur les parois d'une salle et d'un couloir taillés dans le roc; c'est ce que l'on nomme *Iasili-Kaïa* (la pierre couverte d'images). Ces imposants débris, que M. Texier avait eu l'honneur de découvrir, n'étaient connus que par des planches dont l'élégance avait fait, non sans raison, suspecter la sincérité. C'était Hamilton qui avait le premier signalé les restes du palais d'Euïuk; mais il avait interprété de la manière la plus étrange des ruines qu'il avait aperçues à la nuit tombante (7), et M. Barth, dans son *Voyage de Trébi-*

(1) *Revue archéologique*, 1866, t. XIII, p. 427 à 436 et pl. 12.

(2) *Exploration archéologique*, p. 103-107 et 112, et pl. 5 et 6

(3) *Exploration archéologique*, p. 135-149, 169, et pl. 8.

(4) *Exploration*, p. 156-163, pl. 9 et 10. *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XII, p. 1.

(5) *Exploration*, p. 226-320, pl. 32.

(6) *Exploration archéologique*, p. 321-364, pl. 34-52, 53-68, 12. *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXIII, p. 157-168, 209-213, 281-289, 345-352; t. XXIV, p. 15-35.

(7) *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 382. Hamilton change les deux sphinx en deux gros oiseaux, et l'ensemble des ruines lui rappelle, dit-il, des restes druidiques.

zonde a Scutari, avait dû se borner à appeler l'attention de ses successeurs sur ce monument dont il avait deviné le vrai caractère (1). Près d'Aladja, il y a plusieurs tombes, dont une est parmi les plus importantes que nous ayons rencontrées en Asie Mineure (2). Nous avons passé huit jours à Boghaz-Keuï, et cinq à Euïuk; nous avons dégagé un certain nombre de bas-reliefs enterrés; nous n'avons rien épargné pour rapporter de tous ces objets des représentations fidèles qui rassurent la conscience des érudits (3).

II

Tous ces monuments ont un caractère commun qui en révèle tout d'abord la haute antiquité; les artistes qui les ont créés ne savent point encore se détacher et comme s'affranchir du relief terrestre. En Ptérie seulement, les dispositions que nous lisons sur le sol nous conduisent à admettre l'existence d'édifices ressemblant par leurs traits principaux aux palais assyriens; mais nulle part nous ne trouvons un de ces monceaux de décombres que présentent les ruines de quelque édifice gréco-romain. Ces palais, avec leurs épaisses murailles construites en briques ou en pisé, avec leur médiocre hauteur, ont dû être le dernier effort de cet art primitif. Tout au plus faut-il mettre encore au compte de l'architecture proprement dite des murailles d'appareil polygonal qui, dans les acropoles, surmontent les escarpements ou les remplacent là où la pente s'adoucit; encore ces gros blocs, assemblés sans ciment, ne sont-ils,

(1) *Reise von Trapezunt nach Scutari* (1860, 4°, Gotha, Iustus Perthes), p. 42-43.

(2) M. Barth, faute d'avoir trouvé à temps un guide, passa dans le voisinage de cette tombe sans la visiter. Elle n'était connue, jusqu'à nous, que par le petit croquis qu'en donne Hamilton, t. I, p. 402. Voir *Exploration archéologique*, p. 339-340, 351, et pl. 33.

(3) Le seul ouvrage, en dehors du nôtre, où plusieurs de ces monuments de la Ptérie aient été représentés avec quelque exactitude est un voyage publié à Londres, en 1870, par un missionnaire américain, M. Van Lennep, que nous avions eu occasion de rencontrer à Amasia. Résidant depuis de longues années en Asie Mineure, il avait parcouru en tous sens cette région, il parlait la langue et connaissait admirablement les mœurs du pays. Ce n'est point un érudit, comme il le prouve quand il essaye d'expliquer l'origine des monuments de Boghaz-Keuï et d'Euïuk; mais ses dessins, reproduits dans son livre par la gravure sur bois, ont été faits avec soin et rendent assez fidèlement le style des sculptures. L'ouvrage a pour titre : *Travels in little known parts of Asia Minor*, 2 vol. in-8, Murray. C'est dans le tome 2, au ch. 19, que se trouvent la description et la représentation des monuments de la Pterie.

pour ainsi dire, que le prolongement du rocher, avec lequel, d'en bas, l'œil serait tenté de les confondre. Parfois, comme à Ptérium, une porte décorée de moulures et d'emblèmes s'ouvre dans cette muraille, tandis qu'ailleurs, à Pichmich-Kalésí, l'entrée était formée par l'écartement de deux rocs, où avait été creusée une rainure destinée à recevoir une sorte de herse.

Pressée par les exigences auxquelles il lui fallait répondre, l'architecture civile et militaire s'enhardit ainsi la première; mais l'architecture funéraire et l'architecture religieuse se bornent à modifier la surface du sol et ses saillies, à profiter de ses accidents naturels. D'un bout à l'autre de l'Asie Mineure, les premiers peuples qui aient laissé des traces d'eux-mêmes dans l'histoire ont taillé en mille manières leurs montagnes de calcaire, de marbre, de trachyte et de granit, comme s'ils eussent eu affaire à une molle argile. Il n'est pas un voyageur qui ne témoigne de l'impression qu'ont produite sur lui ces grands travaux. Les anciens ne pouvaient pas, comme nous, employer la poudre à canon et la mine; mais ils n'étaient pas pressés et ils avaient les bras des esclaves. C'était surtout le culte des morts et le désir d'assurer leur éternel repos qui les avait portés à attaquer ainsi le flanc des montagnes pour y mettre à l'abri le cadavre du chef de la famille ou de la tribu, dans une chambre bien close que les escarpements de quelque âpre ravin défendaient contre toute indiscrète curiosité. L'habitude une fois prise, on avait continué à appliquer ces mêmes procédés à des travaux du genre le plus varié. Ici ces peuples se creusèrent des habitations dans le roc friable; là ils lui confièrent ou des inscriptions ou des sculptures, qui traduisaient leurs croyances ou qui rappelaient des événements historiques; ailleurs ils le façonnèrent en citadelles où de profonds silos, des citernes et des puits ménagés dans la pierre vive permettaient de tenir pendant de longs mois, sans manquer de blé ni d'eau, contre l'ennemi campé dans la plaine.

Nous pourrions, pour ces forteresses, renvoyer à l'acropole d'Amasia et à ses profondes galeries souterraines, que Strabon nous décrit avec admiration (1). Mais le type le plus frappant et le plus complet de ce genre d'architecture, c'est Pichmich-Kalésí (2). Là, sur un court et étroit plateau aplani en forme de terrasse, on trouve

(1) *Exploration archéologique*, p. 373-374, pl. 70, et *Revue archéologique*, t. XXIV, p. 201-220.

(2) *Exploration*, p. 144-146, 169, et pl. 8. Cf. *Revue archéologique*, nouv. sér., t. IV, p. 325.

des chambres, des citernes, des créneaux, des meurtrières, de nombreux degrés, un chemin de ronde, taillés dans le roc. La haute cage d'un grand escalier qui descend vers la plaine a été ménagée, avec le ciseau, dans la masse même de la montagne, et l'on a obtenu de la même manière un ouvrage extérieur, une tour ronde, derrière laquelle se creuse une casemate qui servait de corps de garde.

L'habitude de façonner ainsi les surfaces que, dans ce pays accidenté, le roc offre partout au ciseau dut conduire de bonne heure à employer, pour représenter les êtres vivants, cette convention que nous appelons le bas-relief. Il serait bien difficile et bien long d'évider dans le roc une figure en ronde bosse; il ne suffirait pas en effet de l'en détacher, il faudrait encore ménager autour d'elle un espace qui permît d'en faire le tour et de la voir, à distance convenable, sous tous ses aspects. Rien de plus aisé, au contraire, que de tracer une silhouette sur une paroi que la nature a souvent comme préparée d'avance; quelques heures de travail suffisent pour ravaler le champ et préparer le cadre. Dans les monuments primitifs de cette région, nous n'avons donc trouvé que des bas-reliefs, pas une figure en ronde bosse. Divers indices nous conduisent à considérer le palais d'Euïuk comme le plus moderne des monuments de cette catégorie; or, même à Euïuk, la figure n'a pu se dégager encore de la pierre dont elle est tirée; dans les sphinx et dans un lion qui déchire un bélier, la partie antérieure est travaillée en ronde bosse, tandis que le reste du corps se profile seulement en silhouette sur la face externe du bloc (1). Partout ailleurs nous ne trouvons que des bas-reliefs, où le procédé est partout le même : on y remarque, avec des différences d'exécution qui paraissent tenir surtout à la différence des matériaux employés, ressemblance complète des proportions, identité de style. Non-seulement tous ces bas-reliefs sont dessinés à plat et sans modelé, ou avec un modelé si faible qu'il n'en subsiste rien aujourd'hui, au centre d'une aire, d'une sorte de niche creusée dans la surface du roc, mais c'est la même attitude donnée au corps, les mêmes dimensions proportionnelles des différentes parties, la même manière de représenter soit le nu, soit le vêtement.

Prenons d'abord le mouvement général. Il y a un type qui se retrouve, sans variante notable, en Lydie, en Phrygie, en Cappadoce (2). C'est celui d'un personnage qui a le corps porté en avant,

(1) *Exploration*, pl. 57.

(2) Le guerrier de Nymphi, les figures de Ghiaour-Kalé, la plupart des personnages de Boghaz-Keuï, quelques-uns de ceux d'Euïuk.

les jambes assez écartées, un bras étendu, avec la main plus ou moins levée, l'autre replié devant la poitrine, de manière que l'avant-bras forme avec le bras un angle aigu et dessine une ligne à peu près parallèle au sol. C'est ainsi que se présentent, entre autres, toutes ces figures armées qui, soit à Boghaz-Keuï, soit dans la grande enceinte, soit dans le couloir voisin où nous les avons dégagées de la terre qui les couvrait, exécutent une sorte de danse ou de marche militaire (1). L'analogie n'est pas moins frappante dans le costume et dans les accessoires. Pour nous en tenir au type que nous venons d'indiquer, la tiare n'est ni la tiare assyrienne ni la tiare perse, mais un bonnet en pointe, rejeté en arrière, qui rappelle certaines des variétés du *kulah* ou bonnet persan aujourd'hui en usage dans l'Iran et le Turkestan. Ce doit être la κυρβασία εἰς ὀξὺ ἀπιγμένη qu'Hérodote prête aux Scythes (2). La tunique courte n'est portée, dans les bas-reliefs assyriens et perses, que par des personnages secondaires; dieux, génies, rois et seigneurs y ont toujours des vêtements amples et longs. Au contraire, à Nymphi et à Ghiaour-Kalé, où l'on s'accorde à voir un conquérant représenté dans son costume de guerre, à Boghaz-Keuï, chez deux des personnages les plus importants du bas-relief central, nous trouvons cette tunique courte et collante, serrée aux hanches, et se terminant, au-dessus du genou, par une bande saillante. Les jambes sont nues. La courte dague a une poignée en forme de demi-lune; à Ninive, il n'y a pour saisir ce glaive qu'une espèce de boule ou de bouton. Un trait important à noter, c'est la forme de la chaussure, ce sont ces souliers à pointe relevée et recourbée en arrière qui rappellent ce que l'on nommait au xve siècle les souliers à la poulaine. Cette chaussure, nous la trouvons à Nymphi, à Ghiaour-Kalé, puis en Cappadoce, aux pieds de tous les personnages. On la rencontre encore dans plusieurs autres monuments de la péninsule, dans ce bas-relief d'Iconium où M. Texier a vu un guerrier lycaonien (3), et aux pieds de plusieurs des figures féminines qui décorent le monument lycien de Xanthos connu sous le nom de *tombeau des Harpies* (4). Cette chaussure paraît donc avoir été en usage d'un bout à l'autre de la péninsule, tandis que, dans les bas-reliefs de Ninive et de Persépolis, les pieds sont presque toujours nus comme dans les statues grecques, ou

(1) Voir *Exploration*, pl. 39, 40 et 52.
(2) VII, 64.
(3) *Asie Mineure* (*Univers pittoresque*), p. 653, et pl. 5.
(4) *Institut de correspondance archéologique, Monuments*, in-fol., t. IV, pl. 3.

chaussés de simples sandales. Le soulier à pointe recourbée ne s'y rencontre que par exception, aux pieds de soldats, de captifs ou de tributaires.

Sans nous arrêter aux figures secondaires qui, dans nos bas-reliefs cappadociens, se pressent autour du personnage dont nous avons décrit la pose et le costume, nous pouvons prendre celui-ci comme le type qui caractérise les bas-reliefs de cette région. Les exemplaires qui en sont connus jusqu'ici ne sont peut-être qu'une faible partie de ceux qui existent dans un pays dont tant de districts restent inexplorés. Dans combien de lieux d'ailleurs les tremblements de terre et la main de l'homme ont dû effacer jusqu'aux derniers vestiges de semblables monuments! Nous en connaissons pourtant assez pour reconnaître là un type dont la valeur et le sens furent compris, pendant un certain temps, d'un bout à l'autre de la péninsule, et que dut reproduire bien des fois la main de ces sculpteurs primitifs.

Les peuples chez qui l'art est encore dans l'enfance, une fois qu'ils ont adopté une manière plus ou moins exacte de représenter la figure humaine et ses accessoires, ne s'en écartent plus tant que leur état social ne se modifie pas profondément; ils la reproduisent indéfiniment sans s'essayer à la varier, sans que l'on puisse trouver, dans les œuvres successives de cette plastique rudimentaire, ces différences toutes personnelles, ces diversités infinies d'interprétation qui supposent un art très-maître de lui-même, très-sûr des moyens qu'il emploie. Au début de toute plastique et dans la première période de son développement, on arrive vite à une certaine forme conventionnelle, toujours la même comme proportion, comme attitude et comme costume. Le peintre ou le sculpteur se sent encore inhabile à imiter le modèle sous tous ses aspects et dans la succession de ses changements possibles ; il figure donc toujours le corps posé et vêtu de même. Quels que soient les défauts de cette représentation, elle suffit aux esprits naïfs à qui elle s'adresse ; bien des peuples ne dépassent point la période où l'art répète indéfiniment cette sorte de type abstrait, signe plutôt que copie de l'objet figuré. Or — il suffit pour s'en convaincre de rapprocher les différentes figures que nous avons indiquées et de les mesurer de l'œil — des rochers de la Cappadoce à ceux de la Lydie, une même convention avait cours, était acceptée par toutes les imaginations.

A laquelle des races qui se sont disputé ce sol avant que l'hellénisme ne s'en emparât appartenaient les rudes ouvriers dont nous venons d'étudier les œuvres? C'est une question que nous n'osons

point aborder ici ; il serait peut-être d'ailleurs prématuré, dans l'état actuel de nos connaissances, de prétendre y répondre autrement que par des conjectures plus ou moins ingénieuses. Les faits que nous avons réunis posent un autre problème, qui appartient au domaine propre de l'archéologie, celui de savoir où il faut chercher les origines et les modèles de cet art que nous regardons comme spécial à l'Asie Mineure. Ce problème gardera toujours certaines obscurités, par suite du petit nombre des monuments conservés. L'archéologue peut pourtant essayer de le résoudre, et les résultats auxquels il arrive lui inspirent d'autant plus de confiance que les inductions tirées par lui des monuments s'accordent mieux avec le peu que les textes antiques nous apprennent de la plus ancienne histoire de la péninsule.

(*La suite prochainement.*)

G. Perrot.

POËMES HISTORIQUES DE THÉODORE PRODROME

Suite (1)

« Καὶ σκύμνος ὢν τοῦ λέοντος ἐν σκύμνοις ὤφθην λέων. »
Σοὶ ταῦτα πρέπει τῷ Χριστῷ σοὶ τῷ Δαυὶδ τῷ νέῳ ·
Σὺ γὰρ ἐχρίσθης ἐκ μητρὸς κοιλίας αὐτοκράτωρ,
Καὶ σοὶ καθυπερτέρησεν ὡς Ἰακὼβ ὁ μείζων,
Καὶ σοὶ τὰς χεῖρας ἔδησεν ὡς Ἰωσὴφ ὁ πρῶτος.
Ξέρξης ἐκεῖνος ὁ πολὺς, ὁ ξενοκαινοτόμος,
Ὁ τὴν ὑγρὰν χερσοποιῶν καὶ θαλαττῶν τὴν χέρσον,
Ἐν Θερμοπύλαις γεγονὼς ἐθάρρει τῇ πληθύϊ,
Καὶ ταῖς μυρίαις φάλαγξι, καὶ τῷ πολλῷ σιδήρῳ,
Καὶ ταῖς ἐξ ὅπλων ἀνταυγαῖς ἐγαυροφρόνει μέγα,
Καὶ τοῖς ἀτράκτοις τῶν βελῶν τοῖς κατεπτερωμένοις,
Ἀλλὰ τὸν πολυσίδηρον συνασπισμὸν ἐκεῖνον
Εἷς Ἀθηναίων στρατηγὸς παρέλυσε γενναίως,
Καὶ σὺ μηδὲν καινοτομῶν, μηδὲ στοιχεῖα τρέπων,
Ἠχμαλωτίσω παμπληθῆ τὴν ὅλην Ἰλλυρίδα.
Ὅρους ἐπέγ[νω] καὶ φωστὴρ ἡμέρας ὁ φωτάρχης,
Ἀλλὰ καὶ τέρμα τοῦ φωτὸς καὶ συστολὴν καὶ δύσιν ·
Σὺ δὲ φωστὴρ τῆς Βύζαντος, ὅρους οὐκ οἶδας μάχης,
Οὐκ ἐνεπλήσθης Ἄρεος, οὐ λύθρων ἐκορέσθης ·
Ἀλλ' οὐδὲ πανημέριος ἀγανακτεῖς ἱππεύων ·
Διψὰς ἐστὶ τὸ ξίφος σου πολεμικῶν αἱμάτων,
Λαφύσσον οὐ κορέννυται τῆς σπάθης σου τὸ στόμα,
Ἀδάμα μου πανάτρωτε, πρηστὴρ ἐχθρῶν ἀκάμα.
Ὑπνοῖ καὶ γίγας ἐκδραμὼν τοὺς ὅρους τῆς ἡμέρας,

(1) Voir le numéro d'avril.

150. Σὺ δὲ βλεφάροις τοῖς χρυσοῖς πότε τὸν ὕπνον δώσεις;
Πότε πονῶν ἀνένδοτα χάριν ἡμῶν ἐνδώσεις;
Ἄγρυπνε φαίνων ὀφθαλμὲ, πότε μικρὸν ὑπνώσεις;
Οὐκ ἐκ σιδήρου γέγονας, οὐκ ἀπὸ λίθων ἔφυς,
Οὐδέ σε λέων ὠμηστὴς ἐξέθρεψεν ἐν ὄρει.
155. Πορφύρας ἔφυς γέννημα, τῶν ἀνακτόρων ἔρνος.
Ἐνδῷς ποτε τοὺς πόνους σου καὶ τοὺς μακρούς σου κόπους.
Ἐπιθυμεῖ τε καὶ κοιτὼν ἰδεῖν ἐπὶ τῆς κλίνης
Πανύχιον καθεύδοντα, κἂν ἐν καιροῖς εἰρήνης·
Ἀναπεσὼν ἀφύπνωσον, κἂν ἐν νυκτὶ βαθείᾳ,
160. Ναὶ ναὶ πρὸς τῶν ἀγρύπνων σου καὶ χαροπῶν ὀμμάτων!
Ῥέων ὁ Νεῖλος ἐξ Ἰνδῶν ἐγκαίρων ἀναβαίνει
Καὶ θαλαττοῖ τὴν Αἴγυπτον ἀνόδοις ἐτησίαις,
Καθ' ἕνα χρόνον πλημμυρῶν καὶ πελαγίζων ἅπαξ,
Καὶ πήχεσιν Αἰγύπτιοι μετροῦντες τὰς ἀνόδους
165. Οὕτως αὐτῶν ὁρίζονται καὶ τὰς εὐδαιμονίας·
Σὺ δ' ἀπαντλῶν τοὺς θησαυροὺς καὶ ῥοῦν χρυσίου ῥέων
Ἀείρρουν οὐκ ἐτήσιον ὑπερνικᾷς τὸν Νεῖλον,
Ἐφράτα (1) μου χρυσόρρειθρε (2), πηγή μου χρυσοβλύτις (3),
Καὶ τῶν Ῥωμαίων τὰς κλεινὰς μετρεῖς εὐδαιμονίας,
170. Ἐν πήχεσι βασιλικοῖς ῥοὰς ἀντλῶν χρυσίου.
Σκύμνους λεόντων παριστᾷ σπασμὸς ὀνύχων μόνος,
Καὶ πέπλος ὅλος γνώριμος ἐκ μόνου τοῦ κρασπέδου·
Ἵππος ἐλαφριζόμενον παρέστησεν ἱππότην,
Καὶ δόρυ δολιχόσκιον καὶ στέρνον καὶ βραχίω,
Καὶ πῦρ ἐκλάμπων (4) ὀφθαλμὸς ὀργίλος Ἀχιλλέα
Πρὸς μάχην ὁπλιζόμενον κατὰ τῶν ἀντιπάλων·
Ταῦτα καὶ σὲ τὸν κραταιὸν καὶ νέον Ἀχιλλέα

(1) Au moyen âge on disait Ἐφράτης pour Εὐφράτης, ἔμορφος pour ἔμμορφος, et de même beaucoup de mots commençant par εὐ. Voy. II, 21 et 26.

(2) Cod. χρυσόρειθρε. Mot nouveau. Voy. l'*Index* de mon édition des poésies de Man. Philé.

(3) Encore un mot qu'on peut ajouter aux lexiques. La forme χρυσόβρυτος est connue. A l'exemple donné par le *Thes.* on joindra celui-ci fourni par Th. Prodrome. Quant à la forme nouvelle χρυσοβρύτης elle est encore employée par ce même poëte, cod. Ven., fol. 80, v. Dans le Man. de M. Didot on lit, fol. 92, r° : Τὰ τῶν λόγων δὲ ῥεῖθρα τῶν χρυσοβλήτων. Il faut sans doute χρυσοβλύτων. Ce mot χρυσόβλυτος vient aussi enrichir les lexiques.

(4) Il manque deux vers à ce décastique, probablement dans cet endroit.

180. Ἀνακηρύττει καὶ δηλοῖ λαμπρὸν τρισαριστέα.
Τίς τοὺς μακροὺς ἀγῶνας σου πρ[επόντως (1)] ἐπαινέσει;
Τίνες παιᾶνες (2) ᾄσονται Παιόνων τοὺς ὀλέθρους;
Τίνες ῥητόρων φόρμιγγες ἢ σοφιστῶν κιθάραι
Τὴν σάλπιγγα τῶν ἔργων σου τρανώσουσιν ἐν λόγοις:
185. Ἔργα χειρῶν σου τεχνικῶς ἐκμελετᾶν ἐργῶδες.
Τίς Ἡραξιτέλης ἱκανὸς τὰς νίκας σου στηλώσει (3):
Τίς ἐγερεῖ σοι χαλκουργὸς ἀνδρίας ἀνδριάντα,
Ὅσον αὐτὸς ἀνήγειρας παρὰ τ[ῆς σῆς] ἀνδρίας;
Αὐτὸς καὶ πράττεις ἄριστα καὶ τελειοῖς τὰς πράξεις,
190. Αὐτὸς αὐτὸν (4) εἰκόνιζε καὶ γίνου Ἡραξιτέλης.
Ὕθλος ἐρρέτω μυθικὸς ὁ τῆς ἀστρολογίας·
Ἠλὴν οὖν πρὸ τῶν τροπαίων σου καὶ πρὸ τῶν εἰσβολῶν σου
Συμμαρτυροῦσι καὶ σοφοὶ Περσίδος ἀστρολόγοι,
Ἀνίκητον ἐκεῖθεν σου τὸ κράτος ἐγνωκότες,
195. Καὶ Μήδων τὰ μηδεύματα (5) παραδηλοῦσι ταῦτα.
Ἐκ πρώτης γάρ σου τῆς ἀρχῆς, πρὸ τῆς ἀκμῆς τοῦ κράτους,
Ἐκ τῶν ἀστέρων ἄμαχον τὸ κράτος σου μαθόντες
Πᾶσιν εὐθὺς ἐκήρυξαν τοῖς μαχηταῖς τῆς ἕω
Τῷ πορφυρῷ πεδίλῳ σου τὴν δέρην ὑποκλίνειν,
200. Καὶ δουλικῶς ὑπηρετεῖν, εἰ βούλοιντο προσμένειν.
Φίλιππος πάλαι πτοηθεὶς τοὺς πρώτους τῆς Ἑλλάδος
Τοὺς Ἀθηναίων ῥήτορας, τοὺς δημαγόρους ἤτει,
Ἑλέσθαι λέγων ἠρεμεῖν εἰ τούτοις ἀποδοῖεν,
Ἀλλ' ὁ καινὸς Ἀλέξανδρος λιπὼν τὰς διαστίξεις
205. Κράτει φρενῶν καὶ δόρατι τοὺς πρώτους συλλαμβάνεις,
Τοὺς μὲν ἐν μάχαις ἀναιρῶν, τοὺς δὲ ζωγρῶν ἐκεῖθεν·
Οὐ γὰρ νικᾶν ἠθέλησας κατειργασμένην νίκην,
Οὐ τρόπαιον περίεργον ἐγείρειν ἠρετίσω,
Ἀλλὰ νικᾷς μαχόμενος. ἀλλὰ κρατεῖς ἐν ξίφει,
210. Ἀναφανδὸν μαχόμενος ὡς πρέπον βασιλεῦσιν.
Χόρευσον, σκίρτησον, Σιών, κρότησον, μέλψον, ᾆσον
Ὁρῶσα στεφανούμενον τὸν αὐτοκράτορά σου

(1) Ou bien προσφόρως. Voy. II, 168.
(2) Voy. plus bas la note sur le v. 195.
(3) Cod. στηλώσει.
(4) *Fort.*, αὐτόν.
(5) Il joue sur le mot, comme plus haut sur παιᾶνες, v. 182.

Τιάραν καταμάργαρον (1) ὑπερβλήτου νίκης.
Εἰπὲ τῷ νέῳ σου Δαυὶδ τὰ τοῦ Δαυὶδ ἐκεῖνα·
215. Σὺ μοῦ καὶ δόξα καὶ σωτὴρ καὶ στόλισμα καὶ στέφος.
Ἐν σοὶ λαμπροπρεπέστερον ὑψῶ τὴν κεφαλήν μου·
Πάλιν ἀκμάζω καὶ σφριγῶ, πάλιν ἡβῶ, νεάζω·
Τὸ γῆρας ἀποξέομαι, τὰς παρειὰς χρωννύω
Τροπαίων ἐρυθήματι, ὥσπερ ἐν φύρει νύμφη,
220. Ὡς νυμφοστόλον κομμωτὴν (2) ἐπευτυχοῦσα τοῦτον.
Ψάλατε πᾶσαι φόρμιγγες, ψάλατε πᾶσαι λύραι·
Ψαλτήρια καὶ κύμβαλα καὶ ναῦλαι καὶ κιθάραι,
Καὶ δόνακες καὶ σύριγγες καὶ πᾶν ὀργάνων εἶδος,
Δότε κοινῶς τῷ ῥύστῃ μου τῷ βασιλεῖ μου δόξαν,
225. Αἶνον αὐτῷ προσάξατε, τὸν ὕμνον συγχροτεῖτε·
Αὐτὸς γὰρ (3) τῶν δυνάμεων ὁ βασιλεὺς ὁ μέγας
Αὐτὸν κατεκραταίωσεν ἐν πᾶσι τοῖς πολέμοις,
Καὶ φοβερὸν πεποίηκε τοῖς ἀντιτασσομένοις,
Καὶ μόνον ἀπροσμάχητον καὶ μέγαν τροπαιοῦχον,
230. Καὶ μύλας καταθραύοντα τῶν δυναστῶν ἐν μάχαις.
Ὡραῖος βότρυς ἤνθησας Κομνηνικῆς ἀμπέλου,
Ἀμπέλου χρυσοβότρυος (4) κλῆμα χρυσοῦν ὡράθης,
Καρπὸς πορφύρας ἱερᾶς ἐκ μήτρας ἀνεδείχθης,
Ἀπὸ γαστρὸς δεσποινικῆς ἐχρίσθης αὐτοκράτωρ·
235. Ἀπὸ σπαργάνων εὐανθὴς καὶ πορφυρίζων κλάδος
Ὡραῖος ἐρυθρόβλαστος λαμπρὸς ἐκ γενεθλίων,
Προωρισμένος εἰς ἀρχὴν Αὐσόνων ἐκ νηδύος,
Εἰς ἐξουσίαν Ἰσραὴλ δευτέρου νεοκλήτου
Ἐξωραίσθης ἐξ ὡρῶν, ἐχαριτώθης ὅλος,
240. Ἀλλ' ἔφυς ὡραιότερος ἐκ τροπαιοφορίας.

(1) Th. Prodrome emploie encore ailleurs, fol. 24, r°, ce composé qui n'était connu que par Const. Manassès. Je citerai un autre exemple d'après ce dernier, cod. Ven., fol. 167, v° : Ἦν δὲ ὁ στεφανίσκος καὶ λίθοις ἀνθῶν καταμάργαρος καὶ γοητεῦσαι καρδίαν πολύς. Voy. encore cod. gr. Coislin, 116, fol. 69, v°, et 70, r°.

(2) Cod. κομβωτήν.

(3) Le copiste fait très-souvent γαρ et δὲ enclitiques.

(4) Mot nouveau, employé encore fol. 25, r°, 41, v°, et 58, r°.

II

Τοῦ αὐτοῦ κατὰ ἀλφάβητον εἰς τὸν αὐτὸν βασιλέα περὶ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως.

Ἄγε καὶ πάλιν, Αὔγουστε Ῥωμαίων αὐτοκράτορ,
Ἀδούσης μου τῆς φόρμιγγος τὸ δεύτερον ἀνέχου,
Καὶ τὸ σμικρὸν ἐφύμνιον καὶ πάλιν ἐνωτίζου,
Κἂν ὕμνους δεκαστίχους σοι μεμετρημένους ᾄδω,
Κατὰ τὰ δὶς δυώδεκα στοιχεῖα κατειργμένους (1),
Κἂν καὶ τολμῶ παραμετρεῖν τὰ μὴ μεμετρημένα,
Λόγοις ψυχροῖς τὴν ἔμπυρον ἀλκὴν καθυπογράφων.
Μὴ θαύμαζε τὸ τέχνασμα, κἂν τολμηρὸν τὸ πρᾶγμα.
Στρουθὸς γὰρ ὢν ἰσχνόφωνος ὁ τεχνικός μου λόγος
Ὑμνεῖ τὰ μεγαλεῖα σου φωναῖς λελεπτυσμέναις.
Βοᾷ κωπηλατούμενον Δαννούβεως τὸ ῥεῦμα·
« Τί μου τὰ ῥεῖθρα γεφυροῖς, θαλαττοπλῆκτα Ξέρξη;
« Τί περιθραύεις νίκησιν τὴν πρὶν οὐκ ἀτρεμοῦσαν;
« Τί περικόπτεις συνεχοῦς ὑγρότητος οὐσίαν;
« Τί, τολμηρέ, κατατολμᾷς καὶ τῶν μὴ τολμητέων;
« Ἐξύβρισας τὸν νῶτον μου, κώπαις αὐτὸν μαστίζων,
« Ἐπέζευσας τὸ ῥεῦμα μου, διῆλθες τοὺς φραγμούς μου,
« Ὡς ὑψιπέτης ἀετὸς τοὺς ὅρους μου παρῆλθες.
« Ἀβάλε, μεγαλότολμε καὶ θερμουργὲ καρδία,
« Τῆς τῶν φρενῶν ἀνδρίας σου καὶ τοῦ μεγαλοψύχου. »
Γεὼν καὶ Τίγρη καὶ Φεισὼν καὶ σὺν αὐτοῖς Ἐφράτα,
Ἐδὲμ τῆς θείας ποταμοί, κλάδοι πηγῆς μεγάλης,
Ῥεύματα τέσσαρες ἀρχαί, τρυφαὶ τοῦ παραδείσου,
Δεῦτε συρρεύσατε κοινὸν πρὸς Δάννουβιν τὸ ῥεῦμα,
Καὶ βλέψατε παράδοξον τεθρυλλημένον θαῦμα·
Ἐφρατικὸν γὰρ χρύσεον ἐξ ἀνακτόρων θείων
Ῥεῦμα μεγάλου ποταμοῦ καὶ κλάδος τεταρταῖος
Δαννουβικῆς ὀξύτητος τὴν ῥύμην περιθραύει·
Τοῦτο γὰρ ῥεῦμα τὸ χρυσοῦν καὶ Τάρας ἐξεπλάγη,
Τοῦτο καὶ πᾶσα θάλαττα καὶ νῆσοι σὺν ἠπείροις.

(1) Cod. κατηργμένους.

E. MILLER.

(*La suite prochainement.*)

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AVRIL.

M. Edmond Le Blant lit un mémoire relatif à des tablettes de bois venant d'Egypte et portant des inscriptions grecques. C'est une série assez nombreuse de ces étiquettes, si rares aujourd'hui, que les Egyptiens attachaient aux momies, afin de les reconnaître dans les chambres sépulcrales où elles étaient déposées. Elles correspondaient à des listes dressées par les gardiens des tombeaux et dont plusieurs existent encore. L'une de ces tablettes est de celles que l'on fixait aux caisses des cadavres chargées sur des barques pour être portées à Thèbes, dans la grande sépulture des memnonia. Elle porte les mots *Pour Thèbes* avec le nom du défunt, celui de sa mère et l'indication de son pays. Les formules inscrites sur les étiquettes et notamment l'acclamation que l'on y adresse aux morts : *Console-toi, nul n'est immortel en ce monde,* acclamation fréquente sur les inscriptions postérieures à Jésus-Christ, paraissent indiquer que cette série de petits textes appartient à l'époque impériale. Une note inédite de M. de Rougé, sur les noms propres qui y figurent, est insérée par M. Edmond Le Blant dans sa communication, que la *Revue* publiera dans un de ses prochains numéros.

M. Deloche fait la seconde lecture d'un mémoire, lu une première fois en 1870 par M. Huillard-Bréholles, si prématurément enlevé à l'Académie. Ce mémoire, qui a pour titre *Essai de restitution de l'une des lettres adressées par saint Remi à Clovis,* doit être publié par l'Académie.

M. Ravaisson met sous les yeux de l'Académie des photographies d'inscriptions faites par M. Héron de Villefosse, attaché au Musée du Louvre et chargé d'une mission en Algérie. Ces photographies seront communiquées à la commission des inscriptions sémitiques.

M. de Saulcy lit au nom de M. Lenormant un mémoire sous forme de lettre adressée à notre confrère, sur des sceaux portant des légendes en écriture hamathéenne.

M. Maury offre à l'Académie une dissertation sur une pierre figurée en forme de stèle trouvée à Pesaro (*Di una pietra figurata a forma di stele discoperta a Pesaro*). L'auteur, M. Odorici, y fait la description de cette pierre dont une planche reproduit l'image, mais il n'y joint point d'explication et il a vainement consulté les hommes les plus compétents de l'Italie. On y voit un navire, plusieurs navires : c'est peut-être un combat naval, peut-être une descente sur un rivage, car indépendamment des hommes de l'équipage on croit entrevoir des prisonniers. Ce monument, trouvé près de Pesaro, l'ancien *Pesaurum* de l'Ombrie, paraît remonter à une époque fort reculée.

Encore un deuil dans le mois. M. de Caumont, si connu de tous les archéologues et correspondant de l'Institut, est décédé le 15 d'avril.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Voici le texte du décret auquel nous avons fait allusion à la fin du *Bulletin* d'avril.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Vu l'article 5 du décret du 9 février 1859;

Considérant qu'un séjour de trois mois en Italie est une préparation insuffisante aux études spéciales des membres de l'École française d'Athènes;

Considérant qu'il importe d'assurer aux membres de ladite Ecole, en résidence à Rome, des conseils et une direction ;

Décrète :

Art. I. Les membres de l'Ecole française d'Athènes, avant de se rendre en Grèce, séjourneront une année en Italie.

Art. II. Un savant choisi en raison de la spécialité de ses travaux est chargé de faire à Rome, pour l'instruction de ces jeunes gens, un cours d'archéologie, d'après un programme proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Les membres de l'Ecole d'Athènes, pendant leur séjour à Rome, sont tenus de suivre cet enseignement.

Art. III. Le savant dont il est parlé à l'article II correspond avec le directeur de l'Ecole d'Athènes et rend compte annuellement au ministre de l'instruction publique de son enseignement et des résultats qu'il a obtenus.

Art. IV. Les membres de l'Ecole française d'Athènes sont, comme par le passé, logés à la villa Médicis, soumis aux règlements de l'Ecole et placés sous l'autorité du directeur de l'Académie de France.

Art. V. Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 25 mars 1873.

A. Thiers.

Par le président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

Jules Simon

M. Albert Dumont, un de nos plus actifs collaborateurs, a été chargé d'inaugurer cet enseignement. L'institution nouvelle, complément depuis longtemps désiré de l'Ecole d'Athènes, ne pouvait être remise en de meilleures mains. M. Dumont est de ceux qui savent qu'un érudit vaut moins encore par ce qu'il fait lui-même que par ce qu'il fait faire aux autres, par ce qu'il conseille et ce qu'il inspire. Nous espérons que, malgré des ressources restreintes, il fondera à Rome une véritable école d'archéologie. Nous devons aussi des remerciements à M. Emile Burnouf, directeur de l'Ecole d'Athènes; en provoquant la fondation de cette succursale italienne, il a rendu un service signalé à l'Ecole d'Athènes et, l'on peut le dire, à la science française.

—— Dans une des dernières séances de la *Société d'archéologie et d'histoire*, à Genève, M. le docteur Hip. Gosse a donné la description et l'interprétation de diverses inscriptions romaines trouvées par lui dans le temple de Saint-Pierre, lors des fouilles de 1859, et qui sont encore inédites; la plus remarquable est celle-ci :

AEMILIO M · FEIL
VOL · TVTORI · IIII VIR
I · D · PRAEF · FABRVM
FLAM · MARTIS · FLAM ·
ROMAE ET AVGVSTI
L AEMILIOS L. F. TVT

Aemilio Marci filio Voltinia tribu, quartumviro jurisdicundo, præfecto fabrum, flamini Martis, flamini Romæ et Augusti, Lucius Aemilius Lucii filius Tutor.

C'est-à-dire :

« Æmilius Tutor, fils de Marcus de la tribu Voltinia, quartumvir chargé de rendre la justice, préfet des ouvriers, flamine de Mars, flamine du temple de Rome et Auguste, Lucius Æmilius Tutor, fils de Lucius. »

C'est une belle inscription qui, par la forme des lettres, indique la fin du premier siècle ou le commencement du second. Æmilius Tutor était de la tribu Voltinia dont les Allobroges faisaient partie; aussi n'est-il pas étonnant qu'on ait retrouvé, à Genève même et dans les contrées voisines, une quinzaine d'inscriptions se rattachant à des personnages de cette tribu; mais c'est la première fois qu'il serait question d'un temple de Rome et Auguste à Genève.

Outre les estampages admirablement exécutés des diverses inscriptions sur lesquelles il s'est étendu, M. Gosse a présenté deux objets encore non décrits, appartenant également aux premiers siècles de l'Église chrétienne. Un de ces objets, en or très-pur, représente une colombe mystique, l'autre, en cuivre, est une plaque de ceinturon figurant l'entrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Jérusalem. (*Journal de Genève* du 28 mars 1873.)

—— M. Gorceix, membre de l'École d'Athènes, l'auteur des belles découvertes faites récemment à Santorin, vient de visiter la Thessalie. Il a recherché dans cette province les monuments de l'âge de pierre. Nous extrayons d'une de ses lettres, écrite d'Athènes le 3 mars, le passage suivant. Les moulages et la hache dont il est fait mention dans cette lettre ont été donnés par M. Gorceix au Musée de Saint-Germain.

« J'arrive d'une exploration géologique en Turquie d'Europe où j'ai parcouru la Thessalie, une partie de la Macédoine et un coin de l'Épire.

Tout en ramassant les échantillons de minéralogie et les fossiles qui étaient l'objet spécial de mes recherches, je me suis enquis dans tous les villages si quelque habitant possédait des instruments en pierre connus là, comme en Grèce, sous le nom d'*Astropélékia*.

Mes recherches n'ont pas été très-fructueuses, soit à cause de la rareté de ces objets, soit à cause de l'idée superstitieuse qu'on y attache et qui les fait considérer comme des amulettes.

A Larisse, trois petites haches m'ont été remises; comme dimensions, comme forme, elles sont identiques à celle que je joins à cet envoi.

Celle-ci appartient à une roche serpentineuse vert pistache, dont la ténacité est moindre que celle de la serpentine ordinaire, mais dont la dureté est, en revanche, un peu plus grande.

Les deux autres sont de même nature minéralogique, mais leur couleur est d'un vert blanchâtre.

Quant à leur provenance, ne les ayant pas recueillies moi-même, je peux dire seulement que, par des informations prises sur place, je crois qu'elles ont dû être apportées de Troade, où il existe des quantités considérables de pareils objets.

Leur forme, leur nature sont identiques à celles trouvées au milieu des fouilles entreprises dans cette région.

Les deux autres objets, dont les moulages sont ci-joints, ont été trouvés par moi au village de *Nézéro*, situé au point le plus élevé des petites lunes de l'Olympe, à environ 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer, près d'un petit lac dont on poursuit le desséchement.

L'un de ces deux objets est un marteau ellipsoïdal, qu'on emmanchait probablement par son extrémité la plus fine. Il a été taillé dans une serpentine verdâtre, à poussière blanchâtre, très-tenace, faisant feu au marteau. De pareilles roches se sont souvent présentées à moi dans l'Olympe, et j'en ai relevé de nombreux gisements.

Un autre marteau identique m'a aussi été montré dans le même village, mais il m'a été impossible de décider le propriétaire à le vendre.

Le second objet est un ellipsoïde à peu près parfait, en marbre poli, et ayant servi soit de pierre de fronde, soit de pilon pour écraser le sel ou les graines peu dures. Les roches marmoriformes des environs ayant une texture identique à celle de cet instrument, je crois que, comme les précédents, il a été travaillé à Nézéro.

Au village de *Rapchani*, situé à deux heures et demie E. de Nézéro, on

m'a montré aussi un petit disque en serpentine, muni d'un court appendice à la partie supérieure; l'usage de ce disque m'est inconnu.

Ces quelques trouvailles indiquent que l'Olympe a été habité à l'époque de la pierre polie, et il serait bien intéressant de savoir si ces peuplades différaient de celles de la plaine de Thessalie, qui, elle, pouvait être à cette époque même encore inhabitée, soit que les eaux ne se fussent pas encore complétement retirées, soit, ce que je crois plus probable, qu'elle fût soumise à des inondations complètes, dont celles d'aujourd'hui nous donnent une idée, et qui y rendaient tout établissement impossible.

Mais cela touche à une théorie que je m'occupe d'élaborer, et pour laquelle j'ai amassé un certain nombre de faits. »

—— *Sarcophage découvert à Paramythia, en Epire.* — Nous trouvons les détails suivants dans une lettre adressée de Janina, le 3 avril, à M. Dumont, par M. Auguste Dozon :

« Vous avez traversé Paramythia, petite ville à demi albanaise et située à une journée de Janina, en arrière de Pargas. Il y a deux mois environ qu'un petit propriétaire albanais, en labourant son champ, à vingt minutes du bourg, mit à découvert un sarcophage de marbre blanc. Il vint à Janina pour essayer de le vendre, en supposant que le gouvernement lui en abandonnât la possession (car vous savez que la Porte, ayant résolu de créer un musée à Constantinople, a interdit l'exportation des objets d'art); on s'amusait à ses dépens, et il s'imaginait déjà empocher des centaines de mille francs. Bref, je voulus en avoir le cœur net, et j'accompagnai Ibrahim-Aga à Paramythia. Voici ce que je vis :

Un sarcophage de marbre blanc, ayant les dimensions suivantes : longueur totale, $2^m,05$; largeur totale, $0^m,88$; largeur dans œuvre, $0^m,62$; hauteur extérieure, $0^m,90$, intérieure, $0^m,62$; les figures dont je vais parler, et qui sont en très-haut relief, ont $0^m,48$ de hauteur. Sur trois des faces, l'une des grandes et les deux petites, sont sculptées des scènes qu'on reconnaît immédiatement, l'une d'entre elles au moins, pour appartenir à la légende de Διόνυσος. En voici la description :

Grande face, composition de cinq figures. En commençant par la gauche : femme jouant du tambourin, la tête nue, levée vers le ciel, vêtements longs, manteau flottant en arrière. Elle regarde vers Bacchus, nu, tenant sur le bras gauche une peau de lion; le bras et la jambe droite, qui posait à terre, sont cassés; la jambe gauche, en faible relief, est repliée en l'air, formant angle droit avec la cuisse. Il a la tête inclinée vers la terre et paraît absorbé par une profonde méditation; un lion marche à côté de lui et semble supporter la jambe levée du dieu. Celui-ci est tourné vers le personnage suivant, femme qui, les épaules un peu renversées, a la tête dressée vers le ciel avec une expression d'extase; de la main gauche, portée en arrière, elle tient une extrémité de son manteau; l'autre extrémité, ramenée par-devant le corps, est soutenue par la main droite (le bras est cassé), qui saisit en même temps par le milieu un bâton (?) aussi haut que les personnages et de forme irrégulière; il est

muni d'une sorte de garde d'épée, ou peut-être d'un double nœud, et surmonté d'une boule, sur laquelle pose un doigt du personnage suivant, faisant face à la bacchante : jeune homme nu, portant aussi sur le bras gauche une peau de lion ; la tête regarde vers le ciel, le bras droit est replié sur la hanche, la main tient un bâton à extrémité recourbée, une houlette (?); une lionne est assise à côté de lui; jambe gauche cassée; la tête a moins souffert que les autres. — Femme qui danse, tenant des deux bras (le gauche manque) son manteau flottant en arrière; elle regarde vers la terre; cheveux enveloppés.

Les angles sont occupés par deux cariatides, des figures de femmes, dont les têtes manquent; l'une a été brisée lors de l'excavation, et se trouve chez le kaïmakam. Les vêtements — une tunique — descendent jusqu'à la hauteur du genou, et les jambes sont remplacées par un pilastre, comme dans les Hermès. La figure de gauche tient sur le haut de la poitrine des fleurs et des fruits, qui cachent le bras gauche; le bras droit, pendant, tient une grappe de raisin; l'autre cariatide a dans la main droite, aussi pendante, une longue faucille, dont la pointe repose sur l'épaule.

Chacun des petits côtés porte un groupe de deux personnages. D'abord Bacchus, probablement, portant sur le bras droit la peau de lion, dont une patte est soutenue derrière lui par sa main gauche, et cherchant à entraîner de ce même bras une femme, munie d'un tambourin, qui semble vouloir fuir; elle a le milieu du corps penché en avant et la tête levée vers le ciel, dans une attitude de supplication. Ce groupe est moins endommagé. — Ensuite, un adolescent, qui a le bras gauche levé en arrière, ainsi que la jambe, paraît danser et regarder vers une femme (tête fruste), qui a le haut du corps nu; depuis la ceinture, elle est enveloppée par une draperie tombante et qu'elle tient des deux mains en l'étendant horizontalement vers le jeune homme.

L'autre grande face, qui est bien mieux conservée et d'ailleurs d'un relief moins haut, présente deux griffons ou lions ailés, à tête d'aigle, qui ont une patte levée et regardent l'un vers l'autre; ils sont séparés par une sorte d'énorme flambeau à deux étages et reposant sur un socle quadrangulaire, ou plutôt, peut-être, un autel, dont la partie supérieure, une vasque d'où sort une flamme, atteint presque la frise. — Les deux angles sont occupés par des arbres.

Tout le pourtour du sarcophage est garni d'une frise ou d'un entablement formé de trois zones superposées; la zone intermédiaire est formée d'oves posés sur la pointe et séparés par des feuillages; l'inférieure, d'oves plus petits et placés sur champ.

Le soubassement est très-épais, il porte à sa face extérieure et au-dessous de la saillie sur laquelle reposent les personnages des scènes décrites, une rangée d'oves et au-dessous une torsade; toute cette décoration me semble d'un bon style. Aux extrémités du soubassement, près de chaque angle et sur un espace qui a été laissé plein, sont sculptées de petites

figures d'animaux; des éléphants, sur la face de la grande scène; l'espèce des autres est aujourd'hui difficile à reconnaître.

Le couvercle, énorme et en forme de toit à deux pans, est couvert d'imbrications représentant des tuiles arrondies à l'extrémité; sur le bord règne une bande de feuillage d'un seul type et d'un très-faible relief; si je ne me trompe, le style en est romain, et je crois que la hauteur du relief des sculptures indique la même époque.

L'état de dégradation des figures ne me permet guère de porter un jugement sur ce monument funéraire; ce qui est évident pour tous, c'est qu'il a été travaillé avec le plus grand soin, et que la grande composition est pleine de mouvement.

Le couvercle dont j'ai parlé était en place, mais une extrémité avait été brisée à une époque ancienne (depuis longtemps la charrue le rencontrait, mais on prenait pour une simple pierre la partie saillante), et le sarcophage fouillé, selon toute apparence, et on y avait mis alors des objets qui n'y appartenaient pas primitivement; c'est du moins ce qu'on peut dire d'un fragment de colonnette en grès bleuâtre, qui a été trouvé dans l'intérieur avec deux médailles : l'une en argent, grossière, et qui paraît être de la Béotie, l'autre en bronze et impériale, légendes illisibles; quelques petits morceaux de cristal de roche (je crois), deux fragments d'os et une dent.

Le sarcophage paraît avoir reposé sur un pavé en mosaïque de la plus commune sorte, dont deux morceaux seulement ont été retrouvés; il avait été entouré, peut-être pour le préserver, d'un mur en cailloutage; le sol tout à l'entour est jonché de nombreux débris de tuiles plates, sur lesquels j'ai en vain cherché aucun signe ou monogramme. Il y avait donc là un édifice. Le sol du champ, où se trouvent encore dispersés sept ou huit vieux oliviers, et qui est horizontal, a été exhaussé de plus d'un mètre au-dessus de la base du sarcophage, et à sa surface, deux tombes ordinaires, formées et recouvertes de plaques calcaires, ont été trouvées précédemment; l'une contenait un vase de terre cuite que, naturellement, l'aga a immédiatement brisé dans l'espérance d'y trouver des *paras*. Y avait-il là un lieu de sépulture privée ou publique? Des fouilles amèneraient-elles quelque résultat? J'avais eu un instant l'intention de demander un firman *ad hoc*, par l'intermédiaire de l'ambassade; mais l'avidité manifeste de mon Albanais me fait craindre des difficultés de ce côté, et j'y renonce.

D'où est venu ce monument? Il a été évidemment apporté de l'étranger, car l'Épire ne fournit aucune sorte de marbre blanc; celui-ci me semble beaucoup moins fin que le pentélique, c'est peut-être un marbre d'Italie. Mais le plus grand mystère, c'est le moyen employé pour apporter, dans la localité où elle se trouve, une masse aussi lourde et dont le poids doit, j'imagine, excéder 2000 kilogrammes. Le Kalama (Thyamis) passe à environ trois heures de là; le transport par mer, puis par ce fleuve, n'avait rien d'extraordinaire; mais, le débarquement opéré, la difficulté commen-

çait, et on se demande comment elle a été vaincue, ou plutôt comment elle le serait aujourd'hui, car à l'époque où le sarcophage a été sculpté et mis en place, on aime à croire que le pays avait un autre aspect que celui qu'il a pris sous la domination turque, et une route carrossable devait traverser la montagne de médiocre hauteur qui sépare Paramythia de la vallée du Thyamis.

J'apprends que le gouvernement vient de laisser le sarcophage à la disposition de l'aga, qui en sera fort embarrassé sans doute. A. Dozon. »

—— Une découverte très-curieuse vient d'être faite dans l'église de Notre-Dame-de-Cléry, par M. le comte de Vernon, membre de la Société archéologique de l'Orléanais. Nous extrayons de l'*Impartial du Loiret* les détails suivants, qui lui ont été communiqués à cet égard :

M. de Vernon rencontra, à environ un mètre au-dessous du dallage actuel, au côté sud de la nef, et dans une position symétrique au tombeau de Louis XI, un petit caveau construit en pierre de taille, dans lequel se trouvait une boîte de plomb, soudée avec soin et intacte, de forme carrée, et d'environ seize centimètres de longueur sur douze de hauteur.

Au milieu de la nef, entre ces deux caveaux et à la même profondeur, les fouilles mirent à découvert un petit cercueil de plomb de quarante-huit centimètres environ de longueur, renfermant une étoffe de fine laine ayant enveloppé le corps d'un enfant nouveau-né.

Bien que ce cercueil ne porte aucune inscription, tout donne à croire qu'il contenait les restes du jeune enfant de Louis XI, inhumé près de son père.

Sur l'invitation de M. de Vernon, une commission de la Société archéologique se transporta jeudi dernier, 27 mars, à Cléry, pour constater ces intéressantes découvertes.

La petite boîte de plomb trouvée dans le caveau parallèle à celui de Louis XI fut ouverte en sa présence. Cette boîte renfermait un cœur enveloppé d'étoffes de laine.

L'oxydation du métal ne permit pas d'abord d'y reconnaître une inscription.

Grâce à un examen plus attentif, M. de Vernon a pu y lire en caractères du xve siècle l'inscription suivante :

C'est le cueur du roy Charles huitième. — 1498.

En outre de ce fait d'un si grand intérêt historique, les savantes investigations de M. de Vernon semblent prouver d'une manière désormais incontestable :

1° Que le caveau de Louis XI est orienté vers le nord-est et non vers l'est, comme l'indiquait à tort la position du monument supérieur ;

2° Que l'autel et la statue de la Vierge miraculeuse étaient autrefois placés près du tombeau royal, au point d'intersection de la nef et du transept ;

3° Que le sol primitif de l'église a été exhaussé d'environ soixante-

quinze centimètres, ce qui ôte aux piliers de l'église une partie de leur élégance et de leur légèreté. (*XIXe siècle.*)

—— On vient de faire sur le territoire de Soissons une découverte importante au point de vue historique et archéologique.

Sur les glacis des fortifications, du côté du faubourg de Crise, auprès de l'endroit appelé Chevreux, des ouvriers ont mis à jour des sépultures antiques dans lesquelles on a trouvé cinq squelettes, dont un d'enfant.

A côté des ossements, on a découvert des vases et poteries de l'époque gallo-romaine, un grand anneau de cuivre placé sur la tête de l'enfant, et servant probablement à retenir ses cheveux; cet anneau avait laissé son empreinte sur les os du crâne.

Enfin, une médaille romaine d'Antonin, assez bien conservée. A quelle époque remontent ces sépultures?

Évidemment elles ne sont pas antérieures à Antonin. On suppose que c'était là le cimetière des premiers chrétiens de notre ville. Les premiers chrétiens avaient adopté l'usage reçu chez les Romains, et consacré par la loi des XII Tables, d'inhumer leurs morts hors de l'enceinte des villes ; mais ils évitèrent toujours avec grand soin de confondre les restes de leurs parents avec ceux des païens, et dès le principe ils eurent leurs sépultures à eux.

Ce qui donne un certain poids à cette supposition, c'est l'éloignement de ce cimetière de celui de la ville à cette époque, découvert depuis longtemps déjà et qui se trouve sur la route de Compiègne.

Nous pensons que ces sépultures doivent remonter au IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. Il serait à désirer que de nouvelles fouilles vinssent compléter les renseignements et donner à cette découverte une date certaine.

—— *Découverte d'antiquités à Athènes.* — Une découverte assez curieuse pour les antiquaires a été faite à Athènes. Il y a quelques années, un Grec riche, nommé Leppa, mourut en Valachie, laissant une grande somme destinée à faire revivre les jeux olympiques, après qu'ils auraient été modifiés conformément aux exigences de la société moderne. Après de longues discussions, il fut résolu qu'on élèverait à cet effet un édifice qui serait placé à Athènes, entre le jardin du palais et le temple de Jupiter Olympien. On n'avait trouvé d'abord, en creusant le terrain choisi pour la construction, que des morceaux de mosaïque datant du temps des Romains, et des murs d'une date plus moderne, bâtis de pierre ordinaire et de mortier. La nature de ces découvertes n'avait donc pas encouragé les recherches. Mais il y a peu de temps, les ouvriers, en fouillant le terrain pour établir les fondements de l'édifice futur, ont mis au jour plusieurs restes d'une construction antique et les troncs de deux statues plus grandes que nature.

Ces statues, l'une d'homme, l'autre de femme, ont été découvertes à 1^m,40 seulement de profondeur, à une place où le terrain monte doucement vers une petite colline. Toutes les deux sont évidemment de l'époque

romaine; les mains et les bras sont brisés, mais ce qui en reste suffit pour indiquer qu'elles représentaient des divinités : Esculape et Hygie probablement. Les jambes de la statue d'Esculape ont été retrouvées, séparées du tronc, ainsi que trois fragments des bras de celle de Hygie. Cette déesse était représentée ayant sur l'épaule un serpent et tenant un vase dans lequel ce serpent plongeait la tête. Les fouilles ont fait retrouver plusieurs fragments du corps de ce serpent.

—— On vient de découvrir, raconte le *Journal de l'Aisne*, à Remies, dans une prairie qui borde la Serre, plusieurs tombes de pierre qui appartiennent incontestablement à l'époque franco-mérovingienne. Certains de ces tombeaux ou étaient vides ou contenaient des ossements de différents cadavres, preuve de violation à une époque plus ou moins reculée.

Dans une de ces tombes qui n'avait pas été fouillée, on a trouvé un certain nombre d'objets qui ne manquent pas d'intérêt : une boucle en fer de baudrier, une de ces haches en fer qu'on appelle *francisques*, un objet en fer qui reste encore indéterminé, et enfin un de ces fers de lances connues sous le nom de *framées*. Il est long d'environ 60 centimètres et parfaitement conservé, ce qui est rare.

Dans la douille où s'emboîte le manche en bois, on voit encore les rivets métalliques qui fixaient la hampe au fer de lance. M. Parent, cultivateur à Remies, et sur la propriété duquel se trouvaient ces sarcophages, a fait don des objets qu'ils contenaient au musée de Laon, déjà si riche en armes et en bijoux mérovingiens.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° III, mars 1873 :

Séances de l'Institut. — H. Kiepert, sur la topographie de l'ancienne Alexandrie.

—— Nous apprenons au moment de mettre sous presse que M. Eugène Millet, l'habile restaurateur du château de Saint-Germain, vient de découvrir les soubassements du château de Charles V. On sait qu'il est généralement admis que le château de François Ier a été construit sur le même plan que le château précédent; c'est à ce fait que l'on attribue la forme bizarre et irrégulière de la cour actuelle. Or il se trouve que les soubassements découverts démontrent que la cour de Charles V formait un quadrilatère régulier. L'explication acceptée jusqu'ici est donc inadmissible. Du reste, M. Millet veut bien donner à la *Revue* une note accompagnée d'un plan de l'ancien château. Cette note sera insérée dans un de nos plus prochains numéros.

ERRATA :

Page 253, v. 56. *Au lieu de* πετὰ, *lisez* μετά.

Page 254, v. 66. *Au lieu de* χρυσαυγῆς, *lisez* χρυσαυγής.

— v. 94. Τοῦ φραγμου, *suppléez* [Καὶ] τοῦ φρ.

BIBLIOGRAPHIE

La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, précédée d'une introduction historique et critique, et accompagnée :

1° D'un index alphabétique des noms de la carte originale avec les lectures des éditions précédentes;

2° D'un texte donnant, pour chaque nom, le dépouillement géographique des auteurs anciens, des inscriptions, des médailles, et le résumé des discussions touchant son emplacement;

3° D'une carte de redressement contenant tous les noms à leur place et identifiés, quand cela est possible, avec les localités modernes correspondantes;

4° D'une seconde carte établissant la conformité des indications générales de la Table avec les connaissances présumées des Romains sous Auguste (*Orbis pictus* d'Agrippa).

La *Revue* se réserve d'apprécier comme elle le mérite, quand elle sera terminée, cette publication, qui fera grand honneur à son auteur, M. Ernest Desjardins, et à l'érudition française. Le titre, que nous avons transcrit en entier, indique tout ce qu'elle contiendra de renseignements variés, tout ce qu'elle ajoutera à nos connaissances sur le monde ancien, ses divisions politiques et administratives, son système de voirie, sa nomenclature géographique. Pour remplir le cadre que M. Desjardins s'est tracé, il fallait être, comme lui, tout à la fois géographe et épigraphiste; les inscriptions l'aident sans cesse à déterminer la forme authentique de tel ou tel nom mal écrit sur la carte. On reconnaît ainsi, presque à chaque page, l'élève de M. Léon Renier, le savant à qui ses travaux personnels et l'étude des œuvres de Borghesi ont rendu familière la vaste littérature épigraphique de notre siècle, et qui sait suppléer, par l'habitude qu'il a de consulter les recueils antérieurs et par les richesses d'une belle bibliothèque tout exprès formée avec amour, aux ressources que lui fournirait, pour un pareil travail, l'achèvement du *Corpus*.

Nous nous bornons aujourd'hui à avertir tous ceux que peut intéresser cette entreprise scientifique des conditions où elle va se poursuivre. Interrompue par les événements, la publication va être reprise avec activité. Les livraisons 10 et 11 viennent de paraître. L'ouvrage entier comprendra 18 livraisons. Les livraisons qui n'auront pas de cartes renfermeront un nombre double de feuilles de texte. G. P.

Vita sancti Bertini metrica, Simone auctore. Vie de saint Bertin, en vers, composée par Simon; transcrite du manuscrit original, avec une notice préliminaire et des notes, par M. François Morand, membre du Comité des travaux historiques. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXII. In-4, 43 p.

En publiant la vie de saint Bertin, composée par Simon, abbé de Saint-Bertin de 1131 à 1136, M. Morand n'a pas eu la prétention de donner

sur la vie de l'un des fondateurs de l'abbaye de Sithin des renseignements nouveaux. De même que Mabillon et les Bollandistes, il n'a pas non plus vu dans cette biographie une œuvre d'un grand intérêt historique ; mais moins sévère et plus juste que Mabillon et le P. Stilling, éditeur d'une vie de saint Bertin, il y a vu une production littéraire assez intéressante pour être signalée. En effet, dans ce poëme, « il y a, dit M. Morand dans sa notice préliminaire, de l'intérêt, de l'art et des procédés de versification qui, s'ils ne sont pas tous nouveaux aux hommes familiers avec les poëtes latins du XIIe siècle, peuvent donner lieu à des aperçus neufs et causer encore quelque surprise. »

En quoi consistent les procédés de versification dont parle M. Morand ? Outre les vers léonins très-nombreux dans ce poëme, il y en a d'autres d'une espèce tout à fait particulière, assez souvent employée dans les documents du XIIe siècle. Les vers 457 et 458 en fournissent un exemple :

Vates, dux casu, vacuum vas, qui jacet, haustu
Previdet : artatur; vino manet : relevatur.

qu'il faut lire : « Vates previdet : dux casu artatur; vacuum vas vino manet : qui jacet relevatur haustu. »

Si ce procédé est ingénieux, il n'est pas fait, on en conviendra, pour faciliter l'intelligence du texte.

Il y a enfin une série de vers appelés par Simon lui-même vers catapultes, *versus catapultini*. Ces vers sont au nombre de onze (499-509) ; ils ont la forme suivante .

si spe fru
Sanctus ——————> eris
qua justific

Il faut lire : « Sanctus eris, si spe frueris qua justificeris. »

M. Morand croit que ce vers se trouve, au moins implicitement, dans une pièce d'un évêque de Rennes, Marbode, mort en 1123, et dans une autre pièce d'une abbesse de Hohenbourg, en Alsace, Kilinde ou Relinde, qui vivait également au XIIe siècle. Il voit, peut-être avec raison, dans ce genre de versification un emblème, un symbole en rapport avec l'intention du poëte et le but de son discours.

La publication de M. Morand est, à tous égards, digne d'éloges. La notice est un excellent morceau de critique historique et littéraire ; le texte est très-soigné. Il faut surtout savoir gré à M. Morand d'être entré dans une voie trop dédaignée jusqu'à ce jour et d'avoir compris toute l'importance qu'on peut tirer, sinon pour l'histoire, du moins pour la littérature latine au moyen âge, des documents de ce genre. ULYSSE ROBERT.

SEAUX

OU

CISTES EN BRONZE A CÔTES (1)

C'est au Congrès international de Bologne (session de 1871) que l'on s'est, pour la première fois, sérieusement occupé de cette série de vases en bronze (voir la planche XII) qui, n'étant remarquables ni par l'élégance de la forme, ni par la richesse de l'ornementation, avaient jusque-là échappé à l'attention des archéologues italiens, ainsi que beaucoup d'autres ustensiles de même métal trop grossiers pour figurer dans des séries composées au point de vue de l'art. Ajoutons que ces ustensiles, faits de minces et assez fragiles feuilles de métal, nous arrivent généralement dans un état de détérioration tel, que le zèle des plus intrépides a été souvent considérablement refroidi en présence de pareils débris. Mais la question posée à Bologne n'était plus une question de perfection de forme, c'était une question de commerce et d'industrie. Il s'agissait de trouver le centre de fabrication des bronzes antiques de toute nature que divers pays de l'Occident et du Nord, France, Angleterre, Irlande, Danemark, Allemagne et Suisse, possèdent en aussi grande abondance, au moins, que l'Italie elle même. Les vases composés de feuilles de métal battu au marteau et rivées à l'aide de clous à tête longue ou autres, étant au nombre des plus répandus en Europe, devaient être tout d'abord un des principaux éléments de la discussion. Ce fut à propos d'un seau en bronze analogue au nôtre et trouvé dans le cimetière de Marzabotto (pl. XIII, fig. 12) que le débat s'engagea. On ne pouvait choisir un meilleur sujet d'étude. Si, en effet, les seaux en bronze à côtes ne

(1) Cet article est extrait à peu près complétement d'un mémoire devant faire partie du volume de la Société des antiquaires de France actuellement sous presse. Ce mémoire est intitulé : *Les Tumulus gaulois du Magny-Lambert.*

sont pas très-nombreux dans nos musées, ils font partie de toute une famille de vases de fabrication analogue, dont le caractère est tellement accentué que personne n'a jamais mis en doute qu'ils appartinssent à une même influence, à une même industrie; nos seaux en sont comme le type le plus prononcé. Une statistique exacte des vases de ce genre existant dans les diverses collections de l'Europe, accompagnée de l'indication de leurs provenances respectives et d'une carte qui en rendrait sensible aux yeux la distribution relative, serait certainement le travail le plus propre à résoudre la question débattue. Malheureusement personne au Congrès n'avait fait ni même préparé ce travail, et ceux qui prirent part au débat n'avaient à apporter que des observations isolées; seul M. le comte Conestabile crut pouvoir établir un fait précis qu'il formula ainsi: « *Les cistes déposées au musée du cimetière de Bologne, ainsi que celles qui proviennent du cimetière de Marzabotto, sont les produits d'un art local particulier à la Transpadane; on ne les rencontre pas au-delà de l'Apennin.* » Evidemment M. le comte Conestabile pense que c'est de la Cisalpine que ces vases et leurs similaires ont été transportés dans les pays transalpins. M. le comte Gozzadini a adopté cette opinion dans son dernier opuscule en français sur Marzabotto. Il y décrit ainsi les seaux trouvés dans le cimetière de Bologne : « *Deux seaux en bronze d'une forme particulière à l'Étrurie circumpadane et spécialement au territoire bolonais.* » Personne ne s'éleva contre cette attribution des vases composés de feuilles de bronze rivées à l'Italie Supérieure. M. le docteur Lindenschmit, dans le premier fascicule de son troisième volume (*die Alterthümer, etc.*), s'est même depuis longuement étendu sur ce sujet, pour appuyer de toute l'autorité de son expérience cette conclusion des savants italiens. Nous avons donc suivi l'opinion générale en classant notre seau parmi les productions de l'Etrurie. Nous examinerons bientôt jusqu'à quel point cette opinion est fondée.

Voyons maintenant, conformément à la méthode (1) que nous avons suivie jusqu'ici, ce que nous donne le relevé des objets de même nature trouvés en Gaule et pays limitrophes, dont la connaissance est venue jusqu'à nous.

Le premier seau à côtes que nous ayons à signaler, est le magnifique seau trouvé dans le tumulus du Monceau-Laurent, commune de Magny-Lambert (pl. XIII, fig. 1), avec une de ces grandes épées en fer à soie plate, qui fut la première épée de nos pères à leur descente

(1) Cette phrase fait allusion à la première partie du mémoire dont la présente note est un extrait.

en Italie (1). Le dessin que nous offrons au lecteur en donne une idée très-nette. Voici comment M. Abel Maître, l'habile directeur des fouilles du Magny-Lambert, nous décrivait ce seau dans l'excellent rapport qu'il nous a adressé et qui figure *in extenso* dans notre mémoire aujourd'hui sous presse.

« *A vingt-cinq centimètres au-dessus de la tête du squelette, se trouvait, à côté d'une cuiller ou puisoir en bronze, un grand seau de même métal. Il m'a fallu prendre beaucoup de précautions pour retirer ce grand seau de la fouille. Il était rempli de pierres et le fond déplacé était remonté jusqu'au milieu. Sur ce fond, empâté dans une matière noire visqueuse, était placé un joli petit vase de bronze en forme de coupe à bord plat. La place où il était est encore très-bien marquée sur le fond du seau. La coupe et le seau étaient tout déformés. Mais heureusement le métal était encore assez bon et m'a permis, non sans peine, il est vrai, et grâce au concours de notre excellent atelier, de remettre tout en état. Le seau a trente-deux centimètres de hauteur sur trente-quatre et demi de largeur ; il est ornementé de six cercles au repoussé, plus le cercle du haut qui est roulé. Un ornement à petits points, également au repoussé, forme dans l'intervalle des cercles ou bourrelets des parallélogrammes obliques composés chacun de trente points, c'est-à-dire six points en hauteur et cinq en largeur. Entre les cercles l'obliquité des parallélogrammes est opposée, ce qui donne à l'ensemble des ornements une forme de chevron. La dernière rangée seule fait exception pour le nombre des points, qui ne s'élève qu'à vingt-cinq en hauteur et cinq en largeur. Au bas et près de la sertissure les mêmes points se retrouvent sur une seule rangée faisant le tour du seau.*

« *Le bord du haut est roulé, roulé à joint sur un tube de cuivre rempli de métal blanc et fusible* (2). *Le fond est serti sur le bord et le renflement qui forme le premier cercle du bas est également garni de métal blanc. La partie cylindrique du seau est formée de deux feuilles de métal égales et réunies par treize rivets de chaque côté. Les rivures ne sont pas apparentes à l'extérieur. Au bord du haut et à l'intérieur sont placées des contre-plaques de trente-deux millimètres de longueur, destinées à augmenter la solidité des rivets. Deux anses sont fixées sur le seau par six clous, trois de chaque côté. Ces clous ont les têtes coni-*

(1) C'est la grande épée décrite par Polybe. Voir la première partie du mémoire précité.

(2) Des fragments de ce métal sont entre les mains de M. Peligot, de l'Institut, qui a bien voulu se charger de les analyser.

ques et pointues à l'extérieur. A l'intérieur ils sont rivés sur des contre-plaques de bronze. Deux pendeloques à double plaque en bronze fondu, ornées d'espèces de têtes qui pourraient représenter des têtes de canard, sont reliées aux anses par un anneau de bronze fermé à joint. Sous le fond du seau une petite plaque est fixée par trois rivets; elle me semble être une réparation antique. »

Le seau du tumulus du Monceau-Laurent est le plus beau spécimen connu des vases du même genre. Il peut servir de type à tous les autres et nous dispenser de les décrire en détail; nous nous contenterons d'en faire l'énumération.

En Gaule, outre le seau en question n° 1 de nos planches, quatre autres avaient été précédemment déjà signalés à notre attention.

N° 2. Seau trouvé à Gommeville (Côte-d'Or), probablement dans un tumulus, et offert au musée de Saint-Germain par M. Louis Coutant. Il est, comme on peut le voir, beaucoup plus petit et plus simple que celui du *Monceau-Laurent.*

N° 3. Seau trouvé dans le tumulus de Grauholz, près Berne (Bonstetten, *Antiq. suisses,* Supplém. pl., XV). Le tumulus de Grauholz, à une lieue de Berne, était un tumulus à noyau de pierre comme ceux de la commune du Magny-Lambert. Il avait sept ou huit pieds de haut et renfermait des cercles et débris de roues, quatre bracelets en lignite, des fragments de poterie, un collier formé de grains d'or en feuille estampée, des pendants d'oreilles de même fabrication et enfin le seau dont nous venons de parler. Ce tumulus a les plus grands rapports avec ceux du Châtillonnais (1). M. de Bonstetten (p. 21) décrit ainsi le seau de Grauholz : « *Baquet en bronze : il est à côtes saillantes et muni de deux anses en bronze massif*; *les extrémités du cercle sont rivées ensemble; la partie inférieure se replie en rainure qui s'emboîte dans celle du fond du baquet replié en sens inverse.* » C'est exactement la fabrication du seau du Monceau-Laurent.

N° 4 *Seau provenant du tumulus d'Eygenbilsen*, près Tongres, découvert en 1871 et publié par M. Schuermans. Il est inutile de décrire ce seau, qui est maintenant connu de tout le monde. Rappelons seulement que le même tumulus contenait une œnochoé en bronze à bec relevé du travail étrusque le plus prononcé, ainsi qu'un bandeau en feuille d'or estampée (2).

(1) Voir notre mémoire précité et celui de M. E. Flouest intitulé : *Le Tumulus du bois de Langres* dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, année 1871.

(2) Voir Schuermans, *Objets étrusques découverts en Belgique.* Bruxelles, 1872.

N° 5. Seau trouvé près de Mayence et déposé au musée de cette ville (docteur L. Lindenschmith dans *Alterthümer, etc.*, t. II, liv. III, pl. V). Nous ignorons dans quelles circonstances ce seau a été découvert.

S'il faut en croire le docteur Lindenschmith, d'autres vases semblables auraient été trouvés dans les pays rhénans, mais il n'en cite aucun d'une façon précise. Il est toutefois persuadé qu'ils sont loin d'y être rares. Malheureusement, écrit-il, on a, jusqu'ici, fait peu attention aux fragments de ce genre que l'on a rencontrés dans les fouilles et qui se bornent en effet, le plus souvent, à la bordure du vase qui était la partie la plus solide, mais non celle qui donne le plus précisément l'idée de l'objet dont il était un débris. Notre ami et collègue à la Société des antiquaires, M. George Perrot, nous assure de son côté qu'il a vu dans le Birkenfeld de nombreux débris de ce genre. Tous ces vases semblent provenir des tumulus de la contrée si riche en objets étrusques. D'un autre côté on est fondé à croire qu'un seau de cette espèce se trouvait sous le tumulus de Dœrth, près Saint-Goar, où il semble être signalé par la présence de *bordures roulées remplies d'un métal fusible* qui rappelle singulièrement le premier et le dernier cercle du seau du Monceau-Laurent (1). Il est également probable que l'un des tumulus d'Anet en contenait un autre (Bonstetten, *Antiquités suisses*, p. 22). En admettant ces deux hypothèses nous arrivons au nombre sept, sans compter les débris signalés par M. Perrot dans les collections du Birkenfeld.

Hors de la Gaule, en remontant vers le nord pour redescendre ensuite au sud, nous retrouvons les mêmes vases :

1° En Hanovre, à Luttum, cercle de Verden, *dans un tumulus;* à Nienburg sur le Weser et à Panstorf, près de Lubeck, renseignements particuliers du docteur Lisch (voir notre pl., *fig.* 6 et 7). Le docteur Lisch fait monter le nombre de ces seaux à cinq seulement. D'après le docteur Lindenschmith, on en connaîtrait sept.

2° A Hallstadt (Autriche), au nombre de six, dont un (*fig.* 8) est la reproduction presque identique (2) de notre seau du Monceau-Laurent, et les autres n'en diffèrent que par des détails sans importance (*fig.* 9, 10 et 11). Soit donc dix-huit ou vingt-deux seaux semblables

(1) Voir le *Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique*, article Dœrth.

(2) Nous signalons à l'attention de nos lecteurs les oiseaux estampés sur le premier et le dernier cercle, motif de décoration caractéristique, sur lequel nous nous réservons de revenir prochainement. Nous donnons, 8 *a*, une partie de cette zone à 1/2 de grandeur réelle.

ou analogues aux nôtres dans les contrées transalpines en trois régions principales : la vallée du Weser, la vallée du Rhin et la vallée du Danube.

Nous n'avons jusqu'ici que des renseignements incomplets sur les découvertes du Hanovre. Ce qui concerne le cimetière de Hallstadt nous est, au contraire, connu dans le plus grand détail Or, voici les notes que M. Ramsauer, l'heureux et habile explorateur du Salzberg, inscrivait sur son album, au sujet de l'une des tombes qui contenaient des seaux à côtes, la tombe portant le n° 299 : « *Cette tombe était sous la tombe* 295, *à trois pieds de profondeur. Le cercueil en argile, comme à l'ordinaire, renfermait les débris d'un corps brûlé. Un amoncellement de pierres ou tumulus le recouvrait. Sur les restes d'ossements je recueillis :* 1° *une belle épée en bronze à deux tranchants, très-élégante, de* 4 *pieds de long. La poignée était entourée de plusieurs feuilles d'or très-minces, estampées et ornées de dessins en forme de triangle, formant cercle autour d'une étoile centrale;* 2° *non loin de l'épée gisaient des fragments d'un objet en or, inconnu, avec deux petits rivets;* 3° *un anneau en bronze;* 4° *quatre pièces en spirale :* 5° *plusieurs épingles à vêtements;* 6° *deux bracelets cannelés, une bague en bronze;* 7° *un beau seau en bronze avec anses en bronze et ornements au repoussé* (notre numéro 8); 8° *enfin, un grand chaudron de même métal dans lequel avait été placé un plat en bronze également, des débris de poterie et des ossements d'animaux* (1).

L'épée en bronze de cette tombe avait exactement la forme de l'épée en fer du *Monceau-Laurent*. Les feuilles d'or estampées, l'anneau en bronze, la fibule à enroulements, les épingles à vêtements, aussi bien que la chambre en pierres de petites dimensions artistement édifiée au-dessus du mort, tout nous montre que nous avons affaire à des mœurs funéraires tout à fait analogues à celle du Magny-Lambert.

Bien que nous soyons loin d'avoir la liste exacte des tombes de ce genre qui peuvent exister, tant en Gaule que sur la rive droite du Rhin, il est une remarque que nous pouvons faire de suite, c'est que parmi ces seaux tout ceux dont la provenance est connue sortent de tumulus à noyau de pierres ou de tombes gauloises, comme celles de Hallstadt, qui ne sont qu'une modification du mode de sépulture dont nous parlons; c'est que, de plus, les objets accompagnant le mort sont, aussi bien dans les sépultures de Hallstadt que dans celles de Belgique, de Gaule et de Hanovre, en majeure partie des objets de style

(1) Traduction inédite du vicomte Lepic.

étrusque assez prononcé, comme l'œnochoé d'Eygenbilsen, ou du style gaulois le plus archaïque, comme le mobilier funéraire de Grauholz. Ainsi dans le tumulus de Grauholz, tumulus à noyau de pierres de sept ou huit pieds de haut (Bonstetten), on trouva, outre des débris de roues de char, placés en dehors du noyau, quatre bracelets en lignite, des fragments de poterie brune, et près du seau en bronze « *des grains de collier formés de deux demi-coquilles en feuille d'or, les uns à deux, les autres à un seul rang de triangles à six points avec bordure en grènetis estampés. Le collier se composait de vingt-quatre grains de grosseur différente.* » Deux petits pendants d'oreille en feuille d'or complétaient cette parure, qui rappelle le petit disque d'or également estampé avec grènetis de notre tumulus de *la combe à la Boiteuse* (1) et encore plus le beau collier du cimetière de Marzabotto, près de Bologne, et la feuille d'or de la tombe n° 299 de Hallstadt. Les analogies entre tous ces monuments se poursuivent donc avec des rapprochements de plus en plus significatifs. C'est toujours le même courant industriel, si je puis m'exprimer ainsi ; ce sont les mêmes mœurs.

Mais quand bien même ces coïncidences ne nous démontreraient pas l'antiquité relative de ces vases, leur fabrication en témoignerait hautement. Tout le monde sait, en effet, que l'un des premiers progrès signalés dans l'art de travailler le bronze, c'est la *soudure* que Glaucus inventa, selon Pline, vers le VIIe siècle avant notre ère, et dont l'usage dut se répandre rapidement en Italie et dans tous les pays en rapport avec les Etrusques, comme le prouvent, du reste, beaucoup de bronzes italiens des plus beaux temps de l'art toscan. L'absence absolue de soudure dans la confection des vases en bronze de la catégorie que nous observons est donc significative et nous rejette, comme tout le reste de nos observations (2), au-delà du IVe siècle avant notre ère.

Passons aux cistes ou seaux italiens.

M. le comte Gozzadini nous en donne la liste et nous ne pouvons mieux faire que de suivre un pareil guide. On trouvera dans les deux intéressants mémoires qu'il a publiés sur le cimetière de Marzabotto (3), une description détaillée de chacun des vases que nous ne faisons qu'énumérer ici. « *Ces cistes*, dit M. le comte Gozzadini, *desti-*

(1) Voir notre mémoire et l'article de M. Ed. Flouest dans la *Rev. archéol.*, décembre 1872 et février 1873.

(2) Voir notre mémoire précité.

(3) *Di un' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese.*

nées dans le principe à d'autres usages, revêtirent sur le territoire de l'ancienne Felsina le caractère d'urnes funéraires. Sur les huit cistes sorties du territoire circumpadan, deux seulement, en effet, renfermaient des objets de toilette; six contenaient des ossements brûlés. »

Ces huit cistes sont, d'après M. Gozzadini :

1° Une ciste découverte à Este sur la fin du siècle dernier et qui, en 1842, renfermait encore les cendres qui lui avaient été confiées;

2° Une ciste trouvée à Monteveglio, sur le bord du Samaggia, non loin de Bologne, en 1817, avec anse portant deux caractères étrusques et un couvercle orné d'arabesques pointillées de style tout toscan. Elle est conservée au Musée universitaire. Cette ciste contenait des ossements brûlés et une œnochoé en terre à figures peintes.

3° Une *troisième* fut recueillie à Bagnarola, sur le territoire bolonais, et décrite par Cavedoni, qui la vit entre les mains de son propriétaire, le cavalier Giovanni Moreschi (Inst. arch. de Rome, 1842). Elle était de dimension plus petite que les autres.

4° La *quatrième* provient du Modenais. Le lieu précis de la découverte est Castelvetro (année 1841). Cette ciste contenait un miroir avec figures, deux têtes humaines émaillées, un alabastron et différents objets de toilette féminine. Cavedoni la décrivit dans le *Bull. de corresp. archéol.* de 1841, p. 75, et 1842, p. 67.

5° La découverte de la *cinquième ciste* ne remonte qu'à 1853. Elle fut faite à Toiano dans le Bolonais. La marquise Bovio en a fait don au Musée universitaire. L'anse porte, comme celle de la ciste de Monteveglio, une lettre étrusque.

6° et 7° Deux cistes découvertes dans le cimetière de Marzabotto. La première contenait une œnochoé en terre, une espèce de bouton d'os et une fusaïole en argile noire; la seconde une petite patère en bronze, des boucles d'oreilles en or, des perles de verre et six morceaux d'ambre jaune troués, pour servir de pendeloques. Ces deux cistes étaient, d'ailleurs, des urnes funéraires (voir notre pl. n° 12).

8° La *huitième* ciste, enfin, fut déterrée en 1869, dans le cimetière de Bologne, dit *la Certosa* (la Chartreuse), cimetière regardé généralement comme contemporain du cimetière de Villanova, et assez sensiblement antérieur à celui de Marzabotto. Un alabastron y était renfermé avec les cendres du mort. Plusieurs autres (1), trouvées dans les tombes de la Certosa, n'ont pu être retirées qu'en débris. M. Gozzadini ne les décrit pas.

(1) Plus de dix au rapport de personnes qui ont assisté au Congrès de Bologne en 1871.

Une neuvième ciste, d'après des renseignements nouveaux, a été trouvée à Fraore dans le Parmesan (1).

Ces cistes, malgré des différences de dimensions, entraînant nécessairement une différence dans le nombre des cercles, sont toutes, de l'avis unanime des archéologues italiens, de même nature et de même fabrique. Il est donc inutile de les décrire en détail et nous renvoyons, à cet égard, aux mémoires spéciaux qui les concernent. Ce que nous avons dit du seau du Monceau-Laurent suffit.

Notre sentiment est que les *dix neuf cistes* (elles se montent au moins à ce nombre, en comptant les débris recueillis à la Certosa) ne doivent point être les seules trouvées dans la Cisalpine. M. le comte Gozzadini ne cache pas, en effet, qu'il y a très-peu de temps qu'elles ont paru dignes d'être étudiées. M. Schœne, qui en 1866 faisait la statistique des cistes étrusques alors connues et qu'il porte à *soixante-neuf*, ne tenait aucun compte des seaux à côtes de la Cisalpine, dont l'art lui paraissait beaucoup trop barbare et indigne de figurer à côté des cistes de Palestrina et de Préneste; ce qui confirme indirectement l'opinion de M. le comte Conestabile, qui fait des seaux à feuilles de bronze rivées une classe à part et particulière aux contrées qu'arrose le Pô. L'opinion des savants italiens est, d'ailleurs, que les cistes de la Circumpadane ont un caractère archaïque incontestable. Leur présence à Marzabotto et, surtout, dans le cimetière de la Chartreuse de Bologne, ainsi que la constatation dans l'une des cistes d'un vase étrusque à figures noires, achèvent de classer les cistes italiennes comme les seaux gaulois à une époque qui ne saurait guère être plus récente que le quatrième siècle avant notre ère.

Que nous restions en Gaule ou que nous nous transportions dans les contrées voisines de la mer du Nord, dans la vallée du Danube ou dans celle du Pô, toutes nos observations convergent donc vers une même date supérieure à laquelle presque tous les archéologues ont été amenés comme nous, bien que par des voies différentes, le quatrième siècle de Rome, l'an 350 environ avant notre ère. C'est l'époque assignée par M. Desor aux tumulus de Vaureux et des Favargettes (2), comme aux cimetière de Halstadt et aux tombelles de l'Allemagne du Nord, contenant des objets analogues.

L'étude des objets en bronze associés dans nos fouilles au grand seau du *Monceau-Laurent*, la coupe en bronze et le simpulum ou

(1) Renseignements particuliers de M. le comte Gozzadini.

(2) E. Desor, *Le Tumulus des Favargettes au Val-de-Ruz, canton de Neuchâtel (Suisse)*. Neuchâtel, 1869,

puisoir, ne font que confirmer cette opinion. Ces deux ustensiles, en effet, sont de ceux qui se rattachent le plus étroitement par leur fabrication à nos seaux ou cistes rivées. Ils appartiennent à cette classe nombreuse de vases de bronze dont nous avons déjà parlé plus haut et qui sont si abondants dans toutes les contrées transalpines. « A ces seaux et cistes, dit le docteur Lindenschmith, se joignent d'autres vases, et même *en très-grand nombre*, qui sont composés de plusieurs pièces de feuilles de bronze et atteignent quelquefois une hauteur importante. La forme en est aussi simple qu'agréable. Les anses, la plupart du temps, attachées au bord, rarement au corps du vase, consistent en tiges massives rondes, rivées à leurs bouts aplatis à cet effet. Les têtes des nombreux rivets rangés régulièrement sont plates ou orbiculaires. » — « Des vases de ce genre, ajoute-t-il ailleurs, ont été signalés à Kreuznach et à Hugebourg, rassemblés en grande quantité et placés les uns dans les autres par ordre de taille, comme des objets de commerce. *Quelques-uns sont de petites coupes*, légères, au gracieux profil, avec anse rivée. Elles sont très-répandues dans le Mecklembourg, dans le pays central de l'Elbe et dans les pays rhénans, d'où elles vont rejoindre les coupes de Hallstadt. » Plus de cent de ces vases ont été trouvés dans le seul cimetière de Hallstadt. M. Desor en a publié un provenant du tumulus des Favargettes et qui reproduit presque identiquement le puisoir ou simpulum du Monceau-Laurent.

Ils sont, au contraire, si nous sommes bien renseignés, très-rares en Italie, où on les regarde d'ailleurs comme appartenant à l'époque archaïque. D'un autre côté, toute cette vaisselle de bronze, à en juger par les découvertes sur lesquelles nous avons quelques détails, sort de fouilles de même ordre que nos fouilles du *Magny-Lambert*, et est partout associée à des objets analogues. Un quelconque de ces objets appelle, pour ainsi dire, nécessairement les autres, et ce qui est peut-être encore plus frappant, c'est que dans les mêmes sépultures où sont déposés les vases de bronze à rivure, se fait remarquer l'absence des mêmes ornements, des mêmes bijoux, des mêmes armes, communs dans d'autres cimetières de caractère différent. Les épées en bronze, par exemple, y sont excessivement rares et du type le plus voisin de celui des grandes épées en fer; les torques, si fréquents dans les cimetières gaulois du département de la Marne (1), n'y apparaissent que comme exception. Les fibules y sont rares et

(1) Les cimetières gaulois du département de la Marne ont déjà fourni au seul Musée de Saint-Germain plus de cent cinquante torques en bronze.

certaines formes, très-répandues ailleurs, ne s'y montrent jamais (1). Par ce que l'on trouve, aussi bien que par ce que l'on ne trouve pas dans ces tombes, on est donc autorisé à dire qu'elles appartiennent à une même phase de développement des pays tant transalpins que cisalpins, plusieurs siècles avant notre ère.

Un coup d'œil jeté sur les séries qui, au musée de Saint Germain que nous avons, autant que possible et dans la mesure de nos forces, classé chronologiquement, précèdent et suivent celles dont nous parlons, rend cette vérité tout à fait sensible. Ces vases, cistes ou seaux, coupes, bassins, etc., ont donc une très-grande valeur archéologique, tenant non-seulement à leur homogénéité, si je puis dire, et à leur nombre, mais aussi à l'étendue de l'aire géographique à laquelle ils appartiennent, et qui s'étend bien au-delà des contrées voisines de la Gaule que nous venons de passer en revue, puisqu'ils comptent parmi les antiquités les plus communes en Irlande, comme on peut s'en convaincre en parcourant le catalogue du musée de Dublin. Si nous considérons, d'un autre côté, que la Grande Grèce, la Grèce propre et même les îles ne nous offrent jusqu'ici presque aucun spécimen de ce genre, qu'ils ne se rencontrent également que tout à fait exceptionnellement dans l'Etrurie centrale (2), nous serons bien tentés d'y voir une industrie qui a les plus grands rapports (la nature de ces rapports sera ultérieurement à déterminer) tant avec les Gaulois cisalpins, Boiens du Danube et autres qu'avec les populations septentrionales, de mœurs analogues, dont tout nous révèle de plus en plus l'importance. Nous disions dans une note tout récemment publiée dans la *Revue* (*Deux mors de chevaux*, etc.), que nos regards se tournaient comme involontairement, en poursuivant l'étude de ces antiques objets, vers les contrées caucasiennes et les bords du Pont-Euxin. L'étude des seaux et vases en feuille de bronze à rivure ne fait que nous confirmer dans cette manière de voir. Il n'est pas inutile à ce propos de se rappeler que les *seaux en bronze à côtes* et autres vases analogues, qui ont en Italie une destination presque uniquement funéraire et y servent presque exclusivement d'urnes à contenir les cendres, étaient primitivement, comme le remarque très-bien M. le comte Gozzadini, destinés à un autre usage. C'était, comme au *Monceau-Laurent*, le vase où se préparait la boisson que le guerrier

(1) En particulier, les formes les plus communes dans les cimetières gaulois du département de la Marne. Voir les planches de fibules publiées avec le 2e fascicule du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* : Époque celtique.

(2) Nous n'en connaissons même aucun exemple bien constaté.

offrait à ses convives. Le simpulum ou puisoir, et la coupe découverte avec le seau, ne laissent aucun doute à cet égard. Le seau en bronze paraît également dans le cimetière du Salzberg (vallée du Danube) avec le caractère d'ustensile domestique. Or il ne viendra à la pensée de personne qu'une urne primitivement funéraire ait passé ensuite de cet usage sacré à un usage profane. C'est donc aux Gaulois ou aux populations analogues, et non aux populations étrusques plus civilisées, qu'ont primitivement appartenu ces seaux à boire, qu'ils auront ensuite introduits dans la Cisalpine, où les populations des villes au milieu desquelles des Gaulois vivaient en nomades guerriers, campés plutôt qu'établis solidement dans de grands villages ouverts et loin des villes, les auront acceptés par imitation, et, si l'on veut faire une conjecture assurément permise, peut-être seulement dans les familles de *métis*, produits des unions des Gaulois avec les femmes du pays.

Quoi qu'il en soit, ces vases ont un caractère primitif très-prononcé, on peut dire, un cachet de barbarie qui fait tout à fait contraste avec les objets de travail bien plus *policé* que nous a livrés le cimetière de Marzabotto. L'Étrurie, à l'époque où se place naturellement ce cimetière (IVe ou même IIIe siècle avant notre ère), avait une industrie bien plus avancée. Les vases de bronze à rivure ne peuvent donc être à cette époque que les restes, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, d'une barbarie antérieure avec laquelle l'Étrurie proprement dite et la Grande Grèce avait déjà rompu depuis longtemps. Il faut donc, si ces vases n'appartiennent pas à l'industrie gauloise des Cisalpins, qu'elle revienne de droit aux populations primitives et grossières de la même contrée. Mais qui nous dit, même dans ce cas, que ces populations n'appartenaient pas à cette même souche *hyperboréo-celtique* dont je parlais dans ma dernière note (1)? C'est là une conviction qui s'accentue chaque jour davantage dans mon esprit et que j'espère être bientôt en mesure de faire passer dans l'esprit des autres.

ALEXANDRE BERTRAND.

(1) Voir ma note sur *deux mors de chevaux* dans le numéro de mai dernier.

L'ART DE L'ASIE MINEURE

SES ORIGINES, SON INFLUENCE

(*Suite et fin*) (1)

III

L'art de l'Asie Mineure est original, nous l'avons dit, par les matériaux qu'il emploie de préférence, par certaines de ses dispositions, par tel ou tel symbole, tel ou tel détail de costume que l'on ne rencontre point ailleurs. Il nous reste à chercher s'il est né de lui-même, où s'il trahit une influence et s'il imite des exemples étrangers.

Prenons d'abord l'architecture. C'est là que se montre le plus indépendant, à certains égards, le génie des races qui ont imprimé au sol de la péninsule une si durable empreinte de leur persévérant labeur. Nulle part ailleurs le roc qui forme l'écorce terrestre n'a été attaqué en tous sens avec cette hardiesse obstinée; ainsi, sous le couteau de l'ouvrier, une pièce de liége se change en un de ces modèles d'architecture que nous réunissons dans nos musées. Ceci s'explique, selon toute apparence, par la nature montueuse de la péninsule; la facilité avec laquelle se travaillaient la plupart de ces roches provoqua les populations à les entamer à l'aide d'outils que forgeaient les mineurs du Pont, les Chalybes, ces métallurgistes légendaires.

Ce que certaines tombes ont de remarquable, c'est la manière dont le cadavre a été enfoui, dans celles qui passent pour les plus anciennes. On ne pénétrait point dans le caveau funéraire par la baie qui de loin semble s'ouvrir dans la façade; cette baie n'est qu'une porte simulée, purement décorative. Avant qu'elle n'eût été défoncée par les chercheurs de trésors, le caveau n'était accessible que par une sorte de cheminée qui venait déboucher au sommet du

(1) Voir le numéro de mai.

massif où était pratiqué ce tombeau. Après l'ensevelissement, cet orifice était clos par une dalle que devaient bientôt cacher à tous les yeux l'herbe et les broussailles. Cet arrangement, nous avons pu le constater dans la belle tombe phrygienne de Delikli-tach; tout indique qu'on retrouverait un puits analogue dans l'intérieur du grand monument connu, depuis Leake (1), sous le nom de Tombeau de Midas, monument qui, lui aussi, n'a qu'une porte simulée (2). Dans les tombes où divers signes nous révèlent une origine plus moderne, cette disposition a disparu (3). Si elle n'a point été suggérée à l'architecte par le seul désir de mieux mettre le corps à l'abri des insultes, c'est à la Phénicie que l'ont empruntée les plus anciens habitants de l'Asie Mineure; or, comme l'a montré M. Renan, c'est de la tombe égyptienne que procède la tombe phénicienne (4). Nous aurions donc là une ingénieuse combinaison architecturale qui, de la lointaine Égypte, serait arrivée de proche en proche jusqu'en Phrygie (5).

Des maisons solides et chaudes où l'on fût bien abrité contre les

(1) *Journal of a Tour in Asia Minor* (in-8, 1824), p. 24-34. C'est en 1800 que Leake a fait cette belle découverte.

(2) Aucun voyageur, à notre connaissance du moins, n'a encore réussi à atteindre le sommet du rocher dont un des côtés a été taillé avec tant de soin et offre la grande façade décorative qu'ont dessinée et représentée MM. Steuart, Léon de Laborde et Texier. Nous l'avons tenté, mais sans succès. Il nous aurait fallu rester plus longtemps dans ce lieu, nous munir de cordes et peut-être tailler des marches dans la pierre. Voir *Exploration*, p. 105-106.

(3) Ainsi nous ne rencontrons cette cheminée ni à Kumbet (*Exploration*, p. 136, 142, 168, pl. 7) ni dans les tombes royales d'Amasia. Pour cette raison, malgré l'intérêt que ces monuments présentent à d'autres égards, nous les laissons en dehors de cette étude.

(4) Voir dans la *Mission de Phénicie*, p. 70 et suivantes, la description de la nécropole de Marathus. M. Renan remarque (p. 76) que, dans cette nécropole, on descend dans le caveau tantôt par un puits rectangulaire, tantôt par un escalier taillé dans le roc. En général, dit-il, l'escalier est un signe d'une époque plus moderne. Ce qui est primitif, c'est le puits, emprunté à l'architecture funéraire des Égyptiens, architecture dont M. Mariette a donné, dans la *Revue archéologique* (t. XIX, p. 7-22, 81-89), une théorie si claire et si précise.

(5) Signalons encore, comme indices de rapports entre l'art primitif de l'Asie Mineure et celui de la Phénicie, l'emploi de symboles tels que l'uræus et le disque ailé. M. Renan les relève sans cesse sur les monuments phéniciens, et nous les retrouvons en Phrygie (*Exploration*, p. 157, pl. 10) et en Cappadoce (*ibidem*, p. 334, 355, pl. 38). Dans l'espèce de fronton très-aigu qui surmonte le massif de roc où a été creusée la tombe phrygienne de Delikli-tach (pl. 5), ne pourrait-on voir encore une imitation de ces *méghazil* ou pyramides qui, dans la nécropole de Marathus, annonçaient de loin aux vivants la demeure des morts (*Mission de Phénicie*, p. 75-79)?

vents violents qui balayent les grands plateaux découverts, des forteresses où l'on trouvât une sûre défense, des tombeaux où l'on dormît en paix, tout cela, les flancs entaillés du rocher le fournirent aux habitants de la contrée. Cependant, à mesure que se développa la richesse, on sentit le besoin de s'enhardir, de tenter des constructions pour lesquelles abondaient les matériaux. Partout on avait la pierre, partout une argile facile à pétrir et à cuire; là même où manquait le bois, on n'était pas bien loin de belles forêts qui pouvaient fournir de grosses pièces de charpente. Les chefs voulurent donc avoir leurs palais, et deux de ces édifices, dans la Ptérie, ont laissé des traces qui ne permettent guère de se méprendre sur leur destination primitive. Le plus complétement détruit est l'édifice que M. Texier a décrit sous le nom de *Temple d'Anaïtis* (1). Les rampes, les terrasses superposées que couronnait le monument, les dispositions intérieures, les pièces secondaires entourant une grande salle centrale, tout, jusqu'à ce trône orné de deux lions, fait songer aux palais de Ninive et de Persépolis (2). Le rapport est encore plus sensible à Euïuk (3). Nous avons là les débris d'un palais construit sur un tertre artificiel, orienté, à peu de chose près, vers les quatre points cardinaux. L'entrée monumentale et ses abords ont été dégagés par nos fouilles; nous y retrouvons, avec deux figures colossales d'animaux fantastiques formant les pieds-droits de la porte, un cortége qui se développe des deux côtés du passage, pour donner aux visiteurs une haute idée de la puissance et de la majesté du prince. Euïuk nous offre donc comme une réduction provinciale des énormes palais assyriens voisins de Ninive. Seulement Euïuk nous présente une curieuse altération du type consacré par l'Assyrie. Les taureaux et les lions ailés et mitrés qui forment le trait caractéristique des portes de *Khorsabad* et de *Nimroud* ont été remplacés ici par des sphinx debout, mais par des sphinx qui diffèrent, à certains égards, du vrai sphinx égyptien (4). D'autres sphinx semblables paraissent avoir été groupés dans la plaine, en avant de l'édifice. Un artiste élevé dans les traditions assyriennes s'est approprié un motif égyptien et l'a traité de manière à n'en faire qu'une variante de la forme conventionnelle chère aux architectes ninivites.

Si, à Boghaz-Keuï, nous n'avons pas retrouvé comme à Euïuk l'en-

(1) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, pl. 80.
(2) *Exploration*, p. 325-327.
(3) *Exploration*, p. 341-349.
(4) *Exploration*, pl. 65 et 67; cf. p. 341-342.

trée monumentale du palais, là, comme il arrive souvent en Assyrie, les bas-reliefs, par les représentations qu'ils contiennent, permettent de restituer des membres d'architecture que le temps n'a point épargnés. Regardez les deux édicules figurés dans le champ des bas-reliefs qui portent sur notre plan les lettres K et P (1). A cause de leurs petites dimensions, les formes n'y sont représentées qu'en abrégé; on n'y reconnaît pas moins deux taureaux mitrés, vus de face, tout à fait semblables à ceux qui flanquent les portes assyriennes.

Les colonnes qui, dans ces mêmes édicules, forment le support du globe ailé, ont un chapiteau à volutes qui fait songer à celui que l'architecture grecque a rendu célèbre sous le nom de chapiteau ionique. Or si, dans les ruines assyriennes, on n'a pas retrouvé une seule colonne, les édifices figurés dans les bas-reliefs nous prouvent que l'architecture assyrienne employait, elle aussi, ce mode de support, et décorait de volutes certains chapiteaux. Seulement, autant que l'on peut en juger dans les réductions que nous offrent ces bas-reliefs, les proportions de ces colonnes et de leur chapiteau, dans les édifices assyriens, seraient plus heureuses qu'en Cappadoce (2).

Si tout ce que nous entrevoyons du plan de nos palais cappadociens rappelle les grands édifices royaux des bords du Tigre, il en est de même pour le sujet et le style des sculptures. Le lion terrassant un bélier, que représente notre planche 57, s'il était taillé dans une matière moins dure que le granit et si, par suite, l'exécution en était moins rude, on pourrait le prendre pour un fragment détaché de quelque palais ninivite : c'est une habitude propre aux sculpteurs assyriens que ce mélange des procédés de la ronde bosse et de ceux du bas-relief. Le lion de Kalaba ressemble, d'une manière frappante, au lion colossal de Nimroud, reproduit dans l'ouvrage de M. Layard. Même mouvement, même profil de la tête et de la gueule ouverte; notre lion d'Ancyre paraît d'un contour plus ferme encore, d'un modelé plus simple et plus monumental (3).

Ici, comme en Assyrie, les formes animales sont, relativement, traitées avec plus de fidélité et de hardiesse que la forme humaine.

(1) Pl. 37, 47 et 50.

(2) Sur ce proto-ionique de l'Assyrie et de la Cappadoce, voir une note lue par nous à la *Société des Antiquaires de France*, et accompagnée de figures (*Bulletin* 1871, p. 39-45).

(3) *Exploration*, p. 226 et 329, pl. 32; Layard, *Monuments of Nineveh*, in-fol., 2e série, pl. 2.

De beaucoup le meilleur morceau que nous ayons à Euïuk, c'est le lion terrassant le bélier, et surtout le taureau qui baisse la tête pour frapper de ses cornes (1). Cette inégalité s'explique. Le commerce transportait dans toute l'Asie antérieure des vases, des cylindres, des étoffes, des tapis où l'art assyrien avait multiplié ces figures d'animaux; on comprend donc que nos sculpteurs de la péninsule, tout en éprouvant quelque embarras pour montrer l'homme dans des attitudes variées, n'eussent guère, quand il s'agissait de représenter un lion ou un taureau, qu'à copier des types connus.

Nous voudrions pousser plus loin cette comparaison, voir ce que l'on peut retrouver du style assyrien dans la manière dont est rendu ici le nu et traduite la musculature. La difficulté, c'est d'abord que ces bas-reliefs de l'Asie Mineure n'ont jamais, comme exécution, été poussés aussi loin que ceux des palais assyriens; les calcaires durs ou les roches volcaniques ne se prêtaient pas à un travail aussi curieux que cet albâtre si tendre où le ciseau des artistes ninivites pouvait mettre sans effort toutes les finesses qui le tentaient. C'est, de plus, que les monuments de l'Asie Mineure sont incomparablement moins bien conservés que ceux des rives du Tigre. Les premiers, exposés à toutes les intempéries sous un climat qui a de rigoureux hivers, ont eu tous leurs contours émoussés par le vent et par la pluie; les autres se sont gardés sous le sable tiède et sec comme des bijoux dans un écrin. Autant que l'on peut juger aujourd'hui du style de figures aussi frustes que celles de la péninsule, il y avait, dans tous ces bas-reliefs, la même franchise et la même largeur que dans la sculpture assyrienne, quelque chose peut-être d'un peu dur et de trop accusé dans certains mouvements des muscles et des draperies, mais point cette froideur hiératique et cette rondeur qui caractérise, à partir du moyen empire, les monuments de l'art égyptien.

Si nous passons, du style même des sculptures, aux conventions et aux symboles qu'elles contiennent, les mêmes rapports nous frapperont. Nous retrouvons en Assyrie les figures de dieux ou de génies où se mélangent, dans des proportions variables, les formes humaines et les formes animales; nous y retrouvons, comme à Boghaz-Keuï et à Euïuk, comme dans un brouze d'Asie Mineure tiré de la collection de M. de Saulcy, que j'ai décrit dans la *Revue archéologique* (2), des animaux, le taureau, le lion, l'antilope, servant de soutien à des personnages royaux ou divins; une variante propre à

(1) Pl. 57.
(2) 1869, t. XIX, p. 393-402 et pl. 11.

la Cappadoce, c'est l'aigle à deux têtes jouant ce même rôle de support (1). Ce qui rappelle le plus les bas-reliefs de Boghaz-Keuï, ce sont ceux que MM. Rouet et Layard ont découverts dans les montagnes de la rive gauche du Tigre, à Bavian et à Malthaï, sculptés, comme les nôtres, au flanc des rochers (2). Le combat du lion et du taureau, dont nous avons à Euïuk une variante, le combat du lion et du bélier, paraît avoir eu dans l'art asiatique un sens symbolique; il a été représenté à Persépolis et ailleurs. Le lièvre étreint par les serres d'un aigle, les béliers conduits au sacrifice, l'ibex aux longues cornes recourbées, certaines figures de femmes assises, certains objets d'ajustement et de toilette, certaines formes de sceptre, d'armes, d'autels que nous avons signalées en Cappadoce se retrouvent trait pour trait, ici sur les rocs de Bavian et de Malthaï, là dans les bas-reliefs de Ninive, ailleurs dans les ivoires ou les objets de métal assyriens (3).

Quelque partie de l'art que l'on considère, l'architecture, ses plans et son ornementation, ou la sculpture, ses procédés et ses conventions, le rapport entre les monuments de l'Assyrie et ceux de l'Asie Mineure est donc frappant, incontestable. Ce rapport, il n'y a que deux manières de l'expliquer, par une influence que l'Asie Mineure aurait exercée sur l'Assyrie ou l'Assyrie sur l'Asie Mineure. Entre ces deux hypothèses, l'esprit ne saurait hésiter. La comparaison directe des monuments suffirait à mettre sur la voie de la vraie solution. Comme importance, comme finesse d'exécution, comme variété de formes, les monuments de la péninsule sont très-inférieurs à ceux de l'Assyrie; il s'ensuit qu'ils sont des imitations et non des modèles. L'histoire nous conduit aux mêmes conclusions. Ces froids plateaux de la Cappadoce, de la Lycaonie et de la Phrygie orientale n'ont jamais possédé de grandes cités populeuses et créatrices. Tant que les habi-

(1) Nous avons indiqué (*Exploration*, p. 347) un certain nombre de motifs et de symboles qui distinguent, à quelques égards, les monuments de la Cappadoce de ceux qui ont été trouvés dans d'autres parties de l'Asie Mineure. Les plus singuliers sont l'*aigle à deux têtes* et le bâton à crosse ou *lituus* qui n'ont, jusqu'ici, été retrouvés ni dans d'autres sculptures de la péninsule ni en Assyrie. Si les monuments de l'Asie Mineure que nous avons groupés dans cette étude ont assez de traits communs pour former ce que l'on appelle en histoire naturelle un genre, ceux de la Ptérie présentent des particularités assez marquées pour constituer comme une espèce au sein de ce genre. De nouvelles découvertes permettront sans doute, avant peu, de définir mieux que nous n'avons pu le faire et le genre et l'espèce.

(2) Layard, *Nineveh and its remains*, t. II, p. 142; t. I, p. 230. *Journal asiatique*, t. VII, p. 280. Voir aussi une belle planche de M. Place, *Ninive et l'Assyrie*.

(3) *Exploration*, p. 346.

tants de cette région n'ont pas reçu de l'Occident, de l'Asie grecque, les idées et les formes qui les traduisent, elles leur sont arrivées de l'Orient, de Babylone et de Ninive, puis d'Ecbatane et de Suse. Avant d'être une province de l'empire d'Alexandre, l'Asie Mineure a été, pendant de longs siècles, une dépendance des empires d'Assyrie, de Médie et de Perse. La Lydie paraît avoir acquis une certaine importance politique; mais ce royaume, avec sa population mêlée où domina longtemps l'élément sémitique, avec ses frontières mal définies et les puissants voisins qui le pressaient de toutes parts, Grecs d'Ionie sur les côtes, Mèdes sur l'Halys, n'eut point d'originalité religieuse ni artistique. Jusqu'au jour où s'éveilla le génie grec, il n'y a eu, pour toute l'Asie antérieure, d'autre centre, d'autre foyer de civilisation que les capitales de la grande vallée de l'Euphrate et du Tigre. De là venaient, diversement réfractés suivant les divers milieux qu'ils traversaient, les rayons que les artistes grecs rassemblèrent ensuite en une nouvelle et plus brillante flamme.

IV

La vraie fonction historique de ces peuples de l'Asie Mineure dont le rôle peut nous paraître effacé, c'a été de servir d'intermédiaires entre l'Assyrie et la Grèce. C'est là une opinion que se sont accordés à soutenir et à répandre, en France M. de Longpérier, en Allemagne Ed. Gerhard. Pour ne citer que ce dernier, voici comment il s'exprime dans son mémoire *sur l'art des Phéniciens* (1) : après avoir indiqué différents motifs que l'art grec primitif aurait empruntés à l'Assyrie, à sa décoration architecturale et aux dessins de ses étoffes, il ajoute : « Ces types artistiques paraissent avoir été portés en Grèce bien moins par les Phéniciens que par les peuples de l'Asie Mineure, maîtres de routes commerciales qui passaient par Comana et Tarse pour atteindre Ninive et Babylone. » Il ne se fait point, dans l'intérieur de la péninsule, une découverte qui n'apporte quelque preuve nouvelle à l'appui de cette thèse. Par malheur, l'état fruste de nos bas-reliefs taillés dans le roc interdit de pousser la comparaison jusque sur le terrain où les rapports, pour des yeux exercés, deviennent le plus nets et le plus concluants. Parmi tant de figures que nous avons dessinées, pas une ne nous fournit l'occasion de rappro-

(1) *Gesammelte Academische Abhandlungen und kleine Schriften*, XI. *Ueber die Kunst der Phœnicier* (t. II, p. 1-21).

chements comme ceux que l'on a indiqués entre le guerrier de Marathon ou telle autre statue grecque archaïque et les figures assyriennes; le modelé du nu et des traits, le rendu des muscles nous échappe.

Force nous est donc de nous borner à l'architecture et à l'ornementation. Là nous trouvons de bien curieux indices à signaler. Le plus intéressant nous est fourni par les édicules figurés dans deux bas-reliefs de la Ptérie. Les colonnes qui y servent de supports font songer au dorique primitif par leur forme conique très-marquée et par l'absence de bases; mais elles ont un chapiteau à volutes qui rappelle tout à fait le chapiteau ionique. Ne cherchez sans doute ici aucun de ces ingénieux ornements qui, chez les Grecs, accompagnent la volute : il y a loin entre la colonne du temple d'Erechtée avec son merveilleux chapiteau, et cette courte colonne surmontée d'un chapiteau trop large, de forme elliptique, qui semble aplati sous le poids qu'il porte. Nous avons déjà rapproché ces colonnes cappadociennes de colonnes qui se trouvent figurées à Khorsabad; en les comparant nous aurions deux variétés de ce que l'on peut appeler le *proto-ionique* ou l'ionique primitif, l'une et l'autre caractérisées par l'emploi de la volute comme motif principal du chapiteau; dans l'une ou dans l'autre on retrouverait les traits secondaires de la colonne grecque ionique, ici les cannelures et l'amincissement de la colonne, là, outre la base, l'astragale au-dessous du chapiteau. L'antiquité tout entière atteste que l'ordre ionique, comme son nom même en témoigne, a pris naissance dans les cités grecques d'Asie Mineure. Le premier monument célèbre où il ait été substitué à l'ordre dorique, c'est le temple d'Ephèse, au VIe siècle; mais, avant de l'employer ainsi dans une œuvre capitale, n'avait-on pas dû travailler à en chercher les proportions et à en combiner les formes? Nous trouvons le chapiteau à volute en Assyrie, dans le palais de Sargon, qui est du VIIIe siècle; en Cappadoce, dans un monument dépendant d'une cité qui a été anéantie au plus tard sous le règne de Crésus. N'est-il pas tout au moins fort vraisemblable que les premiers architectes grecs ont emprunté ce beau motif architectonique aux constructions des peuples asiatiques, élèves des Assyriens (1).

Nous pourrions chercher de même, dans la tombe voisine d'Aladja, un type du dorique primitif (2), et reconnaître dans le tombeau de

(1) Voir Beulé, *Histoire de l'art grec avant Périclès*, 228-232. M. Beulé incline aussi à croire que l'ordre ionique n'est point né d'un seul jet, que ses éléments existaient dans le vieil Orient.

(2) *Exploration*, pl. 33.

Kumbet plusieurs membres de l'architecture grecque, comme les denticules et les modillons (1). Nous nous abstenons, parce que l'âge de ces monuments, du dernier surtout, prête au doute, et que l'on pourrait expliquer ces rapports par l'influence de l'art grec. Nous nous bornerons à un autre rapprochement. On sait quel rôle jouent, dans l'ornementation grecque la plus ancienne, les animaux représentés combattant par paire ou passant en longues files. Nous avons vu à Euïuk le combat du lion et du bélier ; nous retrouvons ce motif dans les bas-reliefs du temple dorique d'Assos, ainsi que des figures isolées d'animaux passants, analogues au lion de Kalaba. Ce même entablement d'Assos nous offre, dans la figure où l'on a reconnu Protée, le mélange, dans un même personnage, de l'homme et de l'animal. Ce mélange, l'art grec le proscrivit plus tard comme disgracieux ; mais ses premiers maîtres avaient pu en emprunter l'idée à des figures comme celle dont les bras et les jambes, à Boghaz-Keuï, sont remplacés par des lions (2). Le lion passant de Kalaba, par ses proportions et son dessin tout à la fois énergique et conventionnel, rappelle tout à fait ceux qui sont représentés sur les vases que M. de Witte désigne sous le nom de vases de style asiatique (3) ; or ces vases ont été les premiers modèles des céramistes grecs.

La polychromie était employée en Assyrie pour la décoration des édifices, et les bas-reliefs mêmes étaient relevés de vives couleurs. Or, sur la belle tombe phrygienne des bords du Rhyndacos, nous avons constaté des traces très-apparentes de polychromie. De nombreuses parties du roc sont encore revêtues d'un stuc assez épais, sur lequel on distingue les tons rouge, noir et blanc. Le linteau était orné de plusieurs grands anneaux rouges ; le soffite, protégé par sa situation, laisse voir un rinceau d'un dessin assez élégant qui s'enlève en clair sur un fond sombre (4). Il demeure démontré que l'art indigène de l'Asie Mineure a connu l'usage des enduits colorés, qu'il s'en est servi pour suppléer à l'insuffisance d'une taille précipitée, pour remplacer, par une différence ou une opposition de teinte, un relief absent. A Boghaz-Keuï, dans la grande salle à ciel découvert que l'on appelle Iasili-Kaïa, toutes les figures ont été couvertes d'une sorte de stuc jaunâtre qui, par places, adhère encore à la surface du roc (5). Les Grecs, dans leurs édifices, ont souvent traité ainsi cer-

(1) *Exploration*, p. 136-142, 168 et pl. 7.
(2) Pl. 49.
(3) De Witte, *Etudes sur les vases peints* (in-8, 1865), p. 37-39.
(4) Pl. VI, fig. 8.
(5) *Exploration*, p. 330.

tains membres d'architecture qui n'étaient point relevés de couleurs vives. Leurs artistes ont donc pu, sous ce rapport aussi, trouver des exemples en Lydie et en Phrygie.

Il serait aisé d'entrer dans un détail plus minutieux : ainsi certains personnages de nos bas-reliefs tiennent ces fleurs que l'art grec archaïque aime à placer dans la main de ses figures (1); ainsi les tombes phrygiennes nous offriraient telle ou telle moulure, la palmette ou le fleuron terminal, dont les ornemanistes grecs devaient faire un fréquent usage. Nous devons nous arrêter : les rapprochements, plus généraux, auxquels nous nous sommes restreints, suffisent à supporter nos conclusions, que nous résumons au terme de ce travail.

Il y a un art, propre à l'Asie Mineure, représenté par des monuments situés sur des points de la péninsule très-éloignés l'un de l'autre : ce qui le caractérise, c'est surtout les matériaux qu'il emploie, le parti qu'il a tiré des accidents naturels du sol, son goût pour les tombeaux creusés, pour les bas-reliefs sculptés au flanc du rocher, c'est enfin un certain type, un certain costume qui se retrouvent dans les plus importants de ces bas-reliefs (2). A cela près, cet art n'a point un style à lui. Les formes qu'il approprie à ses habitudes, à ses besoins, à ses croyances, c'est à l'art assyrien qu'il les emprunte; mais, autant que nous pouvons en juger par ce que le temps a épargné, cet art de l'Asie Mineure reste bien loin de ses modèles. S'il a son importance dans l'histoire des progrès de l'esprit humain, c'est donc bien moins par les ouvrages qu'il a produits que par l'influence qu'il a exercée sur les cités grecques de la côte : il a servi d'intermédiaire entre l'Assyrie et la Grèce. Le génie plastique de la race grecque s'éveillait après que son génie poétique avait déjà produit l'épopée et quand il s'essayait à l'élégie et à l'ode; c'est alors, vers le VIIe siècle, que ces peuples établis dans l'intérieur de la péninsule transmirent aux Ioniens et aux Eoliens ce qu'ils avaient eux-mêmes reçu de l'Orient. Ces traditions et ces procédés, l'art grec allait bientôt en tirer un parti tout inattendu, embellir et développer singulièrement ces formes; c'était pourtant beaucoup pour lui

(1) Voir L. Heuzey, *l'Exaltation de la fleur* (extrait du *Journal des savants*, 1868).

(2) Ce goût, cette tradition ont persisté bien après qu'à l'école des architectes et des sculpteurs grecs on avait appris à construire des édifices et à tailler des figures en ronde bosse. Les tombes des rois de Pont, postérieures au siècle d'Alexandre (*Exploration*, p. 367-371, 381-385, et pl. 70 à 80), sont évidées, avec une patience singulière, dans la masse du rocher; elles n'y tiennent que par leurs bases, mais elles y tiennent encore. Les bas-reliefs de l'époque gréco-romaine taillés au flanc des montagnes ne sont pas rares en Asie Mineure (*Exploration*, pl. 12).

que de savoir ainsi, dès le début, comment il fallait s'y prendre ; par là de longs tâtonnements lui étaient épargnés. Cette voie de l'Asie Mineure n'est sans doute pas la seule qu'aient suivie, à travers les terres et les mers, les semences qui sont venues germer sur le sol de la Grèce et y porter des fruits merveilleux, mais c'est la principale ; c'est, pour ainsi dire, la route royale qui met Babylone et Ninive en communication directe avec Smyrne, Milet, Ephèse et Athènes.

G. Perrot.

HYMNE A AMMON-RA

L'hymne dont je donne la traduction fait partie du tome II des « papyrus égyptiens du musée de Boulaq. » publié récemment par M. Mariette. Comme la plupart des papyrus, le manuscrit est tracé en cette écriture cursive, dite hiératique, qui est la deuxième espèce usitée chez les Égyptiens. M. Mariette, avec son obligeance habituelle, ayant mis ce texte à ma disposition, il y a déjà plusieurs mois, j'en ai fait une transcription en caractères hiéroglyphiques, avec traduction et commentaires, suivie d'une étude sur Ammon et d'observations sur la religion égyptienne. Ce travail, placé sous le patronage du savant archéologue qui a bien voulu m'honorer de ses encouragements, est actuellement sous presse; mais j'ai pensé qu'une traduction, dégagée des hiéroglyphes et des discussions philologiques, offrirait peut-être quelque intérêt aux lecteurs de la *Revue*.

Les hymnes à Ammon signalés jusqu'à ce jour étaient peu nombreux, assez courts, et mutilés. Celui-ci est de beaucoup le plus long que l'on connaisse, et il se recommande par des qualités trop rares dans les compositions analogues qui nous sont parvenues. A travers les formules ordinaires de la liturgie égyptienne, on y reconnaît un constant effort pour s'élever au-dessus des lieux communs, sinon en faisant jaillir des idées entièrement neuves, chose peut-être impossible dans un texte religieux, du moins en donnant aux dogmes consacrés des développements nouveaux et parfois poétiques. Quant au style, qui a été l'objet du travail le plus patient, je n'ai pas besoin de dire que la plupart de ses qualités ne peuvent être appréciées que dans le texte original, et qu'il est complétement impossible de faire passer dans une traduction française les élégances propres à une langue où, par exemple, le verbe n'a pas de formes modales, et où les temps, quand le scribe prend la peine de les préciser, sont indiqués au moyen de prépositions (1). J'ai préféré aussi une traduction mot

(1) Je suis *dans* aimer, j'aime; je suis *pour* aimer, j'aimerai; je suis *à partir*

à mot à une traduction plus française, mais moins fidèle. Certaines phrases, qui ne peuvent être comprises sans la connaissance préalable de la mythologie, n'offriront sans doute au lecteur non-égyptologue que des idées sans suite ou même que des mots sans signification. Cependant chacune de ces formules a un sens très-réel et quelquefois très-élevé. Par exemple Ammon est le taureau de sa mère, c'est-à-dire celui qui féconde sa mère, parce que, Dieu éternel, Ammon n'a pas été engendré : il est donc son propre père. Je ne puis que renvoyer au commentaire que je fais imprimer; j'ajouterai seulement à ma traduction quelques considérations d'un intérêt plus général.

TRADUCTION.

I. — Adoration d'Ammon-Ra, taureau dans Héliopolis, chef de tous les dieux, dieu bon et très-aimé, qui fait subsister toute chaleur vitale (?) de toutes les bonnes espèces de bestiaux. Hommage à toi, Ammon-Ra! seigneur du trône des deux régions, résidant dans Thèbes; taureau (mari) de sa mère, résidant dans son champ; celui qui écarte les jambes, résidant dans le pays du midi; seigneur de l'Occident, et commandant de l'Orient; souverain du ciel et prince de la terre; seigneur des choses, qui maintient toutes les choses.

Un en soi, comme avec les dieux; beau taureau des personnes divines, il est chef de tous les dieux; seigneur de la Vérité, il est père des dieux. Auteur des hommes, producteur des animaux; seigneur des choses, producteur des plantes nutritives, auteur des herbes qui nourrissent les bestiaux.

Semence (?) belle produite par Ptah; enfant beau et chéri, auquel les dieux font des adorations; auteur des choses d'en bas et des choses d'en haut (monde infernal et monde supérieur), il éclaire les deux régions, traversant le ciel en paix. Roi de la haute et de la basse Egypte, Ra (soleil), véridique, chef des deux régions; grand de la vaillance et maître de la terreur; chef qui fait la terre comme elle est, déterminant les destins plus qu'aucun autre dieu.

Les dieux sont en extase devant ses beautés (sa lumière), lui faisant des adorations dans *Paour* (1) (et lorsqu'il?) se lève dans

d'aimer, j'ai aimé. — V. le travail si instructif publié par M. Maspero : *De la conjugaison*, etc.

(1) Localité mythique où le Soleil nocturne se transformait en Soleil diurne, située à Hermopolis (?) comme l'escalier dont parle le ch. XVII du Rituel.

Pa(neser?). Les dieux aiment son parfum lorsqu'il arrive de l'Arabie (Orient); prince des rosées, il descend au pays des Madjaou (Occident); beau de visage, il entre dans Ta-nuter (Terre-Sainte).

Les dieux s'élancent à ses pieds, reconnaissant sa majesté pour leur maître. (Ils lui disent :) « Maître de la crainte, grand de la « terreur; grand des âmes. possesseur des diadèmes; qui fait « croître les produits de la terre, qui produit les provisions (de « bouche)! Adoration à toi, ô père des dieux, qui soulèves le ciel et « refoules la terre! »

II. — Veilleur sain, Khem-Ammon! maître des temps, auteur de l'éternité; seigneur adoré dans Thèbes! Ferme des deux cornes, beau de visages. Seigneur de la couronne *urer*, il porte la double plume; orné de diadème, il porte le diadème blanc (1). Les *mehen* de deux vipères sont ceux de sa face; ses *kema-ti* habitent le palais (*i. e.* sont les mêmes que ceux du roi?) : ce sont le pschent, la coiffure *nemes* et le casque royal. Beau de visage, il prend le diadème *atef :* aimés sont le Midi d'elle (de l'*atef*) et le Nord d'elle (2). Seigneur de la double couronne, il reçoit le sceptre *ames;* seigneur du sceptre *makes* et du fouet *nekhekh*.

Chef beau qui apparaît avec le diadème blanc; maître des radiations, qui produit la lumière : les dieux lui font des acclamations! Donnant ses deux bras à qui l'aime, précipitant son ennemi par la flamme : c'est son œil qui renverse les impies. De son dard il (l'œil) perce l'Abyssus, et fait vomir au serpent ce qu'il avait avalé.

Hommage à toi, dieu Ra, maître de la vérité! ô mystérieux dans sa chapelle, maître des dieux! Dieu *Khepra* dans sa barque: lorsqu'il émet sa parole les dieux se produisent (fiunt). Dieu Tum qui fait les êtres intelligents, qui détermine leurs formes, qui fait leurs existences et distingue leurs couleurs l'une de l'autre.

Il exauce la prière de l'opprimé; doux de cœur quand on l'invoque. Il sauve le timide de la main de l'audacieux, jugeant entre le malheureux et le violent.

Maître de l'intelligence, sa parole est une substance (3). Le Nil est venu sur son ordre. Seigneur de la grâce, grand de l'amour, il est

(1) Depuis « Les *mehen* » jusqu'à « Beau de visage », le texte est très-obscur; je ne me flatte nullement de l'avoir bien interprété.

(2) Cette curieuse mention prouve que les ornements compliqués des diadèmes égyptiens étaient des symboles de la souveraineté qui s'étend sur les deux régions du Midi et du Nord.

(3) Les dieux s'en nourrissent. — Le Nil est le nourricier de l'Égypte.

venu pour nourrir les êtres intelligents. Il donne le mouvement à tous les corps existant dans l'espace céleste, et fait exister les délices de la lumière. Les dieux se réjouissent de ses beautés, leurs cœurs vivent lorsqu'ils le voient.

III. — Soleil invoqué dans Thèbes, grand des diadèmes dans Héliopolis; dieu Ani, seigneur de la fête de la nouvelle lune, pour lequel sont célébrés les six jours de fête de la fête du dernier quartier. Prince suprême, seigneur de tous les dieux, qui se fait voir dans le ciel, et est le chef des habitants d'Ager (?). Mystérieux est son nom, plus que ses naissances : c'est dans son nom d'Ammon.

Hommage à toi, qui habites dans la quiétude; seigneur de la joie, possesseur des diadèmes! Seigneur de la couronne *urer*, tu portes la double plume; orné de diadème, tu portes le diadème blanc : les dieux aiment à voir la double couronne affermie sur ta tête.

Tu es aimé, passant à travers les deux régions; tu es radieux, apparaissant par tes deux beaux yeux (1). Ta lumière (ravit) (2) les Orientaux (?); ta radiation fait pâmer les Occidentaux (?). Ton amour est dans le ciel du Midi, et ta grâce dans le ciel du Nord; ta beauté s'empare des cœurs, ton amour fait tomber les bras, tes créations belles paralysent les mains, les cœurs se fondent (?) en te voyant!

Forme unique qui produit toutes choses; le Un unique qui produit les êtres : les hommes sont sortis de ses yeux, et sa parole devient les dieux (3). Auteur des pâturages qui nourrissent les bestiaux, et des plantes nutritives pour les humains. Celui qui nourrit les poissons du fleuve et les oiseaux de l'air (?), qui donne le souffle à celui qui est dans l'œuf, qui nourrit les oiseaux..... (dans)..., qui nourrit les oiseaux *khennu* en ce lieu. Les insectes qui rampent et ceux qui volent de même sont (nourris); il fait les provisions des rats (?) dans leurs trous, et nourrit les oiseaux dans tous les bois.

Hommage à toi, auteur de toutes les formes! être un, qui est seul, c'est un multiple de bras qui s'étend vigilant sur tous les êtres au

(1) Le soleil marchant d'Orient en Occident éclaire de ses deux yeux les deux régions du Nord et du Midi. Cette interprétation, je dois en avertir, m'est personnelle : le dieu émet la Lumière par ses yeux et la Vérité par sa bouche.

(2) Le verbe est omis dans le texte.

(3) C'est-à-dire, selon moi : les hommes sont sortis de la manifestation lumineuse de *Tum* (le dieu « qui existait seul dans l'abîme des eaux »), se levant en Soleil diurne sur le monde vivifié par la lumière sortie de ses yeux; alors tous les êtres prirent naissance (ch. XVII du Rituel). Sa parole devient les dieux (les textes disent habituellement : « les dieux sont sortis de sa bouche »), c'est-à-dire il se manifeste par son Verbe (la Vérité).

repos, recherchant le bien de ses créatures, dieu Ammon qui maintient toute chose! Tum et Armachis t'adorent dans toutes leurs paroles (disant) : « Adoration à toi, parce que tu demeures en nous! « prosternation devant toi, parce que tu nous crées!

« Hommage à toi par toutes les créatures, acclamation à toi en « toute région! dans la hauteur du ciel, dans l'étendue de la terre, « dans la profondeur de la mer! Les dieux courbés devant ta majesté « exaltent les âmes de leur créateur, joyeux de l'arrêt (station) de celui « qui les engendre. Ils te disent : Viens en paix, ô père des pères « de tous les dieux! qui soulèves le ciel et refoules la terre; auteur « des choses, producteur des êtres; prince suprême, chef des dieux! « Nous adorons tes âmes, comme tu nous crées (c.-à-d. qu'il les « anime de l'âme qu'ils adorent); c'est toi qui nous enfantes et « nous t'acclamons parce que tu demeures en nous! »

Hommage à toi, auteur de toute chose! Maître de la Vérité, père des dieux; auteur des hommes et producteur des animaux, Seigneur du grain (dieu) qui nourrit les animaux de la terre. Ammon, taureau beau de visage, chéri dans Thèbes. Grand des diadèmes dans le sanctuaire d'Héliopolis, multiplicateur de couronnes dans Héliopolis. Juge entre les deux adversaires dans la grande salle (du jugement); chef des grandes personnes divines. Le Un unique qui est sans son second; résidant dans Thèbes. Dieu *Ani*, résidant dans ses personnes divines; subsistant par la vérité chaque jour.

Seigneur des deux horizons, Horus oriental, qui a créé la terre, l'argent, l'or, le lapis vrai, par sa volonté. Les grains d'encens se mêlent aux frais parfums de l'*anti*, pour tes narines. Beau de visage, lorsqu'il entre en Occident; Ammon-Ra, seigneur des trônes des deux mondes, résidant dans Thèbes; dieu *Ani* résidant dans sa chapelle.

IV. — Roi (des dieux) il est un, comme avec les dieux; dieu qui multiplie ses noms : le nombre n'en est pas connu; celui qui se lève à l'horizon oriental, et se couche à l'horizon occidental. Renversant ses ennemis au matin de la naissance quotidienne : Thoth exalte ses deux yeux. Lorsqu'il se couche dans ses splendeurs, les dieux se réjouissent de ses beautés : l'exaltent ceux qui composent sa suite d'adorateurs.

Seigneur de la barque *sekti* et de la barque *at*, qui parcourent pour toi l'espace céleste en paix. Tes nautoniers sont en allégresse lorsqu'ils voient qu'est renversé l'impie, que le glaive perce ses membres, que la flamme le dévore, que son âme est écartée de son corps, que ce serpent *nak* lui enlève les jambes.

Les dieux sont en allégresse; les nautoniers du soleil sont en satisfaction. Héliopolis est en joie : sont renversés les ennemis de Tum. Thèbes est (en joie : sont renversés les ennemis d'Ammon-Ra?) (1). Neb-t-anch, son cœur est satisfait : sont renversés les ennemis de son seigneur. Les dieux de Cher sont en adoration, ceux qui habitent Chem en prosternation, lorsqu'ils le voient puissant dans son acte de dominer.

Semence (?) des dieux, Vérité, seigneur de Thèbes : c'est dans ton nom d'auteur de la vérité. Seigneur des richesses, producteur des provisions : c'est dans ton nom d'Ammon qui féconde sa mère. Auteur des humains, qui fait la forme (ou la production?) de toute chose : c'est dans ton nom de Tum-Chepra.

Epervier grand, qui met en fête le *corps*; beau de visage, qui met en fête dans la *mamelle*. Image (?) (qu'on promène dans?) les cérémonies (?), il porte le diadème *mahen* (?), et les deux vipères *uat'* volent devant lui. S'élancent vers lui les cœurs des Orientaux (?), et se tournent vers lui les Occidentaux (?) : mettant en fête les deux régions par ses apparitions. Hommage à toi! ô Ammon-Ra, seigneur du trône des deux régions : sa ville (Thèbes) aime son apparition.

C'est arrivé à bon port. — Semblable au (vieux livre).

II

Malheureusement nous ne possédons pas le texte original, ni même une des premières rédactions de ce bel hymne. Les omissions, répétitions, substitutions et interpolations de mots ou de phrases, mieux encore que la formule finale, elle-même incomplète, trahissent une assez mauvaise copie d'un ancien manuscrit. L'écriture n'annonce pas une époque antérieure à la XXe dynastie, soit au XIIIe siècle avant J.-C. ; mais je n'hésite pas, d'après le style de cette composition, à reconnaître une œuvre de la Renaissance égyptienne, c'est-à-dire de la XVIIIe dynastie ou du commencement de la XIXe (du XVIIe au XVe siècle).

Même, bien qu'elle porte l'empreinte évidente de la grande époque littéraire, cette œuvre, comme la plupart des hymnes égyptiens, n'est en grande partie qu'une compilation de formules beaucoup plus anciennes, mises dans un ordre nouveau, quoique cette fois dé-

(1) Au lieu des mots que j'ai mis entre parenthèses, le texte répète ceux-ci : « ... en satisfaction. Héliopolis est en joie ..., » qui se trouvaient à la ligne précédente dans le manuscrit que le copiste égyptien avait sous les yeux.

veloppées avec un soin, une recherche toujours remarquable et parfois heureuse.

C'est ce que font voir les monuments des XIIe et XIIIe dynasties (vers le XXVe siècle), sur lesquels on trouve déjà un grand nombre de ces formules. Dès cette époque reculée, les récits mythologiques forment un corps bien complet. Aux scènes de la vie privée, scènes de chasse, scènes de travaux agricoles, etc., sculptées sur les tombes du premier empire, commencent à succéder les chapitres du Livre des Morts. Après la longue domination des Pasteurs, durant laquelle presque tous les monuments antiques avaient été renversés par les barbares envahisseurs, quand les rois nationaux, partis du midi, où les avait refoulés le flot de l'invasion, eurent entrepris et mené à bonne fin la lutte, peut-être séculaire, dans laquelle l'Egypte reconquit son indépendance, lorsque les Pharaons de la XVIIIe dynastie restent maîtres de tout l'empire, un essor nouveau se fait partout sentir, les temples se relèvent, les conquêtes lointaines sont entreprises, Babylone et Ninive deviennent tributaires des souverains de Thèbes, les poëtes rivalisent pour célébrer les exploits des Thotmes, des Sésostris. Alors furent recherchés et copiés avec soin les monuments de l'ancienne littérature. Plusieurs des papyrus de cette époque sont des rééditions d'œuvres remontant à la XIIe dynastie (1). La tradition est renouée; l'ancienne civilisation fournit les éléments de la nouvelle; et tandis que les Pharaons relèvent et usurpent les colosses des anciens rois, les scribes étudient et paraphrasent les écrits de leurs ancêtres. Ainsi l'hymne qui précède présente ce double caractère d'être une œuvre originale, et cependant d'être composé en partie de matériaux empruntés.

Quoique je ne puisse espérer que tous les égyptologues acceptent ma proposition sans difficulté, je crois fermement que le souffle de rénovation qui agita les esprits à cette époque ne borna pas ses résultats à l'extraction des blocs énormes qui servirent à la reconstruction des temples ou à l'érection des obélisques. L'histoire a ses lois, l'esprit humain a ses nécessités, auxquelles aucun peuple civilisé n'a encore pu se soustraire; et le peuple qui a bâti les pyramides et tant de monuments qui nous étonnent était un peuple civilisé. Exercé aux sciences, aux arts, aux lettres, l'Egyptien savait penser. Selon moi, la XVIIIe dynastie vit se fonder des écoles qui, soit qu'elles recueillissent en les développant des doctrines anciennes, soit

(1) Par exemple, le papyrus Sallier, n° II. — V. Maspero, *Hymne au Nil* et *Du genre épistolaire*.

qu'elles abordassent un ordre d'idées encore inconnu, s'efforcèrent de donner une interprétation philosophique des dogmes de la théologie égyptienne : origine des idées spiritualistes qu'on est surpris de rencontrer dans quelques chapitres du Rituel, au milieu d'une mythologie toute matérialiste. Je crois en retrouver la trace dans plusieurs prières datant de cette époque, ainsi que dans quelques passages de l'hymne dont on vient de lire la traduction. Elles nous initient à une manière nouvelle de concevoir l'unité et la nature du Dieu égyptien.

Pour concilier avec la multiplicité des formes divines le monothéisme incontestable (1) de la religion égyptienne, de très-illustres savants ont pu, à une époque où le nombre des textes publiés et livrés à l'étude était encore assez restreint, voir dans chaque dieu la personnification d'un attribut. Mais aujourd'hui maintenir ce système, ce serait ne pas tenir compte d'un fait pourtant bien certain : chaque dieu possède la plénitude des qualités divines. L'attribut quelconque que l'on signalerait comme caractérisant un dieu appartient en réalité à tous ; chaque dieu est dans sa sphère un, éternel, tout-puissant, intelligence suprême, seigneur du vrai et du bien, etc., en un mot, un dieu complet et indépendant. D'ailleurs la pénétration réciproque des formes divines est un fait depuis longtemps établi : pourra-t-on expliquer d'une manière satisfaisante que des personnalités distinctes, représentant des attributs différents, soient constamment assimilées les unes aux autres ? Mais il sera encore plus incompréhensible que cette confusion ait ses bornes : car si la plupart des dieux sont assimilés à *Ra*, pourquoi cependant *Ptah* échappe-t-il à cette identification à laquelle *Chnum*, par exemple, est soumis ? Enfin comment rendra-t-on compte de certaines filiations, telles que celles d'Osiris fils de Tum, ou d'Ammon fils de Ptah (2) ?

En comparant les titres de Ptah et ceux qui sont donnés à Ammon,

(1) Le rédacteur de notre hymne affirme sa foi monothéiste en termes aussi clairs qu'il est possible. Son Dieu est le « Un unique qui n'a pas de second » ; c'est la « Forme unique, auteur de toutes les formes, » etc. ; celui qui est « Un dans son rôle comme avec les dieux » (*uā her sep-f ma m-mā nuteru*). Il est impossible d'exprimer plus énergiquement que non-seulement le dieu est un dans son rôle de personne divine, mais que tous les dieux de l'Égypte ne sont que les dénominations d'un même Dieu.

(2) Cette dernière filiation ne m'est connue que par la mention du présent hymne. Elle avait beaucoup étonné notre regretté maître Emmanuel de Rougé, auquel j'ai eu l'honneur de lire ma traduction. Ptah, on le sait, est le dieu local de Memphis, comme Ammon est celui de Thèbes.

on ne tarde pas à s'apercevoir que si ces dieux possèdent chacun les mêmes attributs, ils se distinguent cependant par leurs actes. Ptah agit avant, et Ammon depuis la création. Ptah représente Dieu dans son rôle d'Etre qui a précédé tous les êtres; il crée bien les étoiles et l'œuf du Soleil et de la Lune; il semble préparer la matière; mais là s'arrête son action : là aussi commence celle d'Ammon. Ammon *organise* toutes choses; il *soulève* le ciel et *refoule* la terre; il donne le *mouvement* aux *choses qui existent* (*ar-ta*, choses faites) dans les espaces célestes (1); il *produit* tous les êtres, hommes et animaux, et le mot qui marque cette production (kemam) est le même qui sert à désigner les productions de la terre. Enfin, après avoir organisé tout l'Univers, Ammon le maintient chaque jour par sa providence ( ); chaque jour il donne au Monde la lumière qui vivifie la nature, il conserve les espèces animales et végétales, et maintient toutes choses.

On ne s'étonnera plus qu'Ammon soit le fils de Ptah, puisqu'il en est le continuateur. Conclure de là que Ptah et Ammon ne sont que deux noms différents donnés au même dieu, selon le rôle particulier dans lequel en voulait l'honorer, est chose d'autant plus naturelle qu'Ammon étant, « l'auteur de l'éternité », n'a pu commencer après Ptah, ni, étant le « Un unique », coexister avec lui. Loin d'être un obstacle au monothéisme, la plénitude des qualités divines et l'indépendance attribuées à chaque dieu en deviennent au contraire la conséquence naturelle. C'est le même dieu, toujours identique à lui-même dans les développements de son action éternelle et infinie.

Ces vues se justifient-elles en dehors du cercle étroit des cultes locaux de Ptah et d'Ammon? On sait que le Soleil était dans toute l'Egypte le symbole divin par excellence (3); il en résulta que le dieu égyptien reçut des noms qui répondaient aux positions succes-

(1) Il s'agit sans doute des astres créés par Ptah.

(2) « Il exauce la prière de l'opprimé; doux de cœur quand on l'invoque. »

(3) Les Egyptiens, expliquant l'immutabilité divine par un perpétuel renouvellement, considéraient le Soleil qui renaît chaque matin à l'Est après s'être couché la veille à l'Ouest, comme un symbole parfait de la divinité. Mais la véritable raison du culte dont cet astre était l'objet dans toute l'Égypte, c'est que sa lumière était regardée comme la manifestation matérielle de Dieu (Cf. Mariette, *Mère d'Apis*, p. 45, s.; Paul Pierret, *Sarcophage de Séti Ier*, p. 4). Il suffit pour s'en convaincre de lire un hymne quelconque. C'est par la lumière et la chaleur que Dieu a organisé et qu'il conserve l'univers : « Le dieu Schu (lumière), dit le chapitre XVII, a soulevé l'abîme céleste. » — « Je suis le Soleil qui apparut au commencement et qui gouverne ce qu'il a fait. » Osiris est appelé l'âme du soleil; la lumière solaire était donc le corps, c'est-à-dire la manifestation sensible de la divinité.

sives du Soleil pendant sa révolution quotidienne. Tour à tour il fut Soleil levant, Soleil diurne, Soleil couchant, Soleil nocturne, Soleil qui va renaître (Armachis, Schu, Ra, Tum, Af, Osiris, Cheper, Chem, etc.). Il est hors de doute que ces formes représentent les rôles successifs du même dieu aux diverses heures de la journée; et qu'en écartant celles qui sont secondaires, elles se réduisent à deux : un Soleil nocturne et un Soleil diurne qui, succédant au premier, chaque matin dissipe les ténèbres et renouvelle (1) le triomphe d'Horus sur Set, c'est-à-dire la victoire cosmogonique qui détermina le premier lever du Soleil, l'organisation de l'Univers et le commencement des temps. D'après le résumé si précieux et si ancien des croyances égyptiennes, conservé dans le chapitre XVII du Rituel, Ra est le Soleil qui, après avoir marqué le commencement des temps, continue chaque jour de « gouverner son œuvre » ; il remplit donc exactement le rôle qui, dans notre hymne, est celui d'Ammon; comme Ammon aussi, il succède à une forme primordiale, Osiris, Soleil nocturne, ou plutôt Soleil avant son premier lever. Osiris est le dieu qui « conduit l'éternité»; à l'époque de la création, le Soleil *Ra* « était venu sur son ordre. »

Ainsi la distinction que nous avions constatée entre Ptah et Ammon repose sur des conceptions qui prenaient leur source dans la religion nationale et qui appartenaient à un fonds d'idées répandues dans l'Egypte entière. Le Monde doit son existence et son maintien à un Dieu créateur et providence; mais celui-ci, être un et éternel, a précédé tous les temps : voilà donc deux grandes faces sous lesquelles Dieu sera adoré. Le point de vue, purement cosmogonique, auquel cette distinction est faite, est justifié par la place importante que la cosmogonie occupe dans la religion égyptienne. D'ailleurs le symbolisme du Soleil, manifestation matérielle de Dieu, y conduisait nécessairement : puisque le Soleil a eu un commencement, l'Être éternel a eu un rôle dans lequel il ne se manifestait pas encore par la lumière. Cependant, par une invention qui paraît d'abord bizarre, mais qui est ingénieuse et qui sanctionne le principe de l'unité divine, le Soleil est censé avant son premier lever avoir existé sous une forme non lumineuse, qui devient le symbole de Dieu dans son état primordial. Enfin une seconde distinction liée à la première, mais beaucoup plus frappante qu'elle, dut lui prêter sa force et son appui : le soleil diurne étant nécessairement le Dieu des vivants, le

(1) « Renversant ses *ennemis* au matin de *chaque jour*. » — La naissance du Soleil lorsqu'il s'élance du sein du ciel nocturne est l'image de son premier lever.

soleil nocturne, soleil mystérieux, qui se couche, qui meurt, qui renaît, devenait naturellement le Dieu des morts appelés à renaître à une autre existence. Mourir, ce fut « se coucher » comme le Soleil; et être mort, « vivre » sous le règne du Soleil nocturne. Les noms de Ra et d'Osiris résument ces deux rôles dans la religion nationale. Ra a les mêmes attributions qu'Ammon, et celles d'Osiris, « maître de l'éternité » et « dieu grand » qui juge les morts, sont trop connues pour que j'en parle ici.

Revenons maintenant aux cultes de Ptah et d'Ammon. A Memphis, ai-je dit, on vénère dans Ptah le rôle du dieu éternel, avant que le Soleil créé par lui eût marqué le commencement des temps. Le vicomte E. de Rougé l'a remarqué, mais sans en pénétrer la cause : seul des dieux égyptiens, Ptah échappe à l'identification avec Ra, le soleil diurne; non qu'il se soit maintenu dans une sphère plus élevée, comme l'a supposé l'auteur de la Notice du Louvre, mais parce qu'il est le rôle primordial, antérieur à la première apparition du Soleil. C'est la forme qui ouvre la série des manifestations divines (patah, en égyptien, comme en hébreu, *ouvrir*), et qui, pour cette raison, est souvent représentée sous la figure d'un embryon. Mais comme, dans les idées cosmogoniques, le soleil diurne a été précédé d'un soleil nocturne, Ptah, qui n'est jamais identifié avec Ra, le soleil diurne, s'identifie cependant avec Sokaris, l'une des formes du soleil nocturne, et, sous le nom de Ptah-Sokar, règne sur les morts aux enfers. Ptah est si bien le dieu des morts que le séjour des mânes est souvent appelé « la demeure de Ptah ». Ordinairement représenté, en effet, sous la forme d'un homme enveloppé comme une momie, il se confond avec Osiris, le dieu momie, père de Chem, et l'on comprend que notre hymne en fasse le père d'Ammon, car celui-ci est fréquemment identifié avec Chem. Enfin on se rappelle que, dans son beau mémoire sur la mère d'Apis, M. Mariette a bien établi que le bœuf Apis, l'incarnation de Ptah, était un Osiris. On pourrait même en induire que Ptah correspond plus spécialement à une forme première d'Osiris : si, en effet, on néglige les attributions communes à ces deux formes, pour rechercher ce qui les caractérise, on voit qu'Osiris est surtout la momie dont l'union avec Isis va donner naissance au soleil diurne; tandis que Ptah est le dieu embryon, le dieu du commencement; jamais les textes ne nomment son père.

Au contraire, les sanctuaires de Thèbes sont dédiés au Dieu organisateur du monde et providence des vivants. Ammon est en effet assimilé à Chem, soleil vengeur et héritier de son père Osiris, à Chnum, soleil créateur, et à Ra, soleil qui « gouverne ce qu'il a fait ».

Ainsi les dieux égyptiens n'apparaissent plus comme des attributs personnifiés, des puissances de Dieu. Ce sont les rôles divers, les personnes (*persona*, masque, rôle) qu'anime l'Eternel (v. p. 388 ce que Tum et Armachis disent à Ammon). Deux classes distinguent, d'après les idées cosmogoniques, les formes qui précèdent la création de celles qui l'ont suivie. Ptah résume les premières à Memphis, et Ammon les secondes à Thèbes. L'Egypte entière adore sous le nom d'Osiris le grand dieu qui juge les morts, et sous celui de Ra le Soleil manifesté, organisateur de l'Univers et père des humains. Enfin des appellations composées, telles que Ptah-Sokar, Ammon-Ra, rappellent l'identité des dieux locaux avec ces deux grandes formes nationales.

Je voudrais, dès à présent, signaler un résultat plus important, auquel je crois être arrivé en rapprochant plusieurs passages de notre hymne et d'autres textes de la même époque. Si Dieu est un, si *les dieux* sont les rôles, c'est-à-dire les manifestations de cet être indivisible, il s'ensuit nécessairement que les expressions habituelles « Dieu qui enfante (*mes*), ou engendre (*utut*) les dieux » sont figurées, et l'on s'explique qu'une glose du chapitre XVII les remplace par une autre figure : « Ra qui crée *ses membres*, c'est Ra qui crée son nom de maître des dieux. » Mais quel était le dogme caché sous ces figures?

Pour le rédacteur de notre hymne, les dieux ou manifestations divines ne sont pas autre chose que la parole de Dieu : « Sa parole devient les dieux. — Lorsqu'il émet sa parole, les dieux se produisent. — C'est le maître de l'Intelligence, dont la parole est une substance.» Des textes nombreux disent de même : « Les dieux sont sortis de sa bouche. » Or cette parole, par laquelle Dieu se manifeste, est la Vérité (*mā*, Vrai et Bien); en effet, notre texte dit encore : « Maître de la Vérité, il est père des dieux », en d'autres termes, il est père des dieux, il se manifeste par la Vérité. Le papyrus magique Harris exprime la même idée : « Salut à toi sortant du sein de Nut (déesse de l'espace primordial); *étant le Vrai, tu enfantes les dieux* les souffles de Vérité sortent de ta chapelle mystérieuse. »

Le dieu égyptien, dans *tous* ses rôles, Ptah, Ammon, Ra, Osiris, etc., porte les titres de *neb mā*, « maître de la Vérité »; *anch m mā*, « celui qui subsiste par la Vérité » ; *neb mā cheper t'esef*, « maître de la Vérité, existant par lui-même ». Sur un monument du Louvre, Ptah est le « maître de la Vérité, âme divine subsistant par la Vérité (1) ». — La Vérité joue, dans la religion et dans la morale égyptiennes,

(1) *Neb mā ba nutri anch em mā.* — Louvre, C. 213. — *Anch*, que l'on traduit habituellement par « vivre », signifie plus exactement « continuer de vivre, subsister »

un rôle inexpliqué jusqu'à ce jour. Osiris, le bon principe, succombe sous les coups de Set, mais, proclamé *mā-cheru*, « vrai de parole », il renaît, se manifeste et triomphe en Horus. L'âme comparaît au tribunal d'Osiris; si elle est reconnue *mā-cheru*, « vraie de parole », elle est divinisée (*em nuter*), admise à vivre avec le « Dieu grand », et à se nourrir des mets de sa table. Ainsi être vrai de parole, c'est être semblable à Dieu.

Ne voulant pas multiplier des citations que j'ai faites ailleurs, en les appuyant de discussions philologiques, je me contente, pour terminer, de donner la traduction littérale d'un texte qu'on trouvera dans la belle publication des Notices de Champollion, faite par M. Maspero (1). Je traduis par « Vérité » le nom de la déesse Mā, nom qui signifie à la fois « Vrai » et « Bien ».

O Soleil qui reposait[2] avec la Vérité — joint à la Vérité dès le commencement de lui;
O Soleil qui s'est levé avec la Vérité — sont jointes à la Vérité les beautés de lui.
O Soleil parfait avec la Vérité — l'affermit la Vérité dans la barque de lui ;
O Soleil fort avec la Vérité — il subsiste par elle chaque jour.

O Soleil qui enfante la Vérité — auquel on fait offrande de la Vérité !
Tu places la Vérité dans le cœur — qui la fait remonter vers toi !
Sachant que tu subsistes par elle — que tu es l'auteur de son corps,
J'ai été juste, exempt de fraude — ne faisant point.... (3).

O dieux, possesseurs de la double (4) Vérité, recevez le scribe N. en paix, en paix.

En résumé, d'après mon interprétation, le rédacteur de notre hymne appartient à une école qui conçoit les dieux de l'Egypte comme les rôles successifs du Dieu un et éternel, auteur et providence de tout ce qui existe. Ce Dieu vivificateur, qui éclaire les corps et les intelligences, se manifeste dans l'ordre physique par la

(1) T. I, p. 854. Ce texte funéraire date de la XVIIIe dynastie. J'en dois la connaissance à M. Maspero.

(2) *Hotep*, « reposer » et, en parlant du Soleil, « se coucher. » J'ai dit ci-dessus que le dieu primordial était un *Soleil couché*. La litanie passe ensuite au Soleil qui s'est levé : c'est celui de la création. Le Soleil « parfait — affermi dans sa barque » est celui qui gouverne « ce qu'il a fait » naviguant sur les espaces célestes : il subsiste durant la suite des siècles.

(3) *An ar sep sen nut*, « ne faisant point l'acte second »? M. P. Pierret me suggère une interprétation très-vraisemblable : l'*acte second* serait un euphémisme pour marquer la seconde mort, ou anéantissement subi par l'âme qui n'était pas trouvée « vraie de parole ».

(4) Le soleil a deux yeux, éclaire deux régions, est remorqué par deux chacals, etc., etc. Par analogie, Ma, la lumière spirituelle, est double : « ô générateur de tes deux yeux, tu vois par eux : la double Vérité aime à te conduire ». (Louvre, Pap. E. 3079, col. 110. V. les *Etudes égyptologiques* de M. Paul Pierret.)

Lumière, et dans l'ordre moral par son Verbe, le Vrai et le Bien (1).

Il ne faudrait pas oublier cependant que dans les textes de la même époque apparaît déjà la croyance panthéistique qui prévalut définitivement dès la xxe dynastie. Plus tard les hymnes racontent que le dieu ayant compté ses os, rassemblé ses chairs, mis ses membres à leurs places, le monde fut organisé. La lumière devient l'œil du dieu, les vents son souffle : et ce ne sont plus de simples figures. Mais on ne trouve encore aucune de ces expressions, ni dans notre papyrus, ni sur la plupart des monuments contemporains. Deux écoles sont donc en présence, avec des dogmes bien différents, pour interpréter la même symbolique religieuse. Ici, la double Ma fait, de toute éternité, la force de l'âme divine qui s'enveloppa de lumière, le jour où il lui plut de dire au Soleil : « Viens ! » (2). Là, elle dirige la course de l'astre du jour, œil de Dieu. Les dogmes changent, les formules persistent. Ainsi s'explique cette religion de la décadence, où se rencontrèrent des conceptions si contradictoires. Osiris, qui nourrit les êtres de sa semence, et dont les chairs sont le Monde matériel, Osiris devenu l'âme du Monde continue de juger les défunts et de récompenser, en leur accordant la vie éternelle, ceux qui par la pratique du Bien se sont élevés à la ressemblance avec le dieu Vérité, Intelligence suprême dont la Parole est la substance (3).

EUGÈNE GRÉBAUT.

(1) L'hiéroglyphe qui servait à écrire *symboliquement* le nom de la déesse Vérité, était le même que celui du dieu Schu (*lumière* et *Soleil levant*). Le sens de manifestation, commun aux idées de Lumière et de Vérité, donnait lieu à beaucoup de confusions volontaires, qu'il serait trop long de rapporter ici. Ainsi dans notre hymne ce n'est plus la « vérité de parole » que Thot (la Raison divine) fait prévaloir : ce sont les deux yeux, c'est-à-dire la lumière solaire, qu'il exalte.

(2) En mémoire de ce jour, les Égyptiens célébraient la fête appelée « Viens à nous ! ».

(3) « Rajeunis-toi auprès de la double Vérité ; assieds-toi avec elle sur le beau « chemin du temps, sur la route de l'Éternité ». P. Pierret, *Dogme de la Résurrection*, p. 19.

NOUVEAUX OSSUAIRES JUIFS

AVEC

INSCRIPTIONS GRECQUES ET HÉBRAÏQUES [1]

I

Au nombre des rares objets appartenant en propre et sans conteste à l'archéologie juive, figurent au premier rang ces coffrets, en pierre calcaire tendre, dont on a recueilli plusieurs spécimens aux environs de Jérusalem, dans différents sépulcres creusés dans le roc. Ils consistent en de véritables petites caisses rectangulaires allongées, d'une longueur environ double de leur hauteur, fermées par des couvercles également en pierre, plats, semi-cylindriques ou prismatiques.

Bien que ces petits monuments, au moins ceux qui ont été exhumés jusqu'à ce jour, ne remontent pas à une époque fort reculée (ils ne paraissent guère dépasser l'ère chrétienne), ils ne laissent pas de présenter un véritable intérêt, d'abord par le caractère de l'ornementation dont ils sont souvent décorés, ensuite par la présence d'inscriptions qui y sont quelquefois gravées.

La nature funéraire de ces coffrets n'est pas douteuse; les chambres sépulcrales dans lesquelles ils ont été constamment trouvés ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. Néanmoins on est longtemps resté sans pouvoir en déterminer l'usage précis et la destination réelle; aujourd'hui encore les avis sont partagés (2), bien que la ques-

(1) Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 28 mars 1873.

(2) Quelques personnes ont voulu y voir des ossuaires destinés à transporter en Palestine les restes des Juifs morts à l'étranger et ayant désiré être enseveli, avec

tion ait été, suivant moi, parfaitement résolue par M. de Saulcy. Ce savant archéologue, après avoir émis à ce sujet une première opinion qu'il a, avec raison, abandonnée depuis (1), a reconnu que ces petites caisses étaient de simples ossuaires (2). Les sépulcres de famille en usage chez les Juifs consistaient toujours, dans la Judée, en caveaux ou chambres funéraires creusés dans le roc, et contenant un nombre naturellement limité de fours à cercueil ou koukim et d'arcosolia; aussi devenait-il nécessaire, au bout d'un certain temps, pour faire place aux nouveaux hôtes du sépulcre, de procéder à une opération tout à fait analogue à nos exhumations. On enlevait les ossements des cadavres réduits à l'état de squelette et on les déposait pieusement dans les petits coffrets en question qu'on plaçait, comme les urnes cinéraires des païens, soit à terre dans la chambre funéraire, soit dans des niches ou loculi spéciaux qui étaient pratiqués dans les parois.

Cette explication, conforme au bon sens et aux usages encore en vigueur aujourd'hui même chez les peuples chrétiens, est, suivant M. de Saulcy, corroborée par plusieurs textes talmudiques qu'il cite tout au long (3).

Je ferai, de plus, observer que les proportions de ces ossuaires sont déterminées par les dimensions des ossements qu'ils devaient contenir; la longueur a été sensiblement calculée sur celle de l'os le plus long de l'homme adulte (le fémur), et la largeur sur celle du crâne. Quant à la hauteur, elle est telle que la caissette puisse con-

leurs pères. Cette opinion est courante à Jérusalem parmi les résidents européens. D'autres les considèrent comme servant à recueillir les os de martyrs ignominieusement enterrés et auxquels on rendait plus tard les honneurs funèbres. Cette théorie est ainsi énoncée dans l'ouvrage anglais publié par le *Palestine Exploration Fund* sous le titre d'*Our Work in Palestine* : « Is it possible that the individuals thus interred were martyrs ignominiously buried at first, and afterwards exhumed and honoured with more careful internement? » p. 156-157. Toujours est-il que ce cas a pu se produire, et c'est ce qui expliquerait peut-être les ressemblances intéressantes qui paraissent exister entre les formes de ces ossuaires et celles d'anciennes châsses de saints et de martyrs chrétiens.

(1) *Voyage en Terre Sainte*. I, 358 : « Ces caisses n'ont certainement pas contenu des débris humains, elles sont trop petites pour cela.... c'étaient des caissettes à trésor. »

(2) *Bulletin du Musée Parent*, p. 21 et suiv.

(3) *Bulletin du Musée Parent*, p. 27 : « Anciennement on les ensevelissait (les condamnés) dans des fosses : aussitôt que la chair était détruite, on ramassait les ossements et on les enfermait dans des (caisses de) cèdre... » Il est spécialement question dans ce passage, emprunté à la Mischna (Moëd Katon, I, 3), de *condamnés à mort*, ce qui concorderait assez bien avec l'hypothèse rapportée plus haut d'après *Our Work, etc.*

tenir tous les os du squelette, détachés et superposés. Dans ceux de ces monuments, peu nombreux du reste, qui ont été vus en place par des personnes dignes de foi, on a toujours constaté que le crâne était placé en dernier au-dessus des autres débris. Il est à remarquer, à ce propos, que la disposition des koukim, ou loculi perpendiculaires à la paroi du caveau, dans lesquels le mort était mis la tête au fond, les pieds en avant, ne permettait guère de s'y prendre différemment, et que les os étaient probablement recueillis et rangés dans l'ordre même où ils étaient successivement retirés.

Plusieurs de ces ossuaires ont été trouvés dans les environs immédiats de Jérusalem ; j'en ai constaté l'existence à Lydda, dans un tombeau juif des plus curieux, véritable caverne artificielle, reproduction absolue, en pierres de taille, des sépulcres ordinaires creusés dans le roc.

Il paraîtrait même que des coffrets tout à fait analogues ont été recueillis à Alexandrie. M. G. Colonna Ceccaldi m'en a signalé deux qu'il a trouvés, en 1861, en compagnie du Dr Schnepp, dans la nécropole du Bruchion ; il est fort probable que ces petits monuments provenaient de la colonie juive ou judæo-chrétienne d'Alexandrie, établie précisément, je crois, en grande partie dans ce quartier célèbre d'Alexandrie, qui lui devait peut-être son nom de Βρούχιον.

Ces ossuaires sont assez fréquemment ornés de dessins taillés le plus souvent en creux et parfois rehaussés de rouge. L'ornementation n'occupe en général qu'une des grandes faces de l'ossuaire; elle existe quelquefois également sur une des petites faces. Quant à la grande face postérieure, elle reste nue, ce qui semble indiquer que l'ossuaire était appliqué contre une paroi, de manière à ne présenter aux regards que sa face antérieure.

Les ornementations ne sont que des variations d'un thème décoratif presque unique. La face de l'ossuaire est partagée en deux parties symétriques, dont l'une est la répétition de l'autre. Chacune d'elles contient une rosace soit géométrique, soit fleurie, d'une complication et d'une richesse plus ou moins grandes, entourée de cercles ou couronnes concentriques visiblement tracés au compas, d'une composition diverse, quelquefois cantonnés de fleurons ou petites rosaces; le tout encadré dans des lignes sinueuses, cannelées, festonnées, ou des baguettes de feuillages.

Un exemple unique et très-intéressant, conservé dans la collection du *Palestine Exploration Fund*, offre une ornementation architecturale qui consiste en colonnettes formant portiques.

En voici une reproduction d'après une gravure qu'a publiée cette

Société et dont elle a gracieusement mis le cliché à notre disposition (1).

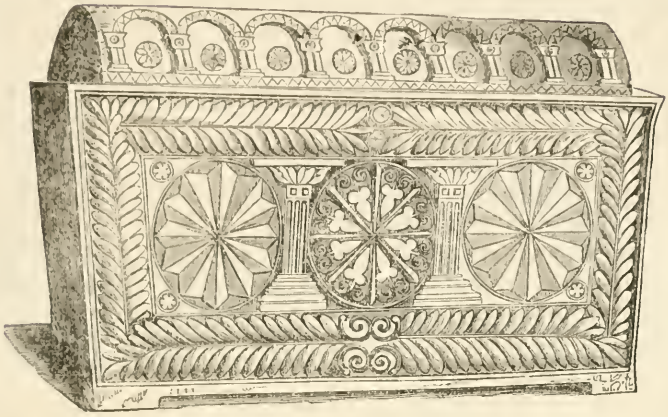

Ces décorations, qui parfois ne manquent pas d'une certaine élégance, dénotent un art d'assez basse époque et trahissent pour la plupart une grande négligence d'exécution. Elles sont particulièrement intéressantes pour l'archéologue, en ce qu'elles paraissent simuler de véritables panneaux de bois peints ou sculptés; rien ne ressemble plus à certains de ces coffrets funéraires supportés par des pieds bas que les coffres en bois, grossièrement décorés de fleurs et de rosaces, qui aujourd'hui encore font partie du mobilier des paysans de la Palestine. Il est, en effet, bien probable — et l'expression talmudique qui sert à les désigner, ארזין, si elle signifie réellement *cèdres,* tendrait à le prouver — que les ossuaires étaient primitivement de véritables coffrets en bois, dont les monuments que nous connaissons ne sont pour ainsi dire que l'exacte traduction en pierre.

Je dois ajouter que j'ai entrevu chez un musulman de Jérusalem, mais dans des conditions qui, à mon grand regret, ne m'ont pas permis d'en faire une reproduction, un de ces coffrets en pierre très-richement orné et couvert d'*inscriptions arabes.*

(1) *The Recovery of Jerusalem*, p. 494.

II

Quand ces petits monuments présentent — chose d'ailleurs malheureusement peu commune — quelques inscriptions, ils prennent tout de suite aux yeux des savants une valeur exceptionnelle. Les spécimens de l'épigraphie, je ne dis pas même hébraïque, mais judæo-grecque, ne sont pas moins rares que ceux de l'art juif. Jusqu'ici on ne connaissait comme appartenant à cette catégorie intéressante que deux ossuaires publiés par M. de Saulcy, dans le Bulletin de la collection désignée sous le nom de *Musée Parent*, et sur lesquels j'aurai à revenir tout à l'heure (1). Je crois qu'on peut y joindre sans trop de témérité le fragment trouvé dans le tombeau des Juges et communiqué à l'Académie par M. Dumont (2). Ce morceau, qui porte en caractères hébreux carrés le nom d'*Isaac*, est, autant que j'ai pu m'en assurer à travers les vitrines du Louvre où il est déposé (3), un débris d'ossuaire.

Parmi les textes inédits que j'ai recueillis, il en est deux qui se classent tout naturellement dans cette série nouvellement ouverte et encore si pauvre.

Le premier est gravé sur un ossuaire appartenant aujourd'hui à la collection du *Palestine Exploration Fund*, et provenant peut-être (4) d'une trouvaille dont je parlerai bientôt plus en détail. Les inscriptions, ou plutôt, l'inscription qu'il porte (car elles consistent dans le même nom répété deux fois), sont gravées très-légèrement à la pointe, de telle sorte que ce graffito est à peine visible, et que ce petit texte très-court, mais non sans prix, est resté jusqu'à ce jour sans être publié ni interprété. Les inscriptions sont sur chacune des deux petites faces de l'ossuaire.

Voici l'estampage de l'une d'elles :

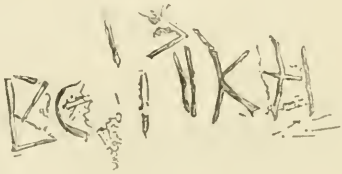

(1) *Bulletin*, etc., *loc. cit.*

(2) *Compte rendu des séances de l'Académie des inscriptions*, etc.

(3) *Musée judaïque*, vitrine de droite.

(4) V, 18. Depuis que ces lignes sont écrites j'ai acquis la certitude de ce fait, comme on le verra à la fin de l'article, où l'on trouvera un dessin du monument lui-même.

On y lit sans trop de peine le nom propre écrit en caractères grecs cursifs : ΒΕΡΝΙΚΗ. Le P et le N sont à peu près entièrement oblitérés; mais il est facile de les restituer, surtout à l'aide de la seconde inscription, gravée à l'autre bout de l'ossuaire et dont voici également l'estampage :

Celle-ci se déchiffre sans peine; toutes les lettres sont bien conservées, sauf le P dont la tête n'offre plus que des traces. Il me semble distinguer à la fin un segment de sigma lunaire qui nous conduirait à lire ΒΕΡΝΙΚΗϹ au génitif, *de Bérénice* (sous-entendu *ossuaire*), appartenant à Bérénice.

Au-dessous de cette seconde inscription on voit des caractères appartenant incontestablement à l'alphabet hébreu carré, sur l'interprétation desquels il ne saurait guère, je pense, y avoir de doute. Le premier est un *beth;* le second, assez obscur, est un *noûn*, comme le prouvera l'ensemble du déchiffrement; le troisième est un *qof* des mieux caractérisés; enfin vient une quatrième et dernière lettre dont l'exiguité même, si nous hésitions un instant sur son identité, nous ferait songer tout de suite au *yod*, la plus petite lettre de l'*alphabet*, à ce qui semble résulter du passage bien connu de saint Mathieu (1). En tous cas, la forme potencée qu'elle affecte, tout en étant remarquable, et jusqu'à un certain point nouvelle, ne présente cependant rien d'anormal et s'explique fort bien par l'étude des transformations successives des éléments constitutifs de ce caractère.

Comment doit-on traduire ce mot? Si on le compare au nom grec au-dessous duquel il est tracé, on voit qu'il doit en être la trans-

(1) V, 18.

cription. En effet, le *qof* et le *yod* correspondent à l'articulation finale *ké* ou *ki* de *Berniké;* l'articulation initiale *Bé* est représentée par le *beth*. En faisant abstraction de l'*iota* qui ne devait point être noté dans un système sémitique négligeant les voyelles médiales, nous n'avons pour équivalent du P et du N qu'un seul caractère, le second, sur lequel nous avions conservé quelques doutes : graphiquement et étymologiquement, nous voyons que ce ne peut être décidément qu'un *noûn*.

Il est à remarquer que le texte grec avec ses traits fins et déliés, et le texte hébreu avec ses traits larges et gras, n'ont pas été gravés à l'aide du même instrument, ou tout au moins à l'aide du même procédé, ce qui tendrait à faire admettre qu'ils ne l'ont pas été par la même main ou au même moment. Cette particularité se retrouve identique dans l'inscription digraphe du sarcophage de la reine Sadan.

Cette transcription *Benqi* ou *Benqé* pour *Berniké* est assez singulière.

A première vue on serait tenté de croire que le lapicide juif a oublié le *rho;* cependant, en y réfléchissant quelque peu, cette omission matérielle et involontaire est assez invraisemblable. Je proposerais une explication qui me paraît plus satisfaisante; elle consisterait à lire le mot hébreu *Benniqi* ou *Benniqé*, avec le *noûn* accompagné du *daguech* réduplicatif et ponctué d'une voyelle brève *ĭ* ou *é*. Cette lecture qui, orthographiquement, est très-plausible, nous fournit une forme facile à rapprocher du mot grec *Berniké;* le *rho* se serait d'abord transformé en *l*, fait qui n'est pas rare en hébreu : *Belniké*; puis le *lamed* lui-même, cédant à l'attraction exercée sur lui par le N qui le suivait, se sera complétement assimilé à lui : *Benniké* (1). Cette forme étant donnée et admise, il n'y avait qu'une manière de la transcrire dans l'alphabet hébreu : celle que nous trouvons sur notre monument.

Je n'ai pas à m'occuper des origines du nom *Berniké* lui-même, variante hypocoristique ou simplement abréviative de *Bérénikè*, considéré comme un idiotisme macédonien pour Βερενίκη. Le nom de *Bérénice* était, comme on le sait, devenu fort en vogue chez les

(1) On a même des exemples de *r* changé directement en *n* (cf. Frankel, *Vorstudien zu der Septuaginta*, p. 105). M. J. Derenbourg me signale à l'appui une transformation analogue : *Darmachek*, *Dammachek*, nom de la ville de Damas, et une transformation semblable de *r* en *n* dans des conditions absolument identiques (au contact d'un autre *n*) : le néo-syriaque *Kanna* pour *Karna*.

femmes juives à partir de l'époque hérodienne; la parenté qu'il offre avec celui de *Véronique* est bien connue. M. Maury, dans sa belle étude sur la légende de la Véronique (1), a démontré l'identité onomastique des noms *Bérénikê*, *Béronikê* et *Bernikê;* la constatation épigraphique indubitable, en terre juive, de cette dernière forme, est une confirmation nouvelle des importantes conclusions qu'il a, en partie, tirées de cette identité.

Je crois inutile de faire observer que l'accentuation de Βερενίκη explique suffisamment la disparition du second *epsilon;* nous voyons une suppression tout à fait analogue dans le nom Πτολμᾶ pour Πτολεμᾶ ou Πτολεμαῖος, gravé sur un des ossuaires publiés par M. de Saulcy; dans les deux cas la chute de l'*epsilon* atone paraît déterminée par le voisinage absorbant de la syllabe accentuée qui le suit immédiatement (2).

III

Le second ossuaire avec inscriptions, sur lequel je désire attirer l'attention, a, en dehors de son intérêt propre, le mérite, sinon de nous donner la clef d'un petit problème épigraphique, du moins d'en justifier la solution proposée par un savant membre de l'Académie. Il provient (je le sais pour celui-ci de source certaine) de la même trouvaille que celle qui a fourni la série d'ossuaires acquise pour la collection de M. Parent, et publiée par M. de Saulcy. Ce détail n'est pas indifférent, comme je vais le montrer.

Voici en quels termes M. de Saulcy relatait la découverte en question, d'après une note publiée dans un numéro de l'*Illustrirte Zeitung* de Leipzig (3) : « Un musulman venait de découvrir dans sa vigne, située au nord-ouest de Jérusalem, près de l'hôpital de la Mission russe, un caveau sépulcral creusé dans le roc et fermé au moyen d'une grande pierre. En voici la description : Le caveau se

(1) *Croyances et légendes de l'antiquité*, 2e éd., p. 332.

(2) Le dialecte dit *hellénistique* (ἑλληνιστής, ἑλληνίζειν), c'est-à-dire la langue grecque parlée par les Syriens et particulièrement les Juifs d'Asie et d'Égypte, telle qu'elle apparaît par exemple dans les textes du Nouveau Testament, montre une tendance très-accusée à introduire dans les noms propres des contractions bien plus fortes encore en les ramenant à la terminaison ᾶς ou ας : Ἀρτεμᾶς, Θευδᾶς, Κλεόπας, etc... pour Ἀρτεμίδωρος, Θεόδωρος, Κλεόπατρος, etc. (Cf. Winer, *Grammatik des neutestamentliches Sprachidioms*, etc , 4e éd., p. 28-29, 74.)

(3) 16 décembre 1866.

compose de deux chambres si basses que l'on ne peut s'y tenir debout. La première de ces chambres, sorte de vestibule, est de dimensions plus considérables que la seconde. Dans les parois de cette dernière ont été pratiquées six niches qui, au moment de la découverte, contenaient *vingt* caisses funéraires, ou ossuaires, en très-bon état de conservation. Ces caisses étaient munies de couvercles, tantôt plats, tantôt arrondis, en demi-cylindre, ou élevés en forme de toit à section triangulaire. Toutes contenaient des ossements humains arrangés avec soin. Ces ossements appartenaient à des personnes adultes. Enfin dans quelques-unes des caisses étaient placées des fioles en verre. La moitié des caisses ne présentaient aucune ornementation. Les autres au contraire étaient ornementées... Sur l'un de ces ossuaires était écrit deux fois, à la pointe, le nom de Josèpos (1). »

La collection de M. Parent reçut huit de ces ossuaires; le reste demeura à Jérusalem et tomba en d'autres mains; j'en ai moi-même acheté, un très-curieusement orné de fleurs et de couronnes, qui se trouve dans la partie de ma collection demeurée à Jérusalem. A ces renseignements je puis ajouter que j'ai constaté *de visu* la position du sépulcre aujourd'hui rebouché, et que je tiens de l'Arabe même chargé d'acquérir les ossuaires du propriétaire du champ où ils avaient été trouvés, que l'enlèvement eut lieu *la nuit* et avec une *certaine précipitation* causée par la crainte d'une compétition étrangère. J'insiste à dessein sur ce fait.

L'ossuaire que j'étudie en ce moment faisait partie de ceux qui ne furent pas acquis pour le compte de M. Parent. Il passa au consulat allemand, dans le jardin duquel je le remarquai. Voici l'estampage que j'ai pris de la face ornementée :

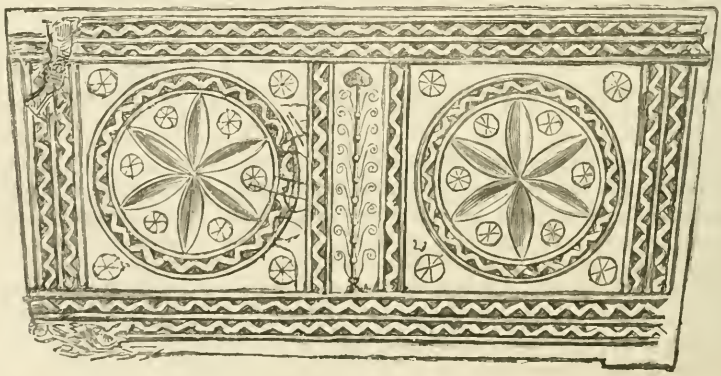

(1) *Bulletin*, etc., loc. cit.

On saisira du premier coup d'œil les grandes analogies qui existent entre ces décorations et celles des ossuaires publiés par M. de Saulcy, notamment avec les monuments dessinés aux pages 23 et 26 du *Bulletin* cité; elles s'expliquent facilement quand on connaît l'identité de la provenance.

Sur le registre ou panneau de gauche est gravé à la pointe et verticalement de haut en bas, en caractères grecs, un nom que nous lirons provisoirement IACIPOC. Le même nom est répété sur la tranche ou le bord de l'ossuaire. En voici l'estampage :

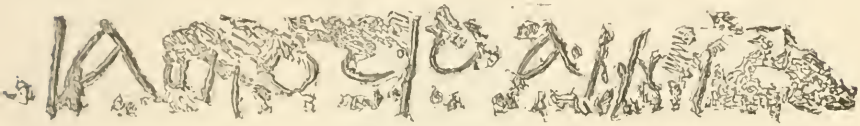

Il est moins distinctement écrit ou plutôt moins bien conservé; en revanche il est suivi d'un second nom, évidemment le patronymique, malheureusement assez maltraité, mais où l'on ne saurait guère voir autre chose que IΩANNOY, *fils de Jean*. On reconnaît très-bien l'iota, la première panse de l'oméga, l'alpha tout entier, les deux hastes du nu (un seul — il n'y a pas place pour deux); puis vient un segment circulaire appartenant, je pense, à un omicron; puis enfin un trait vertical, support probable d'un upsilon. On a des exemples dans les monuments et les manuscrits de IΩANHC écrit avec un seul N; c'est à cet état qu'on est arrivé à le confondre quelque fois avec la transcription grecque très-voisine d'un autre nom hébreu : *Jonas*. Ainsi l'apôtre Pierre, qui était *fils de Jonas* (*Baryona*) (1), est appelé par certains manuscrits : υἱὸς Ἰωάνου, υἱὸς Ἰωά (2).

Or un des ossuaires de la collection de M. Parent est pour ainsi dire l'exact pendant de celui-ci. (P. 23 du *Bulletin*.) Outre la décoration qui, sauf d'insignifiantes variantes, peut être tenue pour identique, il présente, lui aussi, un nom judæo-grec, tracé verticalement de haut en bas, à travers l'ornementation. Seulement ce nom, qui est IΩCHHOC, Joseph, est répété deux fois. Ce n'est pas tout. Ce même ossuaire porte, également sur la tranche de la face antérieure, un second graffito donnant, derechef, le nom *Josepos*, suivi, lui aussi, cette fois, d'un patronymique lu par M. de Saulcy IACPOY. Pour le coup, il devient bien probable que nous avons affaire au même nom

(1) Jean I, 43; XXI, 15.
(2) Winer, *Biblisches Realwoerterbuch*, s. v. Jonas.

que celui de IACIPOC, ce qui compléterait les ressemblances déjà si frappantes entre les deux monuments et pourrait en même temps servir, dans une certaine mesure, à les expliquer.

M. de Saulcy ne donne que la *transcription* de IACPOY; il dit seulement que le texte est écrit en caractères très-cursifs. Il se pourrait qu'il y eût sur l'original, entre le *sigma* et le *rho*, un *iota* complétement oblitéré qui pouvait échapper à l'attention la plus scrupuleuse, du moment qu'elle n'était pas mise en garde par l'existence déjà constatée d'une forme intacte et correcte (1).

Dans ce cas, l'un des deux ossuaires jumeaux aurait contenu les ossements d'un *Joseph*, fils de *Jasiros*, et l'autre ceux d'un *Jasiros*, fils de *Jean*.

M. de Saulcy a proposé de voir dans le nom lu par lui *Jasros* une transcription du nom hébreu יצר, Jésèr, par le *Sadi* (2); on pourrait aussi bien, en suivant cette voie, songer à ישר par un *sin* (3); mais outre que l'emploi de pareils noms est peu vraisemblable à l'époque assez basse à laquelle appartiennent nos monuments, il faut encore penser que, s'ils pourraient être assez exactement transcrits par IACPOC, ils s'accommoderaient plus difficilement de la transcription *certaine* IACIPOC.

Je proposerais une tout autre interprétation, ayant pour base l'existence bien établie sur un monument, probable sur l'autre (4), de la forme IACIPOC par l'*iota*.

La troisième lettre, que nous avons lue *sigma*, pourrait fort bien être un *epsilon* lunaire; pour l'ossuaire de la collection de M. Parent la question reste dans le doute, puisque nous n'avons pas sous les yeux un *fac-simile* de l'inscription; mais pour le nouveau que nous étudions, la chose n'a rien d'impossible. En effet, l'inscription gravée sur le bord a assez souffert pour que le caractère suspect puisse, à égalité de chances, être un Є ou un C; quant à celle reproduisant le même nom, gravée à travers l'ornementation, elle est d'une conservation

(1) Ces lignes étaient déjà imprimées quand j'ai reçu de M. Parent, à qui j'avais écrit en le priant de vouloir bien vérifier la chose sur l'original, une lettre qui confirme pleinement cette restitution conjecturale. *L'iota*, me dit-il, *est très-visible*. Cette certitude rend encore plus vraisemblables les conclusions que je présente plus bas. Je regrette seulement de n'avoir pu obtenir de ce petit texte un estampage qui aurait permis de voir qu'il faut, au lieu de IACPOC, lire non-seulement IACIPOC, mais aussi, comme je le pense, IAЄIPOC.

(2) *Genèse*, XLVI, 24.

(3) *Chroniques*, I, 2 : 18.

(4) Certaine désormais, comme on l'a vu par la note ci-dessus (1).

parfaite et devrait trancher la difficulté. Mais nous nous trouvons ici en face d'une complication nouvelle. L'epsilon, dans ce système cursif, ne diffère du sigma que par la présence du trait horizontal central; pour choisir nos exemples sur le même terrain, nous pouvons prendre comme terme de comparaison l'epsilon du mot Βερνίκη, que nous avons étudié tout à l'heure. Nous voyons que ce trait n'est même pas soudé au segment auquel il appartient en réalité et est traité comme une barre isolée.

Considérons un moment notre lettre douteuse :

Elle tombe si malencontreusement au milieu de l'ornementation, qu'elle est traversée transversalement par les doubles traits des deux cercles concentriques de la grande rosace décorative. Bien plus, un troisième trait appartenant à la bordure en zigzag qui sépare les deux cercles vient encore s'appuyer dans la concavité du segment, qu'il soit *epsilon* ou *sigma*. De sorte que, si l'on a voulu graver la barre de l'epsilon, elle a dû, inévitablement, se confondre avec un de ces trois traits, graphiquement parlant, parasitaires. Néanmoins, si cette barre a été positivement gravée, elle a dû laisser une trace appréciable, le coup de pointe destiné à l'exécuter ayant dû avoir pour résultat de renforcer légèrement le creux du trait préexistant, dans le sillon duquel il a glissé.

Si l'on examine minutieusement l'estampage, on constate que tel est le cas pour une des trois lignes à peu près parallèles qui traversent l'epsilon; celle qui est à la partie supérieure de la lettre. Le renforcement commence à peu près à trois millimètres de la concavité du segment et se prolonge sur une longueur d'environ dix millimètres.

Il devient donc infiniment probable qu'il ne faut lire ni Ιασρος ni Ιασιρος, mais ΙΑΕΙΡΟC, *Jaïre*, nom juif beaucoup plus satisfaisant sous tous les rapports et très-répandu à l'époque à laquelle appartien-

nent ces monuments. Ἰάειρος est la transcription la plus usuelle de l'hébreu יאיר ; c'est ainsi orthographié que nous trouvons ce nom donné, par exemple, par les Évangiles canoniques au chef de la synagogue, dont Jésus ressuscita la fille (1), et par les Évangiles apocryphes à l'un des Juifs qui vinrent accuser le Christ auprès de Pilate (2). Un manuscrit contient même le nom de ce dernier personnage avec une variante fautive : IAKPOC pour IAEPOC, qui provient également d'une lecture inexacte. Juda et Éléazar, qui figurent dans le siége de Jérusalem par Titus, et dont le dernier, après la chute de la ville sainte, dirigea l'héroïque défense de la place Masada contre Sylva, étaient tous deux fils d'un *Jaïre*. Au IIe siècle de notre ère, on voit encore ce nom porté par un thaumaturge célèbre, cité par M. J. Derenbourg, *Pinehas ben Jaïr* (3).

Ainsi, ce monument nouveau nous a permis d'en expliquer un autre déjà connu. Il va nous fournir encore un élément de contrôle, sinon de rectification, pour l'inscription d'un second ossuaire de la même série.

C'est celui qui porte au revers le nom déjà cité de Πτολμᾶ pour Πτολεμαῖος. Sur le couvercle qui le ferme sont gravés quelques caractères hébreux carrés. L'interprétation de ce graffito hébreu est due à M. Renan, qui le lit (4) :

מחפי יאיר

et le traduit :

Theca Jaïri.

M. Renan explique le mot nouveau et assez embarrassant מחפי par les acceptions de la racine חפה, couvrir, renfermer, *cacher*, et en rapproche les expressions Θήκη, Θήκη διαφέρουσα qui reviennent si fréquemment dans les formules funéraires des tombeaux chrétiens de Jérusalem. On pourrait peut-être comparer également l'expression si curieuse de μυστηριον, rappelée naguère par M. Egger, au cours d'une récente discussion au sein même de l'Académie (5).

(1) Marc, V, 22. — Luc, VIII, 41.

(2) *Evangile de Nicodème* I, 1, éd. Tischendorf. — L'orthographe Ἰάϊρος est aussi très-fréquente.

(3) *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine*, etc., p. 387.

(4) *Journal asiatique*. Sixième série : XI, 537.

(5) Depuis, M. Renan ainsi que M. Derenbourg inclinent à voir, avec raison, je pense, dans l'avant-dernière lettre du premier mot un *vau* au lieu d'un *pé*, et à lire : מחוי. En effet, comme j'ai pu m'en assurer par l'examen d'un moulage que ces deux savants ont bien voulu mettre à ma disposition, ce caractère, avec sa tête bouclée et sa haste verticale, ressemble bien moins au *pé* à la queue recourbée qu'au *vau* des inscriptions anciennes de Jérusalem et de Galilée.

En tout cas, ce mot, quel qu'il soit, paraît bien désigner l'ossuaire même sur lequel il est gravé, et la traduction de M. Renan me paraît, dans son ensemble, à l'abri de toute critique, malgré les quelques scrupules qu'elle a inspirés à M. Lévy de Breslau (1). Un doute épigraphique, signalé par M. Renan lui-même, pouvait rester sur l'identité d'un caractère répété trois fois et lu par lui *yod*. Ce dernier doute, aussi minime qu'il fût, est entièrement levé, je crois, par la présence de la transcription Ἰάειρος sur un ossuaire venant du même tombeau et appartenant à un membre de la même famille.

Les deux monuments se complètent et se justifient merveilleusement l'un l'autre.

Une seule chose paraît assez singulière. Comment se fait-il que l'ossuaire qui porte le nom grec de *Ptolémée* ait un couvercle inscrit au nom de *Jaïre*? Je sais bien qu'il est fréquent de voir les Juifs porter un double nom grec et hébreu, mais encore y a-t-il en général un certain rapport entre les deux, ou tout au moins une relation plus ou moins constante établie par l'usage.

Or, j'ignore si l'on trouve des Juifs appelés Jaïre et portant en même temps le nom gréco-égyptien de Ptolémée; mais ce qui est sûr, c'est que plusieurs Juifs ont reçu le nom grec *Ptolémée* sous une forme hébraïsée : *Talmaï*, תלמי, dont on a d'assez fréquents exemples (2). On s'attendrait donc plutôt à la voir figurer ici, de même que tout à l'heure nous avons rencontré la transcription hébraïque *Beuniqi* au dessous du grec *Berniké*.

Je croirais volontiers que le couvercle attribué à l'ossuaire de Ptolémée ne lui appartient pas en réalité; il peut fort bien s'y adapter sans, pour cela, avoir été fait pour lui, tous ces petits ossuaires ayant été exécutés sur un type uniforme. N'y aurait-il pas eu, dans l'enlè-

(1) *Zeitschrift deo deutsch. morgenlaend. Gesellsch.* XXIII, 441 et suiv.

(2) Quelques auteurs admettent même que c'est cette forme hébraïsée qui entre dans la composition du nom bien connu *Bartholomée* ou *Barthélemy*, ברתלמי, Βαρθολομαῖος, qu'on décompose en *Bar*, fils, et *Tholomée*. Dans Josèphe, en effet (*Antiq. j.*, XIV 8, 1, et *G. j.*, I, 9, 3), Θολεμαῖος et Πτολεμαῖος, si cette dernière leçon est sûre, semblent bien n'être qu'un seul et même mot : il ne faut pas oublier cependant qu'il existe un nom *originairement hébreu* תלמי, qui figure dans les livres de Josué (15, 14) et de Samuel (II, 3, 37) et qui est transcrit par les Septante : Θολμαί, Θολομαί, et par Josèphe (*Antiq. j*, XX, 1, 1) Θολομαῖος. Winer serait disposé (*Biblisches Realwoerterbuch*, s. v.) à admettre plutôt entre les deux noms un rapprochement de convention favorisé par une assonance, comme pour *Jason* et *Jésus*. En tout cas, il est bien certain que le nom grec de Ptolémée est rendu תלמי par le Talmud, par exemple, dans le récit légendaire de la traduction de la Bible, exécutée sur l'ordre d'un des nombreux rois d'Egypte qui ont porté ce nom.

vement *précipité et nocturne* des monuments acquis pour la collection de M. Parent, quelque confusion, quelque méprise qui expliquerait très-naturellement cette apparente anomalie? Peut-être a-t-on, par mégarde, enlevé le couvercle d'un autre ossuaire et en a-t-on recouvert celui de Ptolémée. Dans ce cas, le couvercle au nom de Jaïr reviendrait de droit à l'ossuaire de Iaeiros, fils de Jean, et constituerait dès lors avec lui un monument véritablement bilingue et d'autant plus précieux.

Dans cette hypothèse, nous aurions en somme, dans le groupe extrait du sépulcre de famille, trois ossuaires appartenant à trois personnages différents : 1° celui de Ptolémée; 2° celui de Joseph ben Jaïr; 3° celui de Jaïr ben Johannan (ou Jean). Les deux derniers représentent peut-être le fils et le père, ou des parents très-rapprochés (cousins germains?).

J'ai de fortes raisons de croire qu'il faut y joindre l'ossuaire de *Bérénice*, nom qui se trouve d'ailleurs fréquemment associé à celui de *Ptolémée*; j'attends prochainement des informations qui me permettront de me prononcer définitivement sur ce dernier point. Dans ce cas, ce serait une intéressante coïncidence que de rencontrer, dans une tombe juive de Judée, deux personnages portant précisément les noms les plus propres à révéler et à caractériser l'influence intense exercée vers cette époque sur le judaïsme par le monde gréco-égyptien.

Charles Clermont-Ganneau.

P. S. Au moment de renvoyer les épreuves de cette notice, je reçois des renseignements nouveaux qui me permettent d'affirmer positivement ce qui pour moi était hors de doute, mais que je ne croyais devoir, jusqu'à plus ample informé, proposer qu'avec quelques réserves. L'ossuaire de Bérénice provient bien en effet *du même sépulcre* que ceux de Joseph, de Jaïre et de Ptolémée, et par conséquent tous ces personnages devaient faire partie d'une seule et même famille.

Voici d'abord la reproduction du monument en question, d'après un estampage au frottis que le *Palestine Exploration Fund* vient de me faire tenir très-obligeamment.

La présence du couvercle n'est pas sans importance, comme on va en juger.

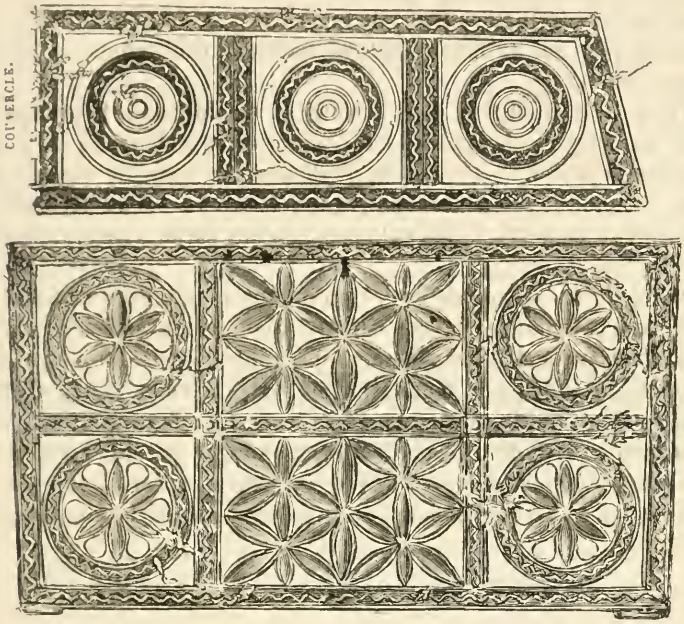

J'ai pu, d'autre part, me procurer le numéro du *Journal illustré* de Leipzig, dont j'ai parlé plus haut et qui contient une brève relation de la trouvaille avec quelques gravures, représentant plusieurs des ossuaires découverts dans le tombeau. Quoique ces ossuaires soient, pour la plupart, assez médiocrement dessinés, il en est un cependant dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître celui dont nous nous occupons maintenant. La décoration en est d'ailleurs trop caractérisée pour permettre de s'y méprendre; de plus, il est accompagné de la vue d'une face latérale (*Seiten Ansicht*) portant une inscription en caractères grecs, dans laquelle il nous est facile de retrouver, malgré l'extrême imperfection de la copie, indéchiffrable en elle-même, le nom de ΒΕΡΝΙΚΗ lu déjà par nous.

En examinant ces dessins, j'ai fait deux remarques, qui toutes deux tendent à fournir des justifications supplémentaires pour deux de mes conjectures.

1° L'ossuaire publié par M. de Saulcy et portant le nom de Josépos, y est donné avec l'inscription (1) sous cette forme très-incorrecte : IωCHIƆCIXCIPOD, qu'il faut restituer en : IωCHΠOC IACIPOY. L'*iota* était donc bien visible et bien sûr, puisqu'il n'a pas échappé à un copiste aussi inexpérimenté.

2° Ce *même ossuaire de Josépos*, dessiné *in situ*, est représenté, surmonté du *couvercle qui aujourd'hui recouvre l'ossuaire de Bérénice!* Nous voici en face d'un cas irrécusable de translation de couvercle d'un monument à l'autre. Il devient donc plus probable que jamais que le couvercle inscrit (en hébreu) au nom de Jaïre a subi, comme je le supposais, un même déplacement et est passé accidentellement, par la distraction de quelque ouvrier, de l'ossuaire de Jaïre, fils de Jean (qu'il fermait primitivement), à l'ossuaire de Ptolémée.

C. C.-G.

(1) On a par inadvertance placé le nom IωCHΠOC, suivi du patronymique IACPOY, sur la *face* ornementée de l'ossuaire, tandis que, d'après M. de Saulcy, qui doit avoir raison, puisqu'il a pu examiner le monument à loisir, le patronymique n'existe que sur la *tranche du coffret*.

POËMES HISTORIQUES DE THÉODORE PRODROME

Suite (1)

Δαρεῖος ὁ περίφημος θαρρῶν ἐπὶ τῷ πλήθει
Τοῦ Μακεδόνος τὸν στρατὸν πτωχῶν ἡγεῖτο θήραν,
Ἀλλὰ δευτέρας συμπλοκῆς καὶ μάχης γενομένης
Ἐκεῖνος ὁ μεγάλαυχος ἡττήθη κατακράτος,
35. Καὶ φεύγων ἠκοντίζετο κείμενος ἐφ' ἁμάξης·
Σὺ δὲ τῷ παντοκράτορι νευρούμενος δεσπότῃ
Καὶ περικρατυνόμενος ἐν τούτῳ τὰς παλάμας,
Καὶ τὰς στερρὰς ὠλένας σου καὶ τοὺς βραχίονάς σου,
Κατακοντίζεις λοχαγοὺς καὶ φάλαγγας ἐκτρέπεις,
40. Καὶ μόνος εἷς μετακινεῖς, ὡς γέγραπται (2), μυρίους.
Εἶχον τοῦ λόγου τὸν Ἑρμῆν καὶ πρὶν ἐκ μαθημάτων,
Τὴν δημηγόρον ἤσκησα τῶν μουσοθρέπτων (3) γλῶτταν,
Τὸ μέλος παρεζήλωσα τῆς Ἑρμογένους λύρας,
Ἐμιμησάμην τὸ κομψὸν τῶν Ἀττικῶν ἀσμάτων,
45. Ἀλλ' εὗρον ἕτερον Ἑρμῆν κομψότερον ἐκείνου.
Καὶ τὸ σεμνὸν καὶ γλαφυρὸν τοῦ νέου κατεπλάγην·
Σὺ γὰρ ὁ πλήρης Ἄρεος, ὁ πλήρης τῶν τροπαίων,
Ἑρμῆς μοι τούτων τῶν μελῶν ἐξ ἔργων ἀπεφάνθης,
Καὶ τὴν ἐμὴν ἀπέξεσας ὡσεὶ γραφίδα γλῶτταν,
50. Καὶ μελουργῶ καλλιγραφῶν τὸ μεγαλούργημά σου.
Ζάλη πνευμάτων συμμιγὴς ἦρεν ὑψοῦ τὸ κῦμα,

(1) Voir le numéro de mai.
(2) Deut., 32, 30.
(3) Mot nouveau employé souvent par Th. Prodrome. Voy. fol. 19, v°, 27, v°, et 60, r°; et v. 4 de son poëme astronomique que j'ai publié dans les *Notices et extraits*.

Καὶ πάλιν κατεστόρεσε τὰ κύματα γαλήνη.
Ζάλη καὶ κλύδων καὶ τροπὴ καὶ πέλαγος τροπαίων,
Καὶ ῥεῦμα πολυτάραχον καινουργημάτων ῥέον,
55. Κυμαίνει νοῦν καὶ πέλαγος ἀνοίγει νοημάτων·
Καὶ γὰρ ἀλληλουχούμενα τὰ κατορθώματά σου
Κατὰ κυμάτων ὁρμαθὸν ἀλλήλοις ἐποχοῦνται,
Καὶ συνεπελαφρίζουσι τῶν λογισμῶν τὰ σκάφη,
Καὶ πόντος ἐξανοίγεται λαμπρῶν ἐνθυμημάτων
60. Ἐκ τῶν καινουργημάτων σου τῆς ἀγανοῦς θαλάττης.
Ἡλίου κύκλε, τάνυσον τὸν δίσκον τοῦ φωτός σου,
Περιβαλοῦ σελαγησμοῦ λαμπρότερον χιτῶνα,
Πληρῶσον τὸ περίγειον μαρμαρυγῶν ἐμπύρων·
Ὁ γὰρ περιβαλόμενος τὰ σέλα τῶν τροπαίων
65. Ἐγχρύσους ἀνατέλλει σοι νικητηρίους αἴγλας.
Πρόκυπτε γοῦν φαιδρότερος, ἡμερινὲ νυμφίε,
Φωτεινοτέρᾳ καὶ καινῇ στολῇ περιβολαίου,
Ὁ τῆς πορφύρας γὰρ φωστὴρ ἐκ γῆς ἀνατανατέλλει,
Ἀντακοντίζει σοι χρυσᾶς βολίδας ἐξ ἑσπέρας
70. Καιρῷ τροπῆς χειμερινῆς ὡς θερινὸς προκύπτων.
Θαῦμα θαυμάτων Γεδεὼν ἐν μάχαις ἐκαινούργει,
Ἐν κερατίναις σάλπιγξι καὶ συντριβαῖς ὀστράκων
Καὶ τῶν λαμπάδων τοῖς πυρσοῖς φοβῶν τοὺς ἀλλοφύλους,
Ἀλλ' ὁ καινός μου Γεδεὼν ὁ πλήρης θαυμασίων
75. Τοῖς τῶν δοράτων σου πυρσοῖς καὶ ταῖς αὐγαῖς τῶν ὅπλων,
Καὶ τοῦ θυμοῦ σου τῇ φλογὶ φοβεῖς τοὺς ἀντιπάλους,
Καὶ τρέπεις Οὔννων φάλαγγας ἐκ τῆς ἐπιδρομῆς σου,
Ἀστράπτων ἐκ τοῦ θώρακος καὶ τοῦ χρυσοῦ σου κράνους.
Καὶ καταπλήττων, ὅ φασιν, αὐτοβοεὶ καὶ μόνον
80. Τοὺς ἐμπεσόντας αἰφνηδὸν τοῦ κράτους σου τῷ ξίφει.
Ἰθυτενὴς κυπάριττος βασιλικῆς πορφύρας
Ἐπὶ θυρίδος ἔξωθεν φωτιστικῆς φυεῖσα
Ἅμα ταῖς πρώταις ἐκβολαῖς τοῦ τηλαυγοῦς σου τόκου,
Ἐδήλου τὸ μακρόζωον (1) ἐντεῦθεν τῆς ἀρχῆς σου,
85. Καὶ τὸ ῥιζῶσαι τὸ φυτὸν ἐπὶ πορφύρας λίθου,
Καὶ κληρονόμον τῆς ἀρχῆς συμβολικῆς ἐτύπου,
Ἀλλὰ καὶ τὸ πικρόχυμον τοῦ δένδρου προετύπου,

(1) Mot nouveau. Achmes Onirocrit., c. 114.

Ὅτι πικραίνειν ἔμελλες ἐν μάχαις τοὺς ἐχθρούς σου·
Τὸ δ' ὄρθιον ἐσήμαινε τῆς τόλμης σου τὸ θάρρος,
90. Καὶ τὸ στερρὸν καὶ βεβηκὸς καὶ σιδηροῦν σου κράτος.
Κροῖσος ὁ πολυτάλαντος θαρρῶν ἐπὶ τῷ πλούτῳ
Εὐδαιμονέστερος παντὸς ἐνόμιζε γενέσθαι·
Καὶ τότε μὲν ἐρωτηθεὶς κατέπαυσεν ὁ Σόλων
Τοῦ Κροίσου τὸ φιλόχρυσον καὶ τὴν φιλοδοξίαν·
95. Εἰ δὲ ξυνῆλθεν ἐν ταυτῷ κατὰ τὰς νῦν ἡμέρας
Σὺν νομοθέτῃ Σόλωνι καὶ ποιητὴς Ἀσκραῖος,
Ὁ μὲν εὐδαιμονέστερον ὅλων [τῶν] βασιλέων
Θαρρούντως ἂν ἐξεῖπε σε τὸν αὐτοκράτορά μου,
Ὁ δὲ χρυσᾶς ἂν εἴρηκε ταύτας τὰς νῦν ἡμέρας
100. Τὰς ἐπὶ τῷ τροπαίῳ σου τῷ περιθρυλλουμένῳ.
Λέγε μοι, Μέλητος υἱέ, τίνα τῶν σῶν ἡρώων
Ἔχειν τοσοῦτον τὴν ἰσχὺν, τοιοῦτον δὲ τὴν τόλμαν,
Ποῖον Ἑλλήνων ἀρχηγὸν τὸν Ἀγαμέμνονά σου,
Καὶ τί τοιοῦτον τρόπαιον ἀνέστησεν ἐκεῖνος
105. Ἐνναετῆ χρονοτριβῶν καιρὸν ὁ βασιλεύς σου
Ὁποῖον πάντως ὁ ἐμὸς ἑτοίμως αὐτοκράτωρ,
Λέμβου (1) μονήρους ἐπιβὰς καὶ συνεφέλκων ἵππους,
Τί δὲ τὸν Ἀχιλλέα σου πηδήματι φημίζεις,
Πηγὴν ἀναπιδύουσαν ψευδῶς ἀναδιδόντα·
110. Ἀῆρος ἐκεῖνα μυθικὸς, τοῦτο πηγὴ θαυμάτων.
Μοῦσα, ῥητόρων ἀοιδὴ, καλλίστη Καλλιόπη
Αἴγαινε, μέλπε, δόξαζε, μελούργει, συγκελάδει,
Ἀνύμνει τὸν αὐτάνακτα τὸν πεπορφυρωμένον,
Εὐφήμει τὸν αὐτέρυθρον (2) ἐκ μητρικῆς νηδύος,
115. Τὸν ἐν μεγάροις κραλικοῖς καὶ νήσῳ περιρρύτῳ
Ἀπεριμέριμνον τρυφὴν βασιλικὴν τρυφῶντα·
Καὶ κατ' ἐκείνου συσκευὰς ἐν τοῖς ἐκείνου δόμοις,
Καὶ συμβουλὰς συγγενικὰς καὶ συμπλοκῆς μεθόδους,
Καὶ τῶν κατατροπώσεων τοὺς τρόπους συντιθέντα,
120. Ἐν οἷς ἐκεῖνος κατ' ἐχθρῶν ἐτίθει τὰς ἐνέδρας.
Νέας Σιὼν νεάνιδες, τὰ νέα μελουργεῖτε,

(1) Voy. plus loin, v. 134.
(2) Mot inconnu aux lexiques. Th. Prodrome l'emploie encore fol. 5, v°, 11, v°, et 25, v°.

Καὶ κατὰ κύκλον ᾄδουσαι τὸν νεουργὸν ὑμνεῖτε·
Νέα καὶ γὰρ εἰργάσατο καὶ θαυμαστὰ καὶ ξένα,
Καὶ τρόπαιον ἀνέστησεν ἐν Ἰλλυρίᾳ μέσῃ,
Οἷον οὐκ εἶδον πρότερον οἱ παρελθόντες κύκλοι.
Προσάδετε, συμμέλπετε, παρθένοι καὶ παιδίσκαι,
Τοῦ Σάβα (1) τὴν διάβασιν, τὴν κατοχὴν τῆς νήσου,
Τὰς προνομάς, τὰς ἐκδρομάς, τὰς λαφυραγωγίας,
Καὶ κατὰ κύκλον ᾄδετε τὰς, νέας καινουργίας,
Ἃς χρονικὸς οὐδέποτε κύκλος ἡλίου κρύψει.
Ξέρξης ἐκεῖνος ὁ πολὺς αὐτῷ θαρρεῖν οὐκ ἔχων,
Ἀλλὰ τῷ πλήθει τοῦ στρατοῦ καὶ τῇ πολυγλωσσίᾳ,
Τὴν Ἑλλησπόντου θάλασσαν ἐν πλοίοις ἐγεφύρου·
Σὺ δὲ μονήρους (2) ἐπιβὰς μονοστελέχου πλοίου
Ὁ τοῖος, ὁ περίφημος, ὁ τόσος τὴν ἀξίαν,
Οὐ ποταμοὺς καινοτομεῖς, οὐδὲ τὸ ῥεῦμα πλήττεις,
Ἀλλὰ φρικτῶς καινοποιεῖς τὸν θαυμαστὸν ἀπόπλουν,
Ἵππους ἐξ ἑκατέρωθεν ἐκ τῶν πλευρῶν τοῦ πλοίου
Ἐφέλκων οὕτως ὡς κοινὸς ὁ θαυμαστὸς ὁπλίτης.
Ὦ παραδόξου καὶ φρικτοῦ καὶ ξένου θεραστίου!
Ὅμηρε, δεῦρο λέγε μοι τίς Ἀχιλλεὺς τοσοῦτος,
Τίς Ἕκτωρ ῥέκτης τῶν καινῶν τοιοῦτος τὴν ἀνδρείαν,
Οὐκ ἐπιβαίνων ἅρματος, οὐ χρήζων ἡνιόχου,
Οὐκ ἀνταλλάττων χάλκεα καὶ χρύσεα λαμβάνων,
Ἀλλ' ἔφιππος, ἀλλὰ χαλκῷ καὶ παλαμναίῳ ξίφει
Πολέμου νόμῳ καὶ κρατῶν καὶ καταβάλλων πόλεις,
Καὶ τὸν ἐν ταύταις ἄργυρον καὶ τὸν χρυσὸν λῃίζων.
Μετάγραφέ μοι τὸ λοιπὸν, ἡ μοῦσα τῶν ῥητόρων,
Τῶν συμφορῶν τῶν Τρωϊκῶν τὴν Ἰλιάδα πᾶσαν
Εἰς Οὐννικῶν καταστροφῶν ἑτέραν Ἰλιάδα.
Παρεμβαλεῖ (3), φησὶ Δαυὶδ, ἄγγελος τοῦ Κυρίου
Κύκλῳ τοῦ φέροντος αὐτὸν πρὸ ὀφθαλμῶν ἐν φόβῳ·
Οὗτος καὶ πρὶν παρεμβαλὼν καὶ σοὶ, Χριστὲ, Κυρίου
Δεύτερος νοῦς μετὰ τὸν νοῦν, φῶς μετὰ φῶς τὸ πρῶτον,

(1) La Save, anciennement le *Savus*.

(2) J'ai cité ce passage, v. 131-140, et le précédent, v. 101-107, dans mes notes sur les *Historiens grecs des croisades*, t. II, p. 194.

(3) Psalm. 33, 7. J'ai publié ce décastique dans mes notes sur les *Hist. gr. des croisades*, t. II, p. 198.

Ἐν Ἰκονίῳ πρότερον, αὖθις ἐν Δαλματίᾳ,
Καὶ πάλιν παρενέβαλε καὶ νῦν ἐκύκλωσέ σε
Ἐν μέσῳ τῆς παρεμβολῆς τοῦ πολυγλώσσου γένους,
Καὶ πάντοθεν περιβαλὼν καὶ κύκλῳ περιφράξας
Ἀπέδειξέ σε φοβερὸν τοῖς ἑσπερίοις πᾶσι
Τὸν φόβου μόνον ἄξιον φοβούμενον ἀξίως.
Ῥάβδος Σιὼν βασιλικὴ καὶ Ῥώμης βακτηρία
Ποιμάνουσα τὸν Ἰσραὴλ τὸν νέον ἀπεφάνθης,
Τὸν ἐν τοῖς ὅπλοις ἐρυμνὸν καὶ περιπεφραγμένον,
Ἀλλὰ καὶ ῥάβδος σιδηρᾶ Χριστοῦ κατεσκευάσθης,
Συντρίβουσα τὸ βάρβαρον ὡς σκεῦος κεραμέως.
Ταύτην τὴν ἐθνολέτειραν (1) τοῦ κράτους σου τὴν ῥάβδον,
Τὴν δεξιάν σου, βασιλεῦ, ὑμνοῦμεν, εὐφημοῦμεν,
Σοὶ τῷ Δαυὶδ ἐπᾴδοντες τὰ τοῦ Δαυὶδ προσφόρως.
Ἔθραυσε φάλαγγας ἐχθρῶν ἡ χείρ σου, μονοκράτορ,
Παρεμβολὰς ἐσκόρπισε, συνέτριψε δυνάστης.
Σάβας ὁμοῦ καὶ Δάννουβις οἱ πρώην διαιρέται,
Οἱ πρὶν ἀποτειχίζοντες τοὺς ἑσπερίους λύκους,
Τὸ κράτος ὑποπτήξαντες ὃ κατὰ πάντων φέρεις,
Πύργε Ῥωμαίων ἄσειστε, τεῖχος χαλκοῦν Αὐσόνων,
Τὴν ῥύμην τῆς ἀνδρείας σου, τὸ ῥεῦμα τοῦ θυμοῦ σου,
Ζέουσαν ἔστησαν δρμὴν ῥευμάτων πολυδίνων,
Μὴ δυνηθέντες ἐνεγκεῖν ῥεῦμα τοσαύτης τόλμης,
Καὶ νώτους ὑποστρώσαντες ἐνύγρους δέχονταί σε
Ἐπίβασιν ποιούμενον ἐν τούτοις ὡς ἐν ἵπποις,
Καὶ ταύτην ἐργαζόμενον Αὐσόνων σωτηρίαν.
Τίς εἶδε κύκλο· χρονικὸς θαῦμα ποτὲ τοσοῦτον,
Νίκην φρικτὴν ἀναίμακτον, ζωγρείαν ἀνδραπόδων,
Αἰπόλια, βουκόλια, φορβάδων μυριάδας,
Ἀγέλας ὑπὲρ ἀριθμὸν προβάτων πιοτάτων;

E. MILLER.

(1) Mot inconnu. Voy. Cod. gr. Paris, 2831, fol. 151, v°. La forme masculine ἐθνολέτης, également nouvelle, se trouve dans le cod. gr. Paris, 1630, fol. 128, v°.

(*La suite prochainement.*)

L'ARCHÉOLOGIE EN RUSSIE

Le congrès périodique des archéologues russes, dont l'institution est due à la *Société archéologique de Moscou,* présidée par le comte Ouvarov, tiendra sa prochaine session à Kiev dans le courant de l'été 1874. Le congrès a déjà tenu deux sessions : l'une à Moscou, l'autre à Pétersbourg. A Kiev une grande exposition d'archéologie slave sera organisée. Cette ville, par sa situation centrale aux portes de la Russie et de la Pologne, non loin de la Bohême et des Slaves du Sud, nous paraît fort bien choisie pour une réunion essentiellement slave. Elle est d'ailleurs elle-même un vivant musée des antiquités russes. Dès aujourd'hui le président de la Société archéologique de Moscou, comte Ouvarov, adresse un appel à tous les savants slaves pour les prier de lui donner la liste des monuments qui pourraient prendre place à cette exposition. Dans le cas où il serait impossible de déplacer l'objet, la Société prie de vouloir bien en procurer un moulage, une empreinte, une photographie enluminée.

Les monuments de l'exposition doivent avoir rapport à la période écoulée entre le VIIe et le XIVe siècle, c'est-à-dire :

Pour la Russie, jusqu'à la mort de Dmitri Donskoy (1389).

Pour la Bohême, Moravie et Silésie, jusqu'à la mort de Wenceslas IV (1419).

Pour la Serbie, jusqu'à la mort d'Étienne VI Douchan (1355), ou jusqu'à la bataille de Kossovo (1389).

Pour la Pologne, jusqu'à la mort de Louis de Hongrie (1382).

Pour la Galicie, jusqu'à sa réunion à la Pologne ou jusqu'à la mort de Kasimir III (1370).

Pour la Poméranie, jusqu'à la mort de Wratislas VII (1457).

Pour la Dalmatie, jusqu'à la fin du XIVe siècle

Pour la Bulgarie, jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Pour la Lusace, jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Voici maintenant la liste des objets destinés à faire partie de l'exposition :

Cartes, vues, coupes des tumulus, retranchements, fortifications, et tout monument, en un mot, se rapportant aux époques sus-mentionnées, en indiquant avec soin la position des objets trouvés dans les tumulus, etc.

Idoles, monuments religieux, bois sacrés, etc.

Objets extraits des tumulus, nommément ceux qui ont servi pour la vie domestique et religieuse.

Costumes, armes, ornements de tous genres, etc.

Objets ayant servi à l'agriculture, la chasse, la pêche et leurs diverses industries.

Objets relatifs au commerce, comme poids, mesures, balances, etc.

Monuments de paléographie, manuscrits, inscriptions, etc.

Architecture religieuse, civile et militaire.

Peintures, fresques, miniatures, imagerie, broderie, etc.

Tissus et ce qui concerne les matières textiles.

Ciselures et sculptures.

Musique et instruments de musique, à percussion, à cordes, à vent.

Numismatique.

Objets employés pour le culte, en métal, en verre, en bois, etc., tels que cloches, vases, vêtements sacerdotaux, parements, etc.

Miniatures représentant des scènes d'artistes et d'industriels pouvant donner une connaissance de leurs procédés.

Portraits anciens de personnages historiques et représentations anciennes pouvant élucider des points historiques des époques passées.

Nous ne pouvons que souhaiter d'avance bon succès aux organisateurs de l'exposition et du congrès archéologique de Kiev. Nous en avons, du reste, pour garants les magnifiques comptes rendus de la session tenue à Moscou en 1869, publiés en 1871 sous la direction du comte Ouvarov (*Trudy Pervago archeologitcheskago siezda v Moskvie*, 2 vol. in-4°, Moscou, 1871). Ces comptes rendus sont accompagnés d'un atlas in-folio de 53 planches. Ils renferment, outre le procès-verbal des séances, un choix de mémoires lus devant le congrès, et dont plusieurs ont une haute valeur au point de vue scientifique.

Nous signalerons notamment le mémoire de M. Pogodine sur l'histoire de l'archéologie en Russie; celui de M. Ouvarov sur l'architecture du XIIe siècle dans la principauté de Souzdal, qui a soulevé une intéressante discussion et provoqué de nombreuses communications; un autre mémoire du même auteur sur les *femmes de pierre, Kamennie Baby*, que l'on trouve dans certaines parties de la Russie; les communications de M. Golovatsky sur les antiquités russes de la Galicie et de la Boukovine. Quelques-uns de ces travaux, notamment ceux qui se rapportent à l'histoire de l'architecture dans la principauté de Souzdal, ne sont pas sans intérêt pour l'archéologie de l'Occident; nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir.

LOUIS LÉGER.

FOUILLES DU FORUM

1872-1873

Rome, avril 1873.

Les limites du *Forum Romanum* sont maintenant connues sur trois côtés. Du côté du Capitole on savait qu'il s'arrêtait au Tabularium, auquel est accolé le temple de la Concorde et celui de Vespasien. Celui de Saturne, voisin de la basilique Julia, formait avec celle-ci et le temple de Castor et Pollux la limite méridionale. De la troisième face on connaît depuis l'été dernier le temple de Jules César qui nous rapproche de celui d'Antonin et Faustine. Mais ici s'arrêtent les fouilles. On n'est même pas arrivé à réunir ces deux derniers monuments. Une rue moderne, qui se trouve perchée à huit ou neuf mètres au-dessus du sol antique, les sépare encore. M. de Rosa espère la faire disparaître tôt ou tard, les habitations qui ont façade sur elle n'ayant que peu de valeur. Pour le moment il vient de détourner la rue publique qui, passant devant l'église Sainte-Marie-Libératrice, allait droit à la façade du temple d'Antonin et Faustine. Il fait continuer les fouilles derrière le temple de Jules César (1).

La découverte de ce dernier monument a été la plus heureuse trouvaille qu'on ait encore faite dans ces travaux. Les personnes qui voudront bien se reporter au modeste plan que nous avons envoyé à la *Revue* en mars 1872, verront que les fouilles de ce côté approchaient du temple sans l'avoir atteint. Des constructions du moyen âge encombraient les abords. Il a fallu les abattre. On est ainsi arrivé à trois informes massifs de béton, dépouillés de tout revêtement, et séparés par deux sortes de couloirs à travers lesquels devaient monter des escaliers. Le tout est entouré d'une marche de marbre sur laquelle devaient reposer les stylobates du temple et qui en est séparé par un intervalle de quatre mètres, vide aujourd'hui. Il est à croire que cet intervalle était rempli de matériaux de construction qu'on

(1) Si l'on désire suivre sur un plan les indications que contiennent les notes communiquées par M. Roller, on en trouvera un, dressé avec soin, dans l'*Hermès*, t. VII. Il accompagne un article de M. H. Jordan intitulé *Die Resultate der Ausgrabungen auf dem Forum zu Rom.* (*Rédaction.*)

en a enlevés au moyen âge. Il en reste à l'angle quelques blocs de travertin.

Le massif qui regarde le Capitole est plus long (dans la largeur du monument) que les deux autres, et de plus il est comme marqueté par un hémicycle de pépérin (sorte de tuf). Cet hémicycle rappelle à merveille la forme des rostres déjà connus, sauf que la convexité s'en trouve précisément tournée en sens contraire de celle des *Rostra Capitolina*, c'est-à-dire qu'elle regarde le temple au lieu de regarder le public. Nous n'avons pas su nous rendre compte de cette anomalie. Là étaient évidemment les *Rostres* dits de *Jules César*, accolés à son temple. Sur la face plate formée par la corde de cet hémicycle, ont dû être fixées les proues de navires (*rostra*) gagnées à la bataille d'Actium. Ainsi se trouvent confirmées les données écrites et les représentations fournies par quelques monnaies d'Auguste et d'Adrien, sur lesquelles on voit devant un portique une sorte de plate-forme où figure un orateur. Dans son plan hypothétique tracé précédemment, M. de Rosa ne s'était donc trompé que de quelques mètres sur la position du temple du divin César. Le stylobate des rostres est encore en place du côté de la place publique. Il est accolé au massif de pépérin encore intact, et séparé de cette place par une marche en contre-bas. Un reste de pavage sur l'hémicycle en indique la hauteur exacte, qui est de trois mètres au-dessus du public rassemblé dans l'*Area*.

Le niveau de la cella du temple devait s'élever encore de deux mètres au-dessus de la tribune. De celle-ci on y montait par un escalier dont il reste des traces. Cette cella, dont le sol dominait ainsi de cinq mètres le Forum, avait fait donner au temple du divin Jules le nom d'*excelsum*, élevé. J'ai dit que le massif de la tribune est plus large que ceux du sanctuaire. La différence est de $16^{m},80$ à $18^{m},50$. Donc, si sur le *stéréobate* de 5 mètres de haut l'on place des colonnes de 10 mètres, on voit à quelle hauteur s'élevait l'édifice. Vitruve dit qu'il y avait des colonnes fort rapprochées, c'est-à-dire que les entrecolonnements équivalaient à un diamètre et demi de colonne. Les dimensions exigent quatre colonnes de front; on calcule environ $2^{m},98$ pour l'entrecolonnement et $1^{m},16$ pour le diamètre des colonnes. Il eût été difficile d'en mettre plus de quatre à cause du large escalier qui devait s'établir dans l'entrecolonnement central.

Chose incroyable : pas un débris de colonne ni de chapiteau n'a été découvert; ce temple a donc été l'objet d'une exploitation en règle. Sa découverte n'est pas une conquête pour l'art, mais pour la topographie. Le premier temple élevé à un empereur déifié après l'apothéose est aussi le plus absolument détruit.

On sait les origines de ce monument : le corps de Jules César fut brûlé à cet endroit même, c'est-à-dire auprès de la *Regia*, localité où avait été gardé le souvenir de l'habitation des anciens rois de Rome, *aux racines du Palatin, aux limites du Forum romain*. On n'est pas au clair sur les bâtiments qui rappelaient ces origines royales, mais on sait que près de là était la maison du *Pontifex Maximus*. César l'avait lui-même habitée après son élé-

vation à cette dignité. Il semble qu'il visât déjà à habiter les pentes de ce Palatin, où Auguste, son successeur, établit pour des siècles le domicile des dominateurs du monde. Antoine y avait brûlé sa dépouille. Auguste lui érigea là même un temple, le temple d'un homme divinisé. C'était prendre possession des vieilles traditions du pouvoir monarchique par un acte qui indiquait la mort de tout esprit républicain.

Après celle de ce monument, la découverte la plus notable au point de vue topographique nous paraît être la constatation de la direction réelle de la *Via Sacra*. Au delà d'une *area*, place publique pavée en travertin, on a trouvé une rue garnie de ces polygones de lave que chacun connaît. Or, comme la *Via Sacra* s'arrêtait devant le temple de Castor et qu'elle y rencontrait les escaliers, suivis de plates-formes de travertin, où les chars ne pouvaient passer, il faut bien admettre qu'ici elle faisait un détour presque à angle droit, sans même faire suite au *Vicus Tuscus*. Les fouilles futures nous montreront par quels nouveaux détours elle pouvait gagner le temple d'Antoine et de Faustine. Certes, si elle gardait encore là le nom de Via Sacra, il faut avouer que les rues romaines dans la capitale du monde étaient loin de viser à la ligne droite. La rue G n'est pas large, tant s'en faut. A moins que le moyen âge n'ait remanié les plates-formes pour la rétrécir, il faut constater sa médiocrité.

Le moyen âge en effet a laissé de ses œuvres ici. Le gros massif en briqueterie grossière, que nous signalions déjà l'an dernier à la *Revue*, s'est trouvé être, selon toute probabilité, la base d'une tour qui est mentionnée par Cancellieri et par Pietro Ligorio, lesquels nous apprennent que, lors de l'entrée de Charles-Quint à Rome, pour faire passer le monarque sous les arcs de Constantin, de Titus et de Septime Sévère, il fallut que Paul III fît démolir tout ce qui gênait le cortége. Cette tour aurait été du nombre des bâtiments détruits. Puisqu'elle s'élève encore à la hauteur d'un étage, il faut admettre que sous Paul III le sol du Forum était déjà exhaussé jusqu'à cette hauteur. Quoi qu'il en soit de cette explication restée douteuse, cette construction des *bassi tempi* est à voûtes solides; un escalier encore visible montait aux étages supérieurs. Quand elle fut construite, la *Via Sacra* servait encore, car à l'angle on avait mis la borne qui sert à garder des roues des chars.

Nous avons mentionné l'an dernier les sept bases destinées probablement à soutenir des colonnes votives, qui s'alignent le long de la Via Sacra, faisant face à la basilique Julienne. Elles bordaient en quelque sorte l'Area du Forum. Cette Area, toute pavée de beaux parallélipipèdes en travertin, n'était qu'à peine interrompue par la voie publique G. Elle a été trouvée encombrée de constructions du moyen âge dont il est resté quelques débris. Le reste a été enlevé comme n'offrant nul intérêt. L'Area est aussi coupée par l'égout moderne qui coule au-dessus de la *Cloaca Massima*, dont nous avons indiqué l'an dernier la découverte en ces régions. Celle-ci a été soigneusement nettoyée depuis le Forum jusqu'au Tibre, et offre un dégagement suffisant. Au milieu de tous ces monuments, sur ces plates-formes,

dans ces rues antiques, sur cette *Area* du *Forum Romanum*, qui paraît avoir eu une longueur de plus de 150 mètres, mais dont on ignore encore la largeur, ont été trouvés une quantité de débris en marbre, mais rien de complet ni de révélateur. Le Forum a été habité si longtemps que nous ne devons pas nous en étonner. Que de ravages ont dû y être exercés, depuis l'antiquité classique jusqu'à Robert Guiscard qui l'incendia! Et que de dévastations on a dû lui faire subir après cet incendie, avant de l'ensevelir sous l'accumulation de remblais et d'immondices qui l'a porté au niveau actuel.

Dans ces débris pourtant nous avons noté quelques jolis caissons, des bas-reliefs tronqués, des frises gracieuses, des corniches et chapiteaux assez riches; un surtout d'ordre dorique, mais enjolivé d'oves et de moulures avec un soin particulier. La description de ces restes aurait peu d'intérêt pour les lecteurs à qui nous ne saurions en fournir le dessin.

Les principales inscriptions qui aient été trouvées dans ces fouilles ont été publiées dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1872, n° IX, par M. Brizio, secrétaire de la surintendance.

Nous avons gardé pour la fin de notre description les bas-reliefs remarquables dont le commentaire a déjà été donné dans la *Revue*, d'après le compte rendu de la direction des fouilles.

Malgré cette mention détaillée, nous croyons devoir revenir sur l'interprétation de ces remarquables sculptures dont on a pu prendre la photographie, depuis que M. de Rosa les a fait placer sur deux bases parallèles, à peu près à l'endroit où elles ont été trouvées, renversées par fragments et dispersées. Le raccord des différents blocs et de leurs corniches a été fait aussi bien que possible; il laisse pourtant encore à désirer, d'abord en ce qu'un des blocs d'angle manque, puis en ce que, parmi ceux qui sont rapprochés, il y en a deux qui ne s'accordent pas parfaitement, puisque l'architecture des monuments publics qui y sont figurés est comme interrompue de l'un à l'autre.

C'est au point de vue des révélations topographiques que ces bas-reliefs peuvent donner, grâce à cette architecture figurée, que l'article de la surintendance traduit par M. Lucas (1) avait été écrit. Mais le sens de la scène représentée sur le bas-relief même a fourni occasion à des interprétations diverses. Les archéologues de Rome se sont partagés sur ce point. Il y a eu presque division dans le camp : les Allemands de l'*Institut archéologique* d'une part, renforcés par les Italiens de l'ancien régime, qui pardonnent difficilement à M. de Rosa son adhésion à l'ordre de choses nouveau et son rôle de surintendant; de l'autre, la surintendance elle-même, M. de Rosa et son secrétaire, M. Brizio. Sans vouloir entrer dans ce débat autrement qu'au point de vue de la vérité à découvrir, mais précisément pour être impartial et complet dans nos études, nous devons mentionner

(1) Voir la *Revue* de janvier 1873.

l'opinion du savant M. Henzen, secrétaire de l'Institut archéologique allemand qui tient ses séances sur la roche Tarpéienne.

A-t-on bien fait de fixer ces bas-reliefs sur deux bases parallèles (il y en avait une en place)? A-t-on bien fait de supposer qu'ils faisaient partie d'une sorte de pont ou passage à couvert? C'est ce qui n'est pas encore bien constaté. Nous nous demandons pour notre part si c'est bien vers l'intérieur de cette sorte de cella ou de passage qu'il fallait tourner les trois animaux qui occupent une des faces de ces trois blocs, et si les bas-reliefs si soignés des autres faces étaient bien faits pour être exposés de préférence au dehors, à hauteur de la main des passants? A quoi pouvait servir un passage dont toutes les faces eussent été dégagées, en vue de toutes parts, au milieu d'une place publique qui semblait vide en cet endroit? Autant de questions insolubles que soulèvent les hypothèses déjà faites.

Les différents commentateurs fixent la date de ces sculptures du 1er siècle de l'ère chrétienne aux premières années du second. Mais dans ces limites il y a des variantes d'opinions. Qui les veut remettre à l'âge d'Adrien; qui veut leur donner une origine plus honorable encore. L'étude du style semble à M. Henzen pouvoir permettre de les placer en effet un peu plus haut. Il étudie par comparaison les reliefs des monuments publics et surtout des arcs de triomphe suivant que les figures ressortent plus ou moins sur le fond, sous chaque règne impérial. Il constate ainsi trois plans dans les dispositions des figures sur le fond de marbre, dans les sculptures du temps de Trajan, et de plus une certaine disposition au réalisme, au mouvement accentué, à la surabondance des détails, à la particularisation enfin des idées. Or tous ces traits se trouvent dans nos bas-reliefs.

M. Henzen remarque encore que le costume des personnages convient à merveille au temps de Trajan, où l'on portait les cheveux sur le front à l'imitation de ce maître à front déprimé, où la mode flottait entre les figures rasées et les barbes naissantes. Pour ces raisons il semble impossible de reporter ces marbres plus haut que Trajan ni sensiblement plus bas.

Or les *suovetaurilia*, ou sacrifices de purification dans lesquels on immolait un taureau, un mouton, un porc, tels que ceux qui sont aux revers de nos bas-reliefs, conviennent tout aussi bien au règne de Trajan qu'à une autre époque. Quelques-uns ont jugé que ces sacrifices se faisaient à l'époque des recensements, et le dernier recensement ayant été fait par Domitien, c'était là un indice qui reporte au règne de ce prince. Mais ces cérémonies n'étaient pas uniquement *lustratoires*, car on immolait aussi ces victimes à l'occasion des *dépouilles opimes*; l'arc de Suze nous offre l'image de ces trois victimes ceintes pour l'autel, depuis les temps d'Auguste. Vitellius les sacrifia à l'Euphrate. Trajan lui-même préside aux *suovetaurilia* sur le bas-relief adapté à l'arc de Constantin et sur la colonne qui porte son nom. Une base qui se voit à l'entrée des jardins Farnèse, œuvre de décadence, figure le même rite; tous exemples qui démontrent que dans ces sacrifices il ne s'agissait pas toujours de purifications après recensements, ni même constamment de purification ou lustration civile, au sens

général; on en faisait, par exemple, lors de la fondation des édifices publics.

De plus, le règne d'Adrien n'offre pas d'événement assez grave pour avoir mérité l'érection d'un édifice public avec mention de ces sacrifices, tandis que celui de Trajan en offre un très-célébré par les populations, et à l'occasion duquel on a frappé des monnaies, comme témoignage de reconnaissance à la bienfaisance impériale. L'événement en effet était unique dans ce monde romain, si dur envers le pauvre : il s'agissait de l'institution de l'*alimentation publique* en faveur des enfants pauvres, *pueri et puellæ*. A cet effet, les municipes reçurent des sommes dont l'intérêt dut être consacré à ces institutions toutes nouvelles d'assistance publique et de charité (1). Cette idée, ébauchée sous Nerva, ne fut appliquée que sous Trajan, et l'on devine l'enthousiasme qu'elle dut soulever. De l'an cent à l'an cent douze, dit M. Henzen, l'empereur appliqua ses soins à cette institution humanitaire. Aussi les arcs de triomphe comme les monnaies ont-ils commémoré ce bienfait impérial.

Les monnaies de Trajan montrent au-dessus de l'épigraphe : ALIMenta ITALiæ, l'empereur assis et devant lui une femme, personnification de l'Italie, qui lui présente un enfant. Or c'est précisément ce que nous trouvons sur notre bas-relief. L'enfant s'y trouve mutilé, mais on devine sa petite figure entre les mains d'une femme qui a l'honneur d'être debout sur le même *suggestum* que l'empereur. Elle y reçoit de Trajan la rente alimentaire pour ses enfants. Ce groupe est en effet très-significatif, et M. Henzen mentionne que d'autres savants, en le constatant ici, ont deviné la même interprétation que lui, entre autres MM. Wilmann, professeur à Strasbourg, et de Rossi, l'archéologue chrétien. M. Brizio y avait soupçonné aussi une distribution d'aliments, mais par Adrien, et dans d'autres circonstances.

Or le fait allégorique du côté droit du bas-relief est confirmé par le fait historique indiqué au côté gauche, où un personnage *togatus*, monté sur les rostres, harangue le peuple et s'en fait applaudir. Ce doit être la promulgation de l'édit relatif aux distributions alimentaires. M. Henzen pense même qu'il s'agit ici des largesses faites plus spécialement aux enfants des citoyens de Rome. Pour eux, la loi devait se combiner avec les distributions de grains déjà en usage, ce qui dispensait de créer *ad hoc* une nouvelle magistrature, comme il avait fallu le faire dans les municipalités provinciales.

L'autre bas-relief est malheureusement plus mutilé encore. Néanmoins on devine que le personnage assis sur la tribune aux harangues est le même empereur Trajan sous les yeux de qui s'exécute l'opération suivante : des hommes en tunique et ceints de larges ceintures apportent de grandes tablettes liées ensemble. L'un d'eux, à ce qu'il semble, soutient

(1) Voir sur ces institutions la thèse de notre collaborateur M. Ernest Desjardins : Elle est intitulée : *De tabulis alimentariis;* in-4, 1855. (*Réd.*)

un fagot semblable à celui qui est déjà posé sur le tas de tablettes, pour les brûler évidemment.

Un chef de file reconnaissable à son geste et à la bordure de ses sandales, préside à cette combustion des archives où étaient inscrites les dettes non soldées encore au fisc, et dont remise était ainsi faite aux citoyens. Ce fait s'applique à merveille à Trajan, quoiqu'il ait pu aussi être attribué à Adrien. C'est en l'an cent de l'ère chrétienne que Trajan fit cette libéralité, comme le prouve M. Henzen sur le témoignage d'Ausone et de Pline. Le lourd impôt sur les *héritages* avait occasionné ces arriérés de comptes.

Voici une preuve qu'il s'agit du bienfait de Trajan et non de celui d'Adrien : celui-ci brûla les tablettes sur le *Forum Trajanum*, tandis qu'ici évidemment est indiqué le *Forum Romanum*, dans ce figuier ruminal et ce Marsyas qui sont sculptés aux angles du bas-relief. Nous voyons donc ici l'acte célébré par Pline et attribué par lui aux premières années du règne de Trajan, quand ce prince, arrivant à Rome, s'efforçait de soulager le peuple des charges dont il était accablé.

Tel est en résumé le commentaire du docteur Henzen, qui corrige et complète celui de la surintendance des fouilles, et qui termine heureusement cette campagne d'investigations, en attendant que les fouilles poursuivies amènent de nouvelles découvertes, grâce à l'activité que M. de Rosa ne cesse de déployer.

Th. Roller.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AVRIL

L'Académie avait un membre titulaire à élire à la place de M. Stanislas Julien; M. Jules Girard a été élu.

M. Eugène de Rozière, inspecteur général des archives, à propos d'un rapport de M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, annonce à l'Académie qu'à la suite d'une mission dont il a été chargé dans ce département, la plus grande partie des pièces soustraites par l'ancien bibliothécaire ont pu être réintégrées dans les dépôts auxquels elles appartenaient. Ces pièces se montaient à près de *dix mille*. Leur choix, dit M. de Rozière, annonce chez l'auteur de la soustraction une connaissance approfondie de l'histoire locale : c'était un véritable trésor archéologique qu'il avait ainsi formé. Il est très-heureux qu'il n'ait été perdu ni pour la ville de Troyes, ni pour la science.

M. Edmont Le Blant lit une note sur une curieuse inscription chrétienne attribuée au ve siècle de notre ère. Cette inscription, tracée sur le couvercle d'un sarcophage, au-dessus du monogramme du Christ, porte : *Christus hic est*. M. Le Blant voit dans cette formule l'indication que le pain eucharistique avait été déposé dans la sépulture pour garantir le mort des attaques du démon. On sait, en effet, qu'au moyen âge, nombre de personnes croyaient que les morts avaient à redouter les persécutions du démon, non-seulement en enfer, mais dans le tombeau même, si des reliques ou autres objets de piété ne l'en tenaient pas écarté. De là, cette formule *le Christ est là*, destinée à arrêter l'esprit malin. Nous avons vu pendant la guerre des scapulaires portant presque textuellement cette formule, mais qui étaient, il est vrai, destinés à protéger les vivants. Sur l'un d'eux, que possède encore un de mes amis, était écrit : *Halte là, le Christ est là!* Plusieurs gardes nationaux de sa compagnie en portaient de semblables sur la poitrine quand ils allaient au rempart. J'ignore si ces scapulaires portaient à l'intérieur des hosties consacrées. Il est certain qu'ils inspiraient confiance à ceux qui les portaient. Il n'est pas étonnant de retrouver cette même confiance aux premiers temps du christianisme en Gaule.

M. le docteur Briot achève la lecture de son mémoire sur la *lithotomie* et la *lithotritie* dans l'antiquité. Il résulte de ces recherches que la *lithotomie* a toujours été considérée comme une opération dangereuse par l'école hippocratique, une opération de hasard, que la science devait par conséquent interdire et laisser aux empiriques, qui la présentent ensuite comme un secret professionnel transmis seulement à quelques élus. Il était pratiqué uniquement par les plus audacieux, par ceux qu'aucun scrupule n'arrêtait devant les chances douteuses d'un succès très-rare, mais qui pouvait, d'un coup, établir leur réputation. Ce n'est qu'au XVIe siècle que la *lithotomie*, à la suite des progrès de l'anatomie, a été soumise à des règles et est devenue une opération rationnelle. La *lithotritie* a été aussi pratiquée dans l'antiquité; elle paraît avoir été inventée par un Alexandrin, vers le IIe siècle de notre ère, et en usage jusqu'au IXe siècle. Cet art, on ne sait pourquoi, était perdu au XVe siècle; la lithotomie avait repris le dessus. Il n'a été retrouvé que de nos jours. A. B.

L'Académie des inscriptions a désigné M. Egger pour la représenter au conseil supérieur de l'instruction publique. Ce choix a été approuvé par l'Institut en séance générale.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Fouilles en Babylonie et en Assyrie. — Voici la substance d'un télégramme que M Georges Schmidt, du British Museum de Londres, envoyé, comme on sait, en Asie par le journal anglais le *Daily Telegraph*, pour opérer des fouilles archéologiques et recueillir des inscriptions, vient d'adresser de Mossoul, par câble, au journal qui lui avait confié cette intéressante mission :

« Je puis vous annoncer que nos recherches en Mésopotamie ont été jusqu'à présent couronnées de succès, et que j'ai obtenu des résultats d'une valeur et d'un intérêt réels. Les lettres, dans lesquelles je vous transmettrai plus de détails, ne vous parviendront sans doute que tard, à cause de mon éloignement de toute localité jouissant de communications postales. J'ai exploré nombre d'anciens restes et monuments, ainsi que tout le relief extérieur du pays, depuis Koyoundschik, sur le Tigre, jusque plus bas, à Babylone, sur l'Euphrate. Puis, j'ai traversé le district de Hilla, et visité Birsnimrud. J'ai encore pénétré dans le désert jusqu'à Tell Ibrahim. Pendant ces différentes excursions et à la suite de fouilles exécutées plus près, à Mossoul, j'ai trouvé plus de quatre-vingts inscriptions nouvelles.

L'une d'elles provient de Mérodac-Baladan, roi de Babylone, fils de Milisu, petit-fils de Kedrigalzu, 1300 ans avant Jésus-Christ. Une autre inscription remarquable est celle de Vulnirari, roi d'Assyrie, laquelle inscription énumère une suite d'expéditions et de victoires sous les règnes d'Assurabalid, de Belnirari, Sul et Vulnirari. Ce rapport intéressant contient des particularités sur la route au grand temple d'Assur, en 1320 avant Jésus-Christ.

J'ai trouvé également une partie des séries de tablettes en écriture cunéiforme, avec d'anciennes légendes babyloniennes, avec des syllabaires très-utiles, une collection bilingue de proverbes et quelques tablettes astrologiques et mythologiques. Entre autres découvertes, je mentionnerai encore des annales contemporaines de Sargon, Esarhaddon, Assurbanipal, Nébucadnezar, Nabonidus (Nobanahid), Cambyse et Darius.

J'ai découvert en outre plusieurs tablettes écrites, extraordinairement importantes, de la période des Parthes, avec des dates qu'il n'est pas possible de méconnaître, et beaucoup d'autres restes plus ou moins importants, dont vous verrez le détail dans mes lettres.

A Nimrud, j'ai opéré des fouilles pendant dix-sept jours et mis à découvert le palais nord-ouest d'Esarhaddon, le temple de Nébo, et quelques parties encore existantes du palais sud-oriental.

Ce dernier est d'une plus grande étendue et d'un caractère plus imposant qu'on ne le supposait. J'ai trouvé des cours spacieuses et de belles chambres dont les parois sont ornées de bandes en couleur unies. Sous le pavé d'une de ces cours, j'ai trouvé six figures d'argile représentant un corps humain avec tête de lion. Ces figures ont quatre ailes, et chacune d'elles tient dans la main gauche la corbeille symbolique.

Une de mes dernières découvertes est celle d'un texte complétement nouveau des annales de Téglat-Pileser (Teglat-Phalassar). Je fouille avec ardeur pour tacher de retrouver les morceaux qui manquent à cette relique importante. Mes travaux continuent activement. »

—— On écrit des Dardanelles au *Levant-Herald* que, dans la poursuite de ses fouilles, le docteur Schliemann a trouvé une ancienne chaussée à une profondeur considérable en dessous des fondations du moderne Ilium, ville qu'on suppose être bâtie sur les ruines de l'Ilium d'Homère.

Cette chaussée, qui conduit à une porte que M. Schliemann suppose être la porte Scées, est pavée de grands blocs de pierres plates. Toutefois, il faudra d'autres découvertes encore pour pouvoir décider si l'entreprenant archéologue a réellement mis à jour les ruines de Troie.

—— *Les pierres tombales de Saint-Jean-de-Latran.* — On vient de découvrir, en faisant les rigoles destinées à recevoir le béton qui doit supporter les pierres de taille où seront fixées les grilles de clôture du square du Collége de France, des pierres tombales remontant à une époque reculée et qui ont été transportées au musée de Cluny.

On sait, dit la *Liberté*, que sur l'emplacement occupé actuellement par ce square, s'élevait autrefois une partie de l'ancienne commanderie de Saint-Jean-de-Latran, fondée en 1171 par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et dont les bâtiments occupaient presque tout l'espace compris entre l'ancienne place Cambrai, les rues Jean-de-Beauvais, des Noyers et Saint-Jacques.

L'église renfermait un magnifique mausolée construit par François-Auguier pour recevoir le cœur du commandeur de Souvré, qui est maintenant au Louvre. C'est dans cette église que le poëte Crébillon fut enterré en juin 1762, en présence des membres de la Comédie-Française, ce qui valut au curé trois mois de séminaire et 200 livres d'amende. Cette église fut démolie en 1824, et sur son emplacement on éleva des écoles communales.

—— On vient de découvrir à Rome les restes du piédestal de la statue équestre colossale en bronze de Domitien qui, suivant le témoignage de

Stace, était placée au milieu du Forum. Cette découverte, qu'on espérait faire tôt ou tard, était considérée comme devant donner la solution de beaucoup de difficultés relatives à la topographie de Rome antique.

Suivant beaucoup de savants, le Forum aurait plusieurs fois changé de place. Parmi les ruines, les noms attribués aux unes étaient attribués à d'autres par l'écrivain qui venait ensuite; il n'y avait plus qu'incertitude au milieu de ces débris.

Le Forum tout entier était couvert de décombres qui s'étaient élevés graduellement. Denys d'Halicarnasse avait donné ce renseignement que le Forum était placé entre le mont Palatin et le Capitole.

Donatus, en interprétant trop à la lettre ce document, comprit que le Forum devait s'étendre dans la direction des églises de Santa Martina et de Saint-Adrien, vers l'Aventin, plutôt que vers l'arc de triomphe de Titus, comme on le supposait. Son opinion fut suivie par un grand nombre d'antiquaires et donna lieu à de longues controverses.

Or, on comprend qu'en changeant ainsi l'emplacement du Forum, chaque théorie devait attribuer des noms différents à tous les édifices. La découverte seule du piédestal de la statue de Domitien pouvait lever toute incertitude.

En continuant les excavations au milieu du Forum (suivant l'opinion la plus générale qui le place dans le voisinage de l'arc de Titus), on a découvert l'encoignure d'une construction placée sur le pavé de travertin; on reconnut bien vite que c'était la base du piédestal d'une statue colossale.

Elle a la forme d'un parallélogramme parallèle dans sa longueur à la voie Sacrée, dont elle est distante d'environ 40 pieds.

Le piédestal mesure 4 mètres 60 en largeur, et environ 7 mètres en longueur; mais, autant qu'on en peut juger actuellement, il semble avoir été un peu plus long. (*Français* du 17 mai.)

—— *Le trésor du lycée Corneille.* — Le camp des numismates est mis en rumeur par la nouvelle de la vente prochaine aux enchères du trésor gallo-romain du lycée Corneille (ancien lycée Napoléon), en exécution de la décision judiciaire qui a fixé la part respective de la ville et celle des ouvriers « inventeurs ».

On n'a pas oublié les circonstances de cette importante découverte. En septembre 1867, on raccordait l'égout du lycée avec celui de la rue, lorsque, dans la troisième cour, la pioche fit jaillir des médailles et ouvrit un véritable filon d'or monnayé.

Il y avait plus de huit cents médailles du module appelé l'*aureus*, correspondant, avec une valeur d'un tiers en sus, à notre pièce de 20 fr.

Là se trouve complète la série numismatique de l'histoire de Lutèce, à l'époque des empereurs romains, de Claude à Septime Sévère.

Tous ces *aurei* sont d'une conservation parfaite. Les plus rapprochés de l'époque de l'enfouissement, ceux de Commode, de Pertinax et surtout de Septime Sévère, semblaient sortir de la « frappe ».

L'époque des Antonins, on le sait, fut à Rome l'apogée de l'art monétaire. Les médailles de cette période abondent dans le trésor découvert. Là, on trouve les « Faustine » jeune et vieille; les «Vespasien » à large face (*facies nitens*, dit Suétone); les « Titus », dont un exceptionnel, avec l'exergue *Divus Titus*, et au revers la chaise curule surmontée d'un foudre.

On remarque, de plus, une « Julia Domna », femme de Septime Sévère et mère de Caracalla, une « Restitutio d'Auguste par Trajan », un « Ælius César », cinq ou six « Pertinax », deux ou trois « Plautine », dont la face reste la même, tandis que le revers change, ce qui en fait la rareté.

Le revers d'une médaille de Commode nous montre cet empereur du cirque faisant bondir son cheval au-dessus d'un lion. Plus rare encore est un aureus d'Antonin le Pieux, avec deux figures sur le revers, et l'exergue *Concordiæ æternæ*. Un catalogue seul peut citer toutes les pièces remarquable de cette inappréciable trouvaille.

—— On lit dans l'*Indépendant rémois* : « Une découverte assez curieuse vient d'être faite ces jours derniers en la ferme de Pompelle, dirigée par M. Jactat, et appartenant à madame Senart-Colombier, de Reims.

En faisant pratiquer des fouilles dans un champ de seigle situé à quelques pas de la route allant vers Cernay, M. Jactat, fermier, a mis à découvert, à la profondeur de trois mètres environ, plusieurs tombes anciennes appartenant probablement à l'époque gallo-romaine; dans une de ces sépultures, au sommet d'un crâne faisant partie d'un squelette gigantesque, on a trouvé une pièce de monnaie romaine en bronze, de la grandeur d'une pièce de 5 centimes environ, tellement fruste qu'il est presque impossible de lire les caractères qui entourent la figure de l'empereur romain, couronné de lauriers. Il y avait dans ces tombes des poteries en terre cuite fort bien conservées, ainsi que des fibules en verre, qui probablement avaient servi aux défunts pendant leur existence terrestre.

Les ossements sont tellement friables qu'ils tombent en poussière au toucher, ainsi que les cercueils en bois qui les contenaient, et dont on n'a retrouvé que les clous.

Tous ces objets sont fort intéressants à visiter. M. Jactat a retrouvé également la trace de l'aqueduc romain qui, partant de Jonchery-sur-Suippe, amenait l'eau à la ville de Reims. Ce cultivateur prétend qu'il y a quarante à cinquante tombes sises dans un périmètre très-rapproché de l'endroit où il a fait ces fouilles; il possède trente à quarante pièces de monnaies de diverses époques, trouvées également sur les terres voisines des tombes gallo-romaines.

Il y avait jadis à la Pompelle un centre de population assez important, comme plus tard, au moyen âge, il y eut une abbaye qui fut assez célèbre. Elle fut même l'origine d'un pèlerinage au lieu dit la Croix-de-la-Pompelle, lequel se continua jusqu'en 1788. »

BIBLIOGRAPHIE

La Légende athénienne, Étude de mythologie comparée, par M. Émile Burnouf, directeur de l'Ecole d'Athènes. Paris, Maisonneuve. Un vol. in-16.

Ce nouveau livre est une application de la méthode que l'auteur a récemment exposée dans *la Science des religions* (1). M. Burnouf montre comment les faits moraux dont l'ensemble compose les religions peuvent être classés et subordonnés par le philosophe comme le botaniste classe les plantes. Il fait voir que de la nature propre particulière à l'homme naît un ordre de sentiments qui ont pour objet l'adoration d'un être supérieur, comment ces sentiments rendent nécessaires les cultes et les ministres de ces cultes, les symboles et les rites, comment ils sont soumis à des évolutions naturelles, à des transformations, à des périodes de croissance et d'affaiblissement. Il considère que toutes les religions se ramènent à un type abstrait, idéal, où se rencontrent les qualités constitutives et essentielles de toute religion. Il expose aussi que dans la succession des religions, les plus anciennes ont eu une grande influence sur les autres, et que même l'une d'elles, celle des premier Aryens, a marqué de ses caractères propres toutes celles qui lui ont succédé. Dans l'histoire des religions il faut donc considérer, selon l'auteur, le type religieux essentiel qui se retrouve partout, l'action que les doctrines védiques ont exercée sur chaque forme particulière selon les lieux et selon les temps; ce problème est à la fois philosophique et historique. Après avoir marqué les caractères sans lesquels il n'y a pas de religion, M. Burnouf, dans un nouveau livre, applique sa méthode à un ordre de faits très-particuliers, aux phénomènes religieux qui se sont produits dans l'étroit espace qu'enferment le Pentélique, le Parnès et l'Hymette, et au milieu duquel s'élève l'Acropole. Il montre la tradition aryenne apportée dans ce canton du monde qui devait être l'Attique; les croyances générales se localisant, et prenant des caractères très-originaux qui s'expliquent par la topographie, la météorologie et l'astronomie de ce point du monde. Il nous fait assister à la naissance des divinités attiques, qui sortent du vague qu'elles ont encore dans le Véda pour arriver à la figure très-précise que leur attribuera l'imagination athénienne, jusqu'au jour où un Phidias leur donnera dans

(1) Paris, Maisonneuve. Un vol. in-16, 2e édition, 1872.

le marbre une forme immortelle. On ne peut faire l'analyse d'un livre où supprimer un seul raisonnement serait compromettre toute la démonstration. Le passage suivant, emprunté à l'introduction de l'auteur, donnera une idée précise de ce travail.

« Nous avons maintenant la certitude que les mythes sont communs à toute la race âryenne et qu'ils sont nés dans un centre asiatique d'où ses diverses migrations les ont emportés avec elles. M. Otfried Müller, de l'école symboliste, croyait que les légendes étaient de l'histoire ; suivi par M. Grote, qui rejette même tout système interprétatif, il croyait que les mythes étaient nés sur le sol de la Grèce et répondaient historiquement aux diverses races pélasges ou hellènes qui s'y étaient fixées. Ce point de vue est reconnu aujourd'hui entièrement faux ; dans quelques années il ne restera rien des idées de M. Müller.

Le phénomène qui s'est produit réellement et sur lequel il faut insister, est celui de la *localisation*. Les peuplades âryennes venues de l'Asie, de quelque nom particulier qu'on les nomme, ont apporté avec elles les mythes dans leur signification générale ; comme ceux-ci représentaient la nature, elles ont vu certains d'entre eux s'appliquer à certains lieux, tandis que d'autres s'appliquaient mieux à des lieux différents ; il s'est fait une sélection spontanée, et les mythes se sont localisés par leur propre force. Une fois fixé dans un lieu, le mythe s'y est adapté dans ses plus petits détails et dans toute sa diversité. De là sont nées ces légendes infiniment variées et ces innombrables sanctuaires dont les chapelles chrétiennes, elles-mêmes déjà en ruine, attestent encore l'existence : on en compterait plus de mille dans la seule Attique, et plusieurs centaines dans la plaine d'Athènes, qui a deux lieues de large sur quatre de long.

Si le mythe s'est à ce point approprié à l'aspect des lieux, il s'ensuit que l'étude du lieu est encore aujourd'hui l'un des moyens de remonter à la signification du mythe. En effet, les lieux ne changent pas ou ne changent guère, et nous tenons ainsi le mythe dans sa cause locale, dans le motif essentiel pour lequel il a été fixé là plutôt qu'ailleurs. D'un autre côté, la philologie nous fournit dans le Vêda et dans sa langue les formes premières du mythe et la signification générale du nom divin. La science consiste à rapprocher ces deux choses.

Sans l'étude locale, les seules forces actuelles de la philologie peuvent conduire à des résultats généraux et démontrer, par exemple, que Zeus est le ciel et Athénâ l'aurore. Mais les religions anciennes n'avaient pas seulement ce caractère général et un peu vague ; elles étaient propres à chaque ville, à chaque citadelle, et même à chaque point notable d'une ville, d'une citadelle, d'une montagne, d'une plaine, d'une rivière ou d'un bois. Donc l'étude des lieux complète la recherche purement philologique et la vérifie. Elle peut en outre lui fournir un point d'appui nouveau et solide, et servir de contrôle à ses déductions.

Si j'ai réussi dans la présente recherche, où des faits locaux et jusqu'ici totalement inconnus sont mis en lumière, elle pourra servir à son tour

de point de départ à des recherches de même nature faites dans d'autres parties de la Grèce. Et les liens qui rattachent entre elles les légendes de ce pays sont si nombreux, qu'elles s'attireront les unes les autres et devront arriver à la lumière successivement, et jusqu'à la dernière. Mon but n'était pas si éloigné : je voulais donner un simple spécimen de cet immense travail, dont on peut toujours n'aborder qu'une seule partie. Je ne suis donc sorti de l'acropole d'Athènes et de la légende d'Athénâ, de Posidôn et des rois, qu'autant qu'il l'a fallu pour l'éclaircir elle-même; j'ai laissé à d'autres le soin de pousser plus avant. »

La *Science des religions*, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, est arrivée en quelques mois à sa troisième édition, bien que l'auteur se soit imposé toutes les rigueurs souvent abstraites de l'exposition la plus sévère. La *Légende athénienne* doit être lue par tous ceux qui ont étudié le premier ouvrage.

***

Les Terres cuites grecques funèbres dans leur rapport avec les mystères de Bacchus, ouvrage accompagné d'un atlas de 54 planches noires et coloriées, par E. Prosper Biardot. Paris, Firmin Didot.

On sait combien sont rares les ouvrages consacrés aux terres cuites grecques. Si on excepte les publications bien connues de Panofka et de M. de Witte, les articles de Gerhard et quelques mémoires sur des questions de détail insérés dans divers recueils, surtout dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, on ne pourra guère citer de travaux relatifs à ce sujet.

Edouard Gerhard avait raison de dire, il y a quelques années (1) : « Il manque encore un ouvrage qui puisse servir de guide aussi bien pour une archéologie plus compréhensive des terres cuites que pour leur interprétation. » Les regrets qu'il exprimait alors seraient encore justifiés aujourd'hui. Un pareil travail devrait commencer par une description des caractères matériels propres à la fabrication de chaque pays. Il faudrait tout d'abord classer les terres selon les provenances, faire pour ces terres ce que l'on fait pour les marbres. Cette entreprise est possible et promet des résultats importants. Il faudrait ensuite donner la description des types par pays, étudier les sujets par la méthode des séries comparées. Il est évident aussi qu'il importerait d'avoir des détails précis sur toutes les circonstances de chaque découverte, de déterminer les objets — vases, bijoux, médailles, etc. — auprès desquels on trouve les terres cuites dans les tombeaux. Ces travaux préliminaires seraient la base de ces sortes d'études.

Dans la pénurie où nous sommes d'ouvrages sur les terres cuites, nous devons une grande reconnaissance à un auteur qui publie cinquante-quatre planches in-folio contenant en moyenne de trois à quatre monuments. Cet atlas forme un riche ensemble, qui sera étudié avec empressement par tous les archéologues. Les objets reproduits proviennent tous de l'Italie

(1) Juillet 1864. *Arch. Zeit.*

méridionale; ils offrent donc un style sur lequel aucun connaisseur ne se trompera. M. Biardot a fait heureusement colorier quelques figures. Ces exemples suffisent pour nous aider à restituer les couleurs sur les statuettes imprimées à l'encre noire.

La théorie de l'auteur lui a demandé trente années de méditation. Il en donna les principaux traits en 1864 dans un mémoire qui était l'annonce de son livre. Les maîtres de la science accueillirent alors ce travail avec sympathie et engagèrent M. Biardot à le compléter. C'est l'exposé définitif que nous pouvons étudier aujourd'hui. La doctrine entière se ramène aux propositions suivantes :

« Les terres cuites grecques sépulcrales se coordonnent dans un ensemble homogène complet et spécial.

Elles ont une signification exclusivement religieuse et mystique.

Elles symbolisent la doctrine et les rites orphico-pythagoriciens combinés avec les mystères de Dionysos-Sabazios de la Grande Grèce, à ce période culminant où les croyances mystiques diverses de l'Asie et de la Grèce, qui s'étaient déjà partiellement pénétrées et associées, se fondaient en un seul corps et se communiquaient par une seule et même initiation. Les traditions vulgaires et courantes du paganisme officiel ne sauraient par conséquent donner l'intelligence de ce mysticisme élevé et philosophique réservé aux seuls adeptes.

Elles ne sont pas de simples images de piété, expression variable de l'artiste ou du dévot ; *elles sont le reflet de la réalité des mystères*, elles en représentent les divinités, les ministres, les personnages divers, les ustensiles sacrés.

Les terres cuites n'étaient déposées que dans les tombes des initiés. »

M. Biardot ne saurait se le dissimuler, une théorie aussi générale, aussi absolue est faite pour effrayer les personnes qui, pénétrées de la difficulté des recherches d'érudition, se trouvent très-heureuses quand elles ont acquis à la science un petit nombre de faits particuliers bien démontrés. Il semblera peut-être aussi que des conclusions aussi précises doivent donner lieu à des objections d'autant plus nombreuses que ces études sont plus nombreuses. Cependant on ne lira pas ce livre sans y apprendre beaucoup et sans y trouver un véritable plaisir. Un auteur passionné, qui soutient une thèse, réunit forcément un grand nombre de textes, fait d'ingénieux rapprochements, met en lumière des passages d'écrivains anciens qui sont passés inaperçus; il rend service même à ses adversaires. S'il se renfermait dans des questions secondaires, on remarquerait peu ses erreurs; il court une grande entreprise, où les périls sont plus graves, et c'est ce qui rend la critique plus prompte, plus facile. M. Biardot ne s'effraye pas pour si peu, il dit ce qu'il pense avec cette netteté et cette force d'expression que donne la foi. Peut-être provoquerait-il moins de contradictions s'il avait adopté un autre plan, s'il avait commencé par préciser, avant d'aborder l'étude des terres cuites, les doctrines des mystères de Bacchus, l'histoire de leur dispersion dans la Grande Grèce, les détails

de leur culte; s'il avait montré ensuite que les monuments qu'il étudie sont contemporains de ces doctrines et en suivent les transformations; s'il avait prouvé que les tombeaux où il a trouvé des figurines sont ceux d'initiés; si enfin il avait marqué les différences que présentent les terres cuites selon que les pays avaient adopté telle ou telle forme de mystères, ou même s'en tenaient aux religions vulgaires. Toutefois les critiques les plus décidés admettront avec l'auteur que les vases polychromes de la Grande Grèce, vases récents du reste, et les terres cuites qui les accompagnent, ont souvent un sens mystique. Sur vingt questions de détail ils seront de l'avis de M. Biardot; ils reconnaîtront avec lui qu'à partir du IIIe siècle les doctrines secrètes expliquent beaucoup plus de monuments figurés qu'on ne l'admet généralement. Ils feront leurs réserves sur ces doctrines dont le propre était d'être *mystérieuses*; ils croiront aussi que la terre à mouler n'a pas été forcément employée en toute occasion à former des images des mystères, qu'elle a eu beaucoup d'autres usages, et que si on rencontre les terres cuites seulement dans les tombeaux, cela tient à ce que les sépultures sont presque tout ce que l'antiquité nous a laissé d'elle-même. Ce sont là des objections auxquelles doit s'attendre quiconque essaye de découvrir une des énigmes que nous cache l'antiquité. Les savants ne jugent pas un livre sur des critiques qui sont toujours faciles; et surtout ils savent quelle reconnaissance est due à quiconque publie avec exactitude une riche série de monuments antiques. Le premier mémoire de M. Biardot avait trouvé d'illustres encouragements; le présent livre ne sera pas moins bien accueilli; il rendra de vrais services à la science. ***

Sigillographie du diocèse de Gap, par Joseph Roman. Paris, Rollin et Feuardent, 1870. 28 planches.

L'étude de la sigillographie du moyen âge est une des branches importantes de l'archéologie, et elle a sur la numismatique féodale l'avantage de fournir à nos études un contingent considérable de représentations figurées. L'architecture, les blasons, les costumes, les armures, les objets mobiliers, sont reproduits sur les sceaux avec le caractère particulier de l'époque et souvent par d'habiles artistes, tandis que les types monétaires s'immobilisent ou dégénèrent. M. Roman a décrit dans un beau volume, accompagné de 28 planches, les sceaux du diocèse de Gap; il y a joint un commentaire historique intéressant. L'excellent ouvrage de M. Ch. Robert, sur la *sigillographie* de Toul, lui a servi de guide; il ne pouvait pas choisir un meilleur modèle.

Les sceaux religieux sont au nombre de soixante-seize et comprennent les sceaux des évêques de Gap, des tribunaux et des juges épiscopaux, du chapitre de Saint-Arnoul, des dignitaires de l'église de Gap, des abbayes de Clausonne et de Sourribes, de Durbon, de Berthaud et de Clairecombe, des prieurés d'Aspres, de Lagrand et de Montmaur. Les évêques de Gap se servirent au commencement du XIIIe siècle de bulles de plomb : M. Roman croit que ce fut l'influence de la cour pontificale d'Avignon qui les poussa à l'emploi des sceaux métalliques. Cela est tout à fait impossible,

puisque Avignon ne devint le séjour des papes qu'en 1305, c'est-à-dire cent ans plus tard. On peut en donner, il nous semble, une autre raison : quand Charlemagne eut restauré l'empire en faveur de sa dynastie, on vit reparaître les sceaux métalliques usités dans la chancellerie romaine. Or le Dauphiné était fief d'empire; il est donc naturel qu'il ait continué cet usage jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle la cire remplaça partout l'usage du plomb dans la sigillographie francaise. Il est bon de noter, toutefois, que dans le diocèse de Gap, les évêques seuls ont employé la bulle de plomb; les sceaux des seigneurs sont tous en cire. Un sceau paroissial du XIIIe siècle, très-intéressant, trouvé à Saint-Bonnet en Champsaur, a donné lieu à un supplément spécial, ayant été communiqué à l'auteur depuis l'impression de son travail. Il le méritait à coup sûr, mais l'interprétation de la légende contient une faute d'impression. Ce n'est pas *sigillum Patri presbiteris* qu'il faut lire, c'est *presbiteri*.

La seconde partie comprend les sceaux civils, en tête desquels sont placés les sceaux des dauphins et ceux des juridictions delphinales. Le sceau de Humbert II conservé aux archives nationales, et déjà décrit par M. Douët d'Arcq dans l'inventaire des sceaux (1) de ce précieux dépôt, est un des plus beaux monuments sigillographiques connus. Le dessin que M. Roman en a donné est fort exact : au droit, un magnifique type équestre du dauphin, armé de toutes pièces, brandissant son épée et galopant à droite; au revers, une ville tout entière avec ses portes et ses courtines, ses églises, ses ponts et ses monuments de tout genre. En même temps que c'est un document archéologique du plus haut intérêt, c'est une œuvre d'art de premier ordre.

Viennent ensuite les sceaux des juridictions delphinales, bailliages du Gapençais et des baronnies, cour du Champsaur; puis les sceaux seigneuriaux, parmi lesquels je signalerai ceux des *Montauban*, portant au revers trois châteaux à trois tours crénelées. Celui de Guillaume de Montauban (1230) est le plus soigné; il nous montre la tour du milieu plus haute que les autres et percée de deux fenêtres, les deux autres d'une seule; au bas une porte à plein cintre; les assises de pierre sont indiquées. C'est encore une pièce intéressante pour l'archéologie monumentale. Enfin, les sceaux de la ville de Gap et des juridictions royales. Presque tous les monuments décrits et gravés dans cet ouvrage ont été dessinés par l'auteur lui-même sur les originaux déposés aux archives nationales, aux archives de Marseille ou dans celles des Basses-Alpes; quelques-uns, aujourd'hui disparus, sont reproduits d'après Valbonnais.

Une petite observation, en terminant. M. Roman se sert d'une expression employée par un grand nombre d'archéologues modernes, *sceau ogival*, qui repose sur une fausse définition du mot *ogive*. Pourquoi ne se servirait-on pas de l'expression *sceau cornu*, usité autrefois dans les anciennes chancelleries?

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(1) Douët d'Arcq, *Invent. des sceaux des Archives de l'empire*, I, n° 603.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-CINQUIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVRAISON DE JANVIER.

I. — Archéologie sépulcrale. — Une fouille en Normandie, ou Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen, par M. l'abbé Cochet..... 1

II. — La Patère d'Idalie (*suite et fin*), par M. Georges Colonna Ceccaldi.. 18

III. — Découvertes en Chypre (*Note additionnelle*), par M. Georges Colonna Ceccaldi..... 31

IV. — Étude et restauration du palais public des Césars sur le mont Palatin, par M. Ferdinand Dutert..... 32

V — Sur deux inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, par M. E. Miller..... 40

VI. — Note sur une inscription de Voltino conservée au Musée de Brescia, par M. H. d'Arbois de Jubainville..... 46

VII. — Note sur un cimetière antique à Razimet (Lot-et-Garonne), par M. G. Tholin..... 48

VIII. — Découvertes récentes faites dans le Forum romain, par M. Charles Lucas..... 50

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de décembre).. 58

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 59

Bibliographie..... 66

Planches I. Golgos. 1er temple.

II. Palais public des Césars.

LIVRAISON DE FÉVRIER.

I. — La plus ancienne inscription en langue assyrienne, par M. François Lenormant..... 73

II. — Archéologie sépulcrale. — Une fouille en Normandie, ou Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen (*suite et fin*), par M. l'abbé Cochet..... 86

III. — Saint-Clément de Rome (*suite*), par M. Th. Roller..... 101
IV. — Étude et restauration du palais public des Césars sur le mont Palatin (*suite et fin*), par M. Ferdinand Dutert..... 104
V. — Les Fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or). Lettre à M. Alex. Bertrand (*suite et fin*), par M. Ed. Flouest..... 111
VI. — Quelle place doit tenir la grammaire comparée dans l'enseignement classique, par M. Michel Bréal..... 122
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de janvier).... 137
Nécrologie..... 138
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 141

Planches III. Palais public des Césars.
IV. Saint-Clément de Rome. Translation, etc.

LIVRAISON DE MARS.

I. — Saint-Clément de Rome (*suite*), par M. Th. Roller..... 145
II. — Apollon, bronze d'ancien style, trouvé dans les environs d'Athènes, par M. J. de Witte..... 148
III. — Sur deux inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos (*suite*), par M. E. Miller..... 152
IV. — Bas-relief votif à Apollon, par M. Dumont..... 159
V. — L'Atelier monétaire des comtes de Hanau-Lichtenberg, à Wœrth (Alsace), par M. Eug. Müntz..... 166
VI. — Notes sur Skyros, par M. A. Lebègue..... 173
VII. — La Deuriopos et le cours de l'Érigon, par M. Léon Heuzey..... 182
VIII. — Le dieu gaulois Belenus, la déesse gauloise Belisama, par M. H. d'Arbois de Jubainville..... 197
IX. — Tumulus de la Tauride, par M. Alexandre Bertrand..... 203
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de février).... 207
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 208
Bibliographie..... 216

Planches V. Miracle de saint Clément.
VI. Apollon, statuette de bronze.

LIVRAISON D'AVRIL.

I. — Mémoire sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes en novembre 1871, par M. l'abbé P.-Th. Grasilier..... 217
II. — Un vers de Cæcilius traduit par La Fontaine, par M. L. Quicherat.. 228
III. — Documents extraits des archives du monastère d'Hagios Théologos à Patmos, par M. O. Rayet..... 233
IV. — Liste d'éponymes athéniens, olympiades clxxix-clxxxi, par M. Dumont..... 246
V. — Poëmes historiques de Théodore Prodrome, par M. E. Miller..... 251
VI. — Deux nouveaux cachets d'oculistes romains. Un mot sur l'ouvrage de M. C. L. Grotefend intitulé : *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, 1867, par M. Ernest Desjardins..... 256
VII. — Note sur la découverte de Vorganium, capitale des Osismii (IIIe Lyonnaise), par M. R.-F. Le Men..... 267

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de mars)..... 271
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 272
Bibliographie..... 278
Planches VII-VIII. Objets trouvés dans un tombeau gallo-romain.

LIVRAISON DE MAI.

I. — Saint-Clément de Rome (*suite et fin*), par M. Th. Roller..... 289
II. — Sur la stèle de l'intronisation trouvée au Djebel-Barkal, par M. G. Maspero..... 303
III. — Vorgium et Vorganium, par M Ernest Desjardins..... 314
IV. — Inscriptions céramiques de l'île de Chypre, lettre de M. Colonna Ceccaldi, par M. Dumont..... 317
V. — Deux mors de cheval en bronze (Mœringen et Vaudrevanges), par M. Alexandre Bertrand..... 327
VI. — L'Inscription de Mescha, lettre à M. George Perrot, par M. E. Renan. 333
VII. — L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence, par M. G. Perrot. 336
VIII. — Poëmes historiques de Théodore Prodrome (*suite*). par M. E. Miller. 344
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'avril)..... 349
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 350
Bibliographie..... 359
Planches IX. Saint-Clément de Rome. Messe de saint Clément.
X. — Légende de saint Alexis.
XI. Mors de cheval.

LIVRAISON DE JUIN.

I. — Seaux ou cistes en bronze à côtes, par M. Alexandre Bertrand..... 361
II. — L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence (*suite et fin*), par M G. Perrot..... 373
III. — Hymne à Ammon-Ra, par M. Eugène Grébaut..... 384
IV. — Nouveaux ossuaires juifs avec inscriptions grecques et hébraïques, par M. Charles Clermont-Ganneau..... 398
V. — Poëmes historiques de Théodore Prodrome (*suite*), par M. E. Miller. 415
VI. — L'Archéologie en Russie, par M. Louis Léger..... 420
VII. — Fouilles du Forum (1872-1873), par M. Th. Roller..... 422
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de mai)..... 429
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 431
Bibliographie..... 435
Planches XII-XIII. Seaux ou cistes en bronze.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

***. — Primo supplemento alla raccolta delle antichissime iscrizioni italiche, par M. A. Fabretti, p. 284-285 (Bibl.). — Griechische und Sicilische Vasenbilder, par M. Otto Benndorf, p. 286-288 (Bibl.). — La Légende athénienne, étude de mythologie comparée, par M. Émile Burnouf, p. 435-437 (Bibl.). — Les Terres cuites grecques funèbres dans leur rapport avec les mystères de Bacchus, par M. E. Prosper Biardot, p. 437-439 (Bibl.).

A. B. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de décembre, p. 58 (janvier). — Mois de janvier, p. 136-137 (février). — Mois de février, p. 207 (mars). — Mois de mars, p. 271 (avril). — Mois d'avril, p. 349 (mai). — Mois de mai, p. 429-430 (juin).

Allard (Paul). — Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines, par MM. J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduction, p. 279-284 (Bibl. par M. Th. Roller).

Arbois de Jubainville (H. d'). — Note sur une inscription de Voltino, conservée au Musée de Brescia, p. 46-47 (janvier). — Le dieu gaulois Belenus, la déesse gauloise Belisama, p, 197-202 (mars).

Barthélemy (E. de). — Les Temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse, par M. E. Dupont, p. 216 (Bibl.).

Benndorf (Otto). — Griechische und Sicilische Vasenbilder, p. 286-288 (Bibl. par M. ***).

Bertrand (Alexandre). — Tumulus de la Tauride, p. 203-206, 3 fig. dans le texte (mars). — Deux mors de cheval en bronze (Mœringen et Vaudrevanges), p. 327-332, pl. XI (mai). — Seaux ou cistes en bronze à côtes, p. 361-372, pl. XII-XIII (juin).

Biardot (E. Prosper). — Les Terres cuites grecques funèbres dans leur rapport avec les mystères de Bacchus, p. 437-439 (Bibl. par M. ***).

Bréal (Michel). — Quelques mots sur l'instruction publique en France, p. 66-72 (Bibl. par M. G. Perrot). — Quelle place doit tenir la grammaire comparée dans l'enseignement classique, p. 123-135 (février).

Brownlow (W. R.). — Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines, traduit par M. Paul Allard, p. 279-284 (Bibl. par M. Th. Roller).

Burnouf (Émile). — La Légende athénienne, étude de mythologie comparée, p. 435-437 (Bibl. par M. ***).

Chantre (Ernest). — Fonderies de l'époque du bronze, p. 141-143 (Nouv. et Corr.).

Clermont-Ganneau (Charles). — Nouveaux ossuaires juifs avec inscriptions grecques et hébraïques, p. 398-414, 7 fig. dans le texte (juin).

Cochet (abbé). — Archéologie sépulcrale. Une fouille en Normandie, ou Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen, p. 1-17, 20 fig. dans le texte (janvier). — *Id.* (*suite et fin*), p. 86-100, 13 fig. dans le texte (février). — Fouilles du Bois-l'Abbé, à Eu, p. 59-60 (Nouv. et Corr.).

Colonna Ceccaldi (Georges). — La Patère d'Idalie (*suite et fin*), 1 fig. dans le texte (janvier). — Découvertes en Chypre. Note additionnelle, p. 31, pl. I (janvier). — Bas-relief votif à Apollon,

p. 159-165, 1 figure dans le texte (mars).

Desjardins (Ernest). — Deux nouveaux cachets d'oculistes romains. Un mot sur l'ouvrage de M. C. L. Grotefend intitulé : *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, 1867, p. 256-266, 2 fig. dans le texte (avril). — Vorgium et Vorganium, p. 314-316 (mai). — La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, p. 259 (Bibl. par M. G. P.).

Dozon (Auguste). — Sarcophage découvert à Paramythia, en Epire, p. 353-356 (Nouv. et Corr.).

Dumont (Albert). — Bas-relief votif à Apollon, p. 159-165, 1 fig. dans le texte (mars). — Liste d'éponymes athéniens, olympiades CLXXIX-CLXXXI, p. 246-250 (avril). — Inscriptions céramiques de l'île de Chypre, lettre de M. Colonna Ceccaldi, p. 317-326, 3 fig. dans le texte (mai).

Dupont (E.). — Les Temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse, p. 216 (Bibl. par M. E. de Barthélemy).

Dutert (Ferdinand). — Etude et restauration du palais public des Césars sur le mont Palatin, p. 32-39, pl. II (janvier). — *Id.* (*suite*), p. 104-110, 1 fig. dans le texte, pl. III (février).

Fabretti (A.). — Primo supplemento alla raccolta delle antichissime iscrizioni italiche, p. 284-285 (Bibl. par M. ***).

Flouest (Ed.). — Les Fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or) (*suite et fin*), p. 111-121 (février).

Garrucci (le P.). — Storia della arte cristiana, grand recueil archéologique, p. 285-286 (Bibl. par M. Edmond Le Blant).

Gorceix. — Instruments de pierre en Thessalie, p. 352-353 (Nouv. et Corr.).

G. P. — Découverte d'un tombeau à Rome; fouilles sur le territoire de Troie et à Ephèse, p. 210-212 (Nouv. et Corr.). — Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, par MM. Ph. Le Bas et H. Waddington, p. 278 (Bibl.). — La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, par M. Ernest Desjardins, p. 359 (Bibl.).

Grasilier (P. Th.). — Recherches à Chérac et à Pons, p. 62-65, 2 fig. dans le texte (Nouv. et Corr.). — Mémoire sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes en novembre 1871, p. 218-227, pl. VII-VIII (avril).

Grébaut (Eugène). — Hymne à Ammon-Ra, p. 384-397 (juin).

Héron de Villefosse (Ant.). — Sigillographie du diocèse de Gap, par M. Joseph Roman, p. 439-440 (Bibl.).

Heuzey (Léon). — La Deuriopos et le cours de l'Erigon, p. 182-196 (mars).

Le Bas (Ph.). — Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, p. 278 (Bibl. par M. G. P.).

Lebègue (A.). — Notes sur Skyros, p. 173-181 (mars).

Le Blant (Edmond). — Storia della arte cristiana, grand recueil archéologique, publié par le père Garrucci, p. 285-286 (Bibl.).

Léger (Louis). — L'Archéologie en Russie, p. 420-421 (juin).

Le Men (R. F.). — Note sur la découverte de Vorganium, capitale des Osismii (IIIe Lyonnaise), p. 267-270 (avril).

Lenormant (François). — La plus ancienne Inscription en langue assyrienne, p. 73-85, 1 fig dans le texte (février).

Lucas (Charles). — Découvertes récentes faites dans le Forum romain, p. 50-57 (janvier).

Maspero (G.). — Sur la stèle de l'intronisation trouvée au Djebel-Barkal, p. 300-313 (mai).

Miller (E.). — Sur deux inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, p. 40-45 (janvier). — *Id.* (*suite et fin*), p. 152-158 (mars). — Poëmes historiques de Théodore Prodrome, p. 251-255 (avril). — *Id.* (*suite*), p. 344-348 (mai). — *Id.* (*suite*), p. 415-419 (juin).

Morand (François). — Vita sancti Bertini metrica, Simone auctore. Vie de saint Bertin, en vers, composée par Simon, p. 359-360 (Bibl. par M. Ulysse Robert).

Müntz (Eug.). — L'Atelier monétaire des comtes de Hanau-Lichtenberg, à Wœrth (Alsace), p. 166-172 (mars).

Perrot (G.). — Quelques mots sur l'instruction publique en France, par M. Michel Bréal, p. 66-72 (Bibl.). — L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence, p. 336-343 (mai). — *Id.* (*suite et fin*), p. 373-383 (juin).

Quicherat (L.). — Un vers de Cæcilius traduit par La Fontaine, p. 228-232 (avril).

Rayet (O.). — Documents extraits des

archives du monastère d'Hagios Théologos à Patmos, p. 233-245 (avril).

Renan (E.). — L'Inscription de Mescha, lettre à M. George Perrot, p. 333-335 (mai).

Robert (Ulysse). — Vita sancti Bertini metrica, Simone auctore. Vie de saint Bertin, en vers, composée par Simon; par M. François Morand, p. 359-360 (Bibl.).

Rochambeau (A. de). — Tradition sur le dolmen de la Pierre-Brau, p. 61-62 (Nouv. et Corr.).

Roller (Th.). — Saint-Clément de Rome (*suite*), p. 101-103, 1 fig. dans le texte, pl. IV (février). — *Id.* (*suite*), p. 145-147, pl. V (mars). — *Id.* (*suite et fin*), p. 289-299, pl. IX-X (mai). — Nouvelles de Pompéi, p. 212-214 (Nouv. et Corr.). — Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines, par MM. J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduit par M. Paul Allard, p. 279-284 (Bibl.). — Fouilles du Forum, 1872-1873, p. 422-428 (juin).

Roman (Joseph). — Sigillographie du diocèse de Gap, p. 439-440 (Bibl. par M. Ant. Héron de Villefosse).

Saulcy (F. de). — Nécrologie du vicomte Emmanuel de Rougé, p. 138-140 (février).

Silva (chevalier J. P. N. da). — Souvenir du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, p. 72 (Bibl. par M. ...).

Spencer Northcote (J.). — Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines, traduit par M. Paul Allard, p. 279-284 (Bibl. par M. Th. Roller).

Tholin (G.) — Note sur un cimetière antique, à Razimet (Lot-et-Garonne), p. 48-49, 1 figure dans le texte (janvier).

Vassal (Alexandre). — Tumulus de la Tauride, p. 203-206, 3 fig. dans le texte (mars).

Waddington (H.). — Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, p. 278 (Bibl. par M. G. P.).

Witte (J. de). — Apollon, bronze d'ancien style, trouvé dans les environs d'Athènes, p. 148-151, pl. VI (mars).

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. ASIE ANCIENNE ET GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE
VI. PAYS DIVERS.
VII. LINGUISTIQUE, BIBLIOGRAPHIE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 59-65, 2 fig. dans le texte (janvier); — p. 141-144 (février); — p. 268-215 (mars); — p. 272-277 (avril); — p. 350-358 (mai); — p. 431-434 (juin).

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, par M. A. B., mois de décembre, p. 58 (janvier); — mois de janvier, p. 136-137 (février); — mois de février, p. 207 (mars); — mois de mars, p. 271 (avril); — mois d'avril, p. 349 (mai); — mois de mai, p. 429-430 (juin).

Souvenir du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, par M. J. P. N. da Silva, p. 72 (Bibl. par M....).

Cours d'archéologie de M. Beulé, p. 144 (Nouv. et Corr.).

Storia della arte cristiana, grand recueil archéologique publié par le P. Garrucci, p. 285-286 (Bibl. par M. Edmond Le Blant).

Nomination de M. Al. Bertrand au Comité des travaux historiques, p. 65 (Nouv. et Corr.).

Nécrologie du vicomte Emmanuel de Rougé, par M. F. de Saulcy, p. 138-140 (février).

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

Sur la stèle de l'intronisation trouvée au Djebel-Barkal, par M. G. Maspero, p. 300-313 (mai).

Hymne à Ammon-Ra, par M. Eugène Grébaut, p. 384-397 (juin).

Collection Harris, acquise par le British Museum, p. 60-61 (Nouv. et Corr.).

Etudes académiques de M. F. Lenormant, p. 141 (Nouv. et Corr.).

L'inscription de Mescha, lettre à M. George Perrot, par M. E. Renan, p. 333-335 (mai).

Nouveaux ossuaires juifs avec inscriptions grecques et hébraïques, par M. Charles Clermont-Ganneau, p. 398-414, 7 fig. dans le texte (juin).

Bijou trouvé à Beyrouth, p. 62 (Nouv. et Corr.).

La plus ancienne inscription en langue assyrienne, par M. François Lenormant, p. 73-85, 1 fig. dans le texte (février).

Mission de M. Smith en Assyrie, p. 141 (Nouv. et Corr.).

Récit du déluge, p. 141 (Nouv. et Corr.).

Fouilles en Babylonie et en Assyrie, p. 431-432 (Nouv. et Corr.).

III. ASIE MINEURE ET GRÈCE.

L'art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence, par M. G. Perrot, p. 336-343 (mai); — *Id.* (*suite et fin*), p. 373-383 (juin).

Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, par MM. Ph. Le Bas et H. Waddington, p. 278 (Bibl. par M. G. P.).

Chaussée sous Ilium moderne, p. 432 (Nouv. et Corr.).

Le temple de Diane à Ephèse, p. 273-275 (Nouv. et Corr.).

Découvertes en Chypre, note additionnelle, par M. Georges Colonna Ceccaldi, p. 31, pl. I (janvier).

Bas-relief votif à Apollon, par MM. G. Colonna Ceccaldi et Albert Dumont,

p. 159-165, 1 fig. dans le texte (mars).

La patère d'Idalie (*suite et fin*), par M. Georges Colonna Ceccaldi, p. 18-30, 1 fig. dans le texte (janvier).

Inscriptions céramiques de l'île de Chypre, lettre de M. Colonna Ceccaldi, par M. Dumont, p. 317-326, 3 fig. dans le texte (mai).

Exploration archéologique de l'île de Samothrace, p. 208-209 (Nouv. et Corr.).

La Deuriopos et le cours de l'Erigon, par M. Léon Heuzey, p. 182-196 (mars).

Sur deux inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, par M. E. Miller, p. 40-45 (janvier); — *Id.* (*suite et fin*), p. 152-158 (mars).

Notes sur Skyros, par M. A. Lebègue, p. 173-181 (mars).

Sarcophage découvert à Paramythia, en Epire, par M. Auguste Dozon, p. 353-356 (Nouv. et Corr.).

Instruments de pierre en Thessalie, par M. Gorceix, p. 352-353 (Nouv. et Corr.).

Apollon, bronze d'ancien style, trouvé dans les environs d'Athènes, par M. J. de Witte, p. 148-151, pl. VI (mars).

Liste d'éponymes athéniens, olympiades CLXXIX-CLXXXI, par M. Dumont, p. 246-250 (avril).

Découverte d'antiquités à Athènes, p. 357-358 (Nouv. et Corr.).

La légende athénienne, étude de mythologie comparée, par M. Emile Burnouf, p. 435-437 (Bibl. par M. ***).

Les terres cuites grecques funèbres dans leur rapport avec les mystères de Bacchus, par M. E. Prosper Biardot, p. 437-439 (Bibl. par M. ***).

Documents extraits des archives du monastère d'Hagios Théologos à Patmos, par M. O. Rayet, p. 233-245 (avril).

Griechische und sicilische Vasenbilder, par M. Otto Benndorf, p. 286-288 (Bibl. par M. ***).

IV. ITALIE.

Primo supplemento alla raccolta delle antichissime iscrizioni italiche, par M. A. Fabretti, p. 284-285 (Bibl. par M. ***).

Note sur une inscription de Voltino, conservée au Musée de Brescia, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 46-47 (janvier).

Découvertes récentes faites dans le Forum romain, par M. Charles Lucas, p. 50-57 (janvier).

Fouilles du Forum, 1872-1873, par M. Th. Roller, p. 422-428 (juin).

Piédestal découvert au Forum, p. 432-433 (Nouv. et Corr.).

Découvertes à Rome, p. 275-277 (Nouv. et Corr.).

Découverte d'un tombeau antique à Rome; fouilles sur le territoire de Troie et à Ephèse, par M. G. P., p. 210-212 (Nouv. et Corr.).

Etude et restauration du palais public des Césars sur le mont Palatin, par M. Ferdinand Dutert, p. 32-39, pl. II (janvier); — (*suite*), p. 104-110, 1 fig. dans le texte, pl. III (février).

Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines, par MM. J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduit par M. Paul Allard, p. 279-284 (Bibl. par M. Th. Roller).

Saint-Clément de Rome (*suite*), par M. Th. Roller, p. 101-103, 1 fig. dans le texte, pl. IV (février); — *Id.* (*suite*), p. 145-147, pl. V; — *Id.* (*suite et fin*), p. 289-299, pl. IX-X (mai).

Cours français d'archéologie à Rome, p. 350-351 (Nouv. et Corr.).

Nouvelles de Pompéi, par M. Th. Roller, p. 212-214 (Nouv. et Corr.).

Découvertes à Pompéi, p. 272-273 (Nouv. et Corr.).

Notice sur le Musée d'antiquités de Turin, par M. Fabretti, p. 141 (Nouv. et Corr.).

V. FRANCE.

Tradition sur le dolmen de la Pierre-Brau, par M. A. de Rochambeau, p. 61-62 (Nouv. et Corr.).

Excavations préhistoriques dans le département d'Eure-et-Loir, p. 212 (Nouv. et Corr.).

Fonderies de l'époque du bronze, par M. Ernest Chantre, p. 141-143 (Nouv. et Corr.).

Les fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or) (*suite et fin*), par M. Ed. Flouest, p. 111-121 (février).

Seaux ou cistes en bronze, par M. Alexandre Bertrand, p. 361-372, pl. XII XIII (juin).

Deux mors de cheval en bronze : Mœringen et Vaudrevanges, par M. Alexandre Bertrand, p. 327-732, pl. XI (mai).

Fouilles des cimetières gaulois de la Marne, p. 272 (Nouv. et Corr.).

Découvertes dans le département de la Marne, p. 434 (Nouv. et Corr.).

Le dieu gaulois Belenus, la déesse gauloise Belisama, par M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, p. 197-202 (mars).

Note sur la découverte de Vorganium, capitale des Osismii (IIIe Lyonnaise), par M. R. F. LE MEN, p. 267-270 (avril).

Vorgium et Vorganium, par M. ERNEST DESJARDINS, p. 314-316 (mai).

Le trésor du lycée Corneille, p. 433-434 (Nouv. et Corr.).

Recherches à Chérac et à Pons, par M. P. TH. GRASILIER, p. 62-65, 2 fig. dans le texte (Nouv. et Corr.).

Fouilles du Bois-l'Abbé, à Eu, par M. l'abbé Cochet, p. 59-60 (Nouv. et Corr.).

Sépultures découvertes à Soissons, p. 357 (Nouv. et Corr.).

Mémoire sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes, en novembre 1871, par M. l'abbé P. TH. GRASILIER, p. 218-227, pl. VII-VIII (avril).

Chaussée romaine à Lyon, p. 275 (Nouv. et Corr.).

Deux nouveaux cachets d'oculistes romains. Un mot sur l'ouvrage de M. C. L. Grotefend intitulé : *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, 1867, par M. ERNEST DESJARDINS, p. 256-266, 2 fig. dans le texte (avril).

Note sur un cimetière antique à Razimet (Lot-et-Garonne), par M. G. THOLIN, p. 48-49, 1 fig. dans le texte (janvier).

Sépultures mérovingiennes de Remies (Aisne), p. 358 (Nouv. et Corr.).

Archéologie sépulcrale. Une fouille en Normandie, ou notice sur des sépultures chrétiennes trouvées en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen, par M. l'abbé COCHET, p. 1-17, 20 fig. dans le texte (janvier); — (*suite et fin*), p. 86-100, 13 fig. dans le texte (février).

Les pierres tombales de Saint-Jean-de-Latran, à Paris, p. 432 (Nouv. et Corr.).

Découverte dans l'église de Notre-Dame de Cléry, p. 356-357 (Nouv. et Corr.).

Château de Saint-Germain, p. 358 (Nouv. et Corr.).

L'atelier monétaire des comtes de Hanau-Lichtenberg à Wœrth (Alsace), par M. EUG. MÜNTZ, p. 166-172 (mars).

Sigillographie du diocèse de Gap, par M. JOSEPH ROMAN, p. 439-440 (Bibl. par M. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE).

VI. PAYS DIVERS.

Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse, par M. E. DUPONT, p. 216 (Bibl. par M. E. DE BARTHÉLEMY).

Inscription romaine de Genève, p. 351 (Nouv. et Corr.).

Découverte de tombeaux en Valais, p. 272 (Nouv. et Corr.).

Exposition de collections, à Gratz p. 209-210 (Nouv. et Corr.).

L'archéologie en Russie, par M. LOUIS LÉGER, p. 420-421 (juin).

Tumulus de la Tauride fouillé par M. Al. Vassal, publié par M. AL. BERTRAND, p. 203-206, 3 fig. dans le texte (mars).

Musée de Philippeville, p. 272 (Nouv. et Corr.).

VII. LINGUISTIQUE, BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie, p. 66-72 (janvier); — p. 216 (mars); — p. 278-288 (avril); — p. 359-360 (mai); — p. 435-440 (juin).

La Table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne, par M. ERNEST DESJARDINS, p. 359 (Bibl. par M. G. P.).

Poëmes historiques de Théodore Prodrome, par M. E. MILLER, p. 251-255 (avril); — *Id.* (*suite*), p. 334-348 (mai); — *Id.* (*suite*), p. 415-419 (juin).

Un vers de Cæcilius traduit par La Fontaine, par M. L. QUICHERAT, p. 228-232 (avril).

Vita sancti Bertini metrica, Simone auctore. Vie de saint Bertin, en vers, composée par Simon; par M. FRANÇOIS MORAND, p. 359-360 (Bibl. par M. ULYSSE ROBERT).

Sommaires de diverses publications périodiques archéologiques, p. 215 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 277 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 358 (Nouv. et Corr.).

Archives des missions scientifiques et littéraires, p. 72 (Bibl. par M.....).

Extraits de la Revue critique, p. 143-144 (Nouv. et Corr.).

Quelques mots sur l'instruction publique en France, par M. MICHEL BRÉAL, p. 66-72 (Bibl. par M. G. PERROT).

Quelle place doit tenir la grammaire comparée dans l'enseignement classique, par M. MICHEL BRÉAL, p. 122-135 (février).

Epoque Egyptienne.

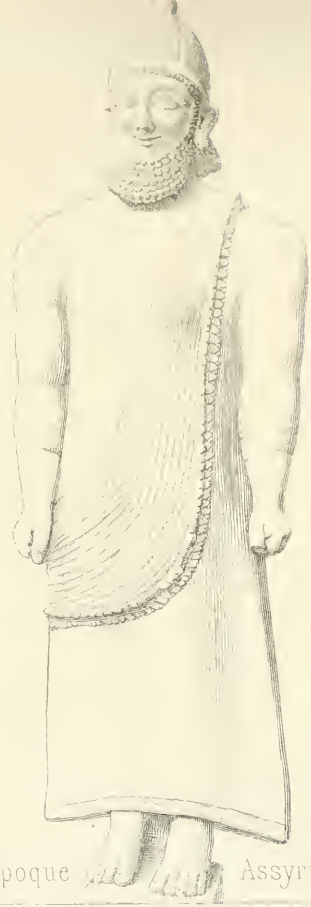

Époque Assyrienne.

Epoque Anatolienne.

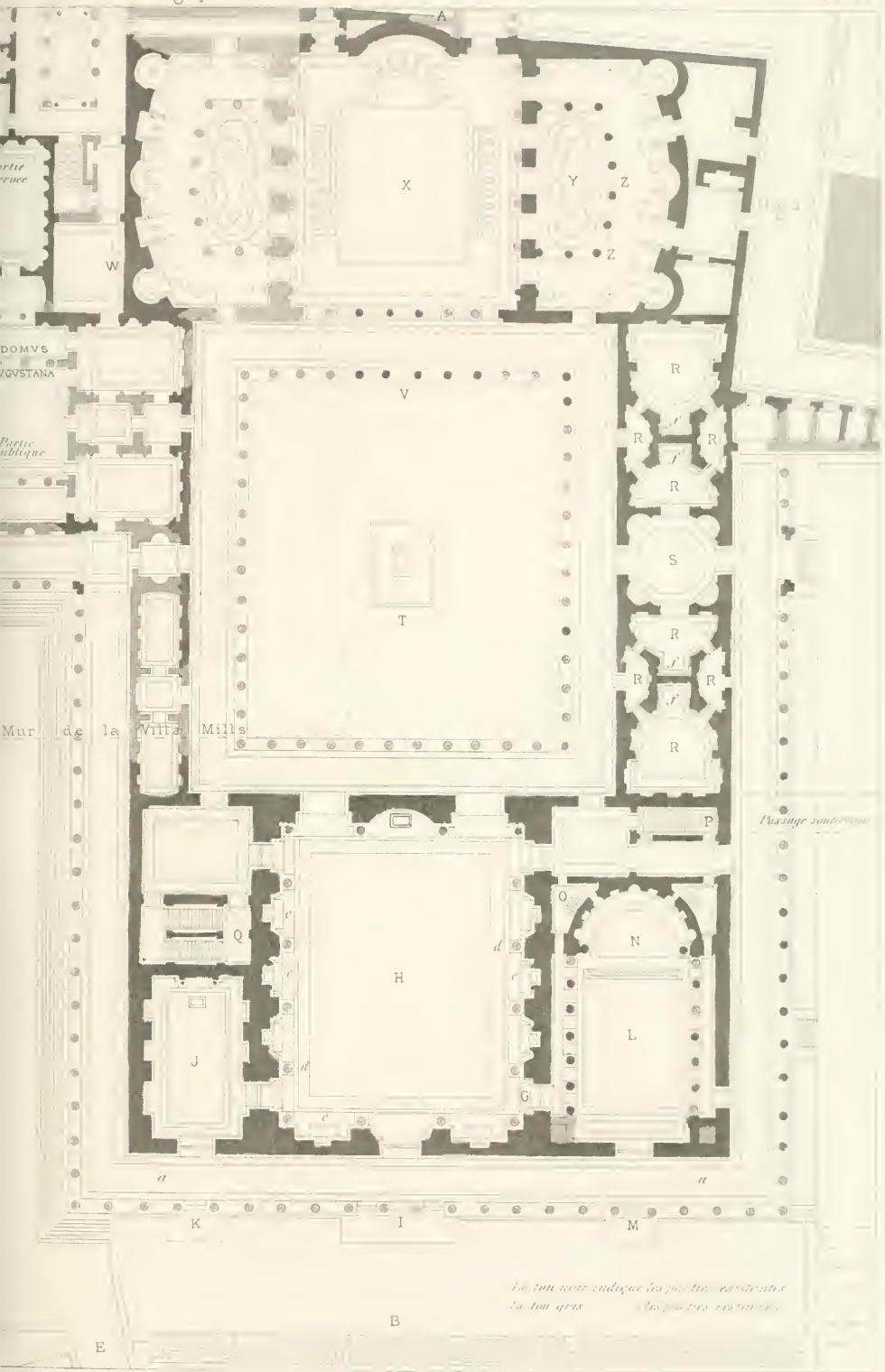

PALAIS PVBLIC DES CÉSARS

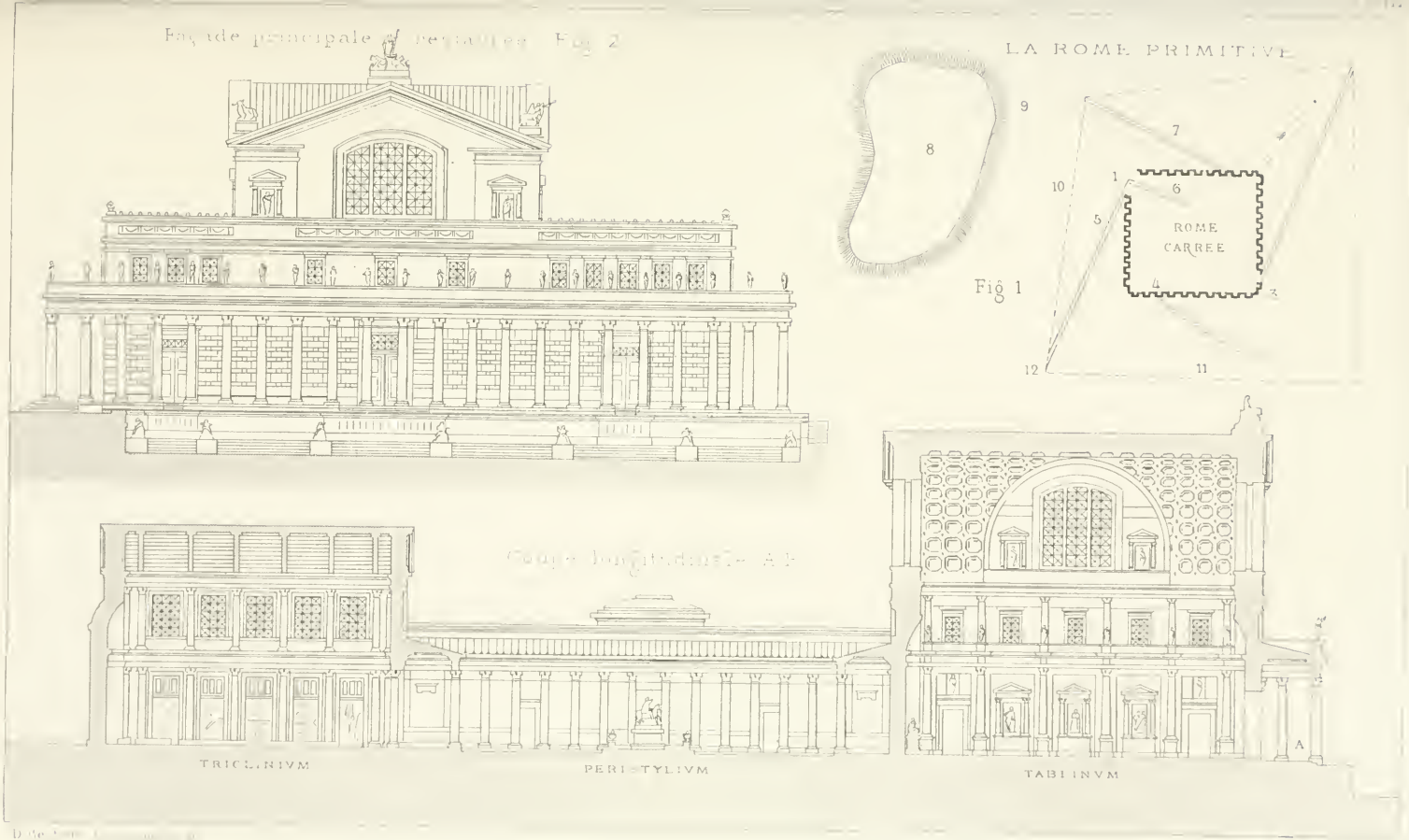

PALAIS PVBLIC DES CÈSARS

Saudran pinx.

TRANSLATION DES RELIQUES D'UN SAINT [illegible]

MIRACLE DE SAINT CLÉMENT (St Clément de Rome)

Imp. Ch et A. Chardon l'aîné.

APOLLON
Bronze d'ancien style

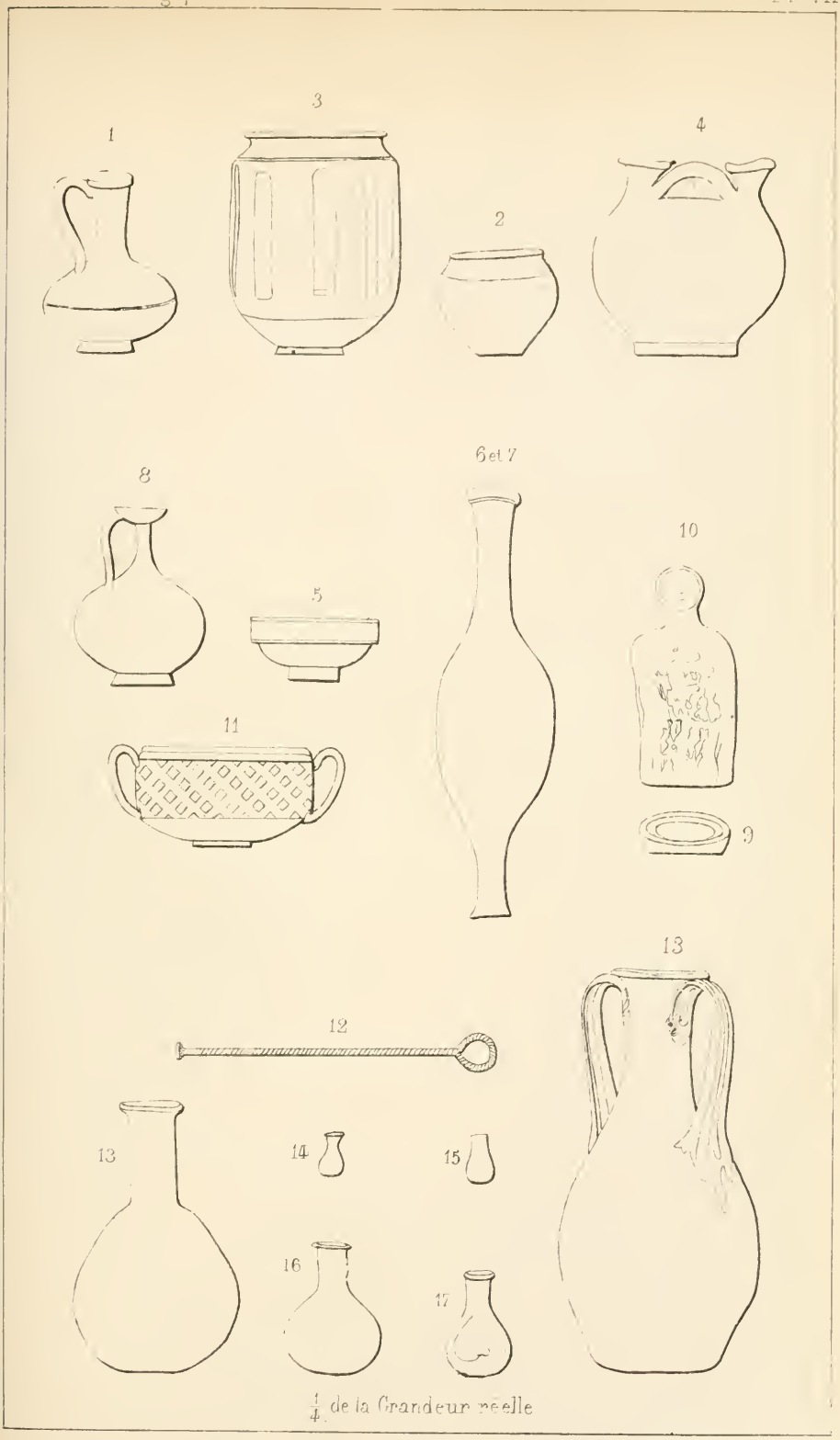

$\frac{1}{4}$ de la Grandeur réelle

OBJETS TROUVÉS DANS UN TOMBEAU GALLO-ROMAIN

PRÈS SAINTES (CHARENTE INFRE)

OBJETS TROUVÉS DANS UN TOMBEAU GALLO-ROMAIN

PRÈS SAINTES (CHARENTE-INFRE)

COBENODERAP ZACVMARIAVXORMEA AMORELVIETBEATIGLEM

LA LÉGENDE DE S^T ALEXIS (S^T CLEMENT DE ROME)

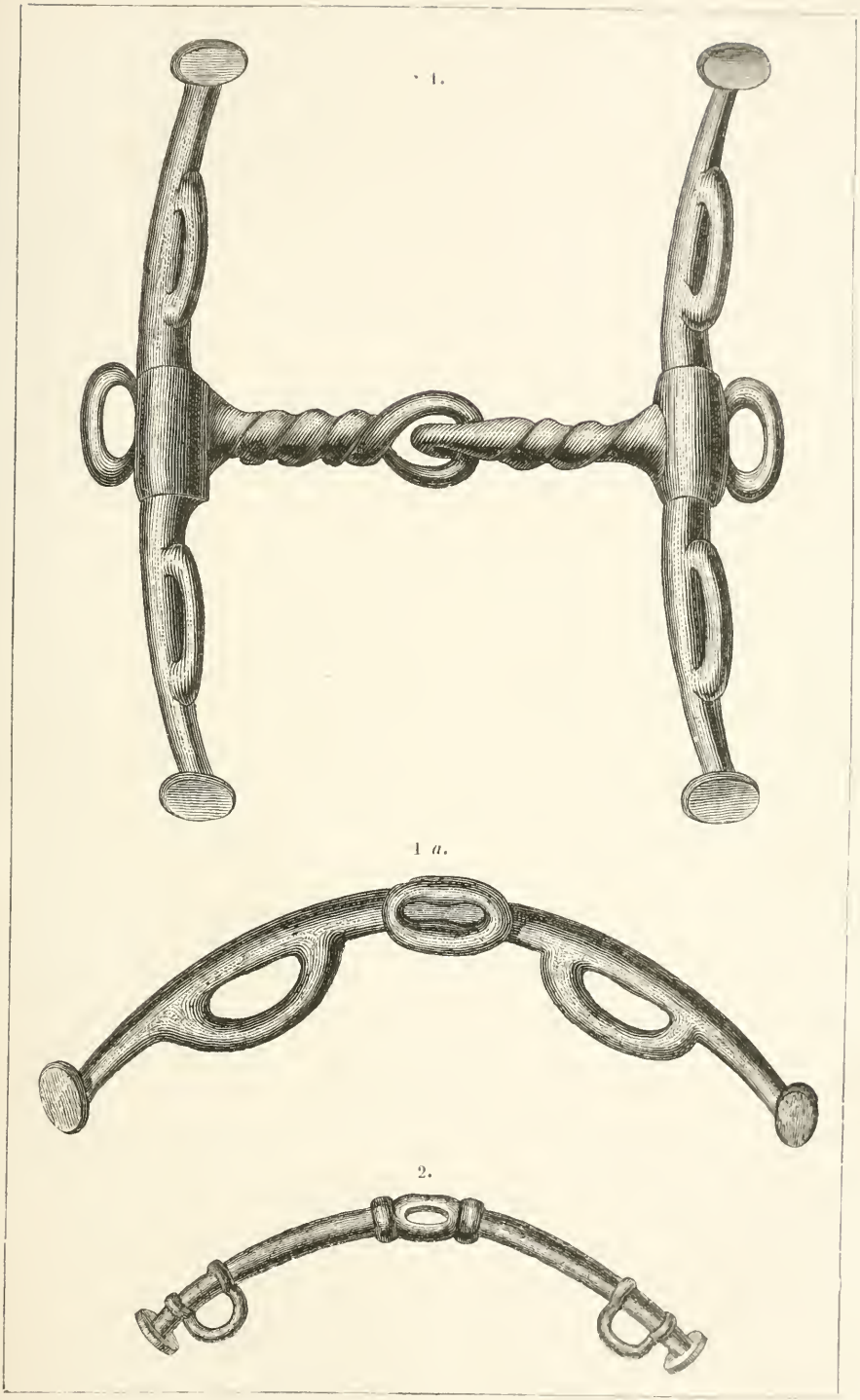

MORS DE CHEVAL EN BRONZE.

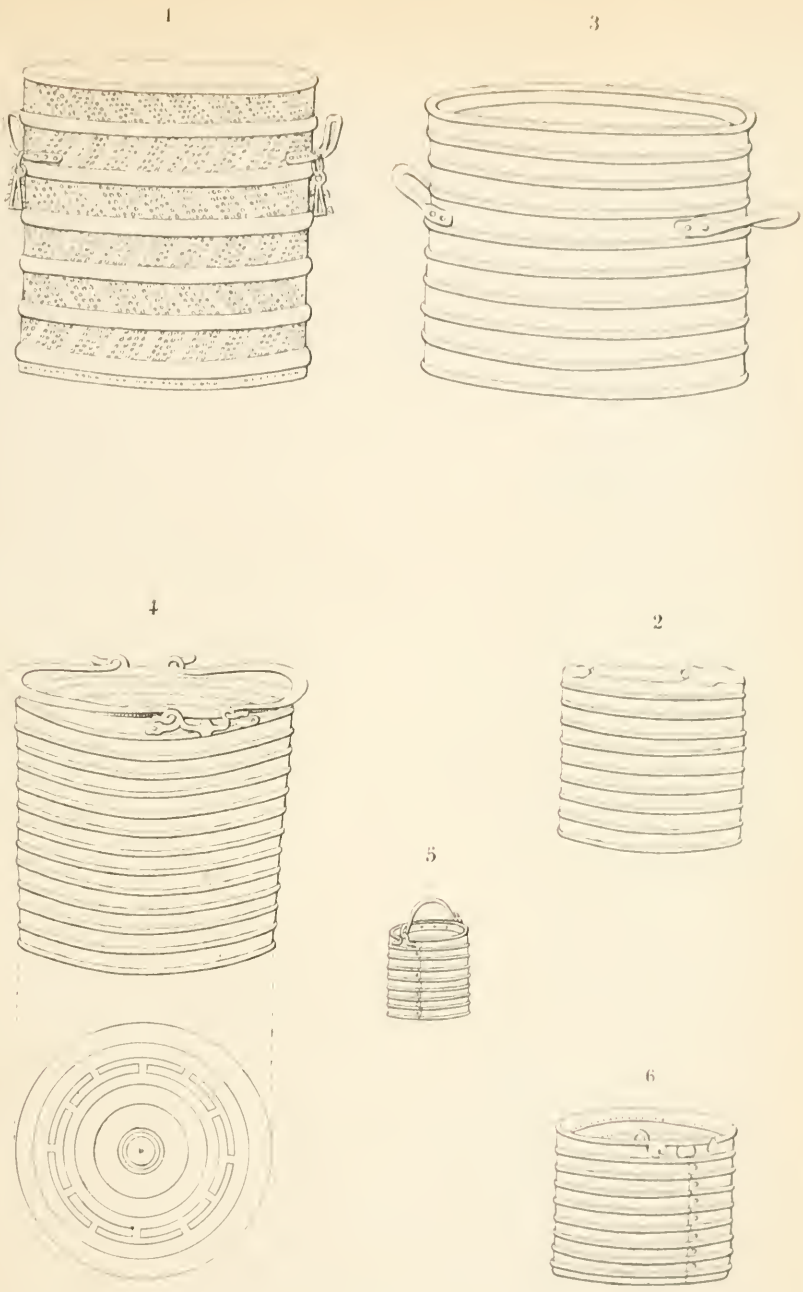

SEAUX OU CISTES EN BRONZE A DÉTAIL

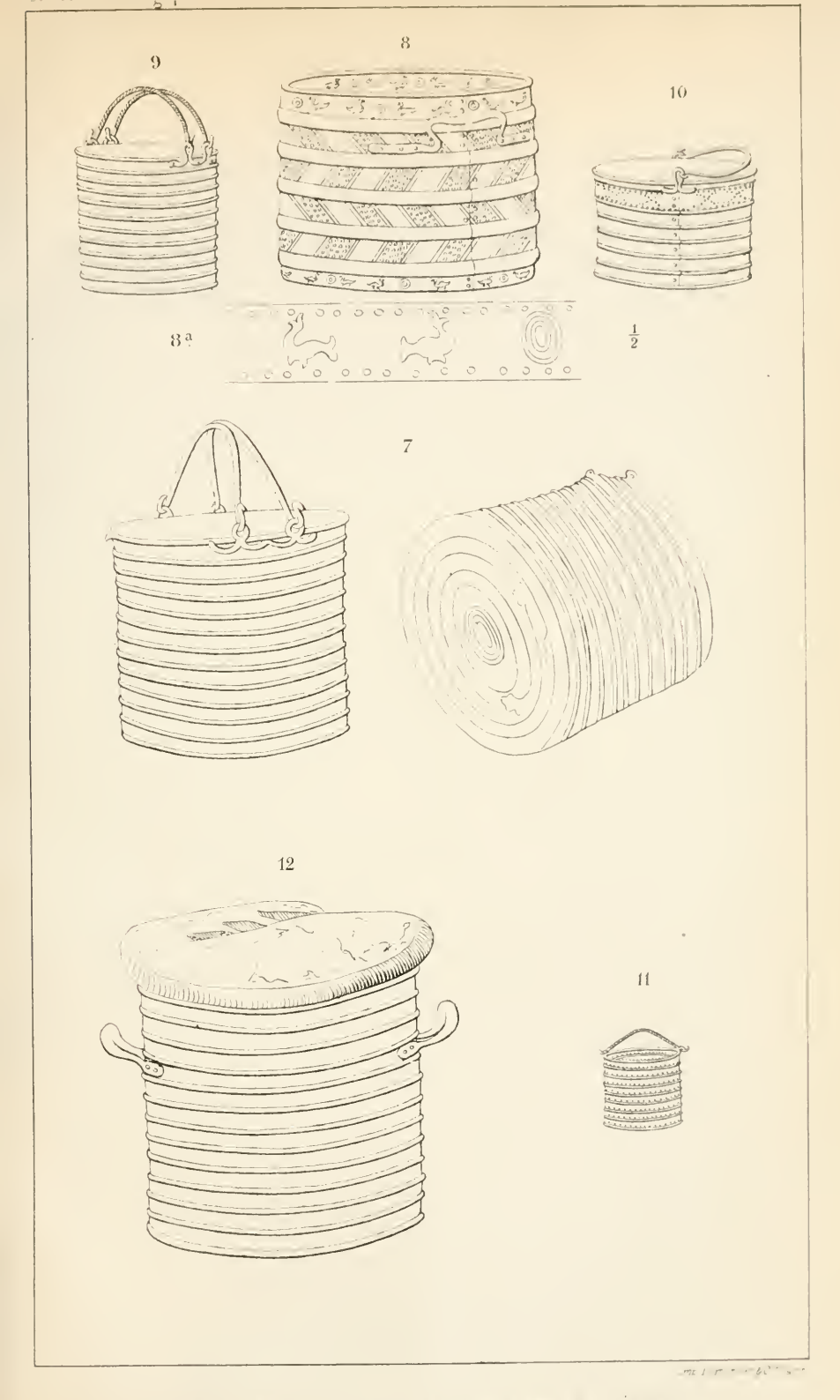

SEAUX OU CISTES EN BRONZE A CÔTES

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00459 3329